BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
NAPOLI
Li
B
36

Z.1
B
36

HISTOIRE ROMAINE.

TOME CINQUIEME.

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME

JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM:

C'eſt-à-dire, juſqu'à la fin de la République.

Par M. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Univerſité de Paris, Profeſſeur d'Eloquence au Collége Roial, & Aſſocié à l'Académie Roiale des Inſcriptions & Belles-Lettres.*

TOME CINQUIEME.

A PARIS,

Chez la Veuve ESTIENNE, Libraire, rue Saint Jaques, vis-à-vis la rue du Plâtre, à la Vertu.

MDCCXLII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

SUITE DE L'HISTOIRE ROMAINE.

LIVRE QUATORZIEME.

CE Livre, dans l'eſpace de deux ans ſeulement, renferme les plus grands événemens : la Dictature de Fabius Maximus, qui a pour Géneral de la Cavalerie Minucius ; & la fameuſe bataille de Cannes ſous les Conſuls Paul-Emile & Varron.

§. I.

Fabius Maximus eſt nommé Prodictateur, & Minucius ſon Géneral de la Cavalerie. Idée générale de la Dictature. Annibal ravage le pays, & aſſiége inutilement Spolette. Au retour du Conſul, Fabius eſt nommé de nouveau Dictateur. Il commence par tourner

les eſprits du côté de la religion. Départ du Dictateur. Autorité de la Dictature. Servilius eſt chargé de garder les côtes avec une flote. Fabius forme le deſſein de ne point hazarder de combat, & le ſuit conſtamment, malgré les efforts d'Annibal, & les railleries des ſiens. Caractére de Minucius. Annibal trompé par l'erreur de ſon guide. Fidelité admirable des Alliés du Peuple Romain. Diſcours ſéditieux de Minucius contre le Dictateur. Combat téméraire & défaite de Mancinus. Eſcarmouches entre les deux partis. Annibal ſe tire d'un pas très-dangereux par un ſtratagême tout neuf. Fabius eſt obligé d'aller à Rome. Heureuſes expéditions de Cn. Scipion en Eſpagne. P. Scipion va y joindre ſon frére. Otages Eſpagnols livrés aux Romains par la ruſe d'Abélox. Les ſages délais de Fabius le décrient. Deux autres raiſons le rendent ſuſpect. Léger avantage de Minucius ſur Annibal. Le Peuple égale l'autorité de Minucius à celle du Dictateur. Fierté inſolente de Minucius. Combat entre Annibal & Minucius. Celui-ci eſt battu. Fabius le ſauve. Minucius reconnoit ſa faute, & rentre

rentre ſous l'obéiſſance du Dictateur. Rares qualités de Fabius. Sageſſe de ſa conduite à l'égard d'Annibal. Digreſſion ſur le changement des monnoies à Rome.

IL Y AVOIT trente-trois ans qu'il n'y avoit eu a Rome de * Dictateur créé pour le commandement des armées, lorſque Fabius fut revétu de cette dignité. Il faut ſe ſouvenir que le Dictateur étoit une eſpéce de Roi, mais pour ſix mois ſeulement. Toute autre autorité, pendant la durée de ſon gouvernement, ou ceſſoit, ou lui étoit ſubordonnée, ſi l'on en excepte les Tribuns du Peuple, qui exerçoient indépendamment de lui les fonctions de leur charge. Les Conſuls n'étoient plus que ſes Lieutenans, & ne paroiſſoient devant lui que comme perſonnes privées. En ſigne de cette plénitude de puiſſance, il avoit vingt-quatre Licteurs, au lieu que les Conſuls n'en avoient chacun que douze. Il préſidoit au Sénat lorſqu'il étoit à la ville, & en feſoit exécuter les délibérations. Idée générale de la Dictature.

* *On nommoit quelquefois des Dictateurs pour quelque fonction civile, après laquelle ils abdiquoient. Dans l'eſpace des trente-trois ans dont il s'agit ici, il y avoit eu quelques Dictateurs de cette eſpéce, & entr'autres Fabius lui-même.*

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

Le commandement des armées lui appartenoit. Le Géneral de la Cavalerie qu'il ſe donnoit ne partageoit point avec lui l'autorité, & n'étoit qu'un premier Officier, qui recevoit les ordres du Dictateur, & tenoit ſa place en ſon abſence. Au reſte la Dictature, comme on le voit bien par les faits dont nous rendons compte actuellement, n'étoit point une charge qui ſubſiſtât toujours dans la république. On y avoit recours quand les beſoins de l'Etat le demandoient.

Fabius nommé Prodictateur, & Minucius Rufus General de la Cavalerie.

Si jamais la République avoit été dans le cas d'emploier cette reſſource extraordinaire, c'étoit ſans doute dans la conjoncture préſente de la funeſte bataille de Traſiméne, qui étoit la troiſiéme défaite des Romains depuis moins d'un an qu'Annibal étoit entré en Italie. Les Romains étoient alors dans un grand effroi, & craignoient pour la ville même. Mais parce que le Conſul, à qui ſeul il appartenoit de nommer un Dictateur, étoit abſent, & qu'il n'étoit pas aiſé de lui envoyer un courrier, ou de lui faire tenir des lettres, parce que les Carthaginois étoient maîtres de tous les paſſages; & que d'ailleurs il n'y

Liv. XXII. 8.

n'y avoit point d'exemple qu'un Dictateur eût été créé par le Peuple ; Q. Fabius Maximus fut élu Prodictateur. On convenoit qu'il étoit le seul, en qui la grandeur d'ame & la gravité de mœurs répondiſſent à la dignité & à la majeſté de cette charge ; d'autant plus qu'il étoit encore dans l'âge où l'eſprit trouve dans le corps aſſez de force pour exécuter les deſſeins qu'il a formés, & où la hardieſſe eſt tempérée par la prudence. Il choiſit pour Géneral de la Cavalerie Q. Minucius Rufus, homme de courage qui avoit été Conſul, mais trop hardi, & incapable d'un premier commandement. Fabius demanda au Peuple qu'il lui fut permis de monter à cheval à l'armée : car il y avoit une loi ancienne qui le défendoit expreſſément au Dictateur, ſoit que l'on fit conſiſter la plus grande force des Romains dans l'Infanterie, & que l'on crût par cette raiſon que le Dictateur qui la commandoit devoit toujours demeurer à la tête des bataillons ſans jamais les quitter ; ſoit que cette charge étant en toutes choſes d'une autorité ſouveraine, on voulût que le Dictateur pa-

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Plut. in Fab. pag. 175.

AN. R. 535. AV. J. C. 217. rut au moins par cet endroit dépendre du peuple.

Les premiers ſoins du Dictateur, car je l'appellerai toujours ainſi, furent de fortifier Rome, de placer des corps de troupes qui en défendiſſent les avenues, de rompre les ponts ſur les riviéres. On ſe croioit réduit à pourvoir à la ſureté de la ville, puiſqu'on n'avoit pu défendre l'Italie contre Annibal.

Annibal ravage le pays, & aſſiege inutilement Spolette.

Quoiqu'Annibal eût lieu de concevoir les plus grandes eſpérances, cependant il ne jugea pas à propos d'approcher encore de Rome. Il ſe contenta de battre la campagne, & de ravager le pays en s'avançant vers * Adria. Il traverſa * l'Ombrie, & vint droit à * Spolette, qu'il eſſaia d'emporter d'aſſaut, mais inutilement: il fut repouſſé avec perte. Il jugea par le peu de ſuccès qu'il avoit eu à l'attaque d'une ſimple Colonie, combien il lui en couteroit pour ſe rendre maitre de Rome même. Il alla de là vers le Picé-

Polyb. III. 237. *Liv.* XXII. 9.

* Atri, *ville du Royaume de Naples.*
* *Duché d'Urbin.*
* *Ville dans l'Etat de l'Egliſe.*

* Picéne, où ſes troupes, affamées & avides, trouvérent dans la fertilité & dans les richeſſes du pays de quoi ſe remettre de leurs fatigues, & s'enrichir en même tems. Av. J.C. 535. Av. J.C. 217.

Annibal dépêche des courriers à Carthage. *Polyb. III.* 238.

Ce fut vers ce tems-là qu'Annibal dépêcha des courriers à Carthage, pour y apprendre l'heureux ſuccès de ſes entrepriſes ſur l'Italie. Car juſques-là il n'avoit point encore approché la mer. Ces nouvelles firent un plaiſir extrême aux Carthaginois: on s'appliqua plus que jamais aux affaires d'Eſpagne & d'Italie, & l'on n'omit rien de ce qui pouvoit en accélérer le ſuccès.

Annibal changeoit de tems en tems de quartiers, ſans s'écarter de la mer Adriatique. Il fit laver les chevaux de vin vieux, qui ſe trouvoit là en abondance, & les remit en état de ſervir. Il fit auſſi panſer & guérir ſes bleſſés: il donna aux autres le tems & le moien de réparer leurs forces: & quand il les vit tous ſains & vigoureux, il ſe mit en route, & traverſa les terres des † Prétutiens & d'Adria, les pays des Marrucins

* *Marche d'Ancone & de Fermo.*

† *La plupart de ces pays ſont partie de l'Abruzze Citérieure, & du Royaume de Naples.*

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

rucins & des Frentans, tous les environs de Lucérie & d'Arpi. Par tout où il paſſoit, il pilloit, il maſſacroit, réduiſſoit tout en cendres.

Au retour du Conſul, Fabius eſt nommé Dictateur. *Liv.* XXII. 9.

Pendant ce tems-là, le Conſul Cn. Servilius avoit pouſſé les Gaulois en diverſes rencontres, où il avoit remporté ſur eux quelques légers avantages, & leur avoit pris une ville peu conſidérable. Mais il n'eut pas plutôt appris la défaite de ſon Collégue, qu'il marcha à grandes journées du côté de Rome, pour ne point manquer à ſa patrie dans le beſoin. On pourroit croire que ſa préſence donna lieu de ſuppléer & de réparer ce qui avoit manqué à la premiére nomination de Fabius, & qu'il fut créé Dictateur une ſeconde fois dans toutes les formes.

Il commence par tourner les eſprits du côté de la religion. *Liv.* XXII. 9. *Plut. in Fab.* 176.

Il ne fut pas plutôt entré en charge, qu'il aſſembla le Sénat. Croiant devoir commencer ſa Magiſtrature par des actes de religion, il fit entendre aux Sénateurs que Flaminius avoit péché beaucoup moins par témérité & par ignorance de l'art militaire, que par le mépris qu'il avoit fait des auſpices & du culte des dieux. On ordonna un grand nombre de cérémonies.

nies. On fit des vœux de pluſieurs eſpéces, entr'autres celui du *Printems ſacré*. Par ce vœu le Peuple Romain s'engageoit à immoler à Jupiter dans le tems que l'on fixeroit tout ce qui ſeroit né pendant le printems parmi les troupeaux de brebis, de chevres, & de bœufs. On ordonna, pour la même fin, qu'on emploieroit à la célébration des grands Jeux la ſomme de trois cens mille trois cens trente-trois piéces de monnoie, & le tiers d'une de ces piéces. Cette ſomme marque que le nombre ternaire étoit regardé, même chez les payens, comme religieux & ſacré. Tous les vœux différens aiant été faits avec les cérémonies ordinaires, on indiqua le jour de la proceſſion publique, à laquelle ſe trouva un monde infini tant de la ville que de la campagne. Par toutes ces pratiques, dit Plutarque, il ne travailloit pas à remplir leur eſprit de ſuperſtition, mais à affermir par la piété leur courage, & à diſſiper leurs craintes par une ferme confiance dans la protection du ciel.

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

Ver ſacrum.

16667. *livres. à peu de choſe près.*

Des affaires de la religion, le Dictateur paſſa à celles de la guerre. Aiant

Départ du Dictateur.

AN. R. 535. AV. J. C. 217. *Liv.* XXII. 11.

fait lever deux légions, pour les joindre à celles qu'il recevroit de la main du Conſul Servilius, il leur marqua le jour où elles ſe rendroient à Tivoli. Il publia en même tems une ordonnance, par laquelle il enjoignoit à tous ceux qui habitoient dans des villes ou des châteaux peu fortifiés de ſe retirer en lieu de ſureté; auſſi bien qu'à ceux de la campagne qui ſe trouvoient ſur le chemin par où devoit paſſer Annibal. Et pour lui ôter les moiens de ſubſiſter, il fit mettre le feu aux maiſons, & détruire les moiſſons des lieux qu'on avoit abandonnés.

Autorité de la Dictature. *Liv. Plut.*

Après avoir donné tous ces ordres, Fabius partit par la voie Flaminia, pour aller au devant du Conſul & de ſon armée. Lorſqu'il fut près d'Ocricule, il aperçut le Conſul qui venoit à ſa rencontre à cheval, accompagné de quelques Officiers à cheval comme lui. Sur le champ il lui fit dire de mettre pié à terre avec ſes gens, & de le venir trouver ſans Licteurs & ſans ſuite. La promte obéiſſance du Conſul, & le reſpect avec lequel il aborda Fabius, rendit aux citoiens & aux alliés cette haute idée de la Dictature

que

que le tems avoit preſque effacée. Etoit-ce orgueil au Dictateur d'exiger d'un Conſul cette marque de ſoumiſſion & de reſpect ? Non certainement c'étoit devoir & juſtice. La divine Providence, qui fait tout avec poids & meſure, en communiquant une partie de ſon pouvoir aux Rois, aux Princes, & à ceux qui ſont à la tête de quelque état que ce ſoit, pour rendre leur autorité plus reſpectable, & en même tems plus utile aux inférieurs, a voulu qu'elle fût accompagnée d'une pompe & d'un éclat qui frapât les ſiens, que des Licteurs avec les faiſceaux & les haches, ou des gardes armés marchaſſent devant eux pour inſpirer de la terreur, & qu'en approchant de leur trône & de leur perſonne on leur rendit certains hommages extérieurs qui marquaſſent la ſoumiſſion & l'obéiſſance qui conviennent à des ſujets. Les hommes ne ſont point aſſez ſpirituels pour reconnoitre & pour honorer dans des hommes comme eux l'autorité de Dieu, s'ils la voioient en un état qui n'eût rien de grand & d'éclatant, rien que de vil & mépriſable.

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

Dans le tems que le Dictateur & le Conſul s'entretenoient encore en-

Servilius eſt chargé

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

de garder les côtes avec une flote. *Liv. ibid.*

semble, le Dictateur reçut des lettres de Rome, par lesquelles il apprit que des barques qui étoient parties du port d'Ostie, chargées de provisions pour l'armée d'Espagne, avoient été prises par la flote des Carthaginois auprès du port de * Cossa. C'est pourquoi Servilius eut ordre de se rendre au plutôt à Ostie, de prendre tout ce qui se trouveroit de vaisseaux dans cette ville ou près de Rome, de les remplir de soldats & de matelots, de poursuivre la flote ennemie, & de défendre les côtes d'Italie.

Fabius forme le dessein de ne point hazarder de combat, & le suit constamment, malgré les efforts d'Annibal, & les railleries des siens.

Le Dictateur aiant reçu l'armée des mains de Fulvius Flaccus l'un des Lieutenans du Consul, se rendit à Tivoli le jour qu'il avoit marqué pour le rendez-vous général. De là, il s'avança à Prénestе, & gagna la voie Latine par des chemins de traverse. Et après avoir fait reconnoitre les lieux avec beaucoup de soin, il alla chercher l'ennemi dans le dessein qu'il forma dés lors, & dont il ne s'écarta jamais depuis, de ne point hazarder de bataille qu'autant que la nécessité l'y obligeroit. Il s'appliqua à observer les mou-

* Cossa, *ville & promontoire d'Etrurie.*

mouvemens d'Annibal, à reſſerrer ſes quartiers, à lui couper les vivres, à éviter les plaines à cauſe de la Cavalerie Numide, à ſuivre les ennemis quand ils décampoient, à les fatiguer dans leurs marches, & enfin à ſe tenir lui-même à une diſtance, qui lui laiſſât la liberté de n'en venir aux mains que quand il verroit un avantage évident. AN. R. 535. AV. J.C. 217. *Polyb.* III. 239. 240. *Liv.* XXII. 12. *Plut. in Fab.* 176.

Annibal étoit alors à peu de diſtance de la ville d'Arpi dans l'Apulie ou l'Apouille : & dès le premier jour qu'il vit l'ennemi près de lui, il ne manqua pas de lui préſenter la bataille. Mais quand il vit que tout demeuroit calme & tranquille dans le camp du Dictateur, & que toutes ſes démarches n'y excitoient pas le moindre mouvement, il ſe retira dans le ſien, blâmant en apparence la lâcheté des Romains, à qui il reprochoit d'être inſenſibles à la gloire, d'avoir perdu cette valeur martiale ſi naturelle à leurs péres, & de lui céder ouvertement une victoire aiſée. Mais au fond du cœur, il étoit outré de voir qu'il eût affaire à un Général ſi différent de Flaminius & de Sempronius, & que les Romains, inſtruits par leurs malheurs, euſſent enfin choiſi un Général capable de tenir tête à Annibal.

Dès

An. R. 535. Av. J.C. 217.

Dès ce moment, il comprit qu'il n'auroit point à craindre d'attaques vives & hardies de la part du Dictateur, mais une conduite prudente & meſurée, qui pourroit le jetter dans de grands embarras. Reſtoit à ſavoir ſi le nouveau Général, dont il n'avoit pas encore éprouvé la conſtance, auroit aſſez de fermeté pour ſuivre uniformement le plan qu'il paroiſſoit s'être tracé. Il eſſeia donc de l'ébranler par les divers mouvemens qu'il feſoit, par le ravage des terres, par le pillage des villes, par l'incendie des bourgs & des villages. Tantôt il décampoit avec précipitation, tantôt il s'arrétoit tout d'un coup dans quelque vallon détourné; pour voir s'il ne pourroit pas le ſurprendre en raſe campagne. Mais Fabius conduiſoit ſes troupes par des hauteurs ſans perdre de vûe Annibal: ne s'approchant jamais aſſez de l'ennemi pour en venir aux mains, mais ne s'en éloignant pas non plus tellement qu'il pût lui échaper. Il tenoit exactement les ſoldats dans le camp, ne les laiſſant ſortir que pour les fourages, où il ne les envoioit qu'avec de fortes eſcortes. Il n'engageoit que de légéres eſcarmouches,

ches, & avec tant de précaution, que ſes troupes y avoient toujours l'avantage. Par ce moien, il rendoit inſenſiblement au ſoldat la confiance que la perte de trois batailles lui avoit ôtée, & il le mettoit en état de compter comme autréfois ſur ſon courage & ſur ſon bonheur. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Caractére de Minucius.

[a] Fabius ne trouvoit pas moins d'obſtacle à ſes ſages deſſeins en Minucius ſon Général de la Cavalerie, que dans Annibal. C'étoit un homme que rien n'empéchoit de perdre la République, que l'état de ſubordination & de dépendance où il ſe trouvoit : un caractére bouillant & impétueux dans les conſeils, arrogant & préſomptueux dans ſes diſcours. Il attaquoit Fabius ſans aucun ménagement, d'abord devant un petit nombre de perſonnes, bientôt tout publiquement. Il le traitoit de lâche & de timide, au lieu de prudent & de circonſpect qu'il étoit, donnant à ſes vertus le nom des vices qui en approchoient

Liv. XXII. 12.

a Sed non Annibalem magis infeſtum tam ſanis conſiliis habebat, quàm Magiſtrum equitum, qui nihil aliud, quàm quòd parebat imperio, mora ad præcipitandam remp. habebat: ferox rapiduſque in conſiliis, ac lingua immodicus, primò inter paucos, dein pro-

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

choient le plus. Ainſi par un bas & noir artifice, qui ne réuſſit que trop ſouvent, & qui conſiſte à rabaiſſer ceux qui ſont au deſſus de nous par leur place & par leur mérite, il établiſſoit ſa réputation ſur la ruine de celle de ſon Général.

Les Carthaginois, après avoir ſaccagé la * Daunie, & paſſé l'Apennin, s'avancérent juſques dans le Samnium pays gras & fertile, qui depuis longtems jouiſſoit d'une paix profonde, & où les Carthaginois trouvérent une ſi grande abondance de vivres, que malgré la conſommation & le dégât qu'ils en firent, ils ne purent les épuiſer. De là ils firent des incurſions ſur Bénévent Colonie des Romains, & prirent Téléſie ville bien fortifiée, & où ils firent un butin prodigieux. Annibal ſe détermina à paſſer du côté de Capoue, dans l'eſpérance qu'on lui donnoit que cette ville étoit diſpoſée à embraſſer ſon parti. Les Romains le ſuivoient toujours à une ou deux

palam invulgus, pro cunctatore ſegnem, pro cauto timidum, affingens vicina virtutibus vitia, compellabat: prementorumque ſuperiorum arte (quæ peſſima arsnimis proſperis multorum ſucceſſibus crevit) ſe ſe extollebat.

* Capitanata, *province du roiaume de Naples dans l'Apouille.*

deux journées de distance, sans vouloir ni le joindre, ni le combattre. Le Général Carthaginois commanda à son guide de le conduire dans le territoire de Casin, aiant sû de ceux qui connoissoient le pays, que s'il s'emparoit du défilé qui se trouvoit dans ces quartiers-là, les Romains n'auroient plus de passage pour venir au secours de leurs Alliés. Mais la maniére barbare dont il prononça ce nom, fit que le guide entendit Casilin au lieu de Casin. Ainsi en prenant une route toute différente, il traversa les terres d'Allifa, de Calatia, & de Calès, & se trouva, contre son intention, dans les plaines de Stella. Il reconnut enfin son erreur, & que Casin étoit bien loin de là. Pour intimider les autres guides par le châtiment de ce malheureux, & empécher qu'on ne le fît tomber dans un pareil inconvenient, après l'avoir fait battre de verges, il le fit mettre en croix. Ce guide étoit-il criminel pour s'être trompé dans de pareilles circonstances?

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Annibal trompé par l'erreur de son guide.

Annibal, mettant à profit cette erreur, commença à ravager les plaines de Capoue, & sur tout le beau & riche pays de Falerne, comptant que les villes

Fidelité admirable des Alliés de Rome.

AN. R. 535. AV. J.C. 217. villes épouvantées renonceroient à l'alliance des Romains. Car juſqu'alors, quoiqu'ils euſſent été vaincus dans trois combats, aucune ville d'Italie ne s'étoit rangée du côté des Carthaginois. Toutes étoient demeurées fidéles, même celles qui avoient le plus ſouffert: tant les Alliés avoient de reſpect & de vénération pour la République Romaine. Rien ne fait plus d'honneur au Peuple Romain, & ne fait mieux connoitre ſon caractére, que ce que dit ici Polybe. C'eſt par de pareils traits qu'il en faut juger. Tite-Live lui rend le même témoignage, & ſemble encore enchérir ſur l'Hiſtorien Grec. Pendant, [a] dit-il, que tout étoit en feu dans l'Italie, les horribles ravages qu'exerçoit Annibal ne furent point capables d'ébranler la foi des Alliés. C'eſt, ajoute-t'il, & ce qui ſuit ne peut être trop peſé; c'eſt que ſe trouvant ſous un gouvernement plein d'équité & de modération, ils n'avoient point de peine de ſe ſoumettre à un peuple en qui ils reconnoiſſoient

Polyb. III. 241. *Liv.* XXII. 13.

a Nec tamen is terror, cùm omnia bello flagrarent, fide ſocios dimovit: videlicet quia juſto & moderato regebantur imperio, nec abnuebant, quod unicum vinculum fidei eſt, melioribus parere. *Liv.*

ſoient une ſupériorité de mérite qui le rendoit plus digne de commander, ce qui eſt dans ceux qui obéiſſent le plus ferme lien & le gage le plus aſſuré de leur fidélité. AN. R. 535. AV. J. C. 217.

Diſcours ſéditieux de Minucius contre le Dictateur. *Liv.* XXII. 14. *Plut. in Fab.* 177.

Les murmures & les diſcours ſéditieux du Général de la Cavalerie avoient ceſſé depuis quelques jours, parce que Fabius qui ſuivoit Annibal aiant fait marcher ſon armée plus vîte que de coutume, Minucius & ſes partiſans crurent qu'il ſe hâtoit de marcher au ſecours de la Campanie. Mais lorſqu'ils furent campés auprès du Vulturne, & que de là ils virent le plus beau pays de l'Italie en proie à l'ennemi, ſur tout lorſqu'ils aperçurent de deſſus le ſommet du mont Maſſique tout le pays de Falerne & de Sinueſſe ravagé, & toutes les maiſons de campagne brûlées par les Carthaginois, ſans que Fabius, obſtiné à garder les hauteurs, parlât en aucune façon de combattre: alors la ſédition recommença plus violente que jamais. *Sommes-nous donc venus*, diſoit Minucius encore plus furieux qu'auparavant, *chercher comme un agréable ſpectacle la vûe des ravages affreux que ſouf-*

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

ſouffrent nos Alliés? Si le motif de la gloire & de l'intérêt ne peut exciter notre courage, n'avons-nous pas au moins compaſſion de nos concitoiens envoiés par nos péres en colonie à Sinueſſe? Quoi! nous demeurons inſenſibles en voiant au pouvoir des Numides & des Maures ces mêmes côtes, le long deſquelles nos ancêtres auroient regardé comme un deshonneur pour eux que les flotes Carthaginoiſes navigeaſſent impunément? Il n'y a que quelques mois qu'apprenant le ſiége & le danger de Sagonte, nous étions tranſportés d'indignation: & nous voions aujourdhui tranquillement Annibal tout prêt d'eſcalader une ville habitée par une Colonie Romaine? Si ce grand Général, qui a mérité d'être appellé le ſecond Fondateur de Rome, s'étoit conduit comme fait maintenant ce nouveau Camille, qu'on a jugé ſeul digne de la Dictature dans des conjonctures ſi fâcheuſes; Rome ſeroit encore au pouvoir des Gaulois. Ne nous y trompons point. C'eſt folie de croire pouvoir remporter la victoire en ſe tenant les bras croiſés, ou par des vœux adreſſés au ciel. Il faut faire prendre les armes aux troupes, les mener dans la plaine, & ſe meſurer avec l'ennemi. C'eſt en agiſſant, en cher-

cherchant le péril, que l'Empire Romain s'eſt accru, & non par cette conduite timide, à laquelle les lâches donnent le nom de prudence & de circonſpection. An. R. 535. Av. J.C. 217.

Ces diſcours ſe répandoient dans l'armée, & il n'y avoit perſonne qui ne mît Minucius de beaucoup au deſſus du Dictateur. Les amis même de Fabius, & ceux qui paroiſſoient le plus attachés à ſes intérêts, lui conſeilloient de mettre fin à tous ces bruits qui feſoient tort à ſa réputation, en marquant quelque condeſcendance pour les Officiers & les ſoldats, qui tous généralement demandoient avec ardeur qu'on les menât contre l'ennemi. Mais le Dictateur, ſans s'émouvoir, leur dit: *Ce ſeroit alors que je me montrerois réellement bien plus timide qu'ils ne m'accuſent de l'être, ſi la crainte de leurs railleries & de leurs injures me feſoit changer une réſolution que je n'ai priſe qu'après en avoir peſé murement toutes les ſuites, & en avoir reconnu l'abſolue néceſſité. Quand on craint pour ſa patrie, on craint ſans honte: mais craindre les diſcours des hommes; & ſe laiſſer effraier par leurs railleries, c'eſt ſe montrer indigne du commandement, & ſe rendre l'eſclave de ceux dont* *Plut. in Fab. pag. 177.*

AN. R. 535. AV. J.C. 217. *on doit être le maître, & qu'on doit retenir & corriger quand ils penſent mal.* Fabius donc, toujours en garde autant contre ſes propres ſoldats que contre les ennemis, & regardant même les Romains comme les premiers adverſaires par raport auxquels il devoit ſe montrer invincible, tint conſtamment la même conduite pendant tout le reſte de la campagne, malgté les bruits injurieux qu'il ſavoit qu'on avoit fait paſſer du camp juſques dans la ville contre ſa timidité & ſa nonchalance prétendues. Annibal, déſeſpérant de l'attirer au combat, ſongea à ſe retirer dans quelque lieu où il pût commodément paſſer l'hyver. Il ne vouloit point conſumer les proviſions qu'il avoit amaſſées, mais les mettre quelque part dans un dépôt aſſuré. Car ce n'étoit point aſſez que ſon armée ne manquât de rien pour le préſent : il travailloit à la tenir toujours dans l'abondance.

Fabius fut averti par ſes coureurs du deſſein d'Annibal. Et comme il étoit perſuadé que pour ſortir de la Campanie, il prendroit néceſſairemənt le même chemin par où il étoit entré, il envoia une partie de ſes gens s'emparer de

de la montagne de Callicule & du fort de Caſilin. Pour lui, il ramena ſon armée par les mêmes collines, & envoia cependant L. Manlius à la découverte avec quatre cens chevaux. Ce jeune Officier avoit ordre d'examiner les démarches des ennemis ſans ſe montrer s'il étoit poſſible, au moins ſans s'expoſer, & d'en venir rendre compte. Mais étant du nombre de ceux que les diſcours ſéditieux & emportés de Minucius avoient ſéduits, il n'eut pas plutôt aperçu quelques Cavaliers Numides répandus dans les villages, qu'il courut ſur eux, & en tua même quelques-uns. Il n'en falut pas d'avantage pour lui faire oublier ſa commiſſion. Le vif deſir de combattre l'emporta ſur l'obéiſſance qu'il devoit au Dictateur. Les Numides, partagés en pluſieurs pelotons, le vinrent charger les uns après les autres: puis fuiant à deſſein devant lui, l'attirérent inſenſiblement juſqu'auprès de leur camp, fort fatigué, auſſi bien que tous ſes gens & leurs chevaux. Carthalon, qui commandoit toute la Cavalerie, en ſortit auſſitôt, & les aiant mis en fuite avant même de les joindre, il les pourſuivit pen-

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

Combat temeraire, & défaite de Mancinus. *Liv.* XXII. 15.

AN. R. 535. AV. J.C. 217. pendant près de deux lieues ſans leur donner de relâche. Mancinus voiant qu'il ne pouvoit échaper à ſes ennemis obſtinés à le ſuivre, exhorta les ſiens à ſe défendre de leur mieux, & retourna contre les Numides, à qui il étoit bien inférieur tant en nombre, qu'en force & en confiance. Auſſi fut-il tué lui-même, avec les plus braves des ſiens. Les autres ſe ſauvérent à toute bride, premiérement à Calès, & de là, en prenant les ſentiers les plus détournés, juſques dans le camp du Dictateur.

Eſcarmouches entre les deux partis. *Liv.* 16.

Par hazard ce jour-là Minucius étoit venu rejoindre Fabius, qui quelques jours auparavant l'avoit détaché pour aller ſe ſaiſir, au deſſus de Terracine, d'un paſſage fort étroit qui domine ſur la mer, afin d'empêcher Annibal d'aller du côté de Rome, comme il auroit pu le faire, ſi on ne lui avoit pas fermé la voie Appia. Le Dictateur & le Général de la Cavalerie aiant réuni leurs troupes, vinrent ſe camper ſur le chemin par où Annibal devoit paſſer, environ à deux miles de l'ennemi. Le lendemain, les Carthaginois occupérent tout le terrain qui étoit entre les deux camps,

Les

Les Romains se postérent sous leurs retranchemens, où ils avoient surement l'avantage du lieu : cependant les ennemis ne laissérent pas d'avancer, aiant à leur tête leur Cavalerie ; ce qui occasionna diverses escarmouches entre les deux partis. Mais les Romains ne quittérent point leur poste, retenus par Fabius ; enforte que l'action se passa conformément au goût du Dictateur, plutôt qu'aux intentions d'Annibal. Huit cens Carthaginois demeurérent sur la place : les Romains ne perdirent que deux cens hommes. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Annibal étoit fort embarrassé. Il lui faloit de toute nécessité reprendre le chemin par lequel il étoit venu, chemin fort étroit, & où il étoit très aisé de l'inquiéter. Fabius résolu à profiter de l'embarras de l'ennemi, envoie devant quatre mille hommes pour occuper le passage même, après les avoir exhortés à bien faire leur devoir, & à tirer avantage de l'heureuse situation du poste qu'ils alloient saisir. Il alla lui-même ensuite, avec la plus grande partie de son armée, se placer sur la colline qui commandoit les défilés. Les Carthaginois arrivent, & campent dans la plaine au pié même

Annibal se tire d'un pas fort dangereux par un stratagême tout neuf. *Polyb.* III. 243-245. *Liv.* XXII. 15-18. *Plut. in Fab.* 177. *Appian.* 322.

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

des montagnes. Annibal ſe trouvoit enfermé de toutes parts, & dans la triſte néceſſité de paſſer l'hiver entre les rochers de Formies d'un côté, & de l'autre dans les ſables & les marais affreux de Linterne : au lieu que les Romains avoient derriére eux Capoue & le Samnium, & un grand nombre de riches Alliés, qui pouvoient leur envoier des vivres en abondance.

Les Romains crurent qu'il n'étoit pas poſſible à Annibal de ſe tirer du mauvais pas où il s'étoit engagé, & ils ſe flatoient de la douce eſpérance d'enlever tout le riche butin que les Carthaginois emportoient avec eux, & de terminer bientôt une guerre qui leur avoit déja couté tant de ſang, & qui leur cauſoit de ſi juſtes allarmes pour l'avenir. Fabius lui-même penſoit de la même ſorte, & ne ſongeoit plus qu'à voir quels poſtes ils occuperoit, par qui & par où il feroit commencer l'attaque; & ces projets devoient être exécutés le lendemain.

Annibal jugeant de ce que les ennemis pouvoient faire en cette occaſion, ne leur en donna pas le tems. Il s'aperçut bien qu'on emploioit contre lui ſes ruſes & ſes artifices ordinaires : mais

il

il n'en avoit pas épuiſé le fond. C'eſt dans de pareilles conjonctures qu'un Commandant a beſoin d'une préſence d'eſprit & d'une fermeté d'ame non communes, pour enviſager le péril dans toute ſon étendue ſans s'effraier, & pour trouver de ſures & promtes reſſources ſans délibérer. Il [a] imagina donc un ſtratagême tout neuf, & qui n'avoit point encore été mis en uſage, moins capable de nuire en effet, que d'éblouir & d'effraier par le ſpectacle. Il aſſembla environ deux mille beufs, tant ſauvages que domeſtiques, qui ſe trouvoient parmi le butin qu'il avoit fait dans le pays ennemi. Il donna ordre qu'on ramaſſât dans la campagne du ſarment & autre bois ſec & menu, dont on fit de petits fagots, qu'on attacha adroitement aux cornes de ces animaux. Il chargea Aſdrubal d'y faire mettre le feu vers le milieu de la nuit, & de chaſſer les beufs vers les hauteurs, ſur tout du côté des défilés dont les Romains s'étoient emparés.

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Les meſures ainſi priſes, il commença lui-même à marcher en ſilence, & à s'avancer

[a] Ludibrium oculorum, ſpecie terribile, ad fruſtrandum hoſtem commentus. Liv.

AN. R. 535. AV. J. C. 217. vancer vers les défilés, aiant à ſon avant-garde l'Infanterie peſamment armée, au centre la Cavalerie ſuivie du butin, & à l'arriére-garde les Eſpagnols & les Gaulois. Les beufs précédoient de beaucoup l'avant-garde de ſon armée. Et d'abord la crainte ſeule des flammes qui brilloient ſur leurs têtes, & encore plus la douleur qui ſe fit ſentir dès que le feu eut pénétré juſqu'au vif, mit ces animaux en fureur, enſorte qu'ils ſe diſperſérent de tous côtés ſur les collines & dans les forêts. Les efforts qu'ils feſoient pour ſe délivrer en s'agitant & ſecouant la tête, ne feſoient qu'augmenter la flamme & la répandre, ce qui mettoit le feu à tous les arbriſſeaux d'alentour. Les Romains effraiés s'imaginoient d'abord que c'étoient des hommes qui couroient de tous côtés armés de flambeaux. Ceux qu'on avoit placés à l'entrée même du défilé pour le garder, prirent la fuite ſitôt qu'ils aperçurent des feux au deſſus de leurs têtes, & gagnérent le haut de la montagne comme l'endroit le plus ſûr, parce qu'ils y voioient moins de feux. Ils y rencontrérent cependant quelques beufs qui s'étoient ſéparés des autres. Et d'abord les prenant

nant de loin pour des animaux qui jettoient le feu par la gueule, ils s'arrêterent surpris d'une telle vûe. Mais aiant reconnu ce que c'étoit en approchant davantage, & voiant que ce qu'ils avoient pris pour un prodige, étoit un artifice tout humain, au lieu de se rassurer, ils n'en eurent que plus de fraieur : ils crurent qu'ils alloient être investis par les ennemis, & s'enfuirent encore plus en desordre qu'auparavant. Ils vinrent donner dans les armés à la légére d'Annibal. Mais les deux partis craignant également de s'engager mal à propos pendant les ténébres de la nuit, attendirent le jour sans commencer le combat. Cependant Annibal eut le tems de faire sortir toutes ses troupes du défilé. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Fabius s'aperçut bien de ce mouvement. Mais ne doutant point que ce ne fût un stratagême d'Annibal, il retint ses soldats dans leurs retranchemens, n'étant pas d'humeur à risquer une bataille pendant la nuit. Au point du jour, il y eut sur le haut de la colline un combat, dans lequel les Romains, supérieurs en nombre, auroient aisément défait les armés à la légére

An. R. 535. Av. J.C. 217. d'Annibal ſéparés du reſte de l'armée, s'il ne les eût ſoutenus d'un gros d'Eſpagnols qu'il envoia à leur ſecours. Les ſoldats de cette nation étant dans l'habitude de grimper & de courir légérement à travers les forêts & les rochers les plus eſcarpés, éludérent aiſément par l'agilité de leurs corps & leur façon d'attaquer & de ſe défendre, les efforts d'un ennemi peſamment armé, & accoutumé à combattre en plaine ſans quitter ſon poſte. Les uns & les autres ſe retirérent dans leur camp, les Romains aiant perdu quelques-uns de leurs gens dans cette mélée, au lieu qu'il n'y reſta preſque aucun des Eſpagnols.

Annibal, s'étant tiré avec autant de gloire que de bonheur d'un très-grand danger, alla camper dans le territoire d'Allifes, où Fabius le ſuivit. Celui-ci, ſelon le plan qu'il s'étoit preſcrit, conduiſoit toujours ſes troupes par des lieux élevés, en ſe tenant entre l'armée ennemie & la ville de Rome, ſans perdre de vûe l'ennemi, & ſans ſe mettre à portée d'être forcé de combattre. Annibal, après quelques mouvemens, revint une ſeconde fois dans l'Apouille, & s'avança juſqu'à Géraunium,

nium, dont les habitans s'étoient retirés, parce que la place n'étoit pas tenable. Fabius s'en étant approché, campa ſur le territoire de Larinum dans un poſte avantageux. AN. R. 535. AV. J. C. 217.

Obligé quelque-tems après de partir pour Rome, où les affaires de la religion le rappelloient, il emploia non ſeulement l'autorité, mais encore les conſeils, & preſque les priéres, pour obtenir du Géneral de la Cavalerie, »que pendant ſon abſence il ne tentât »point la fortune: qu'il comptât da»vantage ſur la prudence, que ſur le »hazard; & qu'il imitât ſa conduite, »plutôt que celle de Sempronius & de »Flaminius. Qu'il ne s'imaginât pas »que ce fût un médiocre avantage, que »d'avoir arrété les progrès d'Annibal, »& éludé ſes artifices pendant toute »la campagne. Que ſuivant la maxi»me des plus habiles & des plus ſages »Médecins, le repos feſoit ſouvent plus »de biens aux malades, que les remé»des violens. Que c'étoit avoir beau»coup gagné, d'avoir ceſſé d'être vain»cu par un ennemi toujours victorieux »juſques-là, & d'avoir enfin repris ha»leine après tant de défaites conſécuti»ves.

Fabius eſt obligé d'aller à Rome. *Polyb.* III. 245. *Liv.* XXII. 18. *Plut.* 179.

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

»ves.« La ſuite fera voir combien ces avis furent inutiles. Cependant Fabius partit pour Rome.

Heureuſes expéditions de Cn. Scipion en Eſpagne. *Polyb.* III. 245. *Liv.* XXII. 19.

L'ITALIE n'étoit pas le ſeul théatre de la guerre. On la feſoit en Eſpagne par mer & par terre avec non moins de vivacité. Aſdrubal aiant équipé les trente vaiſſeaux que ſon frére lui avoit laiſſés, & y en ayant ajouté dix autres, fit partir de Carthage la neuve, ou Carthagéne, quarante voiles dont il avoit donné le commandement à Amilcar, puis, aiant fait ſortir les troupes de terre des quartiers d'hiver, il ſe mit à leur tête; & feſant ranger la terre aux vaiſſeaux, il les ſuivit de deſſus le rivage, dans le deſſein de joindre les deux armées lorſqu'on ſeroit proche de l'Ebre. Cn. Scipion, averti de ce projet des Carthaginois, penſa d'abord à aller par terre à leur rencontre: mais, quand il ſut combien l'armée des ennemis étoit nombreuſe, & quels préparatifs ils avoient faits, il embarqua ſur ſes vaiſſeaux l'élite de ſes ſoldats; puis aiant mis à la voile avec une flote de trente-cinq galéres, après deux jours de navigation

depuis

depuis Tarragone, il aborda aux environs des embouchures de l'Ebre. Lorſqu'il fut environ à dix milles de l'ennemi, (trois lieuës) il envoia deux frégates de Marſeille à la découverte. Car les Marſeillois étoient toujours les premiers à s'expoſer, & leur intrépidité lui fut d'un grand ſecours. Perſonne n'étoit plus attaché aux intérêts des Romains que ce peuple, qui dans la ſuite leur a ſouvent donné des preuves de ſon affection, mais qui ſe ſignala ſur tout dans la guerre contre Annibal. Ces deux frégates raportérent que la flote ennemie étoit à l'embouchure de l'Ebre. Sur le champ Cnéus fit forces de voiles pour la ſurprendre. Mais Aſdrubal, informé depuis longtems par les ſentinelles que les Romains approchoient, rangeoit ſes troupes en bataille ſur le rivage, & donnoit ſes ordres pour que l'équipage montât ſur les vaiſſeaux. Quand les Romains furent à portée, on ſonna la charge, & auſſitôt on en vint aux mains. Les Carthaginois ſoutinrent le choc avec vigueur pendant quelque tems, mais ils pliérent bientôt. Après avoir vû

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

AN. R. 535. AV. J.C. 217. deux de leurs vaiſſeaux pris par les Romains, & quatre coulés à fond, ils ſe retirérent vers la terre. Mais pourſuivis avec chaleur par les Romains, ils approchérent le plus qu'ils purent du rivage: puis, ſautant de leurs vaiſſeaux, ils ſe ſauvérent vers leur armée de terre. Les Romains les pourſuivirent ſi vivement, qu'ils prirent toutes les galéres qui avoient évité de ſe briſer contre la côte, ou qui n'avoient pas été engravées, & les emmenérent avec eux attachées à la poupe de leurs vaiſſeaux au nombre de vingt-cinq. Cette victoire, qui couta peu aux Romains, les rendit maîtres de toute cette mer, & des côtes voiſines. Ils s'avancérent juſqu'aux portes de Carthagéne, mirent le feu aux maiſons les plus voiſines des murailles, & déſolérent tout le pays d'alentour. La flote chargée de butin pouſſa de là juſqu'à * Longantique, où Aſdrubal avoit fait, pour l'uſage de ſes vaiſſeaux, une grande proviſion d'une eſpéce de genêt, (*Spartum*) dont on ſe ſervoit pour faire des cables. Ils y mirent le feu, après

* *Ville ſituée ſur la côte du roiaume de Valence.*

après en avoir enlevé la quantité dont ils avoient beſoin. AN. R. 535. AV. J. C. 217.

La flote revint ſur ſes pas vers les contrées de l'Eſpagne qui ſont en deça de l'Ebre. Ce fut là que Scipion trouva les Députés de toutes les nations qui habitent le long de ce fleuve, & même de pluſieurs de celles qui ſont aux extrémités de la province. Il y eut plus de ſix-vingts peuples qui ſe ſoumirent ſincérement & de bonne foi à la puiſſance des Romains, & leur donnérent des otages.

Les * Celtibériens, qui feſoient partie des peuples dont on vient de parler, prirent les armes par l'ordre du Général Romain, & entrérent avec une puiſſante armée dans la province des Carthaginois, où ils prirent trois villes d'aſſaut. Ils défirent enſuite Aſdrubal lui même en deux combats différens, où ils lui tuérent quinze mille hommes, firent quatre mille priſonniers, & lui enlevérent un grand nombre de drapeaux.

Quand on reçut à Carthage la nouvelle de ces défaites, on équipa ſoixante-dix vaiſſeaux: car on ne croioit pas

* *Les Celtibériens occupoient une partie de l'Arragon.*

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

pouvoir rien entreprendre qu'on ne fût maître de la mer. Cette flote cingla d'abord en Sardaigne, & de la Sardaigne elle vint aborder à Piſe en Italie, où les Commandans eſpéroient s'aboucher avec Annibal. Les Romains vinrent au-devant avec ſix-vingts vaiſſeaux longs à cinq rangs. Les Carthaginois, informés qu'ils étoient en mer, retournérent à Carthage par la même route. Servilius, Amiral de la flote Romaine, les pourſuivit pendant quelque tems: mais il ne put les atteindre.

P. Scipion va joindre ſon frere en Eſpagne. *Polyb.* III. 47. *Liv.* XXII. 22.

Sur ces entrefaites arriva P. Scipion en Eſpagne avec un nouveau renfort de vaiſſeaux & de ſoldats. Le Sénat, perſuadé que les affaires d'Eſpagne méritoient une attention particuliére, & qu'il étoit non ſeulement utile, mais néceſſaire de preſſer les Carthaginois dans ce pays-là, & d'y allumer la guerre de plus en plus pour faire une puiſſante diverſion, mit en mer vingt vaiſſeaux, ou, ſelon Tite-Live, trente, avec huit mille hommes de débarquement, & toutes ſortes de munitions. Ce renfort étoit commandé par P. Scipion, que l'on envoioit en Eſpagne, ſelon le premier projet formé dès le commencement de la cam-

campagne, avec ordre de joindre au plutôt Cnéus ſon frére, pour agir de concert avec lui. On craignoit à Rome, non ſans raiſon, que les Carthaginois dominant dans ces contrées, & y ramaſſant des munitions & de l'argent en abondance, ne ſe rendiſſent maîtres de la mer, & qu'en fourniſſant de l'argent & des troupes à Annibal, ils ne l'aidaſſent à ſubjuguer l'Italie. P. Scipion arrivé en Eſpagne, & joint à ſon frére, rendit de très-grands ſervices à la République. Juſqu'alors les Romains n'avoient oſé paſſer l'Ebre. Ils croioient avoir aſſez fait de s'être gagné l'amitié des peuples d'en deça, & de ſe les être attachés par des alliances: mais les deux freres réunis traverſérent ce fleuve, & s'avancérent juſqu'à Sagonte. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Otages Eſpagnols livrés aux Romains par la ruſe d'Abelox.

Ils ſavoient qu'on gardoit avec aſſez peu de troupes dans la Citadelle de cette ville les otages qu'Annibal avoit pris de tous les peuples d'Eſpagne, pour s'aſſurer de leur fidélité. La crainte d'expier leur révolte par le ſang de leurs enfans, étoit le ſeul lien qui attachât encore les Eſpagnols au parti des Carthaginois, qu'ils avoient grande envie *Polyb.* III 248-250. *Liv.* XXII. 22.

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

vie de quitter pour prendre celui des Romains. Ce lien, qui retenoit une grande partie de la province, fut rompu par un Eſpagnol, qui montra plus d'adreſſe & de ruſe, que de bonne foi. Il s'appelloit Abelox, homme de qualité, & fort conſidéré dans le pays. Il avoit été juſques-là fort attaché aux Carthaginois : mais, par une inconſtance aſſez ordinaire à ces barbares, il avoit changé de parti, au moins dans le cœur, avec la fortune. Au reſte, étant bien perſuadé qu'on n'a que du mépris pour un transfuge & un traître qui ne porte que ſa perſonne dans le parti qu'il embraſſe, il ſongeoit à procurer aux Romains quelque grand avantage, afin de ſe rendre conſidérable parmi eux. Il crut que le plus grand ſervice qu'il pût leur rendre dans la conjoncture préſente, étoit de leur livrer les otages qu'Annibal feſoit garder dans Sagonte. Il s'agiſſoit de gagner, ou plutôt de tromper Boſtar, à qui la garde en avoit été confiée. «Il »alla le trouver, & aiant fait tomber »la converſation ſur les otages, il lui »fit entendre que la crainte avoit re»tenu les Eſpagnols dans le devoir,

»tant

»tant que les Romains avoient été éloi- AN. R. 535. AV. J. C. 217.
»gnés : mais que depuis qu'ils étoient
»arrivés dans la province, leur camp
»étoit devenu l'asyle de tous ceux qui
»aimoient le changement. Qu'ainsi il
»faloit gagner par des graces & des
»bienfaits des gens que l'autorité ne
»pouvoit plus contenir. Que le moien
»le plus sûr de s'assurer des peuples
»étoit de leur remettre en main leurs
»otages. Qu'il [a] n'y a personne qui ne
»fût bien aise qu'on se fiât à lui ; &
»que pour rendre les hommes fidé-
»les, il suffit souvent de leur témoi-
»gner de la confiance.» Il s'offrit à remener les otages chacun dans leur pays. Bostar n'étoit pas si rusé à beaucoup près que l'étoient communément les Carthaginois, & jugeant des autres par lui-même, il étoit bien éloigné de soupçonner un homme de qualité d'une si noire trahison. Il se laissa persuader, & fit remettre de nuit à Abelox tous les otages, que celui-ci livra aussitôt aux Scipions, comme il en étoit convenu auparavant avec eux. Les Généraux Romains,

a Vult sibi quisque | ipsam plerumque obli-
credi, & habita fides | gat fidem. *Liv.*

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

mains, ſans perdre de tems, les firent conduire chez leurs parens. Il eſt aiſé de concevoir quelle ſurpriſe, & en même tems quelle joie, cauſa dans le pays un tel acte de clémence & de généroſité. Tous les Eſpagnols, d'un commun conſentement, ſe déclarérent pour les Romains; & ils auroient ſur le champ pris les armes contre les Carthaginois, ſi l'hiver, qui ſurvint alors, n'eût obligé les uns & les autres de ſe retirer dans leurs quartiers.

Les ſages délais de Fabius le décrient. *Liv.* XXII. 23.

VOILA ce qui ſe paſſa en Eſpagne la ſeconde année de la guerre d'Annibal, pendant qu'en Italie la ſalutaire lenteur de Fabius avoit donné lieu aux Romains de reſpirer après tant de pertes. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que dans le même tems qu'une conduite ſi ſage donnoit de cruelles inquiétudes à Annibal, qui voioit que les Romains avoient enfin choiſi un Général qui feſoit la guerre par principe & non au hazard; elle étoit mépriſée par ceux-mêmes qui en tiroient le fruit, par les Romains & de la ville & de l'armée, ſur tout depuis un avantage aſſez léger dont nous parlerons bientôt.

Deux

Deux choſes contribuérent encore à rendre ce Géneral odieux aux Romains. Premiérement la ruſe d'Annibal, qui s'étant fait montrer par les déſerteurs une terre appartenante au Dictateur, défendit qu'on y fît aucun dégât, tandis qu'il mit à feu & à ſang toutes celles d'alentour, afin de le rendre ſuſpect de quelque intelligence avec les Carthaginois. La ſeconde choſe qui contribua encore à aliéner les eſprits, fut qu'il avoit fait, ſans conſulter le Sénat, un Traité avec Annibal au ſujet du cartel des priſonniers, par lequel on étoit convenu, comme il s'étoit pratiqué dans la premiére guerre, qu'on rendroit homme pour homme, & que pour la rançon de ceux qui reſteroient après l'échange, il ſeroit paié mille ſeſterces par tête, c'eſt-à-dire cent *vingt*-cinq livres. Le nombre des priſonniers que les Romains avoient à *racheter* feſoit une ſomme de plus de trente mille livres. Cet article de la rançon aiant été propoſé pluſieurs fois au Sénat, & le Sénat différant toujours de faire compter l'argent, parce que Fabius avoit fait ce Traité ſans ſa participation, enfin il prit le parti d'envoier

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Deux autres raiſons le rendent ſuſpect. *Liv.* XXII. 23. *Plut. in Fab.* 178.

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

voier ſon fils à Rome, avec ordre de vendre cette même terre que l'ennemi avoit épargnée, & racheta les priſonniers de ſes propres deniers. La plupart voulurent le rembourſer dans la ſuite, mais il ne fut pas poſſible de l'y faire conſentir.

Leger avantage de Minucius ſur Annibal. *Polyb.* III. 251. *Liv.* XXII. 24.

Nous avons déja dit qu'Annibal s'étoit emparé de Géraunium dans l'Apulie, & qu'il comptoit faire ſes magaſins dans cette place, & y établir ſes quartiers d'hiver. Il étoit actuellement campé devant les murs de cette ville, d'où il envoioit les deux tiers de ſon armée au fourrage, avec ordre à chacun d'apporter certaine meſure de blé à ceux qui étoient chargés de le ſerrer: la troiſiéme partie de ſes troupes lui ſervoit pour la garde du camp, & pour ſoutenir les fourrageurs en cas qu'ils fuſſent attaqués.

Minucius s'étoit approché d'Annibal, & avoit campé dans le territoire de Larine avec l'armée qu'il commandoit ſeul depuis que le Dictateur étoit allé à Rome. Se voiant en liberté par l'abſence de ſon Supérieur, il méditoit des projets conformes à ſon génie, tantôt de fondre ſur les fourrageurs d'Annibal répandus

çà

çà & là dans la campagne, tantôt d'attaquer ſon camp, où il ne reſtoit que le tiers de l'armée. Annibal s'aperçut bientôt que la méthode de faire la guerre avoit changé avec le Général dans le camp des ennemis. Pour lui, voiant que les Romains s'étoient approchés, il ſe contenta d'envoier le tiers de ſes ſoldats au fourrage, & retint le reſte dans ſon camp. Il étoit toujours attentif à ſon premier projet, qui étoit de ne point conſumer ſon butin, & de faire de grands amas de vivres, afin que pendant le quartier d'hiver les hommes, les bêtes de charge, les chevaux ſur tout ne manquaſſent de rien: car c'étoit ſur ſa Cavalerie qu'il fondoit principalement ſes eſpérances. AN. R. 535. AV. J. C. 217.

Annibal avoit envoié pendant la nuit quelques Numides, qui s'emparérent d'une hauteur voiſine des Romains, & qui commandoit leur camp. Ceux-ci, mépriſant le petit nombre de ces Numides, les en délogérent dès le lendemain, & s'y campérent eux-mêmes. Par ce moien, il ne reſtoit plus entre les deux camps qu'un eſpace fort médiocre. Minucius, un jour, s'étant aperçu que la plus grande partie de l'armée

AN. R. 535. AV. J.C. 217. l'armée Carthaginoiſe étoit répandue dans la campagne, détacha ſa Cavalerie & ſon Infanterie légére contre les fourrageurs, & alla lui-même avec les Légions attaquer le camp des Carthaginois. Tout ce que put faire Annibal, fut de ſe défendre. Le carnage de ſes fourrageurs fut grand. Ce ſuccès inſpira à Minucius un orgueil & une arrogance ſans bornes, & remplit ſon ame plus que jamais d'une audace pleine de témérité, qui ne connoiſſoit plus de péril, & ne lui laiſſoit voir dans les entrepriſes les plus hazardeuſes qu'une victoire aſſurée.

Le Peuple égale l'autorité de Minucius à celle du Dictateur.

La renommée, qui groſſit toujours les objets, publia dans Rome le petit avantage que Minucius avoit remporté, ſur le pié d'une grande victoire. Les lettres qu'écrivoit le Général de la Cavalerie enchériſſoient encore ſur la renommée. Pendant pluſieurs jours on ne parla que de cette affaire dans les Aſſemblées du Sénat & du Peuple : ce fut une joie qui ne peut s'exprimer. Comme juſqu'alors on n'avoit preſque rien eſpéré de cette guerre, on crut que les affaires alloient changer de face. Et d'ailleurs cet avantage fit penſer,

Polyb. III. 253. *Liv.* XXII. 25. 26. *Plut.* *pag.* 129.

penſer, que ſi juſqu'à préſent les trou- AN. R. 535. AV. J.C. 217.
pes n'avoient rien fait, ce n'étoit pas qu'elles manquaſſent de courage; mais qu'il ne faloit s'en prendre qu'à la timide circonſpection & à la prudence exceſſive du Dictateur, ſur le compte duquel on ne ménagea plus les termes.

Fabius ſeul, au milieu de la joie univerſelle du Peuple, n'ajoutoit foi ni à la renommée, ni aux lettres de Minucius; & quand même tout eût été exactement vrai, il ne craignoit point de dire qu'il appréhendoit plus pour Minucius les bons ſuccès, qu'un peu d'adverſité. On ne l'écoutoit point, & le Sénat même n'aimoit point l'entendre relever les forces de l'ennemi, raporter les défaites que la témérité & l'ignorance des Généraux précédens avoient cauſées. Il déclara cependant « que s'il demeuroit le »maître, il obligeroit Minucius de lui »rendre raiſon de ſa conduite pour »avoir combattu contre ſon ordre. »Qu'il feroit bientôt avouer aux Ro»mains qu'un bon Général comptoit »pour rien la fortune, & ne feſoit »cas que de la prudence & de la rai»ſon. Qu'il croioit mériter plus de »gloire

AN. R. 535. AV. J. C. 217. »gloire pour avoir, dans les circonſ-»tances préſentes, préſervé ſes trou-«pes de toute honte & de toute diſ-»grace, que ſi, dans d'autres tems, »il avoit tué pluſieurs milliers d'en-»nemis.»

Tous ces diſcours n'eurent aucun effet. Il ſe trouva un Tribun aſſez inſolent pour ſe déchaîner contre Fabius ſans garder aucune meſure. Il dit, «qu'il n'étoit plus poſſible de ſup-»porter ſa mauvaiſe humeur. Que non »content d'avoir empéché en perſon-»ne & ſur les lieux les avantages »qu'on auroit pu remporter ſur les »ennemis, il détruiſoit, autant qu'il »étoit en lui, ceux qu'on avoit effec-»tivement remportés en ſon abſence. »Qu'il ne tiroit la guerre en longueur, »qu'afin de reſter plus longtems en »charge, & d'être ſeul le maître à »Rome & dans l'armée. Que pour »empécher Minucius de voir l'enne-»mi, & de tenter quelque expédition »militaire, il lui avoit preſque lié les »bras, & avoit tenu les ſoldats enfer-»més dans leurs retranchemens com-»me dans une priſon. Qu'enfin, dès »que le départ du Dictateur les avoit

»mis

»mis en liberté, ils avoient marché con- AN. R. 535.
»tre les ennemis, les avoient défaits, & AV. J.C. 217.
»les avoient mis en fuite. Que pour
»toutes ces raiſons, il auroit hardiment
»propoſé d'ôter la Dictature à Fabius,
»ſi les Romains avoient eu le courage
»de leurs ancêtres. Mais, qu'attendu
»le goût du tems, peu capable d'une
»action de vigueur, il ſe contentoit d'u-
»ne demande bien modérée, qui étoit
»que l'on partageât également l'auto-
»rité entre le Dictateur & le Général
»de la Cavalerie; ſans permettre ce-
»pendant à Q. Fabius de retourner à
»l'armée, avant que d'avoir nommé un
»nouveau Conſul en la place de Fla-
»minius.

Le Dictateur ne daigna pas ſe juſti-
fier des accuſations du Tribun, mais
hauſſant la voix, il dit: «qu'il préten-
»doit que, ſans perdre inutilement le
»tems, on penſât à achever les ſacrifi-
»ces & les ſaintes cérémonies pour leſ-
»quelles on l'avoit fait venir à Rome,
»afin qu'il s'en retournât promtement
»à l'armée, pour châtier la témérité de
»Minucius, qui avoit, contre ſes or-
»dres, attaqué l'ennemi.» Il créa Con-
ſul M. Atilius Régulus: & la veille du

jour

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

jour que le peuple devoit donner ſon ſuffrage ſur la propoſition du Tribun, pour n'être pas témoin des coups qu'on alloit porter à ſon autorité en la communiquant au Général de la Cavalerie, il partit de nuit pour aller rejoindre ſon armée. Le lendemain le Peuple ſe trouva de bonne heure à l'Aſſemblée. La propoſition fut faite au Peuple par le Tribun. Mais il faloit, ſelon l'uſage, qu'il ſe trouvât quelqu'un qui parlât ſur ce ſujet, qui l'expliquât, qui le dévelopât à la multitude, avant que l'on allât aux voix. Seul, entre tous les Romains, Varron ſe chargea de l'odieuſe commiſſion d'appuïer l'entrepriſe du Tribun: nous verrons bientôt ce que c'étoit que ce Varron. La propoſition paſſa, & Fabius en reçut la nouvelle en chemin. Tout le monde, tant à la ville qu'à l'armée, amis & ennemis, regardérent ce Décret comme un affront ſanglant & une flétriſſure ignominieuſe pour le Dictateur. Lui ſeul en jugea tout différemment. Et comme autrefois un ſage répondit à quelqu'un qui lui diſoit, *ces gens-là ſe moquent de vous: & moi*, dit le Philoſophe, *je ne me tiens point moqué*, jugeant fort bien que ceux-là ſeuls

seuls sont véritablement moqués qui donnent lieu à la moquerie, & qui en sont émus & troublés : Fabius de même demeura insensible à cette prétendue injure. Il supporta l'injustice du Peuple avec la même fermeté d'ame avec laquelle il avoit souffert les invectives de ses ennemis ; &, bien persuadé qu'en partageant le commandement entre Minucius & lui on n'avoit pas partagé l'habileté dans l'art de commander, il revint dans son camp toujours victorieux des insultes de ses citoiens, comme des artifices de l'ennemi. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Fierté insolente de Minucius.

Minucius pensoit bien différemment. Il étoit déja auparavant insupportable par l'orgueil que lui inspiroit le succès, & la faveur de la multitude : mais alors, ne gardant plus aucune mesure, il se vantoit de n'être pas moins le vainqueur de Fabius, que celui d'Annibal. Il disoit avec complaisance, »Que ce fameux »Géneral unique ressource dans les dis»graces publiques, ce Dictateur seul »jugé capable de tenir tête à Annibal, »avoit vû son inférieur, son Géneral de »la Cavalerie, devenir son égal par un »*Décret* dont il n'y avoit point d'e»xemple dans toute la suite de l'histoi- *Liv.* XXII. 27. *Plut. in Fab. pag.* 179.

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

»re du Peuple Romain; & cela dans »cette même ville, où les Généraux de »la Cavalerie avoient coutume de trem»bler à la vue des haches & des faiſ»ceaux du Dictateur : tant ſon mérite, »& le bonheur attaché à ſa perſonne, »avoient paru avec éclat ! Qu'il ſui»vroit donc ſa bonne fortune, ſi le Dic»tateur s'opiniâtroit à ne point aban»donner une conduite lente & timide, »condannée des dieux & des hommes.

Les actions de Minucius répondoient à ſes diſcours. Dès le premier jour qu'il vit Fabius, il lui dit qu'il faloit déterminer comment ils uſeroient de l'autorité qu'on venoit de partager également entr'eux : & ſans attendre la réponſe du Dictateur, il donna le premier ſon avis, & déclara que ſelon lui le meilleur parti étoit de convenir que chacun à ſon tour auroit le commandement général de toutes les troupes pendant un jour, ou un plus long eſpace de tems ſi l'on vouloit. Fabius ne fut point de ce ſentiment. Il penſa »que tout ce qui ſeroit abandonné à la »témérité de ſon Collégue, ſeroit en »même tems livré à la merci de la »fortune. Il aima mieux partager les trou-

»troupes par moitié. Il avoua qu'il étoit »dans l'obligation de lui faire part du »commandement, mais non pas de le »lui céder tout entier; proteſtant qu'il »ne renonceroit jamais volontairement »& par ſon propre fait à gouverner »par la prudence les affaires publiques, »au moins ſelon la portion d'autorité »qu'il lui étoit permis de retenir, & »que puiſqu'on l'empéchoit de ſau»ver le tout, au moins il ſauveroit ce »qu'il pourroit.« Dès que le partage des troupes fut fait, Minucius voulut avoir ſon camp à part, & alla ſe poſter dans la plaine. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Les [a] deux qualités qui forment un grand Capitaine, ſont le courage & la prudence : mais elles ſont toutes voiſines de deux grands défauts, qui peuvent avoir de terribles ſuites. Car, pour l'ordinaire, la prudence par trop de précaution dégénére en crainte, & le courage par trop de hardieſſe en témérité. Nous allons voir Minucius tomber dans ce dernier défaut : mais

[a] Ac ſanè, quod difficillimum eſt, & prælio ſtrenuus erat, & bonus conſilio : quorum alterum ex providentia timorem, alterum ex audacia temeritatem plerumque afferre ſolet. *Saluſt. in bell. Jugurt.*

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

Fabius ſut toujours garder un ſage tempérament, ce qui eſt fort rare & fort difficile, également brave dans l'action, & circonſpect pour les entrepriſes, comme Salluſte le dit de Jugurtha.

Combat entre Annibal & Minucius. Celui-ci eſt battu. Fabius le ſauve. *Polyb.* III. 254. *Liv.* XXII. 28. *Plut. in Fab.* 180.

Annibal, qui ſavoit tout ce qui ſe paſſoit chez les ennemis par le moien des déſerteurs & de ſes eſpions, reſſentit une double joie du changement qui y étoit arrivé. Car la témérité de Minucius devenue libre, étoit une proie aſſurée pour lui; & la prudence de Fabius avoit perdu la moitié de ſes forces. Il y avoit entre le camp de Minucius & celui d'Annibal une éminence, dont la ſituation étoit telle, que celui qui s'en empareroit le premier devoit avoir un grand avantage ſur ſon ennemi. Annibal connoiſſoit toute l'importance de ce poſte, mais il ne ſe hâta pas de s'en ſaiſir, parce qu'il prétendoit en tirer plus de ſervice, en le laiſſant devenir une occaſion de combat. La plaine d'alentour, à la voir de loin, paroiſſoit toute unie, ſans aucun buiſſon, & entiérement découverte, & au premier coup d'œil on la jugeoit inutile pour des embu-

embuches. Mais Annibal y avoit obſervé des ravins, des coupures, & des cavités aſſez profondes pour contenir & cacher chacune juſqu'à deux cens hommes. Il y jetta la nuit cinq cens chevaux & cinq mille fantaſſins. Et de peur que cette embuſcade ne fût éventée le matin par les fourrageurs ennemis, dès la petite pointe du jour il fit occuper la colline par les armés à la légére. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Minucius croit l'occaſion belle : il envoie ſon Infanterie légére, & lui donne ordre de diſputer ce poſte avec vigueur. Il la fait ſuivre de ſa Cavalerie, & la ſuit lui-même avec ſes Légionaires. Annibal, de ſon côté, y envoie auſſi continuellement de nouvelles troupes : il les ſuivit incontinent avec la Cavalerie & le reſte de ſon armée ; & inſenſiblement ils en vinrent à une action générale. Les armés à la légére des Romains qui s'avançoient de bas en haut, furent renverſés les premiers ſur la Cavalerie qui les ſuivoit. Celle-ci fut bientôt enfoncée par la Cavalerie Carthaginoiſe beaucoup ſupérieure en nombre, & ſe retira vers le gros des Légions. L'infanterie,

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

quoiqu'entourée de gens effraiés, reſtoit ſeule intrépide : & ſi elle avoit combattu dans un poſte moins deſavantageux, & que la ruſe, du côté des ennemis, ne ſe fût pas jointe à la force, le ſuccès des jours précédens lui avoit tellement enflé le courage, qu'elle étoit en état de bien diſputer la victoire. Mais, dans ce moment, Annibal donna le ſignal à ſes troupes embuſquées, qui étant venues tout d'un coup attaquer les Légions par derriére & par les flancs y cauſérent tant de déſordre & d'effroi, qu'il ne reſta à perſonne ni aſſez de courage pour combattre, ni aucune eſpérance de ſe ſauver par la fuite.

Fabius, que ſon zêle pour le bien de l'Etat rendoit attentif à toutes les démarches de ſon Collégue, vit de ſon camp le péril où étoit expoſée l'armée de Minucius. *Je l'avois bien prévû*, dit-il : *la témérité trouve bientôt le malheur qu'elle cherche. Mais remettons les reproches à un autre tems. Courons à leur ſecours. Allons arracher des mains des ennemis la victoire, & de la bouche de nos citoiens l'aveu de leur faute.* Les fuiards, à la vûe du ſecours qu'ils reçu-

reçurent comme s'il leur fût venu du ciel, reprennent courage, & viennent se rejoindre à l'armée de Fabius qui s'avançoit en bon ordre. Les troupes vaincues, & celles qui étoient encore toutes fraîches, ne fesant plus qu'un corps, alloient fondre sur les Carthaginois, l'orsqu'Annibal fit sonner la retraite, ne dissimulant pas que s'il avoit vaincu Minucius, Fabius à son tour l'avoit vaincu lui-même; témoignage bien glorieux de la part d'un tel ennemi! Il ajouta, en plaisantant, [a] *que ce nuage, qui avoit coutume de paroître sur les hauteurs, étoit enfin tombé avec beaucoup de fracas & d'orage.* AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Après le combat, Fabius aiant ramassé les dépouilles des ennemis qui étoient restés sur le champ de bataille, rentra dans son camp, sans laisser échaper une seule parole outrageante ou fâcheuse contre son Collégue.

Il auroit manqué quelque chose à la gloire du Dictateur, si Minucius lui-même ne lui eût pas rendu hommage. Il le fit, & de la manière du Minucius reconnoit sa faute, & rentre sous l'o-

[a] Tandem eam nubem, quæ sedere in jugis montium solita sit, cum procella imbrem dedisse. *Liv.*

AN. R. 535. AV J C. 217. Obéissance du Dictateur. Liv. XXII. 29. 30. Plut. 181.

monde la plus solennelle. Dès qu'il fut rentré dans son camp après la bataille, il assembla ses soldats, & leur tint ce discours. *J'ai souvent oui dire que le premier & le plus haut degré de mérite, est de savoir prendre le bon parti par soi-même, sans avoir besoin de conseil: le second, d'être capable de suivre & d'exécuter les bons avis que l'on reçoit des autres: mais que celui qui ne sait ni commander ni obéir, doit être regardé comme un esprit du dernier rang. Puisque la nature ne nous permet point d'aspirer à la premiére gloire, tâchons de mériter au moins la seconde, & en attendant que nous sachions commander, ayons le courage d'obéir à un plus prudent que nous. Allons nous rejoindre à Fabius, & porter nos drapeaux devant sa tente. La seule occasion où je veux encore vous commander, c'est pour aller nous soumettre à ses ordres, & lui rendre tous ensemble le respect & l'obéissance que nous lui devons. Lorsque je l'aurai salué du nom de pére, qualité qu'il mérite par son rang, & par le bienfait que nous venons de recevoir de lui; vous aussi, soldats, vous saluerez comme vos patrons ceux dont les armes & la valeur vous ont sauvés*

ſauvés aujourdhui. Si ce jour ne nous apporte aucune autre gloire, au moins nous verra-t-il mériter celle de la reconnoiſſance. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Auſſitôt il ſe mit à leur tête, & marcha droit au camp du Dictateur. Fabius, & tous ceux qui étoit autour de lui, furent bien ſurpris de le voir arriver. Tout fut exécuté ſuivant le projet réglé par Minucius. Après qu'il eut fait poſer ſes drapeaux auprès du tribunal de Fabius, il commença le premier par le ſaluer comme ſon pére, & tous ſes ſoldats ſaluérent ceux du Dictateur comme leurs patrons. Alors prenant la parole: * *Grand Dictateur*, dit-il, *je viens de vous égaler à mon pére en vous donnant le méme nom: mais je vous dois plus qu'à lui. Je ne lui ſuis redevable que de ma vie: je vous la dois, & de plus celle de tous ces ſoldats qui m'environnent. Je caſſe donc & j'annulle le premier ce décret du Peuple qui étoit pour moi un*

* *Je ne puis m'empécher d'inſerer ici la harangue que Plutarque met dans la bouche de Minucius, laquelle eſt toute brillante & petille d'eſprit, au lieu que celle de Tite-Live eſt plus ſimple.* Mon Dictateur, vous avez remporté dans ce jour deux victoires bien ſignalées: par votre valeur vous avez vaincu les ennemis, & par votre prudence & votre généro-

An. R. 535. Av. J.C. 217.

fardeau plutôt qu'un honneur. Je rentre avec joie ſous votre autorité & ſous vos auſpices, & cela pour le plus grand avantage, comme je l'eſpére & le ſouhaite, tant de vous & de moi, que de vos deux armées, dont l'une doit ſon ſalut à l'autre. Je vous prie ſeulement d'oublier tout ce qui s'eſt paſſé, & de me permettre d'exercer ſous vos ordres la charge de Général de la Cavalerie, & de conſerver à ceux-ci le rang qu'ils tiennent dans les troupes.

Après ce diſcours, les ſoldats des deux armées s'embraſſérent. Les gens de Fabius reçûrent dans leurs tentes ceux de Minucius, connus ou non, avec les marques les plus ſenſibles de bienveillance & de tendreſſe. Tous devinrent amis en ce moment; & ce jour, qui avoit commencé d'une maniére

ſité vous avez vaincu votre Collégue. Par l'une de ces victoires vous nous avez ſauvés, & par l'autre vous nous avez inſtruits; & autant que ma défaite par Annibal m'a été honteuſe & funeſte, autant l'avantage que vous avez ſur moi m'a été ſalutaire & glorieux. Je vous appelle donc mon pére, n'aiant point de nom plus vénérable que je puiſſe vous donner; quoique l'obligation que je vous ai ſoit plus grande que celle que j'ai à celui qui m'a mis au monde. Car je ne lui dois que ma vie ſeule, au lieu qu'avec la mienne, je vous dois auſſi le ſalut de tous ces vaillans hommes.

niére ſi funeſte, ſe termina par une joie univerſelle. AN. R. 535. AV. J. C. 217.

Dès que la nouvelle de cette réconciliation eut été portée à Rome, & confirmée par les lettres des Généraux & des ſoldats, il n'y eut perſonne qui n'élevât juſqu'au ciel la généroſité & la ſageſſe du Dictateur. On ſentit combien la vraie ſcience de commander, & une conduite toujours judicieuſe & conſtante, l'emportoient ſur une bravoure téméraire, & ſur une folle démangeaiſon de ſe ſignaler. Annibal & les Carthaginois eſtimérent Fabius encore davantage qu'auparavant; & ils commencérent alors à s'apercevoir qu'ils feſoient la guerre en Italie, & contre les Romains. Car, dans tout le tems qui avoit précédé, ils avoient conçu un tel mépris pour ceux qui commandoient les troupes de la République, auſſi bien que pour les troupes mêmes, qu'à peine pouvoient-ils s'imaginer qu'ils fuſſent en guerre contre la même nation, dont leurs péres leur avoient laiſſé une idée ſi terrible.

Nous voions ici dans Fabius d'excellentes qualités, & d'autant plus admirables qu'elles ſont plus rares. Affron- Rares qualités de Fabius.

AR. R. 535. AV. J. C. 217.

ter dans les combats les plus grands dangers & la mort même, c'eſt un grand effort de vertu, ordinaire néanmoins. Mais ſouffrir patiemment les reproches les plus injurieux & les moins mérités, voir ſa réputation déchirée avec autant d'inſolence que d'injuſtice par un Officier ſubalterne & dépendant, s'expoſer à un décri général pour garder une conduite ſeule capable de ſauver l'Etat, voir enfin les ſervices les plus importans paiés de la plus dure ingratitude par un peuple entier, & ne point s'écarter néanmoins ni de ſon plan ni de ſon devoir au milieu de tant & de ſi ſenſibles ſujets de mécontentement; il faut avouer que c'eſt l'effet d'une force, d'une conſtance, & d'une nobleſſe de ſentimens beaucoup au deſſus du commun. L'amour de la vertu eſt, dans la plupart des hommes, ſi languiſſant & ſi foible, qu'elle ne ſauroit preſque ſe ſoutenir, ſi elle n'eſt portée par l'approbation & l'eſtime des hommes. Combien [a] ce généreux mépris de la gloire eſt-il devenu glorieux pour Fabius, & avec quelle uſure ne lui a-t-il pas rendu ce qu'il paroiſſoit avoir

[a] Adeo ſpreta in tempore gloria cum fœnore redit! *Liv.*

avoir perdu & sacrifié pour le bien public ? AN. R. 535. AV. J.C. 217.

C'est [a] cet amour du bien public qui étoit l'ame de toutes ses actions, & qui lui inspira toujours cette fermeté & cette constance inébranlable pour le service de la patrie, contre laquelle il ne se permit jamais le moindre ressentiment, quelque injure qu'il en reçût.

A ces excellentes qualités, Fabius en ajoute une autre, non moins estimable, ni moins rare, qui est de résister aux doux & puissans attraits de la vengeance, devenus si naturels à l'homme depuis sa corruption. Non seulement il ne lui échape aucun mot d'indignation & d'insulte contre un ennemi qui l'a si cruellement outragé, mais pouvant, peu de tems après, le laisser périr dans une action où il s'est engagé par sa témérité, il vole à son secours, le tire du péril, reçoit sa soumission, & lui rend son amitié, sans lui faire sentir par le plus léger

[a] [Est] illa pietatis constantia admirabilis, quam Q. Fabius Maximus infatigabilem patriæ præstitit... Compluribus injuriis lacessitus, in eodem animi habitu permansit, nec unquam sibi reip. permisit irasci, tam perseverans in amore civium fuit. *Val. Max.* III. 8.

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

ger reproche ſon tort & ſon injuſtice.

Sageſſe de la conduite de Fabius à l'egard d'Annibal.

La conduite que garde ici Fabius à l'égard d'Annibal, ne ſongeant qu'à rendre inſenſiblement la confiance aux armées Romaines découragées par les défaites précédentes; qu'à amortir l'ardeur impétueuſe du jeune vainqueur qu'il avoit en tête par des délais affectés; à miner peu à peu & à conſumer ſes forces, en ne ceſſant de harceler ſes troupes; à le mettre hors d'état & de ravager les terres des Alliés, & de le forcer malgré lui à une action déciſive: cette conduite, dis-je, a toujours été regardée comme l'effet d'une prudence conſommée, & d'une connoiſſance parfaite des régles de l'art militaire. Elle [a] valut à Fabius le glorieux titre de *ſage Temporiſeur*, qui par ſes délais avoit ſauvé l'Etat: titre qui lui a fait plus d'honneur que toutes les victoires qu'il auroit pu remporter. Quel courage, en effet, & quelle grandeur d'ame ne faloit-il point, pour ſe mettre au deſſus des rumeurs & des reproches de toute une armée, & de preſque tout le peu-

[a] Quintus Maximus & bella gerebat ut adoleſcens, cùm planè eſſet grandis; & Annibalem juveniliter exultantem patientia ſua molliebat: de quo præclarè familiaris noſter

peuple ; & pour n'avoir en vûe que le ſalut de la patrie ? C'eſt ce qu'Ennius, Poéte preſque contemporain, a ſi bien exprimé par des vers connus de tout le monde. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Comme c'eſt ſous la Dictature de Fabius, laquelle va bientôt finir, qu'arriva un changement de monnoye aſſez conſidérable, j'ai cru devoir traiter ici cette matiére en peu de mots.

Digreſſion ſur les changemens de monnoie arrivés à Rome.

ROME d'abord, comme nous l'avons marqué ailleurs, n'emploioit pour monnoie que des maſſes d'airain plus ou moins peſantes, qui n'étoient point d'une figure arrétée & fixe, & qui n'avoient aucune empreinte. Le Roi Servius Tullius fit des As d'une livre, & c'eſt ce qu'on appelloit *æs grave*, dont il eſt parlé ſi ſouvent dans les Auteurs. Ces As ſe peſoient & ne ſe comptoient point. Il les fit marquer de *Plin.* XXXIII. 3.

Ennius : (*C'eſt Caton l'ancien qui parle*)
Unus homo nobis cunctando reſtituit rem.
Non ponebat enim rumores ante ſalutem.
Ergo magiſque magiſque viri nunc gloria claret.
Cic. de ſenect. n. 10.

AN R. 535. AV. J.C. 217.

de la figure de quelque bête, (*pecudum*) comme d'un bœuf, d'une brebi, d'un porc, ce qui leur donna le nom de *pecunia*. On partagea ces As en pluſieurs piéces qui peſoient moins : *ſemiſſes*, la moitié ; *trientes*, le tiers ; *quadrantes*, le quart. On n'emploia que de la monnoie d'airain juſqu'au Conſulat de C. Fabius & de Q. Ogulnius, c'eſt-à-dire juſqu'à l'an de Rome 483. cinq ans avant la premiére guerre Punique.

Rome pour lors, devenue plus puiſſante, & maitreſſe de preſque toute l'Italie par la défaite de Pyrrhus & des Tarentins, commença à battre de la monnoye d'argent : ſavoir des deniers, des quinaires qui furent depuis appellés *victoriati*, des ſeſterces. Les deniers valoient dix as ou dix livres d'airain ; les quinaires, cinq ; les ſeſterces, deux & demi. On voit par là combien, dans ces premiers tems, l'argent étoit rare, & juſqu'où montoit ſon prix. Selon Budé & Gronove, cent deniers conſtituoient, à peu de choſe près, la livre d'argent. Le denier équivaloit à dix As ou dix livres d'airain. Par conſéquent chaque livre

livre d'argent équivaloit à mille As ou mille livres d'airain. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Peu de tems après, c'eſt-à-dire pendant la premiére guerre Punique, la diſette où la République ſe trouva, fit que les As furent réduits du poids d'une livre ou de douze onces, à celui de deux onces, *ſextantarium pondus*, en conſervant toujours la même valeur. Cette nouvelle monnoie d'airain, eut auſſi une nouvelle empreinte, ſavoir d'une part Janus à deux viſages, & de l'autre une proue de navire. *Plin. ibid.*

Dans la ſeconde guerre Punique, ſous la Dictature de Fabius, l'an de Rome 535, le poids de l'As diminua encore de la moitié, & fut réduit à une ſeule once. Sa proportion avec l'argent fut alors changée, & le denier valut ſeize As. Pline [a] marque que le denier ne fut compté dans la paie des gens de guerre, que ſur le pié de dix As: c'eſt à-dire qu'en emploiant toujours le nom de denier pour exprimer la paye du ſoldat, on ne lui donnoit pour-

[a] In militari tamen ſtipendio ſemper denarius pro decem aſſibus datus. *Plin. ibid.*

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

pourtant que dix [a] As, & non pas ſeize. Auſſi les ſéditieux demandent-ils le denier pour leur paie.

Enfin le poids de l'As fut encore diminué de la moitié, & réduit à une demie once. La Loi qui ordonna ce changement, appellée dans Pline *Lex Papiria*, nous apprend le nom de l'Auteur, mais on ne ſait pas en quel tems préciſément il vivoit. Quoique le poids de l'As fût alors moindre de la moitié que du tems de la ſeconde guerre Punique, il conſerva pourtant toujours la même proportion avec l'argent.

§. II.

Le Conſul Servilius, après une courte expédition dans l'Afrique, revient en Italie pour prendre le commandement des troupes de terre. Les deux Conſuls ſuivent le plan de Fabius. Les Députés de Naples offrent un préſent aux Romains. Eſpion & eſclaves punis. Ambaſſades envoiées en différens lieux. On ſe prépare à l'élection des Conſuls. Naiſſance & caractére de Varron. Diſcours

[a] Denis in diem aſſibus animam & corpus æſtimari. *Tacit. Annal.* l. 17.

cours d'un Tribun en ſa faveur. Il eſt nommé Conſul. On lui donne pour Collégue Paul Emile. Nomination des Préteurs. Nombre des troupes. Il arrive à Rome des Ambaſſadeurs du Roi Hiéron avec des préſens. Diſcours préſomptueux du Conſul Varron. Diſcours ſenſé de Paul Emile. Le Sénat l'exhorte à donner un combat déciſif. Beau diſcours de Fabius à Paul Emile. Réponſe de celui-ci. Harangue de Paul Emile aux troupes. Ruſe d'Annibal découverte. Extrême embarras où la diſette le réduit. Allarme de Rome ſur le combat qui eſt près de ſe livrer. Diviſion & diſpute entre les deux Conſuls. Varron ſe détermine à donner le combat, contre l'avis de ſon Collégue. Harangue d'Annibal à ſes troupes. Fameuſe bataille de Cannes. Défaite des Romains. Mort de Paul Emile Réflexion ſur le refus que fait Annibal d'aller attaquer Rome. Les Carthaginois dépouillent les morts ſur le champ de bataille. Annibal ſe rend maître des deux camps. Généroſité d'une Dame de Canouſe à l'égard des Romains. Le jeune Scipion étouſe une dangereuſe conſpiration. Quatre mille Romains ſe re-

retirent à Venouſe. Le Conſul Varron s'y rend.

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Le Conſul Servilius, après une courte expédition dans l'Afrique, reprend le commandement des troupes de terre.

PENDANT que les choſes que nous venons de raporter ſe paſſoient en Italie, le Conſul Cn. Servilius, après avoir cotoié avec une flote de ſix-vingts galéres les Iſles de Sardaigne & de Corſe, & reçu des otages de l'une & de l'autre, paſſa en Afrique, où il remporta d'abord quelques avantages. Mais un échec, qui ſuivit de près, l'obligea de repaſſer en Sicile. Lorſqu'il fut arrivé à Lilybée, il laiſſa ſa flote au Préteur T. Otacilius, qui chargea P. Sura ſon Lieutenant de la remener à Rome. Pour lui, il traverſa toute la Sicile par terre, & paſſa enſuite en Italie par le détroit de Meſſine. Ce fut là qu'il reçut de Fabius des lettres, par leſquelles, après avoir paſſé près de ſix mois dans la Dictature, il le rappelloit, pour venir prendre avec ſon Collégue M. Atilius le commandement des troupes.

Liv. XXII. 31.

Les deux Conſuls ſuivent le plan de Fabius.

Les deux Conſuls s'étant mis à la tête, l'un de l'armée de Fabius, l'autre de celle de Minucius, ſe fortifiérent de bonne heure dans les quartiers où ils devoient paſſer l'hiver, (car on étoit alors ſur la fin de l'autonne,) & firent depuis

Liv. XXII. 32.

la

guerre avec beaucoup de concert & union, ſuivant en tout la méthode & plan de Fabius. Lorſqu'Annibal ſortoit pour aller chercher des vivres & du fourrage, ils l'attaquoient toujours à leur avantage, tombant ſur ceux des ennemis qui s'écartoient, mais évitant avec ſoin les actions générales, qu'Annibal recherchoit avec tout l'empreſſement poſſible. Par cette conduite le Géneral Carthaginois fut réduit à une telle diſette, que s'il n'avoit craint qu'on ne lui reprochât d'avoir pris la fuite, il ſeroit ſur le champ paſſé dans la Gaule, aiant abſolument perdu l'eſpérance de faire ſubſiſter ſes troupes dans le pays où il étoit, ſi les Conſuls de l'année ſuivante imitoient la conduite de ceux-ci. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

L'hiver aiant fait ceſſer les hoſtilités de part & d'autre, les deux armées ſe tenoient en repos aux environs de Géraunium dans l'Apouille, lorſque les Députés de Naples arrivérent à Rome. Aiant eu permiſſion d'entrer dans le Sénat, ils y portérent quarante coupes d'or d'un poids conſidérable. Le Chef de l'Ambaſſade dit, »Qu'il comprenoit aiſément »que le tréſor de la République pouvoit »s'épuiſer par les dépenſes que la guerre

»en

Les Députés de Naples offrent un préſent aux Romains. *Liv.* XXII. 32.

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

»entraînoit après elle. Que les Napo»litains n'ignoroient pas que le Peuple »Romain combattoit pour la conſer»vation des villes & des campagnes »de l'Italie, autant que pour Rome »qui en étoit la capitale. Que pour »cette raiſon ils avoient cru qu'il »étoit juſte & raiſonnable de l'aider »des tréſors que leurs ancêtres leur »avoient laiſſés pour être l'ornement »de leurs temples dans la proſpérité, »& une reſſource pour eux-mêmes »dans la mauvaiſe fortune. Qu'ils »étoient dans la diſpoſition de lui »accorder tous les autres ſecours dont »on les croiroit capables. Que le plus »grand plaiſir que le Peuple Romain »pût leur faire, c'étoit de regarder »tout ce qui appartenoit aux Napo»litains comme ſon bien propre, & »de les honorer au point de vouloir »bien recevoir d'eux un préſent beau»coup moins conſidérable par ſa pro»pre valeur, que par la bonne volon»té de ceux qui l'offroient.« On remercia les Ambaſſadeurs de leur généroſité & de leur attention: mais on ſe contenta d'accepter la plus légére des quarante coupes.

Dans

Dans ce même tems, on découvrit à Rome un eſpion Carthaginois qui y étoit demeuré caché depuis deux ans. On le renvoia, après lui avoir coupé les mains. On y pendit auſſi vingt-cinq eſclaves, qui avoient formé une conſpiration dans le champ de Mars. On donna la liberté au dénonciateur, & une ſomme en monnoie de cuivre qui ſe montoit à mille livres. AN. R. 535. AV. J.C. 217. Eſpion & eſclaves punis. *Liv.* 33.

On envoia des Ambaſſadeurs à Philippe Roi de Macédoine, pour lui demander qu'il livrât au Peuple Romain Démétrius de Pharos, qui s'étoit retiré dans ſes Etats après avoir été vaincu. Une autre Ambaſſade fut chargée de paſſer chez les Liguriens, pour ſe plaindre de ce qu'ils avoient fourni aux Carthaginois des vivres & des troupes: & en même tems pour examiner de plus près ce qui ſe paſſoit parmi les Boïens & les Inſubriens. Enfin on en envoia une troiſiéme à Pinée Roi d'Illyrie, pour lui demander le paiement du tribut qu'il devoit, ou des otages, s'il n'étoit pas en état de paier à l'échéance. Tous ces ſoins particuliers marquent comment le Sénat, pour tout ce qui regardoit les intérêts de la Répu- Ambaſſadeurs envoiés en différens lieux. *Ibid.*

bli

An. R. 535. Av. J.C. 217.

blique, portoit ſon attention juſqu'aux pays les plus éloignés, malgré l'ennemi qui les preſſoit ſi vivement dans le cœur même de l'Etat.

On procéde à lection de nouveaux Conſuls. *Polyb.* III 255. *Liv.* XXII. 34.

L'important étoit de faire choix de Conſuls capables de tenir tête à Annibal. Nous avons vû que la ſage lenteur de Fábius avoit donné aux Romains le tems de reſpirer, & de ſe remettre un peu de tant de diſgraces arrivées coup ſur coup. L'effet en fut ſi ſenſible, qu'Annibal, à la fin de la ſeconde année de la guerre, tout vainqueur qu'il étoit, n'aiant néanmoins ni ville, ni poſte, ni pays ami, ſe trouvoit extrêmement embarraſſé. Il ne s'agiſſoit que de continuer la guerre ſur le même plan, pour achever de le déſeſpérer, & même de le détruire. La choſe étoit viſible, & devoit fraper les moins clairvoians. Mais quand il plait à Dieu d'aveugler un peuple, il ne fait plus d'uſage de ſes lumiéres & de ſa prudence. Il faloit aux Romains un coup encore plus violent que tous ceux qu'ils avoient éprouvés juſqu'alors, pour les rendre tout-à-fait ſages.

Naiſſance & caractére de Varron.

Le principal inſtrument de cette diſgrace complette, qui, en les réduiſant

duiſant aux abois, les obligea malgré eux de ſuivre une conduite plus prudente, fut C. Térentius Varron. Cet homme, d'une naiſſance tout-à-fait baſſe, fils d'un boucher, & qui lui-même avoit exercé ſous ſon pére les miniſtéres les plus vils de cette profeſſion, ſe trouvant un bien aſſez conſidérable, oſa aſpirer à une plus haute fortune. Il s'attacha au Barreau, & aux Aſſemblées du Peuple, & à force de prendre le parti & de plaider les cauſes des plus vils Citoiens contre les premiers de la République, dont il attaquoit en même tems la fortune & la réputation, il vint à bout de ſe faire connoitre, & ſe fraia un chemin aux charges de la République. Il obtint ſucceſſivement la Queſture, les deux Edilités, la Préture. Reſtoit le Conſulat. Il ſe préſenta une occaſion favorable pour un homme comme lui de s'en applanir les voies. Ce fut lorſqu'il s'agit d'égaler Minucius Général de la Cavalerie à Fabius ſon Dictateur. Nous avons vû que Varron ſeul eut l'impudence d'appuier une ſi injuſte & ſi pernicieuſe propoſition. Par là il ſut profiter habilement de la haine qu'on portoit au Dictateur pour ga- AN. R. 535. AV. J.C 217. *Liv.* XXII. 26

An. R. 535. Av. J.C. 217.

gner la faveur du Peuple, auprès duquel il eut tout le mérite du Décret qui fut rendu alors. Il ne manqua pas l'année ſuivante, qui eſt celle dont nous parlons, de demander le Conſulat comme la juſte récompenſe d'un ſi grand ſervice.

C'eſt la marque d'un gouvernement peu ſage, & la cauſe la plus ordinaire des mauvais ſuccès qui arrivent dans un Etat, [a] lorſque dans le choix des Généraux & des Commandans, on ne met aucune différence entre les bons & les mauvais ſujets, & que la faveur & la brigue enlévent les récompenſes qui ſont dûes au mérite. Cette vérité paroitra ici dans tout ſon jour à l'égard de Varron.

Diſcours d'un Tribun en faveur de Varron. *Liv.* XXII. 34. 35.

Le Peuple lui étoit très-favorable. Les Sénateurs s'oppoſérent à ſa demande de tout leur pouvoir, ne voulant point que des gens de la lie du peuple s'accoutumaſſent à devenir leurs égaux, en ſe déclarant leurs ennemis. Varron avoit parmi les Tribuns du Peuple un parent. Celui-ci, pour rendre la perſonne de ſon Candidat plus agréable, travail-

a Inter bonos & malos diſcrimen nullum: omnia virtutis præmia ambitio poſſidet. *Salluſt. in bell. Catil.*

vailloit, par ſes diſcours ſéditieux, à rendre toute la Nobleſſe odieuſe au Peuple. Il diſoit „ que c'étoient les No- „ bles qui, deſirant la guerre depuis „ pluſieurs années, avoient fait venir „ Annibal en Italie: & que, non contens „ de cela, ils la traînoient exprès & par „ fraude en longueur, quoiqu'il fût „ aiſé de la terminer tout d'un coup. „ Que c'étoit un complot fait entr'eux „ tous; & qu'on ne verroit jamais la „ fin de la guerre, juſqu'à ce qu'on eût „ fait un Conſul vraiment Plébéïen, „ c'eſt-à-dire un homme * nouveau. „ Car, ajoutoit-il, les Plébéïens deve- „ nus nobles, ſont initiés aux mêmes „ myſtéres; & ils ont commencé à mé- „ priſer le Peuple, depuis qu'ils ont „ ceſſé d'être mépriſés par les Patriciens. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Ces diſcours firent tant d'impreſ- ſion, que quoique Varron eût cinq Compétiteurs, dont trois étoient Patriciens, deux de familles Plébeïennes, mais illuſtrées depuis lontems par des charges, on le créa ſeul Conſul, afin qu'il préſidât aux Aſſemblées dans Varron eſt nommé Conſul.

* *On appelloit homme nouveau celui dont les ancêtres n'avoient jamais poſſédé de charges Curules, ce qui conſtituoit chez les Romains la Nobleſſe, qui ſe diviſoit en Patricienne & Plébeïenne.*

AN. R. 535. AV. J. C. 217. lesquelles on lui donneroit un Collégue.

On lui donne pour Collégue Paul Emile.

La Nobleſſe jetta alors les yeux ſur Paul Emile, qui avoit été Conſul avec M. Livius l'année qui précéda la ſeconde guerre Punique. Nous avons déja raporté qu'au ſortir du Conſulat, ils avoient été tous deux accuſés devant le Peuple, comme aiant détourné une partie du butin qu'ils avoient fait à la guerre. Livius avoit été condanné : Paul Emile n'avoit échapé qu'à grande peine. Encore extrêmement aigri contre le Peuple, à qui il ne pouvoit pardonner un ſi grand affront, il avoit une grande répugnance à entrer de nouveau dans les charges. On le força néanmoins de ſe vaincre, & tous les autres Candidats s'étant déſiſté, il fut donné pour Antagoniſte à Varron, plutôt que pour Collégue.

AN. R. 536. AV. J. C. 216.

C. TERENTIUS VARRO.

L. ÆMILIUS PAULUS II.

Nomination des Préteurs.

Liv. XXII. 35. *Polyb.* III. 256.

Les Conſuls étant choiſis, on nomma quatre Préteurs ſelon l'uſage de ces tems-là, Manius Pomponius Mathon, P. Furius Philus, M. Claudius Marcellus, & L. Poſtumius Albinus : les deux premiers reſtérent dans la vil-

ville pour y rendre la juſtice. Marcellus eut pour département la Sicile, & Poſtumius la Gaule. Il eſt remarquable que ces quatre Préteurs avoient déja géré cette charge, & les deux derniers même avoient été Conſuls. De tous les Magiſtrats de cette année, il n'y avoit que Varron qui exerçat pour la premiére fois la charge dont il étoit revêtu. On eut ſoin de faire paſſer des ravitaillemens à la flote qui hivernoit à Lilybée, & l'on embarqua pour l'Eſpagne toutes les munitions néceſſaires aux armées que les deux Scipions y commandoient. Enfin l'on donna tous ſes ſoins aux préparatifs de la campagne où l'on alloit entrer. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Les armées furent beaucoup plus nombreuſes qu'elles n'avoient jamais été. Les Romains ne levoient ordinairement que quatre Légions, dont chacune étoit de quatre mille hommes d'Infanterie, & de trois cens chevaux. Les Latins fourniſſoient pareil nombre d'Infanterie, & le double de Cavalerie. On donnoit à chaque Conſul la moitié de ces troupes Alliées, & deux Légions. Pour l'ordinaire, ils feſoient la guerre ſéparément. Ici on leva huit Légions Romaines, compo- Nombre des troupes. *Polyb.* III. 257. *Liv.* XXII. 36.

An. R. 536. Av. J.C. 216. fées chacune de cinq mille hommes de pié & de trois cens chevaux, avec pareil nombre de Fantaſſins des Alliés, & le double de Cavaliers; ce qui feſoit en tout quatre-vingts ſept mille deux cens hommes.

Il vint des Ambaſſadeurs de Pæſtum, qui apportoient à Rome pluſieurs coupes d'or. On en uſa à leur égard comme on avoit fait à l'égard des Napolitains. On les remercia de leur bonne volonté, mais on n'accepta pas leur préſent.

Il arrive à Rome des Ambaſſadeurs du Roi Hiéron avec des préſens.

Vers le même tems, il entra dans le port d'Oſtie une flote chargée de proviſions, que le Roi Hiéron envoioit aux Romains ſes Alliés. Les Ambaſſadeurs de ce Prince aiant été introduits dans le Sénat, aſſurérent „ que „ le Roi leur maître n'auroit pas été „ plus affligé d'aucune perte qu'il eût „ pu faire lui-même, qu'il l'avoit été „ de la mort du Conſul Flaminius, „ & de la défaite de ſon armée. „ Qu'ainſi, quoiqu'il fût bien perſua- „ dé que la grandeur d'ame du Peu- „ ple Romain étoit encore plus ad- „ mirable dans la mauvaiſe fortune „ que dans la bonne, il avoit cru de- „ voir lui envoier tous les ſecours „ que

Liv. XXII. 37.

„ que de bons & de fidéles Alliés ont An. R. 536. Av. J.C. 216.
„ coutume de donner à leurs amis
„ pendant la guerre ; & qu'il prioit le
„ Sénat de vouloir bien les accepter.
„ Que premiérement il donnoit à la
„ République, comme un préſage
„ heureux de l'avenir, une victoire
„ d'or, peſant trois cens vingt livres :
„ qu'il les prioit de la recevoir, &
„ ſouhaitoit qu'ils la conſervaſſent
„ éternellement. Qu'ils avoient ap-
„ porté dans leurs galéres cent mille
„ * boiſſeaux de froment, & deux
„ cens mille d'orge, afin que les Ro-
„ mains ne manquaſſent point de vi-
„ vres ; & que leur maître en feroit
„ encore voiturer la quantité qu'ils
„ voudroient, & où ils l'ordonne-
„ roient. Qu'Hiéron ſavoit que la Ré-
„ publique n'emploioit point dans ſes
„ armées d'autres ſoldats que des Ro-
„ mains, & des Alliés du nom La-
„ tin. Mais que, comme il avoit vû
„ dans leur camp des troupes auxi-
„ liaires de ſoldats étrangers légére-
„ ment armés, il leur avoit envoié
„ mille armés à la légére tant archers
„ que frondeurs, que les Romains

* *Le boiſſeau des Romains valoit plus des trois quarts du nôtre.*

AN. R. 536. AV. J. C. 216. „ pourroient oppoſer aux Baléares, „ aux Maures, & aux autres Nations „ qui lancent des traits. Ils ajoutoient „ à ces préſens un conſeil ſalutaire, „ qui étoit d'ordonner au Préteur de „ Sicile de paſſer en Afrique avec ſa „ flote, afin que les ennemis aiant „ auſſi la guerre dans leur pays, fuſ- „ ſent moins en état d'envoier de nou- „ velles troupes à Annibal. „

Le Sénat répondit à ces Ambaſſadeurs, „ Que le Roi Hiéron étoit „ conſidéré à Rome comme un bon „ ami & un fidéle allié. Que depuis „ qu'il s'étoit uni avec les Romains, „ il leur avoit donné en toute occa- „ ſion des preuves d'une amitié ſincé- „ re, & d'une généroſité vraiment „ Roiale, auxquelles ils étoient ſen- „ ſibles comme ils le devoient. Que „ le Peuple Romain avoit refuſé l'or „ qui lui avoit été offert par quelques „ villes, & s'étoit contenté de leur „ bonne volonté. Qu'ils acceptoient „ la victoire envoiée par Hiéron com- „ me un bon augure; qu'ils lui deſ- „ tinoient pour demeure le Capito- „ le, c'eſt-à-dire, le temple de Ju- „ piter; & qu'ils eſpéroient qu'elle y „ demeureroit toujours, pour leur

„ être

„ être favorable dans toutes leurs en- An. R.
„ trepriſes. " On donna aux Conſuls 536.
les proviſions arrivées de Sicile, avec Av. J. C.
les archers & frondeurs qui étoient ve- 216.
nus par la même voie. On ajouta vingt-cinq galéres à la flote que T. Otacilius commandoit en Sicile, & on lui permit de paſſer en Afrique, s'il jugeöit que le bien de la République le demandât.

Les Conſuls, après avoir fait à Rome les levées dont nous avons parlé, reſtérent encore quelques jours dans la ville, en attendant le ſecours des Latins. Pendant cet intervalle, Varron tint pluſieurs Aſſemblées du Peuple, où il parla toujours avec le même eſprit de témérité & d'arrogance, " accu- 38.
„ ſant les Nobles d'avoir attiré la guer-
„ re dans l'Italie, & aſſurant qu'elle y
„ dureroit toujours tant que les Gé-
„ néraux de la trempe & du caractére
„ de Fabius auroient le commande-
„ ment. Que pour lui, il la termine-
„ roit dès le premier jour qu'il verroit
„ l'ennemi. " Paul Emile, ſon Collégue, ne harangua le Peuple qu'une ſeule fois, qui fut la veille de ſon départ, & n'en fut pas écouté favorablement, parce qu'il aima mieux lui di-

Diſcours préſomptueux du Conſul Varron. *Liv. XXII.*

Diſcours ſenſé de Paul Emile.

AN. R. 536. AV. J. C. 216. re la vérité, que de le flater. Il parla de Varron avec beaucoup de ménagement & de retenue, ſi ce n'eſt qu'il avoua, " „ Qu'il avoit peine à concevoir com- „ ment un Général, avant que de con- „ noitre ſes troupes, celles des enne- „ mis, la ſituation des lieux, & la na- „ ture du pays, étant encore au milieu „ de Rome, pouvoit ſavoir de ſi loin „ ce qu'il lui conviendroit de faire „ quand il ſeroit à la tête de ſon ar- „ mée, & marquer même par avance „ le jour auquel il livreroit bataille. „ Que [a] pour lui il ſavoit que c'étoit „ aux circonſtances des tems & des „ lieux à déterminer les réſolutions „ des hommes, & non pas aux hom- „ mes de prétendre arranger par leurs „ réſolutions ces circonſtances qui „ n'en dépendent point. Qu'ainſi il ne „ ſe hâteroit point de prendre avant „ le tems des délibérations prématu- „ rées. Qu'il ſouhaitoit que les entre- „ priſes qui ſeroient conduites & or- „ données par la prudence, euſſent un „ heureux ſuccès. Que la témérité, ou- „ tre qu'elle ne convenoit point à des „ per-

[a] Se, quæ conſilia magis res dent hominibus, quàm homines rebus, ea ante tempus immatura non præcepturum. *Liv.*

„ perſonnes raiſonnables, avoit mê- An. R. 535. Av. J.C. 216.
„ me juſqu'ici été malheureuſe.

Le Sénat fit obſerver à Paul Emile de quelle importance pouvoit être pour la République le bon ou le mauvais ſuccès de cette campagne. On l'exhorta à prendre bien ſon tems pour une action déciſive, & à s'y conduire avec cette valeur & cette prudence qu'on admiroit en lui, en un mot d'une maniére digne du nom Romain. Ce diſcours du Sénat, & encore plus les préparatifs extraordinaires qu'on avoit faits pour cette campagne, marquent clairement que le Sénat même deſiroit qu'elle mît fin à la guerre. On ne met point ſur pié quatre-vingts mille hommes & plus pour la traîner en longueur, & pour demeurer ſans action.

Le Sénat exhorte Paul Emile à donner un combat déciſif.

Il étoit aiſé de juger que Paul Emile étoit diſpoſé par lui-même à préférer le parti le plus ſûr au plus ſpécieux. Cependant Fabius, plein de zéle pour le ſalut de la patrie, & mécontent peut-être du deſir trop marqué que témoignoit le Sénat qu'on en vînt à une bataille, voulut avoir avec Paul Emile un entretien particulier pour l'affermir encore dans ſes bonnes réſolutions, & il lui parla en ces termes, lorſqu'il étoit

Beau diſcours de Fabius à Paul Emile. *Liv.* XXII. 59. *Plut. in Fab.* 182.

AN. R. 536. AV. J.C. 216. sur le point de partir. *Si vous aviez un Collégue qui vous reſſemblât, ce qui ſeroit le plus à ſouhaiter, ou que vous reſſemblaſſiez vous-même à votre Collégue, il ſeroit bien inutile que je vous parlaſſe. Car deux bons Conſuls n'auroient pas beſoin de mes avis pour prendre en tout le parti le plus avantageux à la République; & deux mauvais Généraux, loin de ſuivre mes conſeils, ne prendroient pas même la peine de les écouter. Mais connoiſſant la différence qu'il y a entre vous & Varron, c'eſt à vous ſeul que je m'adreſſe; & je crains bien même, quelque bon citoien & quelque habile capitaine que vous ſoyez, que ce ne ſoit en vain que vous travaillerez à ſoutenir la République, pendant qu'elle eſt ſi mal appuiée de l'autre part. Les bons partis, comme les mauvais, auront le ſoutien de l'autorité Conſulaire. Car ne vous y trompez pas, Paul Emile. Vous devez vous attendre à ne pas moins trouver d'obſtacle dans la perſonne de Varron votre Collégue, que dans celle d'Annibal votre ennemi; & je ne ſai ſi le premier ne ſera pas plus redoutable pour vous que le ſecond. Vous n'aurez affaire à l'un que ſur le champ de bataille, à l'autre en tout tems, & en tout lieu. Contre Annibal, vous trouverez du ſecours*

cours dans vos Légions : Varron vous attaquera par vos ſoldats même. Nous ſavons ce que l'imprudence de Flaminius a couté à la République. Si Varron exécute ſon plan, & qu'il combatte dès qu'il verra l'ennemi, ou je ſuis un ignorant dans l'art militaire, & ne connois ni Annibal ni les Carthaginois ; ou il y aura bientôt dans l'Italie un lieu plus célébre par notre défaite que le Lac de Traſiméne. Je puis aſſurer, ſans craindre qu'on ait lieu de me ſoupçonner de vaine gloire, que le ſeul moien de réuſſir contre Annibal, c'eſt de ſuivre la méthode que j'ai obſervée en feſant la guerre contre lui. Et [a] *je ne prétens pas qu'on en juge par l'événement, (c'eſt le maître des perſonnes peu ſenſées) mais par la raiſon qui eſt toujours la même tant que les choſes ne changent point. Nous feſons la guerre au milieu de l'Italie, dans le ſein même de notre patrie. De toutes parts nous ſommes environnés de nos citoiens & de nos Alliés. Ils nous aident d'hommes & de chevaux, d'armes & de vivres, & ils continueront certainement de le faire : nous avons trop*

AN. R. 536. AV. J.C. 216.

a Nec eventus modò hoc docet, (ſtultorum iſte magiſter eſt) ſed eadem ratio quæ fuit, futuraque, donec eædem res manebunt, immutabilis eſt. *Liv.*

AN. R. 536. AV. J.C. 216.

trop de témoignages de leur zéle & de leur fidélité, pour en pouvoir douter. Nous devenons de jour à autre plus forts, plus prudens, plus conſtans, plus habiles. Annibal, au contraire, ſe trouve dans un pays étranger & ennemi, ſéparé du ſien par un long eſpace de terres & de mers. Il eſt en guerre avec tout ce qui l'environne : éloigné de ſa patrie, il ne trouve la paix ni ſur terre, ni ſur mer. Il n'a point de ville qui le reçoive dans ſes murs, point de fonds ſur lequel il puiſſe compter. Il vit au jour le jour de ce qu'il pille dans les campagnes. A peine a-t-il conſervé le tiers des troupes avec leſquelles il a paſſé l'Ebre. La faim en a plus fait périr que le fer : & il ne ſait plus comment faire ſubſiſter le peu qui lui reſte. Peut-on donc douter qu'en temporiſant nous ne ruinions un ennemi qui s'affoiblit de jour en jour, & à qui l'on n'envoie ni troupes, ni vivres, ni argent. Combien y a-t-il qu'il tourne autour des murs de Géraunium, & qu'il défend ce miſérable chateau de l'Apulie, comme ſi c'étoient les murailles de Carthage ? Mais, pour ne pas vous propoſer mon exemple ſeul, voiez comme les derniers Conſuls, Atilius & Servilius, ont éludé tous ſes efforts en ſe tenant ſur

la

la défenſive. C'eſt le ſeul moien, Paul Emile, que vous ayez de ſauver la République. Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que, pour le mettre en uſage, vous trouverez plus de difficultés de la part de vos citoiens, que de celle de vos ennemis. Les Romains voudront la même choſe que les Carthaginois, & Varron ſera dans les mêmes ſentimens qu'Annibal. Il faut a *que vous réſiſtiez ſeul à deux Généraux; & vous en viendrez à bout, ſi vous ſavez mépriſer les diſcours & les opinions des hommes; ſi vous ne vous laiſſez ni éblouir par la vaine gloire de votre Collégue, ni effraier par l'infamie prétendue dont on tâchera de vous noircir. On dit ordinairement que la vérité peut bien ſouffrir quelques éclipſes, mais que jamais elle ne s'éteint totalement. Savoir mépriſer à propos la gloire, c'eſt le moien d'en acquérir une ſolide. Souffrez ſans impatience de voir qualifier votre prudence de timidité, votre ſage circon-* AN. R. 536. AV. J.C. 216.

a Duobus Ducibus unus reſiſtas opportet. Reſiſtes autem, adverſùs famam rumoreſque hominum ſi ſatis firmius ſteteris; ſi te neque Collegæ vana gloria, neque falſa tua infamia moverit. Veritatem laborare nimis ſæpe, aiunt, extingui nunquam Gloriam qui ſpreverit, veram habebit. Sine timidum

AN. R. 536. AV J.C. 216. *conſpection de lenteur & de pareſſe, votre habileté dans la guerre d'incapacité & de poltronerie. J'aime mieux que vous ſoyiez redouté d'un ſage ennemi, que loué par des citoiens inſenſés. Annibal vous mépriſera, s'il vous voit tout oſer : ſi vous ne faites rien témérairement, il vous craindra. Après tout, mon ſentiment n'eſt pas que vous reſtiez toujours dans l'inaction ; mais que toutes vos entrepriſes ſoient dirigées par la raiſon, & non abandonnées au hazard. Soyez toujours le maître des événemens. Soyez toujours armé, & ſur vos gardes. Ne manquez jamais aucune occaſion qui vous ſoit favorable, mais n'en donnez jamais à l'ennemi de vous ſurprendre. Quand vous ne marcherez point avec précipitation, vous verrez clair, & tous vos pas ſeront aſſurés. L'empreſſement nous aveugle & nous trouble.*

Réponſe de Paul Emile. *Liv.* XXII. 40.

Le Conſul lui répondit d'un air triſte, " que ces avis lui paroiſſoient „ très-ſages & très-ſalutaires, mais „ qu'il n'étoit pas aiſé de les mettre „ en pratique. Toujours frapé de l'in-

midum pro cauto, tardum pro conſiderato, imbellem pro perito belli vocent. Malo te ſapiens hoſtis metuat, quàm ſtulti cives laudent. Omnia audentem contemnet Annibal: nil temere agentem metuet.

l'injuſtice qu'on lui avoit faite au ſortir de ſon premier Conſulat, il ajouta, „ qu'il ſouhaitoit que le ſuccès „ de la campagne fût heureux : mais „ que, s'il arrivoit quelque diſgrace, „ il aimoit mieux périr par l'épée des „ ennemis, que par les ſuffrages de „ ſes citoiens. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Après cet entretien, Paul Emile partit pour l'armée, accompagné juſqu'aux portes de la ville par les premiers du Sénat ; pendant qu'un cortége, plus remarquable par ſon grand nombre que par ſa dignité, ſuivoit le Conſul Plébeïen ſon idole.

Lorſqu'ils furent arrivés l'un & l'autre au camp, ils firent aſſembler les troupes, pour leur déclarer les intentions du Sénat, & pour les animer à bien faire leur devoir. Paul Emile porta la parole, & jugeant néceſſaire de raſſurer les troupes contre les revers qu'elles avoient éprouvés, & de diſſiper l'épouvante qu'elles en avoient conçue, leur repréſenta, „ Que ſi, „ dans les combats précédens, elles „ avoient eu du deſſous, elles pou- „ voient, par bien des raiſons, faire „ voir qu'elles n'en étoient pas reſpon- „ ſables : mais que ſi maintenant on „ ju- Harangue de Paul Emile aux troupes.

AN. R. 536. AV. J.C. 216. „ jugeoit à propos de donner une ba-
„ taille, rien ne pourroit mettre ob-
„ ſtacle à la victoire. Qu'auparavant
„ deux Conſuls ne commandoient pas
„ la même armée : & que l'on ne s'é-
„ toit ſervi que de troupes levées de-
„ puis peu, ſans exercice, ſans expé-
„ rience, & qui étoient venues aux
„ mains avec l'ennemi, ſans preſque
„ l'avoir vû ni le connoitre. " *Mais aujourdhui*, ajouta-t-il, *vous voiez toutes choſes dans une ſituation bien différente. Les deux Conſuls marchent à votre tête, & partagent avec vous tous les périls. Vous connoiſſez les armes des ennemis, leur maniére de ſe former, leur nombre. Depuis plus d'un an il ne s'eſt preſque point paſſé de jour que vous n'ayez meſuré vos épées avec les leurs. Des circonſtances différentes doivent produire un ſuccès différent. Après que dans des rencontres particuliéres, combattant à forces égales, vous avez été ſouvent victorieux, il ſeroit bien étrange, que, ſupérieurs en nombre de plus de la moitié, vous fuſſiez défaits. Romains, il ne vous manque plus pour la victoire, que de vouloir vaincre. Mais ce ſeroit vous faire injure, que de vous exhorter à le vouloir. Songez ſeulement que la patrie, in-*

inquiéte & tremblante, a les yeux tournés ſur vous. Ses ſoins, ſes forces, ſes eſpérances, tout eſt réuni dans votre armée. Le ſort de Rome, celui de vos péres, de vos femmes, de vos enfans, eſt entre vos mains. Faites en ſorte que le ſuccès réponde à leur attente. Après cette harangue, Paul Emile congédia l'Aſſemblée. Quoiqu'Annibal vît les troupes des Romains augmentées de moitié, il ne laiſſa pas de reſſentir une extrême joie de l'arrivée des nouveaux Conſuls, parce qu'il ne cherchoit que l'occaſion de combattre. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Les Romains remportérent d'abord un léger avantage ſur les fourrageurs d'Annibal dans un combat tumultuaire, où il demeura ſur la place dix-ſept cens hommes du côté des Carthaginois, & du côté des Romains cent tout au plus, tant citoiens qu'Alliés. Annibal ne fut pas fâché de ce petit ſuccès des ennemis. Il le regarda comme une amorce propre à les faire tomber dans ſes filets, & ſongea à en profiter ſur le champ. Comme ſi cet échec l'eût intimidé, il quitte ſon camp pendant la nuit, y laiſſant preſque tout le bagage. Il y avoit fait allumer grand nombre de feux, pour faire

Ruſe d'Annibal découverte. *Liv.* XXII. 41-43.

AN. R. 536. AV. J. C. 216. faire croire aux Conſuls que ſon intention étoit de leur dérober ſa fuite. Pour lui il ſe cache avec ſes troupes derriére les montagnes. Dès que le jour parut, les ſoldats s'aperçurent que le camp d'Annibal étoit abandonné, & demandérent avec de grandes clameurs qu'on leur donnât le ſignal pour aller pourſuivre les ennemis, & piller leur camp. Varron appuioit fortement leur demande. Paul Emile ne ſe laſſoit point de répéter qu'il faloit ſe tenir ſur ſes gardes, & ſe défier des ruſes d'Annibal. Voiant qu'on ne l'écoutoit point, il fit avertir ſon Collégue que les auſpices n'étoient pas favorables. Varron n'oſa paſſer outre: mais l'armée refuſoit d'obéir. Heureuſement deux eſclaves, qui l'année précédente avoient été faits priſonniers par les Carthaginois, aiant trouvé moien de s'enfuir, arrivérent dans ce moment au camp des Romains, & aiant été menés ſur le champ aux Conſuls, leur firent connoitre que l'armée d'Annibal étoit poſtée en embuſcade derriére les montagnes. [a] Cet éclairciſſement vint fort à propos pour don-

[a] Horum opportunus adventus Conſules imperii potentes fecit, cùm ambitio alterius

donner moien aux Conſuls de faire reſpecter leur autorité, que la molleſſe & la complaiſance mal entendue de Varron avoit appris aux troupes à mépriſer. An. R. 536. Av. J. C. 216.

Annibal, voiant ſa ruſe découverte, revint dans ſon camp. Les embarras où il ſe trouva alors, prouvent bien la ſageſſe de la conduite que Fabius avoit tenue le premier, & que Paul Emile ſuivoit à ſon exemple. Il manquoit de vivres, il manquoit d'argent. Déja ſes troupes commençoient à murmurer, & à ſe plaindre ouvertement de ce qu'on ne leur paioit point leur ſolde, & de ce qu'on les feſoit mourir de faim. Déja les ſoldats Eſpagnols ſongeoient à paſſer du côté des Romains. Enfin l'on dit qu'Annibal lui-même délibéra plus d'une fois, s'il ne s'enfuiroit point en Gaule avec ſa Cavalerie, laiſſant toute ſon Infanterie qu'il ne pouvoit plus entretenir. La diſette l'obligea de décamper, & de paſſer dans un endroit de l'Apulie où les chaleurs étoient plus grandes, & où, par cette raiſon, les blés mûriſſoient plus promtement. Il vint ſe poſter

Extrême embarras où la diſette de vivres réduit Annibal. Il va camper près de Cannes. *Liv.* XXII. 43.

ſuam primùm apud eos pravâ indulgentiâ majeſtatem ſolviſſet.

AN. R. 536. AV. J. C. 216. poſter près de Cannes, petite bourgade, mais qui devint bientôt après très-célébre par le combat qui s'y donna. Elle étoit ſituée ſur la riviére d'Aufide, appellée maintenant l'Ofanto. C'étoit un pays de plaine, qu'Annibal avoit choiſi exprès, afin de pouvoir faire uſage de ſa Cavalerie, qui feſoit la principale partie de ſes forces & de ſa confiance. Les Romains le ſuivirent de près, & allérent camper dans ſon voiſinage.

Allarme de Rome ſur le combat qui eſt près de ſe livrer. *Polyb.* III. 262.

Quand le bruit ſe répandit à Rome que les deux armées étoient en préſence, & que l'on ſe préparoit à livrer la bataille, quoiqu'on s'y fût attendu, & que même on le ſouhaitât, cependant dans ce moment critique, qui alloit décider du ſort de l'Empire, l'inquiétude & la crainte ſaiſirent tous les eſprits. Les défaites paſſées feſoient trembler pour l'avenir; & comme l'imagination s'arrête ſurtout au mal que l'on craint, on ſe repréſentoit vivement tous les malheurs où l'on ſeroit expoſé ſi l'on étoit vaincu. On feſoit dans tous les temples des priéres & des ſacrifices pour détourner l'effet des prodiges effraians dont toute la ville retentiſſoit. Car, dit Polybe, dans

dans les dangers preſſans, les Romains apportent un ſoin extrême à calmer la colére des dieux & des hommes; & de toutes les cérémonies preſcrites pour ces ſortes d'occaſions, il n'y en a aucune qu'ils n'obſervent, ſans crainte de ſe deshonorer, quelque baſſeſſe apparente qu'elles puiſſent avoir. AN. R. 536 AV. J. C. 216.

Les Conſuls avoient partagé leurs troupes en deux camps. Le moindre étoit au dela de l'Aufide ſur la rive orientale: le grand camp, qui renfermoit la meilleure partie de l'armée, étoit au deça de la riviére, du même côté où étoit le camp des Carthaginois. Ces deux camps des Romains communiquoient enſemble par un pont. Ce voiſinage donnoit lieu à de fréquentes eſcarmouches. Annibal feſoit ſans ceſſe harceler les ennemis, envoiant des partis de Numides qui les fatiguoient extrêmement, & qui tomboient bruſquement tantôt ſur une partie du camp, tantôt ſur une autre.

Diviſiõ & diſpute entre les deux Conſuls.

Tout étoit en combuſtion dans l'armée Romaine. Les Conſeils de guerre ſe paſſoient plus en diſputes, qu'en délibérations. Comme on étoit campé dans une plaine fort unie, & toute dé- *Liv.* XXII. 44. *Plut. in Fab.* 182.

AN. R. 536. AV. J. C. 216. découverte, & que la Cavalerie d'Annibal étoit ſupérieure en tout à celle des Romains, Paul Emile ne jugeoit pas à propos d'engager le combat dans cet endroit, mais vouloit qu'on attirât l'ennemi dans un terrain où l'Infanterie pût avoir la plus grande part à l'action. Son Collégue, Général ſans expérience, mais plein de préſomption & d'eſtime de lui-même, étoit d'un avis tout contraire. C'eſt le grand inconvénient d'un commandement partagé entre deux Généraux, parmi leſquels la jalouſie, ou l'antipathie d'humeur, ou la diverſité de vûes, ne manquent guéres de mettre la diviſion. Paul Emile oppoſoit à Varron l'exemple de la témérité de Sempronius & de Flaminius. Varron lui reprochoit à ſon tour que la conduite de Fabius qu'il vouloit imiter, étoit un prétexte bien commode, pour couvrir ſous le nom ſpécieux de prudence une véritable lâcheté. Il prenoit les dieux & les hommes à témoin, que ce n'étoit point ſa faute, ſi Annibal, par une longue & tranquille poſſeſſion, s'acqueroit comme une eſpéce de droit ſur l'Italie. Qu'il étoit retenu comme enchaîné par ſon Collégue,

&

& que l'on ôtoit les armes des mains des soldats, qui étoient pleins d'ardeur, & ne demandoient qu'à combattre. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Enfin Varron, irrité d'une nouvelle insulte des Numides, qui avoient poursuivi un corps de Romains presque jusqu'aux portes du camp, prit résolument son parti de donner la bataille le lendemain où il devoit commander; car le commandement rouloit entre les deux Consuls d'un jour à un autre. En effet, dès le matin du jour suivant, il fit avancer ses troupes pour donner le combat, sans consulter son Collégue. Paul Emile le suivit, ne pouvant se dispenser de le seconder, quoiqu'il n'approuvât nullement son entreprise. Varron se détermine à donner le combat. *Liv.* XXII. 45.

Annibal, après avoir fait convenir ses troupes, que quand on leur auroit donné le choix d'un terrain pour combattre, elles ne pouvoient, supérieures comme elles étoient en Cavalerie, en choisir de plus favorable: *Rendez donc graces aux dieux*, leur dit-il, *d'avoir amené ici les ennemis, pour vous en faire triompher; & sachez-moi gré aussi d'avoir réduit les Romains à la nécessité de combattre. Après trois grandes victoires consécutives, que faut-il,* Harangue d'Annibal à ses troupes. *Polyb.* III. 261.

AN. R. 536. AV. J.C. 216. *pour vous inſpirer de la confiance, que le ſouvenir de vos propres exploits. Les combat précédens vous ont rendu maîtres du plat pays : par celui-ci, vous le deviendrez de toutes les villes, de toutes les richeſſes, & de toute la puiſſance des Romains. Mais il n'eſt point queſtion de parler, il faut agir. J'eſpére de la protection des dieux, que vous verrez dans peu l'effet de mes promeſſes.*

Fameuſe bataille de Cannes. *Polyb.* III. 262-267. *Liv.* XXII. 45-50. *Plut. in Fab.* 182-187. *Appian. de bell. Annib.* 325-328.

Les deux armées étoient bien inégales pour le nombre. Il y avoit dans celle des Romains, en comptant les Alliés, quatre-vingts mille hommes de pié & un peu plus de ſix mille chevaux ; & dans celle des Carthaginois, quarante mille hommes de pié tous fort aguerris, & dix mille chevaux. Varron, dès la petite pointe du jour, aiant fait paſſer l'Aufide aux troupes du plus grand camp, les rangea auſſitôt en bataille, aprés y avoir joint celles du petit camp. Toute l'Infanterie étoit ſur une ligne, plus ſerrée & avec plus de profondeur qu'à l'ordinaire. La Cavalerie étoit ſur les deux ailes : celle des Romains à la droite, appuiée à l'Aufide ; celle des Alliés à l'aile gauche. Les troupes armées à la légére étoient avancées ſur le front de la bataille

taille à quelque distance. Paul Emile commandoit la droite des Romains, Varron la gauche, & Servilius Géminus, Consul de l'année précédente, étoit au centre. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Annibal rangea aussi son armée sur une même ligne. Il mit à la gauche la Cavalerie Espagnole & Gauloise appuiée à l'Aufide, pour l'opposer à la Cavalerie Romaine; & tout de suite une moitié de l'Infanterie Africaine pesamment armée, l'Infanterie Espagnole & Gauloise qui fesoit proprement le centre, l'autre moitié de l'Infanterie Africaine, & enfin la Cavalerie Numide qui composoit l'aile droite. Les gens de trait étoient à la tête vis-à-vis ceux des Romains. Asdrubal avoit la gauche, Hannon la droite, Annibal, aiant avec lui Magon son frére, s'étoit réservé le commandement du centre.

On auroit pris les troupes Africaines pour un corps de Romains, tant elles leur ressembloient par les armes qu'elles avoient gagnées aux batailles de la Trébie & de Trasiméne, & dont elles se servoient alors contre ceux qui se les étoient laissé enlever. Les Espagnols & les Gaulois portoient des boucliers de même forme:

AN. R. 536. AV. J. C. 216. mais leurs épées étoient fort différentes. Celle des premiers n'étoit pas moins propre à fraper d'eſtoc que de taille ; au lieu que celle des Gaulois ne frape que de taille, & à certaine diſtance. Les ſoldats de ces deux nations, ſurtout les Gaulois, avoient l'air redoutable par la grandeur extraordinaire de leur taille. Ces derniers étoient nuds depuis la ceinture en haut. Les Eſpagnols portoient des habits de lin, dont l'extrême blancheur, relevée d'un bord de couleur de pourpre, jettoit un éclat ſurprenant.

Liv. XXII. 43. *Plut. in Fab.* 183. Annibal, qui ſavoit prendre ſes avantages en grand Capitaine, n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la victoire. Un vent régionaire, appellé dans le pays Vulturne, régnoit dans toute cette contrée en un certain tems réglé. Il eut ſoin de s'arranger de maniére que ſon armée tournée vers le ſeptentrion l'eût au dos, & que les ennemis tournés vers le midi l'euſſent au viſage : enſorte qu'il n'en étoit point du tout incommodé, au lieu que les Romains, dont il rempliſſoit les yeux de pouſſiére, ne voioient preſque pas devant eux. On peut juger par là juſqu'où Annibal portoit l'attention, & comment rien ne lui échapoit. Les

Les deux armées marchérent l'une contre l'autre, & en vinrent aux mains. Après l'attaque des ſoldats armés à la légére de part & d'autre qui ne fut qu'une eſpéce de prélude, l'action commença par les deux ailes de la Cavalerie du côté de l'Aufide. L'aile gauche d'Annibal, qui étoit un vieux corps au courage duquel il devoit principalement ſes ſuccès, attaque celle des Romains avec tant de force & de violence, qu'ils n'avoient rien éprouvé de ſemblable. Ce combat ne ſe fit point à la maniére ordinaire des combats de Cavalerie, tantôt en reculant, tantôt en revenant à la charge, mais en combattant homme à homme & de fort près, parce qu'ils n'avoient point aſſez d'eſpace pour s'étendre, & qu'ils étoient preſſés d'un côté par le fleuve, & de l'autre par l'Infanterie. Le choc fut furieux, & également ſoutenu de part & d'autre, ſans qu'on pût voir encore de quel côté tourneroit la victoire, lorſque les Cavaliers Romains, ſelon une coutume aſſez ordinaire dans leurs troupes, & qui réuſſit quelquefois, mais qui fut ici fort mal placée, ſautérent de cheval, mirent pié à terre, & combattirent en fantaſſins. An. R. 536. Av. J.C. 216.

AN. R. 536. AV. J.C. 216 *Plut. in Fab.* 183.

Quand Annibal l'eut appris, il s'écria : *Je les aime mieux de cette maniére, que ſi on me les eût livrés piés & mains liés.* En effet, après s'être défendu avec la derniére valeur, la plupart demeurérent ſur la place. Aſdrubal pourſuivit les fuiards, & en fit un grand carnage.

Pendant que la Cavalerie en étoit ainſi aux mains, l'Infanterie des deux armées marcha auſſi l'une contre l'autre. Le combat s'engagea d'abord au centre. Dès qu'Annibal s'aperçut que les Romains alloient s'ébranler, il fit marcher les Eſpagnols & les Gaulois qui étoient au milieu de ſa bataille, & qu'il commandoit en perſonne. A meſure qu'ils avancent aux ennemis, il fait courber la droite & la gauche pour former un demi-cercle, en maniére d'un ☾ renverſé. D'abord le centre des Romains qui leur étoit oppoſé tombe ſur eux. Après quelque réſiſtance, les Eſpagnols & les Gaulois commencent à s'ébranler, & à perdre du terrain. Le reſte de l'Infanterie Romaine ſe met auſſi en mouvement pour les prendre en flanc. Ils reculent ſelon l'ordre qu'ils en avoient reçu, toujours en combattant, & paſſent dans le terrain où ils avoient été mis d'abord en bataille.

taille. Les Romains, voiant que les Eſpagnols & les Gaulois continuoient à plier, continuent auſſi à les pourſuivre. Alors Annibal, bien content de voir que tout réuſſiſſoit ſelon ſon projet, & ſentant que le moment étoit venu d'agir avec toutes ſes forces, ordonna à ſes Africains de ſe replier à droite & à gauche ſur les Romains. Ces deux corps qui étoient frais, bien armés, & en bon ordre, s'étant tournés tout d'un coup par une demi-converſion vers ce vuide & cet enfoncement dans lequel les Romains déja fatigués s'étoient jettés en deſordre & en confuſion, les chargent des deux côtés avec vigueur, ſans leur donner le tems de ſe reconnoitre, ni leur laiſſer de terrain pour ſe former. An. R. 536. Av. J. C. 216.

Cependant la Cavalerie Numide de l'aile droite combattoit auſſi de ſon côté contre les ennemis qui lui étoient oppoſés, c'eſt-à-dire, contre la Cavalerie des Alliés des Romains. Quoiqu'elle ne ſe fût pas beaucoup diſtinguée dans ce combat, & que l'avantage fût égal de part & d'autre, elle ne laiſſa pas néanmoins d'être fort utile dans cette occaſion. Car elle donna aſſez d'affaires aux ennemis qu'elle

An. R. 536. Av. J. C. 216. avoit en tête, pour qu'ils n'euſſent pas le tems de penſer à ſecourir leurs gens. Mais, lorſque l'aile gauche, où commandoit Aſdrubal, eut mis en déroute, comme nous l'avons dit, toute la Cavalerie de l'aile droite des Romains, & qu'elle ſe fut jointe aux Numides, la Cavalerie alliée des Romains n'attendit pas qu'on tombât ſur elle, & lâcha pié.

On dit qu'alors Aſdrubal fit une choſe qui prouve autant ſa prudence, qu'elle contribua au ſuccès de la bataille. Comme les Numides étoient en grand nombre, & que ces troupes ne ſont jamais mieux que lorſqu'on fuit devant elles, il leur donna les fuiards à pourſuivre pour empêcher leur ralliement, & mena la Cavalerie Eſpagnole & Gauloiſe à la charge pour ſecourir l'Infanterie Africaine. Il vint donc fondre par derriére ſur l'Infanterie Romaine, qui étant attaquée en même tems par les flancs & en queue, & envelopée de tous côtés, fut toute taillée en piéces après avoir fait des prodiges de valeur.

Mort de Paul Emile. *Liv.* XXII. 49.

Paul Emile avoit été bleſſé conſidérablement dès le commencement du combat. Cependant il ne laiſſa pas d'y rem-

remplir tous les devoirs d'un grand Capitaine, juſqu'à ce qu'enfin la victoire s'étant entiérement déclarée pour les Carthaginois, ceux qui avoient combattu autour de lui l'abandonnérent, & prirent la fuite. Un Tribun Légionaire, qui ſe nommoit Cn. Lentulus, paſſa à cheval près du lieu où étoit le Conſul, aſſis ſur une pierre, & tout couvert de ſon ſang. Lorſqu'il l'eut aperçu dans ce triſte état, il le preſſa vivement de monter ſur ſon cheval, & de ſe ſauver, pendant qu'il lui reſtoit encore quelque force. Le Conſul, prodigue de ſa grande ame, comme s'exprime Horace, refuſa ce ſecours. *Mon parti eſt pris,* dit-il: *J'expirerai ſur ces monceaux de corps morts de mes ſoldats. Prenez garde ſeulement de perdre, par une compaſſion inutile, le peu de tems que vous avez pour échaper à l'ennemi. Allez, avertiſſez le Sénat de ma part de fortifier Rome, & d'y faire entrer des troupes pour la défendre, avant que le vainqueur vienne pour l'attaquer. Dites en particulier à Fabius, que j'ai vécu & que je meurs bien pénétré & bien convaincu de la ſageſſe de ſes conſeils.* En ce moment, arriva une troupe de fuiards, puis un gros d'en-

An. R. 536. Av. J.C. 216.

Plut. in Fab. 183.

Animæque magnæ Prodigum Paulum, ſuperante Pœno.

AN. R. 536. AV. J.C. 216. nemis qui les pourſuivoient, & qui tuérent le Conſul ſans le connoitre. Le cheval de Lentulus le ſauva à la faveur du tumulte. Le Conſul Varron ſe retira à Venouſe, accompagné ſeulement de ſoixante & dix Cavaliers. Quatre mille hommes environ, échapés du carnage, ſe ſauvérent dans les villes voiſines.

Pluſieurs des Romains étoient reſtés pendant le combat dans les deux camps pour les garder, ou s'y étoient retirés après le combat. Ceux du grand camp envoiérent aux autres qui étoient au nombre de ſept ou huit mille hommes, les avertir de les venir trouver, & leur firent dire qu'ils s'en iroient tous enſemble à Canouſe, pendant que les ennemis, fatigués de travaux du combat, & remplis de vin, étoient enſevelis dans le ſommeil. Cette propoſition fut très-mal reçue, & malgré les vives exhortations de Sempronius Tribun des ſoldats, la plupart la rejettérent. Quelques-uns ſeulement, pleins de courage, ſuivirent le Tribun malgré l'oppoſition de leurs compagnons, & ayant paſſé au travers des ennemis, arrivérent dans le grand camp au nombre de ſix cens. De là, s'é-

s'étant joints à un plus grand nombre, ils ſe rendirent tous ſans danger à Canouſe. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Il périt dans le combat, outre le Conſul Paul Emile, deux Queſteurs, vingt & un Tribuns Légionaires, pluſieurs illuſtres perſonnages qui avoient été Conſuls ou Préteurs, Servilius Conſul de l'année précédente, Minucius qui avoit été Général de la Cavalerie ſous Fabius, quatre-vingts Sénateurs, qui avoient ſervi volontairement par zêle pour la patrie, & une ſi étonnante quantité de Chevaliers, qu'Annibal envoia à Carthage trois boiſſeaux de ces bagues ou anneaux qui diſtinguoient les Chevaliers du reſte du peuple. La perte générale monta au moins à cinquante mille hommes, &, ſelon Polybe, à plus de ſoixante & dix mille. Les Carthaginois, acharnés contre l'ennemi, ne ceſſérent de tuer, juſqu'à ce qu'Annibal, dans la plus grande ardeur du carnage, ſe fût écrié pluſieurs fois : *Arrête, ſoldat ; épargne le vaincu.*

Du côté d'Annibal, la victoire fut complette, & il la dut principalement, auſſi bien que les précédentes, à la ſupériorité de ſa Cavalerie. Il y perdit

An. R. 536. Av. J.C. 216. quatre mille Gaulois, quinze cens tant Eſpagnols qu'Africains, & deux cens chevaux.

Liv. XXII. 51. *Plut. in Fab.* 184. Comme tous les Officiers d'Annibal le félicitoient de ſa victoire, & regardant la guerre comme terminée, lui conſeilloient de prendre quelques jours de repos pour lui & pour ſes ſoldats : *Donnez-vous en bien de garde*, lui dit Maharbal Commandant de la Cavalerie, qui étoit bien perſuadé qu'il n'y avoit pas un moment à perdre: *Car, afin que vous ſachiez*, ajouta-t-il, *de quelle conſéquence eſt pour vous le gain de cette bataille, dans cinq jours je vous fais préparer à diner dans le Capitole. Suivez-moi ſeulement avec l'Infanterie : je prendrai les devants à la tête de ma Cavalerie, afin qu'ils me voient arriver avant qu'ils puiſſent ſavoir que je me ſois mis en marche.* [a] L'idée d'un pareil ſuccès étonna Annibal par ſa grandeur : il ne put y entrer tout d'un coup. Il répondit donc à Maharbal; *qu'il louoit ſon zêle, mais qu'il faloit du tems pour délibérer ſur ſa propoſition. Je le voi bien*, reprit Maharbal. *Les dieux*

a Annibali nimis læta rês eſt viſa, majorque, quàm ut eam ſtatim capere animo poſſet. Itaque *voluntatem ſe laudare Maharbalis*, ait: *ad conſilium penſandum, temporis opus eſſe.* Tum

dieux n'ont pas donné à un même homme tous les talens à la fois. VOUS SAVEZ VAINCRE, ANNIBAL, MAIS VOUS NE SAVEZ PAS PROFITER DE LA VICTOIRE. On convient assez généralement que ce jour passé dans l'inaction de la part d'Annibal, sauva Rome & l'empire. AN. R. 536. AV. J.C. 216.

Plusieurs, & Tite-Live entr'autres, reprochent ce délai à Annibal comme une faute capitale. Quelques-uns sont plus réservés, & ne peuvent se résoudre à condanner, sans des preuves bien convaincantes, un si grand Capitaine, qui dans tout le reste ne paroit avoir jamais manqué ni de prudence pour prendre le bon parti, ni de vivacité & de promtitude pour l'exécuter. Ils sont encore retenus par l'autorité, ou du moins par le silence de Polybe, qui, en parlant des grandes suites qu'eut cette mémorable journée, convient que parmi les Carthaginois on conçut de grandes espérances d'emporter Rome d'emblée: mais pour lui, il ne s'explique point sur ce qu'il eût falu faire à l'égard d'une ville fort peuplée, extrêmement aguerrie, bien

Réflexion sur le refus que fit Annibal d'assiéger Rome.

Polyb. III. 258.

Maharbal, *Non omnia nimirum eidem dii dedere.* VINCERE SCIS, ANNIBAL, VICTORIA UTI NESCIS. Mora ejus diei satis creditur saluti fuisse urbi atque imperio.

AN. R. 536. AV. J.C. 216. bien fortifiée, & défendue par une garniſon de deux Légions ; & il ne laiſſe nulle part entrevoir qu'un tel projet fût praticable, ni qu'Annibal eût eu tort de ne l'avoir point tenté.

En effet, en examinant les choſes de plus près, on ne voit pas que les régles communes de la guerre permiſſent de l'entreprendre. Il eſt conſtant que toute l'Infanterie d'Annibal, avant la bataille, ne montoit qu'à quarante mille hommes ; qu'étant diminuée de ſix mille hommes qui avoient été tués dans l'action, & d'un plus grand nombre ſans doute qui avoit été bleſſé & mis hors de combat, il ne lui reſtoit que vingt-ſix ou vingt-ſept mille hommes de pié en état d'agir ; & que ce nombre ne pouvoit ſuffire pour faire la circonvallation d'une ville auſſi étendue que Rome, & coupée par une riviére, ni pour l'attaquer dans les formes, n'aiant ni machines, ni munitions, ni aucune des choſes néceſſaires pour un ſiége. Par la même raiſon Annibal après le ſuccès de Traſiméne, tout victorieux qu'il étoit, avoit attaqué inutilement Spolette : & un peu après la bataille de Cannes, il fut contraint de lever le ſiége d'une petite

Liv. XXII. 9.

Liv. XXII. 18.

tite ville ſans nom & ſans force. On ne peut diſconvenir, que ſi, dans l'occaſion dont il s'agit, il avoit échoué comme il devoit s'y attendre, il auroit ruiné ſans reſſource toutes ſes affaires. Mais il faudroit être du métier, & peut-être du tems même de l'action, pour juger ſainement de ce fait. C'eſt un ancien procès, ſur lequel il ne ſied bien qu'aux connoiſſeurs de prononcer. Pour moi, après avoir propoſé mes doutes je ne laiſſerai pas d'emploier ſur ce ſujet le langage de Tite-Live. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Les Carthaginois dépouillent les morts dans le champ de bataille. *Liv.* XXII. 51.

Le lendemain de la bataille, dès que le jour fut venu, les Carthaginois ſe mirent à ramaſſer les dépouilles des vaincus. Quelque haine qu'ils euſſent pour les Romains, ils ne purent conſidérer ſans horreur le carnage qu'ils avoient fait. Le champ de bataille, & tous les environs, étoient jonchés de corps morts épars çà & là, ſelon qu'ils avoient été tués pendant le combat, ou dans la fuite. Mais ce qui attira davantage leur attention, ce fut un Numide encore vivant, couché ſous un Romain mort. Le premier avoit le nez & les oreilles toutes en ſang. Car le Romain, ne pouvant ſe ſervir de ſes mains pour prendre ſes armes & en faire uſage, parce qu'elles étoient tou-

AN. R. 536. AV. J.C. 216. tes coupées de bleſſures, étoit paſſé de la colére à la rage, & étoit mort en déchirant l'ennemi avec ſes dents.

Annibal ſe rend maître des deux camps. Liv. XXII. 52. Après qu'ils eurent paſſé une partie du jour à dépouiller les vaincus, Annibal les mena à l'attaque du petit camp. Avant toutes choſes, il poſta un corps de troupes ſur les bords de l'Aufide, pour ôter aux ennemis la liberté d'y faire eau. Mais, comme ils étoient tous accablés de travail & de veilles, & la plupart couverts de bleſſures, ils ſe rendirent, plûtôt même qu'il ne l'avoit eſpéré. La convention fut qu'ils livreroient au vainqueur leurs armes & leurs chevaux, ne gardant qu'un ſeul habit. Que quand il s'agiroit du rachat des priſonniers, on paieroit de rançon cent cinquante livres pour chaque citoien Romain, cent livres pour chaque allié, & cinquante pour chaque eſclave. Les Carthaginois ſe rendirent maîtres de leurs perſonnes, & les tinrent ſous bonne garde, après avoir ſéparé les citoiens d'avec les alliés.

Pendant qu'Annibal perd beaucoup de tems de ce côté-là, ceux du grand camp, qui eurent aſſez de force ou de courage, au nombre de quatre mille hommes de pié & de deux cens Cavaliers, ſe retirérent à Canouſe, les

uns en corps de troupes, & les autres diſperſés par les campagnes, ce qui n'étoit pas le moins ſûr. Il n'y reſta que les lâches ou les bleſſés, qui ſe rendirent au vainqueur aux mêmes conditions que ceux du petit camp. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Annibal fit un butin très-conſidérable. Mais, excepté les hommes, les chevaux, & le peu d'argent qui ſe trouva, principalement ſur les houſſes & les harnois, (car les Romains n'avoient que fort peu de vaiſſelle d'argent à la guerre) il abandonna tout le reſte aux ſoldats.

Enſuite il fit mettre en un monceau les corps des ſiens pour les bruler, & leur rendre les derniers devoirs. Quelques Auteurs ont écrit, qu'il fit auſſi chercher le corps du Conſul; & que l'aiant trouvé, il lui donna une ſépulture très-honorable.

Généroſité d'une Dame de Canouſe. *Liv. ibid.*

A l'égard de ceux qui s'étoient retirés à Canouſe, comme les habitans ne leur donnoient que le couvert, une femme de l'Apulie, conſidérable par ſa naiſſance & ſes richeſſes, nommée Buſa, leur fournit des habits, des vivres, & même de l'argent. Le Sénat ne manqua pas, après la guerre, de lui témoigner la reconnoiſ-

AN. R. 536. AV. J. C. 216. noiſſance qu'elle méritoit pour une ſi grande généroſité, & de lui accorder des honneurs extraordinaires.

Au reſte, comme il y avoit parmi ces troupes quatre Tribuns Légionaires, il fut queſtion de ſavoir qui d'entr'eux commanderoit juſqu'à nouvel ordre. Du conſentement de tous, cet honneur fut déféré à P. Scipion, encore fort jeune, & à Appius Claudius.

Le jeune Scipion étoufe une dangereuſe conſpiration. *Liv.* XXII. 53.

Dans le tems qu'ils délibéroient entr'eux ſur ce qu'ils devoient faire dans la conjoncture préſente, P. Furius Philus, fils d'un Conſulaire, vint leur dire qu'ils entretenoient de vaines eſpérances: que c'en étoit fait de la République. Qu'un nombre conſidérable des jeunes gens les plus qualifiés, qui avoient à leur tête L. Cécilius Métellus, cherchoient des vaiſſeaux, dans le deſſein de quitter l'Italie, & de s'embarquer pour ſe retirer chez quelque Roi ami des Romains. Parmi tous les malheurs qui avoient affligé la République, on n'avoit point encore d'exemple d'une réſolution ſi deſeſpérée & ſi funeſte. Tous ceux qui étoient dans le Conſeil, demeurérent interdits à cette nouvelle. La plu-

plupart gardoient un morne ſilence. An. R. 536. Av. J.C. 216.
Quelques-uns propoſoient de mettre la choſe en délibération; lorſque le jeune Scipion, à qui la gloire de terminer heureuſement cette guerre étoit réſervée, ſoutint ,, qu'il n'y avoit pas ,, à balancer dans une affaire de cette ,, nature. Qu'il étoit queſtion d'agir, ,, & non de délibérer. Que ceux qui ,, aimoient la République n'avoient ,, qu'à le ſuivre. Qu'il n'y avoit point ,, de plus mortels ennemis de l'Etat ,, que des hommes capables de former ,, un tel deſſein. " Après ces paroles, il marcha droit à la maiſon où logeoit Métellus, ſuivi d'un petit nombre des plus zélés. Et aiant trouvé aſſemblés les jeunes gens dont on leur avoit parlé, il tira ſon épée, & leur en préſentant la pointe: *Je jure le premier*, dit-il, *que je n'abandonnerai point la République, & que je ne ſouffrirai pas qu'aucun autre l'abandonne. Grand Jupiter, je vous prens à témoin de mon ſerment, & je conſens, ſi je manque à l'exécuter, que vous me faſſiez périr moi & les miens de la mort la plus cruelle. Faites le même ſerment que moi, Cécilius, & vous tous qui êtes ici aſſemblés. Quiconque refuſera d'obéir, perdra ſur le*

An. R. 536. Av. J. C. 216. *le champ la vie.* Ils jurérent tous, auſſi effraiés que s'ils euſſent vû & entendu Annibal vainqueur, & permirent à Scipion de les faire garder à vûe.

Quatre mille Romains ſe retirent à Venouſe. *Liv.* XXII. 54.

Dans le tems que ceci ſe paſſoit à Canouſe, environ quatre mille hommes, piétons ou cavaliers, que la fuite avoit diſperſés dans la campagne, ſe rendirent à Venouſe auprès du Conſul. Les habitans de cette ville les reçurent dans leurs maiſons, où ils prirent un grand ſoin d'eux. Ils fournirent des armes & des vétemens à tous ceux qui en manquoient, & donnérent à chaque cavalier douze livres dix ſols, & cent ſols à chaque homme de pié. Enfin, tant en public qu'en particulier, on leur donna toutes les marques poſſibles d'une extrême bienveillance. On ne voulut pas qu'il fût dit que le Peuple de cette ville eût eu moins de généroſité qu'une ſeule femme de Canouſe: tant le bon exemple a de force.

Le Conſul Varron ſe rend à Canouſe. *Liv. ibid.*

Mais Buſa, malgré ſes grands biens & ſon bon cœur, ſe trouvoit accablée par le grand nombre de ceux qui avoient beſoin de ſon ſecours. Déja plus de dix mille hommes s'étoient rendus dans cette ville. Appius & Sci-

Scipion aiant appris que l'un des Conſuls avoit ſurvécu à la perte de la bataille, lui envoiérent un courrier pour lui apprendre ce qu'ils avoient de troupes avec eux, & lui demander s'il vouloit qu'ils les lui menaſſent à Venouſe, ou s'ils l'attendroient à Canouſe. Varron aima mieux aller les joindre où ils étoient. Quand il y fut arrivé, il ſe vit à la tête d'un corps de troupes qui pouvoit paſſer pour une armée Conſulaire, & avec ces forces, s'il n'étoit pas encore en état de tenir la campagne, au moins il pouvoit arrêter l'ennemi, en lui oppoſant les murailles de Canouſe. AN. R. 536. AV. J. C. 216.

§. III.

Déſolation que cauſe à Rome le bruit confus de la perte de l'armée. Le Sénat s'aſſemble. Sage conſeil que donne Fabius pour mettre de l'ordre dans la ville. Le Sénat reçoit des lettres de Varron, qui lui apprennent l'état préſent des affaires. Nouvelles ſur la Sicile. M. Marcellus eſt chargé du commandement des troupes à la place de Varron. Crime de deux Veſtales. Q. Fabius Pictor eſt envoié à Delphes. Victimes humaines immolées aux dieux.

Mar-

Marcellus prend le commandement des troupes. M. Junius eſt créé Dictateur. Eſclaves enrôlés. Annibal permet aux priſonniers d'envoier quelques Députés à Rome pour traiter de leur rançon. Ordre à Carthalon Officier Carthaginois de ſortir des terres de la République. Diſcours d'un des Députés en faveur des priſonniers. Diſcours de Manlius Torquatus contre ces mêmes priſonniers. Le Sénat refuſe de les racheter. Réflexion ſur ce refus. Baſſe ſupercherie de l'un des Députés. Pluſieurs Alliés quittent le parti des Romains. Varron retourne à Rome, & y eſt très-bien reçu. Réflexion ſur cette conduite du Peuple Romain.

AN. R. 536. Av. J.C. 216. ON N'AVOIT POINT encore reçû à Rome aucune nouvelle préciſe & certaine de ce qui s'étoit paſſé à la bataille de Cannes, & l'on ne ſavoit pas qu'il en reſtât même les triſtes débris dont nous venons de parler. On y avoit annoncé la défaite entiére des deux armées, & la mort des deux Conſuls. Jamais Rome, depuis la priſe de la ville par les Gaulois, n'avoit été dans de ſi vives allarmes, & dans une conſternation ſi grande & ſi univerſelle.

Déſolation que cauſe à Rome le bruit confus de la défaite de l'armée.

Liv. XXII. 54.

On

On publioit que les Romains n'avoient plus de camp, plus de Généraux, plus de ſoldats. Qu'Annibal étoit le maître de l'Apulie, du Samnium, & bientôt de toute l'Italie. On n'entendoit que cris & gémiſſemens dans les rues, on n'y voioit que des femmes en pleurs, qui s'arrachoient les cheveux, qui ſe meurtriſſoient le ſein, dans l'affreux deſeſpoir où elles ſe trouvoient réduites; des hommes triſtes & abbatus, qui, dévorés intérieurement d'une douleur qu'ils vouloient cacher, l'exprimoient malgré eux par leur ſilence. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Quelle autre nation n'auroit pas ſuccombé ſous le poids de tant de calamités? Mettra-t-on en paralléle avec la bataille de Cannes celle que les Carthaginois perdirent aux Iles Egates, & qui les obligea de céder au Vainqueur la Sicile & la Sardaigne, & de lui paier enſuite tribut? ou celle qu'Annibal lui-même perdit depuis aux portes de Carthage? Elles ne lui ſont en rien comparables, ſi ce n'eſt que la perte en fut ſoutenue avec moins de conſtance & de courage.

Les affaires étoient en cet érat, lorſque les Préteurs P. Furius Philus & M. Pomponius aſſemblérent le Sénat, afin de

Le Sénat s'aſſemble. Sage con-

AN. R. 536. AV. J. C. 216. de prendre des meſures pour la conſervation de Rome. Car ils ne doutoient point qu'Annibal, après avoir défait leurs armées, ne vînt auſſi-tôt pour attaquer la Capitale, dont la priſe terminoit la guerre, & achevoit la ruine de la République. Mais comme les femmes répandues autour du Sénat feſoient retentir l'air de leurs cris, & qu'avant même qu'on ſût ceux qui étoient morts, ou qui vivoient encore, toutes les familles étoient également plongées dans l'affliction, Q. Fabius Maximus fut d'avis „ qu'on „ envoiât promtement des courriers „ ſur la voie Appia & ſur la voie „ Latine, avec ordre d'interroger „ ceux que la fuite avoit ſauvés, & „ qu'ils rencontreroient dans leur chemin, pour ſavoir d'eux quel étoit le „ ſort des Conſuls & de l'armée; où „ étoient les reſtes des troupes, ſuppoſé qu'il en fût reſté; de quel côté „ Annibal avoit dirigé ſa marche après „ la bataille, ce qu'il feſoit actuellement, & ce qu'on pouvoit conjecturer de ſes deſſeins pour l'avenir. Il „ repréſenta auſſi, qu'au défaut des „ Magiſtrats qui ſe trouvoient en trop „ petit nombre dans la ville, les Sénateurs

Feil que donne Fabius pour mettre de l'ordre dans la ville. *Liv.* XXII. 55. *Plut. in Fab.* 184.

„ nateurs devoient prendre ſoin de cal- An. R.
„ mer le trouble & l'épouvante qui y 536.
„ régnoient, & leur marqua dans un Av. J. C.
„ grand détail tout ce qu'ils devoient 216.
„ faire pour y réuſſir. Que quand le
„ tumulte ſeroit appaiſé, & que les eſ-
„ prits ſeroient devenus plus calmes,
„ on raſſembleroit les Sénateurs, pour
„ délibérer plus tranquillement ſur les
„ moiens de conſerver la Républi-
„ que ".

Le Sénat reçoit des lettres de Varron, qui lui apprennent l'état préſent des affaires. *Liv.* XXII. 56.

Tout le monde fut de cet avis, & il fut exécuté ſur le champ. On commença par défendre aux femmes de paroître en public, parce que leur deſeſpoir & leurs clameurs ne faiſoient qu'attriſter le Peuple déja trop touché. En ſecond lieu, les Sénateurs allérent de maiſon en maiſon pour y raſſurer les Chefs de familles, & leur repréſenter qu'il y avoit dans l'Etat des reſſources aux maux préſens. Fabius lui-même, au lieu que dans le tems qu'il ſembloit qu'on n'avoit rien à craindre, il avoit paru timide & ſans eſpérance; maintenant que tout le monde étoit plongé dans une extrême conſternation, & dans un trouble horrible, Fabius marchoit dans la ville

AN. R. 536. AV. J.C. 216. d'un pas modéré & avec un visage assuré & tranquille, qui, joint à ses discours graves & consolans, rassuroit & tranquillisoit tous les citoiens. Enfin, de peur que la crainte ne prévalût sur tout autre sentiment, & que les citoiens, en se retirant ailleurs, ne laissassent la ville sans défense, on établit des corps de garde aux portes, afin que personne n'en sortît sans permission. Lorsque les Sénateurs eurent écarté la foule qui s'étoit amassée autour du Sénat & dans la place publique, & qu'ils eurent appaisé le tumulte dans tous les quartiers de la ville, on reçut de Varron des lettres, par lesquelles „ il apprenoit au Sénat la „ mort du Consul Paul Emile, & la „ défaite de l'armée: Que pour lui il „ étoit actuellement à Canouse, où il „ recueilloit les débris de ce naufrage; „ Qu'il avoit avec lui environ dix mille hommes, en assez mauvais état: „ Qu'Annibal [a] étoit encore à Cannes, „ où il s'amusoit à ramasser les dépouilles sur le champ de bataille, & à „ mar-

[a] Pœnum sedere ad Cannas, in captivorum pretiis prædaque alia, nec victoris animo, nec magni Ducis more, nundinantem.

„ marchander la rançon des priſon- An. R.
„ niers d'une maniére qui n'étoit digne 536.
„ ni d'un grand Général, ni d'un vain- Av. J. C.
„ queur ". Bientôt après, tous les ci- 216.
toiens furent auſſi informés des pertes qu'ils avoient faites en leur particulier. Et comme il n'y avoit point de famille qui ne fût obligée de prendre le deuil, un Arrêt du Sénat en borna la durée à trente jours, afin que les fêtes, & les autres cérémonies de religion, ſoit publiques ſoit particuliéres, ne fuſſent pas trop lontems interrompues.

A peine les Sénateurs furent-ils ren- Nouvelles ſur la Sicile.
trés dans le Sénat, qu'on reçut de Sicile d'autres lettres, par leſquelles *Liv. ibid.*
le Préteur T. Otacilius mandoit que la flote des Carthaginois ravageoit le royaume d'Hiéron. Qu'il s'étoit mis en devoir de l'aller ſecourir : mais que dans le même tems il avoit appris qu'il y avoit auprès des Iles Egates une autre flote qui ſe diſpoſoit à paſſer à Lilybée, & à ravager la province du Peuple Romain, dès qu'il ſeroit parti pour aller mettre en ſureté les côtes de Syracuſe. Qu'ainſi il paroiſſoit néceſſaire d'envoier une nouvelle flote,

AN. R. 536. AV. J. C. 216. si l'on avoit deſſein de défendre Hiéron, & la province de Sicile.

M. Marcellus eſt chargé du comandement des troupes à la place de Varron. *Liv.* XXII. 57. Les Sénateurs furent d'avis qu'on envoiât à Canouſe M. Claudius Marcellus qui commandoit la flote d'Oſtie, & qu'on mandât au Conſul de laiſſer à ce Préteur le commandement de l'armée, & de venir lui-même à Rome le plus promtement qu'il pourroit, & auſſitôt que le bien de la République le lui permettroit.

Crime de deux Veſtales. *Ibid.* La crainte que donnoient aux Romains tant de fâcheuſes nouvelles, fut encore augmentée par un grand nombre de prodiges, dont le plus effraiant fut le crime des Veſtales Opimia & Floronia, qui, cette même année, ſe laiſſérent corrompre toutes deux. L'une fut, ſelon la coutume, enterrée toute vive auprès de la porte Colline: l'autre ſe donna elle-même la mort, pour éviter le ſupplice. On ordonna aux Décemvirs de conſulter les livres de la Sibylle; & Q. Fabius Pictor fut envoié à Delphes pour ſavoir de l'Oracle par quelles priéres & par quels ſacrifices on pouvoit appaiſer la colére des dieux. Ce Fabius Pictor eſt celui-là même qui avoit écrit l'Hiſtoire Romai-

Q. Fabius Pictor eſt envoié à Delphes. *Ibid.*

maine depuis Romulus juſqu'à ſon tems. Il ſembleroit que l'ouvrage d'un Sénateur, emploié dans les affaires publiques, devroit être d'une grande autorité. Mais Polybe lui reproche un amour aveugle de la patrie, qui l'a ſouvent écarté du vrai; & Tite-Live même ne paroit pas en avoir fait grand cas. An. R. 536. Av. J C. 216. *Polyb.* l. 13. III. 164. &c.

En attendant le retour de Fabius Pictor, on fit quelques ſacrifices extraordinaires, tels qu'ils étoient marqués dans les livres qui contenoient la deſtinée des Romains. Entr'autres on immola un Gaulois & une Gauloiſe, un Grec & une Grecque, qui furent enterrés tout vifs dans un caveau du marché aux beufs, qu'on avoit enfermé d'une enceinte de pierres. Ce lieu avoit déja été arroſé de ſang humain, ſelon un rit que les Romains avoient emprunté des nations étrangéres. Quel aveuglement! Quelle idée ces nations avoient-elles de leurs dieux, pour croire que le ſang humain fût capable de fléchir leur colére? Mais comment un peuple, qui ſe piquoit d'une grande douceur & politeſſe de mœurs comme les Romains, pouvoit-il donner

Victimes humaines immolées aux dieux. *Liv.* XXII. 57.

AN. R. 536. AV. J.C. 216. ner dans une ſuperſtition ſi cruelle & ſi barbare? Voila le culte que le démon, *homicide dès le commencement*, & qui avoit uſurpé la place du vrai Dieu, exigeoit des hommes, & que nous lui rendrions encore, ſi la grace toute-puiſſante du Libérateur ne nous avoit délivrés de ſon eſclavage!

Marcellus prend le commandement des troupes. *Liv.* XXII. 57.

Cependant M. Marcellus envoia à Rome, pour garder la ville, quinze cens hommes qu'il avoit levés pour ſervir ſur la flote. Pour lui, ayant envoié la troiſiéme Légion à Téane de Campanie avec des Tribuns Légionaires, il laiſſa la flote avec ce qui pouvoit y reſter de ſoldats ſous la conduite de P. Furius Philus; & peu de jours après ſe rendit à Canouſe à grandes journées.

M. Junius eſt créé Dictateur. Il léve des troupes. *Liv. ibid.*

Enſuite M. Junius ayant été créé Dictateur par l'autorité du Sénat, il ſe nomma pour Général de la Cavalerie Ti. Sempronius; & parmi les nouvelles troupes qu'il mit ſur pié, il enrôla tous les jeunes gens qui avoient atteint l'âge de dix-ſept ans, (c'étoit le tems où les Romains commençoient à entrer dans la milice, & à ſervir dans les armées) & il enrôla même quel-

quelques-uns qui avoient encore la robe * *prétexte*, & qui, par conſéquent, étoient au deſſous de cet âge. On en compoſa quatre Légions, & un corps de mille Cavaliers. Il envoia en même tems demander aux Alliés du nom Latin le contingent qu'ils devoient fournir en vertu du Traité. Il fit auſſi préparer des armes de toutes ſortes, ſans compter celles qu'on avoit autrefois priſes ſur les ennemis, & qu'on tira des temples & des portiques pour armer les nouveaux ſoldats. AN. R. 536. AV. J. C. 216.

Les Romains firent, outre cela, des levées d'une nouvelle forme. Car la République ne pouvant pas fournir aſſez de gens libres, ils enrôlérent huit mille eſclaves des plus robuſtes, en leur demandant auparavant s'ils prenoient les armes de bon gré & de leur pleine volonté : circonſtance très-remarquable. Ils ne croioient pas qu'on pût compter ſur des Soldats enrôlés par force. On préféra les Soldats de cette eſpéce à ceux qui étoient priſonniers d'Annibal, & que ce Général offroit de rendre pour une rançon moins

Eſclaves enrôlés. *Liv. ibid.*

* *On ne la quittoit qu'à 17 ans. J'en ai parlé à la fin du Volume précédent, & des autres vêtemens Romains.*

AN. R. 536. AV. J.C. 216.

considérable que n'étoit le prix que l'on paia pour ces esclaves.

Annibal permet aux prisonniers Romains d'envoier quelques Députés à Rome pour traiter de leur rançon.

Annibal, après la victoire de Cannes, agissant en vainqueur plutôt qu'en Général, qui se souvient qu'il a encore des ennemis à vaincre, s'étoit fait représenter tous les prisonniers. Il sépara les Alliés d'avec les citoiens, parla aux premiers avec les mêmes témoignages de bienveillance & d'amitié dont il avoit déja usé après la bataille de Trasiméne, & les renvoia tous sans rançon. Ensuite, aiant aussi fait appeller les Romains, ce qu'il n'avoit point encore fait, il leur parla avec assez de douceur. Il leur dit „ que son intention n'étoit point de détruire „ leur nation : qu'il ne combattoit „ contre eux que pour la gloire & pour „ l'empire. Que comme ses péres „ avoient cédé à la valeur des Romains, „ il fesoit tous ses efforts pour obliger les Romains de céder à leur tour „ à sa bonne fortune & à son courage. Qu'ainsi il permettoit aux „ prisonniers de se racheter. Qu'il „ demandoit pour chaque Cavalier „ deux cens cinquante livres, cent cinquante pour chaque piéton, & cinquante pour chaque esclave ".

Liv. XXII. 58.

Quoi-

Quoi qu'Annibal eût augmenté considérablement la rançon dont il étoit convenu auparavant, cependant les prisonniers acceptérent avec joie les conditions, quoiqu'injustes, auxquelles on leur permettoit de se retirer des mains des ennemis. Ils choisirent donc dix des plus considérables d'entr'eux, qu'ils envoiérent à Rome au Sénat. Annibal ne voulut point d'autre garand de leur foi, que le serment qu'ils lui firent de revenir. Il envoia avec eux Carthalon, l'un des plus distingués des Carthaginois, pour proposer aux Romains des conditions, en cas qu'il les trouvât disposés à la paix. Lorsque ces Députés furent sortis du camp des Carthaginois, un d'entr'eux, feignant d'avoir oublié quelque chose, y retourna, & rejoignit ses compagnons avant la nuit. AN. R. 536. AV. J.C. 216.

Ordre à Carthalon Officier Carthaginois de sortir des terres de la République.

Quand on apprit à Rome qu'ils étoient sur le point d'arriver dans la ville, le Dictateur envoia un de ses Licteurs à Carthalon, pour lui ordonner de sa part, qu'il eût à sortir, avant la nuit, des terres de la République. Est-ce dont le Chef d'un peuple vaincu & réduit aux abois, qui prend ce ton de *Liv. ibid.*

AN. R. 536. AV. J. C. 216.

de fierté & d'empire avec ſes vainqueurs ?

Pour ce qui eſt des Députés des priſonniers, il les admit à l'audience du Sénat. Alors M. Junius, le plus diſtingué d'entre eux, parla ainſi au nom de tous. *Il n'y a perſonne parmi nous, Meſſieurs, qui ne ſache que le Peuple Romain eſt celui de tous les peuples qui fait le moins de cas des priſonniers. Mais, ſans avoir trop bonne opinion de notre cauſe, nous pouvons aſſurer qu'il ne fut jamais de priſonniers qui méritaſſent moins que nous votre indifférence ou votre mépris. Car ce n'eſt point ſur le champ de bataille, ni par crainte, que nous avons rendu nos armes à l'ennemi : mais après avoir combattu juſqu'à la nuit, en marchant ſur des monceaux de corps morts, nous nous ſommes enfin retirés dans notre camp. Pendant le reſte du jour, & la nuit ſuivante toute entiére, malgré la fatigue que nous avions eſſuiée, malgré les bleſſures dont nous étions couvers, nous avons défendu nos retranchemens. Le lendemain, nous voiant inveſtis par une armée victorieuſe, ſans avoir la liberté de faire eau, ni aucune eſpérance de nous ouvrir*

Diſcours d'un des Députés en faveur des priſonniers devant le Sénat. *Liv.* XXII. 59.

vrir un paſſage à travers une multitude innombrable d'ennemis ; perſuadés d'ailleurs que ce n'étoit pas un crime de conſerver la vie à quelques reſtes d'une armée qui avoit laiſſé cinquante mille hommes ſur le champ de bataille : nous ſommes enfin convenus de notre rançon, & nous avons rendu à l'ennemi des armes qui ne pouvoient plus nous être d'aucun ſecours. AN. R. 536. AV. J. C. 216.

Nous ſavions que nos ancêtres avoient donné de l'or aux Gaulois pour ſe racheter ; & que nos péres, ces hommes ſi ſévéres ſur les conditions de paix, avoient néanmoins envoié des Ambaſſadeurs à Tarente, pour traiter de la rançon des priſonniers. Et cependant la bataille que nous perdîmes à Allia contre les Gaulois, & celle que Pyrrhus gagna contre nous auprès d'Héraclée, furent moins pernicieuſes à la République par le carnage de nos ſoldats, que par leur épouvante & leur fuite. Au lieu que les champs de Cannes ſont jonchés de corps morts des Romains : & ſi nous ſommes échapés à la fureur des ennemis, c'eſt que leurs armes étoient emouſſées, & leurs forces épuiſées à force de tuer.

Il y en a même quelques-uns de nous

AN. R. 536. AV. J. C. 216.

à qui on ne peut pas reprocher d'avoir abandonné le champ de bataille ; mais qui aiant été chargés de la garde du camp, ſont tombés avec le camp même ſous la puiſſance des ennemis.

Je n'envie point le ſort ou la condition d'aucun de mes concitoiens & de mes compagnons de guerre, & je ne cherche point à me juſtifier aux dépens d'autrui. Mais, à moins qu'on ne croie qu'il y a du mérite à mieux courir, & à fuir plus promtement que les autres, je ne penſe pas qu'on nous doive préférer ceux qui ont abandonné le champ de bataille la plupart ſans armes, & ne ſe ſont point arrêtés qu'ils n'aient gagné Venouſe ou Canouſe ; ni qu'eux-mêmes ſe vantent de pouvoir être plus utiles à la République que nous. Vous trouverez en eux de bons & de courageux ſoldats : mais le ſouvenir que nous ſerons redevables à votre bonté d'avoir été rachetés & rétablis dans notre patrie, nous portera à enchérir encore ſur eux, s'il ſe peut, par notre valeur & notre zéle.

Vous levez des ſoldats de tout âge & de toute condition. J'apprens que vous armez huit mille eſclaves. Nous ſommes à peu près un pareil nombre de citoiens ;

toiens ; & notre rançon n'excédera pas le prix qu'il vous en coute pour les acheter. Car je ferois injure au nom Romain, ſi je les comparois avec nous d'une autre façon. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Si vous aviez peine à prendre à notre égard le parti de la douceur & de l'humanité, traitement auquel nous ne croions pas avoir donné lieu ; ſongez à quel ennemi vous allez nous abandonner. Eſt-ce à un Pyrrhus, qui traita nos priſonniers comme ſes amis & ſes hôtes ? ou à un barbare & à un Carthaginois, également avare & cruel ? Si vous voyiez les chaînes dont vos citoiens ſont chargés, ſi vous étiez témoins de la miſére dans laquelle on les fait languir, vous ne ſeriez aſſurément pas moins touchés de leur état, que ſi, d'un autre côté, vous jettiez les yeux ſur les campagnes de Cannes couvertes des monceaux de vos ſoldats.

Vous entendez les gémiſſemens & pouvez voir les larmes de nos proches qui attendent votre réponſe dans une cruelle inquiétude. Quelles croiez-vous que ſoient les allarmes de nos compagnons abſens ſur l'arrêt que vous allez prononcer, qui décidera de leur vie & de leur liberté ?

Quand

AN. R. 536. AV. J. C. 216.

Quand Annibal, contre ſon naturel, voudroit nous traiter avec douceur & avec bonté, pourrions-nous ſouffrir la vie, après que vous nous auriez jugé indignes d'être rachetés ? Les priſonniers que Pyrrhus renvoia autrefois ſans rançon retournérent à Rome : mais ils y retournérent accompagnés des premiers de la ville, qu'on avoit envoiés vers lui pour traiter de leur rachat. Moi, je reviendrois dans ma patrie, citoien eſtimé au deſſous de la valeur d'une modique ſomme d'argent ! Chacun a ſes maximes & ſa façon de penſer. Je ſai que je ſuis expoſé à perdre la vie : mais je crains beaucoup moins de mourir, que de vivre ſans honneur ; & je me croirois deshonoré pour toujours, s'il paroiſſoit que vous nous euſſiez condannés comme des miſérables, indignes de votre compaſſion. Car on ne s'imaginera jamais que ce ſoit l'argent que vous ayez voulu ménager.

Dès qu'il eut ceſſé de parler, la foule de leurs parens, qui ſe tenoient aſſez près de l'Aſſemblée, commença à pouſſer des cris douloureux. Ils tendoient les mains vers les Sénateurs, & les ſupplioient de leur rendre leurs enfans, leurs fréres, leurs péres, ou

leurs

leurs maris : car la néceſſité avoit auſſi engagé les femmes à venir dans la place publique joindre leurs priéres à celles des hommes. Après qu'on eut écarté le peuple, on commença à recueillir les voix. Les ſentimens furent fort partagés. Les plus compatiſſans vouloient qu'on les rachetât des deniers du Tréſor public. D'autres ſoutenoient, que la République n'étoit pas en état de fournir à cette dépenſe : qu'il ſuffiſoit de leur permettre de ſe racheter de leurs deniers : ils ajoutoient que l'Etat pouvoit aider ceux qui n'avoient pas d'argent comptant, à condition qu'ils engageroient leurs terres ou leurs maiſons pour la ſureté de la ſomme qu'on leur auroit prétée. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Alors T. Manlius Torquatus, l'un des plus illuſtres Sénateurs, qui avoit été deux fois Conſul, mais qui ſe faiſoit remarquer encore davantage par une ſévérité antique, qu'il pouſſoit même, au jugement de pluſieurs, juſqu'à la dureté, lorſque ſon tour fut venu de parler, s'expliqua en ces termes. *Si les Députés s'étoient contentés de demander qu'on les rachetât, ſans dé-* Diſcours de Manlius Torquatus contre les priſonniers. *Liv.* XXII. 60.

AN. R. 536. AV. J. C. 216. *décrier la réputation des autres, je vous aurois dit mon ſentiment en un mot. Je vous aurois ſimplement exhortés à imiter l'exemple que vous ont donné vos péres, & dont nous ne ſaurions nous écarter, ſans ruiner la diſcipline militaire. Mais, comme ils ont preſque fait gloire de s'être rendus aux ennemis, & qu'ils n'ont pas fait difficulté de ſe préférer non ſeulement à ceux qui ont été pris ſur le champ de bataille, mais même à ceux qui ſe ſont retirés à Venouſe ou à Canouſe, & au Conſul Varron lui-même, je croi devoir vous inſtruire de tout ce qui s'eſt paſſé après la journée de Cannes. Que n'ai-je pour auditeurs les ſoldats de Canouſe, témoins irréprochables de la valeur & de la lâcheté de chacun; ou au moins P. Sempronius, au conſeil & à l'exemple duquel s'ils avoient déféré, ils ſeroient aujourdhui ſoldats dans notre camp, & non priſonniers entre les mains des ennemis. Mais quelle a été leur conduite? Depuis que la plupart des ennemis furent rentrés dans leur camp, ou pour ſe repoſer des fatigues du combat, ou pour ſe livrer à la joie qui ſuit toujours la victoire, il ſe paſſa une nuit toute entiére, pendant laquelle ils*

ils pouvoient forcer le peu de Carthaginois qui ſe fuſſent oppoſés à une retraite, que ſept mille hommes étoient capables de s'ouvrir l'épée à la main, fut-ce au milieu d'une armée entiére. Mais ils n'ont eu ni aſſez de cœur pour l'entreprendre d'eux mêmes, ni aſſez de docilité pour ſuivre celui qui leur en donnoit l'exemple, & qui les exhortoit à l'imiter. Pendant la plus grande partie de la nuit, Sempronius ne ceſſa de les avertir & de les preſſer de marcher ſur ſes traces pendant que les ennemis étoient encore en petit nombre autour de leur camp, pendant que le ſilence régnoit par tout, pendant que la nuit pouvoit couvrir leur retraite. Il eut beau leur remontrer qu'avant que le jour parût, ils ſeroient arrivés dans des villes Alliées où ils n'auroient plus rien à craindre, leur citant, pour les animer, pluſieurs exemples ſemblables. Rien ne fut capable de les toucher. Il vous montroit un chemin qui vous conduiſoit à vôtre ſalut & à la gloire: & le courage vous manque, lors même qu'il s'agit de ſauver votre vie. Vous aviez devant les yeux cinquante mille de vos citoiens & de vos alliés étendus morts ſur le champ de bataille: An. R. 536. Av. J.C. 216.

&

An. R. 536. Av. J.C. 216. *& tant d'exemples de courage ne peuvent vous en inſpirer ? Encore, ſi vous vous étiez contentés d'être lâches. Mais non ſeulement vous avez refuſé de ſuivre celui qui vous donnoit un bon conſeil : vous vous êtes mis en état de le retenir lui-même & de l'arrêter, ſi, à la téte d'une troupe de ſoldats plus courageux que vous, il n'eût mis l'épée à la main pour écarter des lâches & des traîtres. Il a falu que Sempronius ait forcé ſes propres citoiens, avant que de forcer les ennemis. Et Rome regretteroit de tels ſoldats ? Parmi ſept mille hommes, il s'en eſt trouvé ſix cens qui ont eu aſſez de valeur pour revenir libres & les armes à la main dans leur patrie, ſans que quarante mille ennemis aient pu les effraier, ni les retenir. Combien deux Légions preſque entiéres auroient-elles trouvé plus de facilité à exécuter la même entrepriſe ? Pour finir, voici à quoi je réduis mon ſentiment. Je croi que vous ne devez non plus racheter ceux-ci, que livrer à Annibal ceux qui ont paſſé au travers des ennemis avec une extrême valeur, & ſe ſont eux-mêmes rendus à leur patrie.*

Le Sénat refuſe de rache-

Ce diſcours fit une grande impreſ-

ſion.

sion. Les Sénateurs, touchés des raisons de Manlius, eurent moins d'égard aux intérêts du sang qui les lioit à la plupart des prisonniers, qu'aux conséquences fâcheuses que pourroit avoir une indulgence si peu conforme à la sévérité de leurs ancêtres. Ils ne croioient pas non plus qu'il fût à propos de faire une dépense, qui en même tems épuiseroit le Trésor de la République, & fourniroit à Annibal une ressource dont on savoit qu'il avoit un extrême besoin. On prit donc la résolution de ne point racheter les prisonniers. Cette triste réponse, & la perte de tant de citoiens joints à ceux qui avoient été tués dans la bataille, excita dans tous les cœurs une nouvelle affliction ; & toute cette multitude qui étoit restée à l'entrée du Sénat, suivit les Députés jusqu'aux portes de la ville les larmes aux yeux, & poussant des cris lamentables.

Am. R. 536. Av. J.C. 216. Ter les prisonniers. *Liv.* XXII. 61.

On a de la peine à ne pas taxer d'une dureté excessive & inhumaine l'inflexible rigueur avec laquelle le Sénat rejette les priéres de sept mille prisonniers, dont la cause paroit bien gracieuse & bien favorable. Si la maxi-

Réflexiõs sur ce refus.

me

AN. R. 536. AV. J.C. 216. me de vaincre ou de mourir, & de ne jamais livrer ſes armes aux ennemis, eût été une maxime inviolablement obſervée parmi les Romains, on ſeroit moins étonné. Mais il n'en étoit point ainſi, & nous avons vû, en plus d'une occaſion, les priſonniers de guerres rachetés par les Romains. A moins que l'on ne diſe que c'étoit peut-être cette raiſon-là même qui les portoit ici à ſe montrer ſi fermes & ſi inexorables pour redonner, par un exemple éclatant, une nouvelle vigeur à cette maxime, qu'ils regardoient avec raiſon comme le plus ferme appui de l'Etat, & qui ſeule pouvoit les rendre invincibles, en les rendant formidables & ſupérieurs à tous leurs ennemis. Auſſi Polybe obſerve-t-il, & cette remarque confirme bien ce que nous diſons ici, qu'une des raiſons qui avoient porté Annibal à propoſer le rachat des priſonniers, étoit d'ôter, s'il ſe pouvoit, aux ſoldats Romains cette vivacité de courage qui les rendoit ſi terribles, & cette réſolution déterminée de mourir plutôt que de livrer leurs armes, en leur montrant dans ce rachat une

Polyb. VI. 500.

reſſource aſſurée, quand même ils ſe ſeroient rendus à l'ennemi. Et il ajoute que ce fut la connoiſſance qu'eurent les Sénateurs de ce deſſein d'Annibal, qui les rendit inexorables. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Un des Députés s'en retourna dans ſa maiſon, croiant s'être acquitté de ſon ſerment en retournant frauduleuſement dans le camp d'Annibal, ſous prétexte d'y avoir oublié quelque choſe. Mais on n'eut pas plutôt connoiſſance d'une ſi baſſe ſupercherie qui deshonoroit le nom Romain, qu'on en fit le raport en plein Sénat. Tous les avis furent qu'il le faloit arrêter, lui donner des gardes, & le remener dans le camp d'Annibal. Baſſe ſupercherie de l'un des Députés. *Liv.* XXII. 61.

Après la bataille de Cannes, ſuivit la défection de l'Italie. Les Alliés des Romains, dont la fidélité avoit été inébranlable juſqu'à ce jour, commencérent pour la plupart à chanceller, ſans autre raiſon que la crainte de voir la République détruite. Voici les noms des Peuples qui quittérent le parti des Romains, mais en différens tems, les uns plutôt, les autres plus tard. Les Campaniens, les Atellans, les Calatins, les Hirpiniens, une partie Pluſieurs Alliés quittent le parti des Romains. *Liv.* XXII. 61.

An. R. 536. Av. J.C. 216. tie de l'Apulie, tous les Samnites excepté les Peutres ; les Brutiens, & les Lucaniens, auxquels on peut ajouter les Sallentins, toute la côte habitée par les Grecs ; ceux de Métapont, de Tarente, de Crotone ; ceux de Locres ; & tous les habitans de la Gaule Ciſalpine.

Plut. in Fab. 184. Voila ce que produit une bataille donnée mal à propos, & ce que Fabius avoit prévû. Au lieu qu'avant le combat Annibal n'avoit en ſon pouvoir ni ville, ni magaſin, ni port en Italie, & qu'il ne fourniſſoit qu'avec de grandes difficultés à la ſubſiſtance de ſes troupes qu'il nourriſſoit au jour la journée de ce qu'il pouvoit ravir & enlever, n'aiant aucuns convois ſûrs, ni aucunes proviſions pour cette guerre, mais courant çà & là avec ſon armée, on pourroit preſque dire comme avec une groſſe troupe de Brigands : au lieu de ce triſte état, il ſe trouva tout d'un coup maître d'une grande partie de l'Italie, & dans une riche abondance de vivres & de fourrages. On connut pour lors le prix d'un Général de tête & expérimenté. Ce qu'avant le combat on appelloit dans

Fa-

Fabius lenteur & timidité, parut bien- An. R. 536. Av. J.C. 216.
tôt après, non l'effort d'une raiſon humaine, mais, dit Plutarque, l'effet d'un génie divin, qui avoit prévû de ſi loin les choſes qui devoient arriver, & qui paroiſſoient à peine croiables à ceux qui en faiſoient une ſi triſte expérience.

Mais, ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que tant de diſgraces & tant de pertes arrivées coup ſur coup, ne purent obliger les Romains à entendre parler de paix. Enfin, ce qui paſſe tout ce qu'on peut imaginer en ce genre, c'eſt la glorieuſe réception que l'on fit à Varron à ſon retour après une défaite dont il avoit été la principale & preſque l'unique cauſe. Lorſqu'on ſut qu'il étoit près d'entrer à Rome, tous les ordres de l'Etat allérent au devant de lui, & lui rendirent de ſolennelles actions de graces, de ce qu'il n'avoit point deſeſpéré du ſalut de l'Empire, & de ce que, dans un ſi grand malheur, il n'avoit pas abandonné la République, mais étoit venu en reprendre le timon, & ſe mettre à la tête des Loix & de ſes Citoiens, comme ne les jugeant point encore ſans reſſource. Il n'y a point de

Varron retourne à Rome, & y eſt très-bien reçu. *Plut. in Fab.* 184. *Liv.* XXII. 61.

Paulum puduit, Varro non deſperavit. *Flor.*

An. R. 536. Av J.C. 216. de ſupplice dont à Carthage un Général qui auroit fait une pareille perte, & moindre même à beaucoup près, n'eût été jugé digne.

Réflexiõ ſur cette conduite du Peuple Romain. Ce trait ſingulier donne bien lieu d'admirer la ſageſſe du Sénat Romain. Quelle différence entre Rome & Carthage pour l'eſprit & pour les principes du gouvernement! Eſt-ce donc une bonne politique de rendre les Généraux reſponſables du ſuccès? Ne peut-il pas arriver qu'il ſoit malheureux, ſans qu'ils y aient donné lieu? Mais, quand ce ſeroit par leur faute qu'un combat, qu'une guerre auroit mal réuſſi, cette faute (j'excepte la trahiſon) mérite-t-elle d'être punie de mort? Si c'eſt ignorance dans le métier de la guerre, ou même lâcheté, l'Etat ou le Prince qui les ont choiſis ne doivent-ils pas s'imputer à eux-mêmes cette faute? Et d'ailleurs, n'eſt-il pas des punitions plus conformes à l'humanité, & en même tems plus utiles à l'Etat? Chez les Romains une amende, une légére diſgrace, une eſpéce d'exil volontaire, paroiſſoient des peines ſuffiſantes contre les Généraux; & elles n'étoient même emploiées

ploiées que fort rarement. On aimoit mieux leur laiſſer le tems & l'occaſion de réparer leurs fautes par des exploits généreux, qui en effaçoient entiérement la honte & le ſouvenir, & conſervoient à la République des Généraux qui pouvoient devenir capables de lui rendre ſervice. La coutume barbare, obſervée encore actuellement chez les Turcs, où l'on voit, dans un fort court eſpace de tems, des trois & quatre Grands-Viſirs laiſſer la tête ſur l'échafaut, périr par le funeſte cordon, eſt-elle bien propre à donner du courage & à inſpirer du zêle à ceux que l'on charge du commandement? Mais, pour revenir aux Romains, & à la conduite qu'ils gardent par raport à Varron, combien, s'ils l'avoient condamné à la mort comme il ſembloit le mériter, après avoir fait périr plus de cinquante mille citoiens, combien un tel Arrêt auroit-il été capable d'augmenter la conſternation & le deſeſpoir, qui n'alloient déja que trop loin? au lieu que le favorable accueil qu'ils firent au Conſul laiſſa entrevoir au peuple que le mal n'étoit point ſans reméde, & lui fit croire que le Sénat avoit

An. R. 536. Av. J.C. 216.

AN. R. 536. AV. J. C. 216. des reſſources aſſurées & préſentes.

La conduite du Sénat à l'égard de Varron ſe ſoutint toujours également. Pendant pluſieurs années on lui prorogea le commandement : mais avec la précaution de ne lui donner que des commiſſions peu importantes : enſorte que l'on honoroit toujours ſa perſonne, mais ſans s'expoſer aux ſuites de ſon incapacité.

LIVRE QUINZIEME.

§. I.

Annibal, après la bataille de Cannes, paſſe en Campanie. Il tourne vers Capoue, ville perdue de délices. Pacuvius Calavius aſſujettit le Sénat de cette ville au Peuple, & par là à lui-même. Cauſes du luxe & du déréglement des Campaniens. Ils envoient des Ambaſſadeurs à Varron, qui leur découvre trop la perte faite à Cannes. Les mêmes Ambaſſadeurs ſont envoiés vers Annibal. Conditions de l'alliance des Campaniens avec Annibal. Il eſt reçu dans Capoue. Pérolla offre à ſon pére de tuer Annibal. Calavius le détourne d'un deſſein ſi affreux. Promeſſes magnifiques d'Annibal aux Campaniens. Il demande qu'on lui livre Décius Magius : ce qui eſt exécuté ſur le champ. Magius reproche aux Campaniens leur lâcheté. Il eſt porté par la tempête en Egypte. Fabius Pictor raporte à Rome la réponſe de l'Oracle de Delphes.

AN. R. 536. Av. J.C. 216.

ANNIBAL, après avoir vaincu les Romains à Cannes, après avoir pris & pillé leur camp, étoit auſſitôt paſſé de l'Apulie dans le Samnium, & étoit entré dans le pays des Hirpiniens, où l'on lui livra la ville de * Compoſa. Après y avoir laiſſé tout ſon butin & ſes bagages, il partagea ſon armée en deux corps. Magon, avec l'un, eut ordre de recevoir dans l'alliance des Carthaginois les villes de ces quartiers qui ſe rendroient d'elles-mêmes, ou de forcer celles qui feroient réſiſtance. Annibal, avec l'autre, traverſant toute la Campanie, tira du côté de la Mer ** Inférieure, dans le deſſein de ſe rendre maître de Naples, (*Neapolis*) afin d'avoir à ſa diſpoſition une ville maritime, qui le mît en état de recevoir les ſecours que Carthage lui envoieroit. Mais aiant conſidéré de près la hauteur & la ſolidité des murailles de cette ville, il vit bien qu'il ne gagneroit rien à l'attaquer, & il ſe déſiſta de cette entrepriſe.

Annibal, après la bataille de Cannes, paſſe en Campanie.

Liv. XXIII. 1.

De là il tourna ſes pas du côté de Capoue. Les habitans de cette ville étoient

Il tourne vers Capoue, ville perdue de luxe.

* *Maintenant* Conza, *dans la Principauté Ultérieure.*

** *Qui baigne les côtes de la Campanie.*

étoient plongés dans le luxe & dans les délices. C'étoit le fruit d'une longue paix & d'une prospérité continuelle depuis un grand nombre d'années. Mais, dans cette corruption générale, le plus grand des maux de Capoue étoit l'abus que le Peuple y faisoit de sa liberté. Pacuvius Calavius avoit trouvé le secret de rendre le Sénat dépendant du Peuple, & par là de se le soumettre à lui-même. Ce citoien populaire, quoique noble, avoit acquis par de mauvaises voies un crédit infini dans Capoue. L'année que les Romains furent vaincus à Trasiméne, il étoit le premier Magistrat de cette ville. Il se persuada que le Peuple, qui haïssoit le Sénat depuis lontems, & qui est toujours avide de nouveauté, prendroit occasion de cette défaite pour se porter à quelque grande extrémité, comme d'égorger le Sénat, & de livrer Capoue à Annibal, si ce Général s'en approchoit avec son armée victorieuse. Pacuvius étoit un méchant homme : mais il n'étoit pas du nombre de ces scélérats du premier ordre, à qui les crimes les plus énormes ne coutent rien. Il étoit bien aise de dominer dans sa patrie, mais il ne vouloit pas

An. R. 536. Av. J. C. 216.

Pacuvius Calavius assujettit le Sénat de Capoue au Peuple, & par là à lui-même. *Ibid.* 2-4.

AN. R. 536. AV. J. C. 216. qu'elle fût tout-à-fait ruinée ; & il savoit qu'un Etat est absolument perdu, quand il n'a plus de Conseil public. Il imagina donc un stratagême, dont il espéroit tirer deux avantages tout à la fois; savoir, de sauver le Sénat, & de l'assujettir entiérement aux volontés du Peuple, & aux siennes.

Pour cet effet, il assembla les Sénateurs, & leur représenta „ qu'ils étoient „ menacés d'un péril extrême. Que „ la populace ne se proposoit pas de se „ révolter pour détruire ensuite le Sé„ nat, mais qu'elle vouloit commen„ cer par se défaire du Sénat en égor„ geant tous ceux dont il étoit compo„ sé, afin de se donner ensuite à Anni„ bal. Qu'il savoit un moien de les pré„ server de ce péril : mais qu'il faloit, „ avant toutes choses, qu'oubliant „ tous les démêlés qu'ils avoient eus „ dans le gouvernement de la Répu„ blique, ils s'abandonnassent entié„ rement à sa bonne foi. " Et dès que tous les Sénateurs, saisis de crainte, lui eurent assuré qu'ils suivroient aveuglément ses conseils: „ Je vous enfer„ merai dans le Sénat, leur dit-il, & „ feignant d'approuver un dessein au„ quel je m'opposerois inutilement, & „ d'en-

„ d'entrer moi-même dans la conſpi- AN. R. 536.
„ ration, je ſaurai bien trouver le AV. J.C. 216.
„ moien de vous ſauver la vie. Vous
„ pouvez compter ſur ma parole. Je
„ ſuis prêt à vous en donner toutes les
„ aſſurances & tous les garants que
„ vous me demanderez. " Quand ils parurent compter ſur ſes promeſſes, il fit fermer la ſalle où ils étoient aſſemblés, & mit des gardes dans le veſtibule, pour empêcher que perſonne ne pût ni entrer, ni ſortir.

Alors aiant aſſemblé le Peuple: *Il y a lontems*, dit-il, *que vous ſouhaitez punir de leurs crimes des Sénateurs méchans & déteſtables. Vous pouvez aujourdhui ſatisfaire votre vengeance. Je les tiens enfermés dans le Sénat, & je vais les livrer à vos coups, ſeuls & ſans armes. Suivez donc les mouvemens d'une juſte indignation. Mais ſouvenez-vous néanmoins que vous devez préférer votre propre utilité au plaiſir de ſatisfaire votre haine. Car enfin, ſi je ne me trompe, ce n'eſt qu'à ces Sénateurs-ci que vous en voulez; & votre deſſein n'eſt pas que Capoue demeure abſolument ſans aucun Conſeil public. Il faut, ou que vous vous donniez un Roi, ce que vous avez en horreur; ou que vous ayez un Sénat qui*

AN. R. 536. AV. J.C. 216. *eſt le ſeul Conſeil d'un Etat libre. C'eſt pourquoi vous devez, par le même acte, exécuter deux choſes également importantes : détruire l'ancien Sénat, & en choiſir un nouveau. Les Sénateurs vont paroître devant vous les uns après les autres. Je vous demanderai ce que vous ordonnez de chacun d'eux. La Sentence que vous aurez prononcée, ſera ſuivie de l'exécution. Mais, avant qu'on puniſſe le coupable, vous aurez ſoin de nommer, pour remplir ſa place, un honnête homme & un bon citoien.*

Après ce diſcours, il s'aſſit, fit jetter dans une urne tous les noms des Sénateurs, & donna ordre qu'on allât faire ſortir du Sénat celui dont le nom avoit été tiré le premier. Dès qu'on l'eut entendu nommer, tous s'écriérent que c'étoit un méchant & un miſérable, qui n'étoit digne que du ſupplice. *Je vois bien*, dit Pacuvius, *que vous condamnez celui-ci. Avant qu'on le puniſſe, ſubſtituez-en un autre en ſa place, qui ſoit un homme de probité, & capable d'être un bon Sénateur.* Tous les citoiens demeurérent d'abord dans le ſilence, faute de trouver un plus homme de bien. Enſuite, quelqu'un des plus effrontés de la multitude s'étant ha-

hazardé d'en nommer un, on ſe mit à crier de tous côtés, les uns diſant qu'ils ne le connoiſſoient point, d'autres lui reprochant ou la baſſeſſe de ſa naiſſance, ou l'indignité du métier qu'il exerçoit, ou le déréglement de ſes mœurs. Il ſe trouva encore de plus grandes difficultés à l'égard du deuziéme & du troiſiéme que l'on s'aviſa de propoſer; enſorte que, dans l'impoſſibilité de mieux trouver que celui qu'ils avoient d'abord condanné, tous les citoiens ſe retirérent chacun chez eux, avouant qu'entre tous les maux, celui auquel on eſt accoutumé, eſt encore le plus ſupportable; & ils laiſſérent les Sénateurs en paix. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Pacuvius aiant ainſi ſauvé la vie aux Sénateurs, il les ſoumit, par ce prétendu bienfait, à ſa puiſſance, beaucoup plus qu'à celle du Peuple. Depuis ce tems-là, il exerça dans la ville une domination abſolue, ſans être obligé d'emploier la violence, tout le monde lui cédant volontairement. Les Sénateurs, oubliant leur rang & même leur liberté, flatoient le Peuple, & lui feſoient baſſement la cour. Ils invitoient les plus vils citoiens à manger chez eux; & lorſqu'il y avoit quel-

AN. R. 536. AV. J. C. 216. que procès à juger, pour gagner la faveur de la multitude, ils se déclaroient hautement pour celui auquel elle s'intéressoit. Enfin dans toutes les délibérations du Sénat la décision étoit toujours telle que le Peuple lui-même l'auroit donnée.

Causes du luxe & du déréglement des Campaniens. *Liv.* XXIII. 4. Les habitans de Capoue étoient de tout tems livrés au luxe & à la volupté. Ce penchant, qui leur étoit comme naturel, étoient entretenu & fortifié par la fertilité de leurs campagnes, & le voisinage de la mer, deux sources qui leur fournissoient non seulement ce qui étoit nécessaire à la vie, mais encore tout ce qui pouvoit flater les sens, & amollir le cœur & le courage. Mais depuis ce dernier événement, la basse complaisance des Grands, & la licence outrée de la multitude, firent que personne ne mit plus de bornes à sa dépense, ni de frein à ses passions. On se moquoit impunément des Loix, des Magistrats, du Sénat. Et pour comble de maux, après la bataille de Cannes, le respect pour le peuple Romain, qui seul eût été capable de les retenir encore dans quelque modération, se changea en mépris. L'unique considération qui les empécha de quitter

ter ſur le champ leurs anciens Alliés pour s'attacher aux Carthaginois, c'eſt qu'il y avoit à Capoue pluſieurs familles des plus puiſſantes de la ville, qui s'étoient unies par des mariages avec celles de Rome; & que les Romains avoient choiſi parmi les troupes que les Campaniens leur fourniſſoient pour la guerre, trois cens Cavaliers des premiéres maiſons de Capoue, & les avoient envoiés en Sicile, & diſtribués dans les garniſons des places de cette province. An. R. 536. Av. J. C. 216.

Les Campaniens envoiét des Ambaſſadeurs à Varron, qui leur découvre trop la perte faite à Cannes.

Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que les péres & les plus proches parens de ces Cavaliers obtinrent qu'on envoiât des Ambaſſadeurs au Conſul Romain au ſujet de la défaite de Cannes. Ils le trouvérent encore à Venouſe avec un petit nombre de ſoldats à demi armés, dans un état très-propre à donner de la compaſſion à de bons & de fidéles Alliés, mais qui ne pouvoit qu'inſpirer du mépris à un peuple auſſi fier & auſſi peu ſenſible à la bonne foi & à l'honneur qu'étoit celui de Capoue. Le diſcours du Conſul ne ſervit qu'à augmenter ces diſpoſitions. Car, après que les Députés lui eurent témoigné que le Sénat & le Peuple de

AN. R. 536. AV. J.C. 216. Capoue prenoient toute la part poſſible au malheur qui étoit arrivé aux Romains, & qu'ils lui eurent offert de la part de leur République tous les ſecours dont ils pouvoient avoir beſoin: Varron, comme s'il eût pris à tâche de rendre le Peuple Romain mépriſable à des Alliés dont il devoit connoitre le caractére, " parla aux Députés de la „ journée de Cannes comme [a] d'un „ échec qui laiſſoit Rome ſans forces, „ ſans reſſource, ſans eſpérance, ſans „ aucun moien de ſe relever par elle- „ même d'un ſi déplorable état. Que „ Légions & Cavalerie, armes & dra- „ peaux, hommes & chevaux, argent „ & vivres, tout lui manquoit. Que ſi „ les Campaniens vouloient ſe mon- „ trer bons & fidéles Alliés, ils de- „ voient ſonger non à aider les Ro- „ mains dans la guerre, mais à la ſou- „ tenir preſque entiérement en leur „ place. Qu'au reſte il étoit autant de „ leur intérêt que de celui des Ro- „ mains, de ne point laiſſer prévaloir „ ſur

[a] Nihil, ne quod ſupleremus quidem, nobis reliquit fortuna. Legiones, equitatus, arma, ſigna, equi virique, pecunia, commeatus, aut in acie, aut binis poſtero die amiſſis caſtris, perierunt. Itaque non juvetis nos in bello oportet, ſed pene bellum pro nobis ſuſcipiatis. *Liv.*

„ ſur eux Annibal, à moins qu'ils ne „ conſentiſſent à ſe donner pour maî- „ tre un peuple également perfide & „ cruel, à devenir la conquête des Nu- „ mides & des Maures, & à recevoir la „ loi de l'Afrique & de Carthage. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Les Députés, après ce diſcours, ſe retirérent, marquant quelque triſteſſe au dehors, mais ravis dans le fond du cœur de voir Rome réduite à un ſi déplorable état. Vibius Virius, l'un d'entre eux, dit à ſes Collégues, dans leur retour, „ Que le tems étoit venu „ où les Campaniens pouvoient non „ ſeulement recouvrer les terres que „ les Romains leur avoient injuſte- „ ment enlevées, mais encore acqué- „ rir l'empire de toute l'Italie. Qu'ils „ feroient alliance avec Annibal à tel- „ les conditions qu'ils voudroient; & „ que quand ce Général, après avoir „ terminé la guerre, s'en retourneroit „ vainqueur en Afrique avec ſon ar- „ mée, il ne faloit pas douter qu'il ne „ les laiſſât maîtres de l'Italie. " Tous furent du ſentiment de Virius. Quand ils furent de retour à Capoue, & qu'ils eurent rendu compte de leur Ambaſſade, il n'y eut perſonne qui ne regardât la République Romaine comme ab-

Les mêmes Ambaſſadeurs ſont envoiés vers Annibal.

AN. R. 536. AV. J.C. 216. abſolument ruinée. Le peuple & la plus grande partie des Sénateurs auroient ſur le champ abandonné les Romains, ſi les plus anciens, par l'autorité qu'ils conſervoient encore, n'euſſent fait différer ce changement de quelques jours. Mais enfin le grand nombre l'emporta ſur la plus ſaine partie, & l'on conclut que les mêmes Députés qui étoient allés trouver Varron, ſeroient envoiés vers Annibal.

Conditions de l'alliance des Campaniens avec Annibal. *Liv.* XXIII. 7.

Les Ambaſſadeurs firent alliance avec lui aux conditions ſuivantes. „ Que les Généraux ni les Magiſtrats „ de Carthage n'auroient aucun droit „ ſur les citoiens de Capoue. Qu'on ne „ pourroit les obliger malgré eux de „ porter les armes, ou de ſoutenir „ aucune charge, ou de paier aucun „ tribut. Que Capoue ſeroit gouvernée ſelon ſes Loix & par ſes Magiſtrats, comme avant le Traité. „ Qu'Annibal fourniroit aux Campaniens, à leur choix, trois cens priſonniers Romains, dont ils feroient „ l'échange avec les trois cens Campaniens qui ſervoient en Sicile pour les „ Romains. " Outre ces conditions qui étoient exprimées dans le Traité, le peuple de Capoue ſe porta à une

Horrible cruauté des Campaniens.

cru-

cruauté contre les Romains, qu'Annibal n'avoit point exigée. Il arrêta tous les Officiers & autres citoiens Romains qui ſe trouvoient à ſa diſpoſition, ſoit qu'ils fuſſent à Capoue pour les affaires de la guerre, ou pour celles qui les regardoient en particulier ; & les aiant enfermés dans des bains ſous prétexte de s'aſſurer de leurs perſonnes, ils les y firent mourir avec une cruauté inouïe, étoufés par la vapeur du lieu qui leur ôta la reſpiration. An. R. 536. Av. J. C. 216.

Décius Magius s'oppoſe à la réception d'Annibal.

Décius Magius s'étoit oppoſé de toutes ſes forces à cet acte d'inhumanité, auſſi bien qu'à l'Ambaſſade qu'on avoit envoiée à Annibal. C'étoit [a] un homme à qui il ne manquoit, pour être ſouverainement conſidéré dans ſa patrie, que d'avoir affaire à des citoiens ſenſés. Lorſqu'il vit qu'Annibal envoioit une garniſon dans Capoue, il leur repréſenta avec les couleurs les plus vives, l'état déplorable où les Tarentins s'étoient réduits autrefois, & les maux qu'ils avoient ſoufferts, pour s'être donné un maître impérieux & violent dans la perſonne de Pyrrhus, *Liv.* XXIII. 7-9.

[a] Vir, cui ad ſummam auctoritatem nihil præter ſanam civium mentem defuit.

AN. R. 536. AV. J.C. 216. rhus, & pour avoir reçu dans leur ville la garniſon qu'il y envoia. Celle d'Annibal aiant été reçue malgré ſes remontrances, il ne ſe rebuta point encore. Il les exhorta fortement ou à la chaſſer de leur ville, ou, s'ils vouloient par une action glorieuſe & mémorable expier le crime qu'ils avoient commis en trahiſſant ſi indignement leurs anciens Alliés, à égorger les ſoldats d'Annibal, & à racheter à ce prix l'amitié du Peuple Romain. Comme Magius ne s'étoit point caché en parlant ainſi, Annibal en fut bientôt informé. Il lui envoia ſur le champ ordre de le venir trouver. Magius répondit fiérement qu'il n'iroit pas, & qu'Annibal n'avoit aucun droit ſur les habitans de Capoue. Alors ce Général, tranſporté de colére, ordonna qu'on le chargeât de chaînes, & qu'on le traînât de force juſques dans ſon camp. Mais, après quelques momens de réflexion, craignant qu'un traitement ſi violent n'aigrît l'eſprit des Campaniens, & n'excitât quelque tumulte dans la ville, il envoia un courrier à Marius Blaſius Préteur des Campaniens, pour l'avertir que le lendemain il ſe rendroit lui-même à Ca-

Capoue ; & en effet il partit, comme il l'avoit dit, avec un petit nombre de soldats. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Annibal est reçu dans Capoue.

Le Préteur aiant assemblé les citoiens, leur ordonna d'aller au devant d'Annibal en grand nombre, avec leurs femmes & leurs enfans. Tout le monde y courut, non seulement par obéissance, mais par curiosité & avec empressement, pour voir un Général qui s'étoit rendu célébre par tant de victoires. Magius ne sortit point de la ville. Mais, afin qu'on ne pût pas dire que la crainte l'empéchoit de paroitre comme s'il eût eu quelque chose à se reprocher, il ne se tint pas renfermé dans sa maison. Il se promena dans la place publique avec son fils & un petit nombre d'amis, pendant que toute la ville étoit en mouvement pour recevoir Annibal, & pour se donner la satisfaction de considérer de près un si grand homme.

Qui se seroit attendu que dans une ville perdue de luxe & de débauches comme Capoue, & livrée à la servitude, il se trouveroit un citoien d'un zêle si généreux pour le salut & la liberté de sa patrie, & d'un courage si intrépide & tellement supérieur à toute

AN. R. 536. AV. J. C. 216. te crainte? Peutêtre le pouſſoit-il trop loin. Cette tranquillité d'un homme menacé d'un péril certain, qui affecte de ſe promener dans la place publique avec ſes amis, reſſent bien la bravade & l'inſulte. Magius, par un deſir immodéré de gloire, ſembloit provoquer la mort. *Famam fatumque provocabat.* *Tacit.*

Annibal ne fut pas plutôt entré dans la ville qu'il demanda qu'on aſſemblât le Sénat. On le pria de ne parler d'aucune affaire ſérieuſe, & de ſouffrir qu'on paſſât dans la joie le premier jour qu'il les honoroit de ſa préſence, & que la ville de Capoue regardoit comme un jour de fête pour elle. Quelque ardent qu'il fût naturellement, il ſe fit violence ; & pour ne point refuſer aux Campaniens la premiére grace qu'ils lui demandoient, il paſſa la plus grande partie de la journée à viſiter ce qu'il y avoit de curieux & de remarquable dans la ville.

Il logea dans la maiſon de Stenius & de Pacuvius, deux fréres, qui étoient des plus diſtingués de Capoue par leur naiſſance & leurs grandes richeſſes. Pacuvius Calavius, chef de la faction qui avoit engagé Capoue dans les intérêts d'Annibal, y amena ſon fils Pérolla,

rolla, après l'avoir arraché avec peine de la compagnie de Décius Magius, avec qui il avoit toujours fortement soutenu le parti des Romains contre les Carthaginois, sans que l'exemple de la plus grande partie de ses compatriotes, ni l'autorité paternelle, eussent pu le faire changer de sentiment. Annibal étoit informé de la conduite & des dispositions de ce jeune homme. Aussi son pére n'entreprit-il point de le justifier; mais par ses priéres il lui obtint le pardon. Annibal l'accorda de si bonne grace, qu'il l'invita même à se trouver avec son pére au repas que lui donnoient les Minius, & auquel il n'admit avec eux que le seul Jubellius Taurea, homme illustre par sa bravoure dans la guerre. An. R. 536. Av. J.C. 216.

On [a] prévint le tems marqué par l'usage * pour se mettre à table, &, ce qui sentoit alors une sorte de débauche, on commença à manger lorsqu'il restoit encore une grande partie du jour. L'appareil du festin fut magnifique, & ne se

[a] Cœperunt epulari de die: & convivium non ex more Punico, aut militari disciplina esse, sed ut in civitate atque etiam domo luxuriosa, omnibus voluptatum illecebris instructum. *Liv.*

* *J'expliquerai dans la suite l'usage des Anciens par raport aux repas.*

An. R. 536. Av. J.C. 216. ſe reſſentit ni des mœurs & de la frugalité de Carthage, ni de l'auſtérité de la diſcipline militaire. Le repas fut tel qu'on peut s'imaginer qu'il devoit être dans la maiſon la plus opulente & la plus voluptueuſe d'une ville toute livrée au luxe & au plaiſir. Tous les convives y firent paroitre une grande gaieté. Il n'y eut que Pérolla qui garda toujours une aſſez triſte contenance, ſans que les invitations ni des maîtres du logis, ni d'Annibal même, puſſent l'engager à prendre part à la joie commune. Il s'excuſoit ſur ſa ſanté, & ſon pére ajouta qu'il n'étoit pas étonnant qu'il parût embarraſſé & interdit en préſence d'Annibal.

Pérolla offre à ſon pére de tuer Annibal.

Vers le ſoir, ſon pére étant ſorti de la ſalle du feſtin, il le ſuivit juſques dans un jardin qui étoit derriére la maiſon. Et là, le tirant à l'écart: *Mon pére*, dit-il, *je vais vous propoſer un deſſein, qui non ſeulement nous obtiendra des Romains le pardon de notre révolte, mais qui nous mettra en plus grand erédit & en plus grande conſidération auprès d'eux que nous n'avons jamais été.* Pacuvius tout ſurpris lui demande ce que c'eſt. Alors le jeune homme ouvrant ſa robe, lui montre un poignard qu'il avoit

avoit pendu à ſa ceinture. *Je vais*, dit-il, *ſceller par le ſang d'Annibal notre alliance avec les Romains. J'ai voulu vous en avertir auparavant, afin que, ſi vous ne voulez pas être témoin de l'action, vous puiſſiez vous abſenter.* Calavius, auſſi effraié que s'il avoit déja vû couler le ſang d'Annibal, [a] *Mon fils*, s'écria-t-il, *je vous prie & vous conjure par tous les droits les plus ſacrés de la nature & du ſang qui lient les péres aux enfans, de ne point commettre ſous les yeux de votre pére le plus énorme de tous les crimes, & de ne point vous expoſer à ſouffrir les ſupplices les plus affreux. Il n'y a que peu de momens que nous nous ſommes liés par les ſermens les plus ſolennels, que nous avons donné à Annibal les marques les plus ſaintes d'une amitié inviolable, prenant tout ce qu'il y a de dieux à témoin de notre bonne foi: &, ſortis à peine de cet entretien, nous armerions contre lui cette même main que nous lui avons offert comme un gage de notre*

AN. R. 536. AV. J.C. 216.

Calavius détourne ſon fils d'un deſſein ſi affreux.

[a] Per ego, te, inquit, fili, quæcumque jura liberos jungunt parentibus, precor quæſoque, ne ante oculos patris facere & pati omnia infanda velis. Paucæ horæ ſunt, intra quas jurantes per quicquid deorum eſt, dextræ dextras jungentes, fidem obſtrinximus, ut ſacratas fide manus, digreſſi ab colloquio, extemplo in eum armaremus? Sur-

AN. R. 536. AV. J.C. 216.

notre fidélité ? Cette table, où préſident les dieux vengeurs des droits de l'hoſpitalité, où vous avez été admis par une faveur que deux ſeuls Campaniens partagent avec vous; vous ne la quittez cette table ſacrée, que pour la ſouiller un moment après du ſang de votre hôte ? Hélas ! après avoir obtenu d'Annibal la grace de mon fils, ſeroit-il bien poſſible que je ne puſſe obtenir de mon fils celle d'Annibal ? Mais ne reſpectons rien, j'y conſens, de tout ce qu'il y a de plus ſacré entre les hommes : violons tout enſemble la foi, la religion, la pieté : rendons-nous coupables de l'action du monde la plus noire, ſi notre perte ne ſe trouve pas ici infailliblement jointe avec le crime. Seul vous prétendez attaquer Annibal ? Mais cependant que deviendra cette foule d'hommes libres & d'eſclaves qui l'environnent ? Tous ces yeux attachés ſur lui ſans ceſſe pour veiller à ſa conſerva-

gis ab hoſpitali menſa, ad quam tertius Campanorum adhibitus ab Annibale es, ut eam ipſam menſam cruentares hoſpitis ſanguine ? Annibalem pater filio meo potui placare, filium Annibali non poſſum ? Sed ſit nihil ſancti, non fides, non religio, non pietas: audeantur infanda, ſi non perniciem nobis cum ſcelere afferunt. Unus aggreſſurus es Annibalem ? Quid illa turba tot liberorum ſervorumque ? quid in unum intenti omnium oculi ? quid tot dextræ ? torpeſcent-ne in amentia illa ? Vultum ipſius Annibalis, quem armati exercitus ſuſtinere ne-

tion, ſe fermeront-ils tout d'un coup? Tant de bras armés pour ſa défenſe, eſpérez-vous qu'ils demeureront immobiles & glacés au moment que vous vous porterez à cet excès de fureur. Soutiendrez-vous le regard d'Annibal, ce regard redoutable, que ne peuvent ſoutenir les armées entiéres, qui fait trembler le Peuple Romain? Et quand même tout autre ſecours lui manqueroit, aurez-vous le courage de me fraper lorſque je le couvrirai de mon corps, & que je me mettrai entre lui & vous? Car, je vous le déclare, ce n'eſt qu'en me perçant le flanc que vous pourrez porter vos coups juſqu'à lui. Laiſſez-vous fléchir en ce moment, plutôt que de vouloir périr dans une entrepriſe ſi mal concertée. Souffrez que mes priéres aient ſur vous quelque pouvoir, après qu'elles ont été aujourdhui ſi puiſſantes en votre faveur.

AN. R. 536. AV. J.C. 216.

Un diſcours ſi touchant attendrit Pérolla juſqu'aux larmes. Le pére le voiant ébranlé, l'embraſſe tendrement, & redouble ſes priéres & ſes inſtances, juſ-

queunt, quem horret populus Romanus, tu ſuſtinebis? Et, alia auxilia deſint, me ipſum ferire, corpus meum opponentem pro corpore Annibalis, ſuſtinebis? Atqui per meum pectus petendus ille tibi transfigendusque eſt. Deterreri hîc ſine te potiùs, quàm illic vinci. Valeant preces apud te meæ, ſicut pro te hodie valuerunt. *Liv.*

AN. R. 536. AV. J. C. 216. juſqu'à ce qu'il eût tiré de lui une promeſſe de quitter ſon poignard & de renoncer à ſon deſſein. *Me voila donc forcé*, dit Pérolla, *de ſubſtituer mon pére à ma patrie, en m'acquittant vers l'un de la pieté que je dois à l'autre. Mais je ne puis, mon pére, m'empécher de vous plaindre, lorſque je penſe que vous aurez à ſoutenir le reproche d'avoir trois fois trahi votre patrie. La premiére, lorſque vous avez fait conclure le Traité avec Annibal: la ſeconde, lorſque vous avez rompu l'alliance avec les Romains: la troiſiéme enfin aujourdhui, que vous m'empéchez de réconcilier Capoue avec Rome. Chére & infortunée patrie, reçoi ce fer dont je m'étois armé pour ta défenſe, puiſqu'un pére me l'arrache des mains.* En diſant ces mots, il jette ſon poignard par deſſus la muraille du jardin, & revient dans la ſalle du feſtin pour ne donner lieu à aucun ſoupçon.

On peut d'abord être frapé de quelque ſentiment d'admiration pour le deſſein hardi de Pérolla: mais, ſi l'on fait réflexion que la guerre a ſes loix ainſi que la paix, on condannera ſans doute un projet d'aſſaſſinat, qui devient même encore plus criminel par les circonſtances de perfidie & de trahiſon qui l'accompagnent. Si Décius Magius

Magius en eſt l'auteur, comme cela paroit aſſez probable, on ne peut plus le regarder comme innocent, ni croire qu'il n'ait point mérité le traitement qu'il va ſouffrir. AN. R. 536. AV. J. C. 216.

En effet, le lendemain de l'entrée d'Annibal, le Sénat de Capoue s'étant aſſemblé, le Général Carthaginois y fit un diſcours très-gracieux, rempli de témoignages d'amitié & de bienveillance. Il les remercia d'avoir préféré l'alliance des Carthaginois à celle des Romains. Et parmi les promeſſes magnifiques qu'il leur fit, il les aſſura „ que dans peu Capoue ſeroit la ca-„ pitale de toute l'Italie, & que les „ Romains eux-mêmes y viendroient „ recevoir la loi avec les autres peu-„ ples. Qu'il y avoit cependant parmi „ eux un homme qui ne devoit avoir „ aucune part à l'amitié des Carthagi-„ nois, ni être compris dans le Traité „ que l'on venoit de faire avec eux; „ qu'il ne méritoit pas même le nom „ de Campanien, puiſqu'il étoit ſeul „ oppoſé au ſentiment de ſes compa-„ triotes: c'étoit Décius Magius. Qu'il „ demandoit qu'on le lui livrât, & „ qu'en ſa préſence le Sénat, après „ avoir pris connoiſſance de ſon crime, „ pro-

Promeſſes magnifiques d'Annibal aux Campaniens.

Il demande qu'on lui livre Décius Magius: ce qui eſt exécuté ſur le champ.

AN. R. 536. AV. J.C. 216. „ prononçat ſur ſon ſujet. " Il ne ſe trouva pas un ſeul Sénateur qui osât repliquer, quoique la plupart penſaſſent que Magius ne méritoit pas un traitement ſi rigoureux, & qu'Annibal, dès le commencement, donnoit une mortelle atteinte à leur liberté.

Le premier Magiſtrat ſortit auſſitôt de la ſalle, & s'étant placé ſur ſon tribunal, il fit amener Magius devant lui, & lui ordonna de ſe défendre. Celui-ci, ſans rien rabbattre de ſa fierté, refuſa de répondre, alléguant que la premiére condition du Traité même fait avec Annibal l'en diſpenſoit. Ses raiſons ne pouvoient manquer d'être trouvées mauvaiſes. On le chargea de chaînes, & l'on commença à le traîner par les rues de la ville, pour le conduire au camp des Carthaginois. Tant qu'il eut la liberté de parler, il ne ceſſa de tenir à la multitude qui l'environnoit des diſcours pleins de force & de hardieſſe. *Voila*, leur diſoit-il, *cette liberté que vous avez prétendu vous procurer. Dans la place publique, en plein jour, ſous vos yeux, on charge de chaînes, on conduit à la mort un homme qui tient un des premiers rangs dans votre ville. Quelle plus grande*

Magius reproche aux Campaniens leur lâcheté.

de violence exerceroit-on dans Capoue, ſi elle avoit été priſe de force ? Allez au-devant d'Annibal, ornez la ville. Faites du jour de ſon entrée un jour de fête, pour le voir triompher de l'un de vos citoiens. On appréhenda que ces reproches ne fiſſent impreſſion ſur le Peuple. Ainſi on lui couvrit la tête, afin qu'il ne lui fût plus poſſible de ſe faire entendre. Annibal n'oſa le faire mourir dans ſon camp, de peur que ſa mort n'excitât quelque tumulte dans la ville. Il le fit embarquer ſur un vaiſſeau qui devoit le mener à Carthage. Mais une tempête le jetta ſur les côtes de Cyréne, qui étoit ſoumiſe au Roi d'Egypte: c'étoit pour lors Ptolémée Philopator. Magius trouva un aſyle dans les Etats de ce Prince, & y demeura en ſureté ſous ſa protection.

AN. R. 536. AV. J.C. 216.

Il eſt porté par la tempête en Egypte.

Cependant Q. Fabius Pictor revint à Rome de Delphes où il avoit été envoié en Ambaſſade, & raporta la réponſe de l'Oracle, qui ordonnoit aux Romains de certains ſacrifices, leur promettoit d'heureux ſuccès à l'avenir, & leur recommandoit de garder beaucoup de modération dans leur proſpérité.

Fabius Pictor raporte à Rome la réponſe de l'oracle. *Liv.* XXIII. 11.

AN. R. 536. AV. J.C. 216.

§. II.

Magon porte à Carthage la nouvelle de la victoire de Cannes. Himilcon, de la faction d'Annibal, insulte Hannon. Celui-ci lui répond. Le Sénat ordonne des secours pour Annibal. Le Dictateur, après avoir pourvû à tout, part de Rome. Annibal fait de vaines tentatives sur Naples & sur Nole. Marcellus gagne par ses maniéres prévenantes L. Bantius de Nole. Annibal est battu par Marcellus devant les murailles de cette ville. Citoiens de Nole punis de leur trahison. Annibal attaque Casilin. Quartier d'hiver à Capoue funeste à l'armée d'Annibal. Réflexion sur le séjour d'Annibal à Capoue. Casilin, forcé par l'extrémité de la disette, se rend à Annibal. Fidélité de Pételie pour les Romains. Etat des affaires en Sicile & en Sardaigne. Dictateur créé pour nommer de nouveaux Sénateurs à la place des morts. On crée de nouveaux Consuls & de nouveaux Préteurs. L. Postumius, désigné Consul, périt dans la Gaule avec toute son armée. Cette nouvelle cause un deuil extrême à Rome. Le Sénat régle

régle la diſpoſition des troupes qui doivent ſervir cette année. Affaires d'Eſpagne peu favorables pour les Carthaginois. Aſdrubal reçoit ordre de paſſer en Italie. Himilcon arrive en Eſpagne pour prendre ſa place. Les deux Scipions, pour empêcher le départ d'Aſdrubal, lui donne bataille. Il eſt défait avec ſon armée.

AN. R. 536. AV. J.C. 216.

PENDANT que ce que nous venons de dire ſe paſſoit à Rome & dans l'Italie, Magon fils d'Amilcar étoit allé annoncer à Carthage la bataille & la victoire de Cannes. Il n'étoit pas parti immédiatement après cette action. Avant que de s'embarquer, il s'étoit arrêté pendant quelques jours dans le Brutium par l'ordre de ſon frére, pour recevoir dans l'alliance des Carthaginois les villes qui abandonnoient le parti des Romains. Lorſqu'on l'eut admis à l'audience dans le Sénat de Carthage, il y rendit compte de tout ce que ſon frére avoit exécuté dans l'Italie. Il dit „ qu'Annibal avoit combattu contre „ ſept Généraux, dont cinq étoient „ Conſuls, & des deux autres, l'un „ Dictateur, & l'autre Général de la

Magon porte à Carthage la nouvelle de la victoire de Cannes. *Liv.* XXIII. 12. 13. *L'Abruze.*

AN. R. 536. AV. J. C. 216. „ Cavalerie. Que dans les différentes „ batailles qu'il avoit livrées à ſix ar- „ mées Conſulaires, il avoit tué plus „ de deux cens mille ennemis, & en „ avoit fait priſonniers plus de cin- „ quante mille. Que des cinq Conſuls „ avec qui il avoit eu affaire, il en „ avoit tué deux ſur le champ de ba- „ taille; qu'un troiſiéme avoit été dan- „ gereuſement bleſſé; que des deux „ autres qui s'etoient retirés ſans bleſ- „ ſure, le dernier, après la perte de ſon „ armée entiére, s'étoit à peine ſauvé „ avec cinquante hommes. Que le Gé- „ néral de la Cavalerie avoit été dé- „ fait & mis en fuite. Que le Dicta- „ teur étoit regardé avec admiration, „ & paſſoit pour un Général unique, „ par cette raiſon ſeule qu'il avoit tou- „ jours évité le combat. Que les peu- „ ples du Brutium & de l'Apulie, avec „ une partie des Samnites & des Luca- „ niens, s'étoient rangés du côté des „ Carthaginois. Que Capoue, la capi- „ tale non ſeulement de la Campanie, „ mais de toute l'Italie depuis la défaite „ des Romains à Cannes, s'étoit d'elle- „ même livrée à Annibal. Qu'il étoit „ juſte de rendre aux dieux des actions „ de graces proportionnées aux victoi- „ res

„ res remportées ſur les ennemis par „ leur protection. „ Enſuite, pour prouver par des effets les ſuccès heureux qu'il avoit étalés dans ſon diſcours, il fit répandre dans le veſtibule du Sénat un boiſſeau d'anneaux d'or qu'on avoit arrachés des doits de ceux qui étoient reſtés ſur le champ de bataille à Cannes. Il ajouta, pour donner une plus grande idée de la perte que les Romains avoient faite dans cette journée, qu'il n'y avoit que les Chevaliers, & les gens diſtingués qui fuſſent en droit d'en porter. Le réſultat de ſa harangue fut, „ Que plus ils avoient „ d'eſpérance de terminer bientôt la „ guerre à leur avantage, plus on de„ voit faire d'efforts pour envoier tou„ tes ſortes de ſecours à Annibal. Qu'il „ feſoit la guerre loin de Carthage au „ milieu du pays ennemi: que la con„ ſommation des vivres & de l'argent „ alloit très-loin; & que tant de batail„ les n'avoient pu détruire les armées „ ennemies, ſans affoiblir celle du „ Vainqueur. Qu'il faloit donc envoier „ des recrues, des vivres, & de l'ar„ gent à des ſoldats qui avoient rendu „ de ſi grands ſervices à la République „ de Carthage. „ An. R. 536. Av. J.C. 216.

AN. R. 536. AV. J. C. 216. Comme ce discours de Magon avoit répandu la joie dans toute l'assemblée, Himilcon, de la faction Barcine, crut avoir trouvé une belle occasion d'insulter Hannon qui étoit de la faction opposée. Ainsi, s'adressant à lui d'un air mocqueur : *Hé bien, Hannon*, dit-il, *que pensez-vous de tout ceci ? Etes-vous encore fâché qu'on ait entrepris la guerre contre les Romains ? Voulez-vous encore qu'on leur livre Annibal ? Parlez : opposez-vous aux actions de graces qu'on propose de rendre aux dieux. Ecoutons, au milieu du Sénat de Carthage, un Sénateur Romain.*

Himilcon, de la faction d'Annibal, insulte Hannon

Hannon, d'un air & d'un ton graves, répondit au discours d'Himilcon en ces termes. *Je me serois tû aujourd'hui, pour ne point troubler par un discours qui ne sera peut-être pas de votre goût, une joie à laquelle je vois que tout le monde s'abandonne. Mais, en ne répondant rien à un Sénateur qui m'interroge, je donnerois lieu de me soupçonner ou d'une fierté mal entendue, ou d'une bassesse servile, ce qui marqueroit que j'aurois oublié ou que je parle à un homme libre, ou que moi-même je le suis. Je répons donc à Himilcon, que je n'ai point cessé d'être mécontent de cette guerre, & que*

Hannon lui répond.

que je ne ceſſerai point de me déclarer contre votre invincible Général, que je ne voie la guerre terminée par un Traité dont les conditions ſoient ſupportables; & je regretterai toujours l'ancienne paix, juſqu'à-ce qu'on en ait fait une nouvelle. Les avantages que Magon vient de nous étaler, ſont dès ce moment grand plaiſir à Himilcon, & aux autres partiſans d'Annibal: ils m'en peuvent faire auſſi, & je ſuis très-diſpoſé à m'en réjouir comme eux, parce que ces heureux ſuccès, ſi nous voulons en profiter, peuvent nous procurer des conditions de paix plus favorables. Mais ſi nous laiſſons paſſer une ſi heureuſe conjoncture, où nous pouvons paroitre donner la paix plutôt que la recevoir, je crains fort que cette joie, qui maintenant nous tranſporte, ne nous échape bientôt, & ne ſe réduiſe à rien. Car enfin, que ſont après tout ces ſuccès ſi vantés, & à quoi ſe terminent-ils? J'ai taillé en piéces les armées des ennemis; envoiez-moi des ſoldats: que demanderiez-vous donc, ſi vous aviez été vaincu? Je me ſuis emparé de deux camps des ennemis, remplis apparemment de butin & de toute ſorte de proviſions; envoiez-moi des vivres & de l'argent: que demanderiez-vous autre choſe, ſi vous

An. R 536. Av J.C. 216.

AN. R. 536. AV. J. C. 216. *aviez vous-même perdu votre camp ? Mais, afin que je ne ſois pas ici le ſeul qu'on mette ſur la ſellette, (car il me ſemble que j'ai autant de droit d'interroger Himilcon, qu'il en a de me faire des queſtions) que lui, ou Magon, me répondent. La défaite de Cannes a détruit l'Empire Romain, dites-vous, & toute l'Italie eſt ſoulevée contr'eux. Dites-nous donc, ſi, de tous les peuples du nom Latin, il y en a quelqu'un qui ait pris votre parti ; & ſi, de tous les citoiens qui compoſent les trente-cinq Tribus de Rome, il s'en eſt trouvé un ſeul qui ait déſerté ?* Magon aiant répondu que ni l'un ni l'autre n'étoit arrivé : *Nous avons donc encore,* repliqua-t-il, *un très-grand nombre d'ennemis ſur les bras. Dites-nous au moins, quelle eſt la diſpoſition des ennemis qui nous reſtent, & s'ils conſervent encore quelque eſpérance ?* Magon aiant répondu qu'il n'en ſavoit rien. *Il n'y a cependant rien de ſi aiſé à ſavoir,* reprit Hannon. *Avez-vous appris que l'on ait parlé dans le Sénat de Rome de demander la paix ? Les Romains ont-ils envoié des Ambaſſadeurs à Annibal pour en traiter ?* Magon aiant répondu que non : *Nous avons donc encore la guerre auſſi entiére que le jour qu'Annibal paſſa*

en

en Italie, repliqua l'autre. *Il y en a plusieurs parmi nous qui se souviennent des vicissitudes de la première guerre. Nos affaires ne furent jamais en un meilleur état ni par terre ni par mer, qu'elles l'étoient avant le Consulat de C. Lutatius & d'Aulus Postumius. C'est sous ce Consulat même que nous fumes vaincus aux Iles Egates. Si la fortune vient aujourdhui à changer, (plaise aux dieux d'en détourner le présage!) avons-nous lieu d'espérer que nous aurons la paix quand nous serons vaincus, pendant que personne ne nous l'offre à présent que nous sommes victorieux? Pour moi, s'il s'agissoit, ou de donner la paix aux Romains, ou de la recevoir d'eux, je sai ce que j'aurois à dire. Mais, si vous me consultez sur les propositions de Magon, voici quel est mon sentiment: ou Annibal est victorieux, & en ce cas il n'a pas besoin de secours; ou il nous trompe par de vaines espérances, & pour lors il mérite encore moins d'être écouté.* AN. R. 536. AV. J.C. 216.

Le discours d'Hannon ne fit pas beaucoup d'impression sur les esprits. Ils étoient trop préoccupés de la joie qu'inspire la victoire, pour rien écouter de ce qui pouvoit l'altérer. D'ailleurs Le Sénat ordonne des secours pour Annibal.

AN. R. 536. AV. J. C. 216. leurs la haine qui avoit toujours diviſé la famille d'Annibal & la ſienne, le rendoit ſuſpect : outre qu'ils étoient perſuadés, que, pour peu qu'ils fiſſent d'efforts, ils verroient inceſſamment la guerre terminée à leur avantage. C'eſt pourquoi, d'un conſentement unanime, il fut réſolu que l'on envoieroit à Annibal un renfort de quatre mille Numides, quarante éléphans, & une grande ſomme d'argent. On fit partir, en même tems, un Officier Général avec Magon, pour aller lever dans l'Eſpagne vint mille hommes d'Infanterie, & quatre mille de Cavalerie, dont on devoit recruter l'armée de cette province, & celles d'Italie. Mais ces ordres furent exécutés avec beaucoup de lenteur & de nonchalance, comme il arrive aſſez ſouvent dans la bonne fortune, ſurtout lorqu'il y a de la diviſion & de la jalouſie entre ceux qui gouvernent. L'eſprit de faction & de parti eſt la ruine des affaires. Hannon étoit d'un bon conſeil, & avoit des vûes très-juſtes : mais il gâtoit toutes ſes excellentes qualités par une antipathie marquée contre la famille & la perſonne d'Annibal. Pour ſe rendre utile dans les

les délibérations, & y faire prévaloir ſes avis, il faut être impartial, & ne chercher que le bien public. AN. R. 536. AV. J.C. 216.

Les Romains, de leur côté, étoient fort attentifs à réparer leurs pertes. Outre leurs application & leur vivacité naturelle, l'adverſité les rendoit actifs & vigilans. Le Conſul ne manquoit à rien de ce qui regardoit ſon miniſtére. Le Dictateur M. Junius Péra, après avoir ſatisfait aux devoirs de la religion, demanda au Peuple, ſelon la coutume, qu'il lui fût permis, en commandant l'armée, de monter à cheval. Auſſitôt il fit prendre les armes aux deux Légions que les Conſuls avoient levées dès le commencement de l'année, aux huit mille eſclaves dont on a parlé ci-deſſus, & aux Cohortes qu'on avoit tirées du territoire de Picéne, & d'un canton voiſin qu'ils appelloient * *ager Gallicus.* Comme ces forces ne lui paroiſſoient pas ſuffiſantes, il eut recours à un reméde que l'on n'emploie que dans les conjonctures les plus extrêmes & les plus de-

Le Dictateur, après avoir pourvû à tout, part de Rome. *Liv.* XXIII. 14.

* *C'étoit un petit pays entre le Rubicon & l'Eſis, conquis ſur les Gaulois Sénonois, & partagé à des citoiens Romains en vertu de la loi qu'avoit porté Flaminius étant Tribun du Peuple.*

AN. R. 536. AV. J. C. 216. desespérées, & lorsque l'honnête est obligé de céder à l'utile. Il publia une ordonnance, par laquelle il mettoit en liberté tous ceux qui étoient retenus dans les prisons ou pour crimes, ou pour dettes: le nombre s'en trouva monter à six mille hommes. Comme l'Etat manquoit de tout, il falut leur donner pour armes celles qui avoient été conquises sur les Gaulois, & portées en triomphe par Flaminius. Après ces dispositions, il partit de la ville avec vingt-cinq mille hommes en état de combattre.

Annibal fait de vaines tentatives sur Naples, & sur Nole. *Ibid.*

Pour Annibal, après s'être assuré de Capoue, il fit une seconde tentative sur la ville de Naples, mais aussi inutile que la premiére. Il fit passer ensuite ses troupes dans le territoire de Nole, & tourna toutes ses vûes du côté de cette place. Les Sénateurs donnérent avis à Claudius Marcellus, qui pour lors étoit à Canouse, de l'extrême danger où étoit la ville, parce que le peuple étoit prêt de se rendre à Annibal. Il accourut sans perdre de tems. Dès qu'Annibal apprit qu'il approchoit, il se retira, & descendit vers la mer du côté de Naples, desirant avec passion de s'emparer de cette ville, afin d'avoir un port, où il pût recevoir en

en ſureté les vaiſſeaux qui lui viendroient d'Afrique. N'aiant pu ébranler la fidélité des habitans de cette ville, il alla mettre le ſiége devant Nucérie, & l'aiant tenu lontems bloquée, enfin il la réduiſit par famine, laiſſant aux habitans la liberté de ſe retirer où ils voudroient. Il leur promit de grandes récompenſes s'ils vouloient ſervir dans ſes troupes. Il ne s'en trouva pas un ſeul qui acceptât ſes offres. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Il s'en faloit bien que le peuple de Nole fût dans les mêmes diſpoſitions. Il y avoit dans la ville un jeune Officier, nommé L. Bantius. Les Romains n'avoient point alors parmi leurs Alliés un Cavalier plus diſtingué par ſa bravoure. Annibal l'aiant trouvé, après la bataille de Cannes, preſque ſans vie au milieu d'un tas de corps morts, avoit fait panſer ſes bleſſures avec beaucoup d'attention & de bonté, & aprés ſa guériſon l'avoit renvoié chez lui, non ſeulement ſans rançon, mais comblé de préſens. En reconnoiſſance d'un tel ſervice, Bantius avoit déja fait tous ſes efforts pour mettre Nole entre les mains d'Annibal, & Marcellus le voioit encore inquiet & remuant. Il faloit ou s'en défaire par le ſupplice, ou

Marcellus gagne par ſes maniéres prévenantes L. Bantius de Nole. *Liv.* XXIII. 15. *Plut. in Marc.* 303.

AN. R. 536. AV. J.C. 216.

ou l'attirer par des bienfaits. Marcellus préféra ce dernier parti, auquel ſon inclination naturelle le portoit. Il étoit d'un caractére doux, affable, inſinuant, & propre à ſe faire aimer.

Un jour donc Bantius étant allé lui faire ſa cour, Marcellus lui demanda qui il étoit. Ce n'étoit pas qu'il ne le connût de longue main; mais il cherchoit un prétexte & une entrée à la converſation qu'il vouloit avoir avec lui. Bantius lui aiant dit ſon nom, Marcellus, comme ſurpris & plein d'admiration : *Quoi* ! lui dit-il, *vous êtes ce Bantius, dont on parle tant à Rome, comme d'un Officier qui a combattu ſi vaillamment à la bataille de Cannes, & qui ſeul n'a pas abandonné le Conſul Paul Emile, mais s'eſt préſenté lui-même aux coups que l'on portoit à ce Général* ? Bantius lui aiant répondu que c'étoit lui-même, & lui aiant montré les cicatrices de ſes bleſſures: *Eh*, lui dit Marcellus, *comment, après nous avoir donné de ſi grandes marques de votre amitié, n'êtes-vous pas venu dès le commencement chercher auprès de nous les honneurs qui vous ſont dûs ? Penſez-vous donc que nous ne ſachions pas récompenſer le mérite dans des amis, qui s'attirent*

rent l'eſtime de nos ennemis mêmes ? A des paroles ſi gracieuſes, accompagnées d'un air de bonté & de familiarité, il ajouta un préſent qui y mit le comble. Outre une ſomme d'argent qu'il lui fit compter par ſon Tréſorier, *Queſteur.* il le gratifia d'un beau cheval de bataille, & en ſa préſence ordonna à ſes Licteurs de le faire entrer toutes les fois qu'il ſe préſenteroit pour le voir.

Am. R. 536. Av. J.C. 216.

On voit ici dans la perſonne de Marcellus, combien l'art de manier les eſprits & de gagner les cœurs eſt néceſſaire à ceux qui ſont dans les premiéres places, & chargés du gouvernement : que ce n'eſt point par la hauteur & la fierté, par les menaces, par les châtimens qu'on doit conduire les hommes : mais que les marques de bonté & d'amitié, les louanges, les récompenſes, diſpenſées à propos & avec adreſſe, ſont le moien le plus ſûr de les amener à ſes fins, & de ſe les attacher pour toûjours.

Par ces façons généreuſes, Marcellus adoucit tellement le courage altier de Bantius ce jeune Cavalier, qu'il fut, tout le reſte de ſa vie, l'Allié de Rome le plus brave & le plus fidéle. Perſonne ne fut plus attentif & plus vif

AN. R. 536. AV. J. C. 216. vif que lui à découvrir & à dénoncer ceux de Nole qui tenoient le parti d'Annibal, & ils étoient en fort grand nombre. Annibal étant revenu devant Nole, ils avoient réſolu, dès que les Romains ſeroient ſortis pour marcher aux ennemis, de fermer les portes, de piller le bagage, & de ſe rendre aux Carthaginois; & ils avoient eu avec les ennemis pluſieurs entrevûes pendant la nuit.

Annibal eſt battu par Marcellus devant les murailles de Nole. *Liv.* XXIII. 16. *Plut. in Marc.* 303.

Marcellus, averti de cette conſpiration, prit toutes les meſures néceſſaires pour en empêcher l'effet. Il s'étoit tenu quelques jours exprès renfermé dans la ville, non par crainte, mais pour inſpirer à l'ennemi une confiance téméraire. Annibal, en effet, approcha des murailles avec moins d'ordre & de précaution qu'il n'avoit coutume. Marcellus, qui tenoit ſes troupes rangées en bataille dans la ville, les fit ſortir dans ce moment par trois portes, & tomba ſur les aſſiégeans avec tant de force & d'impétuoſité, qu'ils ne purent ſoutenir ce choc. Après s'être défendus pendant quelque tems avec aſſez de vigueur & de courage, ils furent enfin enfoncés, & obligés de ſe retirer dans leur camp. Annibal perdit dans

dans cette action deux mille trois cens hommes, & du côté de Marcellus il n'en fut tué que cinq cens. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Ce fut là le premier avantage que les Romains remportérent ſur Annibal depuis la bataille de Cannes, & il fut pour eux d'une extrême conſéquence. Car, dans l'état où étoient alors les affaires de la République, il étoit plus difficile d'arréter le cours des victoires d'Annibal, qu'il ne le fut dans la ſuite de le vaincre. Cet avantage commença à raſſurer les Romains, & à leur inſpirer de la confiance, en leur montrant qu'ils combattoient contre un ennemi qui n'étoit point invincible, & qui pouvoit être entamé & battu.

Citoiens de Nole punis de leur trahiſon.

Alors Marcellus aiant fait fermer la ville, & mis des gardes aux portes pour empêcher qui que ce fût d'en ſortir, fit une recherche exacte de ceux qui avoient eu des entretiens ſecrets pendant la nuit avec les ennemis. Soixante- dix des plus coupables aiant été convaincus du crime de trahiſon, le Préteur les condanna à perdre la tête, confiſqua leurs biens au profit du Peuple Romain, & rendit au Sénat de Nole toute l'autorité que la cabale lui avoit ôtée. Anni-

AN. R. 536. AV. J. C. 216. Annibal attaque Caſilin. *Liv.* XXIII. 18.

Annibal aiant manqué Nole, vint aſſiéger Caſilin. Mais, quoique la place fût petite, & la garniſon ſeulement de mille hommes, les Carthaginois furent ſouvent repouſſés avec perte : de ſorte qu'Annibal, honteux de demeurer lontems devant une bicoque ſans rien faire, prit le parti de fortifier ſon camp, & d'y laiſſer quelques troupes pour ne pas abandonner entiérement l'entrepriſe, & ſe retira à Capoue.

Quartier d'hiver à Capoue, funeſte à l'armée d'Annibal.

Ce [a] fut là que cette armée, qui avoit réſiſté ſi lontems aux travaux les plus pénibles, & que les périls les plus affreux n'avoient jamais pu abbattre, fut entiérement vaincue par l'abondance & les délices, dans leſquelles elle ſe plongea avec d'autant plus d'avidité, qu'elle n'y étoit point accoutumée. Le ſommeil, le vin & la bonne chére, les débauches avec les femmes, l'oiſiveté qui devenoit de jour en jour plus douce pour eux à meſure qu'ils s'y familiariſoient, tout cela amollit tellement leurs corps & leurs courages, que s'ils ſe ſoutinrent encore quel-

[a] Quos nulla mali vicerat vis, perdidere nimia bona ac voluptates immodicæ : & eo impenſiùs, quo avidiùs ex inſolentia in eas ſe merſerant. *Liv.*

quelque tems, ce fut plutôt par l'éclat de leurs victoires passées, que par leurs forces présentes. Les gens habiles dans l'art militaire regardérent la faute qu'avoit fait Annibal en menant ses troupes en quartier d'hiver à Capoue, comme plus grande que celle de n'avoir pas marché vers Rome aussitôt après la bataille de Cannes. Car ce délai & cette négligence, dit Tite-Live, pouvoit paroitre avoir seulement différé sa victoire: au lieu que le séjour de Capoue lui ôta les forces nécessaires pour vaincre. Quand Annibal tira ses soldats de cette ville, on eût dit que c'étoient d'autres hommes, tout différens de ce qu'ils avoient été jusques-là. Accoutumés à demeurer dans des maisons commodes, à vivre dans l'abondance & dans l'oisiveté, ils ne pouvoient plus souffrir la faim, la soif, les longues marches, ni les autres travaux de la guerre. La plupart emmenérent avec eux des femmes débauchées. Pendant tout l'été il y eut un grand nombre de déserteurs, qui n'avoient point d'autre asyle que Capoue contre la sage sévérité de leurs Généraux. AN. R. 536. AV. J.C. 216.

Réflexion sur le séjour

Dans ce que je viens de dire de Ca-

AN. R. 536. AV. J. C. 216. d'Annibal à Capoue.

Capoue, je n'ai fait que copier Tite-Live. Mais je ne ſai ſi tout ce qu'il dit des ſuites funeſtes qu'eurent les quartiers d'hiver paſſés dans cette ville délicieuſe eſt bien juſte & bien fondé. Quand on examine avec ſoin toutes les circonſtances de cette hiſtoire, on a de la peine à ſe perſuader qu'il faille attribuer le peu de progrès qu'eurent les armes d'Annibal dans la ſuite au ſéjour de Capoue. C'en eſt bien une cauſe, mais la moins conſidérable ; & la bravoure avec laquelle les Carthaginois battirent depuis ce tems-là des Conſuls & des Préteurs, prirent des villes à la vûe des Romains, maintinrent leurs conquêtes, & reſtérent encore quatorze ans en Italie ſans en pouvoir être chaſſés : tout cela porte aſſez à croire que Tite-Live exagére les pernicieux effets des délices de Capoue.

Liv. XXIII. 13.

La véritable cauſe de la chute des affaires d'Annibal, c'eſt le défaut de ſecours & de recrues de la part de ſa patrie. Après l'expoſé de Magon, le Sénat de Carthage avoit jugé néceſſaire, pour pouſſer les conquêtes d'Italie, d'y envoier d'Afrique un renfort conſidérable de Cavalerie Numide,

de, quarante éléphans, mille talens qui font trois millions; & d'acheter en Eſpagne vingt mille hommes de pié, & quatre mille chevaux, pour en renforcer leurs armées d'Eſpagne & d'Italie. Néanmoins Magon n'en put obtenir que douze mille hommes de pié, avec deux mille cinq cens chevaux: & même quand il fut prêt à partir pour l'Italie avec cette troupe ſi fort au-deſſous de celle qu'on lui avoit promiſe, il fut contremandé, & envoié en Eſpagne. Annibal, après de ſi grandes promeſſes, ne reçut donc ni Infanterie, ni Cavalerie, ni éléphans, ni argent; & il fut abſolument abandonné à ſes reſſources perſonnelles. Son armée ſe trouvoit réduite à vingt-ſix mille hommes de pié & à neuf mille chevaux. Comment, avec une armée ſi affoiblie, pouvoir occuper dans un pays étranger tous les poſtes néceſſaires, contenir les nouveaux Alliés, maintenir les conquêtes, en faire de nouvelles, & tenir la campagne avec avantage contre deux armées des Romains qui ſe renouvelloient tous les ans? Voila la véritable cauſe de la décadence des affaires d'Annibal. Si nous avions l'endroit où Polybe avoit parlé

An. R. 536. Av. J.C. 216.

Ibid. 32.

AN. R. 536. AV. J. C. 216. lé ſur cette matiére, nous verrions ſans doute qu'il avoit plus inſiſté ſur cette cauſe, que ſur les délices de Capoue.

Caſilin, forcé par l'extrémité de la diſette, ſe rend à Annibal.

Dès que la rigueur du froid commença à s'adoucir, Annibal tira ſes troupes des quartiers d'hiver, & revint à Caſilin, dont les habitans, auſſi bien que les ſoldats de la garniſon, étoient réduits à une extrême diſette. Car, quoique les attaques euſſent ceſſé pendant l'hiver, néanmoins, comme la ville avoit toujours été bloquée, on n'avoit pas pu y faire entrer des vivres. Tib. Sempronius commandoit les Romains en l'abſence du Dictateur, que les affaires de la religion avoient rappellé à Rome. Marcellus avoit grande envie d'aller ſecourir les aſſiégés: mais il étoit retenu, d'un côté par les eaux du Vulturne qui s'étoient extrêmement groſſies, de l'autre par les priéres de ceux de Nole, qui craignoient d'être attaqués par les Campaniens dès que les Romains ſe ſeroient éloignés. Sempronius étoit à portée d'agir: mais, comme le Dictateur lui avoit défendu de rien entreprendre juſqu'à ſon retour, il n'oſoit faire aucun mouvement en faveur de Caſilin, quoi-

Liv. XXIII. 19.

quoiqu'il apprît qu'ils souffroient des maux capables de vaincre la constance la plus héroïque. Tout ce qu'il put faire, ce fut de remplir un grand nombre de tonneaux des blés qu'il enleva des campagnes voisines, & de les mettre sur le Vulturne, dont le courant les porteroit dans la ville, en prenant la précaution d'avertir le Magistrat de retirer ces tonneaux à mesure qu'ils passeroient. Cela dura trois nuits de suite, & fit un peu respirer les assiégés. Mais les Carthaginois s'en étant enfin aperçus, cette ressource leur manqua absolument. Rien ne passa depuis qui ne fût arrêté en chemin, excepté des noix que les Romains y jettérent, & qui étant arrivées à Casilin, étoient enlevées avec des claies. Mais qu'est-ce que c'étoit qu'un si foible secours dans une telle disette ? Réduits à la derniére extrémité, ils se virent obligés de manger les cuirs de leurs boucliers, après les avoir fait bouillir pour les rendre plus moux ; d'ajouter à une nourriture si misérable les rats & les autres animaux les plus sales ; & d'arracher les herbes & les racines qui croissoient au bas des murailles. Annibal aiant aperçu qu'ils semoient des

An. R. 536. Av. J.C. 216.

AN. R. 536. AV. J.C. 216.

raves : Quoi ! s'écria-t-il tout étonné : les assiégés s'imaginent-ils que je resterai autour de cette place, jusqu'à ce que ces plantes soient en maturité ? Cette vûe le détermina à souffrir qu'ils traitassent avec lui de la rançon des personnes libres, ce qu'il leur avoit toujours refusé jusques-là. Ils convinrent de donner par tête quatre cens vingt livres. Quand la somme fut paiée, Annibal les renvoia à Cumes, comme il leur en avoit donné sa parole, & mit dans la place une garnison de six cens soldats.

Septunces auri.

Fidélité de Pétélie pour les Romains.

Liv. XXIII. 20.

Les habitans de Pétélie ville des Brutiens témoignérent aussi une grande fidélité. Le Sénat aiant répondu avec douleur à leurs Députés que le Peuple Romain étoit hors d'état d'envoier du secours dans une place si éloignée, ils persévérérent dans leur attachement aux Romains, jusqu'à-ce qu'enfin la nécessité les obligeât dans la suite de se rendre.

Etat des affaires en Sicile & en Sardaigne.

Liv. XXIII. 21.

A peu près dans ce même tems, on reçut à Rome des lettres de Sicile & de Sardaigne, dont on fit lecture dans le Sénat. Le Propréteur T. Otacilius mandoit de la premiére de ces provinces, que le Préteur Furius étoit arrivé d'A-

d'Afrique à Lilybée avec ſa flote dangereuſement malade des bleſſures qu'il avoit reçues, & à la veille d'en mourir. Qu'ils n'avoient ni argent ni blé pour paier & pour nourrir les ſoldats & les matelots, & ne ſavoient où en prendre. Il exhortoit fortement les Sénateurs à leur envoier au plutôt l'un & l'autre, & à faire partir, s'ils le jugeoient à propos, quelqu'un des nouveaux Préteurs pour lui ſuccéder à lui-même. Aulus Cornélius Mammula, Propréteur de Sardaigne, demandoit auſſi des vivres & de l'argent dont il manquoit. Le Sénat répondit à l'un & à l'autre, qu'on étoit hors d'état de leur rien fournir: qu'ils pourvûſſent, comme ils pourroient, aux beſoins de leurs flotes & de leurs armées. T. Otacilius envoia des Ambaſſadeurs au Roi Hiéron, l'unique reſſource du Peuple Romain, & reçut de lui autant d'argent qu'il en avoit beſoin, & des vivres pour ſix mois. Les villes de Sardaigne en fournirent à Cornélius avec beaucoup de zêle & d'affection. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Comme on manquoit auſſi d'argent à Rome, le Peuple nomma trois des premiers citoiens pour recevoir les ſommes que les particuliers voudroient

An. R. 536. Av. J.C. 216.

bien préter à la République. Après avoir nommé trois Pontifes à la place de ceux qui étoient morts, on ſongea à remplir les places de Sénateurs vacantes, & elles étoient en grand nombre : tant de batailles perdues avoient fait un grand vuide dans le Sénat. L'affaire fut miſe en délibération par le Préteur Pomponius. Sp. Carvilius qui parla le premier, fut d'avis que pour remplacer ceux qui manquoient, & en même tems pour s'unir plus étroitement les Latins, on donnât le droit de Bourgeoiſie à deux Sénateurs de chaque peuple du nom Latin, & qu'on les ſubſtituât à ceux de Rome qui étoient morts. Cette propoſition excita un murmure & une indignation générale. Q. Fabius Maximus dit qu'on n'avoit jamais rien avancé plus à contretems qu'une propoſition ſi capable d'exciter de nouveaux mouvemens parmi les Alliés, dont la fidélité n'étoit déja que trop ébranlée. Et que ſi les délibérations du Sénat avoient jamais demandé un ſecret inviolable, il faloit oublier, étoufer, enſevelir dans le ſilence, & regarder comme non-avenu ce diſcours, échapé à la témérité d'un ſeul homme. En effet il n'en fut jamais parlé depuis.

Dictateur créé pour choiſir de nouveaux Sénateurs à la place des morts. *Liv.* XXIII. 22, 23.

Le

Le Sénat jugea à propos de créer un Dictateur pour faire le choix dont il s'agiſſoit. Cette nomination ſe feſoit ordinairement par les Cenſeurs: mais il n'y en avoit point alors dans la République, & les conjonctures préſentes demandoient une voie plus abrégée. Le Conſul Varron, qu'on fit revenir exprès de l'Apulie, nomma pour Dictateur M. Fabius Buteo, ſans Général de la Cavalerie, avec pouvoir d'exercer la Dictature pendant ſix mois. Il étoit le plus ancien de ceux qui avoient été Cenſeurs. Dès qu'il fut monté ſur la Tribune aux harangues accompagné de ſes Licteurs, il fit obſerver lui-même toutes les irrégularités qui ſe trouvoient dans ſa nomination. Il déclara „ qu'il n'approuvoit „ point, ni qu'il y eût deux Dictateurs „ en même tems dans la République, „ ce qui n'étoit jamais arrivé; ni qu'on „ l'eût élevé lui-même à cette dignité „ ſans lui donner un Général de la Ca- „ valerie; ni qu'on eût donné une ſe- „ conde fois l'autorité de Cenſeur à „ la même perſonne; ni enfin qu'on „ eût permis à un Dictateur de reſter „ ſix mois en charge, à moins que ce „ ne fût pour faire la guerre. Il ajouta, „ que

An. R. 536. Av. J.C. 216.

AN. R. 536. AV. J.C. 216. „ que ſi la néceſſité avoit obligé de s'é-
„ lever au deſſus des loix, pour lui il
„ étoit obligé de s'en raprocher le plus
„ qu'il lui ſeroit poſſible. Qu'il n'effa-
„ ceroit du tableau des Sénateurs au-
„ cun de ceux qui y étoient, afin qu'il
„ ne fût pas dit qu'un ſeul homme
„ eût été arbitre ſouverain de l'hon-
„ neur & de la dignité d'un Sénateur.
„ Et quant aux places vacantes, qu'en
„ les rempliſſant il ſe régleroit ſur des
„ diſtinctions reconnues & indépen-
„ dantes de ſon choix, & non pas ſur
„ le mérite perſonnel des ſujets, dont
„ il ne lui convenoit pas de ſe rendre
„ ſeul juge.

Il tint parole, & après avoir fait lire la liſte des anciens Sénateurs, à laquelle il ne toucha point, il nomma pour remplacer les morts, premiérement ceux qui avoient exercé quelque Magiſtrature Curule, en ſuivant l'ordre des tems où chacun d'eux y avoit été reçu. Enſuite il nomma ceux qui avoient été Ediles Plébeïens, Tribuns du Peuple, Préteurs, ou Queſteurs: puis ceux qui avoient remporté des dépouilles ſur les ennemis, ou mérité la couronne civique.

Aprés avoir créé de cette maniére cent

cent ſoixante & dix-ſept Sénateurs avec l'approbation générale de tous les citoiens, il abdiqua la Dictature, & deſcendit de la Tribune comme particulier. Et aiant ordonné à ſes Licteurs de ſe retirer, il ſe méla dans la foule, & y demeura à deſſein aſſez lontems, pour éviter que le peuple le reconduiſît en pompe à ſon logis. Mais ſa modeſtie ne refroidit point l'ardeur des citoiens. Quand il ſe retira, ils lui formérent un cortége fort nombreux, & l'accompagnérent juſques chez lui avec beaucoup de zêle & de reſpect. Il y a dans le diſcours & dans la conduite de Buteo une modération & une ſageſſe, auxquelles on ne peut refuſer ſon eſtime & ſon admiration. C'étoit un petit nombre de pareils Sénateurs, qui dans les affaires importantes formoient toujours l'avis de la Compagnie, & qui étoient comme l'ame des délibérations & du gouvernement. Heureuſes les Compagnies où il ſe trouve de pareils hommes, & où l'on ſait en faire le cas qu'ils méritent ! An. R. 536. Av. J.C. 216.

Le Conſul partit la nuit ſuivante pour aller rejoindre ſon armée, ſans en avertir le Sénat, craignant qu'on On crée de nouveaux Conſuls

AN. R. 536. Av. J. C. 216. & de nouveaux Préteurs. *Liv.* XXIII. 24.

ne le retînt dans la ville, pour préſider à l'élection des Conſuls de l'année ſuivante. Le lendemain, le Sénat fut d'avis qu'on écrivît au Dictateur, & qu'on le priât, en cas que les affaires de la République le permiſſent, de venir à Rome pour la nomination des Conſuls, & d'amener avec lui le Général de la Cavalerie, & le Préteur M. Marcellus, afin que les Sénateurs puſſent les conſulter en perſonne ſur l'état préſent de la République, & prendre de concert avec eux les meſures les plus ſages qu'il ſe pourroit. Tous ceux qu'on avoit mandés ſe rendirent à Rome, après avoir laiſſé à leurs Lieutenans le commandement des Légions. Le Dictateur aiant parlé de lui-même en peu de mots & avec beaucoup de modeſtie, & comblé d'éloges la ſage conduite de Ti. Sempronius ſon Général de Cavalerie, il indiqua une Aſſemblée, dans laquelle on créa Conſuls L. Poſtumius pour la troiſiéme fois, avec Ti. Sempronius Gracchus. Le premier étoit abſent, & commandoit dans la Gaule : le ſecond étoit à Rome, actuellement Général de la Cavalerie, & Edile Curule. Enſuite on créa Préteurs M. Valerius

rius Lévius ; Ap. Claudius Pulcher, Q. Fulvius Flaccus, & Q. Mucius Scévola. Le Dictateur, après avoir fait nommer ces Magiſtrats, s'en retourna joindre ſon armée à Théane, laiſſant à Rome le Général de la Cavalerie, qui devoit quelques jours après prendre poſſeſſion du Conſulat, & à qui, par cette raiſon, il convenoit de conſulter les Sénateurs ſur les troupes qu'on devoit lever & emploier l'année ſuivante pour le ſervice de la République. AN. R. 536. AV. J.C. 216.

Dans le tems qu'on étoit le plus occupé de ces ſoins, on apprit que L. Poſtumius, Conſul déſigné, étoit péri dans la Gaule Ciſalpine avec tous les ſoldats qu'il commandoit. Il devoit faire paſſer ſon armée par une vaſte forêt, que les Gaulois appeloient * *Litane*. A droite & à gauche du chemin qu'il devoit ſuivre, ces peuples avoient ſcié les arbres par le pié, de façon qu'ils demeuroient debout, mais que le moindre effort ſuffiſoit pour les renverſer. (Ce fait ne paroit guére vraiſemblable, & encore moins ce qui ſuit.) Poſtumius avoit avec lui deux Légions Romaines, qui join- L. Poſtumius, déſigné Conſul, eſt tué dans la Gaule avec tous ſes ſoldats. *Liv.* XXIII. 24.

* *On n'en connoit point au juſte la ſituation.*

An. R. 536. Av. J.C. 216. tes aux Alliés qu'il avoit levés le long de la mer ſupérieure ou Adriatique, compoſoient un corps de quinze mille hommes, avec leſquels il étoit entré ſur les terres des ennemis. Les Gaulois, qui s'étoient poſtés aux extrémités de la forêt, ne virent pas plutôt les Romains engagés dans le milieu, qu'ils pouſſérent les arbres ſciés les plus éloignés du chemin. Ceux-là tombant de proche en proche ſur les autres, à qui le moindre choc ſuffiſoit pour être renverſés, écraſérent les Romains, hommes, armes, & chevaux, d'une maniére ſi effroiable, qu'à peine y en eut-il dix qui échapérent. Car la plupart aiant été tués, ou étoufés par les troncs & les branches des arbres ſous leſquelles ils demeurérent accablés, ceux qui par hazard échapérent à un ſi affreux deſaſtre, furent auſſitôt aſſommés par les ennemis, qui s'étoient répandus tout armés aux environs & dans le milieu de la forêt. Un très-petit nombre, qui avoient eſpéré ſe ſauver par le pont du fleuve, furent pris par les Gaulois, qui s'en étoient emparés quelque tems auparavant. Ce fut là que Poſtumius perdit la vie, après avoir

avoir fait tous ſes efforts pour ne point reſter priſonnier. Les Boïens lui coupérent la tête, & la portérent en triomphe, avec ſes armes & le reſte de ſes dépouilles, dans le temple le plus reſpecté de leur nation. Enſuite, en aiant tiré la cervelle, ils garnirent d'or le crâne; &, ſuivant leur coutume, les prêtres & les miniſtres de leurs dieux le firent ſervir de coupe pour les libations qu'ils feſoient dans leurs ſacrifices, & de taſſe pour eux-mêmes dans leurs repas. Le butin qu'ils firent fut proportionné à leur victoire. Car, à l'exception des animaux qui avoient été écraſés par la chute des arbres, il ne ſe perdit rien de tout le reſte des dépouilles: tout ſe trouva ramaſſé à l'endroit où l'armée avoit péri, la fuite n'en aiant rien diſperſé. An. R. 536. Av. J.C. 216.

Cette nouvelle cauſe un deuil extrême à Rome.

Lorſqu'on apprit à Rome un ſi grand malheur, les citoiens furent tellement accablés de triſteſſe, que les boutiques aiant été ſûr le champ fermées, toute la ville, pendant pluſieurs jours, parut une ſolitude, chacun demeurant renfermé chez ſoi comme en pleine nuit. Pour ôter à Rome cette image d'affliction & de

An. R. 536. Av. J.C. 216. deuil univerſel, le Sénat ordonna aux Ediles de ſe promener par les rues, & de faire ouvrir les boutiques. Alors Ti. Sempronius aiant convoqué les Sénateurs, les conſola; „ & les aiant „ fait ſouvenir de la fermeté & de la „ conſtance avec laquelle ils avoient „ ſoutenu la défaite de Cannes, il les „ exhorta à s'armer de courage, & à „ ne ſe point laiſſer abbattre par de „ moindres calamités. Il leur fit enten- „ dre que, pourvû que les affaires „ réuſſiſſent du côté d'Annibal & des „ Carthaginois, comme il y avoit lieu „ de l'eſpérer, on pouvoit, ſans riſ- „ que, différer à un autre tems la „ guerre des Gaulois. Qu'avec le ſe- „ cours des dieux le Peuple Romain „ trouveroit bien l'occaſion de ſe ven- „ ger de la fraude & de l'artifice de „ ces barbares. Mais que l'objet dont „ il faloit s'occuper maintenant, c'é- „ toit la guerre des Carthaginois, & „ les forces que l'on ſeroit en état de „ leur oppoſer.

Le Sénat diſpoſe des troupes qui doivent ſervir

Il commença lui-même à faire le dénombrement des troupes de Cavalerie & d'Infanterie, tant de citoiens que d'alliés, qui ſervoient actuellement dans l'armée du Dictateur.

Alors

Alors Marcellus fit auſſi le détail des ſiennes. On demanda à ceux qui en avoient connoiſſance, ce que le Conſul Varron avoit avec lui dans l'Apulie. Et de cette eſpéce de revûe il réſultoit qu'on auroit bien de la peine à former des armées Conſulaires, qui puſſent ſoutenir une guerre ſi importante. C'eſt pourquoi, quelques raiſons qu'on eût d'être indigné contre les Gaulois, on réſolut d'abandonner cette entrepriſe pour le préſent. On donna au Conſul l'armée du Dictateur. Les ſoldats de l'armée de Marcellus, qui avoient pris la fuite à Cannes, eurent ordre de paſſer en Sicile, & d'y ſervir tant que la guerre dureroit en Italie. On jugea à propos d'y tranſporter auſſi ceux des Légions du Dictateur, ſur la valeur deſquels on comptoit le moins, ſans leur fixer aucun tems, que celui qui étoit marqué par les loix, pour le nombre des campagnes que chaque citoien étoit obligé de faire. On aſſigna au Conſul qui ſeroit nommé en la place de L. Poſtumius auſſitôt que les auſpices le permettroient, les deux Légions qui étoient demeurées cette année dans la ville pour la garder. On ordonna

An. R. 536. Av. J.C. 216. cette année. *Liv.* XXIII. 25.

AN. R. 536. AV. J.C. 216. donna encore qu'inceſſamment on feroit revenir de Sicile deux Légions, deſquelles le Conſul à qui celles de la ville ſeroient échues, tireroit le nombre de ſoldats dont il auroit beſoin. On prorogea au Conſul Varron le commandement pour un an, ſans rien retrancher des troupes qu'il commandoit dans l'Apulie pour défendre ce pays.

Affaires d'Eſpagne peu favorables pour les Carthaginois. *Liv.* XXIII. 26. 27.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Italie, la guerre ne ſe feſoit pas en Eſpagne avec moins de chaleur. Les Romains avoient toujours eu l'avantage juſqu'à ce tems-là. Les deux Scipions avoient partagé leurs forces, de façon que Cnéus commandoit l'armée de terre, tandis que Publius tenoit la mer avec ſa flote. Aſdrubal, qui commandoit les Carthaginois, ne ſe voiant pas en état de réſiſter aux Romains ni ſur l'un ni ſur l'autre élément, ne trouvoit ſa ſureté que dans la diſtance qu'il mettoit entre lui & les ennemis. Ce ne fut qu'après qu'il eut emploié beaucoup de priéres, & fait bien des inſtances, qu'on lui envoia d'Afrique quatre mille hommes de pié & cinq cens chevaux pour recruter ſon armée. Avec ces ſecours, il

il alla camper près des Romains, ſe croiant en état de leur réſiſter par terre; & en même tems il ordonna à ſa flote, après l'avoir fournie de tout ce qui lui manquoit, de défendre les Iles & les côtes maritimes qui dependoient des Carthaginois. An. R. 536. Av. J. C. 216.

Dans le tems même qu'il travailloit de toutes ſes forces à rétablir les affaires des Carthaginois dans l'Eſpagne, il eut la douleur d'apprendre la déſertion des Capitaines qui commandoient ſur ces vaiſſeaux. Depuis les violens reproches qu'il leur avoit faits pour avoir lâchement abandonné la flote auprès de l'Ebre, ils n'avoient été que foiblement attachés à Aſdrubal, & aux intérêts des Carthaginois. Après s'être eux-mêmes déclarés pour les Romains, ils avoient ſoulevé pluſieurs villes du pays des * Tarteſſiens, & en avoient même pris une par force. Ce mouvement obligea Aſdrubal à s'éloigner des Romains, pour porter la guerre de ce côté-là. Les rebelles remportérent d'abord d'aſſez grands avantages ſur les Carthaginois, enſorte qu'Aſdrubal n'oſoit tenir la campagne. Ces bons ſuc-

*Ces peuples étoient voiſins de l'Ebre, vers l'Arragon.

AN. R. 536. AV. J.C. 216. succès leur devinrent funeſtes. Ne gardant plus d'ordre ni de diſcipline, ils ſe répandoient de côté & d'autre ſans prendre aucune précaution. Aſdrubal ſut bien profiter de leur négligence. Etant tombé ſur eux lorſqu'ils s'y attendoient le moins, il les mit en déroute, & les défit pleinement. Cette victoire obligea dès le lendemain toute la nation à ſe ſoumettre à lui.

Aſdrubal reçoit ordre de paſſer en Italie. *Liv.* XXIII. 27.

Les choſes étoient en cet état, lorſqu'Aſdrubal reçut ordre de Carthage de paſſer inceſſamment en Italie. Le bruit s'en étant répandu dans l'Eſpagne, y changea entiérement la face des affaires. Aſdrubal le ſentit bien. Il écrivit au Sénat de Carthage, pour lui apprendre le mauvais effet qu'avoit déja produit dans tout le pays le bruit de ſon départ. Il marquoit „ que s'il quittoit la province, il n'au„ roit pas plutôt paſſé l'Ebre, qu'elle „ ſe déclareroit entiérement pour les „ Romains. Qu'outre qu'il n'avoit ni „ Général ni troupes à laiſſer en ſa pla„ ce, ceux qui commandoient les ar„ mées Romaines étoient des Capitai„ nes d'une expérience ſi conſommée „ dans la guerre, qu'il ſeroit très-dif„ ficile de leur réſiſter quand on auroit

„ des

„ des forces égales à leur oppoſer. An. R. 536. Av. J.C. 216.
„ Qu'ainſi, s'ils ſongeoient à conſer-
„ ver l'Eſpagne, ils lui envoiaſſent un
„ ſucceſſeur à la tête d'une armée con-
„ ſidérable: que quelque heureux ſuc-
„ cès que pût avoir ce nouveau Géné-
„ ral, ce ne ſeroit pas ſans peine, &
„ qu'il trouveroit dans ſon emploi
„ bien de l'occupation.

Ces lettres firent d'abord quelque impreſſion ſur l'eſprit des Sénateurs de Carthage: mais comme, préférablement à tour, ils ſongeoient à ſe maintenir dans l'Italie, ils ne changérent point de réſolution à l'égard d'Aſdrubal & de ſes troupes. Ils firent partir Himilcon avec une bonne armée & une puiſſante flote, pour conſerver & défendre l'Eſpagne tant par terre que par mer. Dès que ce Général fut arrivé, aiant mis ſes troupes & ſa flote en ſureté, il alla joindre Aſdrubal avec un corps de Cavalerie le plus promtement qu'il lui fut poſſible. Lorſqu'il lui eut expoſé les Décrets du Sénat, & qu'à ſon tour il eut appris de lui de quelle maniére il faloit faire la guerre en Eſpagne, il retourna dans ſon camp, mettant toute ſa ſureté dans la promtitude, & ſortant

Himilcon arrive en Eſpagne pour prendre la place d'Aſdrubal. *Liv.* XXIII. 28.

AN. R. 536. AV. J. C. 216. tant toujours des lieux où il paſſoit avant que les habitans euſſent pu prendre aucune meſure pour l'arréter. Pour Aſdrubal, avant que de quitter la Province, il tira de l'argent de tous les peuples qui étoient encore ſous la domination des Carthaginois, prévoiant qu'il en auroit grand beſoin dans le voiage qu'il alloit entreprendre; après quoi il ſe rendit ſur les bords de l'Ebre.

Les deux Scipions, pour empécher le départ d'Aſdrubal lui livrent bataille. Il eſt défait avec ſon armée.

Les deux Généraux Romains n'eurent pas plutôt appris les ordres qu'on avoit donnés à Aſdrubal, que renonçant à toute autre entrepriſe, ils réunirent leurs armées pour s'oppoſer à ſon départ. Ils ſentoient bien, que ſi ce Général, avec l'armée qu'il avoit en Eſpagne, venoit à bout de paſſer en Italie où l'on avoit déja beaucoup de peine à réſiſter à Annnibal ſeul, la jonction des deux fréres entraîneroit infailliblement la ruine de Rome. Ils joignirent donc leurs troupes ſur les bords de l'Ebre, & aiant paſſé ce fleuve, ils marchérent contre Aſdrubal. Pendant quelques jours les deux armées demeurérent campées à cinq milles l'une de l'autre, ſe contentant d'eſcarmoucher, ſans qu'aucune des

Liv. XXIII. 28. 29.

Un peu moins de deux lieues

deux

deux parût ſonger à une action géné- An. R. 536. Av. J.C. 216.
rale. Enfin, dans le même jour & preſque dans le même moment, les Généraux des deux partis, comme de concert, donnérent le ſignal de la bataille, & deſcendirent dans la plaine avec toutes leurs forces. Les Romains étoient rangés ſur trois lignes à leur ordinaire, qui étoient les Haſtaires, les Princes, & les Triaires. La Cavalerie formoit les deux ailes. Une partie des ſoldats armés à la légére étoit placée parmi ceux qui étoient au premier rang, les autres derriére l'armée. Aſdrubal mit les Eſpagnols au corps de ſa bataille, les Carthaginois à leur droite, & les Africains à leur gauche avec les troupes auxiliaires. A l'égard de la Cavalerie, il plaça celle des Numides à l'aile droite à la ſuite de l'Infanterie des Carthaginois, & les autres à l'aile gauche à la ſuite des Africains. Il ne rangea pas tous les Numides à la droite, mais ſeulement ceux qui traînant deux chevaux à la fois, avoient coutume, dans le plus fort de la mélée, de ſauter tout armés de deſſus celui qui étoit las & haraſſé ſur le plus frais: tant étoit grande,

AN. R. 536. AV. J.C. 216. de, & la légéreté des Cavaliers, & la ſoupleſſe & docilité des chevaux pour ſe préter à tous leurs mouvemens.

Les Généraux des deux partis aiant rangé leurs armées dans l'ordre que je viens de dire, avoient des motifs d'eſpérance à peu près égaux. Leurs troupes étoient aſſez égales pour le nombre : mais du côté des ſoldats, les ſentimens & le courage étoient bien différens. Car, quoique les Romains fiſſent la guerre loin de leur patrie, leurs Généraux n'avoient pas laiſſé de leur perſuader qu'ils combattoient pour l'Italie & pour la ville de Rome en empéchant la jonction des deux fréres & des deux armées. C'eſt pourquoi, feſant dépendre leur retour auprès de leurs femmes & de leurs enfans du ſuccès de cette bataille, ils s'étoient déterminés à vaincre, ou à mourir. L'autre armée étoit compoſée de gens qui n'avoient pas la même ardeur, ni la même réſolution, parce qu'ils n'avoient pas les mêmes intérêts. La plus grande partie des ſoldats étoient des Eſpagnols, qui aimoient mieux être vaincus en Eſpagne, que d'y vaincre

cre pour être traînés en Italie. Ainſi, ceux qui étoient au corps de la bataille lâchérent pié dès le premier choc, preſque avant qu'on eût lancé aucun trait : puis voiant que les Romains s'avançoient contr'eux avec beaucoup de vigueur, ils prirent ouvertement la fuite. Les deux autres corps d'Infanterie ne combattirent pas pour cela avec moins de courage ; les Carthaginois d'un côté, & les Africains de l'autre, preſſoient vivement les ennemis qu'ils tenoient comme envelopés. Mais dès que l'Infanterie des Romains ſe fut avancée toute entiére dans le milieu en pourſuivant le corps de bataille qui fuioit, elle ſe trouva en état d'écarter les deux corps de l'Infanterie ennemie qui l'attaquoit à droite & à gauche par les flancs. Quoiqu'elle eût deux combats à ſoutenir en même tems, elle fut cependant victorieuſe dans l'un & dans l'autre. Car après avoir défait & mis en fuite ceux qui étoient au centre, elle ſe trouva ſupérieure en valeur & en nombre à ceux qui reſtoient. Il y eut beaucoup de ſang répandu dans ce dernier combat ; & ſi les Eſpagnols n'avoient pas

An. R. 536. Av. J. C. 216.

AN. R. 536. AV. J.C 216. pas pris la fuite dès le commencement de l'action, il s'en fût ſauvé très-peu d'une ſi grande armée. La Cavalerie ne donna point. Car, dès que les Maures & les Numides virent que la victoire ſe déclaroit pour leurs ennemis par la défaite du corps de bataille, ils prirent la fuite, & feſant marcher les éléphans devant eux, ils laiſſérent les deux corps de leur Infanterie découverts. Aſdrubal, de ſon côté, aiant ſoutenu le combat juſqu'au bout, ſe ſauva du milieu du carnage avec un petit nombre de ſoldats. Les Romains s'emparérent de ſon camp, & le pillérent.

Le ſuccès de cette bataille affermit dans le parti des Romains ceux des Eſpagnols qui auparavant étoient encore partagés entr'eux & les Carthaginois : au lieu qu'Aſdrubal perdit l'eſpérance, non ſeulement de paſſer en Italie avec ſon armée, mais même de demeurer en Eſpagne avec quelque ſureté. Ces bons ſuccès annoncés à Rome par les lettres des Scipions, y cauſérent beaucoup de joie, non ſeulement parce qu'on avoit vaincu Aſdrubal en Eſpagne, mais encore plus parce

parce qu'on l'avoit empéché de paſſer en Italie. An. R. 536. Av. J.C. 216.

On voit dans les événemens que je viens de raporter, comment la Providence a ſoin de tempérer & de balancer les bons & les mauvais ſuccès, pour tenir les hommes dans un ſage milieu également éloigné des deux excès, en leur inſpirant des ſentimens ou de crainte dans la fortune la plus riante, ou d'eſpérance dans les malheurs les plus extrêmes.

Sperat infeſtis, metuit ſecundis Alteram ſortem bene præparatum Pectus. *Horat.*

§. III.

Double tribut impoſé à Rome ſur le Peuple. Diſtribution des armées. Marcellus eſt créé Conſul. Vice dans ſon election. Q. Fabius Maximus lui eſt ſubſtitué. Suite des arrangemens par raport aux armées. Les Carthaginois envoient des troupes en Sardaigne. Les Conſuls & les autres Généraux ſe rendent chacun à leur département. Philippe envoie des Ambaſſadeurs à Annibal. Ruſe de Xénophane Chef de l'Ambaſſade. Alliance faite entre Philippe & Annibal. Xénophane avec les autres Ambaſſadeurs eſt pris par les Romains, & envoié à Rome. Etat de la Sardai-

AN. R. 536. AV. J.C. 216.

daigne. Entrepriſe des Campaniens contre Cumes, rendue inutile par Sempronius. Le même Sempronius défend auſſi Cumes contre Annibal. Attention & prudence de ce Conſul. Les Ambaſſadeurs de Philippe & d'Amibal ſont menés & arrivent à Rome. Meſures que prennent les Romains contre Philippe. Ce Prince envoie de nouveaux Ambaſſadeurs à Annibal. Diſcorde à Nole entre le Sénat & le peuple. La Sardaigne ſe révolte. Elle eſt entiérement ſoumiſe par Manlius, après une célébre victoire. Marcellus ravage les terres des Alliés d'Annibal, qui implorent ſon ſecours. L'Armée d'Annibal eſt battue devant Nole par Marcellus. Combat ſingulier entre Jubellius & Claudius. Etat des affaires d'Eſpagne. Les particuliers fourniſſent de l'argent à la République. Les Carthaginois, battus deux fois coup ſur coup en Eſpagne par les Scipions.

PENDANT que les affaires d'Eſpagne alloient fort mal pour les Carthaginois, Annibal travailloit avec une application infatigable à ſoutenir & à avancer celles d'Italie. Pétélie eſt priſe

priſe par les Carthaginois : Crotone & Locres par les Brutiens. Rhége fut la ſeule ville de ce canton, qui demeura fidéle aux Romains. La Sicile auſſi, gagnée par Gélon fils aîné d'Hiéron, panchoit vers les Carthaginois. La mort de Gélon différa pour quelque tems l'effet de ces mouvemens, comme nous le dirons dans la ſuite. AN. R. 536. AV. J.C. 216.

Les trois fils de M. Æmilius Lépidus font célébrer des Jeux funébres à l'honneur de leur pére, & donnent des combats de gladiateurs : j'ai parlé de ces combats dans le Volume précédent. On célébre auſſi les grands Jeux Romains.

La quatriéme année de la guerre contre Annibal, le Conſul Ti. Sempronius Gracchus entra en charge aux Ides de Mars, (le 15) auſſi bien que les Préteurs. Le Peuple voulut que M. Marcellus continuât à commander en qualité de Proconſul, parce que, depuis la bataille de Cannes, il étoit le ſeul Général qui eût combattu avec avantage contre Annibal en Italie.

TI. SEMPRONIUS GRACCHUS.

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Le premier jour que le Sénat s'aſſembla dans le Capitole pour délibérer ſur les affaires de la République, il Double tribut impoſé

An. R. 537. Av. J.C. 215. à Rome sur le peuple. *Liv.* XXIII. 31.

il ordonna que cette année les citoiens paieroient le double du tribut ordinaire, & que de la moitié du total qui seroit exigée sur le champ, on paieroit comptant aux soldats ce qui leur étoit dû actuellement pour leur service. Ceux qui s'étoient trouvés à Cannes n'eurent point de part à ce paiement.

Distribution des armées.

A l'égard des armées, le Consul Ti. Sempronius, en conséquence de ce qui fut réglé dans la même Assemblée, ordonna aux deux Légions de la ville de se trouver à un jour marqué à Cales, d'où on les conduiroit dans le camp de Claudius Marcellus au dessus de Suessule. Le Préteur Appius Claudius Pulcher eut ordre de prendre les troupes de ce canton, qui étoient sur tout les restes de l'armée de Cannes, pour les transporter en Sicile, & de renvoier à Rome celles qui étoient dans cette province. M. Claudius Marcellus alla prendre les deux Légions de la ville à Cales, où on leur avoit commandé de se rendre, pour les conduire dans le camp surnommé Claudien de son nom. Appius Claudius ordonna à T. Metilius Croto son Lieutenant d'aller se mettre

tre à la tête des vieilles troupes, & de les faire passer en Sicile.

AN. R. 537. AV. J. C. 215.

D'abord tout le monde avoit attendu sans impatience que le Consul indiquât l'Assemblée pour se nommer un Collégue. Mais plusieurs aiant observé que l'on avoit éloigné comme à dessein Marcellus, à qui l'on destinoit cette dignité préférablement à tout autre, comme une récompense des belles actions qu'il avoit faites pendant sa Préture, il s'excita un grand murmure dans le Sénat. On peut soupçonner qu'il y avoit réellement de l'artifice dans la conduite que l'on tenoit à l'égard de Marcellus. Il étoit Plébeïen: le Consul l'étoit aussi. Il est assez vraisemblable que les Patriciens vouloient empécher que les deux places de Consul ne fussent occupées l'une & l'autre par des Plébéïens; ce qui étoit jusques-là sans exemple. Quoiqu'il en soit de cette conjecture, que la suite paroitra justifier; le Consul, que sa qualité de Plébeïn doit garantir du soupçon d'être entré dans ce complot, & qui se voioit maître de l'éluder, répondit à ceux qui se plaignoient: *Messieurs, on n'a rien fait que pour le bien de la*

Marcellus est créé Consul. Vice dans son élection. *Liv.* XXIII. 31.

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

République. Il étoit à propos que Marcellus paſſat dans la Campanie pour y faire l'échange des armées, & que l'Aſſemblée ne fût indiquée qu'après qu'il ſe ſeroit acquitté de ſa commiſſion, & qu'il ſeroit revenu à Rome ; afin que vous puſſiez avoir un Conſul tel que les conjonctures préſentes le demandent, & que vous le deſirez vous-mêmes. Ainſi l'on ne parla plus d'Aſſemblées juſqu'au retour de Marcellus. Dès qu'il fut revenu à Rome, elle ſe tint, & il fut nommé Conſul d'un commun conſentement, & entra auſſitôt en charge. Mais comme dans ce moment même on entendit un coup de tonnerre, & que ſa nomination fut déclarée vicieuſe par les Augures, il ſe démit, & on lui ſubſtitua Q. Fabius Maximus, qui fut alors Conſul pour la troiſiéme fois.

Q. Fabius Maximus lui eſt ſubſtitué.

Cette déclaration des Augures ſur le vice prétendu de l'élection d'un ſecond Conſul Plébeïen, peut avec raiſon paroitre ſuſpecte. Il ſe paſſera un grand nombre d'années avant que l'exemple de deux Conſuls Plébeïens, donné ici pour la premiére fois, ſoit ſuivi d'un ſecond.

TI.

TI. SEMPRONIUS GRACCHUS. Q. FABIUS MAXIMUS III.

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Suite des arrangemens par rapport aux armées.

Les Conſuls firent un nouveau partage des troupes différent de celui qui avoit été projetté. Fabius eut pour lui l'armée que M. Junius avoit commandée pendant ſa Dictature : & ſon Collégue Sempronius vingt-cinq mille Alliés, auxquels on joignit les eſclaves qui s'étoient engagés volontairement à porter les armes au nombre de huit mille. On donna au Préteur M. Valérius les Légions qui étoient revenues de Sicile. Marcellus, avec la qualité de Proconſul, fut laiſſé à la tête de celles qui devoient veiller à la conſervation de Nole au deſſus de Sueſſule. Les Préteurs à qui étoient échues la Sicile & la Sardaigne, partirent pour ſe rendre à leurs départemens.

Cependant, lorſque Magon, frére d'Annibal, étoit ſur le point de partir de Carthage, pour faire paſſer en Italie douze mille hommes de pié, quinze cens Cavaliers, vingt éléphans, & mille talens d'argent, (trois millions) avec une eſcorte de ſoixante galéres ; on y apprit que les Cartha-

AN. R. 537. AV. J.C. 215. ginois avoient été battus en Eſpagne, & que preſque tous les peuples de cette Province étoient paſſés dans le parti des Romains. Cette nouvelle fit changer le projet d'envoier Magon en Italie, parce que l'Eſpagne parut avoir un plus grand beſoin de ſecours. Dans le même tems ſurvint encore un nouvel événement, qui fit de plus en plus oublier Annibal: c'étoit une occaſion qui ſe préſentoit de recouvrer la Sardaigne. On apprit que les „ Romains n'avoient que fort peu de „ troupes dans cette Ile: qu'ils y en„ voioient un Préteur nouveau & ſans „ expérience en la place d'Aulus Cor„ nelius qui avoit longtems gouverné „ la province, & qui la connoiſſoit „ parfaitement. Que d'ailleurs les Sar„ diots étoient las de l'empire des „ Romains, qui, l'année précéden„ te, les avoient traités avec une ex„ trême rigueur, en les contraignant „ de fournir de l'argent & du blé au „ deſſus de leurs forces. Qu'il ne man„ quoit qu'un Chef à la révolte". Ces plaintes furent portées à Carthage par des Députés qu'y envoiérent ſecrettement les premiers de la nation, & ſur tout Hampſicoras, le plus conſidé-

Les Carthaginois envoient des troupes en Sardaigne. *Liv.* XXIII. 32.

ſidérable de tous par ſon crédit & ſes richeſſes. Les nouvelles d'Eſpagne & de Sardaigne, qu'ils apprirent dans le même tems, aiant excité tout à la fois dans leurs eſprits la crainte & l'eſpérance, ils envoiérent Magon en Eſpagne avec ſes vaiſſeaux & ſes troupes; & choiſirent Aſdrubal, ſurnommé le Chauve, pour l'expédition de Sardaigne, avec des forces à peu près égales à celles que commandoit Magon. Annibal cependant, qui de ſon côté avoit un preſſant beſoin de ſecours, & qui voioit ſes forces diminuer de jour en jour, devoit être dans une grande inquiétude & dans un grand embarras. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Les Conſuls & les autres Généraux ſe rendent chacun à leur département.

Les Conſuls Romains, de leur côté, n'eurent pas plutôt terminé les affaires qui les retenoient dans la ville, qu'ils ſe diſpoſérent à partir pour la guerre. Sempronius ordonna aux troupes qu'il devoit commander de ſe rendre à Sinueſſe au jour qu'il leur marqua. Q. Fabius partit auſſi, pour aller ſe mettre à la tête de ſon armée, après avoir commandé aux habitans de la campagne, ſuivant la permiſſion qu'il en avoit obtenue du Sénat, de tranſporter tous leurs grains dans

AN. R. 537. AV. J.C. 215. les villes fortifiées avant le premier de Juin; en déclarant à ceux qui n'auroient pas obéi, qu'il ravageroit leurs terres, vendroit leurs eſclaves à l'encan, & mettroit le feu dans leurs maiſons. On n'exempta pas même des fonctions de la guerre les Préteurs que l'on avoit créés pour l'adminiſtration de la Juſtice. On envoia Valére dans l'Apulie, pour recevoir l'armée des mains de Varron, & la faire paſſer en Sicile ſous la conduite de quelque Lieutenant Général; pendant que lui-même ſe mettroit à la tête des Légions qui revenoient de Sicile, & les emploieroit à défendre les côtes maritimes d'entre Brunduſe & Tarente, avec le ſecours d'une flote de vingt-cinq vaiſſeaux, dont on lui donna auſſi le commandement. Q. Fulvius, Préteur de la ville, avec un pareil nombre de vaiſſeaux, fut chargé de garder les côtes voiſines de Rome. Varron, à qui l'on continuoit toujours le commandement, mais en ne le chargeant que d'emplois de peu d'importance & éloignés de l'ennemi, eut ordre de faire des levées dans le territoire de Picéne, & de veiller à la conſervation de cette contrée. T. Ota-

Otacilius Craſſus n'eut pas plutôt conſacré le temple de la Prudence, qu'il fut envoié en Sicile pour commander la flote qu'on tenoit dans les ports ou ſur les côtes de cette Ile. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Tous les Rois & toutes les nations avoient les yeux ouverts ſur le démélé fameux qui avoit fait prendre les armes aux deux plus puiſſans peuples de la terre. Philippe, Roi de Macédoine, s'y intéreſſoit particuliérement, étant, plus qu'aucun autre, voiſin de l'Italie, dont il n'étoit ſéparé que par la mer * Ionienne. Dès qu'il apprit qu'Annibal avoit paſſé les Alpes, ſon premier mouvement fut de ſe réjouir de voir deux Républiques ſi puiſſantes aux mains l'une contre l'autre: & tant que leurs forces parurent égales, il ne ſavoit pour laquelle des deux il devoit ſouhaiter que la victoire ſe déclarât. Mais, quand il ſut qu'Annibal avoit défait les Romains dans les trois batailles qu'il leur avoit livrées preſque coup ſur coup, il ne douta plus qu'il ne dût ſe déterminer pour le parti du vainqueur. Une nouvelle qu'il reçut peu de tems après, l'y détermina en- Philippe envoie des Ambaſſadeurs à Annibal. *Liv.* XXIII. 33. *Polyb.* V. 439.

* *Partie de la Méditerranée entre la Gréce & la Sicile.*

AN. R. 537. AV. J.C. 215. entiérement. Pendant qu'il assistoit à la célébration des Jeux Néméens à Argos, arriva de Macédoine un courier, qui lui apprit que les Romains avoient perdu une grande bataille. C'étoit sans doute celle de Cannes. Il ne fit part de cette nouvelle qu'à Démétrius de Phare, que nous avons dit s'être retiré chez ce Prince, lorsque les Romains l'obligérent de sortir de l'Illyrie. Démétrius profita de cette occasion pour l'animer à la guerre contre les Romains, à laquelle il sembloit, disoit-il, que les dieux eux-mêmes l'invitoient, tant la conjoncture présente étoit favorable. Il lui représenta que dans l'état où se trouvoit Rome, dénuée de tout secours & de toute espérance, il pouvoit, en joignant ses troupes nombreuses à celles d'Annibal, compter sur la conquête de l'Italie ; après quoi il lui seroit aisé de se rendre maître de l'univers, noble ambition, qui ne convenoit mieux à personne qu'à lui.

Un Roi jeune, heureux jusques-là dans ses entrepriſes, hardi, entreprenant, & outre cela né d'un sang qui s'étoit toujours flaté de parvenir un jour à l'Empire universel, ne pouvoit être qu'enchanté d'un pareil discours.

cours. Il penſa donc dès lors à pacifier la Gréce, où il étoit actuellement en guerre avec les Etoliens, afin de pouvoir tourner toutes ſes penſées & toutes ſes forces du côté de l'Italie. Nous avons donné ailleurs le détail de cette négociation de paix, & nous avons rendu compte, après Polybe, des ſages réflexions d'un Député de Naupacte, qui repréſenta & à Philippe & aux Grecs, de quelle importance il étoit pour eux de ſe réunir, s'ils ne vouloient pas être accablés ou par les Romains, ou par les Carthaginois, c'eſt-à-dire par celui de ces deux peuples qui ſeroit vainqueur dans la guerre qu'ils ſe feſoient alors. Mais nous ne devons pas omettre ici, que de ce moment toute la Gréce, (& bientôt après l'Aſie) n'eut plus les yeux tournés que vers l'Occident, d'abord vers Rome ou vers Carthage, puis vers Rome ſeule, comme ſi les peuples & les Rois de l'Orient & du Midi euſſent dès lors prévû que c'étoit de l'Occident qu'ils devoient recevoir des maîtres.

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Hiſt. Anc. Tome VIII. Liv. XVII.

Philippe, après la paix faite, retourna en Macédoine, où Démétrius de Phare continua auprès de lui ſes

AN. R. 537. AV. J.C. 215. preſſantes ſollicitations, ne lui parlant que du grand projet qu'il avoit ſi heureuſement commencé à lui inſpirer. Et le Prince ne s'occupoit plus jour & nuit que de cette penſée, enſorte que ſes entretiens & ſes réves même rouloient uniquement ſur la guerre contre les Romains. Ce n'étoit pas, remarque Polybe, par amitié pour le Roi que Démétrius la lui conſeilloit ſi vivement & ſi perſévéramment, mais par haine pour cette République, & parce qu'il n'y avoit pour lui d'autre moien de rentrer dans l'Ile de Phare. C'eſt l'ordinaire des flateurs de couvrir leurs vûes intéreſſées du voile d'un zêle vif & empreſſé; & celui des Princes de ſe livrer aveuglément à des conſeils qui flatent & nourriſſent leurs paſſions.

Philippe exécuta, après la bataille de Cannes, ce qu'il avoit réſolu dès l'année précédente, & envoia des Ambaſſadeurs à Annibal pour le féliciter ſur ſes victoires, & pour faire alliance avec lui. Ces Ambaſſadeurs eurent grand ſoin d'éviter les ports de Brunduſe & de Tarente, ſachant qu'ils étoient gardés par les vaiſſeaux & les troupes des Romains. Ainſi ils vinrent

rent débarquer auprès du temple de Junon, au * promontoire qui a donné le nom de Lacinienne à cette déesse. De là, traversant l'Apulie pour venir à Capoue, ils donnérent tout au milieu des troupes Romaines qui gardoient le pays, & furent conduits au Préteur Valére campé alors près de Lucérie. Xénophane, Chef de l'Ambassade, ne se démonta point. Il dit hardiment à Valére qu'il venoit de la part du Roi Philippe, pour demander aux Romains leur amitié & leur alliance. Qu'il étoit chargé des ordres de son Maître pour les Consuls, le Sénat, & le Peuple Romain, & qu'il demandoit qu'on le conduisit vers eux. Valére, charmé des offres avantageuses d'un Roi si puissant, dans un tems où la République étoit abandonnée de ses anciens Alliés, reçut comme amis & hôtes ces Ambassadeurs d'un Roi ennemi. Il leur donna des guides, à qui il commanda de les conduire par des routes sûres, & de leur faire connoitre avec beaucoup de soin les postes qui étoient occupés par les Romains, ou par les Carthaginois.

AN. R. 537. AV. J. C. 215.

Ruse de Xénophane Chef de l'Ambassade.

Xéno-

* *Promontoire Lacinien, près de Crotone dans la Calabre.*

AN. R. 537. AV. J.C. 215. Xénophane ; en passant toujours au milieu des troupes des Romains, se rendit dans la Campanie ; & de là, sitôt qu'il trouva l'occasion de s'échaper, il vint dans le camp d'Annibal, & fit avec lui au nom de Philippe une alliance, dont les conditions étoient : „ Que le Roi de Macédoi-

Alliance faite entre Philippe & Annibal.

„ ne passeroit en Italie avec une flote „ la plus puissante qu'il seroit en état „ d'équiper : on comptoit qu'elle pour- „ roit être de deux cens vaisseaux :) „ qu'il ravageroit les côtes d'Italie, & „ de son côté feroit la guerre aux Ro- „ mains de toutes ses forces, tant par „ terre que par mer. Que quand on les „ auroit soumis, l'Italie, avec la ville „ de Rome, & tout le butin, appar- „ tiendroit à Annibal & aux Cartha- „ ginois. Qu'ensuite ils passeroient en- „ semble dans la Gréce, & feroient la „ guerre aux nations que Philippe indi- „ queroit : & que toutes les terres, tant „ du continent que des Iles qui avoi- „ sinent la Macédoine, seroient ajou- „ tées au roiaume de ce Prince.

Tite-Live ne raporte de ce Traité que le peu que je viens d'en citer. Polybe nous l'a conservé tout entier,

tier, & je ne crois pas devoir en fruſtrer le Lecteur. Ces morceaux, qui marquent les coutumes anciennes, ſur tout dans une matiére auſſi importante qu'eſt celle des Traités, doivent nous paroitre précieux, & exciter notre curioſité. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Traité d'Alliance, arrêté par ſerment entre Annibal Général, Magon, Myrcal, Barmocar, & tous les Sénateurs de Carthage qui ſe ſont trouvés avec lui (Annibal), *& tous les Carthaginois qui ſervent ſous lui*, d'une part, & de l'autre, *entre Xénophane Athénien fils de Cléomaque, lequel nous a été envoié en qualité d'Ambaſſadeur par le Roi Philippe fils de Démétrius, tant en ſon nom, qu'au nom des Macédoniens, & des Alliés de ſa couronne.* Polyb. VII. 502. 505.

En préſence de Jupiter, & de Junon; & d'Apollon; en préſence de la divinité tutélaire des Carthaginois, & d'Hercule, & d'Iolaüs; en préſence de Mars, de Triton, de Neptune; en préſence des dieux qui accompagnent notre expédition, & du Soleil, & de la Lune, & de la Terre; en préſence des fleuves, & des prés, & des eaux; en préſence de tous les dieux que Carthage reconnoit pour ſes maîtres: en préſence

An. R. 537. Av. J.C. 215.

ce de tous les dieux qui ſont les maîtres de la Macédoine, & de tout le reſte de la Gréce : en préſence de tous les dieux qui préſident à la guerre, & qui ſont préſens à ce Traité. Annibal Général, & tous les Sénateurs de Carthage qui l'accompagnent, & tous les ſoldats de ſon armée, ont dit :

Sous votre bon plaiſir & le nôtre, il y aura un Traité d'amitié & d'alliance entre vous & nous comme amis, alliés, & fréres, à condition que le Roi Philippe, & les Macédoniens, & tout ce qu'ils ont d'Alliés parmi les autres Grecs, conſerveront & défendront *les Seigneurs Carthaginois, & Annibal leur Général, & les ſoldats qu'il commande, & les Gouverneurs des provinces dépendantes de Carthage, & les habitans d'Utique, & toutes les villes & nations ſoumiſes aux Carthaginois, & tous les ſoldats & alliés, & tant villes que nations qui nous ſont unies dans l'Italie, dans la Gaule, dans la Ligurie, & quiconque, dans cette région, fera amitié & alliance avec nous. Pareillement les armées Carthaginoiſes, & les habitans d'Utique, & toutes les villes & nations ſoumiſes à Carthage, & les ſoldats, & les Alliés, & toutes les villes*

& nations avec leſquelles nous avons amitié & alliance dans l'Italie, dans la Gaule, dans la Ligurie, & avec leſquelles nous pourrons contracter amitié & alliance dans cette région, conſerveront & défendront le Roi Philippe & les Macédoniens, & tous leurs Alliés d'entre les autres Grecs. Nous ne chercherons point à nous ſurprendre les uns les autres : nous ne nous tendrons point de piéges. Nous, Macédoniens, nous nous déclarerons de bon cœur, avec affection, ſans fraude, ſans deſſein de tromper, ennemis de tous ceux qui le ſeront des Carthaginois, excepté les villes, les ports, & les Rois, avec qui nous ſommes liés par des Traités de paix & d'alliance. Et nous auſſi, Carthaginois, nous nous déclarerons ennemis de tous ceux qui le ſeront du Roi Philippe, excepté les Rois, les villes, les nations, avec qui nous ſommes liés par des Traités de paix & d'alliance. Vous entrerez, vous Macédoniens, dans la guerre que nous avons contre les Romains, juſqu'à-ce qu'il plaiſe aux dieux de donner à nos armes & aux vôtres un heureux ſuccès. Vous nous aiderez de tout ce qui ſera néceſſaire, ſelon que nous en ſerons convenus. Si les dieux ne nous donnent point

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

AN. R. 537. AV. J. C. 215.

point la victoire dans la guerre contre les Romains & leurs Alliés, & que nous traitions de paix avec eux, nous en traiterons de telle sorte, que vous soyez compris dans le Traité, & aux conditions qu'il ne leur sera pas permis de vous déclarer la guerre; qu'ils ne seront maîtres ni des Corcyréens, ni des Apolloniates, ni des Epidamniens, ni de Phare, ni de Dimale, ni des Parthins, ni de l'Atintanie; & qu'ils rendront à Démétrius de Phare ses parens qu'ils retiennent dans leurs Etats. Si les Romains vous déclarent la guerre, ou à nous, alors nous nous secourrons les uns les autres selon le besoin. Nous en userons de même, si quelque autre nous fait la guerre, excepté à l'égard des Rois, des villes, des nations dont nous serons amis & alliés. Si nous jugeons à propos d'ajouter quelque chose à ce Traité, ou d'en retrancher, nous ne le ferons que du consentement des deux parties.

Ce Traité est un témoignage authentique de l'opinion commune qui régnoit parmi tous les peuples, que les bons & mauvais succès de la guerre, & en général tous les événemens de la vie, dépendent absolument de la Divinité, & qu'il y a une Pro-

Providence qui régle tout, & qui dif- AN. R. 537. AV. J.C. 215.
poſe de tout.

Le mot de *préſence*, répété tant de fois en aſſez peu de lignes, marque combien les Payens même étoient convaincus qu'en effet Dieu eſt préſent à la cérémonie des Traités, qu'il en écoute tous les arcicles, & qu'il ſe réſerve la punition de ceux qui oſent en violer quelqu'un, & inſulter à ſon ſaint nom, qui y a été invoqué.

Dans quel étonnement ſeroit-on, ſi nos Ambaſſadeurs s'aviſoient d'emploier dans les Traités l'invocation des Saints auſſi fréquemment que le feſoient les Payens par raport à leurs dieux de quelque rang qu'ils fuſſent, car ils en avoient de différentes ſortes?

Telles furent à peu près les condi- Xénophane, avec les autres Ambaſſadeurs, eſt pris par les Romains, & envoié à Rome.
tions du Traité qui fut fait entre Annibal & les Ambaſſadeurs de Philippe. Annibal envoia avec eux Giſgon, Boſtar, & Magon, pour confirmer l'alliance avec le Roi lui-même. Tous enſemble ſe rendirent au même temple de Junon Lacinienne, où le vaiſſeau des Macédoniens étoit caché dans une rade. Là ils s'embarquérent: & déja ils étoient en pleine mer, lorſqu'ils

AN. R. 537. AV. J.C. 215. qu'ils furent aperçus par les vaiſſeaux Romains qui gardoient les côtes de la Calabre. P. Valérius détacha quelques vaiſſeaux légers, avec ordre de pourſuivre le vaiſſeau qu'on avoit vû, & de l'amener. Les Ambaſſadeurs firent d'abord tous leurs efforts pour échaper. Mais voiant qu'on étoit prêt de les atteindre, ils ſe rendirent d'eux-mêmes aux Romains. Quand on les eut préſentés à Valére, il leur demanda qui ils étoient, d'où ils venoient, & où ils avoient deſſein d'aller. Xénophane, à qui ſon premier menſonge avoit ſi bien réuſſi, répondit d'abord, „ que le Roi Philippe „ l'avoit envoié en Ambaſſade vers „ les Romains: mais qu'il lui avoit „ été impoſſible de traverſer la Cam- „ panie, qu'il avoit trouvé remplie „ de troupes ennemies “. L'habillement Carthaginois aiant rendu les Ambaſſadeurs d'Annibal ſuſpects au Général Romain, il les interrogea; & leur réponſe acheva de les trahir. Les aiant intimidés par la crainte des ſupplices, il les obligea de lui livrer les lettres qu'Annibal écrivoit à Philippe, & le Traité qui avoit été conclu entre ce Prince & les Carthaginois.

nois. Lorſque Valére fut informé de tout ce qu'il vouloit ſavoir, il jugea que le meilleur parti qu'il pût prendre étoit d'envoier au plutôt à Rome, au Sénat, ou aux Conſuls en quelque lieu qu'ils fuſſent, les priſonniers qu'il avoit faits, & tous ceux de leur ſuite. Il choiſit pour cet effet cinq galéres des plus légéres, qu'il fit partir ſous les ordres de L. Valérius Antias, à qui il commanda de diſtribuer les Députés dans les vaiſſeaux, de ſorte qu'ils ne puſſent avoir aucune communication avec perſonne, ni même entr'eux. An. R. 537. Av. J. C. 215.

Quand on réunit ſous un ſeul point de vûe tous les malheurs arrivés aux Romains dans le cours d'une même année: cinquante mille hommes tués à Cannes avec l'élite des Généraux & des Sénateurs; peu de tems après une armée entiére exterminée avec le Conſul dans la Gaule; la défection preſque générale des Alliés; l'ordre expédié à Aſdrubal de paſſer en Italie avec toute ſon armée, & à Magon autre frére d'Annibal d'y conduire douze mille hommes de pié, quinze cens chevaux, vingt éléphans: ajoutez à cela le nouveau Traité de Philippe

AN. R. 537. AV. J. C. 215. lippe prêt à envoier contre les Romains une flote de deux cens voiles, & à les attaquer par terre & par mer avec toutes ſes forces : je le répéte, quand on raſſemble toutes ces circonſtances, qui pouvoient, & qui même, en parlant humainement, devoient concourir enſemble, tant les meſures étoient ſagement concertées, la ruine de Rome ne paroit-elle pas abſolument inévitable, & ne croit-on pas qu'elle touche à ſa fin ? Mais, ſi cela eſt, que devient la prédiction claire & évidente de ſa future grandeur, conſignée dans les Ecritures ? Eſt-il difficile au Tout-puiſſant de diſſiper & de faire diſparoitre tous ces dangers ? Et c'eſt ce qui arrive. Dans le moment qu'Aſdrubal eſt prêt à partir, une bataille donnée à propos, & gagnée par les Scipions, l'arrête tout court. La nouvelle de cet échec portée à Carthage, rompt le voiage de Magon. La priſe des Ambaſſadeurs de Philippe déconcerte tous les deſſeins de ce nouvel ennemi. Nous verrons que Rome, au milieu de tous ces orages, conſerve une tranquillité & une conſtance qui tiennent du prodige. Continuons la ſuite de l'hiſtoire.

Sur

Sur le raport que Mammula, revenu de ſon gouvernement de Sardaigne, fit de l'état de cette province, de la maladie de Q. Mucius ſon ſucceſſeur, de la diſpoſition des habitans à une révolte générale, & du bruit d'une irruption prochaine de la part des Carthaginois, les Sénateurs ordonnérent à Q. Fulvius Flaccus de lever cinq mille hommes de pié, & quatre cens Cavaliers, & de faire paſſer inceſſamment cette Légion en Sardaigne ſous les ordres d'un Général tel qu'il le voudroit choiſir, pour la commander auſſi bien que les autres troupes qui étoient déja dans la province, juſqu'à ce que la ſanté de Q. Mucius fût rétablie. On chargea de cette expédition T. Manlius Torquatus, qui avoit été deux fois Conſul & Cenſeur, & avoit ſoumis les Sardiots dans ſon premier Conſulat. A peu près dans le même tems, la flote que les Carthaginois envoioient en Sardaigne ſous le commandement d'Aſdrubal le Chauve, aiant été battue d'une horrible tempête, vint échouer contre les Iles Baléares. Tout l'équipage avoit été fort maltraité, & le corps même des vaiſſeaux ſi furieuſement

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Etat de la Sardaigne. *Liv.* XXIII. 34.

AN. R. 537. AV. J. C. 215. ment ébranlé, qu'on fut obligé de les tirer à ſec, & d'emploier un tems très-conſidérable à les radouber.

Entrepriſe des Campaniens contre Cumes rendue inutile par Sempronius. *Liv.* XXIII. 35-37. Pour revenir à l'Italie, comme la bataille de Cannes avoit abbattu les forces des Romains, & que les délices de Capoue avoient amolli le courage des Carthaginois, on n'y feſoit plus la guerre avec tant de vigueur. Les Campaniens entreprirent de ſoumettre ceux de Cumes à leur domination. Ils emploiérent d'abord les ſollicitations, pour les engager à quitter le parti des Romains. Mais n'aiant pu réuſſir par cette voie, ils eurent recours à la ruſe pour les ſurprendre. Ils invitérent le Sénat de Cumes à un Sacrifice qui ſe feſoit dans la petite ville de Hama, où le Sénat de Capoue devoit ſe trouver. Ceux de Cumes ſe doutoient bien de quelque fraude, mais ils ne laiſſérent pas d'accepter l'offre, pour faire tomber les Campaniens dans leur propre piége. Ils donnérent auſſitôt avis de ce qui ſe paſſoit à Sempronius qui campoit alors auprès de Literne, & lui firent dire que non ſeulement le Sénat mais le peuple & l'armée de Capoue ſe trouveroient au ſacrifice. Le Conſul leur ordonna

ordonna de transporter tous leurs effets de la campagne dans la ville, & de se tenir renfermés dans leurs murailles. Pour lui, la veille du sacrifice, il se mit en marche pour approcher de Cumes, qui n'étoit éloigné de Hama que de trois milles. Les Campaniens s'y étoient déja assemblés en grand nombre. La cérémonie devoit durer trois jours. Elle commençoit le soir, & finissoit avant minuit. Sempronius crut que c'étoit le tems où il devoit attaquer les Campaniens. Il partit en effet environ deux heures avant le coucher du soleil, & étant arrivé à Hama en grand silence sur le minuit, il entra en même tems par toutes les portes du camp des Campaniens, qu'il trouva fort négligé, comme il arrive parmi des gens, qui, après avoir beaucoup bu & mangé, ont un grand besoin de dormir. La plupart furent tués, les uns dans leurs lits, où ils étoient ensevelis dans le sommeil; les autres, à mesure qu'ils revenoient sans armes du sacrifice. Les Campaniens perdirent plus de deux mille hommes dans ce desordre nocturne, avec leur Chef Marius Alfius. On leur prit trente quatre

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Une lieue.

AN. R. 537. AV. J.C. 215. drapeaux. Sempronius ne perdit pas cent ſoldats. Il demeura maître du camp.

Après l'avoir pillé, il ſe retira promtement à Cumes, craignant qu'Annibal, qui étoit campé ſur le mont Tifate au deſſus de Capoue, ne le vînt attaquer. En effet, au premier bruit de cette défaite, il partit, & marcha avec beaucoup de promtitude vers Hama, ſe perſuadant qu'il y trouveroit encore les Romains, & qu'une armée compoſée de nouveaux ſoldats pour la plus grande partie, & même d'eſclaves, aveuglée par la proſpérité, ſe ſeroit amuſée à dépouiller les vaincus, & à ramaſſer le butin. Mais, quelque diligence qu'il eût faite, il ne rencontra plus d'ennemis à Hama, où il ne vit que les veſtiges de la défaite de ſes Alliés, & la terre jonchée de leurs corps morts.

Le même Sempronius défend Cumes contre Annibal.

Le lendemain il aſſiégea Sempronius dans Cumes. Cette entrepriſe ne lui réuſſit pas mieux. Les aſſiégés ſe défendirent avec un courage intrépide. Voiant une tour d'Annibal appliquée contre le mur, ils y mirent le feu par le moien de pluſieurs flambeaux qu'ils y jettérent tout à la fois. Cet embraſement

ment jetta le trouble parmi les ennemis. Auſſitôt les Romains firent une ſortie par deux portes de la ville en même tems, & repouſſérent les Carthaginois juſques dans leur camp avec tant de vigueur, qu'il ſembla ce jour-là que c'étoit Annibal, & non le Conſul qui étoit aſſiégé. Environ treize cens Carthaginois furent tués dans cette action, & l'on en prit en vie cinquante-neuf. Sempronius n'attendit pas que les ennemis ſe fuſſent remis de leur conſternation, pour faire ſonner la retraire, & retirer les ſiens dans la ville. Le lendemain, Annibal ſe flatant que le Conſul, enflé de l'avantage qu'il avoit remporté, ſe préſenteroit pour livrer un combat dans les formes, rangea les ſiens en bataille entre le camp & la ville. Mais, quand il vit que les ennemis ſe contentoient de défendre leurs murailles à l'ordinaire ſans rien hazarder témérairement, il retourna dans ſon camp de Tifate, avec le regret & la confuſion d'avoir manqué ſon coup.

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Le Conſul Sempronius étoit un Général expérimenté, vigilant, attentif à tout, & qui ne feſoit pas moins paroitre de prudence que d'activité & de

Attention & prudence de ce Conſul.

AN. R. 537. AV J.C. 215. courage. Quand les Députés de Cumes s'adreſſérent à lui, ils le trouvérent, comme je l'ai dit, à Tiferne. Là, comme il n'avoit point actuellement d'ennemis ſur les bras, il feſoit faire de fréquens exercices à ſes troupes, afin que les nouveaux ſoldats, dont la plupart étoient des eſclaves qui s'étoient enrôlés volontairement, s'accoutumaſſent à ſuivre leurs drapeaux, & à connoitre leurs rangs dans la bataille. Sa principale attention étoit de les entretenir dans une grande union. C'eſt pourquoi, afin de prévenir les querelles, „ il voulut que les „ Lieutenans & les Tribuns défendiſ„ ſent expreſſément aux ſoldats de re„ procher à qui que ce fût ſon ancien„ ne fortune, & que tous, vieux ſol„ dats & nouveaux, libres & eſclaves, „ conſentiſſent à être traités de la mê„ me façon. Il leur repréſenta qu'on „ devoit penſer que tous [a] ceux à qui „ la République avoit fait l'honneur „ de confier ſes armes, avoient aſſez „ de nobleſſe. Que la même raiſon qui „ avoit obligé de recourir à une reſ„ ſource

a Omnes ſatis honeſtos generoſoſque ducerent, quibus arma ſua ſignaque populus Romanus commiſiſſet. *Liv.*

„ ſource nouvelle, exigeoit auſſi que AN. R.
„ l'on maintînt ce qui avoit été fait. " 537.
Les ſoldats ne furent pas moins ſoi- AV. J.C.
gneux de ſe conformer à ces ſages 215.
avertiſſemens, que les Officiers de les leur donner; & l'on vit bientôt régner dans cette armée une ſi grande concorde, qu'on oublia preſque la condition dont chacun avoit été tiré pour être fait ſoldat.

Dans le même tems que Sempronius Gracchus fit lever à Annibal le ſiége de Cumes, un autre Sempronius, ſurnommé Longus, gagna dans la Lucanie une bataille contre Hannon, où il lui tua deux mille hommes, & n'en perdit pas trois cens. Il prit quarante & un drapeaux. M. Valerius Préteur reprit trois villes des Herpiniens qui avoient quitté le parti de Rome.

Les Ambaſſadeurs de Philippe & d'Annibal ſont menés & arrivent à Rome. *Liv.* XXIII. 38.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient ainſi, les cinq galéres qui conduiſoient à Rome les Ambaſſadeurs de Philippe & ceux d'Annibal qu'on avoit fait priſonniers, après avoir rangé preſque toutes les côtes d'Italie en allant du Golfe Adriatique dans la mer de Toſcane, vinrent à paſſer vis-à-vis de Cumes. Sempronius, qui ne ſavoit ſi ces vaiſſeaux appartenoient à la Répu-

AN. R. 537. AV. J.C. 215. blique ou aux ennemis, en détacha quelques-uns de ſa flote pour les aller reconnoitre. Par les queſtions & les réponſes qui ſe firent de part & d'autre, Valére qui commandoit les cinq galéres, apprit que l'un des Conſuls étoit à Cumes. Auſſitôt il entra dans le port de cette ville, & remit à Sempronius les priſonniers dont il étoit chargé, avec les lettres d'Annibal à Philippe. Quand le Conſul en eut fait la lecture, il les recacheta ſoigneuſement, & les envoia par terre au Sénat, ordonnant à Valére de continuer ſa route par mer avec ſes priſonniers. Les lettres & les priſonniers arrivérent à Rome à peu prés dans le même tems. Quand on eut examiné l'affaire & interrogé les Ambaſſadeurs priſonniers, leurs réponſes s'étant trouvées conformes à ce qui étoit contenu dans les lettres, les Sénateurs entrérent dans une grande inquiétude en voiant que dans un tems où ils avoient bien de la peine à réſiſter à Annibal, ils alloient encore avoir ſur les bras un ennemi auſſi puiſſant que Philippe. Mais, loin de ſe laiſſer abbattre par la crainte, ils délibérérent ſur le champ des moiens de porter eux-mêmes la guerre en Macédoi-

cédoine, pour empêcher ce Prince de venir les attaquer en Italie. Où trouve-t-on une pareille fermeté & une pareille grandeur d'ame ? AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Après avoir fait mettre les Ambaſſadeurs en priſon, & vendu à l'encan ceux de leur ſuite, ils ordonnérent qu'on équiperoit vingt-cinq galéres nouvelles, pour les joindre aux vingt-cinq que commandoit P. Valerius Flaccus. Quand elles furent en état de naviger, elles prirent encore les cinq qui avoient amené les priſonniers, & toutes enſemble, au nombre de trente, partirent d'Oſtie pour faire voile à Tarente. P. Valérius eut ordre d'embarquer les troupes qui avoient autrefois ſervi ſous Varron, & que commandoit actuellement le Lieutenant Général Apuſtius dans Tarente; & avec cette flote, compoſée de cinquante vaiſſeaux, non ſeulement de défendre les côtes d'Italie, mais encore d'examiner les mouvemens qu'on pouvoit faire du côté de la Macédoine. Il eut ordre auſſi, au cas que Philippe parût agir en conformité de ce qu'annonçoient les Traités & les lettres dont ſes Ambaſſadeurs s'étoient trouvés chargés, & les répon- Meſures que prennent les Romains contre Philippe.

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

ſes qu'ils avoient faites, d'en donner avis par lettres au Préteur M. Valérius, afin que ce dernier, laiſſant à L. Apuſtius le commandement de ſon armée, vînt prendre la flote à Tarente pour la conduire auſſitôt en Macédoine, & retenir Philippe dans ſes propres Etats. L'argent qu'on avoit envoié à Appius Claudius en Sicile pour paier ce qu'on devoit au Roi Hiéron, fut deſtiné à l'entretien de la flote & des troupes emploiées à la guerre de Macédoine. L. Apuſtius le fit porter à Tarente. Hiéron fournit auſſi deux cens mille boiſſeaux de froment, & cent mille d'orge.

Philippe envoie de nouveaux Ambaſſadeurs à Annibal.

Pendant que les Romains étoient occupés à ces préparatifs, le vaiſſeau Macédonien, qu'on avoit pris & envoié à Rome avec les cinq des Romains, s'étant échapé, retourna en Macédoine. Philippe apprit par là que les Ambaſſadeurs avoient été arrêtés avec les lettres dont ils étoient porteurs. Mais n'aiant aucune connoiſſance du Traité que les ſiens avoient fait avec Annibal, ni de la réponſe que ceux d'Annibal devoient lui raporter, il fit partir une ſeconde Ambaſſade avec les mêmes ordres & les mêmes

mêmes pouvoirs. Ces seconds Ambassadeurs furent plus heureux que les premiers. Ils se rendirent auprès d'Annibal, & raportérent sa réponse à Philippe. Mais la campagne finit avant que le Roi de Macédoine pût rien entreprendre, tant la prise d'un vaisseau & des Ambassadeurs qu'il portoit, fut un coup important pour Rome, en différant d'une année entiére une guerre, qui pouvoit, dans les conjonctures présentes, lui devenir très-funeste. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Fabius, après avoir expié les prodiges qui l'inquiétoient, passa le Vulturne, & s'étant joint à son Collégue, tous deux fesoient la guerre de concert aux environs de Capoue. Fabius reprit de force quelques villes qui s'étoient déclarées pour Annibal.

La discorde continue à Nole entre le Sénat & le peuple.

Pour Nole, les choses y étoient dans la même situation que l'année précédente. Le Sénat tenoit toujours pour les Romains, & le peuple pour Annibal. On y tramoit même le complot de lui livrer la ville après avoir égorgé les premiers citoiens. Mais, pour en empécher la réussite, Fabius vint occuper le poste de Marcellus au dessus de Suessule entre Capoue &

AN. R. 537. AV. J.C. 215. l'armée d'Annibal qui étoit campée auprès de Tifate : & il envoia le même Marcellus à Nole avec les troupes qu'il commandoit, pour veiller à la conſervation de cette ville.

La Sardaigne ſe révolte. Elle eſt entiérement ſoumiſe par Manlius après une célébre victoire. *Liv.* XXIII. 40. 41.

En Sardaigne, T. Manlius ranima la vigueur des armes Romaines qui avoient beaucoup langui depuis la maladie du Préteur Q. Mucius. Manlius mit ſes vaiſſeaux en ſureté dans le port de Carales, (aujourdhui Cagliari ;) & aiant fait prendre les armes à l'Equipage, il joignit ces ſoldats aux troupes qu'il avoit reçues du Préteur ; & compoſa du tout une armée de vingt-mille hommes de pié, & de douze cens chevaux. Il eut de fort heureux ſuccès contre les naturels du pays, qui auroient terminé la guerre de Sardaigne, ſi Aſdrubal le Chauve, avec ſa flote Carthaginoiſe que la tempête avoit pouſſée vers les Iles Baléares, ne fût arrivé fort à propos pour raſſurer les peuples, qui étoient ſur le point de rentrer ſous la domination des Romains. Manlius n'eut pas plutôt appris l'arrivée de la flote Carthaginoiſe, qu'il ſe retira à Carales : ce qui donna à Hampſicoras Général des Sardiens la facilité de ſe joindre

dre à Aſdrubal. Ce dernier, aiant débarqué ſes troupes & renvoié ſes vaiſſeaux à Carthage, partit avec Hampſicoras qui connoiſſoit le pays, pour aller piller les terres des Alliés du Peuple Romain. Il ſe ſeroit avancé juſqu'à Carales, ſi Manlius ne fût venu au devant de lui avec ſon armée, & n'eût arrêté les ravages qu'il feſoit dans la campagne. Les deux armées ſe campérent aſſez près l'une de l'autre; ce qui occaſionna d'abord pluſieurs petits combats, où les deux partis avoient alternativement l'avantage. Enfin ils en vinrent à une bataille générale, qui dura quatre heures. Les Sardiens combattirent mollement à leur ordinaire: ce furent les Carthaginois qui tinrent pendant ce tems la victoire douteuſe. Enfin ils lâchérent pié eux-mêmes, lorſqu'ils virent l'armée des Sardiens en déroute, & la terre couverte des morts qu'il avoient laiſſés ſur la place. Manlius, aiant fait avancer l'aile qui avoit vaincu les Sardiens, les envelopa dans le tems qu'ils tournoient le dos. Alors ce fut un carnage, plutôt qu'un combat. Il demeura douze mille morts ſur le champ de bataille, tant Carthaginois que Sardiens.

AN. R. 537. AV. J. C. 215.

AN. R. 537. AV. J.C. 215. On en prit environ trois mille ſix cens, avec vingt-ſept drapeaux.

Ce qui rendit ce combat plus célébre & plus mémorable, c'eſt qu'Aſdrubal, qui commandoit l'armée ennemie, y demeura lui-même priſonnier avec Magon & Hannon, deux des plus qualifiés d'entre les Carthaginois. Magon étoit de la famille Barcienne, & proche parent d'Annibal. Hannon étoit l'auteur de la révolte des Sardiens, & par conſéquent de la guerre qui l'avoit ſuivie. Les Généraux Sardiens illuſtrérent auſſi cette victoire des Romains par leurs diſgraces. Car Hioſtus, fils d'Hampſicoras, fut tué dans le combat; & Hampſicoras ſon pére s'étant ſauvé par la fuite avec un petit nombre de Cavaliers, n'eut pas plutôt appris la mort de ſon fils qui mettoit le comble à ſon infortune, qu'il ſe donna la mort à lui-même dès la nuit ſuivante.

Cornus, ville Capitale du canton où s'étoit donné la bataille, ſervit de retraite aux autres. Mais Manlius l'aiant inveſtie avec ſon armée victorieuſe, s'en rendit maître au bout de quelques jours. A l'exemple de Cornus, les autres villes qui avoient pris le

le parti d'Hampſicoras & des Carthaginois, lui envoiérent des otages, & ſe rendirent à lui. Après avoir exigé d'elles de l'argent & des vivres ſelon les forces de chacune, il ſe retira à Carales avec ſon armée. Il y fit embarquer ſes ſoldats dans les vaiſſeaux qu'il avoit laiſſés dans le port, & s'en retourna à Rome. Aiant appris au Sénat la réduction de la Sardaigne, il remit aux Queſteurs, ou Tréſoriers, l'argent qu'il en raportoit, aux Ediles les vivres qui lui reſtoient, & les priſonniers au Préteur Fulvius. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Dans ce même tems T. Otacilius étant paſſé de Lilybée en Afrique, avec ſa flote, ravagea les terres des Carthaginois: & de là, aiant pris la route de Sardaigne, où l'on diſoit qu'Aſdrubal étoit paſſé tout récemment au ſortir des Iles Baléares, il rencontra ſa flote qui retournoit en Afrique; & après un léger combat, il enleva ſept vaiſſeaux, avec les ſoldats & les matelots qui s'y trouvérent. La crainte diſperſa les autres, comme auroit pu faire une tempête.

Bomilcar fut plus heureux. Il aborda à Locres avec une recrue de quatre mille ſoldats & de quarante éléphans,

AN. R. 537. AV. J. C. 215. phans, & avec toutes ſortes de proviſions qu'il amenoit de Carthage pour l'armée d'Annibal.

Marcellus ravage les terres des Alliés d'Annibal, qui implorent ſon ſecours. *Liv.* XXIII. 42. 43.

Marcellus, qui avoit été envoié à Nole par le Conſul Fabius, n'y demeuroit pas oiſif. Il fit des courſes ſur les terres des Herpiniens & des Samnites de Caudium; & il mit tellement tout leur pays à feu & à ſang, qu'il rappella à ces peuples le ſouvenir des ravages qu'ils avoient ſoufferts dans leurs guerres contre les Romains. Pouſſés à bout, ils envoiérent des Députés à Annibal pour implorer ſon ſecours.

Le Chef de l'Ambaſſade, „ après „ avoir rappellé les guerres qu'ils „ avoient autrefois ſoutenues pendant „ près de cent ans contre les Romains, „ après avoir vanté l'ardeur & la fidé„ lité de leur attachement pour Anni„ bal, ajouta: *Nous comptions n'avoir rien à craindre de la colére des Romains, tant que nous aurions pour protecteur & pour ami un Général auſſi puiſſant & auſſi heureux que vous. Et néanmoins, pendant que non ſeulement vous êtes vainqueur & triomphant, mais que préſent ici en perſonne vous pouvez entendre les pleurs & les gémiſſemens de nos fem-*

femmes & de nos enfans, & voir les feux qui conſument nos maiſons, nous avont eſſuié tout cet été & nous ſouffrons encore actuellement des ravages ſi affreux, qu'il ſemble que c'eſt Marcellus, & non Annibal, qui a gagné la bataille de Cannes. Nous réſiſtions autrefois à des Conſuls & à des Dictateurs, & à de nombreuſes armées. Aujourdhui nous ſommes la proie d'une poignée de ſoldats, à peine ſuffiſans pour défendre la ville de Nole où ils ſont en garniſon. Si notre Jeuneſſe, qui ſert actuellement dans votre armée, étoit dans le pays, elle ſauroit bien le défendre contre ces brigands, qui courent çà & là par petits pelotons avec autant de négligence & de ſécurité que s'ils ſe promenoient aux environs de Rome. Envoiez contr'eux un petit nombre de Numides: ce ſera aſſez pour les accabler. Vous ne refuſerez point ſans doute votre protection & votre appui à ceux que vous n'avez pas jugé indignes de votre amitié & de votre alliance. Annibal leur répondit obligeamment „ qu'il mettroit bien-
„ tôt les Romains hors d'état de leur
„ nuire. Puis leur rappellant en ter-
„ mes emphatiques le ſouvenir de
„ ſes premiers exploits, il les aſ-
„ ſura

AN. R. 537. AV. J. C. 215.

AN. R. 537. AV. J. C. 215. „ ſura que comme la bataille de Tra-
„ ſiméne avoit eu plus d'éclat que
„ celle de la Trébie, & qu'enſuite la
„ victoire remportée à Cannes avoit
„ obſcurci celle de Traſiméne; de mê-
„ me, avant qu'il fût peu, il feroit
„ oublier celle de Cannes par une au-
„ tre encore plus ſanglante & plus
„ glorieuſe. " Après leur avoir ainſi parlé, il les renvoia comblés de préſens. En effet, aiant laiſſé dans le camp de Tifate un petit nombre de ſoldats pour le garder, il marcha avec le reſte de ſon armée du côté de Nole, ſe promettant une facile victoire ſur ce que ſes Alliés lui avoient raporté de la foibleſſe & de la négligence de Marcellus.

L'armée d'Annibal eſt battue devant Nole par Marcellus. *Liv.* XXIII. 43-46.

Hannon ſortit en même tems du pays des Brutiens, & ſe rendit près de Nole avec les ſoldats & les éléphans que Bomilcar avoit amenés de Carthage. Annibal, qui étoit campé aſſez près de la ville, aiant examiné tout avec beaucoup de ſoin, reconnut que ſes Alliés ne lui avoient fait que de faux raports, & lui avoient expoſé les choſes tout autrement qu'elles n'étoient. Car Marcellus ſe conduiſoit avec beaucoup de prudence,

ce, ne ſortant que bien accompagné pour aller piller le pays, après avoir fait reconnoitre tous les environs, & s'être ménagé une retraite en cas qu'il fût attaqué; enfin avec les mêmes précautions que s'il eût eu à combattre contre Annibal lui-même. Et dans l'occaſion préſente, dès qu'il ſut que l'ennemi s'approchoit, il tint ſes ſoldats renfermés dans la ville. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Annibal aiant tenté inutilement de corrompre la fidélité des Sénateurs de Nole, répandit ſes troupes autour de la ville, dans le deſſein de l'attaquer en même tems par tous les côtés. Marcellus le voiant près des murailles, fit ſur lui une vigoureuſe ſortie. Les Carthaginois furent d'abord mis en déſordre, & il y en eut quelques-uns de tués. Mais ils ſe raſſurérent, & les forces étant devenues égales entre les deux partis, on commençoit à ſe battre de part & d'autre avec beaucoup de chaleur & d'animoſité; & l'action auroit été des plus mémorables, ſi un orage violent, qui ſurvint tout d'un coup accompagné d'une groſſe pluie, n'eût obligé les combattans de ſe ſéparer. Environ trente Carthaginois furent tués à cette premiére atta-

AN. R. 537. AV. J.C. 215. attaque : Marcellus ne perdit pas un ſeul homme. La pluie continua toute la nuit, & dura juſqu'au lendemain aſſez avant dans la matinée.

Le troiſiéme jour Annibal envoia une partie de ſes troupes au fourrage. Marcellus ſortit auſſitôt avec ſon armée en ordre de bataille, & Annibal ne refuſa point le combat. Il y avoit environ mille pas entre la ville & ſon camp. Ce fut dans cet eſpace, qui feſoit partie d'une grande plaine dont la ville eſt environnée de tous côtés, qu'ils combattirent. Les deux armées pouſſérent d'abord de grands cris, qui firent revenir au combat déja commencé ceux des fourrageurs Carthaginois qui n'étoient pas fort éloignés. Les habitans de Nole offrirent auſſi de ſe joindre aux Romains : mais Marcellus, aiant loué leur zêle, leur ordonna de former un corps de réſerve pour le ſecourir en cas de beſoin, & de ſe contenter, en attendant, de retirer les bleſſés de la mélée ſans combattre, à moins qu'il ne leur en donnât le ſignal.

On ne ſavoit de quel côté pancheroit la victoire. Les deux partis, animés par les diſcours & l'exemple de leurs

leurs Généraux, combattoient avec beaucoup de chaleur. Marcellus repréſentoit aux ſiens, „ Que pour peu „ qu'ils fiſſent d'efforts, ils l'emporte- „ roient bientôt ſur des troupes qu'ils „ avoient déja vaincues trois jours „ auparavant, qui venoient d'être „ chaſſées tout récemment de devant „ Cumes, (par le Conſul Sempronius) „ & que lui-même, quoiqu'avec d'au- „ tres ſoldats, avoit battues & miſes „ en fuite l'année précédente auprès de „ Nole. Que toutes les forces des „ Carthaginois n'étoient pas raſſem- „ blées, une grande partie étant diſ- „ perſée dans la campagne pour piller. „ Que ceux même qui combattoient „ étoient des ſoldats ſans force & ſans „ vigueur, énervés par les délices de „ Capoue, où ils avoient paſſé tout „ l'hiver dans toutes ſortes d'excès & „ de débauches. Qu'ils avoient abſo- „ lument perdu ce courage & ces for- „ ces, qui leur avoient fait vaincre „ toutes les difficultés du paſſage des „ Pyrénées & des Alpes. Que ce n'é- „ toit plus que des reſtes de ces pre- „ miers Carthaginois : qu'à peine leur „ étoit-il demeuré aſſez de vigueur „ pour ſoutenir le poids de leurs corps

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

„ &

AN. R. 537. AV. J.C. 215. „ & de leurs armes. Que [a] Capoue „ avoit été pour les Carthaginois, ce „ que Cannes avoit été pour les Ro- „ mains. Que c'étoit là qu'Annibal „ avoit perdu la valeur de ſes ſoldats, „ la vigueur de la diſcipline militaire, „ la gloire qu'il avoit acquiſe par le „ paſſé, & toutes les eſpérances qu'il „ avoit conçues pour l'avenir.

Pendant que Marcellus, pour relever le courage des ſiens, rabaiſſoit les Carthaginois, Annibal lui-même leur feſoit des reproches encore bien plus ſanglans. *Je reconnois bien ici*, leur diſoit-il, *les mêmes drapeaux & les mêmes armes qu'à la Trébie, qu'à Traſiméne, qu'à Cannes : mais je n'y reconnois pas les mêmes ſoldats. Quoi ! vous avez de la peine à ſoutenir le choc d'une légion, & d'un petit corps de Latins, commandés par un Lieutenant Romain, vous à qui deux Conſuls, deux armées Conſulaires n'ont pu réſiſter. Voila déja deux fois que Marcellus, avec de nouvelles levées, & les bourgeois de Nole, nous vient impunément attaquer. Qu'eſt devenu ce Carthaginois, qui coupa la tête au Conſul*

[a] Capuam Annibali Cannas fuiſſe. Ibi virtutem bellicam, ibi militarem diſciplinam, ibi præteriti temporis famam, ibi ſpem futuri extinctam. *Liv.*

ſul Flaminius, après l'avoir renverſé de deſſus ſon cheval? Qu'eſt devenu celui qui tua L. Paulus à la journée de Cannes? Eſt-ce que vos armes ſont émouſſées? eſt-ce que vos bras ſont engourdis? Quel eſt ce prodige? Quoi! vous, qui étiez accoutumés à vaincre ſans effort des armées beaucoup plus nombreuſes que la vôtre, maintenant que vous avez l'avantage du nombre, vous ne pouvez réſiſter à une poignée de ſoldats? Braves ſeulement de la langue, vous vous vantiez de prendre Rome, ſi l'on vous conduiſoit au pié de ſes murailles. Il eſt ici queſtion d'une entrepriſe moins difficile. L'épreuve où je mets aujourdhui vos courages & vos forces, c'eſt de prendre Nole. Cette ville eſt ſituée au milieu d'une plaine: elle n'a point de riviére ni de mer qui la défende. Emportez-la de vive force. Quand vous vous ſerez enrichis du butin d'une ville ſi opulente, je vous ménerai, ou vous ſuivrai, par tout où vous voudrez. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Ni les reproches, ni les louanges, ne purent leur inſpirer du courage. Ils lâchérent pié par tout; & comme la bravoure naturelle aux Romains s'augmentoit de moment à autre, tant par les exhortations & les éloges de leur Géné-

AN. R. 537. AV. J. C. 215. Général, que par les applaudiſſemens que leur donnoient ceux de Nole du haut de leurs murailles, les Carthaginois prirent ouvertement la fuite, & ſe retirérent pleins d'effroi dans leur camp. Les Romains victorieux ſe mirent auſſitôt en devoir de les y aller attaquer. Mais Marcellus les fit rentrer dans la ville, où ils furent reçus avec beaucoup de joie & de grandes acclamations, même par le Peuple, qui juſques-là avoit incliné pour les Carthaginois.

Les Romains tuérent dans cette journée plus de cinq mille des ennemis, en firent ſix cens priſonniers, & prirent dix-neuf drapeaux, & deux éléphans; il y en eut quatre de tués ſur le champ de bataille. Marcellus ne perdit pas mille hommes. Le lendemain, il y eut une tréve tacite, pendant laquelle ils enterrérent leurs morts. Marcellus brula les dépouilles des ennemis à l'honneur de Vulcain, à qui il avoit promis d'en faire le ſacrifice.

Le troiſiéme jour après la bataille, douze cens ſoixante & douze Cavaliers tant Eſpagnols que Numides, ou mécontens de quelques mauvais traitemens

temens qu'ils avoient reçus, ou dans l'eſpérance d'un ſervice plus avantageux chez les Romains, paſſérent du camp d'Annibal dans celui de Marcellus. Rien de pareil n'étoit encore arrivé à Annibal. Car, quoiqu'il eût une armée compoſée de pluſieurs nations barbares, & toutes auſſi différentes par les mœurs que par le langage, il l'avoit pourtant maintenue juſqu'alors en bonne intelligence & dans une étroite union. Ces Cavaliers ſervirent depuis les Romains avec beaucoup de zêle & de fidélité. Quand la guerre fut finie, on leur donna, à chacun dans leur pays, des établiſſemens & des terres pour récompenſe de leurs ſervices. Annibal aiant renvoié Hannon dans le pays des * Brutiens avec les troupes qu'il en avoit amenées, s'en alla dans l'Apulie en quartier d'hiver, & campa aux environs d'Arpi. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Q. Fabius n'eut pas plutôt appris qu'Annibal étoit parti pour ſe rendre dans l'Apulie, qu'il fit tranſporter des blés de Nole & de Naples dans ſon camp de Sueſſule; & l'aiant fortifié, il y laiſſa aſſez de troupes pour le gar-

* *C'eſt ce qu'on appelle aujourdhui la* Calabre ultérieure.

AN. R. 537. AV. J. C. 215. garder pendant l'hiver. Pour lui, il s'en alla du côté de Capoue, & mit tout le pays à feu & à ſang. Les habitans, qui ne comptoient pas beaucoup ſur leurs forces, ſortirent néanmoins de leurs murailles, mais ne s'en éloignérent pas beaucoup, & ſe poſtérent près de la ville dans un camp bien fortifié. Ils avoient un corps de ſix mille hommes, mauvaiſes troupes d'Infanterie. La Cavalerie étoit meilleure: c'eſt pourquoi ils s'en ſervoient pour harceller l'ennemi.

Combat ſingulier entre Jubellius & Claudius. *Liv.* XXIII. 46. & 47.

Parmi les Cavaliers de Capoue les plus diſtingués par leur naiſſance & leur bravoure, Jubellius Taurea tenoit le premier rang; enſorte que, quand il ſervoit dans les armées Romaines, le ſeul Claudius Aſellus Romain étoit capable de lui être comparé. Il pouſſa donc ſon cheval vers les eſcadrons des Romains; & l'aiant lontems cherché des yeux, comme il vit qu'on étoit diſpoſé à l'écouter, il demanda à haute voix où étoit Claudius Aſellus? pourquoi, après tant de diſputes en paroles ſur la bravoure, il ne venoit pas décider la querelle les armes à la main? *Que ne ſe préſente-t-il*, diſoit le fier Campanien, *pour*

me

me donner la gloire de le vaincre, ou pour remporter lui-même une glorieuſe victoire? Claudius aiant été informé de ce défi, ne différa qu'autant de tems qu'il lui en falut pour obtenir de ſon Général la permiſſion de l'accepter. Auſſitôt il prit ſes armes, & s'étant avancé hors des portes du camp, il appella Taurea par ſon nom, & lui déclara qu'il étoit prêt à ſe battre contre lui où il voudroit. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Déja les Romains, pour être témoins de ce combat, étoient ſortis en foule de leur camp; & du côté des Campaniens, non ſeulement leurs retranchemens, mais les murailles même de la ville étoient garnies de ſpectateurs; lorſque les deux Athlétes, après quelques paroles de fierté & de bravade, fondirent l'un ſur l'autre la lance à la main. Mais, comme ils étoient en plaine, aiant toute liberté de caracoler, ils éludoient mutuellement leurs coups, & le combat dura lontems ſans qu'ils ſe portaſſent de bleſſures. *Ce ſera ici un combat de chevaux, & non de Cavaliers*, dit alors le Campanien, *à moins que nous ne deſcendions dans ce chemin creux & étroit.*

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

étroit. Là, n'aiant pas la liberté de nous écarter, nous nous attaquerons de près. A peine eut-il achevé de parler, que Claudius pouſſa ſon cheval dans ce chemin. Mais Jubellius, plus brave de paroles que d'effets, en ſe ſervant d'un mot proverbial, *Voila* * *l'âne dans le foſſé*, ſe retira, & diſparut. Claudius rentra dans la plaine, fit faire pluſieurs tours à ſon cheval, & ne trouvant plus d'ennemi, il inſulta en vainqueur à la lâcheté de Jubellius, & rentra dans le camp au milieu des applaudiſſemens de toute l'armée Romaine.

On demeura enſuite en repos de part & d'autre; & même le Conſul alla camper plus loin, pour donner aux Campaniens le tems de ſemer, & ne fit aucun dégât ſur leurs terres, juſqu'à ce que les blés fuſſent aſſez grands pour donner du fourage. Alors il les fit couper, & tranſporter dans ſon camp de Sueſſule, qu'il mit en état de ſervir aux troupes de quartier d'hiver. Il

* *Ce n'eſt pas tout-à-fait le ſens du Latin. Il n'eſt pas aiſé de faire ici l'application du ſens ordinaire de ce proverbe. Taurea, par ce mot* Cantherium, *qui vient de* ναι θήλιος, âne, *fait alluſion au ſurnom du Romain, qui étoit* Aſellus.

Il ordonna au Proconſul Marcellus de ne garder à Nole que les ſoldats dont il avoit beſoin pour défendre la ville, & d'envoier le reſte à Rome, afin qu'ils ne fuſſent à charge ni aux Alliés, ni à la République. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Sempronius aiant mené ſes Légions de Cumes à Lucérie dans l'Apulie, envoia de là le Préteur M. Valerius à Bronduſe avec l'armée qu'il avoit eue à Lucérie, & le chargea de défendre la côte de Salente, de faire toutes les proviſions, & de prendre toutes les meſures néceſſaires pour être bien en garde contre Philippe Roi de Macédoine.

Sur la fin de la campagne, on reçut des deux Scipions des lettres, dans leſquelles ils rendoient compte des heureux ſuccès que leurs armes avoient eus dans l'Eſpagne: mais ils ajoutoient que leurs armées, tant de terre que de mer, manquoient d'argent, d'habits, & de vivres; que s'il n'y avoit point d'argent dans le Tréſor public, ils trouveroient quelques moiens d'en tirer des Eſpagnols: mais qu'il faloit abſolument leur envoier le reſte de Rome, ſans quoi on ne devoit pas Etat des affaires d'Eſpagne. *Liv.* XXIII. 48.

AN. R. 537. AV. J. C. 215. compter de pouvoir conſerver l'armée, ni la province. Quand on eut fait la lecture de ces lettres, tout le monde convint & de la réalité des beſoins, & de la néceſſité d'y pourvoir: mais ils feſoient en même tems réflexion à la quantité de troupes de terre & de mer qu'ils avoient à entretenir, & à la flote nouvelle qu'il leur faudroit bientôt équiper s'ils étoient obligés de faire la guerre contre Philippe. „ Que la Sicile & la Sardaigne, „ qui paioient tribut avant la guerre, „ fourniſſoient à peine de quoi entre- „ tenir les armées qui les défendoient. „ Qu'à la vérité les impoſitions que „ l'on mettoit ſur les citoiens Romains „ & ſur les Alliés d'Italie, avoient „ fourni juſques-là aux dépenſes ex- „ traordinaires: mais que le nombre „ de ceux ſur qui on levoit ces de- „ niers étoit extrêmement diminué „ par la perte des grandes armées qui „ avoient été battues à Traſiméne & „ à Cannes; & que ſi l'on venoit à „ ſurcharger le petit nombre de ceux „ qui avoient ſurvécu à ces défaites, „ ce ſeroit les accabler, & les faire „ périr d'une autre façon. Qu'ainſi, „ à

„ à moins que la République ne trou- AN. R.
„ vât des reſſources dans la généroſi- 537.
„ té de ceux qui voudroient bien lui AV. J.C.
„ préter, elle n'étoit pas en état de 215.
„ ſubſiſter par les ſommes qui étoient
„ actuellement dans ſes coffres. Que
„ le Préteur Fulvius devoit aſſembler
„ le Peuple, lui [a] faire connoitre les
„ beſoins de l'Etat, & exhorter ceux
„ qui avoient gagné du bien dans les
„ entrepriſes qu'ils avoient faites, à
„ en aider la République avec laquel-
„ le ils s'étoient enrichis, non en lui
„ ſacrifiant les fonds mêmes, mais en
„ lui accordant du tems pour le paie-
„ ment; & à ſe charger de fournir à
„ l'armée d'Eſpagne les choſes qui lui
„ étoient néceſſaires, à condition d'ê-
„ tre rembourſés les premiers dès
„ qu'il y auroit de l'argent dans le
„ Tréſor.

Le Préteur fit ces remontrances en pleine Aſſemblée, & indiqua le jour où il devoit faire & conclure le marché avec ceux qui entreprendroient de fournir aux armées & à la flote d'Eſ-

Les particuliers fourniſſent de l'argent à la République.

a Indicandas populo publicas neceſſitates, cohortandoſque, qui redempturis auxiſſent patrimonia, ut reipublicæ, ex qua creviſſent, tempus commodarent. *Liv.* XXIII. 49.

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

d'Eſpagne les habits, les vivres, & les autres choſes qui leur ſeroient néceſſaires. Ce jour étant arrivé, il ſe préſenta dix-neuf citoiens en trois compagnies, qui demandérent, pour ſe charger de l'entrepriſe, deux conditions: la premiére, qu'ils ſeroient exemts de ſervir dans les troupes tant que dureroit le traité; la ſeconde, que la République prendroit ſur elle toutes les pertes que leurs vaiſſeaux pourroient eſſuier de la part des ennemis & de la tempête. L'un & l'autre leur aiant été accordé, ils acceptérent le marché. Ainſi l'argent des particuliers fournit à tous les beſoins publics. Telles [a] étoient les mœurs de ces heureux tems. Un même eſprit de généroſité & d'amour de la patrie, répandu également dans les différens Ordres de l'Etat, inſpiroit à tous un zêle vif & ardent pour le ſalut & la gloire de la République.

Les Traitans, au moins dans les commencemens, ne firent pas paroitre moins d'exactitude & de fidélité à fournir tout ce qui étoit néceſſaire, qu'ils

[a] Hi mores, eaque caritas patriæ per omnes ordines velut tenore uno pertinebat. *Liv.*

qu'ils avoient témoigné de courage & de confiance à s'en charger ; & les troupes furent vétues & nourries comme elles auroient pu l'être dans les tems où les coffres de la République étoient bien remplis. Lorſque ces convois arrivérent, Aſdrubal, Magon, & Amilcar fils de Bomilcar, aſſiégeoient la ville d'Illiturgis, qui s'étoit déclarée pour les Romains. Les Scipions paſſérent au milieu de ces trois camps ennemis avec de grands efforts, & avec un grand carnage de ceux qui voulurent s'y oppoſer : & après avoir fait entrer dans la ville de leurs Alliés les proviſions de bouche dont ils manquoient, & les avoir exhortés à défendre leurs murailles avec le même courage qu'ils avoient vû les Romains combattre pour leur intérêt, ils allérent pour forcer le camp d'Aſdrubal, qui étoit le plus conſidérable des trois. Les deux autres Généraux Carthaginois, voiant qu'il s'agiſſoit ici du tout, marchérent auſſitôt à ſon ſecours avec leurs deux armées. Etant donc tous ſortis de leur camp, ils ſe trouvérent ſoixante mille combattans contre les Romains, qui n'étoient pas

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Les Carthaginois battus deux fois coup ſur coup en Eſpagne par les Scipions. *Ibid.*

AN. R. 537. AV. J. C. 215.

plus de ſeize mille hommes. Cependant la victoire fut ſi peu douteuſe, que les Romains tuérent plus d'ennemis qu'ils n'avoient eux-mêmes de ſoldats, firent plus de trois mille priſonniers, & prirent près de mille chevaux, & cinquante-neuf drapeaux. Il reſta, outre cela, cinq éléphans ſur la place; & les trois camps demeurérent au pouvoir du vainqueur.

Les Carthaginois, obligés d'abandonner Illiturgis, allérent pour forcer Intibili, après avoir recruté leurs armées des ſujets de la province, toujours prêts à s'enrôler, pourvû qu'il y eût à gagner pour eux dans la guerre; outre que le pays étoit alors rempli d'une Jeuneſſe nombreuſe. Dans cette occaſion, il y eut une ſeconde bataille avec le même ſuccès que la précédente. Les Carthaginois perdirent treize mille hommes dans le combat même. On leur en prit plus de deux mille, avec quarante-deux drapeaux, & neuf éléphans. Ce fut alors que preſque tous les peuples d'Eſpagne embraſſérent le parti des Romains; & cette année il ſe fit de bien plus grands exploits dans cette province, qu'en Italie.

Dès

Dès qu'Hannon fut retourné de la Campanie dans le canton des Brutiens, guidé & ſecouru par les naturels du pays, il ſongea à attirer dans ſon parti les villes Grecques qui demeuroient attachées à celui des Romains. Les Brutiens, qui s'étoient flatés de piller Locres & Rhége, mécontens de voir leur eſpérance fruſtrée, allérent avec leurs propres forces aſſiéger Crotone, dans le deſſein d'emporter cette ville, & de s'en rendre maîtres en leur nom. Crotone avoit été autrefois une ville puiſſante : mais depuis les guerres de Pyrrhus elle étoit fort déchue de ſon ancienne opulence. A ſix milles de la ville étoit le fameux temple de Junon Lacinie, plus célébre que la ville même, & pour lequel tous les peuples d'alentour avoient une extrême vénération. Entre beaucoup d'autres richeſſes, on y voioit une colonne d'or maſſif. Ces richeſſes, auſſi bien que celles de la ville, étoient un grand appas pour les Brutiens, & les diſſenſions des habitans leur donnoient lieu d'eſpérer un heureux ſuccès de leur entrepriſe. A Crotone, comme dans preſque toutes les autres villes de l'Italie,

AN. R. 537. AV. J. C. 215.

Tentative inutile d'Hannon ſur Rhége. *Liv.* XXIV. 1.

Crotone enfin céde. *Liv.* XXIV. 2. 3.

Temple célébre de Junon Lacinie. *Ibid.*

AN. R. 537. AV. J.C. 215. le Sénat demeuroit fidéle aux Romains, & la multitude étoit portée à faire alliance avec les Carthaginois. Le peuple aiant livré la ville aux Brutiens, les premiers de Crotone ſe retirérent dans la Citadelle qui étoit très-forte. Les Brutiens, jugeant bien qu'ils ne pouvoient pas la prendre de force, eurent recours à Hannon, qui engagea les aſſiégés à conſentir qu'on les tranſportat à Locres.

Eſcarmouches entre Sempronius & Annibal pendant l'hiver.

Les Romains & les Carthaginois, qui étoient alors dans l'Apulie, ne s'y tenoient pas en repos, même pendant l'hiver. Le Conſul Sempronius étoit campé à Lucérie, & Annibal aſſez près d'Arpi. Ils ſe livroient aſſez ſouvent, ſelon que l'un ou l'autre parti en trouvoit l'occaſion, de légers combats, par le moien deſquels les Romains devenoient de jour à autre plus aguerris, & en même tems plus prudens, pour éviter toutes les embuches qu'on pouvoit leur dreſſer.

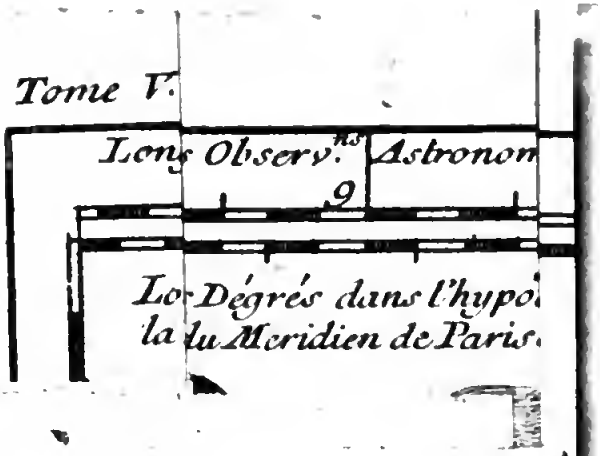
Tome V.
Lons Observ.rs Astronom
9
Lo Dégrés dans l'hypo
la du Meridien de Paris.

LIVRE SEIZIEME.

CE Livre renferme tout au plus l'eſpace de quatre ans, depuis l'an de Rome 537. juſqu'à l'an 540. Il contient principalement l'hiſtoire de Sicile depuis la mort d'Hiéron; le ſiége & la priſe de Syracuſe par Marcellus; quelques exploits en Eſpagne & en Italie.

§. I.

Hiéron, fidéle Allié des Romains. Sa mort. Eloge de ce Prince. Hiéronyme ſuccéde à Hiéron. Deſſein qu'avoit eu Hiéron de rétablir la liberté à Syracuſe. Sages précautions qu'il prit en mourant. Andranodore écarte tous les autres Tuteurs. Caractére d'Hiéronyme. Conſpiration contre ce jeune Prince. Il ſe déclare pour les Carthaginois. Il traite indécemment les Ambaſſadeurs de Rome. Fabius empêche qu'Otacilius mari de ſa niéce ne ſoit nommé Conſul. Fabius &

AN. R. 537. AV. J. C. 215.

Marcellus ſont nommés Conſuls, & entrent en charge. Diſtribution des troupes. Création des Cenſeurs. Matelots fournis par les particuliers. Annibal retourne en Campanie. Les Généraux Romains ſe rendent tous à leurs départemens. Combat entre Hannon & Gracchus près de Bénévent. Les Romains remportent la victoire. Gracchus accorde la liberté aux Eſclaves qui portoient les armes ſous ſes ordres, pour récompenſer leur courage. Légére punition des lâches. Joie des victorieux en retournant à Bénévent. Repas que leur donnent les habitans. Nouvel avantage de Marcellus ſur Annibal. Sévérité des Cenſeurs à Rome. Preuves admirables de l'amour du bien public dans pluſieurs particuliers. Caſilin repris par Fabius. Diverſes petites expéditions.

Hiéron fidéle Allié des Romains.

JAMAIS Allié ne ſe montra plus fidéle, plus zélé, plus conſtant que ne le fut Hiéron II. par raport aux Romains pendant l'eſpace de près de cinquante ans depuis le commencement de cette alliance juſqu'à ſa mort. Sa fidélité fut miſe à une rude épreuve après la ſanglante bataille de Cannes, qui fut ſuivie de la défection

preſ-

preſque générale des Alliés de Rome. Mais le ravage même de ſes terres par les troupes Carthaginoiſes que leur flote y avoit débarquées, ne fut pas capable de l'ébranler. Il eut ſeulement la douleur de voir que la contagion du mauvais exemple avoit pénétré juſques dans ſa famille. Il avoit un fils, nommé Gélon, qui avoit épouſé Néréide fille de Pyrrhus, dont il eut Hiéronyme, duquel il ſera bien-tôt parlé. Il n'avoit eu rien plus à cœur que de lui inſpirer les ſentimens qu'il avoit lui-même pour les Romains, & il lui répétoit ſouvent, que [a] tant qu'il leur demeureroit fidéle, il trouveroit dans leur amitié des troupes, des richeſſes, & une protection ſeule capable d'affermir ſon royaume. Gélon, mépriſant la vieilleſſe de ſon Pére, & ne feſant plus de cas de l'alliance des Romains depuis leur derniére diſgrace à Cannes, s'étoit déclaré ouvertement pour les Carthaginois. Il [b] armoit déja

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Liv. XXIII. 30.

a Si ea feciſſem, in veſtra amicitia exercitum, divitias, munimenta regni me habiturum. *Salluſt. in bel. Jug.*

b Moviſſetque in Sicilia res, niſi mors adeo opportuna, ut patrem quoque ſuſpicione aſpergeret, armantem eum multitudinem, ſollicitantemque ſocios, abſumpſiſſet. *Liv.*

AN. R. 537. AV. J.C. 215. déja la multitude, & ſollicitoit les Alliés de Syracuſe à ſe joindre à lui; & peut-être auroit-il cauſé du mouvement dans la Sicile, ſi une mort promte & imprévûe n'avoit rompu ſes meſures. Elle ſurvint ſi à propos qu'elle laiſſa quelque ſoupçon, dit Tite-Live, que le Pére l'avoit avancée. Il me ſemble que ce ſoupçon ne convient guére au caractére doux & vertueux d'Hiéron. Il ne ſurvécut pas lontems à ſon fils, & mourut à l'âge de quatre-vingts-dix ans, infiniment regretté des peuples. Il avoit régné cinquante quatre ans.

Mort d'Hiéron. *Liv.* XXIV. 4.

Hiéron ne fut pas un Roi puiſſant: ſon Etat ne renfermoit qu'à peu près une moitié de la Sicile. Mais il fut un grand Roi, ſi nous ſavons nous former une juſte idée de la véritable grandeur. Quand il fut parvenu à la ſouveraine autorité, ſa grande application fut de bien perſuader à ſes ſujets qu'il ſe croioit placé ſur le trône uniquement pour les rendre heureux. Il ſongea, non à s'en faire craindre, mais à s'en faire aimer. Il ſe regarda moins comme leur maître, que comme leur protecteur & leur pére. Un de ſes principaux ſoins fut d'entretenir & d'augmenter

menter la fertilité naturelle du pays, & de mettre en honneur l'agriculture; ce qu'il conſidéroit comme un moien ſûr de répandre l'abondance dans ſon roiaume. En effet ce ſoin, on ne peut trop le répéter, eſt une des parties les plus eſſentielles d'une bonne & ſaine politique, mais qui malheureuſement eſt trop négligée. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Hiéron s'y appliqua entiérement. Il ne jugea pas indigne de la roiauté d'étudier par lui-même & d'approfondir les régles de l'Agriculture. Il ſe donna même la peine de compoſer ſur cette matiére des Livres, dont la perte doit être regrettée. Mais il enviſagea cet objet d'une maniére digne d'un Roi. Le blé feſoit la principale richeſſe du pays, & le fonds le plus aſſuré des revenus du Prince. Pour établir un bon ordre dans ce commerce, pour aſſurer & rendre heureuſe la condition des Laboureurs qui compoſoient la plus nombreuſe partie de l'Etat, pour fixer les droits du Prince qui en tiroit ſon principal revenu, pour obvier aux déſordres qui pourroient s'y gliſſer, & pour prévenir les injuſtes vexations qu'on s'efforceroit peut-être dans la ſuite d'y introduire, Hiéron fit des *Plin.* XVIII. 3.

régle-

AN. R. 537. AV. J.C. 215. réglemens si sages, si raisonnables, si pleins d'équité, & si conformes en même tems aux intérêts du peuple & à ceux du Prince, qu'ils devinrent comme le Code du pays, & furent toujours observés inviolablement comme une Loi sacrée, non seulement sous son régne, mais dans tous les tems qui suivirent. Quand les Romains eurent réduit sous leur pouvoir la ville & les Etats de Syracuse, ils ne lui imposérent point de nouveaux tributs, & [a] voulurent que toutes choses fussent toujours réglées selon *les Loix d'Hiéron*, afin que les Syracusains, en changeant de maître, eussent la consolation de ne point changer de police, & de se voir conduits encore en quelque sorte par un Prince dont le nom seul leur étoit toujours fort cher, & leur rendoit ces loix infiniment respectables.

C'est par raport à la sagesse de ce gouvernement que nous n'avons point craint d'appeller Hiéron un grand Roi.

[a] Decumas lege Hieronica semper vendendas censuerunt, ut iis jucundior esset muneris illius functio, si ejus Regis, qui Siculis carissimus fuit, non solùm instituta, commutato imperio, verùm etiam nomen remaneret. *Cic. orat. in Verr. de frum. n.* 15.

Roi. Il pouvoit entreprendre des guerres, gagner des batailles, faire des conquêtes, étendre les bornes de son Etat: car il ne manquoit pas de courage, & il en avoit donné de bonnes preuves avant que de monter sur le trône. S'il s'étoit livré à de folles pensées d'ambition comme autrefois Agathocle, qui cent ans auparavant s'étoit emparé de la souveraine puissance à Syracuse, il pouvoit, aussi bien que lui, porter la guerre en Afrique, avec espérance d'un plus heureux succès, sur tout lorsque Carthage étoit aux prises avec Rome. Si une pareille guerre eût réussi, Hiéron passeroit pour un héros dans l'esprit de la plupart des hommes. Mais de combien d'impôts auroit-il falu charger les peuples? Combien de laboureurs auroit-il falut arracher de leurs terres? Combien de sang en auroit-il couté pour remporter ces victoires? Et de quelle utilité eussent-elles été pour l'Etat? Hiéron, qui savoit en quoi consiste la solide gloire, mit la sienne à gouverner sagement son peuple, & à le rendre heureux. Au lieu de conquérir de nouveaux pays par la force des armes, il chercha à multiplier le sien

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

en

AN. R. 537. AV. J.C. 215. en quelque ſorte par la culture des terres, en les rendant plus fertiles qu'elles n'étoient, & à multiplier réellement ſon peuple, ce qui fait la véritable force & la véritable richeſſe d'un Etat, & ce qui ne peut manquer d'arriver, quand les gens de la campagne tirent un fruit raiſonnable de leur travail.

Quand on voit Syracuſe jouir d'un doux repos par la ſage conduite d'Hiéron, & ſes ſujets occupés tranquillement à cultiver leurs terres comme dans le tems d'une pleine paix, pendant qu'autour d'eux tout retentit du tumulte affreux des armes, & qu'une violente & cruelle guerre agite l'Afrique, l'Italie, & une partie même de la Sicile : peut-on ne pas s'écrier avec admiration, Heureux le peuple qu'un ſage Roi conduit ainſi ! & plus heureux encore le Roi qui fait le bonheur de ſes peuples, & qui trouve le ſien dans ſon devoir ! Suppoſons, au contraire, ce même Hiéron, entrant victorieux après pluſieurs campagnes, dans ſa Capitale au milieu des acclamations publiques, mais trouvant à ſon retour les peuples malheureux, épuiſés par les impôts, réduits à une affreu-

affreuſe pauvreté ; & les terres négligées pour la plupart, pluſieurs même abandonnées pendant l'abſence des laboureurs ; triſtes ſuites des longues guerres, mais preſque toujours inévitables : s'il lui reſte quelque ſentiment d'humanité, peut-il être ſenſible à une gloire qui coute ſi cher à ſon peuple, & ne pas déteſter des lauriers teints des larmes & du ſang de ſes ſujets ? AN. R. 537. AV. J.C. 215.

L'Amour d'Hiéron pour la paix ne l'empéchoit point de ſe précautionner contre les ennemis qui pouvoient entreprendre de la troubler. Il ne ſongeoit point à attaquer, mais il ſe mettoit en état de ſe bien défendre. Il avoit une flote nombreuſe & bien équipée. Nous verrons bientôt les préparatifs étonnans qu'il avoit faits pour mettre Syracuſe en état de ſoutenir un long ſiége : ce qui marque qu'en [a] Prince ſage & prévoiant il avoit préparé pendant la paix tout ce qui pouvoit être utile pour la guerre.

On n'entend point parler dans la vie d'Hiéron d'aucune magnificence ni pour les bâtimens, ni pour les ameu-

a In pace, ut ſapiens, aptarit idonea bello. *Horat.*

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

ameublemens & les équipages, ni pour la table. Ce n'eſt pas que le Prince manquât de richeſſes pour ſatisfaire ce goût fort commun à Syracuſe, s'il l'avoit eu : mais il ſavoit en faire un meilleur uſage, & plus digne d'un Roi. La ſomme de cent talens (cent mille écus) qu'il envoia aux Rhodiens, & les préſens qu'il leur fit après ce grand tremblement de terre qui avoit ravagé leur Ile, & renverſé leur fameux Coloſſe, ſont des marques illuſtres de ſa libéralité & de ſa magnificence. Une prudente économie le mettoit en état d'aider puiſſamment ſes Alliés. Nous l'avons vû, dans des tems de beſoin, fournir avec joie & empreſſement l'armée des Romains de vivres & d'habits, ſans autre vûe que de leur témoigner l'eſtime & la reconnoiſſance dont ſon cœur étoit pénétré à leur égard. Il eſt vrai que la généroſité Romaine ne ſouffroit pas que cette libéralité demeurât gratuite : mais elle l'étoit de ſon côté, & dès là il en avoit tout le mérite.

Ce qui met le comble, ce me ſemble, aux louanges dûes à ce Prince, c'eſt ſon attache conſtante & immuable

au

au parti des Romains dans leurs disgraces même, & en particulier lorsqu'aiant perdu la bataille de Cannes, ils paroissoient ruinés sans ressource. Dans ces momens décisifs, une vertu commune hésite, délibére, consulte, écoute & pése les raisons spécieuses que la prudence humaine lui suggére pour ne pas prendre son parti si promtement. Une grande ame regarde ce simple doute & ce délai presque comme une infidélité déja formée. Hiéron sent bien qu'il risque tout en se déclarant hautement pour les Romains dans une telle conjoncture : mais il ferme les yeux au péril, & ne consulte que le devoir & l'honneur. Les conquêtes & les victoires les plus éclatantes peuvent-elles entrer en paralléle avec une telle disposition ? Nous ne connoissons point les hommes, quand nous ne les connoissons que par des actions éclatantes. Ils sont encore cachés & inconnus à notre égard, quand leur cœur est un mystére pour nous. C'est à la bonté de ce cœur, à sa droiture, à sa fidélité qu'on commence à savoir ce qu'ils sont. Nous sommes dans le cœur tout ce que nous sommes. Or il me semble

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

que

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

que celui d'Hiéron ſe montre ici & ſe déclare d'une maniére qui lui doit faire beaucoup d'honneur.

Hiéronyme ſuccéde à Hiéron.

Liv. XXIV. 4.

La mort de ce Prince cauſa de grandes révolutions dans la Sicile. Le roiaume étoit tombé entre les mains d'Hiéronyme ſon petit-fils. Ce [a] Prince n'étoit encore qu'un enfant, qui, bien loin de pouvoir réſiſter à la ſéduction de la puiſſance ſouveraine, & ſoutenir le poids du gouvernement, n'étoit pas capable de porter comme il faut celui de ſa propre liberté, & de ſe conduire lui-même. Ses Tuteurs, & ceux qu'on avoit chargés de ſon éducation, au lieu de s'oppoſer aux vices, auxquels il étoit naturellement porté, l'y précipitérent encore davantage, afin d'avoir toute l'autorité ſous ſon nom. On [b] vit alors combien il eſt important pour le bonheur d'un Etat, qu'un Prince qui commence à régner encore jeune, ne ſoit environné que de perſonnes capables de lui inſpirer des ſentimens &

a Puerum, vixdum libertatem, nedum dominationem laturum.

b Pertinere ad utilitatem reipublicæ, occurrere illi quos Senatus innocentiſſimos habeat, qui honeſtis ſermonibus aures [Principis] imbuant. *Tacit. Hiſt. IV.* 7.

Properant occupare Principem adhuc vacuum. *Ibid.* V. 1.

des principes dignes d'un Roi ; & quel malheur c'eſt quand la flaterie s'empare dès lors de leurs oreilles & de leur cœur. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Hiéron avoit eu deſſein, ſur la fin de ſes jours, de remettre Syracuſe en liberté, pour empêcher qu'un roiaume qu'il avoit acquis & affermi par ſon courage & par ſa prudence, ne fût entiérement ruiné en devenant le jouet du caprice & des paſſions d'un jeune Roi. Mais les Princeſſes ſes deux filles s'oppoſérent de toutes leurs forces à un deſſein ſi ſage, dans l'eſpérance que le jeune Prince n'auroit que le titre de Roi, & qu'elles en auroient toute l'autorité avec leurs maris Andranodore & Zoïppe, qui tiendroient le premier rang entre ſes Tuteurs. Il [a] n'étoit pas aiſé à un vieillard nonagénaire de tenir contre les careſſes & les artifices de ces deux femmes qui l'obſédoient jour & nuit, de conſerver toute la liberté de ſon eſprit au milieu de leurs inſinuations preſſantes & aſſidues, & de ſacrifier avec cou-

Deſſein qu'avoit eu Hiéron de rétablir la liberté à Syracuſe.

a Non facile erat nonagesimum jam agenti annum, circumſeſſo dies noctesque muliebribus blanditiis, liberare animum, & convertere ad publicam privata curam. *Liv.*

AN. R. 537. AV. J.C. 215. courage l'intérêt de ſa famille à celui du public.

Sages précautions qu'il prit en mourant.

Tout ce qu'il fit pour éviter, autant qu'il lui étoit poſſible, les maux qu'il prévoioit, fut de nommer à Hiéronyme quinze Tuteurs qui devoient former ſon Conſeil. Il les conjura en mourant de ne jamais ſe départir de l'alliance avec les Romains à laquelle il avoit été inviolablement attaché pendant cinquante ans, & d'apprendre au jeune Prince leur pupille à marcher ſur ſes traces, & à ſuivre les principes dans leſquels il avoit été élevé juſques-là.

Dès que le Roi eut rendu les derniers ſoupirs, les Tuteurs qu'il avoit nommés à ſon petit-fils convoquérent l'Aſſemblée du peuple, lui préſentérent le jeune Prince, & firent lecture du Teſtament. Un petit nombre de gens apoſtés exprès pour y applaudir, battirent des mains, & jettérent des cris de joie. Tout le reſte, dans une conſternation égale à celle d'une famille à qui la mort vient d'enlever un bon pére, garda un morne ſilence, qui marquoit aſſez & leur douleur de la perte qu'ils venoient de faire, & leurs craintes pour l'avenir.

nir. On [a] fit enſuite les funérailles d'Hiéron, qui furent plus honorées par les regrets & les larmes de ſes ſujets, que par les ſoins & le reſpect de ſes proches pour ſa mémoire. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Le premier ſoin d'Andranodore fut d'écarter tous les autres Tuteurs, en leur déclarant que le Prince étoit en âge de gouverner par lui-même. Il avoit alors près de quinze ans. Ainſi, ſe démettant le premier de la Tutelle qui lui étoit commune avec pluſieurs Collégues, il réunit dans ſa ſeule perſonne tout leur pouvoir. Les diſpoſitions les plus ſages des Princes mourans ſont ſouvent peu reſpectées après leur mort, & rarement exécutées. Andranodore écarte tous les autres Tuteurs.

Le [b] meilleur Prince du monde & le plus modéré, ſuccédant à un Roi auſſi chéri de ſes ſujets que l'avoit été Hiéron, auroit eu bien de la peine à les conſoler de la perte qu'ils venoient de faire. Mais, comme ſi Hiéronyme Caractère d'Hiéronyme.

a Funus fit regium, magis amore civium & caritate, quàm curâ ſuorum celebre. *Liv.*

b Vix quidem ulli bono moderatoque regi facilis erat favor apud Syracuſanos, ſuccedenti tantæ caritati Hieronis. Verùm enim verò Hieronymus, velut ſuis vitiis deſiderabilem efficere vellet avum, primo ſtatim conſpectu, omnia quàm diſparia eſſent, oſtendit.

AN. R. 537. AV. J. C. 215. eût cherché, par ſes vices, à le faire encore plus regretter, il ne fut pas ſitôt monté ſur le trône, qu'il fit connoitre combien toutes choſes étoient changées. Ni le Roi Hiéron, ni Gélon ſon fils, pendant tant d'années, ne s'étoient jamais diſtingués du reſte des citoiens par leur habillement, ni par aucune parure qui ſentît le faſte. Ici l'on vit paroitre tout d'un coup Hiéronyme revétu de pourpre, le front ceint du diadéme, environné d'une troupe de gardes armés. Quelquefois même il affectoit d'imiter Denys le Tyran, en ſortant comme lui du palais ſur un char tiré par quatre chevaux blancs. Tout [a] le reſte répondoit à cet équipage : un mépris marqué de tout le monde, des oreilles fiéres & dédaigneuſes, une affectation à ne dire que des choſes déſobligeantes, un abord difficile, & qui le rendoit preſque inacceſſible, non ſeulement aux étrangers, mais à ſes Tuteurs même; un rafinement pour trouver de nouvelles débauches, une cruauté qui alloit juſqu'à éteindre en

[a] Hunc tam ſuperbum apparatum habitumque convenientes ſequebantur, contemptus omnium, ſuperbæ aures, contumelioſa dicta, rari aditus, non alienis modò, ſed tutoribus etiam; libidines novæ, inhumana crudelitas.

en lui tout ſentiment d'humanité. Ce caractére odieux du jeune Roi jetta une ſi grande fraieur dans les eſprits, que quelques-uns de ſes Tuteurs ſe donnérent eux-mêmes la mort, ou ſe condannérent à un exil volontaire. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Trois hommes ſeulement, Andranodore & Zoïppe, tous deux gendres d'Hiéron, & un certain Thraſon, avoient les entrées plus libres auprès du jeune Roi. Il les écoutoit peu ſur tout le reſte : mais, comme les deux premiers étoient ouvertement déclarés pour les Carthaginois, & le troiſiéme pour les Romains, cette différence de ſentimens, & les diſputes ſouvent très-vives qui en étoient la ſuite, attiroient ſur eux l'attention du Prince.

Conſpiration contre Hiéronyme. *Liv.* XXIV. 5.

Il arriva, à peu près dans ce tems-là, qu'on découvrit une conjuration contre la vie d'Hiéronyme. On dénonça un des principaux conjurés, nommé Théodote. Appliqué à la queſtion, il avoua le crime pour lui-même : mais la violence des ſupplices les plus cruels ne fut pas capable de lui faire trahir ſes complices. Enfin, comme s'il eût cédé à la force des tourmens, il chargea les meilleurs amis du Roi

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

quoiqu'innocens, entre leſquels il nomma Thraſon comme le Chef de toute l'entrepriſe, ajoutant qu'ils n'auroient eu garde de s'y engager, s'ils n'avoient eu à leur tête un homme d'un auſſi grand crédit. La chaleur que celui-ci avoit toujours fait paroitre pour le parti des Romains, rendit la dépoſition de Théodote vraiſemblable : ainſi il fut ſur le champ exécuté avec ceux qu'on lui avoit donnés pour complices, qui n'étoient pas moins innocens que lui. Pendant qu'on fit ſouffrir à Théodote les tourmens les plus rigoureux, aucun de ſes complices ne ſe cacha, ni ne prit la fuite, tant ils comptérent ſur ſa fidélité & ſa conſtance, & tant il eut lui-même de force pour garder un tel ſecret. Ainſi, par un événement des plus rares & des plus ſinguliers, une conſpiration découverte ne fut pas pour cela une conſpiration manquée, & ne laiſſa pas de réuſſir, comme nous le verrons bientôt.

Hiéronyme ſe déclare pour les Carthaginois.

La mort de Thraſon, qui ſeul étoit le lien & le nœud de l'alliance avec les Romains, laiſſa le champ libre aux partiſans des Carthaginois. On envoia des Ambaſſadeurs à Annibal, pour

Liv. XXIV. 6.

trai-

traiter avec lui ; & de ſon côté il envoia vers Hieronyme un jeune Carthaginois de qualité, nommé, comme lui, Annibal ; à qui il joignit Hippocrate & Epicyde, nés à Carthage d'une mére Carthaginoiſe, mais originaires de Syracuſe, dont leur aieul avoit été exilé. Après le Traité conclu avec Hiéronyme, le jeune Officier retourna vers ſon Général : les deux autres demeurérent auprès du Roi avec la permiſſion d'Annibal. Le Roi envoya ſes Ambaſſadeurs à Carthage, pour rendre le Traité plus authentique. Les conditions étoient, „ Qu'a„ près qu'ils auroient chaſſé les Ro„ mains de la Sicile, ſur quoi le jeu„ ne Prince comptoit comme ſur une „ choſe aſſurée, le fleuve Himéra, qui „ partage preſque toute l'Ile, ſépare„ roit la province des Carthaginois „ de ſon royaume. " Hiéronyme, enflé des louanges de ſes flateurs, demanda même quelque tems après „ qu'on lui cédât toute la Sicile, laiſ„ ſant aux Carthaginois pour leur part „ l'Italie. " La propoſition parut folle & téméraire à Annibal, comme elle l'étoit en effet : mais il diſſimula, ne ſongeant qu'à tirer le jeune Roi du parti

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

AN. R. 537. AV. J.C. 215. des Romains. Comment l'expérience de tous les ſiécles & de toutes les nations n'apprend-elle point aux Princes ce qu'ils doivent penſer des flateurs ?

Il traite indécemment les Ambaſſadeurs de Rome.

Sur le premier bruit de ce Traité, Appius Préteur de Sicile envoya des Ambaſſadeurs à Hiéronyme, pour renouveller l'alliance que les Romains avoient eue avec ſon Aieul. Ce Prince, affectant un orgueil ridicule & déplacé, les reçut avec un air dédaigneux, „ en leur demandant d'un ton mocqueur ce qui s'étoit paſſé à la journée „ de Cannes : que les Ambaſſadeurs „ d'Annibal en racontoient des choſes „ incroiables : qu'il étoit bien aiſe d'en „ ſavoir la vérité par leur bouche, „ afin de ſe déterminer ſur le choix „ de ſes Alliés. " Les Romains lui répondirent qu'ils reviendroient quand il auroit appris à recevoir ſérieuſement des Ambaſſadeurs, & ſe retirérent.

Hiéronyme ignoroit, ſans doute, que la raillerie ne convient point à un Prince, ſur tout une raillerie offenſante & injurieuſe, & cela au milieu des affaires les plus graves & les plus importantes. Mais il n'écoutoit que ſon orgueil, & s'applaudiſſoit apparem-

remment, parmi ſes flateurs, ſur ce langage, où il trouvoit une hauteur digne d'un grand Roi. Tout le reſte de ſa conduite étoit du même caractére. Bientôt ſa cruauté, & les autres vices auxquels il ſe livroit aveuglément lui attirérent une fin malheureuſe. Ceux qui avoient formé la conſpiration dont il a été parlé, ſuivirent leur plan, & aiant trouvé une occaſion favorable le tuérent dans un voyage qu'il feſoit de Syracuſe au pays & dans la Ville des Léontins. Voila où ſe termina un régne très-court, mais rempli de deſordres, d'injuſtices, & de violences. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Appius, qui prévoyoit les ſuites de cette mort, donna avis de tout au Sénat, & prit toutes les précautions néceſſaires pour conſerver la partie de la Sicile qui appartenoit aux Romains. J'omets toutes les violences qu'Hippocrate & Epicyde exercérent à Syracuſe, le meurtre funeſte des Princeſſes iſſues d'Hiéron, la ſervitude où ſe trouvérent réduits les malheureux habitans de cette Ville, forcés malgré eux à devenir les ennemis de Rome. J'ai traité ailleurs ces matiéres avec beaucoup d'étendue. Je me bornerai ici

Hiſtoire Ancienne Tom. X.

AN. R. 537. AV. J.C. 215. ici à ce qui regarde proprement les Romains.

Fabius empêche qu'Otacilius mari de ſa niéce ne ſoit nommé Conſul. ☞ *Liv.* XXIV. 8.

SUR LA FIN de cette année, le Conſul Q. Fabius prit le chemin de Rome pour y préſider à l'élection des Magiſtrats de l'année ſuivante; & ayant indiqué l'Aſſemblée du Peuple pour le premier jour convenable, tout en arrivant il ſe rendit dans le champ de Mars ſans entrer dans la Ville. Là, comme les jeunes * gens de la Centurie Anienſis, à laquelle il étoit échu par ſort de donner la premiére ſon ſuffrage, nommoient T. Otacilius avec M. Emilius Régillus pour Conſuls, Fabius fit faire ſilence, & parla de la ſorte. *Si nous avions la paix en Italie, ou que nous fuſſions en guerre avec un Général qui ne fût pas capable de profiter de nôtre négligence, je regarderois comme ennemi de vôtre liberté quiconque voudroit ſe rendre le cenſeur du choix qu'il vous plait de faire. Mais, comme nos Généraux n'ont point fait de faute pendant cette guerre, & contre l'ennemi que nous avons à combattre, qui n'ait attiré quel-*

* *Chaque Centurie étoit diviſée en deux parties : l'une des jeunes, l'autre des anciens, leſquelles conſtituoient deux Centuries ſéparées, qui portoient le même nom.*

quelque grand malheur à la République, vous ne devez pas emploier moins de précaution, ni vous tenir moins ſur vos gardes, quand vous êtes prêts de donner vos ſuffrages pour nommer des Conſuls, que quand vous êtes ſur le point de donner bataille aux ennemis. Chacun de vous pour lors doit ſe dire à lui-même : c'eſt pour tenir tête à Annibal que je vais nommer un Conſul. Quelque précaution que nous prenions dans ce choix, Annibal a toujours de grands avantages ſur nous. Il eſt dans l'exercice continuel du commandement des armées. Son autorité n'eſt point renfermée dans de certaines bornes, ni attachée à un certain tems. Il n'eſt point obligé de prendre la loi de perſonne. Il décide en ſouverain dans toutes les occaſions, ſelon que les conjonctures lui paroiſſent le demander. Il n'en eſt pas de même de nos Conſuls. Ils ſont mis en place ſubitement : ils n'y ſont que pour une année. A peine commencent-ils à être au fait, & à entamer les affaires, que leur tems finit, & qu'on leur envoie un ſucceſſeur. Ces principes ſuppoſés, conſidérons maintenant quels ſont ceux qu'on vient de nommer. M. Emilius Régillus eſt prêtre de Romulus ; en ſorte que nous ne ſaurions ni AN. R. 537. AV. J. C. 215.

AN. R. 537. AV. J. C. 215. *l'éloigner de Rome, ni l'y retenir, ſans préjudicier aux affaires de la religion, ou à celles de la guerre. Pour T. Otacilius, il a épouſé la fille de ma ſœur, & en a des enfans. Mais vos bienfaits, Meſſieurs, ſoit envers mes ancêtres, ſoit envers moi-même, m'ont appris à ne point préférer les intérêts de ma famille à ceux de la République. Quand la mer eſt calme, il n'y a perſonne qui ne puiſſe conduire le vaiſſeau. Mais, lorſqu'il s'eſt élevé une furieuſe tempête, & que le navire eſt devenu le jouet des flots & des vents, c'eſt alors qu'on a beſoin d'un homme de tête & de courage, d'un pilote habile & expérimenté. Nous ne navigeons pas ſur une mer tranquille. Plus d'un orage a déja été ſur le point de nous ſubmerger. C'eſt pourquoi nous ne ſaurions trop prendre de précautions pour bien choiſir un homme capable de nous conduire au port. Nous vous avons mis à l'épreuve, Otacilius, dans des emplois moins conſidérables, dont vous ne vous êtes pas aſſez bien acquité, pour nous engager à vous en confier de plus importans. La flote que vous avez commandée cette année avoit trois objets. Elle devoit ravager les côtes d'Afrique, mettre celles d'Italie en ſûreté, & empêcher*

ſur

ſur tout qu'on n'envoiât de Carthage à Annibal des ſecours d'argent, d'hommes, & de vivres. Elevez Otacilius au Conſulat, Meſſieurs, s'il a rempli, je ne dis pas toutes ces vûes, mais une ſeule. Si, au contraire, pendant qu'il a été chargé du commandement de la flote, Annibal a reçu tout ce qu'on lui a envoié de Carthage, avec autant de ſûreté que ſi la mer eût été entiérement libre; ſi les côtes d'Italie ont été plus infeſtées cette année que celles d'Afrique: à quel titre Otacilius pourroit-il prétendre qu'on dût le choiſir préférablement à tout autre pour commander contre Annibal? Si vous étiez Conſul, je penſerois qu'à l'exemple de nos ancêtres, nous devrions créer un Dictateur; & vous n'auriez pas lieu de vous étonner ni d'être fâché qu'il ſe trouvât dans la République un meilleur Général que vous ne l'êtes. Perſonne n'eſt plus intéreſſé que vous à ne vous point trouver chargé d'un fardeau qui vous accableroit. Concluons, Meſſieurs, que nous ne pouvons apporter trop d'attention au choix de vos Conſuls. Ce n'eſt qu'avec peine que je vous rappelle ici le ſouvenir de Traſiméne & de Cannes. Mais, pour éviter de pareils malheurs, il eſt bon de ſe remettre

AN. R. 537. AV. J. C. 215.

AN. R. 537. AV. J.C. 215.

mettre quelquefois ces exemples devant les yeux. Héraut, citez la Centurie Anienſis, pour donner de nouveau ſon ſuffrage.

T. Otacilius fit beaucoup de bruit, & reprocha avec beaucoup de hauteur à ſon Oncle qu'il vouloit ſe faire continuer dans le Conſulat. Mais Fabius ordonna à ſes Licteurs de s'approcher d'Otacilius: &, comme il n'étoit point entré dans la ville, étant tout d'un coup venu dans le lieu où ſe tenoient les Aſſemblées, il l'avertit de prendre garde que les haches, marque du droit de vie & de mort, ſe portoient encore * devant lui. C'étoit faire entendre à Otacilius qu'il y alloit pour lui de la vie à continuer ſes cris ſéditieux. Il ſe tut; & la Centurie privilégiée étant revenue aux ſuffrages, nomma Fabius & Marcellus Conſuls. C'étoit le quatriéme Conſulat de Fabius, & le troiſiéme de Marcellus, en comptant celui auquel il avoit été nommé, mais qu'il avoit été obligé d'abdiquer. Toutes les autres Centuries furent du même avis, ſans qu'il y eût aucu-

Fabius & Marcellus ſont nommés Conſuls.

* *On ne portoit point les haches devant les Conſuls quand ils étoient dans la ville. C'étoit Valerius Publicola qui avoit introduit cette coutume.*

aucune variété de ſentiment. On procéda enſuite à l'élection des Préteurs. Pour conſoler Otacilius d'avoir manqué le Conſulat, on le créa Préteur pour la ſeconde fois. Q. Fulvius Flaccus, qui étoit actuellement revétu de cette charge, fut continué. Les deux autres furent Q. Fabius fils du Conſul qui étoit actuellement Edile Curule, & P. Cornelius Lentulus. Après la nomination des Préteurs, le Sénat ordonna par un Décret que Q. Fulvius, ſans tirer au ſort, auroit le département de Préteur de la ville; & que ce ſeroit lui, par conſéquent, qui commanderoit dans Rome en l'abſence des Conſuls. AN. R. 537. AV. J.C. 215.

Nous venons de voir un rare exemple, & d'une merveilleuſe docilité de la part de la Jeuneſſe d'une Centurie, qui renonce à ſon premier choix, ſans héſiter, ſur l'avis d'un ſage Conſul, & d'une généreuſe fermeté de la part de Fabius, qui oublie les conſidérations du ſang & de la proximité, & n'eſt attentif qu'aux intérêts de la République. Mais ce qui paroit le plus admirable dans ce Conſul, c'eſt d'avoir eu le courage de s'élever au deſſus des bruits populaires, & des

ſoup-

AN. R. 537. AV. J.C. 215. soupçons fâcheux qu'on pouvoit former contre lui, en jugeant qu'il ne donnoit l'exclusion à son Neveu, que pour se faire nommer lui-même Consul à sa place. Une grande ame, qui connoit ses dispositions intérieures, & qui sait qu'elles sont connues, ne craint point un pareil reproche ; & quand il y auroit lieu de le craindre, elle en fait le sacrifice à son amour pour la patrie, & à son devoir. En effet, ç'auroit été la trahir en quelque sorte, que de garder le silence dans une telle conjoncture. Tout [a] le monde généralement rendit justice à Fabius. On disoit que le besoin des affaires demandant qu'on mît à la tête des armées le plus habile Général qu'il y eût alors dans la République ; ce grand homme, ne pouvant se dissimuler à lui-même qu'il étoit ce Général nécessaire à l'Etat, avoit mieux aimé s'exposer à l'envie que cette démarche insolite & irréguliére pouvoit

[a] Tempus ac necessitas belli, ac discrimen rerum faciebant, ne quis aut in exemplum exquireret, aut suspectum cupiditatis imperii Consulem haberet. Quin laudabant potiùs magnitudinem animi, quòd, cùm summo imperatore esse opus reipublicæ sciret, seque eum haud dubiè esse, minoris invidiam suam si qua ex re oriretur, quàm utilitatem reipublicæ, feciſſet. *Liv.*

lui attirer, que de négliger les intérêts de ſa patrie. AN. R. 537. AV. J. C. 215.

Près de quatre-vingts ans auparavant un autre Fabius avoit ſignalé ſon zêle pour le bien public dans une occaſion qui a quelque reſſemblance avec ce qui vient d'être raporté. C'eſt Q. Fabius Maximus Rullus. Voiant les Centuries diſpoſées à nommer pour Conſul ſon fils Q. Fabius Gurges, il s'oppoſa autant qu'il put à cette nomination, non qu'il crût que ſon fils manquât de mérite pour remplir dignement cette place: mais il repréſenta au Peuple qu'il étoit contre le bon ordre de mettre ſi ſouvent la premiére dignité de l'Etat dans une même famille. Or ſon biſaieul, ſon aieul, ſon pére l'avoient exercée à diverſes repriſes, & lui-même avoit été cinq fois Conſul. Le peuple n'eut point d'égard à ſon oppoſition. Mais Fabius, en renonçant à la tendreſſe paternelle, eut tout l'honneur d'un ſacrifice qui devoit lui couter cher. *Val. Max.* IV. 1.

Il y eut cette année deux inondations très-conſidérables. Le Tibre s'étant débordé dans les campagnes, abbatit pluſieurs édifices, & fit périr un grand nombre d'hommes & d'animaux.

Q. FA-

An. R. 538. Av. J.C. 214.

Q. Fabius Maximus. IV. M. Claudius Marcellus. III.

Fabius & Marcellus entrent en charge.

Liv. XXIV. 9.

Cette année, qui étoit la cinquiéme de la guerre de Carthage, Fabius & Marcellus aiant pris poſſeſſion du Conſulat, attirérent ſur eux les yeux & l'attention de tous les citoiens. Il y avoit lontems qu'on n'avoit vû en place deux Conſuls d'un ſi rare mérite. Le Sénat s'étant aſſemblé, continua dans leurs emplois tous ceux qui avoient actuellement quelque commandement. Il ordonna auſſi qu'on auroit ſous les armes dix-huit Légions : que les Conſuls en prendroient chacun deux ſous leurs ordres : que les provinces de Gaule, de Sicile, & de Sardaigne en auroient chacune deux, pour veiller à leur conſervation : que le Préteur Q. Fabius en commanderoit deux dans l'Apulie : que Tib. Gracchus demeureroit aux environs de Lucérie, avec les deux qu'on avoit formées des eſclaves qui s'étoient enrôlés volontairement : qu'on en laiſſeroit une au Proconſul C. Terentius Varron dans le canton de Picéne ; une à M. Valerius, pour s'en ſervir aux environs de Bronduſe,

Diſtribution des troupes.

Liv. XXIV. 11.

où

où il étoit avec une flote; & que les deux derniéres reſteroient à Rome pour la garder. Les Conſuls eurent ordre d'équiper un nombre de vaiſſeaux, qui joints à ceux qui étoient dans le port de Bronduſe & dans les rades voiſines, formaſſent pour cette année une flote de cent cinquante navires. An. R. 538. Av. J. C. 214.

Q. Fabius tint les Aſſemblées pour la création des Cenſeurs. M. Attilius Regulus, & P. Furius Philus furent élevés à cette dignité. Création des Cenſeurs.

Comme on manquoit de matelots, les Conſuls, en vertu d'un Décret du Sénat, ordonnérent que le citoyen qui ou lui, ou ſon Pére, auroit été jugé par les Cenſeurs L. Emilius & C. Flaminius poſſéder en fonds depuis deux mille cinq cens livres juſqu'à cinq mille livres, ou qui dans la ſuite auroit acquis ce bien, fourniroit un matelot payé pour ſix mois. Que celui qui auroit au deſſus de cinq mille livres juſqu'à quinze mille, en fourniroit trois avec la paye d'une année entiére. Que celui qui auroit au deſſus de quinze mille livres juſqu'à cinquante mille, en donneroit cinq. Que celui qui auroit au deſſus de cinquante mille livres, en donneroit ſept. Enfin, Matelots fournis par les particuliers.

An. R. 538. Av. J. C. 214. fin, que les Sénateurs en fourniroient huit avec la paie d'une année. Les matelots qui furent levés en vertu de cette Ordonnance, ayant été armés & équipés par leurs maîtres, s'embarquérent avec du biſcuit pour trente jours. Ce fut pour la premiére fois que la flote des Romains fut fournie de matelots aux dépens des particuliers.

Annibal retourne en Campanie. *Liv.* XXIV. 12. Ces préparatifs, beaucoup plus conſidérables qu'ils n'avoient jamais été, firent craindre aux habitans de Capoue, que la campagne ne s'ouvrît cette année par le ſiége de leur Ville. C'eſt pourquoi ils envoyérent des Ambaſſadeurs à Annibal, pour le prier de faire approcher ſon armée de Capoue, en lui repréſentant ,, qu'on levoit à ,, Rome des armées pour l'aſſiéger; & ,, que de toutes les Villes qui avoient ,, abandonné le parti des Romains, ,, il n'y en avoit point contre laquelle ,, ils fuſſent plus irrités. La conſternation avec laquelle ils portérent cette nouvelle à Annibal, obligea ce Général de ſe hâter pour prévenir les Romains. Ainſi étant parti d'Arpi, il vint ſe camper à Tifate dans ſon ancien camp, au deſſus de Capoue. Enſuite, ayant laiſſé un corps de Numides

des & d'Eſpagnols pour la garde de ſon camp, & pour celle de Capoue, il s'approcha de Pouzoles (*Puteoli*) pour tâcher de s'en rendre maître. An. R. 538. Av. J.C. 214.

Fabius n'eut pas plutôt appris qu'Annibal avoit quitté Arpi pour retourner dans la Campanie, qu'il partit pour ſe mettre à la tête de ſon armée, marchant jour & nuit avec une extrême diligence. Il ordonna en même tems à Tib. Gracchus de quitter Lucérie, & de venir avec ſes troupes du côté de Bénévent; & au Préteur Q. Fabius ſon fils, d'aller prendre la place de Gracchus auprès de Lucérie. En même tems deux Préteurs partirent pour la Sicile: P. Cornelius pour ſe rendre à ſon armée; Otacilius, pour aller prendre le commandement de ſa flote, & veiller à la ſureté des côtes. Tous enfin ſe rendirent à leurs départemens: & ceux qu'on avoit continués dans leurs emplois, eurent ordre de reſter dans les poſtes où ils étoient l'année précédente. Les Généraux Romains ſe rendent tous à leurs départemens.

Ce fut en ces tems-ci que commença la négociation entre Annibal & les Tarentins, qui aboutit enfin à la priſe de Tarente. Cinq jeunes gens des

An. R. 538. Av. J.C. 214. des plus illuſtres familles de cette ville vinrent trouver Annibal, & lui firent eſpérer que cette ville ſe rendroit à lui dès qu'il en auroit fait approcher ſes troupes. Elle étoit fort à ſa bienſéance, pour y faire aborder Philippe, en cas qu'il vint en Italie. Il leur promit de marcher au plutôt de ce côté, les exhortant cependant à mettre toutes choſes en état de leur part pour faire réuſſir l'entrepriſe. Il reſta quelque tems en Campanie, & fit de nouvelles tentatives ſur Pouzole & ſur Nole, mais auſſi inutiles que les premiéres.

Combat entre Hannon & Gracchus près de Bénévent.

Hannon & Tib. Gracchus étoient partis, comme de concert, le premier du pays des Brutiens avec un corps conſidérable d'Infanterie & de Cavalerie, & l'autre de ſon camp de Lucérie, pour s'approcher de Bénévent. Le Romain entra d'abord dans la ville. Mais ayant appris qu'Hannon étoit campé à trois milles de là ſur les bords du Calore, & qu'il feſoit le dégât dans les campagnes voiſines, il ſortit auſſi de Bénévent, & s'étant campé environ à mille pas de l'ennemi, il aſſembla ſes ſoldats pour les haranguer. La plupart étoient des eſclaves, qui,

Les Romains remportent la victoire. Gracchus accorde la liberté aux eſclaves. *Liv.* XXIV. 14-16.

qui, depuis deux ans entiers qu'ils étoient dans le ſervice, aimoient mieux mériter leur liberté par des actions, que de la demander par des paroles. Il s'étoit pourtant aperçu, en ſortant des quartiers d'hiver, de quelques murmures confus. Ils s'étoient plaints d'un ſi long eſclavage, ſe demandant les uns aux autres s'ils ne ſe verroient jamais libres. Gracchus prit de là occaſion d'écrire au Sénat, pour lui faire connoitre ce qu'ils méritoient, plutôt que ce qu'ils demandoient. Il lui repréſenta, „ qu'ils avoient ſervi juſ„ques-là avec autant de fidélité que „ de courage, & que, pour être des „ ſoldats accomplis, il ne leur man„quoit que la liberté „. Le Sénat l'avoit laiſſé le maître de faire là-deſſus tout ce qu'il jugeroit le plus à propos pour le bien de la République. An. R. 538. Av. J.C. 214.

Avant donc que d'en venir aux mains avec les ennemis, il déclara à ſes ſoldats: „ Que le tems étoit venu d'ob„tenir cette liberté qu'ils deſiroient „ depuis ſi lontems, & avec tant „ d'ardeur. Que dès le lendemain il „ combattroit l'ennemi en raſe campa„ gne; que là, ſans craindre d'embu„ches, on auroit lieu de faire paroi„tre

An. R. 538. Av. J. C. 214. ,, tre ſon courage & ſa bravoure. Que ,, quiconque lui apporteroit la tête ,, d'un ennemi, recevroit ſur le champ ,, la liberté pour récompenſe : mais ,, qu'il puniroit du ſupplice des eſcla- ,, ves ceux qui lâcheroient pié, & ,, abandonneroient leur poſte. Que ,, leur ſort étoit entre leurs mains. ,, Qu'ils avoient pour caution de ſa ,, promeſſe, non ſeulement ſa parole, ,, mais celle du Conſul Marcellus, & ,, celle de tous les Sénateurs, qu'il avoit ,, conſultés ſur cet article, & qui l'a- ,, voient laiſſé le maître de tout. ,, Il leur fit la lecture des lettres de Marcellus, & de l'Arrêt du Sénat. Ils pouſſérent auſſitôt des cris de joie, & tous, d'un commun accord, demandoient fiérement qu'on les menât contre l'ennemi, & qu'on leur donnât ſur le champ le ſignal du combat. Gracchus les congédia, après leur avoir promis la bataille pour le lendemain. Alors pleins de joie, ſur tout ceux que la ſeule action du jour ſuivant devoit tirer de la ſervitude, ils paſſérent le reſte de la journée à préparer leurs armes, & à les mettre en état de bien ſeconder leur courage.

Le lendemain, dès qu'on eut donné

né le ſignal, ils s'aſſemblérent les premiers autour de la tente de Gracchus ; & ce Général rangea ſes troupes en bataille au lever du ſoleil. Les Carthaginois ne refuſérent pas de combattre. Leur armée étoit compoſée de dix-ſept mille hommes d'Infanterie, la plupart Brutiens ou Lucaniens ; & de douze cens Cavaliers, tous Numides & Maures, excepté un petit nombre d'Italiens qui y étoient mélés. Il paroit que celle des Romains étoit d'une égale force. On combattit lontems, & avec beaucoup de chaleur. Pendant quatre heures, la victoire demeura incertaine entre les deux partis. Rien n'embarraſſoit davantage les Romains, que les têtes des ennemis dont ils vouloient s'aſſurer, parce qu'on y avoit attaché leur liberté. Car à meſure qu'un ſoldat avoit bravement tué un ennemi, il perdoit d'abord un tems conſidérable à lui couper la tête au milieu du tumulte & du déſordre ; & quand il en étoit enfin venu à bout, la néceſſité de la tenir & de la garder occupant une de ſes mains, le mettoit hors d'état de combattre, de ſorte que la bataille étoit abandonnée aux lâches & aux timides.

An. R. 538. Av. J.C. 214.

Grac-

An. R. 538. Av. J.C. 214. Gracchus, averti par les Tribuns Légionaires que ſes ſoldats ne bleſſoient plus aucun des ennemis qui étoient en état de ſe défendre; qu'ils étoient tous occupés à couper les têtes des morts, & qu'ils les tenoient enſuite à la main au lieu de leurs épées; il leur fit dire promtement „ de jetter „ ces têtes par terre; que leur valeur „ s'étoit fait aſſez connoitre, & que „ ceux qui auroient fait leur devoir „ étoient aſſurés d'avoir la liberté.

Alors le combat recommença tout de nouveau, & Gracchus envoia auſſi ſa Cavalerie contre l'ennemi. Les Numides étant venus à ſa rencontre, & les Cavaliers ne combattant pas avec moins d'ardeur que les gens de pié, la victoire devint encore une fois douteuſe. Les deux Généraux animoient leurs ſoldats de la main & de la voix. Gracchus repréſentoit aux ſiens qu'ils n'avoient affaire qu'à des Brutiens & des Lucaniens tant de fois vaincus. Hannon reprochoit aux Romains qu'ils n'étoient que des eſclaves, à qui l'on avoit ôté leurs chaînes pour leur faire prendre les armes. Enfin Gracchus déclara à ſes ſoldats, qu'il n'y avoit point de liberté pour eux,

eux, à moins que ce jour-là l'ennemi ne fût vaincu & mis en fuite. An. R. 538. Av. J.C. 214.

Cette menace les anima tellement, que pouſſant de nouveaux cris, & devenus dans le moment comme d'autres hommes,, ils ſe jettérent ſur l'ennemi avec une furie que rien ne fut capable de ſoutenir. D'abord la premiére ligne, puis la ſeconde, & enfin tout le corps de bataille fut rompu. Tous prirent ouvertement la fuite, & regagnérent leur camp avec tant d'effroi & de conſternation, qu'aucun ne ſe mit en devoir d'en défendre les portes contre les Romains, qui y entrérent pêle-mêle avec les vaincus, & y recommencérent un nouveau combat, plus embaraſſé dans un eſpace ſi étroit, mais par la même raiſon plus ſanglant. Dans ce tumulte, les priſonniers Romains, pour ſeconder leurs compatriotes, s'aſſemblérent en un corps, & s'étant ſaiſis des armes qu'ils trouvérent ſous leur main, attaquérent les Carthaginois par derriére, & leur fermérent le chemin de la fuite. C'eſt pourquoi d'une ſi grande armée, à peine s'en ſauva-t-il deux mille hommes, preſque tous Cavaliers, avec leur Commandant. Tout

An. R. 538. Av. J.C. 214. le reſte fut tué. On prit trente-huit drapeaux. Gracchus perdit environ deux mille hommes. Tout le butin fut abandonné aux ſoldats, excepté les priſonniers, & les animaux qui ſeroient reconnus & revendiqués par leurs maîtres dans l'eſpace de trente jours.

Légére punition des lâches. *Liv.* XXIV. 16. Les vainqueurs étant retournés dans leur camp, quatre mille eſclaves, qui avoient combattu avec moins de courage que leurs compagnons, & qui n'étoient pas entrés avec eux dans le camp des ennemis, ſe retirérent ſur la colline prochaine, pour éviter le châtiment qu'ils croioient avoir mérité. Le lendemain, un Tribun des ſoldats les ramena au camp dans le tems que Gracchus, aiant aſſemblé ſon armée, commençoit à haranguer. D'abord, il donna aux vieux ſoldats les louanges & les récompenſes qu'ils méritoient, à proportion de la valeur que chacun d'eux avoit fait paroitre en cette occaſion. Enſuite s'adreſſant à ceux qui étoient encore eſclaves, il leur dit, que dans un jour ſi heureux, il aimoit mieux les louer tous en général & ſans diſtinction, que de faire des reproches à aucun d'eux. Qu'ainſi

il

il les déclaroit tous libres, & qu'il prioit les dieux que ce fût pour l'honneur & l'avantage de la République. Ils pouſſérent de grands cris de joie, & s'embraſſant & ſe félicitant les uns les autres, ils levoient les mains vers le ciel, & ſouhaitoient toutes ſortes de proſpérités au Peuple Romain, & à leur Général. On [a] vit bien alors, comme Tite-Live le dit ailleurs, que de tous les biens il n'y en a point de plus agréable à l'homme, que la liberté. An. R. 538. Av. J.C. 214.

Alors Gracchus, aiant repris la parole: *Avant que de vous avoir tous égalés*, leur dit-il, *par la liberté que je viens de vous donner, je n'ai point voulu mettre une diſtinction odieuſe parmi vous. Mais préſentement que je me ſuis acquitté de ma parole, & de celle que je vous avois donnée au nom de la République, pour ne pas confondre la valeur avec la lâcheté, je me ferai donner les noms de ceux qui, pour éviter les reproches & la punition que méritoit leur faute, ſe ſont ſéparés d'avec leurs compagnons; & en les feſant paroitre devant*

[a] Ut facilè appareret, nihil omnium bonorum multitudini gratius, quàm libertatem, eſſe. *Liv.* XXXIII. 32.

An. R. 538. Av. J. C. 214.

vant moi les uns après les autres, je les obligerai de me promettre avec ſerment, que tant qu'ils porteront les armes, ils reſteront debout en prenant leurs repas, à moins que la maladie ne les en empêche. Vous devez ſoufrir cette mortification avec patience & ſans plainte, pour peu que vous faſſiez réflexion qu'on ne pouvoit pas punir plus légérement votre lâcheté.

Joie des victorieux en retournant à Bénévent.

Après ce diſcours, il ordonna qu'on pliât bagage, & qu'on ſe mît en marche. Les ſoldats, en portant le butin ſur leurs épaules, ou en le feſant marcher devant eux, retournérent à Bénévent en chantant & en danſant, avec des tranſports de joie ſi éclatans, qu'on les eût pris pour des convives qui ſortoient d'un feſtin, & non pour des ſoldats qui revenoient de la bataille. Les habitans ſortirent de la ville en foule, pour aller au devant d'eux. Ils leurs prodiguoient toutes ſortes de témoignages de joie & de félicitation. C'étoit à qui les inviteroit à venir manger & loger chez ſoi. Les repas étoient tout préparés dans la cour de chaque particulier; & ils preſſoient les ſoldats d'entrer, & prioient Gracchus de leur permettre de boire

Repas que leur donnent les habitans. *Ibid.* 16.

&

& manger avec eux. Gracchus y consentit, à condition qu'ils mangeroient tous en public. Les habitans dreſſérent donc devant leurs maiſons des tables, ſur leſquelles ils portérent tout ce qu'ils avoient préparé. Ceux qui venoient de recevoir la liberté, avoient ſur la tête des bonnets de laîne blanche, qui en étoient la marque. Les uns étoient ſur des lits, ſuivant l'uſage de ces tems là ; (je parlerai dans la ſuite de la maniére dont les Romains étoient à table) les autres étoient debout, &, tout à la fois, mangeoient, & ſervoient leurs compagnons. Gracchus trouva ce ſpectacle ſi ſingulier & ſi nouveau, qu'étant de retour à Rome, il le fit peindre, & plaça le tableau dans le temple de la liberté, que ſon pére avoit fait bâtir ſur le mont Aventin des deniers qui provenoient des amendes, & dont il avoit fait auſſi la dédicace. An. R. 538. Av. J.C. 214.

Nouvel avantage de Marcellus ſur Annibal.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient à Bénévent, Annibal, après avoir ravagé tout le pays aux environs de Naples, alla camper dans le voiſinage de Nole. Quand le Conſul Marcellus eut appris qu'il approchoit, il ordonna au Propréteur Pomponius de le *Liv.* XXIV. 17.

An. R. 538. Av. J. C. 214.

venir joindre avec l'armée qui étoit campée au deſſus de Sueſſule, & ſe mit auſſitôt en devoir d'aller au devant d'Annibal, & de le combattre. Pendant le ſilence de la nuit, il fit ſortir Claude Néron avec l'élite de ſa Cavalerie par la porte la plus éloignée de l'ennemi; & lui ordonna, après qu'il auroit fait un grand circuit, de s'approcher peu à peu, & en ſe tenant couvert, de l'endroit où étoient les Carthaginois; & enfin, quand il verroit l'action engagée, de les venir tout d'un coup attaquer par derriére. Néron n'exécuta point ces ordres, ſoit qu'il ſe fût égaré en chemin, ou que le tems lui eût manqué. Le combat s'étant donné ſans lui, les Romains ne laiſſérent pas d'avoir l'avantage: mais, n'étant pas ſecondés de la Cavalerie, leur projet ne réuſſit pas comme ils l'avoient eſpéré. Marcellus n'oſant pas pourſuivre les ennemis dans leur fuite, fit retirer ſes ſoldats quoique vainqueurs. Cependant Annibal perdit ce jour-là plus de deux mille hommes. Marcellus n'en perdit pas en tout quatre cens. Vers le coucher du ſoleil, Néron aiant inutilement fatigué ſes hommes & leurs che-

chevaux pendant un jour & une nuit, arriva ſans avoir ſeulement vû l'ennemi. C'eſt une grande douleur pour un habile Général qui a formé un projet important, de le voir avorter par l'imprudence ou le peu de tête de celui ſur qui il s'en étoit repoſé pour l'exécution. Auſſi le Conſul fit-il une réprimande bien vive à Néron, juſqu'à lui reprocher qu'il n'avoit tenu qu'à lui qu'on ne rendît à Annibal la journée de Cannes. Le lendemain Marcellus mit encore ſes troupes en bataille : mais Annibal ne ſortit point de ſon camp, avouant tacitement qu'il ſe reconnoiſſoit vaincu. Le troiſiéme jour il ſe retira à la faveur de la nuit ; & renonçant à la conquête de Nole qu'il avoit tant de fois tentée inutilement, il marcha vers Tarente, où il eſpéroit de mieux réuſſir. An. R. 538. Av. J. C. 214.

Sévérité des Cenſeurs à Rome. *Liv.* XXIV. 18.

Les Romains n'avoient pas moins d'attention aux affaires du dedans, qu'à celles de la guerre, & n'y montroient pas moins de courage & d'élévation d'ame. Les Cenſeurs n'étant point occupés aux ouvrages publics faute d'argent, s'appliquérent uniquement à réformer les mœurs des citoiens, & à corriger les abus que la guerre avoit intro-

An. R. 538. Av. J.C. 214. introduits, ſemblables aux mauvaiſes humeurs que les corps contractent dans les longues maladies. D'abord ils firent appeller devant eux ceux qui étoient accuſés d'avoir voulu, après la bataille de Cannes, abandonner la République, & ſortir de l'Italie. L. Cécilius Métellus, alors Queſteur, étoit le plus conſidérable d'entre eux. Il eut ordre, & ſes complices après lui, de ſe défendre ; & n'aiant pu ſe juſtifier, ils demeurérent convaincus d'avoir tenu des diſcours contraires aux intérêts de la République, & qui tendoient à former une conjuration pour abandonner l'Italie.

Après eux on fit comparoitre ces interprétes trop habiles à trouver des ſupterfuges pour ſe diſpenſer du ſerment : ces Députés frauduleux, qui aiant juré à Annibal qu'ils reviendroient dans ſon camp, croioient s'être acquittés de leur parole en y rentrant un inſtant ſous un prétexte imaginaire. La doctrine des équivoques n'eſt pas nouvelle : mais il eſt bien remarquable qu'elle étoit condannée & punie ſévérement même dans le paganiſme.

Tous ceux dont on vient de parler furent

furent punis de la plus grande peine que puſſent infliger les Cenſeurs. Ils furent privés de tout ſuffrage dans les Aſſemblées, chaſſés de leurs Tribus, & ne conſervérent la qualité de citoiens que pour paier les impôts. Et ceux d'entr'eux qui étoient Chevaliers Romains, furent dégradés, & on leur ôta le cheval que la République leur entretenoit. An. R. 538. Av. J.C. 214.

Ils traitérent avec la même ſévérité tous ceux des jeunes gens qui n'avoient point ſervi depuis quatre ans, ſans avoir été malades, ou avoir quelque autre raiſon bonne & valable. Il s'en trouva plus de deux mille de cette eſpéce.

Cette rigueur des Cenſeurs fut ſuivie d'un Arrêt du Sénat non moins ſévére. Il condannoit tous ceux que les Cenſeurs avoient notés à ſervir dans l'Infanterie comme ſimples piétons, à paſſer en Sicile, & à ſe joindre à l'armée de Cannes, ſans eſpérance d'obtenir leur congé, que quand Annibal auroit été chaſſé de l'Italie.

On peut juger par tout ce qui vient d'être dit, combien la ſage rigidité de la Cenſure étoit propre à contenir les citoiens par la crainte, à mainte-

An. R. 538. Av. J.C. 214. nir le bon ordre dans toutes les parties de la République, à faire obſerver les coutumes & les réglemens; combien, en un mot, elle étoit une puiſſante barriére contre les vices, contre les déſordres, contre le violement des loix, contre la corruption & le déréglement des mœurs, qui va toujours en croiſſant, à moins qu'on ne lui oppoſe de tems en tems de fortes digues pour en arrêter ou du moins pour en affoiblir le cours.

Preuves admirables de l'amour du bien public dans pluſieurs particuliers. *Liv.* XXIV. 18.

Comme les Cenſeurs ne voyoient point d'argent dans le Tréſor, ils ne feſoient point les marchés ordinaires, ſoit pour l'entretien des temples, ſoit pour d'autres dépenſes courantes de cette eſpéce. Ceux qui avoient coutume de faire ces ſortes de marchés s'étant préſentés devant les Cenſeurs, les exhortérent à traiter avec eux de la même façon que ſi le Tréſor étoit en état de fournir de l'argent, & déclarérent qu'aucun d'eux n'en demanderoit avant la fin de la guerre.

Enſuite les maîtres des ſoldats que Gracchus avoit mis en liberté auprès de Bénévent, s'aſſemblérent & déclarérent pareillement, qu'encore que les Magiſtrats chargés de faire la banque

que au nom de la République les euſ- An. R. 538. Av. J.C. 214.
ſent fait appeller pour recevoir le prix de leurs eſclaves, ils ne vouloient point recevoir d'argent que la guerre ne fût terminée.

Cette conſpiration générale à ſoulager le Tréſor épuiſé, engagea auſſi ceux qui étoient chargés de l'argent des mineurs & de celui des veuves, à le confier à la République, perſuadés qu'il n'y avoit point d'aſyle plus ſacré & plus inviolable que la foi publique, ni où l'on pût placer plus ſûrement ce précieux dépôt: NUSQUAM EAS (PECUNIAS) TUTIUS SANCTIUSQUE DEPONERE CREDENTIBUS, QUI DEFERERANT, QUAM IN PUBLICA FIDE. Grand éloge pour un Etat!

Cette généroſité & ce déſintéreſſement des particuliers paſſa de la Ville dans le camp. Les Cavaliers & les Capitaines ne voulurent point recevoir leur paye: & ceux qui la recevoient, étoient traités d'hommes mercénaires & ſans honneur.

Où trouve-t-on un pareil zêle & un pareil amour du bien public? Mais auſſi où trouve-t-on une bonne foi pareille à celle qui étoit à Rome comme la baſe du gouvernement? On a

An. R. 538. Av. J. C. 214. raiſon de la regarder comme la plus ſûre reſſource des Etats : mais afin qu'elle ſoit telle, il ne faut point ſouffrir qu'en aucun cas on lui donne jamais la moindre atteinte.

Caſilin repris par Fabius. *Liv.* XXIV. 19. Le Consul Q. Fabius étoit campé auprès de Caſilin, qui étoit défendu par une garniſon de deux mille Campaniens, & de ſept cens Carthaginois. Le Magiſtrat de Capoue armoit indifféremment les eſclaves & le peuple, pour venir fondre ſur le camp des Romains pendant que le Conſul ſongeoit à s'emparer de Caſilin. Fabius étoit exactement informé de ce qui ſe tramoit à Capoue. C'eſt pourquoi il envoya à Nole vers ſon Collégue, pour lui faire entendre,, qu'il faloit ,, abſolument oppoſer une autre armée ,, aux efforts des Campaniens, pen- ,, dant qu'il attaquoit Caſilin avec la ,, ſienne. Qu'il le prioit donc de ve- ,, nir avec ſes troupes, en laiſſant à ,, Nole un petit nombre de ſoldats ,, pour la garder; ou que, ſi ſa pré- ,, ſence y étoit néceſſaire, & que cette ,, Ville eût encore à craindre des en- ,, trepriſes d'Annibal, en ce cas lui ,, (Fabius) manderoit Gracchus qui ,, étoit à Bénévent. Marcellus ayant reçu

reçu le courier de ſon Collégue, laiſſa deux mille hommes à Nole, & vint lui-même à Caſilin avec le reſte de l'armée. Son arrivée obligea les Campaniens, qui ſe mettoient déja en mouvement, de ſe tenir en repos. Ainſi Caſilin ſe vit attaqué tout à la fois par deux armées Conſulaires. Comme les ſoldats Romains, en approchant trop près des murailles, recevoient beaucoup de bleſſures ſans remporter de grands avantages, Fabius étoit d'avis qu'on renonçat à l'attaque d'une bicoque, qui leur donnoit autant de peine qu'auroit pu faire une place conſidérable; & ſur tout ayant ſur les bras des affaires bien plus importantes. Il étoit ſur le point de ſe retirer, lorſque Marcellus lui repréſenta,, Que [a] ſi, d'un côté les ,, grands Généraux ne devoient pas ,, tenter indifféremment toutes ſortes ,, d'entrepriſes, d'un autre ils ne de-,, voient pas auſſi renoncer aiſément ,, à celles qu'ils avoient une fois for-,, mées,

An. R. 538. Av. J.C. 214.

a Marcellus, multa magnis ducibus ſicut non aggredienda, ita ſemel aggreſſis non dimittenda eſſe, dicendo, quia magna famæ momenta in utramque partem fierent, tenuit ne irrito incepto abiretur. *Liv.*

An. R. 538. Av. J.C. 214. ,, mées, parce que la réputation, dans ,, la guerre, a pour l'ordinaire de gran- ,, des ſuites, & contribue beaucoup ,, aux bons & aux mauvais ſuccès. Fabius ſe rendit à cet avis, & pourſuivit le ſiége. Alors les Romains firent avancer leurs mantelets, & dreſſérent contre les murailles toutes les machines dont on avoit coutume de ſe ſervir dans ces tems-là. Les Campaniens, qui étoient en garniſon dans Caſilin, effraiés de ces préparatifs, demandérent à Fabius qu'il leur permît de ſe retirer à Capoue en toute ſureté. Il en étoit déja ſorti un petit nombre, lorſque Marcellus s'empara de la porte par laquelle ils s'échapoient. Il fit main baſſe d'abord indifféremment ſur tous ceux qu'il rencontra à la porte; puis, étant entré de force dans la ville, ſur tous ceux qu'il trouva à ſa rencontre. Environ cinquante Campaniens, qui étoient ſortis des premiers, s'étant réfugiés, auprès de Fabius, reçurent de lui une eſcorte qui les conduiſit juſqu'à Capoue. Les priſonniers tant Campaniens que Carthaginois, furent envoyés à Rome, & enfermés dans les priſons. Pour ce qui eſt des habi-

habitans, ils furent enlevés & distribués dans les villes voisines. An. R. 538. Av. J.C. 214.

Dans le même tems Gracchus, qui étoit dans la Lucanie, s'étant répandu sans précaution dans le plat pays pour le ravager, fut attaqué per Hannon, qui eut sa revanche de la perte qu'il avoit faite auprès de Bénévent. Diverses petites expéditions. *Liv.* XXIV. 20.

Marcellus étoit retourné à Nole, & Fabius avoit passé dans le Samnium. Ce dernier réduisit de gré ou de force plusieurs villes : dans la prise desquelles vingt-cinq mille des ennemis furent ou tués, ou faits prisonniers. Le Consul envoia à Rome trois cens soixante & dix déserteurs, qui furent tous précipités du haut du Roc Tarpeïen, après avoir été battus de verges dans la place des Assemblées. Marcellus fut retenu à Nole par une maladie qui l'empécha d'agir.

Annibal cependant étoit arrivé à Tarente. Il ne s'y fit aucun mouvement en sa faveur, parce que la garnison avoit été augmentée sur le premier-bruit de sa marche. Reconnoissant qu'on l'avoit flaté d'une vaine espérance, il retourna vers l'Apulie. Lorsqu'il fut arrivé à Salapie, comme le lieu lui parut commode pour

des

AN. R. 538. AV. J. C. 214. des quartiers d'hiver, & qu'on étoit ſur la fin de la campagne, il y fit tranſporter tous les blés qu'il put enlever aux environs de Métapont & d'Héraclée.

§. II.

Marcellus, l'un des Conſuls, eſt chargé de la guerre en Sicile. Epicyde & Hippocrate ſont créés Préteurs à Syracuſe. Ils animent le peuple contre les Romains. Sage diſcours d'un Syracuſain dans l'Aſſemblée. On conclut à la paix avec les Romains. Les deux Chefs de cabale troublent tout à Syracuſe, & s'en rendent maîtres. Marcellus prend la ville de Léonce : puis il s'approche de Syracuſe. Il l'aſſiége par terre & par mer. Terrible effet des machines d'Archiméde. Sambuques de Marcellus. Il change le ſiége en blocus. Réflexion ſur Archiméde, & ſur ſes machines. Différentes expéditions de Marcellus dans la Sicile pendant le blocus. Finarius, Commandant de la garniſon d'Enna, diſſipe les mauvais deſſeins des habitans par une exécution ſanglante. Les ſoldats relegués en Sicile députent vers Marcellus, pour être

être rétablis dans le ſervice. Marcellus écrit au Sénat en leur faveur. Réponſe ſévére du Sénat. Marcellus délibére s'il quittera ou s'il continuera le ſiége de Syracuſe. Il ménage dans la ville une intelligence qui eſt découverte. Priſe d'une partie de la ville. Larmes de Marcellus. Divers événemens ſuivis de la priſe de tous les différens quartiers de Syracuſe. La ville eſt livrée au pillage. Mort d'Archiméde. La Sicile entiére devenue province des Romains. Marcellus régle les affaires de Sicile avec beaucoup d'équité & de deſintéreſſement. Derniére action de Marcellus dans la Sicile : victoire remportée ſur Hannon.

An. R. 538. Av. J.C. 214.

Marcellus, l'un des Conſuls, eſt chargé de la guerre en Sicile.

Liv. XXIV. 21.

La mort d'Hiéronyme avoit moins changé les diſpoſitions des Syracuſains à l'égard de Rome, qu'elle ne leur avoit donné des Généraux habiles & entreprenans en la perſonne d'Hippocrate & d'Epicyde. C'eſt ce qui détermina les Romains, qui craignoient qu'il ne s'élevât une guerre dangereuſe dans la Sicile, à y faire paſſer Marcellus l'un des Conſuls, pour y prendre la conduite des affaires.

Avant

An. R. 538. Av. J.C. 214. *Hiſt. anc. Tome* X.

Avant qu'il y arrivât, il s'étoit paſſé à Syracuſe bien des choſes triſtes & affreuſes, dont on peut voir la deſcription ailleurs. En dernier lieu, on y avoit nommé pour Préteurs Epicyde & Hippocrate, tous deux attachés à la fortune & aux intérêts d'Annibal, comme on l'a dit auparavant. Les nouveaux Préteurs ne firent pas connoître d'abord leur intention, quelque fâchés qu'ils fuſſent de ce qu'on avoit envoié des Ambaſſadeurs à Appius, pour lui demander une tréve de dix jours; & de ce qu'après l'avoir obtenue, on en avoit fait partir d'autres, pour renouveller avec les Romains le Traité d'alliance auquel Hiéronyme avoit renoncé. Appius commandoit alors auprès de Murgence * une flote de cent vaiſſeaux; & de là obſervoit les mouvemens que produiroit parmi les Syracuſains la liberté qu'on venoit de leur rendre, & qui n'avoit pas encore pris une forme bien conſtante & bien ſolide. En attendant, il envoia à Marcellus, qui arrivoit en Sicile, les Députés des Syracuſains. Le Conſul apprit d'eux les conditions de

Epicyde & Hippocrate ſont créés Préteurs à Syracuſe. *Liv.* XXIV. 27.

* *Ville vers l'embouchure du fleuve* Simæthus, *à la partie Orientale de l'Ile.*

de paix que l'on propoſoit : & les trouvant raiſonnables, il envoia de ſon côté des Ambaſſadeurs à Syracuſe, pour conclure la paix, & renouveller l'ancienne alliance avec les Préteurs mêmes. An. R. 538. Av. J. C. 214.

Les Ambaſſadeurs Romains trouvérent, en y arrivant, l'état des choſes bien changé. Hippocrate & Epicyde, croiant n'avoir plus rien à craindre depuis qu'ils avoient appris que la flote des Carthaginois étoit arrivée au promontoire de Pachin, d'abord par de ſourdes menées, puis par des plaintes ouvertes, avoient inſpiré à tout le monde une grande averſion pour les Romains, en feſant entendre qu'on ſongeoit à leur livrer Syracuſe. La démarche d'Appius, qui s'étoit approché de l'entrée du port avec ſes vaiſſeaux pour encourager ceux du parti Romain, fortifia de nouveau ces ſoupçons & ces accuſations, de ſorte que la multitude courut tumultuairement pour empécher les Romains de mettre pié à terre, ſuppoſé qu'ils en euſſent le deſſein. Ils animent le peuple contre les Romains. *Liv.* XXIV. 28.

Dans ce trouble & cette confuſion, on jugea à propos de convoquer l'Aſſemblée du Peuple. Les avis y furent fort Sage diſcours d'un Syracuſain dans l'Aſſemblée.

An. R. 538. Av. J. C. 214. fort partagés, & la chaleur des diſputes feſoit craindre quelque ſédition. Alors Apollonide, l'un des principaux du Sénat, fit un diſcours très-ſage, & autant ſalutaire qu'il pouvoit l'être dans la conjoncture préſente. „ Il „ fit voir que jamais ville n'avoit été „ plus près ou de ſa perte ou de ſon „ ſalut, que l'étoit actuellement Sy- „ racuſe. Que ſi tous, d'un conſente- „ ment unanime, ſe rangeoient ou „ du côté des Romains, ou de celui „ des Carthaginois, leur état ſeroit „ heureux. Mais que s'ils ſe parta- „ geoient de ſentimens, la guerre ne „ ſeroit ni plus vive ni plus dange- „ reuſe entre les Romains & les Car- „ thaginois, qu'entre les Syracuſains „ mêmes diviſés les uns contre les „ autres, puiſque chaque faction au- „ roit dans l'enceinte des mêmes mu- „ railles, ſes troupes, ſes armes, & „ ſes Généraux. Que ce qu'il y avoit „ donc de plus eſſentiel pour eux, „ étoit de convenir tous enſemble, „ & de ſe réunir. Que de ſavoir la- „ quelle des deux alliances on devoit „ préférer, ce n'étoit pas maintenant „ la queſtion la plus importante. Qu'il „ obſerveroit cependant que pour le

„ choix

„ choix des Alliés, l'autorité d'Hié- An. R.
„ ron ſembloit devoir l'emporter ſur 538.
„ celle d'Hiéronyme, & que l'amitié Av J.C.
„ des Romains connue par une heu- 214.
„ reuſe expérience de cinquante an-
„ nées, paroiſſoit préférable à celle
„ des Carthaginois, ſur laquelle on
„ ne pouvoit pas trop compter pour
„ le préſent, & dont on s'étoit trou-
„ vé fort mal par le paſſé. Il ajou-
„ toit un dernier motif qui n'étoit
„ pas indifférent: c'eſt qu'en ſe décla-
„ rant contre les Romains, ils au-
„ roient dans le moment la guerre
„ ſur les bras; au lieu, que de la part
„ de Carthage, le danger étoit plus
„ éloigné.

Moins ce diſcours parut paſſionné, plus il eut d'effet. On voulut avoir l'avis des différens corps de l'Etat, & l'on pria auſſi les principaux Officiers des troupes tant de la ville qu'étrangers, de conférer enſemble. L'affaire fut diſcutée lontems, & avec beaucoup de vivacité. Enfin, comme on ne voioit pas de moien préſent de ſoutenir la guerre contre les Romains, on conclut à la paix, & on leur envoia des Députés pour terminer l'affaire. On conclut à la paix avec les Romains.

Cette

An. R. 538. Av. J. C. 214.

Les deux Chefs de cabale troublent tout à Syracuſe, & s'en rendent maîtres.

Liv. XXIV. 32.

Cette réſolution auroit ſauvé Syracuſe, ſi elle eût été exécutée. Mais Hippocrate & Epicyde brouillérent tout par leurs menées ſéditieuſes, & vinrent à bout, par de fauſſes ſuppoſitions & des accuſations calomnieuſes, d'animer également la multitude & les troupes contre les Romains. Après pluſieurs intrigues & pluſieurs événemens dont on trouvera le détail dans l'endroit déja indiqué, ces deux Chefs de parti ſe rendent maîtres de Syracuſe, font tuer tous leurs Collégues, & ſe font eux-mêmes déclarer ſeuls Préteurs dans une Aſſemblée tumultueuſe. C'eſt ainſi que Syracuſe, après un raion de liberté qui dura bien peu, retomba dans une dure & cruelle ſervitude.

Marcellus, comme nous l'avons dit, étoit arrivé peu auparavant en Sicile, & aiant joint ſes troupes avec celles d'Appius, il avoit pris de vive force & d'emblée la ville des * Léontins. Quand il eut appris tout ce qui s'etoit paſſé à Syracuſe, il s'avança auſſitôt vers cette ville, & campa avec ſon armée auprés du temple de Jupi-

* Leontium, *ville ſur la côte orientale, qui n'eſt pas éloignée de Catane.*

Anape R

Jupiter Olympien, à quinze cens pas de Syracuſe. Avant que d'aller plus loin, & de faire aucun acte d'hoſtilité, il envoia des Députés, pour faire ſavoir aux habitans qu'il venoit pour rendre la liberté aux Syracuſains, & non pour leur faire la guerre, à moins qu'il n'y fût obligé. On ne leur permit pas d'entrer dans la ville. Epicyde & Hippocrate allérent au devant d'eux hors des portes, & aiant entendu leurs propoſitions, répondirent fiérement, „ que ſi les Romains ſon-„ geoient à mettre le ſiége devant „ leur ville, ils s'apercevroient bien-„ tôt qu'autre choſe étoit d'attaquer „ Syracuſe, & d'attaquer Léonce. Marcellus ſe détermina donc à faire l'attaque de la ville par terre & par mer. An. R. 538. Av. J.C. 214.

Syracuse, dont Marcellus va former le ſiége, étoit ſituée ſur la côte Orientale de Sicile. Sa vaſte étendue, ſa ſituation avantageuſe, la commodité de ſon double port, ſes fortifications conſtruites avec grand ſoin, la multitude & la richeſſe de ſes habitans, la rendirent une des plus grandes, des plus belles, & des plus puiſſantes villes Grecques. Cicéron Deſcription de Syracuſe. *Cic. Verr.* VI. 117. 119.

en

An. R. 538. Av. J. C. 214. en fait une deſcription qui mérite d'être lue. On [a] diſoit que l'air y étoit ſi pur & ſi net, qu'il n'y avoit point de jour dans l'année, quelque nébuleux qu'il fût, où le ſoleil n'y parût.

Strab. VI. 269. Elle fut fondée par Archias le Corinthien, un an après que le furent Naxe & Mégare ſur la même côte.

Elle étoit compoſée, dans le tems dont nous parlons, de cinq parties, qui étoient comme autant de villes réunies en une: l'Ile, l'Achradine, Tyque, Néapolis ou la Ville neuve, Epipole.

L'Ile, ſituée au midi, étoit appellée *Naſos*, mot grec qui ſignifie Ile, mais prononcé ſelon le dialecte Dorique qui étoit en uſage à Syracuſe. On la nommoit auſſi *Ortygie*. Elle étoit jointe au continent par un pont.

Cic. Verr. VII. 97. C'eſt dans cette Ile que furent bâtis le palais des Rois & la Citadelle. Cette partie de la ville étoit très-importante, parce qu'elle pouvoit rendre ceux qui la poſſédoient maîtres des deux ports qui l'environnent. C'eſt pour

[a] Urbem Syracuſas elegerat, cujus hic ſitus atque hæc natura eſſe loci cœlique dicitur, ut nullus unquam dies tam magna turbulentaque tempeſtate fuerit, quin aliquo tempore ſolem ejus diei homines viderent. *Cic. Verr.* VII. 26.

pour cela que les Romains, quand ils eurent pris Syracuſe, ne permirent plus à aucun Syracuſain de demeurer dans l'Ile. Il y avoit dans cette Ile une fontaine qu'on nommoit *Aréthuſe*, fort célébrée par les fictions des Poétes. An. R. 538. Av. J.C. 214. *Strab.* VI. 270.

Extremum hunc, Arethuſa, mihi concede laborem... *Virg.* X.

Sic tibi, cùm fluctus ſubterlabêre Sicanos,

Doris amara ſuam non intermiſceat undam.

Achradine, ſituée entiérement ſur le bord de la mer, étoit de tous les quartiers de la ville le plus ſpacieux, le plus beau, le plus fortifié. Il étoit ſéparé des autres par un bon mur, revétu de tours d'eſpace en eſpace.

Tyque, ainſi appellée du temple de la Fortune qui ornoit ce quartier, s'étendoit en partie le long de l'Achradine, en montant du midi au ſeptentrion. Elle étoit auſſi fort habitée. Elle avoit une porte célébre, nommée *Hexapyle*, qui conduiſoit dans la campagne. Preſque vis-à-vis de l'Hexapyle étoit un petit bourg, appellé *Léon*.

AN. R. 538. AV J.C. 214. NEAPOLIS, ou VILLE-NEUVE, s'étendoit du côté du couchant le long de Tyque.

EPIPOLE étoit une hauteur hors de la ville, & qui la commandoit, fort eſcarpée en pluſieurs endroits, & par cette raiſon d'un accès fort difficile. Lors du ſiége de Syracuſe par les Athéniens, elle n'étoit point fermée de murailles. Elle ne le fut que ſous Denys le Tyran; & elle fit pour lors une cinquiéme partie de la ville, mais peu habitée. Au bas de cette éminence étoit une célébre priſon, appellée les Carriéres, *Latomiæ*; & tout près, le Fort *Labdale*. Elle ſe terminoit au haut par un autre Fort, nommé *Euryale* ou *Euryéle*.

La riviére *Anape* couloit à une petite demi-lieue de la ville, & alloit ſe rendre dans le grand port. Aſſez près de l'embouchure, du côté du couchant, étoit une eſpéce de Château, appellé *Olympie*, à cauſe du temple de Jupiter Olympien.

Syracuſe avoit deux PORTS, tout près l'un de l'autre, & qui n'étoient ſéparés que par l'Ile: LE GRAND, & LE PETIT, appellé autrement *Laccus*. Le Grand avoit à gauche un golfe ap-

appellé *Daſcon*, & plus bas un promontoire & un Fort nommé *Plemmyrie*. An. R. 538. Av. J.C. 214.

Il y avoit, un peu au deſſus de l'Achradine, près de la Tour *Galéagra*, un troiſiéme port nommé *Trogile*.

Le plan de Syracuſe, que j'ai fait graver d'après celui du ſavant Géographe Philippe Cluvére, rendra ſenſible tout ce qui en eſt dit dans le ſiége de cette ville. Je m'en tiens à ce plan, & je croi qu'il doit être préféré à celui que j'ai donné dans l'Hiſtoire Ancienne.

Marcellus laiſſa le commandement des troupes de terre à Appius, & ſe réſerva celui de la flote. Elle étoit compoſée de ſoixante galéres à cinq rangs de rames, qui étoient pleines d'hommes armés d'arcs, de frondes & de dards pour nettoier les murs des aſſiégés. Il y en avoit un grand nombre d'autres chargées de toutes ſortes de machines propres à l'attaque des places. Comme il s'étoit rendu maître de Léonce dès le premier aſſaut par la terreur qu'il avoit jettée parmi les habitans, & qu'il ne deſeſpéroit pas d'entrer par quelque côté dans une ville comme Syracuſe, compo-

Marcellus aſſiége Syracuſe par terre & par mer. *Liv.* XXIV. 34. *Plut. in Marcel. pag.* 305-307. *Polyb.* VIII. 515-518.

An. R. 538. Av. J.C. 214. sée de plusieurs parties séparées les unes des autres, il fit approcher des murs, & exposa aux yeux des habitans, l'appareil formidable des machines avec lesquelles il se préparoit à les attaquer. Il auroit pu réussir facilement, s'il y eût un homme de moins dans Syracuse.

Terrible effet des machines d'Archiméde. *Plut.*

C'étoit le fameux Archiméde, parent & ami du Roi Hiéron. Entiérement éloigné des affaires & des soins du gouvernement, l'étude fesoit tout son plaisir. Il étoit par lui-même & par son inclination naturelle, uniquement occupé de ce que la Géométrie a de plus noble, de plus relevé, de plus sublime. Ce ne fut qu'à la priére du Roi Hiéron, & sur ses vives sollicitations, qu'il se laissa enfin persuader de ne pas donner toujours à son Art l'essor vers les choses intellectuelles, de le rabaisser quelquefois sur les choses corporelles & sensibles, & de rendre ses démonstrations & ses découvertes plus accessibles & plus palpables au commun des hommes, en les mélant par l'expérience avec les choses d'usage.

Dans le siége dont il s'agit, Syracuse se trouva bien de la complaisance

ce

ce que notre habile Géométre avoit eue pour le Roi. Les Romains montant à l'aſſaut en même tems du côté de la terre & du côté de la mer, comptoient jetter la conſternation & l'épouvante dans la ville par l'appareil terrible de leur attaque. Mais les aſſiégés avoient avec eux Archiméde, qui leur tenoit lieu de tout. Il avoit pris ſoin de garnir les murs de tout ce qui étoit néceſſaire pour une bonne défenſe. An. R. 538. Av. J. C. 214.

Dès qu'il eut commencé à faire jouer du côté de la terre ſes terribles machines, elles décochérent contre l'Infanterie toutes ſortes de traits, & des pierres d'une peſanteur énorme, qui voloient avec tant de bruit, de roideur, & de rapidité, que rien ne pouvant ſoutenir ce choc, elles renverſoient & écraſoient tous ceux qu'elles rencontroient, & jettoient dans tous les rangs un déſordre horrible.

Marcellus n'étoit pas mieux traité du côté de la mer. Archiméde avoit diſpoſé des machines pour lancer des traits à quelque diſtance que ce fût. Quoique les ennemis fuſſent encore loin de la ville, il les atteignoit

An. R. 538. Av. J.C. 214. gnoit par le moien des baliſtes & des catapultes plus grandes & plus bandées. Quand les traits paſſoient au dela, il en avoit de plus petites & proportionnées à la diſtance : ce qui cauſoit une ſi grande confuſion parmi les Romains, qu'ils ne pouvoient rien entreprendre.

Ce n'étoient pas là les plus grands dangers. Archiméde avoit placé derriére les murailles de hautes & fortes machines, qui, feſant tomber tout d'un coup ſur les galéres de groſſes poutres chargées au bout d'un poids immenſe, les abimoient dans les flots. Outre cela, il feſoit partir une main de fer attachée à une chaîne, par laquelle celui qui gouvernoit la machine, aiant attrapé la proue d'un vaiſſeau, & l'élevant en l'air par le moien du contrepoids qui retomboit au dedans des murailles, dreſſoit le vaiſſeau ſur la poupe, & le tenoit quelque tems en cet état : puis, lâchant la chaîne par le moien d'un moulinet ou d'une poulie, le laiſſoit retomber de tout ſon poids ou ſur la proue, ou ſur le côté, & ſouvent le ſubmergeoit entiérement. D'autres fois, les machines ramenant le vaiſſeau vers la terre avec

avec des cordages & des crocs, après l'avoir fait pirouéter lontems, le briſoient & le fracaſſoient contre les pointes des rochers qui s'avançoient de deſſous les murailles, & écraſoient ainſi tous ceux qui étoient deſſus. A tout moment des galéres enlevées & ſuſpendues en l'air tournoiant avec rapidité, préſentoient un ſpectacle affreux, & retombant dans la mer avec tout leur équipage y étoient abimées. An. R. 538. Av. J.C. 214.

Marcellus, de ſon côté, emploioit auſſi des baliſtes & des catapultes, mais bien inférieures à celles du ſavant Géométre. Il avoit préparé à grands fraix des machines, appellées *Sambuques*, à cauſe de la reſſemblance qu'elles avoient avec l'inſtrument de muſique qui portoit ce nom. C'étoit un compoſé de huit galéres à cinq rangs, d'un côté deſquelles on avoit ôté les rames, aux unes à droite, & aux autres à gauche ; & qu'on avoit jointes enſemble deux à deux par les côtés où il n'y avoit point de rames. La machine conſiſtoit dans une échelle, de la largeur de quatre piés, avec des gardefous de côté & d'autre, laquelle dreſſée étoit auſſi haute que Sambuques de Marcellus.

An. R. 538. Av. J. C. 214. les murailles. On la couchoit de ſon long depuis la poupe juſqu'à la proue ſur les côtés intérieurs des galéres appliqués les uns contre les autres, de ſorte qu'elle paſſoit beaucoup les éperons. Au haut des mâts de ces galéres on mettoit des poulies avec des cordes. Quand on devoit la mettre en œuvre, on attachoit les cordes à l'extrémité de la machine, & des gens de deſſus la poupe l'élevoient par le moiens des poulies : d'autres ſur la proue aidoient auſſi à l'élever avec des leviers. Enſuite les galéres étant pouſſées au pié de la muraille, on y appliquoit ces machines. C'eſt, ſans doute, ce que nous appellons un pont-levis. Le pont de la Sambuque s'abbattoit ſur les murs des aſſiégés, & ſervoit aux aſſiégeans pour y paſſer.

Cette machine n'eut pas l'effet qu'on en avoit attendu. Comme elle étoit encore aſſez loin des murailles, Archiméde lâcha contr'elle un gros rocher de dix * quintaux ; après celui-là, un ſecond ; & bientôt après, un troiſiéme : qui tous la heurtant avec un ſifflement

* *Le quintal, que les Grecs appellent* τάλαντον, *étoit de pluſieurs ſortes. Le moindre étoit de cent vint-cinq livres : il montoit juſqu'à plus de douze cens.*

flement & un tonnerre épouvantable renverſérent & briſérent ſes apuis, & donnérent une telle ſecouſſe aux galéres qui la ſoutenoient, qu'elles ſe lâchérent & ſe ſéparérent. An. R. 538. Av. J. C. 214.

Marcellus, preſque rebuté & pouſſé à bout, ſe retira avec ſes galéres le plus diligemment qu'il lui fut poſſible, & envoya donner ordre à ſes troupes de terre d'en faire autant. En même tems il aſſembla le Conſeil de guerre, où il fut réſolu que dès le lendemain, avant la pointe du jour, on tâcheroit de s'approcher des murailles. On eſpéroit, par ce moyen, ſe mettre à l'abri des machines, qui par le défaut d'une diſtance proportionnée à leur force, n'auroient plus aſſez de jeu.

Mais Archiméde avoit pourvû à tout. Il avoit préparé de longue main, comme nous l'avons déja obſervé, des machines qui portoient à toute ſorte de diſtance, quantité de traits proportionnés, & des bouts de poutre qui étant fort courts demandoient moins de tems pour les ajuſter; & l'on tiroit plus ſouvent. D'ailleurs, il avoit fait aux murailles fort près à près des trous, (c'eſt ce qu'on ap-

An. R. 538. Av. J. C. 214. pelle *des meurtriéres*) où il avoit placé des * Scorpions, qui, n'ayant pas beaucoup de portée, bleſſoient ceux qui approchoient, & n'en étoient point aperçus.

Quand les Romains eurent donc gagné le pié des murailles, penſant y être bien à couvert, ils ſe trouvérent encore en bute à une infinité de traits, ou accablés de pierres qui tomboient d'en haut ſur leurs têtes, n'y ayant endroit de la muraille qui ne fit pleuvoir inceſſamment ſur eux une grêle mortelle qui tomboit à plomb. Cela les obligea de ſe retirer en arriére. Mais ils ne furent pas plutôt éloignés, que voila de nouveaux traits lancés ſur eux dans leur retraite: de ſorte qu'ils perdirent beaucoup de monde, & que préſque toutes leurs galéres furent froiſſées ou fracaſſées ſans qu'ils puſſent rendre le moindre mal à leurs ennemis. Car Archiméde avoit placé la plupart de ſes machines à couvert derriére les murailles, de maniére que les Romains, accablés d'une infinité de coups ſans voir ni

* *Les Scorpions étoient des machines, des eſpéces d'arbalêtes, dont les Anciens ſe ſervoient pour lancer des traits & des pierres.*

ni le lieu ni la main d'où ils partoient, ſembloient proprement, dit Plutarque, ſe battre contre les dieux. An R. 538. Av. J. C. 214.

Marcellus, quoique pouſſé à bout, & ne ſachant qu'oppoſer à ces machines qu'Archiméde dreſſoit contre lui, ne laiſſoit pas d'en faire des plaiſanteries. *Ne ceſſerons-nous pas*, diſoit-il à ſes Ouvriers & à ſes Ingénieurs, *de faire la guerre à ce Briarée de Géométre, qui maltraite ainſi mes galéres & mes ſambuques? Il ſurpaſſe infiniment les Géans à cent mains dont nous parle la Fable, tant il lance de traits tout d'un coup contre nous.* Marcellus avoit raiſon de s'en prendre au ſeul Archiméde. Car véritablement tous les Syracuſains n'étoient que comme le corps des machines & des batteries de ce grand Géométre; & lui, il étoit ſeul l'ame qui feſoit mouvoir & agir tous ces reſſorts. En effet toutes les autres armes demeuroient oiſives: il n'y avoit que celles d'Archiméde dont la ville ſe ſervît alors, & pour la défenſe, & pour l'attaque.

Marcellus change le ſiége en blocus.

Enfin Marcellus, voiant les Romains ſi effraiés, que s'ils apercevoient ſeulement ſur la muraille une petite corde ou la moindre piéce de bois, *Liv.* XXIV. 34.

An. R. 538. Av. J.C. 214.

bois, ils prenoient d'abord la fuite, criant qu'Archiméde alloit faire tirer contre eux quelque effroiable machine, il renonça à l'eſpérance de la pouvoir prendre en y feſant bréche, ceſſa toutes les attaques, & réſolut de laiſſer achever ce ſiége au tems en le changeant en blocus. L'unique reſſource que les Romains crurent qu'il leur reſtoit, fut de réduire par la faim le peuple nombreux qui étoit dans la ville, en coupant tous les vivres qui pouvoient leur venir ſoit par terre, ſoit par mer. Pendant huit mois qu'ils battirent la ville, il n'y eut ſorte de ſtratagêmes que l'on n'inventât, ni d'actions de valeur que l'on ne fit, à l'aſſaut près que l'on n'oſa plus tenter. Tant un ſeul homme, & une ſeule ſcience, ont de force dans quelques occaſions, quand on ſait les emploier à propos! Otez de Syracuſe un ſeul vieillard, la priſe de la ville eſt immanquable avec toutes les forces qu'ont les Romains. Sa préſence ſeule arrête & déconcerte tous leurs deſſeins.

Réflexion ſur Archiméde, & ſur ſes machines.

Jugeons par cet exemple, (on ne peut trop le répéter,) quel intérêt ont les Princes de protéger les Arts, de favo-

favoriſer les gens de Lettres, d'animer les Académies des Sciences par des diſtinctions d'honneur, & par des récompenſes ſolides, qui ne ruinent & n'appauvriſſent jamais un Etat. Je mets ici à part la naiſſance & la nobleſſe d'Archiméde : auſſi-bien ce n'eſt pas à elle qu'il étoit redevable de ſa profonde ſcience, ni de ſa réputation. Je ne le regarde que comme un ſavant, comme un habile Géométre. Quelle perte eût-ce été pour Syracuſe, ſi, pour épargner quelque dépenſe & quelque penſion, on eût laiſſé un tel homme dans l'inaction & dans l'obſcurité? Hiéron n'eut garde de ſe conduire de la ſorte. Il connut tout le mérite de notre Géométre; & c'en eſt un grand pour les Princes de connoitre celui des autres. Il le mit en honneur, il en fit uſage, & n'attendit pas pour cela que le beſoin & la néceſſité l'y forçaſſent : il auroit été trop tard. Par une ſage prévoiance, vrai caractére d'un grand Roi & d'un grand Miniſtre, il prépara, dans le ſein même de la paix, tout ce qui étoit néceſſaire pour ſoutenir un ſiége, & pour faire la guerre avec ſuccès, quoiqu'alors il n'y eût aucune apparence qu'on dût rien crain-

An. R. 538. Av. J.C. 214.

dre

An. R. 538. Av. J.C. 214. dre de la part des Romains, avec leſquels Syracuſe étoit liée d'une amitié étroite. Auſſi vit-on, dans un moment, ſortir comme de terre une foule incroiable de machines de toute eſpéce & de toute grandeur, dont la vûe ſeule étoit capable de jetter le trouble & l'épouvante dans des armées.

Il en eſt parmi ces machines, dont on peut à peine concevoir l'effet, & dont on ſeroit tenté de révoquer en doute la realité, s'il étoit permis de douter du témoignage d'Ecrivains, tels par exemple que Polybe, Auteur preſque contemporain, & qui écrivoit ſur des mémoires tout récens, & qui étoient entre les mains de tout le monde. Mais quel moien de ſe refuſer au conſentement uniforme des Hiſtoriens Grecs & Romains, amis & ennemis, ſur des faits dont des armées entiéres furent témoins & ſentirent les effets, & qui influérent ſi fort dans les événemens de la guerre? Ce qui ſe pratiqua dans ce ſiége de Syracuſe, marque juſqu'où les Anciens avoient porté le Génie, & l'art de faire ou de ſoutenir des ſiéges. Notre artillerie, qui imite ſi parfaitement le tonnerre, ne fait pas plus d'effet

d'effet que les machines d'Archiméme, ſi même elle en fait autant. An. R. 538. Av. J.C. 214.

On parle d'un miroir ardent, par le moyen duquel Archiméde brûla une partie de la flote Romaine. L'invention ſeroit rare. Nul Auteur ancien n'en parle : c'eſt une tradition moderne qui n'a aucun fondement. Les miroirs ardens étoient connus de l'antiquité, mais non de cette ſorte, que les plus habiles Géométres & Méchaniciens jugent même impraticable.

Marcellus, ſelon Polybe, demeura huit mois devant Syracuſe avec Appius : ce qui doit l'avoir mené juſqu'à la fin de ſon Conſulat, & peut-être même plus loin. *Polyb.* VIII.

Tite-Live place dans cette premiére année les expéditions de Marcellus dans la Sicile, & ſa victoire ſur Hippocrate, qui tombent néceſſairement dans la ſeconde année du ſiége. Et réellement cet Hiſtorien ne raporte aucun fait d'armes de Marcellus ſous cette ſeconde année, parce qu'il avoit attribué à la premiére ce qui s'eſt paſſé dans celle où nous allons entrer. Car il eſt contre toute vraiſemblance qu'il ne s'y ſoit rien fait, ſur tout les Ro-

An. R. 538. Av. J.C. 214. Romains ayant une armée nombreuſe en Sicile, & un Général, lequel aſſurément ne manquoit pas de vigueur & d'activité. Cette réflexion, comme je l'ai déja marqué dans l'Hiſtoire ancienne, eſt de Mr. Crevier, Profeſſeur Emérite de Rhétorique au Collége de Beauvais, dans la nouvelle Edition qu'il a donnée de Tite-Live; dont j'ai marqué plus d'une fois ce que je penſois, & qui m'eſt tous les jours d'un grand ſecours pour mon Ouvrage. Je placerai donc dans la ſeconde année que nous allons commencer les événemens que Tite-Live a attribués à la premiére.

Je demande auſſi la permiſſion de ne point interrompre le récit des affaires de Sicile par les faits que renferme l'Hiſtoire Romaine pendant les deux années que doit encore durer le ſiége. J'y reviendrai dans la ſuite. Ces faits, ainſi ſéparés, en ſeront beaucoup plus clairs. J'en uſerai de même dans quelques autres occaſions pareilles.

An. R. 539. Av. J.C. 213. Differentes

Q. Fabius Maximus. Ti. Sempronius Gracchus II.

Apres que Marcellus eut réſolu de

de bloquer ſimplement Syracuſe, il laiſſa Appius devant la place avec les deux tiers de l'armée, & avec le reſte il s'avança dans l'Ile, où il fit rentrer quelques villes dans le parti des Romains. An. R. 539. Av. J. C. 213. expéditions dans la Sicile pendant le blocus de Syracuſe.

Dans ce même tems Himilcon Général des Carthaginois arriva dans la Sicile avec une grande armée, dans l'eſpérance de la reconquérir entiérement, & d'en chaſſer les Romains. Hippocrate ſortit de Syracuſe avec dix mille hommes de pié & cinq cens chevaux pour l'aller joindre, afin de faire la guerre de concert contre Marcellus, en joignant enſemble leurs troupes. Epicyde reſta dans la ville, pour y commander pendant le blocus. Marcellus, en revenant d'Agrigente, où les ennemis l'avoient prévenu, & dont ils s'étoient emparés, rencontra l'armée d'Hippocrate, l'attaqua, & la défit. Cet avantage retint dans le devoir pluſieurs de ceux qui ſongeoient à ſe ranger du côté des Carthaginois. *Liv.* XXIV. 35.

On vit, preſque en même tems, deux flotes arriver en Sicile. D'un côté, cinquante-cinq galéres, armées en guerre ſous la conduite de Bomilcar, *Liv.* XXIV. 36.

AN. R. 539. AV. J.C. 213. car, entrérent de la pleine mer dans le grand port de Syracuſe: de l'autre, une flote Romaine, compoſée de trente galéres à cinq rangs, débarqua à * Panorme une Légion. Les deux peuples tournoient tellement leurs efforts du côté de la Sicile, qu'ils ſembloient preſque ne plus ſonger à l'Italie. L'entrepriſe des Carthaginois n'eut pas de ſuites. Himilcon, qui avoit eſpéré enlever au paſſage la Légion Romaine qui venoit de Panorme à Syracuſe, manqua ſon coup, pour avoir pris un chemin différent. Et la flote des Carthaginois ne reſta pas lontems auprès de Syracuſe. Bomilcar deſeſpérant de pouvoir tenir tête aux Romains, qui avoient une fois plus de vaiſſeaux que lui, & perſuadé qu'un plus long ſéjour ne ſerviroit qu'à affamer ſes Alliés, mit à la voile, & repaſſa en Afrique.

Himilcon ſe borna à réduire quelques places. La premiére qu'il reprit fut Murgance, où les Romains avoient fait tranſporter une grande quantité de proviſions de toute eſpéce. Les habitans la lui livrérent par trahiſon. La défection de cette ville inſpira le deſir

* Palerme. *ſur la côte ſeptentrionale de l'Ile.*

desir du changement à un grand nombre d'autres ; en sorte que de toutes parts les garnisons Romaines étoient ou chassées par force des places qu'elles gardoient, ou livrées & trahies par la perfidie des habitans. AN. R. 539. AV. J.C. 213.

La ville d'Enna étoit près de traiter de la même sorte sa garnison, qui avoit pour Commandant L. Pinarius, Officier également brave & fidéle, & qui n'étoit pas de caractére à se laisser surprendre. Il sut que les habitans avoient résolu de livrer la garnison aux ennemis, & que pour cet effet ils avoient mandé Himilcon & Hippocrate, qui approchoient déja. Pinarius sentit qu'il n'y avoit point de tems à perdre. Après avoir averti ses soldats de l'extrême danger où ils alloient être exposés, & avoir pris, dans un grand secret, toutes les mesures nécessaires, il leur donne le signal dont il étoit convenu. Dans le moment les soldats se dispersent dans tous les quartiers de la ville. Ils pillent, ravagent, & tuent tout ce qu'ils trouvent sous leur main, comme ils auroient pu faire dans une place prise d'assaut, aussi irrités & aussi furieux contre des gens, à la vérité sans

Pinarius Commandant de la garnison d'Enna, dissipe les mauvais desseins des habitans par une exécution sanglante. *Liv.* XXIV. 37-39.

AN. R. 539. AV. J.C. 213. sans armes & sans défense, mais traîtres & perfides dans le cœur, que s'ils avoient trouvé de la résistance, & que le péril eût été égal de part & d'autre. Ce fut ainsi qu'Enna fut conservée aux Romains, par une exécution sanglante que la nécessité seule est capable peutêtre d'excuser. Marcellus n'en sut pas mauvais gré à Pinarius. Il accorda même tout le butin aux soldats, convaincu que pour empêcher les Siciliens de sacrifier les garnisons Romaines aux Carthaginois, il ne faloit pas moins que l'exemple d'une vengeance aussi redoutable.

Enna est située précisément au milieu de la Sicile. D'ailleurs elle étoit célébre sur tout par le culte de Cérès & de Proserpine. C'étoit une ancienne tradition, gravée profondément dans l'esprit de tous les peuples de Sicile, que l'Ile entiére étoit consacrée à ces deux divinités qui y avoient pris naissance : qu'elle étoit redevable à Cérès de l'invention & de l'usage du blé : que c'étoit d'un bois de la ville d'Enna que Proserpine avoit été enlevée par Pluton, & que l'on y voioit des vestiges de son enlévement. Le temple

Cic. in Verr. de signis, n. 106-108.

[a] temple de Cérès mére de Proſerpine étoit ſi généralement reſpecté par les peuples, qu'en s'y rendant ils croioient y trouver & y adorer la déeſſe elle-même en perſonne. Ce reſpect religieux ſe fit ſentir dans ce qui venoit d'arriver à Enna. La nouvelle du maſſacre qui s'y étoit commis ſe répandit en un ſeul jour dans toutes les parties de la province; de ſorte que & les Siciliens, qui trouvoient dans cette action, non ſeulement de la cruauté contre les hommes, mais de l'impiété à l'égard des dieux, conçurent encore plus d'averſion qu'auparavant pour les Romains; & ceux qui juſques-là avoient été partagés entr'eux & les Carthaginois, ne balancérent plus à ſe déclarer pour les derniers. An. R. 539. Av. J.C. 213.

Marcellus retourna à Syracuſe, & après avoir envoié Appius à Rome pour y demander le Conſulat, il lui donna pour ſucceſſeur dans le commandement de la flote & du vieux camp, T. Quintius Criſpinus, & alla lui même établir ſes quartiers d'hiver à

a Tanta erat auctoritas & vetuſtas illius religionis, ut cùm illuc irent, non ad ædem Cereris, ſed ad ipſam Cererem proficiſci viderentur.

AN. R. 539. AV. J.C. 213. à ſix * ou ſept ſtades d'Epipole, dans un lieu appellé Léon, où il ſe retrancha.

AN. R. 540. AV. J.C. 212. Q. FULVIUS FLACCUS. APPIUS CLAUDIUS PULCHER.

Les ſoldats relégués en Sicile, députent vers Marcellus, pour être rétablis dans le ſervice. *Liv.* XXV. 6.

Nous avons déja remarqué que la Sicile, dans le tems dont nous parlons, étoit partagée en Province Romaine, & en Roiaume d'Hiéron, ou Etat des Syracuſains. Marcellus étoit avec ſon armée dans cette ſeconde partie : mais il y avoit une autre armée dans la Province Romaine, où tout étoit tranquille, & où il ne ſe feſoit point de guerre actuellement. C'étoit dans cette derniére armée qu'étoient les ſoldats échapés de la bataille de Cannes, ſous les ordres de P. Lentulus Préteur ou Propréteur. C'eſt de ces ſoldats relégués en Sicile, ſans eſpérance de repaſſer en Italie tant qu'on auroit guerre contre les Carthaginois, que Marcellus, pendant qu'il étoit en quartier d'hiver, reçut une Députation compoſée des premiers Officiers de leur Cavalerie & de leurs Légions.

* *C'eſt la ſituation que lui donne Thucydide, liv.* VI. *Il eſt plus digne de foi que Tite-Live, qui place ce petit bourg à cinq milles d'Hexapyle.*

Légions. Celui qui étoit chargé de la parole, lui tint ce discours. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Marcellus, nous aurions eu recours à vous en Italie dans le tems de votre Consulat, lorsqu'on eut rendu contre nous ce Sénatusconsulte, que nous n'oserions appeller injuste, mais qui est assurément bien rigoureux, si nous n'avions compté qu'on nous envoioit dans une province où la mort de deux Rois avoit causé de grandes révolutions, pour y soutenir contre les Siciliens & les Carthaginois tout ensemble une guerre rude & pénible, dans laquelle nous pourrions, par notre sang & par nos blessures, appaiser le ressentiment du Sénat. C'est ainsi que du tems de nos péres, ceux qui étoient devenus les prisonniers de Pyrrhus auprès d'Héraclée, effacérent dans la suite la honte de leur défaite en combattant contre le même Pyrrhus.

Mais, après tout, par où avons-nous mérité de si tristes effets de votre colére passée & présente, Illustres Sénateurs? Car il me semble, grand Marcellus, lorsque j'ai l'honneur de vous parler, que je voi les deux Consuls & le Sénat renfermés dans votre personne. Au moins suis-je bien assuré, que si nous avions combattu sous vos auspices à la jour-

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

journée de Cannes, le ſort de la République & le nôtre ſeroit plus heureux. Souffrez qu'avant l'expoſé de notre triſte ſituation, je faſſe précéder notre apologie.

Si l'on ne veut pas imputer notre défaite à la colére des dieux, ou à l'ordre immuable des deſtins qui diſpoſe de toutes les choſes humaines, mais à une faute qui vienne des hommes : ſur qui doit enfin tomber cette faute ? Eſt-ce ſur les ſoldats, ou ſur les Chefs ? Je me garderai bien, moi qui ne ſuis qu'un ſubalterne, de blâmer la conduite de mon Général ; ſur tout aiant appris que le Sénat l'avoit fait remercier de n'avoir point deſeſpéré du ſalut de la République ; & que depuis ſa fuite à Cannes on lui a toujours continué le Commandement, & que tous les autres Tribuns militaires qui ſont échapés de cette bataille, demandent les charges & les obtiennent ſans difficulté. Mais, qu'il me ſoit au moins permis, Illuſtres Sénateurs, de vous demander s'il eſt juſte, que, pleins de douceur & d'indulgence pour vous-mêmes & pour vos enfans, vous faſſiez tomber tout le poids de votre colére & de votre ſévérité ſur les ſoldats, comme ſur de vils eſclaves ? Direz-vous que le

le Conſul & les premiers de la ville ont pu, ſans ſe deshonorer, prendre la fuite lorſqu'il ne leur reſtoit point d'autre reſſource ; mais que vous n'avez envoié les ſoldats au combat que pour y périr ? A la bataille d'Allia, preſque toute l'armée prit la fuite. Aux Fourches de Caudium, les ſoldats livrérent leurs armes à l'ennemi ſans même avoir tenté de s'en ſervir : pour ne point parler des autres combats, dont l'iſſue a été auſſi triſte que honteuſe. Cependant l'on ne ſongea point à noter ces armées d'aucune infamie, & l'on eut ſi peu lieu de ſe repentir d'avoir uſé d'indulgence à leur égard, que la ville de Rome dut ſon ſalut à ces mêmes Légions qui avoient pris la fuite à Veies avec tant de fraicur & de précipitation ; & que les troupes qui étoient revenues à Rome ſans armes, après avoir paſſé ſous le joug honteux des Samnites, aiant été renvoiées avec de nouvelles armes contre ce même ennemi, lui firent eſſuier à ſon tour le ſanglant affront par lequel il avoit pris tant de plaiſir à nous humilier.

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

Mais pour les ſoldats qui ont combattu à Cannes, peut-on raiſonnablement les accuſer de lâcheté, quand on ſait qu'il en a été tué plus de cinquante mille ſur

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

la place ? quand on ſait que le Conſul ne s'en eſt ſauvé qu'avec ſoixante-dix Cavaliers ? & que ceux qui n'y ont pas perdu la vie, ne l'ont conſervée que parce que le vainqueur étoit las de tuer ? Lorſqu'on refuſoit aux priſonniers de les racheter, tout le monde nous louoit de nous être réſervés pour ſervir notre patrie, de nous être retirés à Vénouſe auprès du Conſul, & de lui avoir compoſé un corps de troupes, qui pouvoit paſſer pour une armée.

Aujourd'hui notre condition eſt plus fâcheuſe & plus dure, que n'a jamais été du tems de nos péres celle des priſonniers. Car toute la ſévérité dont on a uſé à leur égard, s'eſt toujours bornée à les faire changer d'armure, à les faire paſſer d'un ſervice plus honorable dans un corps moins diſtingué, & à leur aſſigner dans le camp une place inférieure à celle qu'ils occupoient auparavant : mais ils ne manquoient point, à la premiére occaſion où ils s'étoient ſignalés, de recouvrer tout ce qu'on leur avoit ôté. Aucun d'eux n'a jamais été rélégué : on n'a ôté à aucun l'eſpérance d'achever ſon tems de ſervice : enfin on les a toujours menés contre l'ennemi pour le combattre, & mettre fin ou à leur vie, ou à leur igno-

ignominie. Pour nous, à qui l'on ne peut rien reprocher, ſinon d'avoir voulu qu'il reſtât quelques Romains de la journée de Cannes, nous ſommes éloignés, non ſeulement de notre patrie & de l'Italie, mais même de la vûe des ennemis. On nous laiſſe languir dans un exil honteux, ſans eſpoir d'effacer notre honte, d'appaiſer la colére de nos citoiens, & enfin de mourir avec honneur. Nous ne demandons point qu'on mette fin à nôtre miſére, ni qu'on nous accorde du repos, mais ſeulement qu'on faſſe épreuve de notre courage, qu'on nous expoſe aux travaux & aux dangers, & qu'on nous mette en état de remplir tous les devoirs de gens de cœur, de ſoldats, de Romains. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Il y a deux ans qu'on fait la guerre en Sicile avec beaucoup de chaleur. Les Carthaginois & les Romains, tour à tour, prennent des villes les uns ſur les autres : il s'y livre des combats de cavalerie & d'infanterie : on aſſiége Syracuſe par terre & par mer : nous entendons le bruit des armes & les cris des combattans ; tandis que nous languiſſons dans un indigne repos, comme ſi nous étions ſans armes & ſans bras.

Tib. Sempronius a déja combattu

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

plusieurs fois avec des Légions d'esclaves, & il leur a fait obtenir pour prix de leur valeur la liberté & le rang de citoiens. Emploiez-nous au moins comme des esclaves que vous auriez achetés pour cette guerre. Qu'il nous soit permis d'en venir aux mains avec l'ennemi, & de mériter notre liberté en combattant. Eprouvez notre valeur sur mer, sur terre, dans les batailles rangées, dans les siéges de villes. Exposez-nous à tout ce qu'il y a de plus difficile & de plus redoutable dans les travaux & dans les périls : nous sommes prêts à tout entreprendre, afin de faire une bonne fois ce que nous avons dû faire à Cannes ; puisqu'on a destiné à l'ignominie tout le tems que nous avons vécu depuis cette malheureuse journée.

Marcellus écrit au Sénat en faveur des soldats. *Liv.* XXV. 7.

Après ce discours, ils se jettérent aux piés de Marcellus. Ce Général leur répondit, „ que la grace qu'ils „ demandoient passoit ses pouvoirs : „ qu'il écriroit au Sénat, & exécute- „ roit les ordres qui lui seroient en- „ voiés. „ Il écrivit en effet, & sa lettre fut rendue aux nouveaux Consuls.

Réponse sévére du Sénat.

Après qu'on en eut fait lecture dans le Sénat, les Sénateurs, consultés sur cette affaire, répondirent, „ Qu'ils

„ ne

„ ne croioient pas qu'il fût à propos An. R. 540.
„ de confier le ſalut & la gloire de Av. J.C. 212.
„ la patrie à des ſoldats qui avoient
„ abandonné leurs compagnons dans
„ les plaines de Cannes. Que ſi Mar-
„ cellus étoit d'un autre ſentiment, ils
„ lui laiſſoient la liberté d'en uſer à
„ leur égard de la maniére qu'il juge-
„ roit la plus convenable au bien de
„ la République; à condition cepen-
„ dant qu'ils ne jouiroient d'aucune
„ exemption, qu'ils ne recevroient
„ aucune récompenſe militaire, &
„ ne reverroient point l'Italie, tant
„ que les Carthaginois y feroient la
„ guerre.

Cette ſévérité affligea Marcellus, *Plut. in Marc. pag. 305.* & quand il fut de retour à Rome, il ſe plaignit hautement au Sénat de ce qu'après tous les ſervices qu'il avoit rendus à la République, ils n'avoient pas daigné lui accorder la grace entiére des ſoldats en faveur deſquels il leur avoit écrit. Mais cette ſage Compagnie avoit ſes régles & ſes principes, auxquels elle crut devoir ſe tenir inviolablement attachée malgré les raiſons apparentes pour le contraire, c'eſt-à-dire, malgré l'extrémité où ſe trouvoit alors la République, &

An. R. 540. Av. J.C. 212. le beſoin preſſant qu'elle avoit de troupes après la défaite entiére de ſes armées à la journée de Cannes. C'étoit de cette extrémité même que le Sénat tiroit les raiſons de ſa conduite. Quelle impreſſion, en effet, ne devoit pas produire ſur les troupes pour tous les ſiécles l'exemple d'une telle ſévérité, & dans de telles conjonctures? Voila ce qui conſervoit la diſcipline parmi les armées Romaines; & c'eſt cette diſcipline qui les a rendu victorieuſes de tous les peuples.

Marcellus délibére s'il continuera ou s'il quittera le ſiége de Syracuſe. *Liv.* XXV. 23.

Au commencement de la troiſiéme année du ſiége de Syracuſe, pendant que d'un autre côté les Romains commençoient celui de Capoue, Marcellus ſe trouvoit encore peu avancé. Il ne voioit aucun moien de pouvoir prendre Syracuſe, ſoit par force, parce qu'Archiméde lui oppoſoit toujours des obſtacles invincibles; ſoit par famine, parce que la flote Carthaginoiſe, qui étoit revenue plus nombreuſe qu'auparavant, y feſoit entrer librement des convois. Il délibéroit donc s'il demeureroit devant la ville pour preſſer le ſiége, ou s'il marcheroit du côté d'Agrigente contre Hippocrate & Himilcon. Mais, avant

avant que de prendre ce dernier parti, il voulut eſſaier s'il ne pourroit point ſe rendre maître de Syracuſe par quelque intelligence ſecrette. Il avoit dans ſon camp pluſieurs Syracuſains des plus qualifiés, qui y étoient venus chercher un aſyle au commencement des troubles. Marcellus s'adreſſa à eux, leur promettant que ſi la ville ſe rendoit aux Romains, ils lui conſerveroient ſes loix, ſes priviléges, & ſa liberté. Ils ne manquoient pas de bonne volonté, mais il ne leur étoit pas aiſé de s'aboucher avec ceux de leurs parens ou amis qui étoient reſtés dans la ville; parce que les auteurs de la révolte tenant pluſieurs habitans pour ſuſpects, redoubloient leur vigilance & leur attention, pour empécher qu'on ne fît à leur inſû quelque tentavive de cette nature en faveur des Romains. Ce fut l'eſclave de l'un de ces Syracuſains fugitifs, qui s'étant introduit dans la ville comme déſerteur, ménagea ſecrettement une intrigue, où entrérent juſqu'à quatre-vingts des principaux de Syracuſe. Ils ſe partageoient pour venir tantôt les uns, tantôt les autres dans le camp de Marcellus,

An. R. 540. Av. J.C. 212.

Il ménage dans la ville une intelligence qui eſt découverte.

Liv. XXV. 23.

AN. R. 540. AV. J.C. 212. cellus, cachés dans des barques ſous des filets de pêcheurs. Toutes les meſures étoient priſes pour livrer la ville aux Romains, lorſqu'un certain Attale de dépit de n'avoir pas été mis du ſecret, découvrit la conſpiration à Epicyde, qui fit mourir tous les conjurés.

Priſe d'une partie de la ville.

Cette entrepriſe aiant ainſi échoué, un événement fortuit lui préſenta une nouvelle reſſource, & fit renaître ſon eſpérance. Des vaiſſeaux Romains avoient pris un certain Damippus, qu'Epicyde envoioit pour négocier avec Philippe Roi de Macédoine. Epicyde témoigna beaucoup de deſir de le racheter, & Marcellus ne s'en éloigna pas. On convint d'un endroit auprès du port Trogile, pour y tenir les conférences ſur la rançon du priſonnier. Comme on y alla pluſieurs fois, un ſoldat Romain s'étant aviſé de conſidérer de près le mur avec attention, en avoit compté les pierres, & meſuré des yeux la hauteur de chacune d'entr'elles; puis aiant fait le plus juſte qu'il put la ſupputation du total, il reconnut que le mur n'étoit pas, à beaucoup près, auſſi haut qu'il l'avoit cru, lui & les autres; & il conclut qu'a-

Liv. XXV. 24. *Plut. in Marc.* 308.

qu'avec de médiocres échelles on pouvoit facilement monter deſſus. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Le ſoldat, ſans perdre de tems, fit raport de tout à Marcellus. Toute la ſageſſe n'eſt pas toujours dans la tête du Général : un ſimple ſoldat peut lui donner de bonnes ouvertures. Marcellus ne négligea pas cet avis, & s'en aſſura par ſes propres yeux. Ayant fait préparer des échelles, il prit l'occaſion d'une fête qu'on célébroit trois jours de ſuite à Syracuſe en l'honneur de Diane, & pendant laquelle les habitans s'abandonnoient à la joie & à la bonne chére. A l'heure de la nuit où il conjectura que les Syracuſains, après avoir paſſé le jour à manger & à boire, commenceroient à s'endormir, il fait avancer doucement un corps de mille ſoldats d'élite vers le mur avec des échelles. Quand les premiers furent arrivés au haut ſans bruit & ſans tumulte, d'autres les ſuivirent, la hardieſſe des premiers donnant du courage aux ſeconds. Les mille ſoldats, profitant du repos des ennemis qui étoient ou ivres, ou endormis, eurent bien-tôt eſcaladé le mur. Ayant enfoncé la porte de l'Hexapyle, les troupes

AN. R. 540. AV. J. C. 212. s'empatérent de la partie de la ville appellée Epipole.

Il ne s'agiſſoit plus pour lors de tromper les ennemis, mais de les effraier. Les Syracuſains, allarmés par le bruit, commençoient à ſe troubler, & à ſe mettre en mouvement. Marcellus fit ſonner à la fois toutes les trompettes: ce qui jetta une telle épouvante parmi les habitans, que tout le monde prenoit la fuite, croiant qu'il ne reſtoit pas un ſeul quartier qui ne fût au pouvoir de l'ennemi. En effet, il paroitra bientôt que la priſe d'Epipole emportoit celle de la Ville neuve, & du quartier appellé Tyque. Il reſtoit pourtant encore non ſeulement l'Ile, mais la plus forte & la plus belle partie de Syracuſe, appellée Achradine, qui étoit bien en état de ſe défendre, ayant ſes murailles ſéparées du reſte de la ville.

Marcellus, dès la pointe du jour, étoit entré avec toutes ſes troupes dans Epipole. Epicyde ayant aſſemblé promtement quelques troupes qu'il avoit dans l'Ile qui joignit l'Achradine, marcha contre Marcellus: mais le trouvant plus fort & mieux accompagné qu'il n'avoit cru, après une légére eſcar-

eſcarmouche il ſe retira promtement dans l'Achradine, moins touché de la force & du nombre des ennemis, que de la crainte qu'il ne ſe formât quelque conjuration dans la ville en leur faveur, & qu'il ne trouvât en arrivant les portes de l'Achradine & de l'Ile fermées. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Tous les Capitaines & les Officiers qui étoient autour de Marcellus, le félicitoient ſur l'heureux ſuccès de ſes armes, & ſur un bonheur ſi imprévû. Pour lui, quand il eut conſidéré de deſſus la hauteur la beauté & la grandeur de cette ville, la plus vaſte & la plus opulente qu'il y eût alors dans le monde, il ne put s'empêcher de verſer des larmes, ou de joie d'avoir exécuté une ſi difficile & ſi glorieuſe entrepriſe, ou de regret de voir que l'ouvrage merveilleux de tant de ſiécles alloit bientôt être réduit en cendres. Il rappelloit dans ſon eſprit deux flotes puiſſantes des Athéniens coulées à fond autrefois devant cette ville, deux nombreuſes armées taillées en piéces avec les deux illuſtres Généraux qui les commandoient : tant de guerres ſoutenues avec tant de courage contre les Carthaginois : tant de Larmes de Marcellus. *Liv.* XXV. 24. *Plut.* 308.

AN. R. 540. AV. J. C. 212. Tyrans fameux & de puiſſans Rois : Hiéron ſur tout, dont la mémoire étoit encore toute récente, qui s'étoit ſignalé par tant de vertus roiales, & encore plus par les ſervices importans qu'il avoit rendus au Peuple Romain, dont les intérêts lui avoient toujours été auſſi chers que les ſiens. Touché par ce ſouvenir, il crut, avant que d'attaquer l'Achradine, devoir envoier vers les aſſiégés, pour les exhorter à ſe rendre volontairement, & à prévenir la ruine de leur ville.

On avoit confié les portes & les murailles de l'Achradine aux déſerteurs, comme à des gens qui n'eſpérant point de pardon dans les conditions du Traité qu'on feroit avec Marcellus, les défendroient contre lui avec le plus d'opiniatreté. En effet, ils ne voulurent jamais permettre que perſonne approchât des murailles, ou liât aucune converſation avec les habitans.

Marcellus, n'aiant point réuſſi de ce côté-là, tourna ſes vûes du côté d'un Fort appellé Euryéle, ſitué à l'extrémité de la ville la plus éloignée de la mer, qui commandoit toute la campagne du côté de la terre, & qui, par cette

cette raiſon, étoit fort propre pour recevoir des convois. Philodéme, qui y commandoit, ne chercha, pendant quelques jours, qu'à amuſer Marcellus, en attendant qu'Hippocrate & Himilcon vinſſent à ſon ſecours avec leurs troupes. Marcellus voiant qu'il ne pouvoit ſe rendre maître de ce poſte, campa entre la Ville-neuve & Tyque. Mais enfin Philodéme, ne ſe voiant point ſecouru, rendit ſon Fort, à condition qu'il ménéroit ſa garniſon à Epicyde dans l'Achradine. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Les Députés de la Ville-neuve & de Tyque, portant devant eux des branches d'oliviers, étoient venus trouver Marcellus, le conjurant de défendre à ſes ſoldats le carnage & l'incendie. Il leur accorda leur demande. Du reſte, ces deux parties de la ville furent livrées au pillage.

Cependant Bomilcar, qui étoit dans le port avec quatre-vingts-dix vaiſſeaux, prenant l'occaſion d'une nuit obſcure & orageuſe, qui empéchoit la flote des Romains de pouvoir tenir à l'anchre, ſort avec trente-cinq vaiſſeaux, va à Carthage, apprend aux Carthaginois l'état où Syracuſe ſe trouve réduite, & revient avec cent vaiſſeaux. Mar-

AN. R. 540. AV. J. C. 212. Marcellus, qui avoit mis des troupes dans Euryele, & qui ne craignoit plus d'être inquiété par ſes derriéres, ſe met en état d'aſſiéger l'Achradine. Les deux partis ſe tiennent en repos pendant quelques jours.

Sur ces entrefaites, arrivent Hippocrate & Himilcon. Le premier, avec les Siciliens, ayant placé & fortifié ſon camp près du grand port, & donné le ſignal à ceux qui occupoient l'Achradine, attaque le vieux camp des Romains où commandoit Criſpinus; & Epicyde fait en même tems une ſortie ſur les poſtes de Marcellus. Aucune de ces deux entrepriſes ne réuſſit. Hippocrate fut vigoureuſement repouſſé par Criſpinus, qui le ſuivit juſques dans ſes retranchemens; & Marcellus obligea Epicyde à ſe renfermer dans l'Achradine.

Ravages que cauſe la peſte dans les deux armées. *Liv.* XXV. 26.

Comme on étoit alors dans l'Autonne, il ſurvint une peſte qui fit de grands ravages dans la ville, & encore plus dans les camps des Romains & des Carthaginois. D'abord le mal étoit médiocre, & n'étoit cauſé que par le mauvais air & la ſaiſon. Enſuite la communication avec les malades, & les ſoins même que l'on en

en prenoit, répandirent la contagion : d'où il arrivoit que les uns, négligés & abandonnés, mouroient par la violence du mal ; les autres recevoient des ſecours qui devenoient funeſtes à tous ceux qui les approchoient : de ſorte que les yeux étoient continuellement frapés du triſte ſpectacle de la mort, & des funérailles qui la ſuivoient, & les oreilles retentiſſoient jour & nuit du gémiſſement des mourans, ou de ceux qui les regrettoient. Mais enfin l'habitude de voir les mêmes objets rendit les eſprits & les cœurs ſi durs & ſi inſenſibles, que non ſeulement ils ne pleuroient plus ceux que la mort leur avoit enlevés, mais qu'ils ne daignoient pas même leur donner la ſépulture, & que la terre étoit couverte de cadavres étendus au hazard ſous les yeux de leurs camarades, qui attendoient le même ſort d'une heure à l'autre. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Les Siciliens qui ſervoient dans l'armée des Carthaginois, ne s'aperçurent pas plutôt que la maladie ſe communiquoit par la corruption de l'air que l'on reſpiroit auprès de Syracuſe, qu'ils ſe retirérent chacun dans leurs villes, dont ils n'étoient pas fort éloi-

AN. R. 540. AV. J. C. 212.

éloignés. Mais les Carthaginois, qui n'avoient pas la même reſſource, périrent tous avec leurs Chefs Hippocrate & Himilcon. Pour Marcellus, voyant avec quelle fureur la maladie ſe déchaînoit, il logea ſes ſoldats dans les maiſons de la ville, où l'ombre & le couvert leur donna beaucoup de ſoulagement: ce qui n'empécha pas qu'il ne perdit beaucoup de monde.

Divers événemens ſuivis de la priſe entiére de Syracuſe.

Il ſemble qu'un fléau ſi terrible devoit faire ceſſer la guerre de part & d'autre: mais elle paroiſſoit ſe rallumer tous les jours de plus en plus. Bomilcar, Commandant de la flote Carthaginoiſe, qui avoit fait un ſecond voyage à Carthage pour en amener un nouveau ſecours, revint avec cent trente vaiſſeaux de guerre, & ſept cens vaiſſeaux de charge. Les vents contraires l'empéchérent de doubler le cap Pachin. Epicyde, qui craignoit que ſi les mêmes vents continuoient, cette flote rebutée ne retournât en Afrique, laiſſe aux Généraux des troupes mercénaires le ſoin de garder l'Achradine, va trouver Bomilcar, & lui perſuade de tenter le ſort d'une bataille, dès que le tems le permettra. Marcellus de ſon côté, voyant que les troupes

Liv. ibid. 27-30.

des

des Siciliens groſſiſſoient tous les jours, & que s'il attendoit plus lontems, & qu'il ſe laiſſât enfermer dans Syracuſe, il ſeroit fort preſſé en même tems & par mer & par terre, réſolut, malgré la ſupériorité que les ennemis avoient par le nombre des vaiſſeaux, d'empécher Bomilcar d'aborder à Syracuſe. Dès que les vens furent tombés, Bomilcar prit le large pour mieux doubler le cap, & dans le deſſein de donner le combat. Mais quand il vit les vaiſſeaux Romains venir à lui en bel ordre, tout d'un coup, on ne ſut pourquoi, il prit la fuite, envoia ordre aux vaiſſeaux de charge de regagner l'Afrique, & ſe retira à Tarente. Epicyde, déchu d'une ſi grande eſpérance, & n'oſant rentrer dans une ville déja à moitié priſe, fit voile vers Agrigente, plutôt dans le deſſein d'y attendre le ſuccès du ſiége, que pour faire de là aucun mouvement. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Quand ont eut appris dans le camp des Siciliens, qu'Epicyde étoit ſorti de Syracuſe, & que les Carthaginois abandonnoient la Sicile, ils envoiérent des Députés à Marcellus, après avoir preſſenti la diſpoſition des aſſiégés,

An. R. 540. Av. J.C. 212. gés, pour traiter des conditions auxquelles Syracuſe lui ſeroit rendue. On convint aſſez unanimement de part & d'autre, que ce qui avoit appartenu aux Rois appartiendroit aux Romains: qu'on conſerveroit tout le reſte aux Siciliens avec leur liberté & leurs loix. Après ces préliminaires, ils demandérent d'entrer en conférence avec ceux qu'Epicyde avoit chargés du commandement pendant ſon abſence. Les Députés s'étant abouchés avec eux, leur firent entendre qu'ils avoient été envoiés par l'armée des Siciliens vers Marcellus & vers eux, pour faire un Traité dans lequel on ménageât les intérêts de ceux qui étoient aſſiégés, auſſi bien que de ceux qui ne l'étoient pas, la juſtice ne ſouffrant pas que les uns ſongeaſſent à leur conſervation particuliére, en négligeant celle des autres. Ils furent enſuite introduits dans la place, & aiant fait connoitre à leurs hôtes & à leurs amis les conditions dont ils étoient déja convenus avec Marcellus, ils les engagérent à ſe joindre à eux pour attaquer de concert & faire mourir Polyclite, Philiſtion, & Epicyde ſurnommé Sindon, tous Lieutenans d'Epicyde,

de, qui s'intéreſſant peu au bien de Syracuſe, ne manqueroient pas de traverſer les négociations de paix. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Après s'être ainſi défaits de ces petits tyrans, ils convoquérent l'Aſſemblée du Peuple, & lui repréſentérent, „ que quelques maux qu'ils ſouffriſ„ ſent, ils ne devoient pas ſe plain„ dre de leur fortune, puiſqu'il ne te„ noit qu'à eux d'y mettre fin. Que ſi „ les Romains avoient entrepris le „ ſiége de Syracuſe, c'étoit par affe„ ction pour les Syracuſains, non par „ haine. Que ce n'étoit qu'après avoir „ appris l'oppreſſion où les tenoient „ Hippocrate & Epicyde, ces ambi„ tieux Satellites d'Annibal, qui l'é„ toient enſuite devenus d'Hiéronyme, qu'ils avoient pris les armes, „ & commencé le ſiége de la ville, „ non pour la ruiner, mais pour dé„ truire ſes tirans. Mais depuis qu'Hip„ pocrate étoit mort, qu'Epicyde n'é„ toit plus à Syracuſe, que ſes Lieu„ tenans avoient été tués, que les „ Carthaginois avoient abandonné „ tout ce qu'ils poſſédoient dans la Si„ cile, quelle raiſon maintenant pour„ roient avoir les Romains de ne pas „ vouloir conſerver Syracuſe comme

„ ils

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

„ ils le feroient ſi Hiéron, le plus fi-
„ déle de leurs amis & de leurs alliés,
„ étoit encore en vie? Que ni la ville,
„ ni les habitans, n'avoient rien à
„ craindre que d'eux-mêmes, s'ils
„ laiſſoient paſſer l'occaſion de rentrer
„ en amitié avec les Romains. Que
„ jamais ils n'en auroient une ſi favo-
„ rable que dans le moment préſent,
„ où ils venoient d'être délivrés de la
„ violente domination de leurs Ty-
„ rans; & que le premier uſage de
„ leur liberté devoit être de rentrer
„ dans leur devoir.

Ce diſcours fut parfaitement bien reçu de toute l'Aſſemblée. On jugea pourtant à propos de créer de nouveaux Magiſtrats, avant que d'envoier des Députés aux Romains; & ce fut du nombre de ceux qui venoient d'être élus Préteurs que furent tirés les Députés. Celui qui portoit la parole en leur nom, & qui étoit chargé ſur tout de faire tous les efforts poſſibles pour obtenir que Syracuſe ne fût point détruite, étant arrivé au camp de Marcellus avec ſes Collégues, lui parla de la ſorte. *Ce n'eſt point le peuple de Syracuſe, Illuſtre Général, qui d'abord a rompu l'alliance avec les Romains, mais*

mais Hiéronyme, moins coupable envers Rome qu'envers ſa patrie; & enſuite, quand la paix fut rétablie par ſa mort, ce ne fut encore aucun Syracuſain qui la troubla, mais les Satellites du Tyran, Hippocrate & Epicyde. Ce ſont eux qui vous ont fait la guerre, après nous avoir réduits en captivité, ſoit par la violence, ſoit par la ruſe & la perfidie: & l'on ne peut point dire que nous ayons eu aucun tems de liberté, qui n'ait été un tems de paix avec vous. Maintenant, dès que nous ſommes devenus nos maîtres par la mort de ceux qui tenoient Syracuſe dans l'oppreſſion, nous venons dans le moment même vous livrer nos armes, nos perſonnes, nos murailles, & nôtre ville, déterminés à ne refuſer aucune des conditions qu'il vous plaira nous impoſer. Au reſte, continua-t-il, en s'adreſſant toujours à Marcellus, *il s'agit ici autant de votre intérêt que du nôtre. Les dieux vous ont accordé la gloire d'avoir pris la plus belle & la plus illuſtre de toutes les villes Grecques. Tout ce que nous avons jamais fait de mémorable ſoit par terre ſoit par mer, accroît à votre triomphe, & en reléve le prix. La renommée n'eſt pas un garant aſſez fidéle pour faire connoitre la grandeur & la*

An. R. 540. Av. J.C. 212.

AN. R. 540. AV. J.C. 212. *la force de la ville que vous avez prise : la postérité n'en pourra bien juger que par ses yeux-mêmes. Il faut qu'à tous ceux qui aborderont ici, de quelque côté de l'Univers qu'ils viennent, on montre tantôt les trophées que nous avons remportés sur les Athéniens & sur les Carthaginois, tantôt ceux que vous avez remportés sur nous; & que Syracuse, mise pour toujours sous la protection des Marcellus, soit un monument perpétuel & subsistant du courage & de la clémence de celui qui l'aura prise & conservée. Il ne seroit pas juste que le souvenir d'Hiéronyme fit plus d'impression sur vos esprits, que celui d'Hiéron. Celui-ci a été votre ami bien plus longtems, que l'autre votre ennemi. Vous avez ressenti, qu'il me soit permis de le dire, les effets de l'amitié d'Hiéron : mais les folles entreprises d'Hiéronyme ne sont retombées que sur lui.*

La difficulté n'étoit pas d'obtenir de Marcellus ce qu'on lui demandoit pour les assiégés, mais de conserver la tranquillité & le concert entr'eux dans la ville. Les transfuges, persuadés qu'on les livreroit aux Romains, inspirérent la même crainte aux soldats étrangers. Aiant donc pris subitement

tement les uns & les autres les armes, ils commencent par égorger les Magiſtrats nouvellement élus, & courant de tous côtés dans la ville font main-baſſe ſur ceux qu'ils rencontrent, & pillent tout ce qui tombe ſous leur main. Ils nomment ſix Officiers, trois pour commander dans l'Achradine, & trois dans l'Ile. Le tumulte étant enfin appaiſé, les ſoldats étrangers reconnurent par tout ce qu'ils apprirent qui s'étoit conclu avec les Romains, que leur cauſe étoit toute ſéparée de celle des transfuges. Dans le moment arrivent les Députés qu'on avoit envoiés à Marcellus, qui achévent de les détromper. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Parmi ceux qui commandoient dans Syracuſe, il y avoit un Eſpagnol, nommé Méric: on trouva le moien de le gagner. Il livra de nuit la porte qui étoit près de la fontaine d'Aréthuſe, & reçut les ſoldats que Marcellus y envoia. Le lendemain au point du jour, Marcellus fit une fauſſe attaque à l'Achradine, pour attirer de ce côté-là toutes les forces de cette place, & même de l'Ile qui y étoit jointe; & afin de faciliter à quelques vaiſſeaux le moien de jetter encore des troupes dans

AN. R. 540. AV. J.C. 212. dans l'Ile qui ſeroit dégarnie. Tout réuſſit comme il l'avoit projetté. Les ſoldats que ces vaiſſeaux jettérent dans l'Ile, trouvant les poſtes preſque tous abandonnés, & les portes par leſquelles pluſieurs venoient de ſortir pour aller défendre l'Achradine contre Marcellus, encore ouvertes, s'en emparérent après un léger combat. Marcellus, averti qu'il étoit maître de l'Ile, & d'un quartier de l'Achradine, & que Méric, avec le corps qu'il commandoit, s'étoit joint à ſes troupes, fait ſonner la retraite, pour empêcher qu'on ne pillât le tréſor des Rois de Syracuſe, qui ne ſe trouva pas auſſi conſidérable qu'on l'avoit cru.

Les déſerteurs aiant profité de cet intervalle de tranquillité pour s'échaper, les Syracuſains, délivrés de toute crainte, ouvrirent à Marcellus les portes de l'Achradine, & lui envoiérent des Députés, qui avoient ordre de ne lui demander autre choſe, ſinon qu'il lui plût de leur conſerver la vie à eux & à leurs enfans. Marcellus aiant pris l'avis de ſon Conſeil, où il avoit admis les Syracuſains qui s'étoient réfugiés dans ſon camp, répondit à ces Députés :

Députés: „ Qu'Hiéron, pendant cin- An. R. 540. Av. J.C. 212.
„ quante ans, n'avoit pas fait plus de
„ bien au Peuple Romain, que ceux
„ qui depuis quelques années étoient
„ maîtres de Syracuſe n'avoient voulu
„ lui faire de mal: mais que leur mau-
„ vaiſe volonté n'avoit nui qu'à eux,
„ & qu'ils s'étoient punis eux-mêmes
„ du violement des Traités d'une ma-
„ niére plus cruelle que n'auroient ſou-
„ haité les Romains. Qu'il tenoit Sy-
„ racuſe aſſiégée depuis trois ans,
„ non pour la réduire en eſclavage,
„ mais pour la délivrer de la Tyran-
„ nie que des Chefs de déſerteurs exer-
„ çoient ſur elle. Qu'après tout les Sy-
„ racuſains auroient tort d'imputer
„ une revolte ſoutenue pendant tant
„ d'années, au défaut de liberté; puiſ-
„ qu'il n'avoit tenu qu'à eux d'imiter
„ ceux de leurs concitoiens, qui
„ étoient venus chercher un aſyle
„ dans le camp des Romains; ou de
„ ſuivre l'exemple de l'Eſpagnol Mé-
„ ric qui leur avoit livré ſa perſonne
„ & ſa garniſon; & qu'au moins ils
„ auroient pu prendre plutôt la géné-
„ reuſe réſolution de ſe rendre, à la-
„ quelle ils s'étoient enfin détermi-
„ nés. Que pour lui, il ne regardoit

AN. R. 540. AV. J. C. 212. „ pas l'honneur d'avoir pris Syracuſe „ comme une récompenſe qui égalât „ les travaux & les périls qu'il avoit „ eſſuiés pendant un ſi long & ſi rude „ ſiége.

La ville eſt livrée au pillage. *Liv.* XXV. 31.

Après ce diſcours, il envoia ſon Queſteur avec des troupes dans l'Ile, pour prendre & garder le Tréſor des Rois: puis, aiant fait mettre des ſauve-gardes aux portes des maiſons de ceux qui étoient demeurés fidéles aux Romains, il abandonna la ville au pillage. Il auroit bien ſouhaité pouvoir lui épargner ce funeſte deſaſtre: mais il ne put refuſer cette permiſſion à des ſoldats, qui, ſur ſon refus, ſe la ſeroient donnée eux-mêmes. Pluſieurs même demandoient que Syracuſe fût brulée & raſée: mais il ne voulut jamais y conſentir; & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, & malgré lui, qu'il leur abandonna toutes les richeſſes de cette ſuperbe ville, & tous les eſclaves qui s'y trouvoient; leur défendant expreſſément de toucher à aucune perſonne libre, & de tuer ou d'outrager qui que ce fût, & de faire eſclave aucun des citoiens. On prétend que les richeſſes qui furent pillées à ce ſac de Syracuſe, égaloient

loient celles qu'on auroit pu trouver actuellement dans Carthage, ſi elle avoit été priſe. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Un accident imprévû cauſa une extrême douleur à Marcellus. Dans le tems que tout étoit en mouvement à Syracuſe, Archiméde, enfermé dans ſon cabinet comme un homme d'un autre monde qui ne prend point de part à ce qui ſe paſſe dans celui-ci, étoit occupé à conſidérer des figures de Géométrie qu'il avoit tracées ſur la pouſſiére. Il donnoit à cette contemplation, non ſeulement tous ſes yeux, mais encore tout ſon eſprit, de maniére qu'il n'avoit entendu ni le tumulte des Romains qui couroient par tout, ni le bruit dont toute la ville retentiſſoit. Tout d'un coup un ſoldat ſe préſente à lui, & lui ordonne de le ſuivre pour venir parler à Marcellus. Archiméde le prie d'attendre un moment juſqu'à ce que ſon problême fût réſolu, & qu'il en eût fait la démonſtration. Le ſoldat, qui ne ſe ſoucioit ni de ſon problême ni de ſa démonſtration, & qui n'entendoit pas même ces mots, irrité de ce délai, tire ſon épée, & le tue. Mort d'Archiméde. *Liv. ibid. Plut. in Marc.* 308.

Marcellus fut vivement affligé, quand

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

quand il apprit la nouvelle de ſa mort. Ne pouvant lui rendre la vie comme il l'auroit ſouhaité, il s'appliqua, autant qu'il fut en lui, à honorer ſa mémoire. Il fit faire une recherche exacte de tous ſes parens, les traita avec diſtinction, & leur accorda des priviléges particuliers. Pour Archiméde, il fit célébrer ſes funérailles avec ſoin, & lui érigea un monument parmi ceux des grands hommes qui s'étoient le plus diſtingués à Syracuſe. Son tombeau étoit demeuré lontems inconnu, & enſeveli dans un entier oubli juſqu'au tems de Cicéron, lequel étant venu à Syracuſe en qualité de Queſteur, en fit la découverte. J'en ai raporté l'hiſtoire ailleurs.

Tuſc. ul. I. 64.

Hiſtoire Ancienne Tome X.

La Sicile devenue province des Romains.

Par la priſe de Syracuſe, la Sicile entiére devint une province du Peuple Romain : mais elle ne fut pas traitée comme le furent depuis les Eſpagnols & les Carthaginois, à qui l'on impoſa un certain tribut pour être comme le prix de la victoire, & la peine des vaincus : *quaſi victoriæ præmium, & pœna belli.* La Sicile, en ſe ſoumettant au Peuple Romain, conſerva tous ſes droits anciens & toutes ſes

Cic. in Verr. de frum. n. 13.

ſes coutumes, & lui obéit aux mêmes conditions qu'elle avoit obéi à ſes Rois. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Quelques jours avant la réduction de Syracuſe, T. Otacilius, avec quatre-vingts galéres à cinq rangs, paſſa de Lilybée à Utique; & étant entré dans le port de cette ville avant le jour, prit les vaiſſeaux de charge qu'il y trouva remplis de blé. Enſuite, étant ſorti à terre avec ſes ſoldats, il pilla tout le pays d'alentour, & rentra dans ſes galéres avec un riche butin. Il revint à Lilybée trois jours après en être parti, & amena avec lui cent trente barques chargées de différentes proviſions, & ſur tout d'une grande quantité de blé, qu'il envoia ſur le champ à Syracuſe. Ce ſecours délivra les vainqueurs & les vaincus d'une famine qui commençoit à les menacer, & des ſuites funeſtes qu'elle eût eues pour les uns & les autres, s'il fût arrivé plus tard.

Marcellus régle les affaires de Sicile avec beaucoup

Marcellus, après la priſe de Syracuſe, s'appliqua à régler toutes les affaires de Sicile; & il le fit avec une juſtice, un deſintéreſſement, & une intégrité, qui lui acquirent beaucoup de gloire à lui-même en particulier, &

AN. R. 540. AV. J. C. 212. d'équité & de desintéreſſement. *Liv.* XXV. 40. *Plut. in Marc. pag.* 309.

firent un honneur infini à la République en général. Juſques-là, dit Plutarque, les Romains avoient bien fait voir aux autres nations qu'ils étoient très-propres à conduire des guerres, & très-redoutables dans les combats, mais ils n'avoient pas encore donné de grandes marques de bonté, d'humanité, de clémence, en un mot des vertus néceſſaires pour un bon gouvernement. Il ſemble que Marcellus fut le premier, qui, en cette occaſion, montra aux Grecs que les Romains ne les ſurpaſſoient pas moins en juſtice qu'en valeur & en habileté dans la guerre.

Avant que Marcellus ſortît de Sicile, toutes les villes de cette province lui envoiérent des Députés, pour ménager leurs intérêts. Il les traita toutes différemment, ſelon les différens degrés d'attachement ou d'oppoſition que leurs habitans avoient fait paroître à l'égard des Romains. Ceux qui étoient demeurés conſtamment dans leur parti, ou qui du moins étoient rentrés dans leur amitié avant la priſe de Syracuſe, furent reçus & traités honorablement, comme de bons & fidéles Alliés. Ceux que la crainte

crainte avoit obligés de ſe rendre après cette conquête, reçurent en vaincus la loi qu'il plut au vainqueur de leur impoſer. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Les Romains avoient cependant encore aux environs d'Agrigente un reſte d'ennemis qui n'étoient pas à négliger, commandés par Hannon & Epicyde, ſeuls Généraux qui reſtaſſent au parti Carthaginois dans la Sicile : un troiſiéme les étoit venu joindre envoié par Annibal pour remplacer Hippocrate : on le nommoit Mutines. C'étoit un homme vif & entreprenant, & qui, ſous un maître tel qu'Annibal, avoit appris toutes les ruſes & tous les ſtratagêmes qu'on peut emploier dans la guerre. Avec un corps de Numides que lui donnérent ſes Collégues, il parcourut & ravagea les terres des ennemis, prenant ſoin d'un autre côté d'encourager les Alliés, & de leur donner à propos du ſecours pour les retenir dans le parti : de façon qu'en peu de tems il remplit toute la Sicile du bruit de ſon nom, & devint la reſſource la plus aſſurée de ceux qui favoriſoient les Carthaginois. Marcellus s'étant mis en campagne, pour arréter ſes courſes, Mutines, Derniére action de Marcellus dans la Sicile : victoire remportée ſur Hannon *Liv.* XXV. 40. 41.

AN. R. 540. AV. J.C. 212. tines, ſans lui donner le tems de prendre haleine, vint attaquer les Romains juſques dans leur poſte, porta par tout l'allarme & l'effroi ; & dès le lendemain, leur aiant livré une ſorte de combat, il les obligea de ſe retirer derriére leurs retranchemens, & de s'y tenir renfermés.

Mais, ſur ces entrefaites, s'étant élevée une ſédition parmi les Numides, dont trois cens abandonnérent le camp, & s'en allérent dans une ville voiſine, Mutines partit auſſitôt pour ramener les ſéditieux, après avoir recommandé fortement aux deux autres Généraux de n'en point venir aux mains avec les ennemis pendant ſon abſence. Ceux-ci choqués de cet avis, qui leur paroiſſoit avoir l'air d'un commandement, & d'ailleurs jaloux de la gloire de Mutines, ſe hâtérent, pour montrer leur indépendance, d'aller préſenter la bataille aux Romains. Marcellus, qui avoit repouſſé de devant Nole Annibal vainqueur, ne put tranquillement ſe voir inſulté par des gens qu'il avoit vaincus ſur mer & ſur terre, & ordonna aux ſiens de prendre au plutôt les armes, & de s'avancer en bon ordre contre les ennemis. Ils ne pu-

rent

rent ſoutenir le choc des Romains, ſur tout quand ils ſe virent abandonnés par leur Cavalerie Numide, ſur laquelle ils comptoient le plus pour la victoire ; & qui, partie par un reſte de mécontentement qui avoit cauſé la ſédition, partie par attachement pour Mutines, que les deux autres Généraux affectoient de mépriſer, s'étoit engagée avec Marcellus à ne point combattre. Les Carthaginois furent donc bientôt mis en déroute. On leur tua ou prit un grand nombre de ſoldats, & ils perdirent huit éléphans. Ce fut là la derniére expédition de Marcellus dans la Sicile. Il retourna vainqueur à Syracuſe. An. R. 540. Av. J. C. 212.

L'année étoit près de finir. On nomma à Rome pour Conſuls Cn. Fulvius Centumalus, & P. Sulpicius Galba, qui n'avoit encore exercé aucune Magiſtrature Curule.

Je reviens aux faits que j'ai laiſſés en arriére pour ne point interrompre le récit des événemeus de la guerre de Sicile.

§. III.

Premiére campagne de Caton. Philippe ſe déclare contre les Romains.

Il eſt battu auprès d'Apollonie par le Préteur M. Valérius. Heureux ſuccès des Scipions en Eſpagne. Département des provinces. Départ des Conſuls. Daſius Altinius d'Arpi, traître aux Carthaginois, comme il l'avoit été aux Romains. Horrible cruauté d'Annibal. Fabius reprend la ville d'Arpi. Cent douze Campaniens ſe rendent aux Romains. Priſe d'Aterne. Grand incendie à Rome. Les deux Scipions font alliance avec Syphax Roi de Numidie. Un Officier Romain forme une Infanterie à Syphax. Traité des Carthaginois avec Gala, autre Roi de Numidie. Syphax eſt défait deux fois coup ſur coup par Maſiniſſa fils de Gala. Les Celtibériens commencent à ſervir chez les Romains. Pomponius, auſſi ignorant Général, qu'infidéle Financier, eſt battu par Hannon. Nouveautés dans la religion réprimées par l'autorité des Magiſtrats. P. Scipion Edile avant l'âge. Fraude des Publicains ou Traitans, & entr'autres de Poſtumius., punie ſévérement. Création d'un Souverain Pontife. Levées faite d'une nouvelle maniére. Les otages de Tarente, qui s'etoient ſauvés

ſauvés de Rome, y ſont ramenés, & punis de mort. Tarente eſt livrée par trahiſon à Annibal. Il attaque inutilement la Citadelle, & la laiſſe bloquée. Origine des Jeux Apollinaires.

Q. Fabius Maximus. IV. An. R. 538. Av. J.C. 214.
M. Claudius Marcellus. III.

Premiére campagne de Caton.

C'est ſous ces Conſuls que Caton, qui devint dans la ſuite ſi célébre, fit ſa premiére campagne. Il étoit alors âgé de près de vingt ans.

Philippe ſe déclare contre les Romains. *Liv.* XXIV. 40.

Nous avons vû que Philippe Roi de Macédoine avoit fait l'année précédente un Traité avec Annibal, dont l'exécution n'avoit été différée que par la priſe de ſes Ambaſſadeurs. Il ſe déclara enfin ouvertement cette année contre les Romains. Le Préteur Valére qui commandoit une flote auprès de Bronduſe & le long des côtes de la terre d'Otrante, reçut des Députés de la part de ceux d'Orique ville d'Epire, qui lui apprirent que ce Prince étoit venu premiérement ſonder Apollonie, après avoir remonté le fleuve Aoüs avec ſix vingts galéres à deux rangs: mais qu'enſuite, abandonnant cette entrepriſe qui lui

An. R. 538. Av. J.C. 214. paroiſſoit trop longue & trop difficile, il s'étoit approché ſecrettement d'Orique pendant la nuit avec ſon armée, & que dès la premiére attaque il s'étoit rendu maître de cette ville, ſituée au milieu d'une plaine, & qui n'avoit ni des murailles aſſez fortes, ni des troupes aſſez nombreuſes, pour la défendre. Ils prioient le Préteur de leur envoier du ſecours, pour repouſſer des ennemis qui en vouloient aſſurément aux Romains, & qui n'avoient attaqué Orique, que parce que cette ville leur paroiſſoit commode par raport aux deſſeins qu'ils avoient ſur l'Italie.

Valére aiant confié le ſoin de garder la côte à T. Valerius ſon Lieutenant, partit avec ſa flote qu'il tenoit toute prête & en état d'agir, après avoir embarqué ſur des vaiſſeaux de charge ceux de ſes ſoldats que les galéres armées en guerre ne purent contenir : & s'étant rendu à Orique dès le ſecond jour, il reprit aiſément cette ville, où Philippe, en ſe retirant, n'avoit laiſſé qu'une foible garniſon.

Il eſt battu auprès d'Apollonie

Les Députés d'Apollonie vinrent trouver Valére en ce lieu, & lui apprirent que Philippe les tenoit aſſiégés,

gés, & cela uniquement parce qu'ils refuſoient de ſe joindre à lui. Qu'ils n'étoient plus en état de lui réſiſter, à moins que les Romains, à qui ils demeuroient attachés, ne leur envoiaſſent du ſecours. Les guerres d'Illyrie avoient donné lieu aux Romains de s'acquérir des Alliés ſur toute cette côte. Valére leur promit qu'il le feroit; & ſans différer il fit partir ſur des vaiſſeaux de guerre deux mille ſoldats, commandés par Névius Criſta, Officier brave & fort expérimenté dans la guerre, avec ordre de ſe rendre à l'embouchure du fleuve Aoüs, près duquel étoit ſituée Apollonie. Névius mit ſes ſoldats à terre en cet endroit; & aiant ordonné aux galéres qui les avoient apportés de retourner à Orique pour ſe rejoindre au reſte de la flote, il conduiſit ſes ſoldats, en s'éloignant du fleuve, par un chemin qui n'étoit point gardé par les Macédoniens, & entra de nuit dans la ville, ſans qu'aucun des ennemis s'en aperçût. Ils ſe tinrent en repos tout le jour ſuivant. Névius l'emploia à examiner ce qu'il y avoit de Jeuneſſe dans Apollonie, ce que la ville d'ailleurs pouvoit fournir d'armes & de troupes ré-

An. R. 538. Av. J.C. 214. par le Préteur M. Valerius.

An. R. 538. Av. J.C. 214. réglées. L'état où il trouva toutes choſes lui avoient déja donné une pleine confiance, lorſqu'il apprit de ſes coureurs que les ennemis étoient dans une ſécurité & dans une indolence incroiable. C'eſt pourquoi, étant ſorti de la ville ſans tumulte pendant le ſilence de la nuit, il entra dans le camp des ennemis, qui ſe tenoient ſi peu ſur leurs gardes, que plus de mille hommes avoient pénétré dans les retranchemens, avant que qui que ce ſoit s'en fût aperçu; & s'ils ſe fuſſent abſtenus de tuer, ils auroient pu arriver juſqu'à la tente du Roi, ſans trouver aucun obſtacle. Mais les cris de ceux ſur qui l'on fit main baſſe aux portes, éveillérent enfin les Macédoniens, qui furent ſaiſis d'un tel effroi; que non ſeulement aucun d'eux ne prit les armes, ni ne ſe mit en devoir de repouſſer l'ennemi; mais que le Roi lui-même s'enfuiant preſque tout nud comme il s'étoit trouvé à ſon réveil, regagna le bord du fleuve & ſes vaiſſeaux, dans un état, qui devroit faire rougir un ſimple ſoldat. Quelle honte pour un Roi & pour un Général! Toute l'armée courut en foule du même côté.

Il

Il y eut près de trois mille hommes de tués ou de pris dans le camp : mais le nombre des prisonniers excéda de beaucoup celui des morts. Après que l'on eut pillé le camp des Macédoniens, les Apolloniates firent transporter dans leur ville les catapultes, les arbalêtes, & les autres machines qui avoient été destinées à battre leurs murailles, dans le dessein de s'en servir pour les défendre dans la suite, s'ils se trouvoient jamais exposés au même péril. On abandonna aux Romains tout le reste du butin. An. R. 538. Av. J. C. 214.

Cette nouvelle aiant été portée à Orique, Valére conduisit aussitôt sa flote vers l'embouchure du fleuve, pour empécher Philippe de se sauver avec le secours de ses vaisseaux. Ainsi ce Prince, ne croiant pas être en état de combatre les Romains ni par terre ni par mer, après avoir mis à sec une partie de ses vaisseaux, & brûlé l'autre, se retira par terre en Macédoine avec le reste de ses soldats, dont la plupart avoient perdu leurs armes & leurs bagages. M. Valerius passa l'hiver à Orique avec sa flote.

En Espagne les Carthaginois, pendant cette même année, remportérent d'a- Heureux succès des

AN. R. 538. AV. J. C. 214. d'abord quelques avantages, mais ils eſſuiérent pluſieurs échecs & perdirent pluſieurs batailles, dans leſquelles il y eut de leur part, en les réuniſſant toutes enſemble, plus de quarante-cinq mille hommes tués ou pris, outre cinquante éléphans qui y périrent, & plus de cent cinquante drapeaux qui leur furent enlevés. Cn. Scipion l'un des deux Généraux Romains, qui commandoit en Eſpagne avec ſon frére Publius, eut la cuiſſe percée d'une javeline dans l'une de ces actions. Les Romains aiant eu de ſi heureux ſuccès, crurent qu'il étoit honteux pour eux de laiſſer depuis plus de cinq ans au pouvoir des Carthaginois Sagonte, dont la ruine avoit été cauſe de la guerre. Ils en chaſſérent la garniſon Carthaginoiſe de force; & aiant repris la ville, y rétablirent ceux des anciens habitans qu'ils purent ramaſſer.

Scipions en Eſpagne. *Liv.* XXIV. 42.

AN. R. 539. AV. J. C. 213.

Q. FABIUS MAXIMUS.
TI. SEMPRONIUS GRACCHUS. II.

Le PREMIER de ces deux Conſuls étoit fils du grand Fabius. Quand les Conſuls, qu'on avoit nommés en leur abſence, furent arrivés à Rome, on tra-

Département des provinces. *Ibid.* 44.

travailla à régler le département des provinces & des troupes, & l'on ordonna la levée de deux nouvelles Légions, & de vingt mille Alliés. Les Conſuls, après avoir levé ces Légions, & recruté les autres, ſongérent, ſelon la coutume, à expier les prodiges, que Tite-Live appelle avec raiſon de [a] vains phantômes qui font illuſion aux yeux & aux oreilles, & qui ſont enſuite regardés comme quelque choſe de réel & de ſérieux. An. R. 539. Av. J.C. 213.

Après cette cérémonie, les Conſuls partirent, Sempronius pour la Lucanie, Fabius pour l'Apulie. Le pére de celui-ci vint le joindre auprès de Sueſſule, pour ſervir ſous lui en qualité de Lieutenant Général. Son fils étant venu au devant de lui, les Licteurs qui le précédoient, par reſpect pour l'âge & pour la haute réputation de ce grand homme, le laiſſoient avancer à cheval ſans rien dire, & il avoit déja paſſé le onziéme. Son fils s'en étant aperçu, ordonna au dernier des Licteurs qui marchoit immédiatement devant lui, de faire ſon devoir. Alors cet Officier, aiant crié au Vieillard qu'il eût à mettre pié à terre, Départ des Conſuls.

a Ludibrio oculorum auriumque credita pro veris.

AN. R. 539. AV. J. C. 213. il obéit ſur le champ, & en s'approchant du Conſul : *Je voulois*, lui dit-il, *mon fils, éprouver ſi vous ſaviez que vous êtes Conſul.*

Daſius Altinius, traître aux Carthaginois, comme il l'avoit été aux Romains. *Liv.* XXIV. 45-47.

Ce fut dans ce camp, que Daſius Altinius de la ville d'Arpi vint trouver le Conſul pendant la nuit, accompagné ſeulement de trois eſclaves, & lui promit de lui livrer Arpi moiennant une récompenſe proportionnée à un tel ſervice. Fabius aiant mis l'affaire en délibération dans le Conſeil de guerre, quelques-uns étoient d'avis, qu'après l'avoir fait battre de „ verges, on lui fit trancher la tête, „ comme à un déſerteur & à un traître, qui, n'ayant d'autre régle que „ ſon intérêt, étoit alternativement „ l'ennemi des deux nations. Qu'après „ la bataille de Cannes, perſuadé qu'il „ faloit toujours paſſer du côté où „ étoit la fortune, il s'étoit déclaré „ pour Annibal, & avoit entraîné ſes „ concitoiens dans ſa revolte. Qu'à „ préſent, voiant contre ſon eſpérance & contre ſes vœux que les affaires des Romains prenoient un meilleur train, & que la Répub'ique paroiſſoit ſe relever de ſes pertes, il „ venoit offrir à ceux qu'il avoit tra-

„ his

„ his d'abord une nouvelle trahiſon. An. R.
„ Que ſon cœur étoit toujours dans un 539.
„ parti, tandis que ſon corps étoit Av. J. C.
„ dans l'autre ; ennemi auſſi mépriſa- 213.
„ ble, qu'infidéle allié. Qu'il faloit en
„ faire une punition exemplaire, &
„ l'ajouter à celles du Maître de Fale-
„ ries & du Médecin de Pyrrhus,
„ comme une troiſiéme leçon pour les
„ traîtres & les perfides qui vou-
„ droient l'imiter.

Le pére du Conſul ne fut pas de ce ſentiment. Il diſoit, „ que dans un „ tems où la guerre étoit allumée de „ tous côtés, on parloit comme ſi „ l'on eût été en pleine paix. Que bien „ loin d'inviter les peuples d'Italie à „ reſter dans le parti Carthaginois par „ une ſévérité mal placée, il faloit „ bien plutôt chercher à les ramener à „ l'alliance des Romains. Qu'il y au- „ roit de l'imprudence de traiter à la „ rigueur ceux qui vouloient rentrer „ dans leur devoir. Que s'il étoit per- „ mis d'abandonner les Romains, & „ qu'on n'eût pas la liberté de revenir „ à eux, il n'étoit pas douteux que „ Rome ſeroit bientôt ſans Alliés, & „ que toute l'Italie s'attacheroit à An- „ nibal. Qu'après tout il n'étoit pas

„ d'avis

AN. R. 539. AV. J.C. 213.

„ d'avis qu'on ſe fiât abſolument à „ Altinius. Qu'il y avoit un milieu à „ prendre dans cette affaire. Que ſans „ le regarder pour le préſent ni com- „ me ennemi ni comme Allié, il faloit „ l'enfermer près du camp dans quel- „ que ville ſûre & fidéle, où l'on lui „ laiſſeroit la liberté d'aller & de venir „ tant que la guerre dureroit. Que lorſ- „ qu'elle ſeroit finie, on jugeroit lequel „ étoit le plus à propos, ou de le punir „ pour ſa révolte paſſée, ou de lui par- „ donner en faveur de ſon retour ac- „ tuel. „ Tout le monde fut de l'avis de Fabius. On le chargea de chaînes lui & ceux qui l'accompagnoient, & on l'envoia à Cales avec une groſſe ſomme d'or qu'il avoit aportée avec lui, que l'on lui fit garder bien religieuſement. Pendant le jour il marchoit par la ville avec des gardes, qui le renfermoient ſoigneuſement pendant la nuit.

Horrible cruauté d'Annibal.

Dès que ceux d'Arpi ſe furent aperçus de ſon abſence, ils le cherchérent avec ſoin, mais inutilement. Comme il étoit le premier citoien de la ville, le bruit de ſon évaſion s'étant répandu par tout, y excita beaucoup de troubles & d'allarmes; & la crainte de quelque révolution les engagea

gagea à donner avis à Annibal de tout ce qui s'étoit paſſé. Cette nouvelle ne lui fit point de peine. Car, outre que depuis lontems il regardoit Altinius comme un homme à qui l'on ne pouvoit pas ſe fier ſûrement, il trouvoit dans ſa fuite un prétexte de s'emparer de ſes biens qui étoient très-conſidérables. Mais, pour faire croire que la colére avoit plus de part à ſa vengeance que l'avarice, il uſa envers ſa famille, non ſeulement de ſévérité, mais encore de cruauté & de barbarie. Il fit venir ſa femme & ſes enfans dans ſon camp, & les aiant fait mettre à la queſtion pour découvrir, premiérement ce qu'étoit devenu Daſius, & enſuite ce qu'il avoit laiſſé d'or & d'argent dans ſa maiſon, quand il eut été informé de tout, il ordonna qu'on les brûlât vifs; ce qui fut exécuté ſur le champ. An. R. 539. Av. J.C. 213.

Fabius reprend la Ville d'Arpi.

Fabius étant parti de Sueſſule, forma auſſitôt le deſſein d'aſſiéger Arpi. Après en avoir examiné de près la ſituation & les murailles, il réſolut de l'attaquer par un endroit qui étant le plus fort, étoit auſſi le moins gardé. Il fit un détachement de ce qu'il avoit de meilleurs Officiers & de plus bra-

AN. R. 539. AV. J.C. 213. braves ſoldats, qu'il chargea d'eſcalader de nuit le mur par cet endroit, & de rompre enſuite une porte baſſe & étroite qui donnoit ſur une rue peu fréquentée, dans une partie de la ville qui étoit preſque déſerte. Un orage ſurvint fort à propos pour eux, la pluie, qui commença vers le minuit, aiant obligé les Sentinelles de ſe mettre à couvert en abandonnant leurs poſtes. Le mur fut eſcaladé, & la porte rompue. Au premier bruit des trompettes, qui étoit le ſignal dont on étoit convenu, Fabius fit avancer ſes troupes, & entra dans la ville un peu avant le jour par la porte qu'il avoit fait abbattre. Ce fut alors que les ennemis s'éveillérent, la pluie aiant ceſſé avant que le jour commençât. La garniſon qu'Annibal avoit miſe dans Arpi étoit de cinq mille hommes, auxquels les habitans avoient joint trois mille de leurs citoiens, qu'ils avoient armés à leurs dépens. Les Carthaginois, qui n'étoient pas aſſurés de leur fidélité, & qui craignoient qu'ils ne les attaquaſſent par derriére, les firent marcher à la tête. On combattit d'abord au milieu des ténébres & dans des rues étroites, les Romains s'étant emparés non

non ſeulement des avenues, mais même du toit des maiſons les plus voiſines de la porte, pour empêcher que d'en haut on ne les accablât de pierres. Pendant qu'on en étoit aux mains, ſur quelques reproches que les Romains firent aux habitans d'Arpi de s'être livrés à une nation étrangére & barbare, ceux-ci témoignérent que c'étoit bien malgré eux, & que leurs Chefs les avoient vendus ſans attendre leur conſentement. Et bientôt, en conſéquence de ces éclairciſſemens mutuels, le Préteur de la ville aiant été conduit au Conſul, & aiant tiré de lui parole qu'on oublieroit le paſſé, les Arpiniens tournérent tout d'un coup leurs armes contre les Carthaginois. Dans le même moment, environ mille Eſpagnols ſe rangérent auſſi ſous les enſeignes du Conſul, ſans avoir exigé autre choſe de lui, ſinon que la garniſon Carthaginoiſe auroit toute liberté de ſe retirer. On ouvrit auſſitôt les portes aux Carthaginois ſans leur faire aucun tort, comme on en étoit convenu, & ils allérent trouver Annibal auprès de Salapie. C'eſt ainſi qu'Arpi rentra ſous la puiſſance des Romains ſans per-

An. R. 539. Av. J.C. 213.

AN. R. 539. AV. J.C. 213. perdre aucun de ſes habitans, excepté celui qui les avoit trahis deux fois. On donna aux Eſpagnols une double paie ; & dans la ſuite ils demeurérent toujours fidéles aux Romains, & leur rendirent de grands ſervices en bien des occaſions.

Cent douze Campaniens ſe rendent aux Romains. *Liv.* XXIV. 47.

DANS le tems que les Conſuls étoient, l'un dans l'Apulie, l'autre dans la Lucanie, cent douze citoiens de Capoue des plus diſtingués, ſous prétexte de vouloir aller piller les terres des ennemis, demandérent permiſſion aux Magiſtrats de ſortir de la ville ; &, dès qu'ils l'eurent obtenue, ils ſe rendirent dans le camp des Romains auprès de Sueſſule. Après s'être fait connoitre à la garde avancée, ils demandérent qu'on les conduisît au Préteur, à qui ils avoient à parler d'une affaire importante. Cn. Fulvius, qui commandoit dans ce poſte, aiant été informé de leur demande, ordonna que dix d'entr'eux lui fuſſent amenés ſans armes. Lorſqu'ils lui eurent fait connoitre ce qu'ils ſouhaitoient, qui ſe bornoit à la reſtitution de leurs biens quand Capoue ſeroit rentrée ſous la puiſſance des Romains, il les reçut tous ſous ſa protection.

Le

Le Préteur Sempronius Tuditanus, (c'étoit ce même Tuditanus, qui, la nuit d'après la bataille de Cannes, ſe ſauva à travers les ennemis, pendant que les autres glacés par la crainte n'oſoient ſortir du camp) ce Préteur ſe rendit maître d'Aterne par force. Il y fit plus de mille priſonniers, & y trouva une grande quantité de cuivre & d'argent monnoié. An. R. 539. Av. J.C. 213. Priſe d'Aterne. *Ibid.*

Dans ce même tems le feu prit à Rome, & continua pendant deux nuits & un jour avec tant de violence, qu'il conſuma un grand nombre d'édifices tant ſacrés que profanes. Grand incendie à Rome. *Ibid.*

Cette même année, les deux Scipions, animés par les avantages conſidérables qu'ils avoient remportés en Eſpagne, où ils avoient ajouté de nouveaux Alliés aux anciens qu'ils avoient ramenés dans le parti des Romains, portérent leurs eſpérances juſques dans l'Afrique. Aiant appris que Syphax, Roi d'une grande partie de la * Numidie, après avoir été ami des Carthaginois, s'étoit tout d'un coup déclaré contre eux, ils lui envoiérent Les deux Scipions font alliance avec Syphax, Roi de Numidie. *Liv.* XXIV. 48.

* *La Numidie étoit une grande contrée d'Afrique, bornée au Nord par le mont Atlas, qui la ſéparoit de l'Afrique propre & de la Mauritanie, qui avoit du côté du Sud la Libye intérieure.*

AN. R. 539. AV. J. C. 213.

en Ambaſſade trois * Officiers, qu'ils chargérent de faire amitié & alliance avec lui, & de lui promettre, que s'il continuoit à faire la guerre contre les Carthaginois, le Peuple Romain, à qui il rendroit par là un grand ſervice, & eux-mêmes, chercheroient toutes les occaſions de lui faire plaiſir, & de lui témoigner une parfaite reconnoiſſance. Ce Prince barbare reçut l'Ambaſſade avec beaucoup de joie; & dans un entretien qu'il eut avec les trois Députés, tous vieux Officiers, ſur la maniére de faire la guerre, il ne put s'empécher d'admirer la diſcipline que les Romains feſoient obſerver dans leurs armées; & la comparaiſon qu'il fit de ſa méthode avec la leur, lui apprit combien il ignoroit de choſes dans ce métier. „ Il leur de-
„ manda, pour premiére preuve de l'a-
„ mitié & de l'alliance qu'ils venoient
„ lui offrir, que deux d'entre eux ſeu-
„ lement retournaſſent rendre com-
„ pte à leurs Généraux de leur com-
„ miſſion, & lui laiſſaſſent le troiſié-
„ me pour inſtruire ſes ſoldats dans
„ l'art de combattre à pié, où il
„ avouoit que ſes Numides, aſſez ha-
„ biles quand il s'agiſſoit de manier un
„ cheval,

* *Trois Centurions.*

„ cheval, n'entendoient rien. Il ajou- An. R.
„ ta, que dès la premiére origine de 539.
„ leur nation, leurs ancêtres n'avoient Av. J. C.
„ jamais fait la guerre autrement, & 213.
„ que c'étoit ainſi que lui & ſes ſujets
„ avoient été formés dès leur enfance.
„ Mais que, comme ils avoient un
„ ennemi puiſſant en Infanterie, il
„ avoit grand intérêt de lui devenir
„ égal en cette partie. Qu'il avoit des
„ hommes en abondance: qu'il n'étoit
„ queſtion que de leur donner des ar-
„ mes convenables, & de leur ap-
„ prendre à s'en bien ſervir, & à gar-
„ der leur poſte dans la bataille, au
„ lieu de ſe ranger & de combattre
„ au hazard, comme ils avoient cou-
„ tume de faire. „ Les Ambaſſadeurs lui répondirent qu'ils feroient tout ce qu'il ſouhaitoit: mais ils tirérent parole de lui qu'il renvoieroit l'Officier qu'ils lui laiſſoient, ſi leurs Généraux n'approuvoient pas qu'il fût demeuré dans ſes Etats.

Cet Officier s'appelloit Q. Statorius. Les deux autres retournérent rendre compte de leur Ambaſſade; & Syphax en envoia de ſon côté pour recevoir la parole & les engagemens des Généraux Romains. Il les chargea en même

Un Officier Romain forme une Infanterie à Syphax.

AN. R. 539. AV. J. C. 213.

même tems d'attirer les Numides qui ſervoient dans l'armée des Carthaginois à paſſer du côté des Romains. Statorius, de ſon côté, trouva dans la nombreuſe Jeuneſſe de Numidie de quoi former pour Syphax des Compagnies d'Infanterie, à qui il apprit à faire l'exercice & toutes les évolutions militaires, à ſuivre leurs drapeaux, & à garder leurs rangs, auſſi facilement que les Romains mêmes. Enfin, il les accoutuma ſi bien au travail, & à tous les devoirs de la diſcipline militaire, telle qu'elle ſe pratiquoit dans les armées de la République, que le Roi compta bientôt ſur ſon Infanterie autant que ſur ſa Cavalerie, & qu'il vainquit même les Carthaginois dans une bataille qu'il leur livra en raſe campagne.

Les Ambaſſadeurs de Syphax cauſérent auſſi en Eſpagne une révolution très-favorable au parti des Romains. Car les Numides, au premier bruit de leur arrivée, paſſérent la plupart de leur côté.

Traité des Carthaginois avec

LES Carthaginois n'eurent pas plutôt appris le Traité qui venoit de ſe conclure entre Syphax & les Romains, qu'ils envoiérent des Ambaſſadeurs à Gala,

Gala, Roi de cette autre partie de la Numidie dont les peuples ſont appellés Maſſyliens, pour lui demander ſon alliance & ſon amitié. Gala avoit un fils, nommé Maſiniſſa, âgé ſeulement de dix-ſept ans, mais qui, dans une ſi grande jeuneſſe, feſoit déja éclater des vertus, dont on pouvoit ſe promettre qu'il laiſſeroit à ſes deſcendans un roiaume plus opulent & plus étendu qu'il ne l'avoit reçû de ſes péres. Les Députés des Carthaginois firent entendre à Gala, „ Que Syphax „ ne s'étoit joint aux Romains qu'a„ fin de ſe fortifier de leur ſecours „ contre les autres Rois & les autres „ nations de l'Afrique. Qu'il étoit donc „ de l'intérêt de Gala de s'unir au plu„ tôt avec les Carthaginois : qu'avant „ que Syphax paſſât en Eſpagne, ou „ les Romains en Afrique, il étoit „ aiſé de prévenir & d'accabler le „ premier, qui n'avoit encore alors „ tiré des Romains que le nom de „ leur Allié.

An. R. 539. Av. J.C. 213. Gala autre Roi de Numidie. *Liv.* XXIV. 49.

Ils n'eurent pas de peine à perſuader à Gala de lever une armée, que Maſiniſſa fut chargé de conduire à leur ſecours ; & qui s'étant jointe aux Légions de Carthage, vainquit Syphax dans

Syphax eſt défait deux fois coup ſur coup par Maſiniſſa fils de Gala.

AN. R. 539. AV. J. C. 213. dans un grand combat, dans lequel il y eut trente mille hommes tués ſur la place. Syphax, avec un petit nombre de Cavaliers, ſe retira chez les Mauruſiens, qui habitoient aux extrémités de l'Afrique le long de l'Océan, près du détroit de Gibraltar; là, un grand nombre de barbares, au bruit de ſon nom, s'étant rendus de toutes parts auprès de lui, il forma promtement un corps d'armée conſidérable. Mais Maſiniſſa, pour ne lui pas donner le tems de reprendre haleine, ou de paſſer en Eſpagne dont il n'étoit ſéparé que par un petit bras de mer, l'atteignit bientôt avec ſon armée victorieuſe. Ce fut là qu'avec ſes ſeules forces, & ſans le ſecours des Carthaginois, il continua contre Syphax une guerre, dans laquelle il acquit beaucoup de gloire.

Les Celtibériens commencent à ſervir chez les Romains.

Il ne ſe paſſa rien de mémorable en Eſpagne, ſi ce n'eſt que les Généraux Romains attirérent ſous leurs enſeignes la Jeuneſſe des * Celtibériens en leur promettant les mêmes avantages dont ils étoient convenus avec les

* *La Celtibérie feſoit partie de l'Eſpagne Tarraconnoiſe. Ces peuples habitoient ſur la droite de l'Ebre. Numance étoit une de leurs principales villes.*

les Carthaginois ; & qu'ils envoiérent plus de trois cens Eſpagnols des plus diſtingués en Italie, pour débaucher, s'ils le pouvoient, ceux de leur nation qui portoient les armes pour Annibal. Juſqu'à cette année, les Romains, ſelon Tite-Live, n'avoient jamais emploié dans leurs armées de ſoldats mercénaires : les Celtibériens furent les * premiers qui y ſervirent en cette qualité. AN. R. 539. AV. J.C. 213.

PENDANT que les choſes que je viens d'expoſer ſe paſſoient en Afrique & en Eſpagne, Annibal demeura dans le territoire de Tarente, occupé de l'eſpérance de ſe rendre maître de cette ville par la trahiſon de ſes habitans. Quelques places fort obſcures ſe rendirent à lui. *Liv.* XXV. 1.

DANS le même tems, des douze peuples du Brutium qui avoient pris le parti d'Annibal quelques années auparavant, ceux de Conſenſe, & de Thurium qui eſt l'ancienne Sybaris, rentrérent dans l'amitié des Romains. Leur exemple auroit été ſuivi d'un plus grand nombre ſans la défaite que s'attira par Pomponius, auſſi ignorant Général qu'infidéle Financier,

* *Freinshemius raporte d'après Polybe & Zonaras que des Gaulois, dans la premiére guerre Punique, furent reçus à la ſolde des Romains.*

AN. R. 539. AV. J.C. 213. est battu par Hannon. *Ibid.*

sa témérité L. Pomponius Veientanus, Préfet * des Alliés. Il avoit été Financier, avant que de s'engager dans le métier de la guerre. Quelques avantages qu'il remporta sur les ennemis dans le pays des Brutiens à l'occasion des fourrages, lui aiant enflé le cœur, il se regarda comme un Général consommé. Aiant donc ramassé quelques troupes à la hâte, il eut l'audace d'aller présenter la bataille à Hannon, qui lui tua ou lui prit grand nombre d'hommes, tant paysans qu'esclaves, aussi peu capables de discipline que leur Chef. La moindre perte qu'on fit en cette occasion, fut celle du Commandant lui-même, qui étant demeuré prisonnier, [a] porta la peine d'une entreprise insensée, & d'une infinité de dommages qu'il avoit causés à l'Etat & à ses Associés par ses fraudes, ses rapines, & toutes sortes de voies injustes.

Nouveautés dans la religion réprimées par l'autorité des Magistrats. *Ibid.*

La longueur de la guerre, dont les troubles font négliger ordinairement le soin de la police, avoit introduit un

* *C'étoit un grade militaire égal à celui de Tribun dans les Légions.*

a Tum temerariæ pugnæ auctor, & antè publicanus, omnibus malis artibus & Reipublicæ & societatibus infidus damnosusque. *Liv.*

un ſi grand changement dans l'eſprit des Romains, & tellement altéré la religion de leurs ancêtres par le mélange de pluſieurs cérémonies étrangéres, qu'il ſembloit, dit Tite-Live, que les hommes & les dieux fuſſent devenus tout autres qu'ils n'étoient auparavant. Une foule de devins & de ſacrificateurs ſans titre & ſans autorité, accoutumés à s'enrichir, par un gain auſſi facile qu'illicite, aux dépens d'une populace aveugle & crédule, avoient rempli les eſprits de vaines ſuperſtitions. Les gens de bien avoient lontems murmuré en ſecret contre cet abus. Il fut porté à un tel excès, qu'enfin le Sénat fut obligé de charger le Préteur M. Atilius d'y mettre ordre. Ce Magiſtrat ordonna par un Edit qui fut publié dans l'Aſſemblée du Peuple, „ que quiconque avoit „ entre ſes mains des formules de pré- „ dictions, de priéres, ou de ſacrifi- „ ces par écrit, eût à les lui remettre „ avant le premier d'Avril; & dé- „ fendit à toute perſonne, de quel- „ que condition qu'elle pût être, de „ ſacrifier en aucun lieu public ou „ ſacré, avec des cérémonies nouvel- „ les & étrangéres.

An. R. 539. Av. J.C. 213.

AN. R. 539. AV. J. C. 213.

CETTE année, P. Cornelius Scipion, ſurnommé depuis l'Africain, fut créé Edile Curule. Lorſqu'il ſe préſenta pour demander cette charge, les Tribuns du peuple s'oppoſérent à ſa nomination, apportant pour raiſon qu'il n'avoit pas l'âge compétent pour l'exercer. Il répondit hardiment : *ſi tous les citoiens veulent me nommer Edile, j'ai aſſez d'âge.* Sur le champ, toutes les Tribus lui donnérent leur ſuffrages avec tant de zêle & d'unanimité, que les Tribuns ſe déſiſtérent auſſitôt de leur oppoſition. Scipion n'avoit alors que vingt & un ans. Je marquerai tout-à-l'heure quel étoit l'âge requis pour parvenir aux grandes charges.

P. Scipion Edile avant l'âge. *Liv.* XXV. 2.

Les Ediles Curules firent célébrer pendant deux jours les Jeux Romains avec autant de magnificence qu'il étoit poſſible en ce tems-là ; & firent diſtribuer pour chaque rue un conge d'huile, c'eſt-à-dire, cinq livres & quatorze onces à peu près.

Les Ediles Plébeïens accuſérent pluſieurs Dames Romaines devant le Peuple de mener une vie déréglée. Il y en eut quelques-unes qui furent condannées, & envoiées en exil.

L'é-

L'élection de P. Scipion pour l'Edilité eſt racontée autrement par Polybe, & je croi devoir raporter ici ce qu'il en dit. An. R. 539. Av. J.C. 213. *Polyb.* X. 578.

Lucius Scipion, frére aîné, ſelon cet Auteur, de celui dont il s'agit, demandoit l'Edilité Curule. D'abord Publius n'oſoit pas demander cette charge conjointement avec ſon frére, de peur de lui nuire, ou de paroitre vouloir entrer en lice contre ſon aîné, ce qui étoit contre la bienſéance, & contre ſon intention. Mais, quand le tems des Aſſemblées approcha, feſant réflexion d'un côté que le Peuple ne panchoit pas beaucoup en faveur de Lucius, & de l'autre qu'il en étoit lui-même fort aimé, il penſa que le ſeul moyen de procurer l'Edilité à ſon frére étoit de la demander avec lui. Pour faire entrer ſa mére dans ce ſentiment, (car il ne s'agiſſoit que de la gagner, leur pére étant alors en Eſpagne) il s'aviſa de cet expédient. Elle ſe donnoit beaucoup de mouvement pour ſon aîné: elle alloit tous les jours de temple en temple ſolliciter les dieux en ſa faveur, & leur offroit de fréquens ſacrifices. Il eſt remarquable que les Payens, dans

An. R. 539. Av. J. C. 213. toutes leurs entrepriſes particuliéres ou publiques, s'adreſſoient à la Divinité pour en obtenir le ſuccès. Publius l'alla trouver, & lui dit que déja deux fois il avoit eu le même ſonge: qu'il lui ſembloit qu'ayant été créés Ediles ſon frére & lui, ils étoient revenus tous deux de la place au logis; qu'elle étoit venue au devant d'eux juſqu'à la porte, & qu'elle les avoit tendrement embraſſés. Un cœur de mére ne put être inſenſible à ces paroles. *Puiſſe-je*, s'écria-t-elle, *puiſſe-je voir un ſi beau jour! Voudriez-vous, ma mére, que nous fiſſions une tentative?* lui dit Scipion. Elle y conſentit, ne s'imaginant pas trop que tout cela fût ſérieux. C'en fut aſſez pour Scipion. Il donna ordre qu'on lui fit une robe blanche, telle qu'avoient coutume de la porter ceux qui demandoient les charges; & un matin, que ſa mére étoit encore au lit, il ſe revêt pour la premiére fois de cette robe, & ſe préſente en cet état ſur la place. Le peuple, qui dès auparavant le conſidéroit, & lui vouloit du bien, fut agréablement ſurpris d'une démarche ſi extraordinaire. Il s'avance au lieu marqué

qué pour les Candidats, & ſe met à côté de ſon frére. Tous les ſuffrages ſe réuniſſent non ſeulement en ſa faveur, mais encore en faveur de ſon frére à ſa recommandation. Ils retournent au logis. La mére eſt avertie de ce qui venoit d'arriver. Tranſportée de joie elle vient à la porte recevoir ſes deux fils, & vole entre leurs bras pour les embraſſer. Le prétendu ſonge de Scipion, que ſa mére eut grand ſoin de publier, ne contribua pas peu, ſelon Polybe, par l'heureux & promt ſuccès dont il fut ſuivi, à le faire regarder dans la ſuite comme un homme favoriſé & même inſpiré des dieux; & nous verrons que de ſon côté il travailla à fortifier les Romains dans cette penſée. An. R. 539. Av. J.C. 213.

Quoiqu'il en ſoit de la maniére dont P. Scipion fut fait Edile, il eſt certain qu'il n'avoit alors que 21 ou 22 ans, puiſque trois ans après, quand il fut envoié pour commander en Eſpagne, il n'en avoit que vingt-quatre. Les Loix Annales, c'eſt-à-dire, qui marquoient les années où l'on pouvoit entrer dans les charges, n'étoient pas encore en uſage: mais, dès lors, il n'étoit point permis de *Liv.* XXVI. 18. *Polyb. VI.* 466.

les

AN. R. 539. AV. J. C. 213. les exercer avant que d'avoir fait dix campagnes, & par conſéquent avant vingt-ſept ans; car on ne commençoit à ſervir qu'à dix-ſept. L'année de Rome 573, ſous le Conſulat de Q. Fulvius Flaccus & de L. Manlius Acidinus, un Tribun du Peuple, nommé L. Villius, fit porter une Loi qui marquoit les années où l'on pouvoit demander & obtenir les charges Curules: car il ne s'y agiſſoit que de celles-là. Selon Manuce, l'âge pour l'Edilité Curule étoit trente-ſept ans; pour la Préture, quarante; pour le Conſulat, quarante trois.

AN. R. 540. AV. J. C. 212.

Q. FULVIUS FLACCUS. III. AP. CLAUDIUS PULCHER.

Q. Fulvius avoit été deux fois Conſul & Cenſeur dans l'intervalle entre la premiére & la ſeconde guerre Punique, & avoit géré la Préture deux fois depuis l'entrée d'Annibal en Italie. Claudius étoit celui qui avoit commandé en Sicile avant & ſous Marcellus. La République mit ſur pié cette année vingt-trois Légions, c'eſt-à-dire deux cens vingt-ſept mille hommes.

Fraude des Pu- Il s'excita à Rome un grand trou-

ble

ble à l'occaſion de M. Poſtumius Pyrgenſis, Publicain, ou, pour parler notre langage, Financier; qui n'avoit pas ſon pareil pour l'avarice & la fraude, excepté le Pomponius dont il a été fait mention. Nous avons parlé plus haut du marché fait par la République avec des gens d'affaires pour fournir aux armées d'Eſpagne toutes les proviſions néceſſaires, & nous avons vû qu'une des conditions de ce marché étoit que la République prendroit ſur ſon compte les pertes qui pouvoient arriver par la violence des tempêtes. Cette convention avoit donné lieu à deux ſortes de friponeries. Ils avoient ſuppoſé de faux naufrages; & les véritables qu'ils avoient annoncés, c'étoit eux-mêmes qui les avoient fait arriver. Car, aiant chargé ſur des vaiſſeaux vieux & délabrés des marchandiſes de vil prix & en petite quantité, ils les avoient ſubmergés, après avoir ſauvé les matelots ſur des eſquifs préparés à deſſein. Enſuite ils avoient fourni de faux dénombremens d'un grand nombre d'effets conſidérables.

An. R. 540. Av. J.C. 212. Publicains ou Fermiers Généraux, & entr'autres de Poſtumius, punie ſévérement. *Liv.* XXV. 3. 4.

Le Préteur M. Atilius, informé de cette fraude, l'avoit dénoncée au Sénat dès

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

dès l'année précédente. Mais, comme dans les conjonctures préſentes on vouloit ménager les Traitans, on n'avoit pas jugé à propos de rendre un Decret contr'eux. Le Peuple ſe montra plus ſévére à leur égard. Deux fréres Tribuns du Peuple, Spurius & Lucius Carvilius, indignés d'une malverſation ſi odieuſe & ſi infame, accuſérent Poſtumius, & conclurent à ce qu'il fût condanné à une amende de deux cens mille As, c'eſt-à-dire, dix mille livres. Le jour où il devoit comparoitre pour ſe défendre étant venu, il parut devant le Peuple aſſemblé en ſi grand nombre, que la place du Capitole pouvoit à peine le contenir. Sa cauſe fut plaidée. Les eſprits étoient ſi mal diſpoſés, que la ſeule eſpérance qui lui reſta fut que C. Servilius Caſca, l'un des Tribuns du Peuple, & ſon proche parent, s'oppoſât aux Concluſions de ſes Collégues avant que les Tribus allaſſent aux voix. Les témoins aiant été entendus, les Tribuns firent écarter la foule; & l'on alloit tirer au ſort, pour ſavoir quelle Tribu donneroit ſon ſuffrage la premiére. Cependant les accuſés preſſoient Caſca de congédier l'Aſ-

Ducentûm milium æris multam dixerunt.

l'Assemblée en se déclarant en leur faveur, & en s'opposant à la demande de ses Collégues. Casca étoit dans un grand embarras, partagé entre la crainte de voir condanner son parent, & la honte de défendre une si mauvaise cause. Les Traitans voiant qu'ils avoient peu à espérer de sa protection, pour exciter quelque trouble qui empêchât la décision de cette affaire, s'avancérent avec leur escorte dans l'espace qui étoit resté vuide par la retraite de la multitude disputant hautement contre les Tribuns & contre le Peuple même. On étoit prêt d'en venir aux mains, lorsque le Consul s'adressant aux Tribuns : *Ne voiez-vous pas*, leur dit-il, *qu'on mépriſe votre autorité, qu'on vous fait violence, & que, si vous ne congédiez promtement l'Assemblée, la sédition va éclater?*

An. R. 540. Av. J.C. 212.

Dès que le Peuple se fut retiré par l'ordre des Tribuns, on assembla le Sénat, à qui les Consuls exposérent le tumulte que l'audace des Publicains avoit excité parmi le Peuple, pour l'empécher de donner son suffrage. Ils représentérent „ que Ca-
„ mille, dont l'exil avoit entraîné la
„ ruine

An. R. 540. Av J.C. 212. „ ruine de la ville, avoit ſouffert que „ ſes citoiens prononçaſſent contre „ lui une condannation injuſte. Qu'a- „ vant lui les Décemvirs, par les „ Loix deſquels Rome ſe gouvernoit „ encore actuellement, & dans la „ ſuite pluſieurs autres Romains, des „ premiers de la République, avoient „ ſouffert de même avec ſoumiſſion „ les jugemens que le Peuple avoit „ rendus contre eux. Que Poſtumius „ ſeul avoit emploié la violence pour „ ôter à ſes citoiens la liberté des ſuf- „ frages. Qu'il avoit fait ceſſer l'Aſ- „ ſemblée du Peuple, foulé aux piés „ l'autorité des Tribuns, attaqué le „ Peuple à la tête d'une troupe de ſé- „ ditieux rangés comme en bataille. „ Que ſi l'on n'avoit point combattu, „ ſi l'on n'avoit point répandu de ſang, „ on n'en étoit redevable qu'à la rete- „ nue & à la patience des Magiſtrats, „ qui avoient cédé pour le préſent à „ l'audace d'un petit nombre de fu- „ rieux prêts à metre tout en feu.

Les plus gens de bien aiant parlé à peu près dans les même termes, & le Sénat aiant déclaré par un Arrêt que la conduite des Publicains, en cette

cette circonſtance, avoit été une rébellion attentatoire à l'ordre public, & d'un pernicieux exemple, les Tribuns abandonnérent auſſitôt l'amende pécuniaire dont ils s'étoient contentés d'abord, & aiant pris contre l'accuſé de nouvelles Concluſions qui alloient à l'exil, ils ordonnérent en attendant au Licteur de ſe ſaiſir de la perſonne de Poſtumius, & de le conduire en priſon, s'il ne donnoit des cautions qui s'obligeaſſent de le repréſenter en tems & lieu. Poſtumius donna des cautions, mais il ne comparut point au jour marqué: ce qui fit que le Peuple, ſur le réquiſitoire des Tribuns, ordonna que, ſi Poſtumius ne ſe préſentoit pas avant le premier jour de Mai, & qu'aiant été cité il ne comparût pas, ni perſonne pour lui, il fût dès là tenu pour exilé, ſes biens vendus au profit de la République, & que *l'eau & le feu lui fuſſent interdits.* Il n'y avoit point à Rome de Loi qui condannât nommément un citoien à l'exil: mais *lui interdire l'eau & le feu*, ſans leſquels on ne peut pas conſerver la vie, c'étoit le condanner effectivement à l'exil, en

An. R. 540. Av. J.C. 212.

An. R. 540. Av. J.C. 212. en l'obligeant d'aller chercher ailleurs ce qui lui étoit refuſé dans ſa patrie.

Une punition exemplaire de cette ſorte, réitérée de tems en tems, arréteroit bien des injuſtices & des voleries, que l'impunité nourrit & entretient au mépris des loix & du bien public.

Après que Poſtumius eut été condanné, tous ceux qui avoient eu part au tumulte & à la ſédition, furent ajournés l'un après l'autre, & ſommés de donner des cautions. D'abord ceux qui n'avoient point de cautions à donner, & enſuite ceux même qui pouvoient en fournir, furent traînés en priſon. La plupart, pour éviter ce péril s'en allérent volontairement en exil. Voila quelle fut l'iſſue de la fraude des Traitans, & de l'audace qui entreprit de la défendre.

Création d'un Souverain Pontife.

Enſuite on tint des aſſemblées pour créer un Souverain Pontife en la place de P. Cornelius Lentulus qui étoit mort peu auparavant. Il ſe préſenta trois concurrens qui demandoient cette place avec beaucoup d'ardeur & de vivacité : Q. Fulvius Flaccus, actuellement Conſul pour la troiſiéme fois,

fois, & ancien Cenſeur; T. Manlius Torquatus, qui avoit auſſi été deux fois Conſul, & Cenſeur; & P. Licinius Craſſus, qui étoit ſur le point de demander l'Edilité Curule. Ce dernier, tout jeune qu'il étoit, l'emporta ſur ſes compétiteurs malgré leur âge avancé, & les charges qu'ils avoient exercées. On ſeroit curieux d'apprendre les raiſons de cette préférence. Peut-être n'y en avoit-il point d'autre que le caprice du peuple. La perſonne de l'élu étoit pourtant digne de l'honneur d'un tel choix, comme il paroitra par la ſuite de l'hiſtoire. Depuis ſix vingts ans, Craſſus étoit le ſeul, excepté P. Cornelius Caluſſa, qui eût été créé grand Pontife avant que d'avoir poſſédé aucune Magiſtrature Curule. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Les Conſuls trouvoient de grandes difficultés à achever les levées. Il n'y avoit point aſſez de Jeuneſſe pour recruter les anciennes Légions, & former les nouvelles que l'on vouloit mettre ſur pié. Le Sénat, ſans les diſpenſer de continuer ce ſoin de leur côté, fit créer un double Triumvirat; & ces Commiſſaires eurent ordre de parcourir les bourgs & les villes d'Italie, les uns dans l'eſpace de cinquante

Lévées faites d'une nouvelle maniére.

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

te milles (près de vingt lieues) autour de Rome, & les autres au dela de cette étendue, & d'examiner avec ſoin tout ce qui ſe trouveroit de Jeuneſſe dans chaque canton. Ils devoient enrôler tous ceux qui leur paroitroient aſſez forts pour porter les armes, quoiqu'ils n'euſſent pas encore l'âge marqué par les Loix. On pria les Tribuns du Peuple de propoſer, s'ils le jugeoient à propos, une Loi, en vertu de laquelle les campagnes de ceux qui ſe ſeroient enrôlés avant l'âge de dix-ſept ans, leur ſeroient comptées du jour de leur engagement, comme s'ils étoient entrés dans le ſervice à dix-ſept ans, ou au dela. Les Triumvirs firent les levées dont ils étoient chargés.

Les otages de Tarente, qui s'étoient ſauvés de Rome, y ſont ramenés & punis de mort.

IL Y AVOIT déja lontems que les Romains craignoient autant la révolte des Tarentins, qu'Annibal avoit lieu de l'eſpérer, lorſqu'un événement, dont Rome même fut le théatre, en hâta l'exécution. Philéas, citoien de Tarente, étoit depuis lontems à Rome ſur le pié d'envoié. C'étoit un homme d'un caractére inquiet, & qui ſouffroit impatiemment le repos dans lequel

lequel il languiſſoit depuis lontems. Il trouva le moien d'être introduit auprès des otages que les Tarentins avoient donnés à la République, & que l'on gardoit à Rome dans le veſtibule du temple de la Liberté. On ne les veilloit pas avec beaucoup de ſoin, parce qu'il n'étoit ni de leur intérêt, ni de celui de leur patrie, de tromper les Romains. Dans pluſieurs converſations qu'il eut avec eux, il leur perſuada enfin de ſe ſauver; & aiant corrompu deux de ceux qui avoient les clés des portes du temple, il les tira à l'entrée de la nuit du lieu où ils étoient enfermés, & s'enfuit avec eux. Dès que le jour parut, le bruit de leur évaſion ſe répandit dans la ville. On envoia ſur le champ après eux des gens qui les joignirent à Tarracine, c'eſt-à-dire, à quinze ou ſeize lieues de Rome, & les y ramenérent. On les traita avec la derniére rigueur; & après qu'ils eurent été battus de verges dans la place publique, ils furent précipités du haut du Roc Tarpeïen. Le peuple Romain, dans une ſi prompte & ſi cruelle punition, ne [a] conſulta que ſa colére, & An. R. 540. Av. J.C. 212. *Liv.* XXV. 7.

a Cupidine atque ira, peſſimis conſultoribus,

& le deſir de ſe venger, qui ſont de mauvais Conſeillers; & n'écouta point la raiſon. Celle-ci agit lentement : elle péſe & examine tout : elle laiſſe lieu à la réflexion & au repentir : elle ne punit qu'à regret ; &, quand elle y eſt contrainte, elle proportionne la peine au crime. La colére eſt bruſque, violente, injuſte : elle n'écoute rien, & ne ſuit que ſon premier mouvement, qui lui eſt inſpiré par la paſſion. La revolte de deux puiſſantes villes d'Italie, dut faire ſentir aux Romains le tort qu'ils avoient d'uſer d'une telle ſévérité.

Tarente eſt livrée par trahiſon à Annibal. Il attaque inutilement la Citadelle, & la laiſſe bloquée.

Une punition ſi atroce irrita extrêmement les Tarentins. Pluſieurs des plus qualifiés de la ville formérent enſemble une conſpiration pour la livrer à Annibal. Ils furent lontems à prendre les meſures néceſſaires pour faire réuſſir leur deſſein. Les Carthaginois enfin furent reçus de nuit dans la ville, pendant que le Commandant de la garniſon Romaine, qui ſe nommoit

graſſari. *Salluſt. in bel. Jug.*

Ita ſibi indulget, ex libidine judicat, & audire non vult. Ratio utrique parti locum dat & tempus... ut excutiendæ ſpatium veritati habeat. Ratio id judicari vult, quod æquum eſt : ita id æquum videri vult, quod judicavit. *Senec. de Ira. L. 16.*

moit Livius, enſeveli dans le vin dormoit profondément & tranquillement. La plupart des Romains ſe ſauvérent dans la Citadelle. Elle étoit, dans la plus grande partie de ſon circuit, entourée des eaux de la mer en forme de preſqu'île; & dans le reſte bordée de rochers fort hauts, & fermée d'un mur & d'un large foſſé du côté de la ville. Annibal jugea bien qu'il ne lui ſeroit pas poſſible de s'en rendre maître par la force, & en l'aſſiégeant dans les formes. Ainſi, pour ne point tomber dans l'inconvénient, ou de renoncer à de plus grandes entrepriſes en reſtant pour défendre les Tarentins, ou de les laiſſer expoſés aux hoſtilités des Romains, il réſolut de ſéparer la ville de la citadelle par un retranchement qu'ils ne puſſent forcer. L'ouvrage avança extrêmement en peu de tems, ſur tout depuis que les Romains aiant fait une ſortie ſur les travailleurs, furent repouſſés avec une perte conſidérable. Les Carthaginois depuis continuérent leurs travaux ſans obſtacle. Ils creuſérent un foſſé large & profond, ſur le bord duquel ils élevérent de leur côté une bonne paliſſade. La Citadelle

An. R. 540. Av. J.C. 212. *Liv.* XXV. 8-11. *Polyb.* VIII. 529. &c.

AN. R. 540. AV. J. C. 212.

étoit déja attaquée par des machines & des ouvrages de toute eſpéce, lorſque le ſecours qui vint par mer aux Romains de Métapont, leur donna la hardieſſe d'attaquer tout d'un coup les travaux des ennemis pendant la nuit. Ils en brulérent une partie, & renverſérent le reſte.

Annibal aiant aſſemblé les principaux des Tarentins, leur expoſa les difficultés de l'entrepriſe. La Citadelle dominant ſur l'embouchure du port, laiſſoit la mer libre à ceux qui y étoient enfermés, au lieu que la ville ne pouvoit recevoir de proviſions par mer, & que les aſſiégeans avoient plus à craindre de la famine que les aſſiégés eux-mêmes. Il fit donc comprendre aux Tarentins „ qu'il n'étoit pas poſ-„ ſible de prendre d'aſſaut une Cita-„ delle ſi bien fortifiée : qu'il n'étoit „ pas plus aiſé de s'en rendre maître „ par un ſiége régulier, tant que les „ ennemis ſeroient maîtres de la mer. „ Que s'il avoit des vaiſſeaux, avec „ leſquels il pût empêcher les con-„ vois qui leur viendroient, il les ré-„ duiroit bientôt à abandonner la pla-„ ce, ou à ſe rendre. „ Les Tarentins con-

convenoient de tout, mais il ne voioient pas comment ils pouvoient mettre leurs galéres en pleine mer, tant que les ennemis ſeroient maîtres de l'entrée du port, dans lequel il les tenoient comme bloqués. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Annibal avoit un grand principe: c'eſt [a] que ſouvent, ce qui eſt impoſſible pour les hommes ordinaires, n'eſt que difficile pour ceux qui ſavent mettre en œuvre les reſſources de la patience & de l'induſtrie. Il fit ici uſage de ſon principe. On ramaſſa par ſon ordre, de tous côtés, des charrettes, que l'on joignit les unes aux autres: on fabriqua des machines propres à tirer les vaiſſeaux hors de la mer: on élargit & l'on applanit les chemins, afin que les voitures puſſent paſſer plus facilement & plus vîte: on ſe pourvut d'hommes & de bêtes de charge en auſſi grand nombre qu'il en faloit pour une telle entrepriſe. La grande rue traverſoit toute la ville, & alloit du port juſqu'à la pleine mer à l'autre extrémité. Ce fut par là qu'il fit tranſporter les galéres ſur des chariots. L'ouvrage fut commencé & pour-

a Multa quæ impedita naturâ ſunt, conſilio expediuntur. *Liv.*

AN. R. 540. AV. J. C. 212. pourſuivi avec tant de zêle & d'ardeur, qu'au bout de quelques jours on vit une flote bien équipée faire le tour de la Citadelle, & mouiller l'ancre à l'embouchure même du port. Annibal, après avoir mis les affaires de Tarente en cet état, retourna dans ſes quartiers d'hiver.

LIVRE

LIVRE DIX-SEPTIEME.

§. I.

FEries Latines. Tems où les Conſuls entroient en charge. Origine des Jeux Apollinaires. Les Conſuls forcent le camp d'Hannon près de Capoue, où il portoit des vivres. Ceux de Métapont & de Thurium ſe rendent à Annibal. Les Conſuls ſe préparent à aſſiéger Capoue. Flavius, Préteur des Lucaniens, trahit Gracchus ſon ami & ſon hôte. Les Conſuls reçoivent un échec devant Capoue. Combat ſingulier de Criſpinus Romain avec Padius Campanien. Combat des Conſuls & d'Annibal avec un avantage égal. M. Centenius Penula défait par Annibal. Capoue aſſiégée dans les formes. Le ſiége eſt vivement pouſſé par les deux Proconſuls. Annibal vient au ſecours de Capoue : après un rude combat il ſe retire. Il marche contre Rome pour faire diverſion. Le Proconſul Fulvius reçoit ordre de venir avec ſes troupes pour défendre Ro-

me. Grande allarme parmi le peuple. Annibal campe près du Téveron. On ſe prépare à une bataille. Un furieux orage empêche à deux repriſes qu'elle ne ſe donne. Annibal, mortifié par deux événemens ſinguliers, ſe retire dans le fond du Brutium. Fulvius retourne à Capoue. Capoue réduite au déſeſpoir. La garniſon écrit à Annibal, & lui fait de vifs reproches. Délibération du Sénat de Capoue. Diſcours éloquent de Vibius Virius. Pluſieurs Sénateurs ſe donnent la mort. Enfin Capoue ſe rend. Punition terrible des Sénateurs & des habitans. Mort de Taurea Jubellius. Sageſſe de la conduite du Peuple Romain, qui ſe détermine à ne point raſer Capoue.

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

Q. FULVIUS. III. AP. CLAUDIUS.

Liv. XXV. 12.

LES FERIES Latines retinrent les Conſuls & les Préteurs à Rome juſqu'au vingt-ſixiéme d'Avril. Aiant achevé ce jour-là les ſacrifices accoutumés ſur le mont Albain, ils partirent pour ſe rendre chacun dans leur département.

Féries Latines.

Je crois avoir déja marqué quelque part

part que la ſolennité des Féries Latines étoit de l'inſtitution de Tarquin le ſuperbe. Il l'avoit établie pour cimenter de plus en plus l'union entre les Latins & les Romains. Quarante-ſept peuples avoient part à cette fête. Leurs Députés s'aſſembloient chaque année au jour que marquoient les Conſuls ſur le mont Albain dans un temple dédié à Jupiter Latiaris, & y offroient un ſacrifice commun, qui étoit un taureau, dont on donnoit enſuite une portion à chacun des Députés. Tout étoit égal entr'eux, ſi ce n'eſt que le Préſident étoit Romain. La fête ne duroit d'abord qu'un jour. On y en ajouta un ſecond après l'expulſion des Rois : un troiſiéme, quand le Peuple, qui s'étoit retiré ſur le mont ſacré, revint dans la ville : un quatriéme enfin, lorſque les diſputes excitées du tems de Camille entre le Sénat & le Peuple au ſujet du Conſulat, furent appaiſées. Le Conſul ne partoit point pour la campagne ou pour la province, qu'il n'eût célébré cette Fête.

AN. R. 540. AV. J. C. 212. *Dionyſ. Halic.* IV. 250.

Plut. in Camil. pag. 151.

Tems où les Conſuls entroient en charge.

L'Epoque du tems où les Conſuls entroient en charge, a fort varié. Pour ne point parler des tems plus an-

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

anciens, où les variations furent assez fréquentes, on voit l'année de Rome 364. les Tribuns Militaires, qui tenoient la place & avoient l'autorité des Consuls, entrer en charge aux Kalendes, c'est-à-dire, au premier Juillet. Il paroit que cet usage dura jusqu'aux Consuls M. Claudius Marcellus & Cn. Cornelius Scipion, qui, suivant les preuves alléguées par Sigonius & par Pighius ne peuvent pas être entrés en charge avant les Ides ou le 15. Mars, an de Rome 530, peu de tems avant la seconde guerre Punique. Et ce jour est marqué dans Tite-Live pour celui de la prise de possession du Consulat, Liv. XXII. n. 1. Enfin il fut fixé aux Kalendes, c'est-à-dire, au premier jour de Janvier sous les Consuls Fulvius Nobilior & T. Annius Luscus, l'an de Rome 599.

Origine des Jeux Apollinaires. *Liv.* XXV. 12.

Sur les prétendues prédictions d'un célébre devin, nommé Marcius, on établit à Rome les Jeux Apollinaires, qui furent célébrés dans le grand Cirque. Les citoiens assistérent à ces Jeux la couronne sur la tête : les Dames Romaines visitérent tous les temples : les citoiens mangérent en public, chacun devant la porte de sa maison ; & ce jour

jour fut célébré avec toutes les cérémonies de religion ordinaires, & avec beaucoup de réjouiſſance. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Pendant qu'Annibal étoit aux environs de Tarente, les deux Conſuls étoient dans le Samnium, occupés des préparatifs du ſiége de Capoue. Et quoiqu'ils n'euſſent pas encore inveſti cette ville, cependant, parce qu'ils avoient empéché les habitans de faire leurs ſemailles, elle reſſentoit déja les effets d'une famine, qui n'eſt ordinairement que la ſuite d'un long ſiége. Ils envoyérent donc des Députés à Annibal, pour le prier de faire porter des blés des lieux circonvoiſins dans Capoue, avant que les Conſuls miſſent leurs Légions en campagne, & qu'ils ſe fuſſent rendus maîtres de tous les chemins. Hannon, qu'Annibal avoit chargé de ce ſoin, aiant ramaſſé promtement une grande quantité de blé, fit avertir les Campaniens du jour où ils devoient venir enlever ces proviſions, leur ordonnant de ramaſſer de toutes parts dans la campagne le plus de voitures & de bêtes de charge qu'il ſeroit poſſible. Mais les Campaniens firent paroitre en cette occaſion leur pareſſe & leur nonchalance

Les Conſuls forcent le camp d'Hannon près de Capoue, où il portoit des vivres. *Liv.* XXV. 13. 14.

An. R. 540. Av. J.C. 212. ordinaire. Ils n'envoiérent qu'environ quatre cens charrettes, avec un petit nombre de bêtes de ſomme. Hannon les réprimanda fortement, & leur reprocha que la faim, qui réveille les bêtes mêmes, n'avoit pu les tirer de leur aſſoupiſſement & de leur indolence naturelle. Il leur indiqua un autre jour, pour tranſporter le reſte des proviſions.

Les Conſuls, qui étoient à Bovianum, en aiant été avertis, Fulvius fit partir de nuit ſes troupes. Les Romains arrivérent un peu avant le jour au camp des ennemis, où ils avoient appris que régnoit le trouble & la confuſion. Ils y jettérent tant d'effroi & de conſternation, que s'il eût été placé dans une raſe campagne, il auroit été pris infailliblement dès la premiére attaque. La hauteur du terrain eſcarpé de toutes parts, aidée des retranchemens qu'on y avoit faits, le défendit. Quand le jour fut venu, il ſe livra un combat aſſez opiniâtre. La valeur obſtinée des Romains ſurmonta tous les obſtacles. Ils arrivérent par pluſieurs endroits juſqu'au foſſé, & juſqu'aux retranchemens; ce qui ne put être exécuté, ſans qu'il y eût un grand nombre

bre de ſoldats tués ou bleſſés. Le Conſul, effraié de cette perte, ſongeoit à quitter l'entrepriſe. Les Officiers & les ſoldats n'y purent conſentir. Il fut obligé de ſe rendre à leurs cris & à leur ardeur. Auſſitôt les Romains recommencérent l'attaque avec un nouveau courage, & ſe jettérent à l'envi dans le camp des ennemis, au milieu des traits qu'on lançoit ſur eux de toutes parts. Il fut pris en un moment, comme s'il eût été dans une plaine, & ſans retranchemens. Depuis ce moment, ce fut plutôt un carnage qu'un combat. Les Romains tuérent ſix mille Carthaginois, en prirent plus de ſept mille avec les fourrageurs Campaniens, & tous les chariots & les bêtes de charge qu'ils avoient amenées. Ils firent outre cela un grand butin de tout ce qu'Hannon avoit enlevé ſur les terres des Alliés du Peuple Romain. An. R. 540. Av. J. C. 212.

Les deux Conſuls s'étant rendus l'un & l'autre à Bénévent, vendirent ou partagérent le butin. Ceux qui s'étoient ſignalés à la priſe du camp, furent récompenſés. Hannon, de Cominium où il étoit occupé à ramaſſer des blés, & où il apprit la défaite de

AN. R. 540. AV. J.C. 212. ſes gens, s'enfuit dans le pays des Brutiens avec un petit nombre de fourrageurs qu'il avoit par hazard avec lui.

Capoue demande du ſecours à Annibal. *Ibid.* 15.

LES Campaniens, de leur côté, ayant appris la défaite de leurs compatriotes & de leurs alliés, députérent vers Annibal pour lui apprendre,, que ,, les deux Conſuls étoient du côté de ,, Bénévent, à une journée de Ca- ,, poue : qu'ainſi les Campaniens ,, étoient prêts de voir l'ennemi à leur ,, porte & devant leurs murailles. ,, Que s'il ne venoit promtement à ,, leur ſecours, les Romains ſe ren- ,, droient maîtres de Capoue plus vîte ,, & plus aiſément qu'ils n'avoient pris ,, Arpi. Qu'il ne devoit pas s'occuper ,, tellement du deſſein de s'emparer de ,, la Citadelle de Tarente, qu'il né- ,, gligeât Capoue, qu'il avoit coutu- ,, me d'égaler à Carthage, & l'aban- ,, donnât ſans défenſe à la vengeance ,, des Romains. Annibal leur promit qu'il auroit ſoin de mettre Capoue en ſûreté. En attendant, il envoia avec les Députés deux mille hommes, pour empécher les ravages que les armées ennemies feſoient ſur les terres des Campaniens.

Les

Les Romains cependant, ſans négliger leurs autres affaires, ſongeoient à défendre la Citadelle de Tarente. Ils firent entrer dans le port, à travers les ennemis, quelques vaiſſeaux chargés de vivres. Ce ſecours vint fort à propos, & rendit le courage aux aſſiégés. La garniſon avoit été fortifiée depuis peu par les ſoldats qu'on avoit tirés de Métapont, & qu'on avoit fait entrer dans la Citadelle. Annibal fit venir de Sicile une flote pour leur couper les vivres. Elle ferma à la vérité tous les paſſages du côté de la mer: mais en ſéjournant trop lontems dans le même lieu, elle affamoit ſes amis encore plus que ſes ennemis. Enfin, l'année ſuivante, les vaiſſeaux Carthaginois ſe remirent en mer, & leur retraite fit plus de plaiſir aux Tarentins, que leur arrivée ne leur en avoit cauſé. Mais le ſoulagement qu'ils en reçurent fut peu conſidérable, parce que les proviſions ceſſérent de venir dans la ville, dès que le ſecours de la mer lui manqua.

An. R. 540. Av. J.C. 212.

La Citadelle de Tarente ſecourue de vivres.

Liv. XXVI. 20.

Les Métapontains n'étant plus retenus par la crainte de la garniſon Romaine, qui avoit été tranſportée, comme nous venons de le dire, dans la

Ceux de Métapont & de Thurium ſe

An. R. 540. Av. J. C. 212. la Citadelle de Tarente, livrérent ſur le champ leur ville à Annibal. Ceux de Thurium en firent autant; & ce qui les engagea principalement les uns & les autres à prendre ce parti, fut le reſſentiment qu'ils avoient contre les Romains, à cauſe du ſupplice cruel des otages Tarentins.

rendent à Annibal.

Les Conſuls paſſent dans la Campanie.

Les Conſuls firent paſſer leurs troupes de Bénévent dans les terres de la Campanie, non ſeulement pour y faire le dégât des blés qui étoient déja grands, mais dans le deſſein d'aſſiéger Capoue. Ils comptoient de rendre leur Conſulat célébre par la priſe d'une ville ſi opulente, & de faire ceſſer la honte & les reproches que ſembloient mériter les Romains pour laiſſer depuis près de cinq ans impunie la revolte & la trahiſon d'un peuple ſi voiſin de Rome. Mais ne voulant point laiſſer Bénévent ſans défenſe, & d'ailleurs étant bien aiſe de ſe fortifier contre la Cavalerie d'Annibal, s'il venoit au ſecours de Capoue, ils ordonnérent à Ti. Gracchus de paſſer de la Lucanie à Bénévent avec ſa Cavalerie & ſes ſoldats armés à la légére, & de laiſſer quelqu'un de ſes Lieutenans à la tête de ſes Légions, pour main-

maintenir la Lucanie dans le devoir. An. R. 540. Av. J. C. 212.

Gracchus se préparoit à exécuter cet ordre des Consuls, lorsqu'une trahison lui en ôta le moyen avec la vie. Le traître, se nommoit Flavius, Chef de cette partie des habitans du pays qui tenoit pour les Romains pendant que le reste avoit embrassé le parti d'Annibal: il étoit pour lors Préteur. Cet homme aiant tout d'un coup conçu le dessein de changer de parti, crut que pour gagner la faveur d'Annibal, ce n'étoit pas assez de lui offrir sa personne avec tous ses partisans, s'il ne scêloit le Traité qu'il vouloit faire avec lui du sang de son Général & de son hôte. Il convint de tout avec Magon, & promit de lui amener Gracchus dans un lieu écarté. Après cet entretien, le perfide vient trouver Gracchus, & lui dit: „ Qu'il avoit „ ébauché une entreprise de la dernié- „ re importance; mais que pour la „ conduire à une heureuse fin, il étoit „ nécessaire que Gracchus lui-même y „ entrât pour sa part. Qu'il avoit per- „ suadé aux Préteurs de tous les peu- „ ples Lucaniens, qui, dans ce mou- „ vement presque général de toute „ l'Italie, s'étoient déclarés pour An- „ nibal,

Flavius, Préteur des Lucaniens, trahit Gracchus son ami & son hôte. *Liv.* XXV. 16.

An. R. 540. Av. J.C. 212. „ nibal, de rentrer dans l'alliance & „ dans l'amitié des Romains. Qu'il „ leur avoit fait entendre que la for- „ tune de la République, qui avoit „ preſque entiérement échoué à la ba- „ taille de Cannes, reprenoit le deſ- „ ſus de jour en jour, au lieu que cel- „ le d'Annibal tomboit inſenſiblement „ en décadence, & que ſes troupes „ étoient preſque réduites à rien: „ Qu'ils devoient compter ſur la clé- „ mence des Romains, quand ils re- „ viendroient à eux par un repentir „ ſincére: que jamais nation n'avoit „ été ſi facile & ſi portée à pardonner „ les injures. Que c'étoient là les rai- „ ſons dont il s'étoit ſervi pour les per- „ ſuader. Qu'ils s'y étoient rendus: „ mais que, pour plus d'aſſurance, ils „ étoient bien aiſes de les entendre de „ la propre bouche de Gracchus, & „ d'avoir ſa parole, afin d'en faire le „ raport à leurs compatriotes. Il ajou- „ ta qu'il leur avoit donné rendez- „ vous dans un lieu à l'écart, qui n'é- „ toit pas fort éloigné du camp des „ Romains. Que s'il vouloit ſe don- „ ner la peine de s'y rendre, l'affaire „ ſeroit bientôt terminée, & que par „ un heureux Traité toute la Lucanie

„ ren-

„ rentreroit ſous la puiſſance des Ro- An. R. 540.
„ mains. Av. J.C. 212.

Gracchus trouva tant de vraiſemblance dans le projet qui lui étoit propoſé, que, ſans ſoupçonner ni la conduite de Flavius de mauvaiſe foi, ni ſon diſcours d'artifice, il partit de ſon camp avec ſes Licteurs & un petit nombre de Cavaliers, & alla ſe précipiter dans les embuches qu'un perfide ami lui avoit préparées. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que les ennemis ſortirent du lieu où ils s'étoient tenus cachés, & l'accablérent de traits, lui & ceux de la ſuite. Alors ce Général, étant ſauté en bas de ſon cheval, exhorta les ſiens, qui en avoient fait autant, à faire au moins une fin glorieuſe. Il leur dit, „ Qu'entre les deux „ ſeuls partis qu'ils avoient à prendre, „ c'étoit à eux de choiſir, & de voir „ s'ils aimoient mieux ſe laiſſer égor- „ ger comme un troupeau de bêtes „ ſans ſe venger; ou, en s'armant „ d'une noble fureur, & mépriſant la „ mort qui deſormais étoit inévitable, „ aller, tout couverts du ſang de leurs „ ennemis, expirer ſur des monceaux „ de leurs armes & de leurs corps „ immolés à une juſte vengeance.

„ Qu'ils

AN. R. 540. AV. J. C. 212.

» Qu'ils tâchaſſent ſur tout de percer le » perfide Flavius. " Tout en parlant ainſi, il envelopa ſon bras gauche avec les bouts de ſa caſaque, (car ils n'avoient pas même apporté de boucliers avec eux) & fondit avec impétuoſité ſur les ennemis. Le courage céda au nombre, & il fut percé de coups. Magon l'envoia auſſitôt à Annibal, & le fit mettre devant la tente de ce Général avec ſes faiſceaux qu'on avoit eu ſoin d'apporter.

Les Conſuls reçoivent un échec devant Capoue. *Liv.* XXV. 18.

Les Conſuls étant entrés ſur les terres de la Campanie, commencérent à piller tout le plat pays, & à faire le dégât aux environs de Capoue. Les Campaniens aiant fait ſur eux une ſortie ſecondés de Magon & de la Cavalerie Carthaginoiſe, leur donnérent tellement l'épouvante, qu'ils rappellérent au plus vîte leurs ſoldats, & ſe retirérent en déſordre, après en avoir perdu plus de quinze cens. Cet avantage remplit d'une orgueilleuſe confiance les Campaniens, naturellement fiers & arrogans; enſorte qu'ils ne ceſſoient de harceller les Romains: mais le mauvais ſuccès du combat engagé témérairement, avoit rendu les Conſuls plus attentifs & plus précautionnés.

Un

Un événement, peu conſidérable en lui-même, ne ſervit pas peu à rabbatre l'audace des Campaniens & à relever le courage des Romains : tant il eſt vrai que dans la guerre les plus petites choſes ont ſouvent de grandes ſuites. T. Quintius Criſpinus Romain étoit lié avec un Campanien nommé Badius, & par les droits de l'hoſpitalité, & par une amitié étroite qui en étoit la ſuite. Ce qui avoit encore contribué à en reſſerrer les nœuds, c'eſt que Badius étant tombé malade à Rome chez Quintius avant la revolte de Capoue, il avoit reçu de lui tout les ſecours qu'on peut attendre d'un bon & généreux ami. Ce Badius voiant les troupes des Romains campées devant les murailles de Capoue s'avança juſques aux premiers corps de garde, & demanda à haute voix qu'on lui fit venir Criſpinus. Celui-ci aiant été averti, crut que Badius vouloit lui parler comme à un ancien ami, & s'avança avec des diſpoſitions pacifiques, conſervant, malgré la rupture entre les deux nations, le ſouvenir d'une liaiſon perſonnelle & particuliére. Quand Badius vit qu'il étoit à portée de l'entendre :

An. R. 540. Av. J.C. 212. Combat ſingulier de Criſpinus Romain, avec Badius de Capoue. *Ibid.*

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

tendre : *Je vous défie au combat*, dit-il à Criſpinus. *Montons à cheval, & voions qui de vous ou de moi fera paroitre plus de courage.* Criſpinus, qui ne s'attendoit à rien moins, lui répondit, *que l'un & l'autre ils avoient aſſez d'ennemis, contre qui ils pouvoient éprouver leur valeur & leurs forces. Pour moi*, ajouta-t-il, *quand je vous rencontrerois par hazard dans la mélée, je me détournerois, pour ne point ſouiller mes mains du ſang de mon ami & de mon hôte ;* & il ſe mettoit en devoir de retourner dans le camp. Alors Badius, plus fier qu'auparavant, commença à traiter de crainte & de lâcheté cette modération & cette honnêteté de Criſpinus, en l'accablant de reproches que lui ſeul méritoit. *Tu feins*, diſoit-il, *de vouloir épargner ma vie, parce que tu ſais bien que tu n'es pas en état de défendre la tienne contre moi. Mais, ſi tu crois que la guerre, qui a rompu l'alliance des deux peuples, n'a pas ſuffiſamment aboli toutes nos liaiſons particuliéres, appren que Badius de Capoue renonce ſolennellement à l'amitié de Titus Criſpinus Romain. Je prens à témoin de ma déclaration les ſoldats des deux armées qui m'entendent.*

dent. Je ne veux plus avoir rien de commun avec un homme qui eſt venu attaquer ma patrie & mes dieux tant publics que particuliers. Si tu as du cœur, vien combattre. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Criſpinus, peu ſenſible à toutes ces vaines & frivoles incartades, fut lontems ſans vouloir accepter le défi ; & ce ne fut que ſur les inſtances vives & réitérées de ſes camarades, qui lui remontroient combien il étoit honteux de ſouffrir que le Campanien l'inſultât impunément, qu'enfin il l'accepta. Mais avant toutes choſes, ſachant que tout combat particulier lui étoit interdit par les Loix de la guerre, il alla demander à ſes Généraux s'ils vouloient bien lui permettre de combattre hors de rang contre un ennemi qui le défioit : ce qu'ils lui accordérent ſans peine.

Alors, muni d'un pouvoir légitime, il prend ſes armes, monte à cheval, & aiant appellé Badius par ſon nom, il lui déclare qu'il eſt prêt à ſe battre contre lui. Badius ſe préſente ſur le champ. Ils n'eurent pas plutôt pouſſé leurs chevaux l'un contre l'autre, que Criſpinus perça l'épaule gauche de Badius d'un coup de lance qui paſſa au

deſſus

An. R. 540. Av. J. C. 212. deſſus de ſon bouclier. Cette bleſſure aiant fait tomber le Campanien de deſſus ſon cheval, le vainqueur ſauta en bas du ſien, & ſe jetta ſur ſon ennemi pour l'achever à pié. Mais Badius, lui abandonnant ſon bouclier & ſon cheval, s'enfuit, & regagna le corps de ſon armée. Criſpinus retourna vers les Romains avec le cheval & les armes du vaincu ; & leur aiant préſenté ces dépoüilles honorables, & ſa lance enſanglantée, il fut conduit au milieu des cris de joie & des applaudiſſemens de tous les ſoldats à la tente des Généraux qui donnérent à ſa valeur les éloges & les récompenſes qui lui étoient dûes.

Y a-t-il un ſeul Lecteur à qui le récit que je viens de faire n'ait inſpiré une eſtime particuliére mélée d'une ſorte de tendreſſe pour la ſageſſe & la modération de Criſpinus, qui reſpecte dans un ancien ami & un ancien hôte des titres & des droits auxquels lui-même a renoncé ; qui ſouffre patiemment qu'on lui faſſe à la tête de deux armées les reproches outrageans de timidité & de lâcheté, auxquels les gens de guerre ſont pour l'ordinaire infiniment ſenſibles ; & qui ne croit point que même dans un tel cas il lui ſoit

permis de faire uſage de ſes armes, s'il n'eſt autoriſé par ſes Généraux ? D'une autre part, a-t-on pu ne pas déteſter la féroce brutalité de Badius, à qui un deſir forcené de gloire fait oublier les liaiſons les plus intimes, & qui font la plus grande douceur de la vie ? Mais que faut-il donc penſer de nos Duelliſtes, qui foulant aux piés les ordonnances des Princes & la Loi de Dieu même, ſe croient obligés, par un faux point d'honneur inconnu chez tous les Payens, de tremper leurs mains dans le ſang de leur meilleur ami, pour un mot qui lui ſera échapé mal à propos, peut-être dans un repas, ou dans la compagnie d'amis familiers, avec leſquels on parle avec moins de circonſpection & de retenue. Expoſer ſa vie pour la défenſe de l'Etat & de ſon Prince, c'eſt une action de la plus haute généroſité. Mais braver la mort par une vanité ridicule, pour tomber en mourant entre les mains d'un Dieu irrité & tout-puiſſant, c'eſt une folie, ou plutôt une phrénéſie ſi prodigieuſe, qu'il n'y a point de plus grande preuve de l'aveuglement des hommes, que d'avoir pu attacher de la gloire à une action ſi inſenſée. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Ce-

An. R. 540. Av. J.C. 212.

Combat des Conſuls & d'Annibal avec un avantage égal.

Liv. XXV. 19.

Cependant Annibal venoit au ſecours de Capoue, & s'étant avancé juſques auprès de cette ville, dès le troiſiéme jour il mit ſes troupes en bataille, bien perſuadé que les Romains, vaincus quelques jours auparavant par les Campaniens, auroient encore bien plus de peine à le ſoutenir lui & ſon armée victorieuſe. Au commencement du combat, l'armée Romaine, accablée des traits que lui lancoit la Cavalerie ennemie, commençoit à plier, lorſque les Conſuls, aiant ordonné à la leur de fondre ſur les ennemis, réduiſirent toute l'action à un combat de Cavalerie. Les choſes étoient en cet état, quand l'armée de Sempronius, conduite par le Queſteur Cn. Cornelius, aiant été aperçue de loin, fit croire aux deux partis que c'étoit un nouvel ennemi qu'ils alloient avoir ſur les bras. Ainſi les deux armées, comme de concert, firent retraite, & retournérent chacune dans leur camp, ſans avoir aucun avantage l'une ſur l'autre.

Dès la nuit ſuivante, les Conſuls, pour obliger Annibal à s'éloigner de Capoue, s'en allérent chacun de leur côté, Fulvius vers Cumes, & Appius

plus du côté de la Lucanie. Le lendemain, Annibal aiant appris que les Conſuls avoient abandonné leur camp, & s'étoient retirés de divers côtés, après avoir été quelque tems incertain du parti qu'il prendroit, ſe détermina enfin à ſuivre Appius. Ce Général lui fit faire bien des tours, puis, lui aiant dérobé ſa marche, il retourna à Capoue par un autre chemin. An. R. 540. Av. J. C. 212.

Annibal s'en conſola, par l'occaſion qu'il eut en ces lieux de remporter un avantage ſur un corps conſidérable de troupes Romaines. M. Centenius, ſurnommé Pénula, ancien Centurion fort eſtimé, & qui avoit quitté le ſervice, s'étant fait conduire dans le Sénat, demanda qu'on le mît à la tête de cinq mille hommes. Il promit que, connoiſſant parfaitement & le caractére de l'ennemi & le pays où l'on feſoit actuellement la guerre, il ne ſeroit pas longtems ſans rendre à la République quelque ſervice important. Il ajouta, qu'il emploieroit contre Annibal lui-même les ruſes & les artifices dont le Carthaginois s'étoit ſervi juſqu'à ce jour, pour faire tomber dans ſes filets les Généraux & les M. Centenius Pénula, défait par Annibal. *Ibid.*

AN. R. 540. AV. J. C. 212.

armées des Romains. Cette [a] promeſſe fut crue auſſi légérement, qu'elle étoit faite avec témérité : comme s'il n'y avoit aucune différence entre le mérite d'un ſimple Officier, & les talens d'un Général. Au lieu de cinq mille hommes qu'il avoit demandés, on lui en accorda huit mille ; & pluſieurs s'étant joints à lui pendant ſa marche, il arriva dans la Lucanie avec le double des forces qu'il avoit en partant de Rome. Ce fut là qu'il trouva Annibal, qui s'y étoit arrêté après avoir inutilement pourſuivi le Conſul Appius. Dès que les deux armées furent en préſence, elles firent paroitre une pareille ardeur d'en venir aux mains. La partie n'étoit point égale. D'un côté, Annibal pour Commandant ; de l'autre, un ſimple Centurion. D'un côté, des ſoldats vétérans, qui comptoient leurs campagnes par leurs victoires : de l'autre, de nouvelles milices, levées à la hâte, & mal armées. Cependant, malgré une ſi grande inégalité, le combat dura plus de deux heures, les Romains aiant fait des efforts de valeur ex-

[a] Id non promiſſum magis ſtolidè, quàm ſtolidè creditum : tanquam eædem militares & imperatoriæ artes eſſent. *Liv.*

extraordinaire, tant qu'ils eurent Centénius à leur tête. Mais, comme il s'expoſoit ſans ſe ménager aux traits des ennemis, non ſeulement pour ſoutenir la réputation qu'il avoit acquiſe par le paſſé, mais encore pour éviter la honte dont il auroit été couvert à l'avenir, s'il eût ſurvécu à une défaite qui ne pouvoit être imputée qu'à ſa témérité; il trouva bientôt la mort qu'il cherchoit, & auſſitôt les Romains lâchérent pié. Annibal ſut ſi bien leur fermer les chemins, en les feſant inveſtir de tous côtés par ſa Cavalerie, que d'une ſi grande multitude il s'en ſauva à peine mille : tout le reſte périt, ou dans la bataille, ou dans la déroute. AN. R. 540. AV. J.C. 212.

CN. FULVIUS CENTUMALUS.
P. SULPICIUS GALBA. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

C'EST PROPREMENT dans cette année que le ſiége de Capoue fut pouſſé par les Romains avec une vivacité, ou, pour mieux dire, avec un acharnement qui a peu d'exemples. Pour mieux concevoir l'intérêt qui animoit les Romains dans cette entrepriſe, il faut ſe ſouvenir de la maniére dont les Campaniens, qui étoient liés Capoue aſſiégée dans les formes.

AN. R. avec Rome par une ancienne alliance, en avoient uſé à ſon égard. Les premiéres défaites des Romains par Annibal avoient déja beaucoup ébranlé leur fidélité : l'échec reçu à Cannes acheva de la renverſer entiérement. Ils crurent la puiſſance des Romains ruinée abſolument & ſans retour par la perte de cette bataille. Flatés d'une folle eſpérance de leur ſuccéder dans l'Empire de l'Italie, ils tournérent du côté d'Annibal : & non contens d'abandonner leurs anciens Alliés dans leurs diſgraces, ils ajoutérent la cruauté à la perfidie, & firent mourir inhumainement tous les Romains qui ſe trouvérent dans leur ville. Leur exemple fut comme le ſignal de la rébellion pour la plupart des autres peuples d'Italie, qui quittérent pareillement les Romains, & ſe donnérent au vainqueur.

AV J.C. 211.

Il eſt aiſé de juger quel reſſentiment les Romains conçurent d'une trahiſon ſi noire dans toutes ſes circonſtances, & dont les conſéquences leur avoient été ſi funeſtes. Auſſi, dès qu'ils ſe virent un peu au deſſus de leurs affaires, ils réſolurent d'aſſiéger Capoue, & de ne point lâcher priſe qu'ils

qu'ils ne s'en fuſſent rendus maîtres, & n'en euſſent tiré une vengeance éclatante. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Q. Fulvius Flaccus & Ap. Claudius Pulcher avoient commencé le ſiége pendant leur Conſulat; & enſuite le commandement leur avoit été continué ſous le titre de Proconſuls pour terminer cette importante guerre. Outre l'intérêt public, leur gloire y étoit intéreſſée, & ils feſoient tous les efforts poſſibles pour la conduire à une promte & heureuſe fin. Les aſſiégés de leur côté, qui avoient ſans ceſſe devant les yeux l'indigne traitement qu'ils avoient fait aux Romains, & celui qu'ils en devoient attendre à leur tour, ſe défendoient avec courage, ſoutenus d'une forte garniſon Carthaginoiſe qu'Annibal avoit laiſſée dans leur ville ſous deux Commandans, Boſtar & Hannon. Ils feſoient de fréquentes & de vives ſorties, dans leſquelles, beaucoup inférieurs pour les combats de pié, ils avoient preſque toujours l'avantage du côté de la Cavalerie, qui étoit le foible des Romains. Ceux-ci, ſouffrant avec peine cette inégalité qu'ils ne pouvoient ſe diſſimuler, imaginérent un

Le ſiége eſt vivement pouſſé par les deux Proconſuls. *Liv.* XXVI. 4.

An. R. 541. Av. J. C. 211. moien d'y remédier en partie. Ils choisirent dans les Légions de jeunes gens dispos & légers de corps, qu'ils accoutumérent à monter derriére les Cavaliers en croupe & à en descendre promtement au premier signal. Ils leur donnérent des boucliers plus courts que ceux des Cavaliers, & à chacun sept javelots longs de quatre piés qui avoient une lame de fer si fine & si mince qu'elle se courboit & se faussoit aisément, ensorte que le trait une fois lancé ne pouvoit plus être utile aux ennemis, ni être renvoié contre ceux qui s'en étoient servis les premiers. Quand on en vint aux mains avec la Cavalerie ennemie, ces armés à la légére sautant tout d'un coup de cheval, lancérent tous ensemble leurs javelots l'un sur l'autre contre les chevaux & les Cavaliers de Capoue, de sorte qu'un corps qui paroissoit toute Cavalerie, fit naître pour ainsi dire tout d'un coup une Infanterie à laquelle les Campaniens ne s'attendoient point. Cette attaque imprévûe jetta le trouble parmi les ennemis: la Cavalerie Romaine acheva de les mettre en desordre, & les poursuivit jusqu'aux portes de la ville.

Capoue

Capoue commençoit à être réduite à l'extrémité. La famine s'y feſoit ſentir très-vivement. Le peuple & les eſclaves manquoient preſque abſolument de pain. Annibal étoit actuellement occupé à trouver des moiens de s'emparer de la Citadelle de Tarente, (car il étoit maître de la ville) lorſqu'il reçut un courrier de Capoue, qui lui apprit que les Campaniens ne pouvoient plus tenir contre les Romains, s'il ne venoit à leur ſecours. Le [a] deſir de prendre la Citadelle de Tarente fit balancer quelque tems Annibal : mais enfin l'intérêt de Capoue l'emporta. Il voioit tous les peuples d'Italie, tant alliés qu'ennemis, attentifs à en tirer exemple ſelon l'événement bon ou mauvais qu'auroit la révolte de ſes habitans. Aiant donc laiſſé chez les Brutiens une grande partie de ſes bagages, & tout le corps de ſes troupes peſamment armées, il ne prit avec lui que l'élite de ſon Infanterie & de ſa Cavalerie qui étoit en état de

AN. R. 541. AV. J.C. 211. Annibal vient au ſecours de Capoue, après un rude combat, il ſe retire. *Liv.* XXVI. 5.6.

 faire

a Cùm in hoc ſtatu ad Capuam res eſſent, Annibalem diverſum Tarentinæ arcis potiundæ Capuæque retinendæ trahebant curæ. Vicit tamen reſpectus Capuæ, in quam omnium ſociorum hoſtiumq; cõverſos videbat animos, documẽto futuræ, qualemcumq; eventũ defectio ab Romanis habuiſſet. *Liv.*

AN. R. 541. AV. J.C. 211.

faire beaucoup de diligence, & s'avance à grandes journées vers Capoue. Il ſe fit pourtant ſuivre de trente-trois éléphans.

Quand Annibal fut arrivé près de Tifate, il s'arréta ſur une hauteur qui commandoit Capoue. De là il fit avertir les aſſiégés de ſon arrivée, & les engagea à faire une ſortie générale par toutes les portes de la ville en même tems qu'il attaqueroit le camp des Romains. Le combat fut rude: les lignes même d'abord furent forcées en partie, & le Proconſul Appius reçut une dangereuſe bleſſure. Mais les Romains ſe défendirent avec tant de vigueur, qu'enfin Annibal & les Campaniens furent également repouſſés. Cette action, ſelon quelques Auteurs, leur couta fort cher.

Annibal marche contre Rome, pour faire diverſion. *Liv.* XXVI. 7.

LE GENERAL Carthaginois, voiant qu'il ne pouvoit, ni engager les Romains à un nouveau combat, ni forcer leurs lignes pour entrer dans la ville, ne s'opiniâtra point à une entrepriſe qu'il vit bien ne pouvoir lui réuſſir. Il n'abandonna pas néanmoins encore le ſoin de Capoue; &, pour la délivrer, il forma un deſſein digne de ſon courage. Pour faire une puiſſante

ſante diverſion, il marcha bruſque- AN. R. 541. AV. J.C. 211.
ment vers Rome. Il ne deſeſpéroit pas, dans une premiére ſurpriſe, de s'emparer de quelque quartier de la ville; & en tout cas il ſe promettoit que le danger de la Capitale obligeroit les Généraux Romains de lever le ſiége de Capoue, pour accourir avec toutes leurs troupes au ſecours de leur patrie. Ou enfin il ſe flatoit que ſi, pour continuer le ſiége, ils partageoient leurs troupes, leur affoibliſſement pourroit faire naître aux aſſiégés ou à lui-même quelque occaſion de les battre.

Il ne lui reſtoit qu'une inquiétude, c'eſt que les Campaniens, perdant toute eſpérance lorſqu'ils le verroient parti, ne ſe rendiſſent aux Romains. Pour obvier à cet inconvénient, il engage à force de préſens un Numide à ſe charger d'une lettre, à ſe rendre dans le camp des Romains comme transfuge, & de là à paſſer dans Capoue. La lettre adreſſée aux Campaniens portoit, „ Qu'il n'avoit pris le „ parti de ſe retirer & de marcher vers „ Rome, que pour leur bien, & pour „ obliger les Romains de lever le ſiége „ dans la néceſſité où ils ſeroient d'al-

AN. R. 541. AV. J.C. 211. „ ler ſecourir leur patrie. Qu'ils ne per-
„ diſſent point courage; qu'une patien-
„ ce de quelques jours les mettroit
„ pour toujours en repos & en ſûreté.„
Il prit des vivres pour dix jours, & aiant fait préparer bon nombre de barques, il fit paſſer de nuit le Vulturne à ſon armée.

Le Proconſul Fulvius reçoit ordre de venir avec ſes troupes pour défendre Rome. *Liv.* XXVI. 8.

Dès qu'on fut averti à Rome qu'Annibal étoit en marche, le Sénat s'aſſembla ſur le champ. Il y eut trois avis. Un Sénateur, qui ſe nommoit P. Cornelius Aſina, vouloit que l'on rappellât tous les Généraux & toutes les armées répandues dans les différentes parties de l'Italie pour venir défendre Rome. Fabius, auſſi intrépide dans les grands dangers, que circonſpect pour les prévenir, s'oppoſa fortement à cet avis. Il repréſenta „ qu'il ſeroit honteux de quitter Ca-
„ poue, & de prendre l'allarme aux
„ moindres mouvemens d'Annibal.
„ Qu'il étoit hors de toute apparen-
„ ce qu'un Général, qui n'avoit oſé ſe
„ préſenter devant Rome après la vi-
„ ctoire qu'il avoit remportée à Can-
„ nes, pût ſe flater de s'en rendre
„ maître après avoir été repouſſé de
„ devant Capoue. Que ſon deſſein
„ n'étoit

„ n'étoit pas d'aſſiéger Rome, mais de AN. R.
„ délivrer la place actuellement aſſié- 541.
„ gée. Que pour lui il croioit que ce AV. J. C. 211.
„ qu'il y avoit de troupes dans la
„ ville ſuffiſoit pour la défendre.„
Un troiſiéme avis, qui tenoit le milîeu entre les deux autres, propoſé par P. Valerius Flaccus, l'emporta. Ce fut de faire venir Fulvius à Rome avec une partie des troupes qui étoient devant Capoue, pendant que ſon Collégue, avec le reſte de l'armée, continueroit le ſiége. Dès que les ordres du Sénat furent arrivés dans le camp, Fulvius ſe mit en marche avec l'élite des trois armées, qui montoit à quinze mille hommes de pié, & mille chevaux. Il ſavoit qu'Annibal avoit pris ſa route par la voie Latine: il prit la ſienne par la voie Appia, après avoir envoié ordre à toutes les villes municipales qui étoient ſur ſa route ou aux environs, de tenir des vivres prêts ſur ſon paſſage. Les ſoldats, pleins d'allégreſſe & de courage, s'entr'exhortoient à doubler le pas, en ſe ſouvenant qu'ils alloient défendre leur patrie commune.

Cependant Annibal approchoit, & la fraieur redoubloit dans la ville ſur les Grande allarme parmi le peuple.

AN. R. 541. AV. J.C. 211. *Liv.* XXVI. 9.

les différens bruits qui s'y répandoient, ſouvent ſans fondement, & toujours au dela du vrai. Les Dames Romaines rempliſſent tous les temples, & baignées de larmes, proſternées au pié des autels, tendant les mains au ciel, elles implorent le ſecours des dieux. Les Sénateurs ſe rangent tous auprès des Magiſtrats dans la place publique, toujours prêts à les aider de leurs conſeils dans les événemens imprévûs qui peuvent ſe préſenter d'un moment à l'autre. Ceux qui ſont en état de ſervir de leurs perſonnes, viennent s'offrir aux Conſuls. On diſtribue les troupes aux portes, autour des murs, au Capitole, dans la Citadelle, & même hors de Rome ſur le mont Albain, & ſur la hauteur d'Eſule du côté de Tibur (*Tivoli.*)

Pendant ce mouvement général, arrive le Proconſul Fulvius. C'étoit l'uſage que les Proconſuls perdoient leur autorité & le droit du commandement au moment qu'ils mettoient le pié dans la ville. Pour affranchir Fulvius de cette loi, le Sénat lui attribua une autorité égale à celle des Conſuls. Il entra avec ſon armée par la porte Capéne, traverſa les Carines & les Eſqui-

On peut conſulter la Carte du Plan de Rome, Tome I.

Eſquilies, & alla camper entre la porte Eſquiline & la porte Colline. Sa préſence raſſura un peu les eſprits. AN. R. 541. AV. J. C. 211.

Dans le même tems, Annibal vint camper près du Téveron à trois milles, c'eſt-à-dire, environ à une lieue de la ville. De là il s'avance avec deux mille chevaux depuis la porte Colline juſqu'au temple d'Hercule, & allant de côté & d'autre, il examine de plus près qu'il peut les murs & la ſituation de la ville. Flaccus regarda comme une inſulte qu'il oſât ſe promener ſi tranquillement à la vûe & ſi près de Rome. Il envoia contre lui un détachement de Cavalerie pour l'écarter des murs, & le faire rentrer dans ſon camp. Comme il s'engagea une action entre ces deux corps de Cavalerie, les Conſuls firent paſſer à travers la ville douze cens Numides transfuges qui étoient ſur le mont Aventin, les jugeant plus propres que d'autres à combatre au milieu des vallons, des jardins, & des ſépulcres. La multitude alors crut que ces Numides étoient des ennemis qui s'étoient emparés du mont Aventin. L'allarme fut ſi grande, que, ſi le camp des Carthaginois n'eût été hors

Annibal campe près du Téveron. *Ibid.* 10.

de

An. R. 541. Av. J. C. 211. de la ville, le peuple l'auroit abandonnée dans le moment. La crainte d'Annibal les arréta. Chacun ſe retira dans ſa maiſon, & du haut des toits ſe mit à jetter des pierres contre ces transfuges Numides, croiant que c'étoient les ennemis. On ne pouvoit appaiſer le tumulte, ni détromper le peuple en lui découvrant l'erreur, parce que les rues étoient remplies de gens de la campagne, qui, dans la ſubite fraieur où les jetta le premier bruit de l'approche d'Annibal, s'y étoient réfugiés en foule avec tous leurs troupeaux. Heureuſement les Romains eurent l'avantage dans le combat de Cavalerie, & ils obligérent les ennemis de ſe retirer. Comme d'un moment à un autre il s'élévoit des tumultes en différens quartiers de la ville, le Sénat, pour y apporter un plus promt reméde, donna autorité & droit de commandement à tous ceux qui avoient été Dictateurs, Conſuls, ou Cenſeurs. Le reſte du jour, & la nuit ſuivante, furent extrêmement tumultueux.

On ſe prépare à une bataille.

Le lendemain, Annibal, aiant paſſé le Téveron, préſenta la bataille aux Romains. Les Conſuls & Fulvius ne recu-

reculérent pas. Chacun ſe diſpoſoit à bien faire ſon devoir dans un combat, dont Rome devoit être le prix ; lorſqu'un violent orage, mélé de pluie & de grêle, jetta un ſi grand trouble dans les deux armées, que de part & d'autre les ſoldats, aiant eu bien de la peine à retenir leurs armes, & ne s'occupant de rien moins que de l'ennemi, ſe ſauvérent à la hâte dans leur camp. A peine y étoient-ils rentrés, que le tems redevint calme & ſerein. La même choſe étant encore arrivée le jour ſuivant, Annibal crut qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel dans cet événement ; &, ſelon Tite-Live, [a] il s'écria que les dieux lui avoient refuſé *tantôt la volonté, tantôt le pouvoir de prendre Rome.* C'étoit une penſée répandue généralement & chez les Romains, & chez leurs ennemis, que la Providence veilloit d'une maniére particuliére à la conſervation de Rome : & l'on ne ſe trompoit point.

AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Un furieux orage empêche à deux reprises qu'elle ne ſe donne. *Liv.* XXVI. 11.

Deux choſes achevérent de déconcerter Annibal. La premiére, c'eſt qu'il

Annibal mortifié par deux événe-

a Audita vox Annibalis fertur, *Potiundæ ſibi urbis Romæ, modò mentem non dari, modò fortunam.*

An. R. 541. Av. J.C. 211. qu'il apprit que, pendant qu'il étoit campé à une des portes de Rome, on en avoit fait ſortir par une autre des recrues pour l'armée d'Eſpagne. La ſeconde, moins importante en ſoi, mais plus piquante pour lui, c'eſt qu'il ſut que le champ où il étoit campé, venoit de ſe vendre à Rome, ſans que pour cela on eût rien diminué du prix. Ce dernier trait lui fut fort ſenſible; & il fut ſi indigné qu'il ſe fût trouvé à Rome quelqu'un aſſez hardi pour acheter un champ occupé actuellement par ſon armée, qu'il fit mettre auſſi à l'encan les boutiques d'orfevres qui étoient autour de la place publique de Rome.

Habitans ſinguliers, ſe retire, & paſſe chez les Brutiens.

Après cette bravade, Annibal partit, & s'enfonça dans le Brutium à l'extrémité de l'Italie, renonçant à l'eſpérance de ſauver Capoue. Fulvius retourna ſur le champ joindre ſon Collégue, pour conſommer une entrepriſe dont le ſuccès étoit deſormais certain.

Fulvius retourne à Capoue.

Ce fut pour lors que Capoue, abandonnée à elle-même & deſtituée de toute reſſource, ſentit l'abyme de maux où elle s'étoit plongée en renonçant à l'amitié des Romains. Elle

Capoue réduite au déſeſpoir.

Liv. XXVII. 12.

envi-

enviſagea dans ce moment toute l'horreur de ſon crime, & ne s'occupa plus que de cet objet. Le Proconſul, en conſéquence d'un Arrêt du Sénat, fit faire une proclamation par laquelle il annonçoit un pardon général de tout le paſſé pour les citoiens de Capoue qui paſſeroient chez les Romains avant un certain jour. On en fut inſtruit dans la ville : aucun néanmoins ne profita d'une amniſtie ſi favorable, & ſi peu méritée. Uniquement occupés, comme je l'ai déja dit, de la noirceur de leur trahiſon, & de l'affreuſe barbarie qui l'avoit accompagnée, ils ne pouvoient ſe perſuader que l'offre qu'on leur feſoit fût ſincére & de bonne foi, ni qu'un tel crime pût jamais être pardonné. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

La ville ſe trouvoit ſans conſeil, auſſi bien que ſans reſſource. La Nobleſſe avoit abſolument abandonné le ſoin des affaires. Aucun des principaux citoiens ne paroiſſoit en public. Les Sénateurs, voiant leur ville hors d'état de réſiſter aux Romains, s'étoient enfermés dans leurs maiſons, pour y attendre une mort certaine & la ruine de leur patrie. Tout le pouvoir ſe trouvoit entre les mains de Boſtar & d'Hannon

La garniſon écrit à Annibal, & lui fait de vifs reproches.

An. R. 541. Av. J. C. 211. non Commandans de la garniſon Carthaginoiſe. Ceux-ci, plus inquiets pour eux-mêmes que pour leurs Alliés, écrivirent à Annibal non-ſeulement avec une grande liberté, mais en lui feſant les plus vifs reproches. „ Ils ſe plaignoient de ce que non-ſeulement il „ avoit abandonné Capoue aux ennemis, mais de ce qu'il les avoit livré eux-mêmes & toute la garniſon „ aux plus cruels ſupplices. Qu'il s'étoit retiré chez les Brutiens comme „ pour ſe cacher, & ne pas voir prendre Capoue ſous ſes yeux. Que les „ Romains lui donnoient bien un autre exemple. Que le ſiége de Rome „ même n'avoit pu les arracher de celui de Capoue : tant les Romains „ feſoient paroitre plus de conſtance „ contre leurs ennemis, qu'Annibal „ en faveur de ſes alliés. Que s'il revenoit à Capoue, & qu'il tournât „ toutes ſes forces de ce côté-là, eux & „ les Campaniens étoient prêts à faire „ une ſortie, réſolus d'y vaincre, ou „ d'y périr. Que les Carthaginois n'avoient point paſſé les Alpes pour „ faire la guerre contre ceux de Rhége ou de Tarente. Qu'en quelque „ lieu que fuſſent les Légions Romai-

„ nes,

„ nes, là devoient ſe trouver les ar- AN. R.
„ mées de Carthage. Que c'étoit ainſi 541.
„ qu'on avoit eu de ſi heureux ſuccès AV. J. C. 211.
„ à Trébie, à Traſiméne, à Cannes,
„ c'eſt-à-dire, en cherchant l'ennemi,
„ en l'attaquant, en le forçant d'en
„ venir aux mains.

Les Commandans Carthaginois avoient chargé de cette lettre quelques Numides de bonne volonté, qui, moiennant une récompenſe, paſſérent dans le camp de Flaccus comme transfuges. Ils furent découverts, & étant mis à la queſtion, outre l'aveu de la lettre dont il s'agiſſoit, ils déclarérent qu'il y avoit dans le camp des Romains pluſieurs autres Numides, qui y étoient venus de même ſous le titre de transfuges, mais qui en effet étoient des eſpions. On en arréta plus de ſoixante & dix: & après qu'on les eut battus de verges avec ceux qui avoient été ſaiſis tout récemment, & qu'on leur eut coupé les mains, on les renvoia tous à Capoue.

Le peuple fut conſterné à la vûe de ces malheureux, & il força par ſes cris & par ſes menaces les Sénateurs de s'aſſembler, pour délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire dans la ſituation préſente. Délibération du Sénat de Capoue. *Liv.* XXVI. 13.

An. R. 541. Av. J. C. 211. ſente. L'avis dominant étoit d'envoier des Députés aux Généraux Romains, pour tâcher de les fléchir par leur ſoumiſſion.

Diſcours éloquent de Vibius Virius.

Mais Vibius Virius, qui avoit été l'un des principaux auteurs de la revolte, lorſque ſon tour fut venu de parler, ouvrit un avis bien différent. *Il faut*, lui dit-il, *que ceux qui propoſent d'envoier des Députés aux Romains pour traiter de paix, & pour ſe rendre à eux, ne réfléchiſſent guéres ni à ce qu'ils auroient fait de leur côté s'ils ſe fuſſent rendu maître des ennemis, ni au traitement qu'ils en doivent maintenant attendre. Quoi ! Eſpérez-vous donc en être reçus dans la conjoncture préſente, comme vous le fûtes autrefois, lorſque, pour obtenir leur protection contre les Samnites, nous nous remîmes ſous leur pouvoir, nous, nos perſonnes, & nos biens ? Avez-vous déja oublié dans quel tems, & dans quelles circonſtances, nous avons renoncé à l'alliance des Romains ? Comment, au lieu de renvoier leur garniſon, nous l'avons fait périr au milieu des ſupplices & des ignominies ? Combien de fois, & avec quelle fureur, nous avons fait des ſorties ſur eux, & attaqué leur camp ? Comment*

nous

nous avons appellé Annibal pour les perdre ? Et, ce qui eſt tout récent, comment nous l'avons fait partir d'ici pour aller mettre le ſiége devant Rome ? AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Examinez maintenant ce que leur haine contre vous leur a fait entreprendre, afin que vous jugiez par là de ce que vous en devez eſpérer. Voiant actuellement l'Italie en proie à l'étranger, obligés de ſoutenir dans le cœur de leur Empire les aſſauts d'un ennemi venu des extrémités de l'Univers, & d'un ennemi tel qu'Annibal, les Romains quittent tout, quittent Annibal lui-même, pour envoier les deux Conſuls avec deux armées Conſulaires mettre le ſiége devant Capoue. Il y a près de deux ans que nous tenant étroitement enfermés de toutes parts, ils s'acharnent à nous matter par la faim, ſouffrant eux-mêmes beaucoup, s'expoſant aux derniers périls & aux plus durs travaux, taillés ſouvent en piéces autour de leurs retranchemens, & à la fin preſque entiérement forcés dans leur camp. Mais je ne m'arréte point à tout cela : c'eſt une choſe ordinaire de ſouffrir des fatigues & des dangers quand on attaque une ville ennemie. Nous avons des marques encore plus ſenſibles d'une colére & d'une haine

AN. R. 541. AV. J.C. 211.

haine exécrable. Annibal, avec de nombreuſes troupes d'Infanterie & de Cavalerie a attaqué leur camp, & l'a pris en partie : un ſi grand danger ne les a point émus. Aiant paſſé le Vulturne, il a brulé les campagnes de Cales : ils ont vû tranquillement le ravage des terres de leurs Alliés. Il a fait marcher ſes troupes contre Rome même : un ſi terrible orage qui grondoit de ſi près ſur leurs têtes, ne les a point ébranlés. Enfin il a paſſé le Téveron, il a campé à trois mille pas de leur capitale, il s'eſt approché juſqu'au pié de leurs murailles, tout près de leur enlever Rome s'ils n'abandonnoient Capoue. Ils n'ont point quitté priſe. A-t-on vû jamais un pareil acharnement ? Il n'y a point de bête ſi furieuſe & ſi enragée, à qui l'on ne fit lâcher ſa proie, ſi l'on alloit vers ſon antre pour lui enlever ſes petits. Mais les Romains, rien n'a pu les arracher de devant Capoue, ni Rome aſſiégée, ni les cris & les pleurs de leurs femmes & de leurs enfans qui ſe feſoient preſque entendre juſqu'ici, ni leurs autels, leurs temples, leurs dieux Pénates, les tombeaux de leurs ancêtres profanés & détruits : tant ils ſont avides de notre ſupplice, & altérés de notre ſang ? Et cela

ne

ne doit pas nous étonner : nous en euſſions fait autant, ſi la fortune nous en eût donné le pouvoir. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Voila une vérité miſe dans tout ſon jour, & je ne ſai ſi l'on peut trouver un plus parfait modéle d'éloquence dans ce genre : mais le plus difficile reſte à faire, c'eſt d'amener ſes auditeurs à la réſolution de ſe donner la mort à eux-mêmes : car c'eſt où il tend. Il continue donc & termine ainſi ſon diſcours.

C'eſt pourquoi, puiſque les dieux en ont décidé autrement, ne pouvant éviter la mort, du moins, pendant que je ſuis encore libre & maître de mon ſort, je me déroberai par une mort honnête & douce aux tourmens & aux ignominies que l'ennemi ſe flate de me faire ſouffrir. Non, [a] *je ne verrai point d'orgueilleux vainqueurs inſulter à ma miſére. Je ne me verrai point captif, chargé de chaînes, traîné par les rues de Rome pour ſervir d'ornement au triomphe de mes ennemis, & de là jetté dans une affreuſe priſon, ou attaché à un infame poteau, & cruellement battu de verges, préſenter enſuite la tête à une ha-*

a Non videbo Ap. Claudium & Q. Fulvium victoria inſolenti ſubnixos, neq; vinctus per urbem Romam triumphi ſpectaculum trahat, ut deinde in carcere, aut ad palum deligatus, lacerato virgis tergo, cervicem ſecuri Romanæ ſubjiciam : nec

AN. R. 541. AV. J. C. 211.

che Romaine. Je ne verrai point ma patrie détruite & livrée aux flammes. Je ne verrai point enfin la foibleſſe du ſexe & de l'âge abandonnée en proie à la brutalité & à la fureur du ſoldat. Ils ont ruiné de fond en comble la ville d'Albe d'où ils étoient ſortis, pour effacer juſqu'aux traces & juſqu'au ſouvenir de leur premiére origine: jugez, après cela, s'ils épargneront Capoue dont ils ſont plus ennemis que de Carthage même. Ceux donc d'entre vous qui veulent céder à leur mauvaiſe deſtinée plutôt que d'éprouver tant de malheurs, trouveront chez moi un repas qui les attend. Lorſque nos ſens ſeront liés & ſuſpendus par le vin & les viandes, je ferai ſervir à tous les conviés la même coupe où j'aurai bû le premier. Ce breuvage préſervera nos corps des tourmens, nos eſprits & nos courages des affronts & des inſultes: il

dirui incendique patriam videbo, nec rapi ad ſtuprum matres Campanas, virgineſque, & ingenuos pueros. Albam, unde ipſi oriundi erant, à fundamentis proruerunt, ne ſtirpis, ne memoria originum ſuarum extaret: nedum eos Capuæ parſuros credam, cui infeſtiores quàm Carthagini ſunt. Itaque quibus veſtrùm antè fato cedere, quàm hæc tot tam acerba videant, in animo eſt, iis apud me hodie epulæ inſtructæ paratæque ſunt. Satiatis vino ciboque poculum idem, quod mihi datum fuerit, circumferetur. Ea potio corpus ab cruciatu, ani-

il épargnera à nos yeux & à nos oreilles la cruelle néceſſité de voir & d'entendre toutes les indignités qui ſont le partage des vaincus. On allumera dans la cour de ma maiſon un grand bucher, où nos corps ſeront jettés par des gens qui ſeront chargés de nous rendre ce dernier devoir. C'eſt la ſeule voie libre & honnête qui nous reſte pour ſortir de la vie. Nos ennemis même admireront notre courage; & Annibal ſentira qu'il a abandonné & trahi des Alliés généreux, & dignes de trouver en lui plus de fidélité. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Parmi ceux qui entendirent ce diſcours, il y en eut davantage qui l'approuvérent, qu'il ne s'en trouva qui euſſent aſſez de courage pour paſſer à l'exécution. La plupart des Sénateurs, ne deſeſpérant point d'obtenir encore leur pardon de la clémence des Romains, furent d'avis de ſe rendre, & leur envoiérent effectivement des Députés. Pluſieurs Sénateurs ſe donnent la mort. *Liv.* XXVI. 14.

mum à contumeliis, oculos, aures, à videndis audiendiſque omnibus acerbis indigniſque, quæ manent victos, vindicabit. Parati erunt, qui magno rogo in propatulo ædium accenſo corpora exanima injiciant. Hæc una via & honeſta & libera ad mortem. Et ipſi virtutem mirabuntur hoſtes, & Annibal fortes ſocios ſciet ab ſe deſertos ac proditos eſſe. *Liv.*

AN. R. 541. AV. J. C. 211. putés. Il y en eut néanmoins environ vingt-ſept qui ſuivirent Vibius Virius à ce funeſte repas. Là ils tâchérent, pendant qu'ils furent à table, de s'étourdir par le vin & la bonne chére ſur leur cruelle ſituation. A la fin du repas, ils prirent tous le poiſon. Enſuite, s'étant donné les derniers embraſſemens, & pleurant ſur leur malheur & ſur celui de leur patrie, ils ſe ſéparérent. Les uns reſtérent pour être brûlés dans un même bucher: les autres ſe retirérent chez eux. La quantité du vin & des viandes qu'ils avoient priſe, recula l'effet du poiſon. Ils moururent néanmoins tous avant que les Romains entraſſent dans la ville.

Enfin Capoue ſe rend. *Ibid.* Le lendemain, la porte appellée de Jupiter, qui étoit vis-à-vis du camp Romain, fut ouverte par l'ordre de C. Fulvius Lieutenant Général. On fit entrer dans la ville une Légion Romaine avec un corps de troupes des Alliés ſous la conduite de C. Fulvius Lieutenant. Il commença par ſe faire apporter toutes les armes qui étoient dans Capoue. Il plaça des gardes à toutes les portes de la ville, pour empécher que perſonne n'en ſortît.

tît. Il fit arrêter la garniſon Carthaginoiſe, & donna ordre aux Sénateurs d'aller trouver les Généraux Romains dans leur camp. Quand ils y furent arrivés, on les mit tous dans les fers, & ils eurent ordre de faire porter aux Queſteurs ou Tréſoriers tout l'or & l'argent qu'ils avoient chez eux. L'or ſe trouva monter à 70 livres peſant, qui peuvent être évaluées à cinquante-deux mille cinq cens livres de notre monnoie; & l'argent à trois mille deux cens livres peſant, c'eſt-à-dire à deux cens cinquante mille livres tournois. L'on mit ſous ſûre garde à Cales vingt-cinq Sénateurs, & à Téanum vingt-huit: c'étoient ceux qu'on ſavoit avoir le plus contribué à faire renoncer Capoue au parti des Romains. An. R. 541. Av. J. C. 211.

Punition terrible des Sénateurs & des habitans. *Liv.* XXVI. 15.

Fulvius & Appius ne convenoient pas ſur le traitement qu'il faloit faire aux Sénateurs de Capoue. Le dernier inclinoit vers la douceur, l'autre portoit la ſévérité juſqu'à l'excès. Appius vouloit qu'on laiſſat la déciſion de cette affaire au Sénat de Rome; & il ajoutoit encore qu'il étoit à propos de s'informer ſi quelques villes municipales, ou du pays Latin, n'avoient point fait de complot avec Capoue,

An. R. 541. Av. J.C. 211. poue, & ne lui avoit point prété de ſecours. Quant à ce dernier article, Fulvius repréſenta vivement „ qu'il „ faloit bien ſe donner de garde d'y „ ſonger : que c'étoit inquiéter de fi- „ déles Alliés par des accuſations dou- „ teuſes, & faire dépendre leur ſort „ de témoins indignes de créance, qui „ n'avoient jamais connu d'autre régle „ que leurs paſſions & leurs caprices, „ ſoit dans leurs diſcours, ſoit dans „ leurs actions. " Appius, quelque fortement que lui eût parlé ſon Collégue, comptoit que ſur une affaire auſſi importante que celle-là, il attendroit ſans doute des ordres de Rome. Il ſe trompa. Sur le ſoir Fulvius commanda aux principaux Officiers de faire tenir prêts pour le minuit deux mille Cavaliers d'élite. Il partit de nuit avec ce détachement, & arriva de grand matin à Téanum. On fut fort étonné de l'y voir à cette heure. Il alla droit à la place publique, où une grande foule d'habitans s'étoient rendus auſſitôt. Là il donna ordre au Magiſtrat de faire venir les Campaniens qu'il avoit à ſa garde ; & après les avoir fait fraper de verges, il leur fit couper la tête à tous. De

là

là il s'avança vers Cales à bride abbattue avec le même détachement pour y faire une pareille opération. Déja il étoit monté ſur ſon Tribunal, & l'on attachoit les Campaniens au poteau, lorſqu'on voit arriver à la hâte un courrier, qui remit entre les mains de Fulvius une lettre du Préteur Calpurnius & un Arrêt du Sénat. La joie fut univerſelle ſur le bruit qui ſe répandit que le Sénat ſe réſervoit la connoiſſance de cette affaire. Fulvius qui s'en doutoit bien, avant que d'ouvrir la lettre & l'arrêt, fit exécuter les Campaniens. Alors il en prit lecture. Le contenu ne pouvoit empêcher une choſe qui étoit faite, & dont le Proconſul n'avoit hâté l'exécution que pour aller au devant de tout obſtacle. An. R. 541. Av. J.C. 211.

Comme Fulvius ſe levoit pour partir de là, Taurea Jubellius de Capoue, perçant la foule, l'appella par ſon nom. Ce Magiſtrat fort ſurpris aiant repris ſa place pour ſavoir ce qu'il vouloit de lui : *Commande auſſi qu'on m'égorge*, lui dit-il, *afin que tu puiſſes te vanter d'avoir fait mourir un plus brave que toi.* Comme Fulvius ſe contenta de répondre *que cet hom-* Mort de Taura Jubellius. *Ibid.*

AN. R. 541. AV. J. C. 211.

me n'étoit pas ſans doute dans ſon bon ſens, & que d'ailleurs l'Arrêt du Sénat lui lioit les mains, Jubellius reprit la parole. *Puiſque*, dit-il, *après avoir perdu ma patrie, mes proches, & mes amis ; après avoir tué de ma propre main ma femme & mes enfans pour les dérober à l'indigne traitement qui les attendoit : puiſque, dis-je, je ne puis pas périr du même genre de mort que mes concitoiens que j'ai ici devant les yeux, que mon courage vienne à mon ſecours, & me délivre d'une miſérable vie que je ne puis plus ſouffrir.* Aiant ainſi parlé, il ſe perça le ſein d'un poignard qu'il avoit caché ſous ſon habit.

Quelques Auteurs racontoient autrement tout ce qui vient d'être raporté, & marquoient en particulier que Fulvius avoit pris lecture de l'Arrêt avant l'exécution des Campaniens, & qu'il ne les avoit fait mourir que ſur la permiſſion tacite que lui en donnoit l'Arrêt par ces termes : *Qu'il réſerveroit la connoiſſance de cette affaire au Sénat*, S'IL LE JUGEOIT A PROPOS. Eſt-il vraiſemblable en effet qu'un Magiſtrat eût oſé inſulter de la ſorte au Sénat, en n'ouvrant ſes ordres que lorſ-

lorſqu'il n'auroit plus été en état de les exécuter ? AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Après que le Proconſul fut retourné de Cales à Capoue, Atella & Calatia ſe rendirent aux Romains. Ceux des Sénateurs qui avoient porté leurs concitoiens à embraſſer le parti d'Annibal, y furent pareillement punis du dernier ſupplice. Ainſi, en tout, quatre-vingts des principaux Sénateurs eurent la tête tranchée : plus de trois cens nobles Campaniens furent confinés dans des priſons, où ils périrent miſérablement : le reſte des citoiens fut diſperſé ou vendu. Quant à ce qui regarde la ville même de Capoue, quelque grande & quelque juſte que fût la colére des Romains, la raiſon d'intérêt l'emporta ſur le déſir de la vengeance. Au lieu de la raſer, on aima mieux la réunir, avec ſon territoire le plus beau & le plus fertile de toute l'Italie, au domaine du Peuple Romain. Mais on lui ôta tous ſes priviléges, & tout ce qui forme un corps de ville. On la réduiſit à n'avoir ni Sénat, ni Magiſtrats. On y envoioit tous les ans de Rome un Préfet pour rendre la Juſtice au nom du Peuple Romain.

AN. R. 541. AV. J. C. 211.

Il ne s'eſt guéres paſſé d'événement plus conſidérable pendant le cours de la ſeconde guerre Punique, ni en même tems plus glorieux au Peuple Romain, que le ſiége & la priſe de Capoue. C'étoit cette ville, qui, après la bataille de Cannes, avoit, comme je l'ai déja dit, levé l'étendart de la rébellion, & entraîné après elle la plupart des Alliés de Rome. Elle devoit, par cette raiſon, être infiniment chére à Annibal, & infiniment odieuſe aux Romains : & elle l'étoit en effet. C'eſt cette ville qu'ils attaquent & dont ils ſe rendent maîtres en préſence & ſous les yeux de ce formidable ennemi, qui a le chagrin & la honte de ſe la voir enlever malgré tous les mouvemens qu'il ſe donne pour la ſauver. On a vû quel étonnant courage, & quelle opiniâtre perſévérance les Romains montrérent pendant le ſiége. Après qu'il fut terminé, ils ne firent pas paroitre moins de ſageſſe & de prudence dans la maniére dont ils décidérent du ſort de cette importante conquête. Cet objet mérite bien d'être conſidéré de près, & avec quelque ſoin : c'eſt principalement Cicéron qui ſera mon guide.

Sage conduite du Peuple Romain, qui ſe détermine à ne point raſer Capoue.

On

On délibéra beaucoup & lontems sur la maniére dont il convenoit de traiter Capoue. Quelques Sénateurs jugeoient qu'il étoit à propos d'abbattre & de raſer abſolument une ville puiſſante, voiſine, ennemie, & qui avoit montré une haine exécrable contre Rome. Tout [a] leur y paroiſſoit dangereux : la fertilité des terres, l'abondance de toutes ſortes de grains & de fruits, l'heureuſe ſituation de la ville, la bonté & la ſalubrité de l'air, la beauté & la commodité des bâtimens, l'affluence de toutes ſortes de biens & de délices : avantages funeſtes, appas mortels, qui en avoient corrompu dès le commencement tous les habitans, & leur avoient inſpiré cette arrogance qui avoit prétendu partager le Conſulat avec Rome, & ce luxe qui avoit vaincu par le plaiſir Annibal invincible juſques-là aux armes des Romains. Or pouvoit-on laiſſer ſubſiſter une ville, cauſe de

AN. R. 541. AV. J.C. 211. *Cic. de Leg. Agrar. ad pop. n. 95.*

a Campani ſemper ſuperbi bonitate agrorum, & fructuum magnitudine, urbis ſalubritate, deſcriptione, pulchritudine. Ex hac copia atq; omnium rerum affluẽtia primùm illa nata ſunt; arrogantia, quæ à majoribus noſtris alterum Capua Conſulem poſtulavit; deinde ea luxuries, quæ ipſum Annibalem, armis etiam tum invictũ, voluptate vicit. *Cic.*

An. R. 541. Av. J.C. 211. tous ces maux, & qui pourroit bien un jour les faire renaître ?

Le grand nombre des Sénateurs se déterminérent par d'autres vûes, & trouvérent un ſage tempérament, propre à tout concilier. „ Nos ancê-
„ tres, dit Cicéron, jugérent que s'ils
„ ôtoient aux Campaniens leurs terres,
„ leurs Magiſtrats, leur Sénat, leurs
„ Aſſemblées, & s'ils ne leur laiſſoient
„ aucune image, aucune trace de Ré-
„ publique, nous n'aurions plus rien
„ à craindre de leur part. Ils réſolu-
„ rent donc de ne pas détruire ni les
„ maiſons ni les murailles de Capoue,
„ mais d'en faire en quelque ſorte le
„ grenier de Rome, en n'y laiſſant
„ que des Laboureurs, qui y retire-
„ roient leurs charrues & tous les in-
„ ſtrumens dont on ſe ſert pour culti-
„ ver la terre, qui y tranſporteroient
„ leurs moiſſons, & les y mettroient
„ en ſurreté. Les Romains ne traité-
rent pas ainſi dans la ſuite ni Corinthe, ni Carthage, mais ſe crurent obligés de les renverſer de fond en comble : parce que, quand ils auroient ôté à ces villes leurs terres, leur Sénat, leurs Magiſtrats, des gens mal intentionnés auroient pu y faire des éta-

Ibid. n. 88.

Ibid. 90.

établiſſemens, & s'y cantonner, avant qu'on en eût été informé à Rome à cauſe du grand éloignement, ou du moins avant qu'on y eût apporté du reméde. On n'avoit rien de pareil à craindre de Capoue, ſituée dans le voiſinage de Rome, & comme ſous les yeux du Sénat & du Peuple. En effet, dans toutes les guerres ſoit du dedans ſoit du dehors, jamais Capoue ne donna le moindre ombrage à Rome, mais lui fut toujours d'un grand ſecours. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Et comment auroit-il pu s'y élever quelque tumulte? Il n'y avoit plus d'Aſſemblée, ni du Peuple où l'on tînt des harangues ſéditieuſes, ni du Sénat où l'on prît des délibérations contraires au repos de l'Italie: point de Magiſtrats qui par l'abus de leur autorité excitaſſent des plaintes publiques. Toute ambition, toute diſcorde étoit éteinte, parce qu'il n'y avoit point de charges à briguer, ni d'honneurs qu'on pût ſe diſputer les uns aux autres. „ Ainſi [a] nos ancêtres, c'eſt toujours Cicéron qui parle) par „ leur profonde ſageſſe, ont trouvé *Ibid.* 91.

a Itaque illam Campaniam arrogantiam atq; intolerandam ferociam ratione & con-

An. R. 541. Av. J.C. 211. „ le moien de réduire l'arrogance „ Campanienne & cette fierté turbu- „ lente à un tranquille repos & à une „ entiére inaction. Par là, ils ont évi- „ té l'odieux reproche de cruauté, en „ ne détruiſant point une ſi belle & ſi „ puiſſante ville; & ils ont pris de ſû- „ res précautions pour l'avenir, en lui „ coupant tous les nerfs, & la laiſſant „ dans un état de foibleſſe, qui la met „ hors d'état de remuer.

Ibid. 80. Cicéron reléve encore un autre avantage, qu'il fait beaucoup valoir; c'eſt le profit que Rome percevoit du terrain de Capoue: profit, qu'il préfére à tous les autres revenus que le Peuple Romain tiroit des pays étrangers. Les plus légéres cauſes arrétoient ſouvent ou ſuſpendoient ces autres revenus: au lieu que celui de Capoue ne couroit aucun riſque, étant défendu & par les villes fortes, & par les troupes que l'on tenoit dans le voiſinage; qu'il ne ſouffroit rien des guerres; qu'il ſe ſoutenoit toujours également, & qu'il

filio majores noſtri ad inertiſſimum & deſidioſiſſimũ otium perduxerunt. Sic, & crudelitatis infamiam effugerunt, quòd urbem ex Italia pulcherrimam non ſuſtulerunt; & multum in poſterũ proviserunt, quòd, nervis urbis omnibus exſectis, urbem ipſam ſolutam ac debilitatam reliquerunt. *Ibid.*

qu'il ſembloit être en quelque ſorte, par l'avantage du climat, à l'abri des injures du tems & des orages. Il remarque que dans la guerre d'Italie, les autres revenus aiant manqué, les armées furent nourries des blés de Capoue. Auſſi [a] appelle-t-il Capoue le plus beau fonds du Peuple Romain, ſa richeſſe la plus ſûre, l'ornement de la paix, le ſoutien de la guerre, le plus important de ſes revenus, le grenier des légions, & la reſſource commune dans les tems de diſette. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Je finirai ces remarques ſur Capoue par les réflexions que fait Tite-Live ſur ce même événement, & qui ſont comme un abrégé de tout ce que j'ai recueilli de Cicéron. Tels furent, dit-il, les arrangemens que prirent les Romains au ſujet de Capoue avec une ſageſſe & une conduite louable dans toutes ſes parties. On fit une promte & rigoureuſe juſtice des plus coupables. La multitude fut diſperſée ſans eſpérance de retour. On n'exerça point une vengeance brutale ſur les maiſons *Liv.* XXVI. 16.

&c

[a] Fundum pulcherrimum populi Romani, caput veſtræ pecuniæ, pacis ornamentum, ſubſidium belli, fundamentum veſtigaliũ, horreum legionum, ſolatium annonæ. *Ibid.*

An. R. 541. Av. J.C. 211.

& les murailles, qui n'étoient point coupables des crimes de leurs habitans. Et par là, en même tems que les Romains ſe procuroient une utilité conſidérable, ils ſe firent une réputation de clémence auprès de leurs Alliés, en conſervant une ville auſſi illuſtre & auſſi opulente, dont la ruine auroit tiré des gémiſſemens de tous les peuples de la Campanie & des environs. Enfin [a] ils firent ſentir par un exemple éclatant, d'un côté combien étoient inévitables les effets de leur colére envers des Alliés infidéles, & de l'autre combien la protection d'Annibal étoit une foible reſſource pour ceux qui s'attachoient à ſon parti & à ſa fortune.

§. II.

Affaires d'Eſpagne. Les deux Scipions ſéparent leurs armées. Cn. Scipion marche contre Aſdrubal. Abandonné par les Celtibériens, il eſt défait. P. Scipion, qui avoit marché contre deux autres Généraux, eſt vaincu & tué dans

a Confeſſio expreſſa hoſti, quanta vis in Romanis ad expetendas pœnas ab infidelibus ſociis, & quàm nihil in Annibale auxilii ad receptos in fidem tuendos. *Liv.*

dans le combat. Les trois Généraux Carthaginois réunis, vont attaquer Cnéus, & le défont. Il meurt. Noble deſintéreſſement de Cnéus. Réflexion ſur la conduite des deux Scipions. L. Marcius ſimple Chevalier eſt choiſi pour commander l'armée. Il remporte deux victoires ſur les Carthaginois. Maniére dont la lettre de Marcius eſt reçue dans le Sénat. Cn. Fulvius eſt accuſé devant le Peuple, & condanné. P. Scipion, âgé ſeulement de 24. ans, eſt nommé pour commander en Eſpagne en qualité de Proconſul. Il paſſe en Eſpagne. Retour de Marcellus à Rome. Il remporte le petit triomphe. Il y fait paroitre beaucoup de ſtatues & de tableaux. Réflexion ſur cette nouvelle pompe. Manlius Torquatus refuſe le Conſulat. Sageſſe admirable de la Centurie des jeunes appellée Veturia. Traité conclu entre les Romains & les Etoliens. Mouvemens des Etoliens & de Philippe Roi de Macédoine. Etonnante réſolution de ceux d'Acarnanie. Lévinus aſſiége & prend Anticyre. Il apprend qu'il a été nommé Conſul.

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

Q. FULVIUS FLACCUS III. AP. CLAUDIUS PULCHER.

Affaires d'Eſpagne. *Liv.* XXV. 32-36.

Nous allons reprendre les affaires d'Eſpagne, que nous avons laiſſées en arriére, pour ne point interrompre le récit du ſiége & de la priſe de Capoue.

IL Y AVOIT deux ans qu'il ne ſe paſſoit rien de conſidérable dans l'Eſpagne, & que les deux parties ſe tenoient ſur la défenſive, ſans rien entreprendre l'un contre l'autre. Mais, cette campagne, les Généraux Romains étant ſortis de leurs quartiers d'hiver, réunirent toutes leurs forces; & après avoir tenu Conſeil, ils convinrent d'un conſentement unanime, qu'après s'être bornés juſqu'à ce jour à empêcher Aſdrubal de paſſer en Italie comme il en avoit le deſſein, il étoit tems alors de travailler à finir la guerre dans cette province. Qu'ils avoient aſſez de troupes pour en venir à bout, depuis qu'ils avoient engagé l'hiver précédent trente mille Celtibériens à prendre les armes pour les Romains contre les Carthaginois.

Les deux Scipions

Les ennemis avoient trois corps d'armées dans le pays. Aſdrubal fils de

de Giſgon & Magon avoient réuni les troupes qu'ils commandoient, & n'étoient éloignés du camp des Romains que d'environ cinq journées. Aſdrubal fils d'Amilcar, qui feſoit depuis lontems la guerre en Eſpagne, étoit campé près d'Anitorgis beaucoup moins éloigné de l'ennemi. Le deſſein des deux Scipions étoit de l'attaquer le premier ; & ils comptoient avoir des forces plus que ſuffiſantes pour l'accabler. Tout ce qu'ils craignoient, c'eſt qu'après l'avoir vaincu, les deux autres Généraux effraiés de ſa défaite ne ſe retiraſſent dans des montagnes & dans des défilés inacceſſibles, & par là ne tiraſſent la guerre en longueur. Pour éviter cet inconvénient, ils crurent que le parti le plus ſûr étoit de partager toutes leurs troupes en deux corps, & d'embraſſer à la fois toute la guerre d'Eſpagne ; enſorte que P. Cornelius, avec les deux tiers de l'armée, compoſée de Romains & d'Alliés, marcheroit contre Magon & Aſdrubal fils de Giſgon, tandis que ſon frére Cnéus, avec l'autre tiers compoſé des vieilles troupes & des Celtibériens, feroit la guerre contre l'autre Aſdrubal,

An. R. 540. Av. J.C. 212. Partagent & ſéparent leurs armées.

Les

AN. R. 540. AV. J.C. 212. Les deux Généraux & les deux armées partirent enſemble, précédés des Celtibériens, & allérent camper auprès * d'Anitorgis, à la vûe des ennemis, dont ils n'étoient ſéparés que par la riviére. Cn. Scipion reſta dans cet endroit avec les troupes qui lui avoient été aſſignées; & P. Scipion en partit pour aller à la guerre dont il étoit chargé.

Cn. Scipion marche contre Aſdrubal.

Aſdrubal s'aperçut bientôt qu'il y avoit peu de Romains dans l'armée de Cn. Scipion, & que toute l'eſpérance de ce Général étoit fondée ſur le ſecours des Celtibériens. Comme il connoiſſoit l'infidélité de ces nations parmi leſquelles il feſoit la guerre depuis tant d'années, & qu'il n'y avoit point de ruſe ni de fraude qu'il ne ſût lui-même mettre en uſage, il traita ſecrettement avec les Chefs des Celtibériens par le moien des Eſpagnols qui ſervoient dans ſon camp, & les engagea, moiennant une grande récompenſe, à ſe retirer dans leur pays avec leurs troupes. Ces Officiers ne crurent pas commettre un grand crime

Abandonné par les Celtibériens, il eſt défait.

* *On ne ſait point du tout en quel canton de l'Eſpagne étoit Anitorgis, ni par conſéquent quelle étoit la riviére dont parle ici Tite-Live.*

me en feſant ce marché. Car on n'exi- An. R. 540. Av. J.C. 212.
geoit pas d'eux qu'ils tournaſſent leurs armes contre les Romains ; & d'ailleurs on leur donnoit pour demeurer neutres & tranquilles, ce qu'à peine ils auroient pu demander pour s'expoſer aux périls & aux travaux de la guerre. Ajoutez à cela, que les ſoldats étoient flatés de la douceur du repos, & du plaiſir de retourner dans leur patrie, & de revoir leurs parens. Ainſi la multitude ſe laiſſa gagner auſſi facilement que les Chefs. D'ailleurs, ils n'avoient rien à craindre de la part des Romains, que leur petit nombre mettoit hors d'état de les retenir par force. Les Celtibériens pliérent auſſitôt bagage, & ſe mirent en marche pour s'en retourner, ne répondant autre choſe aux Romains, qui leur demandoient la raiſon de ce changement, & qui les conjuroient de ne les point abandonner, ſinon qu'ils alloient au ſecours de leur patrie. Scipion voiant qu'il ne gagnoit rien par ſes priéres ſur l'eſprit de ſes Alliés, & qu'il ne pouvoit pas les retenir de force ; jugeant bien auſſi qu'il n'étoit pas en état ſans leur ſecours de réſiſter aux ennemis, & qu'il ne lui étoit

AN. R. 540. AV. J. C. 212.

étoit plus poſſible de rejoindre ſon frére, il prit le parti qui ſeul lui parut ſalutaire dans de pareilles conjonctures: ce fut de rebrouſſer chemin le plus promtement qu'il pourroit, évitant avec ſoin de combattre en plaine contre un ennemi qui lui étoit entiérement ſupérieur par le nombre de ſes troupes, & qui aiant paſſé le fleuve, le ſuivoit à la piſte, & le ſerroit de fort près.

On ne [a] peut trop, dit Tite-Live, recommander aux Généraux Romains de ſe tenir en garde contre de ſemblables perfidies; & le malheur qui arriva pour lors à Scipion, eſt une leçon qui doit leur apprendre à ne compter ſur les troupes auxiliaires qu'autant que le nombre de leurs propres citoiens ſurpaſſera toujours dans leurs armées celui des étrangers.

P. Scipion, qui avoit marché contre deux autres Généraux, eſt vaincu & tué dans le combat.

Dans le même tems, P. Scipion étoit expoſé à un danger encore plus grand, & plus inévitable. Il avoit affaire à un nouvel ennemi, qui ne lui donnoit point de relâche: c'étoit Maſiniſſa,

[a] Id quidem cavendum ſemper Romanis ducibus erit, exemplaque hæc verè pro documentis habenda, ne ita externis credant auxiliis, ut non plus ſui roboris ſuarumq; propriè virium in caſtris habeant. *Liv.*

finiſſa, Allié pour lors des Carthaginois, mais que dans la ſuite l'amitié qu'il contracta avec les Romains rendit ſi illuſtre & ſi puiſſant. Ce jeune Prince, dès le moment de l'arrivée de Scipion, vint à ſa rencontre avec la Cavalerie des Numides, & ne ceſſa depuis de le harceller jour & nuit avec tant d'acharnement, que non ſeulement il tomboit ſur ceux des Romains qui s'écartoient tant ſoit peu pour aller chercher du bois ou du fourage, mais qu'il venoit ſouvent les inſulter juſques dans leur camp. Souvent il ſe jettoit au milieu de leurs corps de garde, les obligeoit de quitter leur poſte avec beaucoup de tumulte & de deſordre ; & fondant ſur eux pendant la nuit lorſqu'ils s'y attendoient le moins, il portoit l'allarme & l'effroi juſqu'à leurs portes & dans leurs retranchemens. En un mot, il n'y avoit aucun lieu, ni aucun tems, où ils fuſſent exemts de crainte & d'inquiétude. Par là il les obligeoit de ſe tenir renfermés dans leurs lignes, privés de toutes les choſes néceſſaires. Ils étoient à peu près dans la même ſituation que des gens que l'on tient aſſiégés dans les formes. Il paroiſſoit même

An. R. 540. Av. J. C. 212.

AN. R. 540. AV. J. C. 211.

même qu'on les reſſerreroit encore davantage auſſitôt qu'Indibilis, qu'on diſoit devoir inceſſamment arriver avec ſept mille hommes, ſe ſeroit joint aux Carthaginois.

Dans cette extrémité, Scipion, Capitaine d'ailleurs ſage & prudent, vaincu par la néceſſité prend une réſolution téméraire & deſeſpérée. C'étoit de partir pendant la nuit pour aller à la rencontre d'Indibilis, & le combattre en quelque lieu qu'il le trouvât. Il laiſſa donc dans ſon camp un petit corps de troupes ſous le commandement de T. Fonteïus ſon Lieutenant, & s'étant mis en marche vers le milieu de la nuit, il rencontra les ennemis qu'il cherchoit, & les attaqua ſans balancer. Ils combattoient par pelotons, les troupes n'aiant pas eu le tems de ſe mettre en bataille. Les Romains commençoient à avoir l'avantage dans ce combat tumultuaire : mais les Cavaliers Numides, à qui Scipion croioit avoir dérobé ſa marche, étant venus tout d'un coup l'attaquer par les flancs, jettérent une grande terreur dans ſes troupes. A peine avoit-il commencé à en venir aux mains avec les Numides, qu'il

ſe

ſe vit un troiſiéme ennemi ſur les bras. Les Généraux Carthaginois qui avoient ſuivi les Romains, les vinrent tout d'un coup attaquer par derriére. Inveſtis de toutes parts, ils ne ſavoient de quel côté ils feroient face, ni par quel endroit ils s'ouvriroient un paſſage. Pour comble de malheur, Scipion, combattant avec beaucoup de bravoure, & ſe jettant par tout où il y avoit le plus de danger pour donner l'exemple aux ſiens, eut le côté droit percé d'un coup de lance. Dès qu'on le vit tomber de ſon cheval, des cris de joie portérent dans toute l'armée la nouvelle de la mort du Général Romain. Cet accident acheva la défaite des Romains, & la victoire des ennemis. Tous ceux qui n'étoient pas reſtés ſur le champ de bataille, prirent auſſitôt la fuite. Il ne leur fut pas difficile de s'ouvrir un chemin au milieu des Numides & des ſoldats armés à la légére: mais la difficulté étoit d'échaper à la pourſuite de tant de Cavaliers, & de Fantaſſins dont la viteſſe égaloit celle des chevaux. Ainſi il en fut encore plus tué dans la déroute, que dans le combat; & il ne s'en ſeroit pas ſauvé un ſeul, ſi la nuit ne fût ſurvenue. Les

An. R. 540. Av. J.C. 212.

AN. R. 540. AV. J. C. 212. Les deux Généraux Carthaginois, pour tirer de leur victoire tout le fruit qu'elle pouvoit leur procurer, donnérent à peine quelques heures de repos à leurs ſoldats, & les conduiſirent auſſitôt du côté où étoit Aſdrubal fils d'Amilcar, ne doutant pas que quand ils l'auroient joint, ils ne fuſſent en état de terminer la guerre par la défaite entiére des Romains. Dès qu'ils y furent arrivés, les Généraux & les ſoldats ſe livrérent à la joie que leur inſpiroit la victoire ſignalée qu'on venoit de remporter ſur un ſi grand Général & ſur ſon armée, & les uns & les autres ſe félicitérent par avance de celle qu'ils eſpéroient de gagner au premier jour.

Les trois Généraux Carthaginois réunis vont attaquer Cnéus, & le défont. Il meurt.

La nouvelle d'une ſi grande défaite n'avoit pas encore été portée dans l'armée de Cnéus Scipion : mais le morne ſilence qui régnoit parmi les ſoldats, & le noir preſſentiment dont les eſprits étoient prévenus, étoient déja un préſage funeſte du malheur qu'ils devoient bientôt apprendre. Scipion lui-même, outre la déſertion de ſes Alliés & l'augmentation des troupes ennemies, en raiſonnant & en réfléchiſſant ſur les circonſtances de

de tout ce qu'il voioit, étoit beaucoup plus porté à craindre qu'à eſpérer. *Car enfin*, diſoit-il en lui-même, *comment Aſdrubal & Magon auroient-ils pu amener ſi vîte leurs armées, s'ils n'avoient terminé la guerre de leur côté? Comment P. Scipion ne s'étoit-il pas oppoſé à leur marche, ou ne les avoit-il pas ſuivis de près, afin que, s'il ne pouvoit empêcher les Généraux ennemis & leurs armées de ſe réunir, il pût au moins joindre ſes troupes à celles de ſon frére?* Agité de ces cruelles inquiétudes, il crut qu'il n'avoit pas de meilleur parti à prendre dans la ſituation où il ſe trouvoit, que de ſe retirer le plus promtement & le plus loin qu'il pourroit de la vûe de l'ennemi. En effet, la nuit ſuivante il fit un chemin aſſez conſidérable, ſans que les ennemis fiſſent aucun mouvement pour empêcher une retraite dont ils n'avoient point eu de connoiſſance. Mais, dès que le jour parut, s'étant aperçus du départ des Romains, ils commencérent à les pourſuivre avec beaucoup de diligence, aiant envoié devant les Numides, qui les joignirent avant la nuit, & ne ceſſérent de les harceller en les attaquant tantôt par derriére, & tan-

An. R. 540. Av. J.C. 212.

AN. R. 540. AV. J.C. 212. tantôt par les flancs. Ils furent donc obligés de faire face aux ennemis, Scipion les exhortant à ſe battre en retraite & ſans interrompre leur marche, avant que l'Infanterie des Carthaginois fût arrivée.

Mais comme ils étoient ſouvent obligés de s'arréter, ils firent fort peu de chemin en beaucoup de tems. C'eſt pourquoi Scipion, voiant que la nuit approchoit, retira les ſiens du combat, & les rangea ſur une éminence, peu ſûre à la vérité pour des troupes entiérement conſternées, mais où ils étoient cependant moins expoſés qu'ils n'auroient été par tout ailleurs. Il mit les bagages & la Cavalerie au milieu de l'Infanterie, qui d'abord n'eut pas beaucoup de peine à repouſſer l'attaque des Numides. Mais quand les trois Généraux & les trois armées furent arrivés, Scipion vit bien que les armes de ſes ſoldats ne pourroient réſiſter à tant de forces, à moins qu'il n'eût quelques retranchemens à leur oppoſer; & c'eſt ce qu'il ne pouvoit faire. La hauteur qu'il occupoit étoit ſi nue, & le terrain ſi ſec & ſi dur, qu'outre qu'il ne fourniſſoit ni bois ni gazon, il n'étoit pas poſſible d'y creuſer

ſer un foſſé, ni d'y faire aucun des ouvrages néceſſaires en pareil cas. Ajoutez à cela, que la pente qui y conduiſoit étant fort douce & preſque inſenſible, il n'y avoit rien d'aſſez rude & d'aſſez eſcarpé pour empécher les ennemis d'y monter. Cependant, pour leur oppoſer du moins une image de retranchemens, ils mirent autour d'eux les bâts & les harnois de leurs bêtes de charge, attachés & garotés avec les balots & les bagages mêmes, élevant le tout, autant qu'ils pouvoient, à la hauteur ordinaire. AN. R. 540. AV. J.C. 212.

Lorſque les Carthaginois furent arrivés, ils gagnérent aiſément la hauteur : mais d'abord cette nouvelle eſpéce de retranchemens les arréta tout court. *Que n'avancez-vous donc*, leur crioient leurs Généraux ? *Que n'écartez-vous ces vains & ridicules obſtacles, à peine capables d'arréter des femmes & des enfans ? Ne voiez-vous pas que l'ennemi eſt pris, & que caché derriére ces bagages il ne peut plus vous échaper ?* Avec quelque air de mépris que les Généraux leur fiſſent ces reproches, il n'étoit pas aiſé aux ſoldats de couper ou de détacher ces harnois & ces bagages fortement liés & embarraſſés

AN. R. 540. AV. J. C. 212.

les uns avec les autres. Après bien du tems & des efforts, ils en vinrent enfin à bout. Alors ils entrérent dans le camp des Romains par pluſieurs endroits tout à la fois. Comme ils étoient fort ſupérieurs en nombre, & victorieux, ils ne trouvérent pas beaucoup de réſiſtance dans une poignée de gens effraiés & vaincus : ils en firent donc un grand carnage. Cependant une bonne partie s'étant réfugiée dans les forêts voiſines, gagnérent de là le camp de P. Scipion, où commandoit T. Fonteïus ſon Lieutenant. Pour ce qui eſt de Cnéus, ſelon quelques Auteurs il fut tué ſur l'éminence même dès la premiére attaque. Selon d'autres, s'étant ſauvé avec un petit nombre des ſiens dans une tour voiſine de ſon camp, les ennemis qui n'en pouvoient forcer les portes, y mirent le feu, & ce Général y périt avec tous ceux qui l'avoient accompagné.

C'étoit la ſeptiéme année que Cn. Scipion commandoit en Eſpagne, lorſqu'il y fut tué environ un mois après ſon frére Publius.

Noble deſintéreſſement de Cnéus.

Valére Maxime & Sénéque nous apprennent une circonſtance de la vie de Cnéus fort ſinguliére, & qui lui fait beau-

beaucoup d'honneur. Ce grand homme preſſa le Sénat de lui envoier un Succeſſeur, en lui repréſentant qu'il avoit une fille nubile, & qu'il étoit néceſſaire qu'il ſe tranſportât à Rome, pour lui aſſigner une dot, & lui trouver un mari. Le Sénat, pour ne pas priver la République des ſervices d'un Général tel que Cn. Scipion, prit ſa place, & tint lieu de pére à ſa fille. De concert avec la femme & les plus proches parens de Cnéus, il lui chercha un époux, & tira du Tréſor public onze * mille as pour lui ſervir de dot. O l'heureux [a] époux, s'écrie Sénéque, à qui le Peuple Romain tenoit lieu de beau-pére! S'attrendroit-on à trouver encore un ſi généreux deſintéreſſement, porté juſqu'à l'amour de la pauvreté, dans les tems dont nous parlons, & dans les plus illuſtres citoiens de Rome? Il faloit que la pauvreté y fût encore beaucoup en honneur, pour qu'on ne rougît point d'une dot auſſi modique que celle qui fut aſſignée par le Sénat. Les [b] filles des plus grands hommes ne portoient ſou-

An. R. 540. Av. J.C. 212. *Val. Max.* IV. 4. *Senec. de Conſ. ad Hel.* XII. & *Nat. Quæſt.* I. 17.

* *Onze mille as font ici onze cens deniers, ou 550 livres tournois.*

a O felices viros puellarum, quibus populus Rom. loco ſoceri fuit!

b Paternæ hæredita-

AN.R. 540. AV.J.C. 212. vent en mariage que la gloire de leurs péres, ou de leurs maiſons. Les choſes étoient bien changées du tems de Sénéque. Maintenant, [a] dit-il, la ſomme que le Sénat crut ſuffiſante pour ſervir de dot à la fille de Scipion, ne ſuffiroit pas aux filles de nos affranchis pour acheter un miroir : tant le luxe, invité par l'abondance & les richeſſes, eſt monté à un excès énorme ; & tant les vices, ſuite inévitable du luxe, ont pris avec lui d'accroiſſement !

Les deux Scipions ne furent pas moins regrettés des Eſpagnols, que des Romains mêmes : avec une différence pourtant, bien avantageuſe à leur mémoire. La perte de la province, celle des armées, le malheur de la République, avoient quelque part dans la douleur de leurs concitoiens : mais les Eſpagnols les pleuroient & les regrettoient ſeuls & pour eux-mêmes. Ils reſſentirent cependant davantage la perte de Cnéus. Car, étant

ti, præter opimam gloriam, nihil erat quod acceptum referrent. *Val. Max.*

[a] Jam libertinorum virgunculis in unum ſpeculum non ſufficit illa dos, quam dedit Senatus pro Scipione. Proceſſit enim immodeſtiùs, paulatim opibus ipſis invitata luxuria, & incrementum ingens vitia acceperunt.

venu en Eſpagne avant ſon frére, il les avoit gouvernés plus lontems, & avoit, pour ainſi dire, pris les devans dans leur affection, en leur donnant le premier des témoignages éclatans de la juſtice & de la modération du gouvernement Romain. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Les deux Scipions étoient certainement des Capitaines d'un rare mérite: d'un côté braves & intrépides, de ſorte qu'ils méritérent d'être appellés *deux* [a] *foudres de guerres*; de l'autre, ſages, prudens, expérimentés: cependant ils forment de concert & de propos délibéré un plan de campagne que l'on a peine à comprendre. Il ne faut pas être homme de guerre pour voir, qu'aiant deux corps d'armées ennemies à combattre, il leur étoit infiniment avantageux de les attaquer ſéparément l'une après l'autre, en tombant ſur chacune d'elles avec toutes leurs forces réunies. Ils renoncent à un ſi grand avantage ſur la plus foible raiſon du monde: de peur, diſent-ils, que la défaite de la premiére armée n'engageât l'autre à ſe retirer dans des forêts & des lieux inacceſſibles, ce Réflexion ſur la conduite des deux Scipions.

a Cùm duo fulmina noſtri Imperii ſubitò, in Hiſpania, Cn. & P. Scipiones, extincti occidiſſent. *Cic. pro Corn. Balbo, n.* 34.

AN. R. 540. AV. J. C. 212.

qui éloigneroit la fin de la guerre. Ils commettent une autre faute non moins groſſiére, qui eſt de laiſſer dans une de leurs armées trente mille étrangers, qui en feſoient apparemment les deux tiers au moins, & de leur confier le ſalut de l'Etat. Voila ce que deviennent l'habileté & la prudence humaines, quand Dieu les abandonne à elles-mêmes.

La défaite des deux armées paroiſſoit devoir entraîner certainement la perte de l'Eſpagne pour les Romains, & contribuer beaucoup à celle de l'Italie même, en y feſant paſſer au ſecours d'Annibal des troupes victorieuſes. Nous allons voir comment la Providence, qui veilloit au ſalut de Rome, va la délivrer de ce danger par une voie, que l'on peut dire en quelque ſorte tenir du miracle, & qui montre que c'eſt Dieu qui perd & qui ſauve.

L. Marcius ſimple Chevalier eſt choiſi pour commander l'armée.

Lorſqu'il ſembloit que les armées d'Eſpagne étoient abſolument détruites, & la province perdue pour les Romains, un ſeul homme, peu connu juſques-là, & d'une condition honnête mais médiocre, y rétablit leurs affaires contre l'opinion & l'eſpérance de

de tout le monde. Entre ceux qui échapérent à la défaite de l'armée de Cn. Scipion étoit un brave Officier, dans la vigueur de l'âge, nommé L. Marcius, fils de Septimus, ſimple Chevalier Romain, mais dont le courage & l'eſprit étoient beaucoup au deſſus de la condition dans laquelle il étoit né. Il avoit fortifié & perfectionné un naturel déja excellent de lui-même par les inſtructions & les exemples de Cn. Scipion ſous qui il avoit appris pendant pluſieurs années tout ce qui regarde le métier de la guerre. Voila un moien ſûr de s'y rendre habile. Après la défaite & la déroute des armées, il avoit ramaſſé tous les ſoldats que la fuite avoit diſperſés; & y aiant joint tout ce qu'il avoit pu tirer des garniſons, il en avoit formé un corps d'armée aſſez conſidérable, avec lequel il avoit été trouver T. Fonteïus, Lieutenant de P. Scipion. Mais les ſoldats, alors campés en deça de l'Ebre, dans un endroit où ils s'étoient retranchés, aiant réſolu que l'on tiendroit une Aſſemblée militaire pour nommer celui qui commanderoit l'armée, ils donnérent la préférence d'eſtime & de confiance au Chevalier Romain

An. R. 540. Av. J.C. 212.

Il remporte deux victoires ſur les Carthaginois. *Liv.* XXV. 37-39.

An. R. 540. Av. J.C. 212. main ſur le Lieutenant Général d'une façon ſi marquée, que tous, quittant leurs poſtes les uns après les autres afin de donner leurs ſuffrages ſans ceſſer de garder leurs lignes, choiſirent L. Marcius d'un conſentement unanime.

Le peu de tems qui leur reſta avant la venue des ennemis, fut emploié à fortifier leur camp, & à y faire venir des proviſions, les ſoldats exécutant tous les ordres qui leur étoient donnés, non ſeulement avec beaucoup de zéle & de diligence, mais encore avec beaucoup de courage & d'intrépidité. Mais quand ils apprirent qu'Aſdrubal fils de Giſgon avoit paſſé l'Ebre, & qu'il s'approchoit dans le deſſein d'exterminer tout ce qui reſtoit de Romains échapés aux défaites précédentes; & qu'ils virent le ſignal du combat donné par le nouveau Chef qu'ils venoient de nommer, alors ſe ſouvenant des Généraux qui les avoient commandés auparavant, ſous les auſpices & par les ordres deſquels des armées nombreuſes avoient coutume de marcher contre les ennemis, ils ſe mirent tous à pleurer, les uns ſe frapant la tête, & élevant les mains vers les

les dieux qu'ils accuſoient de leur malheur ; les autres ſe couchant par terre, & appellant leurs anciens Généraux par leur nom. Il n'étoit pas poſſible de tarir leurs larmes, ni d'appaiſer leurs cris. Les Officiers tâchoient en vain de les conſoler, & Marcius lui-même leur feſoit inutilement des remontrances mélées de douceur & de ſévérité, en leur demandant,, pour-,, quoi ils s'abandonnoient ainſi à la ,, douleur en pleurant comme des ,, femmes, plutôt que de ſonger à ,, ſe défendre & la République avec ,, eux, & à tirer vengeance de la ,, mort de ces Généraux qu'ils avoient ,, tant aimés. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Ils étoient dans ces diſpoſitions, lorſque tout d'un coup ils entendirent le ſon des trompettes Carthaginoiſes & les cris des ennemis, qui étoient ſur le point de les attaquer. Alors, paſſant en un moment de la douleur à l'indignation, & comme tranſportés de fureur & de rage, ils ſe jettent ſur les Carthaginois qui s'avançoient avec beaucoup de ſécurité & d'un air de mépris. Cette charge imprévûe jetta la fraieur parmi les Carthaginois. Ils ſe demandoient les uns aux autres

AN. R. 540. AV. J.C. 212. avec ſurpriſe, ,, où les Romains avoient ,, donc pu trouver tant de ſoldats après ,, la défaite de leurs armées? qui pou- ,, voit avoir rendu tant de confiance ,, & d'audace à des troupes défaites & ,, miſes en déroute ſi peu de jours au- ,, paravant? Quel Général avoit pu ,, remplacer ſitôt les deux Scipions ,, tués ſur le champ de bataille? En- ,, fin, qui leur avoit donné le ſignal du ,, combat, & qui commandoit dans ,, leur camp? Pendant qu'un change- ment ſi inopiné les tient tout ſurpris & tout hors d'eux-mêmes, les Romains ſans leur donner le tems de ſe recon- noitre, les chargent avec tant de furie, que d'abord ils commencent à lâcher pié remplis de crainte & d'étonne- ment, & un moment après à prendre ouvertement la fuite. Les Romains qui les pourſuivoient avec beaucoup de chaleur, auroient pu en faire un grand carnage: mais, comme ils étoient ex- poſés eux-mêmes à quelques revers fâ- cheux, ſi les Carthaginois reprenoient courage, Marcius fit promtement ſon- ner la retraite. Et comme ils étoient animés par le ſuccès, & qu'ils ne reſpi- roient que le ſang & le carnage, il eut aſſez de peine à les ramener dans leur camp,

camp, aiant été obligé d'arréter lui même ceux qui portoient les drapeaux, & d'en ſaiſir quelques-uns des plus mutins, qui refuſoient d'obéir. Une telle conduite feroit honneur à un Général accoutumé depuis lontems à commander des armées. L'hiſtoire eſt pleine de batailles perdues, ou de victoires manquées, par l'imprudente vivacité de Commandans qui ne ſongent qu'à pouſſer leur pointe en pourſuivant les fuiards, ſans en prévoir les conſéquences. Nous allons voir que ce n'étoit pas le courage qui manquoit à Marcius. An. R. 540. Av. J.C. 212.

Les Carthaginois, qui d'abord avoient été repouſſés aſſez loin & avec beaucoup de vigueur, s'étant aperçus que les Romains avoient ceſſé de les pourſuivre, s'imaginérent que c'étoit la crainte qui les avoit arrétés, & s'en retournérent dans leur camp à pas comptés, comme des gens qui mépriſent plus leur ennemi qu'ils ne le craignent. Ils uſérent de la même négligence quand ils y furent rentrés. Car, quoiqu'ils euſſent les Romains preſqu'à leurs portes, ils les regardoient toujours comme les reſtes & les débris de deux armées qu'ils avoient dé-

AN. R. 540. AV. J.C. 212. défaites quelques jours auparavant, & ne croioient pas être obligés d'obſerver beaucoup de diſcipline, & de ſe tenir ſi fort ſur leurs gardes. Marcius, inſtruit de cette négligence, forma un deſſein, qui, du premier coup d'œil paroiſſoit plus téméraire que hardi: ce fut d'aller attaquer les Carthaginois dans leurs lignes, lui qui avoit tout lieu de craindre qu'ils ne vinſſent le forcer dans les ſiennes. En effet, il jugeoit avec raiſon qu'il lui étoit plus aiſé de ſe rendre maître du camp d'Aſdrubal pendant qu'il étoit ſeul, que de défendre le ſien contre les trois Généraux & les trois armées, lorſqu'ils ſe ſeroient une ſeconde fois réunis. D'ailleurs il conſidéroit que ſi ſon entrepriſe lui réuſſiſſoit, il rétabliroit les affaires de la République dans la province: au lieu que, s'il étoit repouſſé, au moins une telle hardieſſe apprendroit aux ennemis à le craindre.

Cependant, pour empêcher que la ſurpriſe de ſes ſoldats, & les ténébres de la nuit ne jettaſſent du trouble dans l'exécution d'une entrepriſe ſi hazardeuſe, il crut qu'il étoit à propos de les prévenir. Les ayant donc aſſemblés, il leur parla en ces termes. *Braves*

ves guerriers, pour peu que vous vous ſouveniez de la vénération ſinguliére que j'ai eue pour le mérite des Scipions nos Généraux pendant leur vie, & que je conſerve encore après leur mort, pour peu que vous faſſiez attention à l'état où nous nous trouvons, vous conviendrez, que ſi la charge à laquelle vous m'avez élevé m'eſt fort honorable, elle eſt auſſi accompagnée de beaucoup de ſoins & d'inquiétudes. D'un côté, la douleur de leur perte toujours récente pour moi, de l'autre l'embarras où je ſuis de trouver les moiens de conſerver à la République les reſtes infortunés de nos deux armées, m'accablent, & ne me laiſſent aucun moment de repos. L'image des deux Scipions ſe préſente jour & nuit à mes yeux. Ils me réveillent ſouvent au milieu de mon ſommeil. Il me ſemble qu'ils me parlent, & que je les entends ſe plaindre, & m'exhorter à les venger; à venger avec eux la République & vos compagnons toujours victorieux dans ce pays pendant tant d'années; à imiter leur exemple, & à me conformer à leurs maximes, & à la méthode de faire la guerre qu'ils ont toujours pratiquée. Je ſouhaite, ſoldats, que vous entriez dans les mêmes ſentimens:

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

mens : que vous ne prétendiez pas honorer la mort de ces deux grands hommes par des larmes, mais que lorſque leur ſouvenir ſe préſentera à vos eſprits, vous vous imaginiez les voir encore à votre tête & les entendre, & marcher ſous leurs ordres au combat. Ce fut ſans doute ce ſouvenir & cette image qui vous animoit hier, lorſque vous mites en fuite les Carthaginois avec une intrépidité qui leur fit connoitre que la bravoure Romaine n'étoit pas éteinte avec les Scipions, & que nul échec ne pouvoit abbattre un peuple, que la défaite de Cannes n'a pas été capable d'accabler. Quand j'arrêtai hier votre ardeur, mon deſſein n'étoit pas de mettre pour toujours obſtacle à votre audace, mais de la réſerver pour un tems plus favorable. Ce tems eſt arrivé. Je ſuis bien inſtruit qu'il n'y a ni ſentinelles, ni corps de garde, poſtés autour du camp des ennemis ſelon les régles de la guerre, & que tout y eſt dans une extrême négligence. Il eſt heureux pour nous qu'ils nous craignent ſi peu, & qu'ils aillent même juſqu'au mépris. Ils ne s'imaginent pas que des troupes vaincues & défaites tout récemment, ſongent à les aller attaquer dans leurs retranchemens. Je vous mènerai contre eux de nuit dans un grand ſi-

lence, & vous les livrerai tous endormis sans armes. Je [a] *sai que l'entrepriſe eſt hardie. Mais c'eſt lorſqu'on a beaucoup à craindre, & peu à eſpérer, que les coups les plus hardis ſont les plus aſſurés. C'eſt alors qu'il faut ſaiſir l'occaſion dans le moment qu'elle ſe préſente, & ne pas s'expoſer, en la laiſſant échaper, à la chercher dans la ſuite inutilement. Vous n'avez maintenant affaire qu'à l'armée de nos ennemis qui eſt dans notre voiſinage. Les deux autres n'en ſont pas éloignées. Vous avez lieu d'eſpérer que vous vaincrez ces premiers ennemis en les attaquant ſans différer. Ils ne vous ſont pas inconnus. Vous avez déja meſuré vos forces avec eux dans une action où vous avez eu tout l'avantage. Pour peu que nous tardions, on apprendra le ſuccès qu'eut notre ſortie d'hier : on nous regardera comme des ennemis capables de ſe faire redouter. Alors tous les Commandans Carthaginois ſe raſſembleront avec toutes leurs troupes. Pourrons-nous ſoutenir trois Généraux & trois armées, auxquelles Cn. Sci-*

An. R. 540. Av. J.C. 212.

a Scio audax videri conſilium. Sed in rebus aſperis & tenui ſpe, fortiſſima quæque conſilia tutiſſima ſunt: quia, ſi in occaſionis momento, cujus prætervolat opportunitas, cunctatus paulum fueris, nequicquam mox amiſſam quæras. *Liv.*

AN. R. 540. AV. J. C. 212.

pion n'a pu réſiſter, lorſqu'il avoit encore toutes ſes forces ? De même que nos Chefs ont péri pour avoir partagé leurs armées, de même nos ennemis peuvent être accablés pendant qu'ils ne ſont point encore réunis. Le parti que je vous propoſe eſt le ſeul que nous ayons à prendre dans les conjonctures préſentes. Préparez-vous donc à profiter de l'occaſion que la nuit prochaine vous offre. Retirez-vous maintenant pour prendre de la nourriture & du repos, afin d'aller enſuite, ſous la protection des dieux, attaquer le camp des ennemis avec la même vigueur & le même courage que vous avez défendu le vôtre.

Ils entendirent avec joie ce nouveau projet, propoſé par un nouveau Général ; & ils en furent d'autant plus charmés, qu'il étoit plus hardi. Ils paſſérent le reſte du jour à préparer leurs armes, & à prendre de la nourriture. Ils donnérent au repos une bonne partie de la nuit, & ſe mirent en marche trois ou quatre heures avant le jour.

Il y avoit au dela du camp des Carthaginois le plus voiſin de Marcius, à deux lieues environ de diſtance, d'autres troupes Carthaginoiſes, ſéparées des premiéres par un vallon

profond couvert d'arbres toufus. Marcius, par une ruſe dans le goût de celles d'Annibal, cacha dans ce vallon une cohorte Romaine avec quelque Cavalerie. S'étant ainſi rendu maître du chemin par où les deux armées Carthaginoiſes pouvoient avoir communication, il conduiſit ſes troupes en ſilence contre celle dont il étoit le moins éloigné. Et comme il ne trouva ni corps de garde aux portes du camp ennemi, ni ſentinelles ſur les retranchemens, il y entra ſans trouver aucun obſtacle, & avec autant de facilité que ſi c'eût été dans ſon propre camp. Dans le même inſtant Marcius fit ſonner la charge, & les Romains, en pouſſant de grands cris, ſe répandirent de tous côtés. Les uns tuent les ennemis à demi endormis dans leurs lits : d'autres mettent le feu à leurs tentes, couvertes de chaume fort ſec : quelques-uns s'emparent des portes, pour leur couper le chemin de la fuite. Le feu, les cris, le carnage, les empêchent de rien entendre, & de prendre aucune meſure ſalutaire. Ils demeurent interdits, tout hors d'eux-mêmes, & ſans action : ou, s'ils font quelque mouvement, An. R. 540. Av. J.C. 212.

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

ment, ils tombent nuds & ſans armes entre les mains de leurs ennemis bien armés. Les uns courent aux portes, & les trouvant occupées par les Romains, ils ſautent par deſſus les retranchemens, & ſe précipitent dans les foſſés. Tous ceux qui purent ſortir du camp, ſe hâtérent de courir pour gagner l'autre camp : mais ils furent tous arrétés & tués, depuis le premier juſqu'au dernier, par la Cohorte & les Cavaliers qu'on avoit mis en embuſcade dans le milieu du chemin. Et, quand même quelqu'un auroit échapé à ce carnage, les vainqueurs paſſérent avec tant de promtitude & de rapidité du premier camp au ſecond, qu'il ne lui auroit été guéres poſſible de prévenir leur diligence. Les Romains trouvérent ici encore plus de négligence que dans l'autre armée, parce qu'étant plus éloignés de l'ennemi, ils croioient n'avoir rien à craindre ; & que, ſur la fin de la nuit, la plupart étoient ſortis pour aller chercher du bois & du fourage, ou pour faire la maraude. Ils virent ſeulement les armes des Carthaginois poſées dans les corps de garde, & les ſoldats aſſis, ou couchés par terre, ou

ou ſe promenant le long de leurs re- An. R.
tranchemens, ou devant les portes 540.
du camp, tous ſans armes. Ce fut Av. J. C.
dans cet état de ſécurité, qu'ils ſe vi- 212.
rent tout d'un coup attaqués par les Romains fiers de la victoire qu'ils venoient tout récemment de remporter : ainſi ils ne purent les empécher d'entrer dans leur camp. Cependant étant accourus en foule vers les portes aux premiers cris & à la premiére attaque des Romains, ils leurs livrérent un ſanglant combat. L'action auroit duré plus lontems : mais aiant aperçu que les boucliers des ennemis étoient tout couverts de ſang, & jugeant par là de la défaite de leurs camarades, ils furent ſaiſis de fraieur, prirent auſſitôt la fuite, & ſe ſauvérent où ils purent, laiſſant la plus grande partie des leurs ſur la place, & leur camp au pouvoir des vainqueurs.

Ainſi dans l'eſpace d'une nuit & d'un jour L. Marcius força deux camps ennemis, & défit deux armées conſidérables. Les Auteurs varient ſur le nombre de ceux qui furent tués dans ces deux actions. Le butin fut grand. On y remarqua ſurtout un bouclier d'ar-

AN. R. 540. AV. J.C. 212. d'argent pesant plus de deux cens quinze de nos marcs, sur lequel étoit gravé le portrait d'Asdrubal frére d'Annibal. Ce bouclier fut placé à Rome dans le Capitole, & périt dans l'incendie de ce temple sous le Consulat de Scipion & de Norbanus.

Depuis cette expédition, l'Espagne demeura quelque tems paisible, les deux partis n'osant risquer une bataille décisive après des pertes si considérables qu'ils avoient réciproquement essuiées.

Je ne sai si dans toute l'histoire Romaine il se trouve un exploit de guerre plus complet dans toutes ces circonstances, plus singulier & plus remarquable par des événemens inespérés, plus important par ses suites & plus avantageux à la République, que celui de Marcius dont nous venons de faire le récit. La défaite entiére des deux armées que les Romains avoient en Espagne, jointe à la mort des deux illustres Généraux qui les commandoient, avoit jetté dans le peu de troupes qui leur restoient en cette province, une consternation si générale, qu'elle paroissoit ne leur laisser aucune espérance ni aucune ressource. Nul obsta-

obſtacle ne pouvoit plus s'oppoſer au paſſage des Carthaginois en Italie, & ſi leurs armées victorieuſes, portant par tout la terreur, avoient pu ſe joindre à celle d'Annibal, comme elles s'y préparoient depuis lontems, que ſeroit devenue Rome, & comment auroit-elle pu ſoutenir ce nouveau ſurcroit d'ennemis ſi formidables? An. R. 540. Av. J.C. 212.

Un ſeul homme, un ſimple particulier, rompt toutes ces meſures, & diſſipe preſque en un moment un ſi terrible orage. Marcius ramaſſe les triſtes débris des armées Romaines, & réunit les troupes fugitives que la crainte avoit diſperſées de côté & d'autre. Il les conſole, il les raſſure, il les anime, il les remplit d'un tel courage & d'une telle confiance, qu'elles ſemblent avoir oublié entiérement qu'elles venoient d'être vaincues & défaites. On voit dans la conduite que garde ici cet Officier toute l'habileté & toute la prudence du Général le plus conſommé dans l'art de commander. Il enviſage le péril dans toute ſon étendue, & n'en eſt point effraié. Il ne ſonge qu'au reméde, & non au danger. Il emploie également

la

AN. R. 540. AV. J. C. 212. la force & la ruſe. Il ſaiſit habilement l'occaſion dès qu'elle ſe préſente, & met à profit les momens. Il donne ſes ordres avec un ſang froid & une tranquillité capable de raſſurer les plus timides. Il paroit hardi juſqu'à la témérité, & cependant il ſait ſe contenir dans le feu même de l'action, & ne point ſe livrer à l'ardeur de la victoire qui emporte ſouvent les plus ſages. En un mot, qu'on examine avec ſoin toutes ſes démarches, on verra qu'elles ſont réglées par une profonde connoiſſance de l'art militaire. On reconnoit ici une attention particuliére de la Providence ſur l'Empire Romain.

Maniére dont la lettre de Marcius eſt reçue dans le Sénat. *Liv.* XXVI. 2. Un mérite ſi accompli, accompagné d'un ſuccès ſi heureux & ſi ineſpéré, devoit, ce ſemble, lui attirer à Rome de grands applaudiſſemens, & une récompenſe bien glorieuſe. Nous allons voir comment la choſe s'y paſſa. Auſſitôt après l'action, il écrivit au Sénat, & lui rendit compte de tout ce qui s'y étoit paſſé. Il avoit pris dans ſa lettre le titre de *Propréteur*. Quand on en eut fait la lecture, on loua le grand & magnifique ſervice qu'il avoit rendu à la République ; c'eſt tout ce qu'on

qu'on en dit : *Res geſtæ magnificæ Senatui viſæ.* Mais la plupart étoient choqués de ce que n'aiant été nommé pour commander ni par le Sénat, ni par le Peuple, il avoit pris dans ſa lettre la qualité de Propréteur. On trouvoit ,, qu'il étoit de dangereuſe ,, conſéquence que les Généraux fuſ- ,, ſent choiſis par les armées, & que ,, l'autorité auguſte des Elections fai- ,, tes légitimement par les ſuffrages ,, du peuple, & ſous la direction des ,, dieux mêmes conſultés par les auſ- ,, pices, fût tranſportée dans les pro- ,, vinces & dans les camps, & aban- ,, donnée à la témérité des ſoldats ,,. Quelques-uns vouloient qu'on prît là deſſus les avis du Sénat : mais on crut qu'il valoit mieux différer cette délibération juſqu'après le départ des Cavaliers qui avoient apporté la lettre de Marcius. A l'égard des recrues & des proviſions qu'il demandoit, on lui répondit que le Sénat en auroit ſoin. Mais on ne trouva pas qu'il fût à propos de lui donner le titre de Propréteur dans la réponſe qu'on lui fit. Il ne paroit pas que l'on parla davantage de cette affaire dans le Sénat. On tint une Aſſemblée dans la ſuite, *Liv.* XXVI. 18.

An. R. 540. Av. J.C. 212.

AN. R. 540. AV. J.C. 212.

ſuite, où l'on n'improuva point expreſſément l'élection de Marcius, mais où, dans le fait, on la rendit inutile par la nomination de Claude Néron pour commander en Eſpagne.

Il ne m'appartient point de cenſurer le ſentiment d'une Compagnie ſi ſage & ſi meſurée dans les réſolutions qu'elle formoit. Je ſens bien que des raiſons d'Etat l'obligeoient d'improuver le titre que Marcius s'étoit arrogé de ſa propre autorité, & encore plus la liberté que les ſoldats avoient priſe de ſe nommer eux-mêmes un Général: liberté qui pouvoit avoir de funeſtes conſéquences, & qui en eut en effet ſous les Empereurs, que les armées ſe mirent en poſſeſſion de nommer, ſans attendre le conſentement ni du Peuple, ni du Sénat. Mais ne pouvoit-on pas accompagner cette improbation de quelque marque d'eſtime, & de quelque diſtinction d'honneur, après un ſervice ſi conſidérable rendu à la République? L'unique mot qu'en dit le Sénat, eſt une louange bien ſéche pour une expédition reconnue, de ſon aveu même, pour *magnifique*; pour une action conduite ſi prudemment, & ſi heureuſement termi-

terminée. Marcius reſta dans l'armée sur un pié diſtingué, & l'on verra dans la ſuite que Scipion l'emploiera honorablement. C'eſt peut-être tout ce que ce brave Officier pouvoit ſouhaiter. AN. R. 540. AV. J.C. 212.

CN. FULVIUS CENTUMALUS. AN. R.
P. SULPICIUS GALBA. 541. AV. J.C. 211.

UNE AUTRE AFFAIRE, dont l'objet étoit préſent, attira pour lors l'attention du public. Le Tribun C. Sempronius Bléſus avoit appellé en jugement devant le Peuple Cn. Fulvius, & l'accuſoit d'avoir fait périr par ſa témérité l'armée qu'il commandoit dans l'Apulie l'année précédente en qualité de Préteur. De dix-huit mille hommes dont elle étoit compoſée, à peine s'en étoit-il échapé deux mille. Le Tribun avouoit „ que pluſieurs Généraux, par leur imprudence, s'étoient laiſſé attirer dans des „ embuſcades, où ils avoient péri „ avec leurs armées: mais que Fulvius „ étoit le premier qui eût perdu ſes „ Légions par les vices & par la licence, avant que de les expoſer à périr par le fer des ennemis. Qu'en effet „ on pouvoit dire qu'elles avoient été „ défaites avant que de combattre, Cn. Fulvius eſt accuſé devant le Peuple, & condanné. *Liv.* XXVI. 2.3.

An. R. 541. Av. J. C. 211.

„ & qu'elles avoient été vaincues, „ non par Annibal, mais par leur „ Général même. Que ceux qui don- „ noient leurs ſuffrages dans les Aſ- „ ſemblées, n'examinoient pas aſſez „ ſi celui à qui ils confioient le com- „ mandement des armées, avoit les „ qualités néceſſaires pour un emploi „ ſi important. Quelle différence il y „ avoit entre Cn. Fulvius, & Ti. Sem- „ pronius! Que le dernier aiant été „ mis à la tête d'une armée d'eſcla- „ ves, avoit bientôt fait enſorte, par „ ſa bonne conduite & la diſcipline „ exacte qu'il leur avoit fait obſerver, „ qu'oubliant leur naiſſance & leur „ condition, ils étoient devenus la „ reſſource & l'appui des Alliés, la „ terreur & le fleau des ennemis. Que „ Fulvius, au contraire, avoit fait con- „ tracter tous les vices des eſclaves à „ des Romains bien nés & bien éle- „ vés, & dignes du nom qu'ils por- „ toient, quand il en avoit pris le „ commandement. Que c'étoit donc „ par ſa faute qu'ils étoient devenus in- „ quiets & turbulens parmi les Alliés, „ timides & lâches à la vûe des enne- „ mis; & que bien loin de réſiſter à „ l'attaque des Carthaginois, ils n'a-

„ voient

„ voient pas même ſoutenu leurs pre- AN. R.
„ miers cris. Qu'après tout, on ne de- 541.
„ voit pas s'étonner que les ſoldats, AV. J.C.
„ euſſent abandonné leur poſte dès le 211.
„ premier choc, puiſque leur Géné-
„ ral leur en avoit donné l'exemple,
„ en prenant la fuite le premier. Com-
„ bien de Généraux, dans la guerre
„ préſente, avoient mieux aimé per-
„ dre la vie ſur le champ de bataille,
„ que d'abandonner leurs armées dans
„ le péril où elles étoient engagées !
„ N'étoit-ce pas une choſe indigne,
„ que les ſoldats de Cannes, pour
„ avoir quitté le champ de bataille,
„ euſſent été relégués en Sicile, &
„ qu'on eût décerné tout récemment
„ la même peine contre les Légions
„ de Fulvius; pendant que la témérité
„ de Fulvius même demeuroit impu-
„ nie; quoiqu'on ne pût imputer qu'à
„ lui la perte de ſon armée?

L'accuſé rejettoit ſur ſes ſoldats le malheur qui étoit arrivé; & repréſentoit „ qu'ils avoient pris la fuite, ne „ pouvant ſoutenir ou le courage des „ ennemis, ou la terreur du nom d'An- „ nibal. Qu'il avoit été lui-même en- „ traîné malgré lui par la foule des „ fuiards, comme Varron à Cannes,

An. R. 541. Av. J.C. 211. „ & tant d'autres en différentes occa-
„ ſions. Quel bien auroit-il pu faire
„ à la République en entreprenant ſeul
„ de réſiſter aux vainqueurs ? à moins
„ qu'on ne prétendît que ſa mort au-
„ roit été une conſolation & un remé-
„ de à l'infortune publique. Que ſon
„ armée n'avoit point péri par la di-
„ ſette, ou pour être tombée dans
„ quelque piége, faute d'avoir recon-
„ nu l'ennemi : qu'il n'avoit été vain-
„ cu que par la force des armes, & en
„ bataille rangée : qu'enfin il n'avoit
„ point eu en ſon pouvoir le courage
„ de ſes ſoldats, ni celui des enne-
„ mis „.

Il fut accuſé à deux différentes repriſes, & à chaque fois les concluſions n'alloient qu'à une amende pécuniaire. Mais lorſqu'à une troiſiéme repriſe les témoins eurent été entendus, & que pluſieurs eurent aſſuré avec ſerment que l'épouvante & la fuite avoient commencé par Fulvius, le peuple entra dans une grande colére ; & le Tribun, changeant de concluſion, demanda qu'il fût puni comme criminel d'Etat, & que pour cet effet le Préteur indiquât une Aſſemblée par Centuries. Car ce n'étoit que dans ces ſortes

sortes d'Assemblées, les plus solennelles & les plus générales qui fussent en usage parmi les Romains, que le crime d'Etat pouvoit être jugé. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

L'accusé voiant le train que prenoit son affaire, tenta une autre ressource. Son frére Q. Fulvius étoit en grande considération, tant par la gloire qu'il avoit déja acquise, que par celle qu'il étoit sur le point d'y ajouter en se rendant maître de Capoue, qui étoit alors aux abois. Il l'engagea à écrire au Sénat des lettres vives & touchantes, par lesquelles il demandoit qu'il lui fût permis d'assister au jugement de son frére, & de solliciter pour lui. Mais le Sénat lui aiant fait réponse qu'on ne pouvoit lui accorder sa demande, parce que sa présence à Capoue étoit nécessaire au bien du service : Cn. Fulvius, voiant qu'il n'avoit plus rien à espérer, n'attendit pas le jour de l'Assemblée, & se retira volontairement en exil à Tarquinies. On ne laissa pas de le condanner, quoiqu'absent, à la peine de l'exil qu'il s'étoit imposée lui-même.

APRES que Capoue eut été prise, comme je l'ai marqué auparavant, le Sénat ordonna à Claude Néron de Claude Néron est envoié en

AN. R. 541. AV. J. C. 211. Eſpagne. *Liv.* XXVI. 17.

choiſir dans les deux Légions qu'il avoit commandées pendant le ſiége de cette ville ſix mille hommes de pié & trois cens Cavaliers, avec un pareil nombre d'Infanterie Latine, & huit cens chevaux : d'embarquer cette armée à Pouzoles, & de la conduire en Eſpagne. Etant arrivé à Tarragone avec ſa flote, il y débarqua ſes troupes ; & aiant tiré ſes vaiſſeaux à ſec, il fit auſſi prendre les armes à ceux de l'équipage pour augmenter ſes forces. S'étant enſuite avancé juſques ſur les bords de l'Ebre, il reçut des mains de T. Fonteïus & de L. Marcius les troupes dont ils avoient eu le commandement en attendant ſon arrivée.

Aſdrubal enfermé s'échape de ſes mains par fraude. *Ibid.*

Aſdrubal, fils d'Amilcar, étoit campé à Pierre-noire dans l'Auſetanie, entre les villes d'Illiturgie & de Mentiſſa : (villes du pays que l'on nomme aujourd'hui l'*Andalouſie.*) Néron s'empara de l'entrée d'un défilé qui ſe trouvoit en ce lieu. Aſdrubal, qui craignoit de ſe voir enfermé par l'armée ennemie, lui envoia un trompette, qui avoit ordre de lui promettre de ſa part, que s'il lui laiſſoit la liberté de ſe retirer, il abandonneroit abſolument l'Eſpagne avec toutes ſes troupes.

pes. Néron aiant reçu cette propoſition avec grande joie, Aſdrubal lui demanda pour le lendemain une entrevûe, dans laquelle les Romains devoient marquer les conditions auxquelles ils vouloient qu'on leur livrât les Citadelles des villes, & le jour où les Carthaginois retireroient leurs garniſons, & emporteroient tout ce qui leur appartenoit, ſans faire aucun tort aux habitans. Néron ne fut pas plûtôt convenu de ce rendez-vous, qu'Aſdrubal ordonna aux ſiens de commencer dès la fin du jour, & de continuer pendant toute la nuit, à tirer du défilé, le plus promtement qu'ils pourroient, les plus gros bagages de l'armée. On eut grande attention à ne pas faire ſortir cette nuit-là une grande quantité d'hommes, le petit nombre étant plus propre en même tems & à tromper les ennemis par le ſilence, & à faciliter la retraite à travers des ſentiers étroits & difficiles, par où il faloit néceſſairement paſſer. Le lendemain on ſe trouva de part & d'autre à l'entrevûe: mais le Carthaginois, en tenant à deſſein de longs diſcours, & en écrivant bien des choſes inutiles, conſuma le jour entier ſans rien ter- AN. R. 541. AV. J.C. 211.

AN. R. 541. AV. J. C. 211.

miner, de ſorte que l'on fut obligé de remettre l'affaire au jour ſuivant. Il n'y fut encore rien décidé. Il naiſſoit toujours quelques nouvelles difficultés, qui demandoient du délai. Cependant toutes les nuits étoient miſes à profit. Déja la plus grande partie de l'Infanterie étoit en ſureté, lorſque heureuſement, dès la pointe du jour, un brouillard épais couvrit tout le défilé, & toutes les plaines d'alentour. Le Carthaginois demande & obtient un dernier délai ſous prétexte d'une fête où il n'étoit point permis à ceux de ſa nation de traiter d'affaires. Alors, à la faveur de l'obſcurité, il ſort de ſon camp avec ſa Cavalerie & ſes éléphans, &, ſans être aucunement troublé par les ennemis, il gagne un poſte où il n'avoit plus rien à craindre de leur part. Sur les dix heures le brouillard ſe diſſipa, & découvrit aux Romains tout à la fois & le jour, & la fraude des Carthaginois. Néron, honteux de s'être ainſi laiſſé duper, ſe mit en devoir de les pourſuivre. Mais Aſdrubal ne jugea pas à propos de riſquer une bataille, & tout ſe borna à quelques légéres eſcarmouches qui n'eurent point de ſuite. Le Général

Tome V. page 539.
44
8
43
42
Artabrum
Prom
Grandimontium
Vicu

ral Romain auroit dû mieux connoitre les Carthaginois, & ſavoir ce que l'on entendoit par *la foi Punique*. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

SOIT QUE ce début de Néron en Eſpagne ne fît pas beaucoup eſpérer de ſon commandement; ſoit, comme il eſt plus vraiſemblable, qu'il n'eût été envoié qu'en attendant le choix d'un Général que l'on pût laiſſer un tems conſidérable dans cette province: ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'on réſolut à Rome de procéder à l'élection d'un nouveau Commandant qui allât ſe mettre à la tête des armées d'Eſpagne. On y étoit fort embarraſſé. Tout ce que l'on voioit de clair, c'eſt que l'on ne pouvoit apporter trop de ſoin & d'attention dans le choix d'un Capitaine qui fût capable de remplacer deux grands Généraux, tués & défaits avec leurs armées dans l'eſpace de trente jours. Le Sénat délibéra ſur ce choix, & n'aiant pu ſe déterminer, renvoia l'affaire au Peuple. L'Aſſemblée fut indiquée par les Conſuls pour l'élection d'un Proconſul qui allât commander en Eſpagne. On s'attendoit que dans l'intervalle on verroit ſe préſenter ceux qui ſe croiroient dignes d'un emploi ſi important. Cette attente fut trompée.

P. Scipion, âgé ſeulement de 24. ans, eſt nommé pour commander en Eſpagne en qualité de Proconſul. *Liv.* XXVI. 18. 19.

An. R. 541. Av. J. C. 211. Perſonne ne parut : ce qui renouvella toute la douleur du coup funeſte qui avoit enlevé à la République deux Généraux ſi difficiles à remplacer. Les citoiens cependant, malgré leur affliction, ſe rendirent à la place publique au jour de l'Aſſemblée : & là, aiant les yeux attachés ſur les Magiſtrats & ſur les premiers de la ville qui ſe regardoient triſtement les uns les autres ſans rien dire, ils étoient dans la derniére déſolation de voir les affaires de la République ſi deſeſpérées, que perſonne n'oſât accepter le commandement des armées d'Eſpagne. Ce fut dans ce moment que P. Scipion, fils de celui du même nom qui avoit été tué en Eſpagne, âgé environ de vingt-quatre ans, ſe plaça dans un lieu élevé où tout le monde pouvoit l'apercevoir, & déclara qu'il étoit diſpoſé à ſe charger de cet emploi, ſi l'on vouloit le lui confier. Dès qu'on eut jetté les yeux ſur lui, il s'éleva de toutes parts des cris de joie, qui lui añonçoient un commandement heureux & brillant. On alla auſſitôt aux voix, & non ſeulement toutes les Centuries, mais tous les particuliers dont elles étoient compoſées, depuis le premier juſqu'au dernier,

dernier, ordonnérent que P. Scipion allât commander en Eſpagne. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

L'affaire étant terminée, & la premiére chaleur de leur zèle étant refroidie, on vit tout d'un coup ſuccéder à des applaudiſſemens ſi univerſels un morne ſilence, & de triſtes réflexions ſur une élection précipitée, où la faveur avoit eu plus de part que la prudence & la raiſon. Ce qui leur feſoit le plus de peine étoit ſa grande jeuneſſe. Quelques-uns même prenoient à mauvais augure le malheur arrivé à ſa maiſon, & ne pouvoient, ſans frémir, le voir partir du ſein d'une famille qui toute entiére étoit dans le deuil & dans les larmes, pour aller commander dans une province où il lui faudroit combattre entre les tombeaux de ſon pére & de ſon oncle.

Scipion s'étant aperçu de ce refroidiſſement, fit un diſcours au peuple ſi plein d'une noble confiance, & leur parla de ſon âge, du commandement qui venoit de lui être confié, de la guerre qu'il alloit faire, avec tant d'élévation & de grandeur d'ame, qu'il ralluma en eux cette ardeur qui s'étoit éteinte, & les remplit d'une certitude d'eſpérance, dit Tite-Live, ſupérieu-

re

An. R. 541. Av. J. C. 211. re à celle que les promeſſes des hommes, & les raiſons dont ils les appuient, ont coutume d'inſpirer, & qui ſembloit avoir quelque choſe de ſurnaturel. En effet, Scipion ne s'attiroit pas ſeulement l'admiration par les talens & les vertus qu'il poſſédoit réellement, mais encore par l'adreſſe merveilleuſe qu'il avoit eue dès ſa premiére jeuneſſe d'en rehauſſer l'éclat par des dehors frapans & capables de lui attirer le reſpect. Dans preſque tout ce qu'il propoſoit à la multitude, il lui feſoit entendre que les dieux mêmes l'en avoient inſtruit ou par la voie des ſonges, ou par des inſpirations ſecrettes, ſoit que ce fût de ſa part foibleſſe & * ſuperſtition, ſoit qu'il eût recours à cet artifice pour rendre les citoiens plus diſpoſés à entrer dans ſes deſſeins. C'eſt dans cette vûe que, dès qu'il eut pris la robe virile, il eut ſoin de ne jamais faire aucune action ſoit publique ſoit particuliére, qu'auparavant il n'allât au Capitole, & qu'entrant dans le temple il n'y paſſât ſeul un tems conſidérable. Cette coutume, qu'il obſerva toujours depuis régulié-

rement,

* *Polybe Liv. X. prouve qu'il n'y avoit point de ſuperſtition, mais adreſſe & habileté dans Scipion.*

rement, fit croire à quelques-uns qu'il étoit iſſu de la race des dieux. On renouvella, à ſon ſujet, le conte abſurde qui avoit couru ſur la naiſſance d'Alexandre, & l'on débita qu'il étoit né du commerce de ſa mére avec un ſerpent énorme. Scipion ſembla vouloir confirmer cette opinion par l'air myſtérieux avec lequel il affecta de ne jamais nier le fait, & cependant de ne le point aſſurer. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Je ne reconnois point ici la grandeur d'ame & la nobleſſe de ſentimens que Scipion fait paroitre ordinairement dans ſa conduite. Il y a, ce me ſemble, de la petiteſſe d'eſprit & de la baſſeſſe, de chercher à ſe faire valoir par le menſonge & la diſſimulation. Il [a] y a de l'impieté même, à vouloir couvrir la fourberie & l'impoſture du nom reſpectable de la Divinité. Je ſai que Minos & Lycurgue parmi les Grecs, & Numa parmi les Romains, ont uſé d'un pareil artifice pour s'attirer l'eſtime & la confiance des peuples. Mais un exemple, vicieux en

a In ſpecie, fictæ ſimulationis, ſicut reliquæ virtutes, ita pietas ineſſe non poteſt: cum qua ſimul & ſanctitatem & religionem tolli neceſſe eſt. *Cic. de nat.* I. 3.

An. R. 541. Av. J.C. 211. en lui-même, de quelque grand nom qu'on l'autorise, peut bien aveugler ceux qui le suivent, mais il ne peut pas les justifier. *Decipit exemplar vitiis imitabile.* *Horat.*

Quoi qu'il en soit, les faits merveilleux qu'on raportoit de Scipion avoient donné aux Romains pour ce jeune homme une estime & une admiration qui approchoient du respect & de la vénération : & c'est sur ces fondemens qu'ils le chargérent dans un âge si peu avancé d'un emploi si important & d'une guerre si considérable.

Scipion passe en Espagne. *Liv.* XXVI. 19.

Desque Scipion eut été nommé Proconsul, il songea à son départ. Aux vieilles troupes qui étoient restées en Espagne du débri des deux armées défaites, & à celles qui y étoient passées de Pouzole avec Néron, on ajouta dix mille hommes de pié & mille chevaux. M. Julius Silanus y fut aussi envoié en qualité de Propréteur, pour aider Scipion dans les fonctions du commandement. Lorsque tout fut prêt, ce Général partit d'Ostie avec une flote de trente galéres à cinq rangs. Etant arrivé à Tarragone, il y tint une espéce d'Assemblée de tous les Ambassadeurs des peuples d'Espagne alliés des Romains

mains qui s'étoient rendus dans cette ville au bruit de ſa venue. Il leur donna audience, & leur [a] parla à tous avec cette confiance & cette grandeur d'ame que le ſolide mérite inſpire, de façon cependant qu'il ne lui échapa aucun mot qui pût le rendre ſuſpect d'orgueil ou de vanité; & qu'en conſervant un air de vérité qui gagnoit la confiance, il mettoit dans ſes diſcours toute la dignité poſſible. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Etant parti de Tarragône, il viſita les villes des Alliés, & les quartiers d'hiver de l'armée; & donna de grands éloges aux ſoldats, qui, après deux défaites ſi cruelles reçues coup ſur coup, avoient par leur courage conſervé la province au peuple Romain, & ſans donner le tems aux ennemis de profiter de leurs victoires, les avoient obligés de repaſſer l'Ebre, & enfin par une conduite ſi fidéle & ſi généreuſe avoient défendu les Alliés de la République. Il avoit toujours Marcius avec lui. La conſidération qu'il avoit pour cet Officier, & les éloges

a Ita elato ab ingenti virtutum ſuarum fiducia animo, ut nullum ferox verbum excideret; ingenſque omnibus quæ diceret, cùm majeſtas ineſſet, tum fides. *Liv.*

An. R. 541. Av. J.C. 211. éloges qu'il donnoit à ſa valeur, montroient bien qu'il étoit exemt d'une baſſe jalouſie, & que ce qu'il craignoit le moins étoit de trouver quelqu'un qui ternît ou qui partageât ſa gloire. Silanus prit la place de Néron, & l'on mit les nouveaux ſoldats dans les quartiers d'hiver. Scipion aiant pourvû à tout, & pris toutes les précautions néceſſaires avec autant de diligence que de ſageſſe, revint à Tarragone.

Polyb. lib. IX. *Excerpt. de virt. & vit.* *Liv.* XXVI. 20. La diviſion s'étoit miſe parmi les trois Généraux des Carthaginois, & leur avoit fait prendre des quartiers d'hiver tout différens : Aſdrubal fils de Giſgon étoit du côté de Cadix, ſur les bords de l'Océan : Magon dans le milieu des terres, ſur tout au deſſus des bois de * Caſtulon : Aſdrubal fils d'Amilcar, près de l'Ebre aux environs de Sagonte.

Retour de Marcellus à Rome. Il remporte le petit triomphe. *Liv.* XXVI. 21. Sur la fin de la même campagne Marcellus revint de Sicile à Rome. Le Préteur C. Calpurnius aſſembla le Sénat dans le temple de Bellone hors la ville, ſelon l'uſage, pour lui donner audience. Là, Marcellus rendit compte de ſes exploits & de ſes victoires ; &, après s'être plaint modeſtement, autant au nom des ſoldats qu'au ſien,

* *Dans l'Andalouſie.* de

de ce qu'après avoir chaſſé les Carthaginois de la Sicile, & avoir remis la province ſous la puiſſance des Romains, il n'avoit pas eu la liberté de ramener ſon armée, il demanda qu'il lui fût permis d'entrer dans la ville en triomphe. On ne lui accorda pas cet honneur, non par aucun mécontentement, mais parce que la guerre de Sicile ne paroiſſoit pas encore terminée. Il obtint ſeulement l'Ovation, c'eſt-à-dire, le petit triomphe. La veille du jour où il devoit entrer dans Rome, il eut les honneurs du grand triomphe ſur le mont Albain, coutume qui s'étoit établie quelques années auparavant (l'an de Rome 521.)

AN. R. 541. AV. J.C. 211. *Plut. in Marc. p.* 310.

Statues & tableaux portés dans ſon triomphe.

Quand il entra dans la ville, outre le tableau qui repréſentoit la priſe de Syracuſe, il étoit précédé des catapultes, des baliſtes, & de toutes les autres machines de guerre qui étoient tombées entre ſes mains; des ſuperbes ornemens que la magnificence Roiale avoit accumulés pendant une longue paix dans cette ville capitale; d'un grand nombre de vaſes d'argent ou d'airain travaillés avec beaucoup d'art, de meubles précieux de toute eſpéce, & de ſtatues célébres, dont Syra-

An. R. 541. Av. J.C. 211. Syracuſe étoit ornée plus qu'aucune des autres villes Grecques. On y fit auſſi marcher huit éléphans, comme une preuve des victoires qu'il avoit remportées ſur les Carthaginois. Soſis de Syracuſe & Mericus d'Eſpagne marchoient devant Marcellus avec des couronnes d'or. Ils avoient beaucoup contribué à la priſe de la ville. On leur donna à tous deux le droit de bourgeoiſie, & à chacun cinq cens arpens de terre: à Soſis dans le territoire de Syracuſe, avec une maiſon dans la ville à ſon choix; à Méric, & aux Eſpagnols qui avoient embraſſé le parti des Romains avec lui, une des villes rebelles de Sicile pour demeure, & des terres dans les campagnes qui avoient été confiſquées par droit de conquête.

Cicéron loue beaucoup la modération de Marcellus par raport aux tableaux & aux ſtatues des Syracuſains. Aiant [a] pris Syracuſe de vive force, dit cet Orateur, il pouvoit enlever généralement tout ce qui s'y trouveroit. Mais

a In ornatu urbis habuit victoriæ rationem, habuit humanitatis. Victoriæ putabat eſſe, multa Romam deportare, quæ ornamento urbi eſſe poſſent: humanitatis, non planè ſpoliare urbem, præſertim quam conſervare voluiſſet. In hac partitione or-

Mais il consulta moins les droits de la victoire, que les loix de l'humanité : ou plutôt, il sut les allier par un sage tempérament, & par une sorte de partage égal. Il transporta à Rome beaucoup de chef-d'œuvres de l'art, & en laissa du moins autant à Syracuse, pour orner l'une, & consoler l'autre. Il se fit même un devoir de religion de n'enlever à celle-ci aucune statue de ses dieux ; & pour celles qu'il fit passer à Rome, il les plaça toutes dans les temples de l'Honneur & de la Vertu, & dans d'autres lieux pareils; nulle dans ses propres jardins, persuadé que sa maison destituée de ces statues, deviendroit elle-même l'ornement de la ville. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Réflexions sur les statues & tableaux

Tite-Live & Plutarque n'ont pas jugé si avantageusement de la conduite de Marcellus. Ils observent qu'elle donna

natus, non plus victoria Marcelli populo Romano appetivit, quàm humanitas Syracusanis reservavit. Romam quæ asportata sunt, ad ædem Honoris atq; Virtutis, itemque aliis in locis videmus : nihil in ædibus, nihil in hortis posuit ; nihil in suburbano.

Putavit, si urbis ornamenta domum suam non contulisset, domum suam ornamento urbi futuram. Syracusis autem permulta atque egregia reliquit : deum verò nullum violavit, nullum attigit. *Cic. Verr. de sign.* 120. 121.

An. R. 541. Av. J.C. 211. donna lieu, ſans doute contre ſon intention, à un déſordre qui cauſa de grands maux dans la République.

portés dans le triomphe de Marcellus.

» Tous a ces beaux ouvrages de ſculpture, de peinture, dit le premier, » étoient à la vérité des dépouilles » qu'on avoit priſes ſur des ennemis, » à qui les régles de la guerre permettoient de les enlever. Mais ce » fut là la triſte époque de ce funeſte » goût que prirent les Romains pour » les arts des Grecs qu'ils n'avoient » juſques-là ni connus, ni eſtimés; » qui les porta bientôt à piller ſans » ſcrupule dans les provinces, non » ſeulement les maiſons des particuliers, mais auſſi les temples des » dieux; & enfin à exercer leurs vols » ſacriléges juſques ſur les temples de » Rome, & en particulier ſur ceux-» là même que Marcellus avoit ſi » magnifiquement ornés. Car, ajoute cet Hiſtorien, on ne voit plus » aujourdhui dans les temples de » l'Hon-

a Hoſtium quidem illa ſpolia, & parta belli jure: ceterùm inde primum initium mirandi Græcarum artium opera, licentiæque hinc ſacra profanaque omnia vulgò ſpoliandi, factum eſt: quæ poſtremò in Romanos deos, templum id ipſum primum, quod à Marcello eximiè ornatum eſt, vertit. *Liv.* XXV. 40.

„ l'Honneur & de la Vertu les ta- AN. R.
„ bleaux & les ſtatues que Marcellus 541.
„ y avoit placés, & qui y attiroient AV. J.C.
„ autrefois la curioſité des étrangers. 211.

Plutarque inſiſte encore plus forte- *Plut. in Marc. pag. 310.*
ment ſur cette réflexion. " Juſqu'alors,
„ dit-il, Rome n'avoit eu, ni même
„ connu, ces ſomptuoſités & ces cu-
„ rioſités ſuperflues, & l'on ne trouvoit
„ point chez elle ces ornemens gra-
„ cieux de ſculpture, qui ſont au-
„ jourdhui ſi fort recherchés. Plei-
„ ne d'armes priſes ſur les Barbares,
„ & de dépouilles ſanglantes; couron-
„ née de monumens de triomphes
„ & de trophées, elle offroit aux yeux
„ un ſpectacle qui avoit l'air Martial,
„ & qui convenoit parfaitement à une
„ nation guerriére & conquérante. Le
„ peuple cependant ſavoit bon gré à
„ Marcellus d'avoir orné la ville de
„ tant de beaux ouvrages, qui dans
„ leur variété renfermoient toute la
„ grace, toute la délicateſſe, tout le
„ bon goût des Grecs. Les gens ſen-
„ ſés ne penſoient pas de même, &
„ préféroient infiniment la conduite de
„ Fabius Maximus, lequel n'emporta
„ rien de ſemblable de la ville de Ta-
„ rente qu'il prit deux ans après: mais
„ ſe

AN. R. 541. AV. J.C. 211. „ ſe contentant de l'or & de toutes les „ autres richeſſes utiles, il laiſſa dans „ leur place les tableaux & les ſta- „ tues des dieux. Ce fut à cette occa- „ ſion qu'il dit cette parole mémo- „ rable : *Laiſſons aux Tarentins leurs „ dieux irrités.* On reprochoit à Mar- „ cellus, premiérement de ce qu'il „ avoit ſuſcité contre Rome la haine „ & l'envie, en feſant mener en triom- „ phe, non ſeulement les hommes, „ mais les dieux * captifs : enſuite, de „ ce que d'un peuple accoutumé à faire „ la guerre ou à labourer ſes champs, „ & qui ne ſavoit ce que c'étoit que „ luxe & que molleſſe, il en avoit „ fait un peuple qui ne ſe piquoit plus „ que de fineſſe de goût pour les arts, „ & qui ne s'entretenoit plus que de „ la beauté de ces ſortes d'ouvrages, „ & de l'habileté des Ouvriers.

Polyb. IX. 549. Polybe, cet Hiſtorien ſi ſenſé, examine dans un fragment qui nous reſte de lui, ſi les Romains feſoient ſagement de tranſporter à Rome les ornemens des villes qu'ils avoient ſoumiſes à leur domination ; & il conclut que non. Il appuie ſon ſentiment par deux

* *Cicéron dit le contraire.* Deum vero nullum violavit, nullum attigit.

deux ou trois raiſons principales. AN. R. 541. AV. J. C. 211.

Premiérement, ſi c'étoit par ce que l'on appelle les beaux arts & toute leur dépendance que les Romains euſſent aggrandi & élevé leur patrie, il eſt clair qu'ils auroient bien fait d'y tranſporter ce qui en avoit augmenté la puiſſance & la gloire. Mais ſi c'eſt par une maniére de vie très-ſimple, & par un éloignement infini du luxe & de la magnificence qu'ils ſe ſont ſoumis les peuples chez qui ſe trouvoient ces ornemens en plus grand nombre & les plus beaux ; il faut reconnoitre qu'ils ont fait une grande faute de les enlever. Car quitter les mœurs à qui l'on doit ſes victoires pour prendre celles des vaincus, & ſe charger, en les prenant, de la haine qui accompagne toujours ces ſortes de violences, c'eſt une conduite qui ne peut s'excuſer.

Polybe touche ici une ſeconde raiſon qui eſt bien forte. En effet, traiter ainſi les villes que l'on a priſes, ajouter à la douleur qu'elles ont d'avoir été vaincues celle de ſe voir dépouillées des précieux monumens qui feſoient l'objet de leur attache & de leur religion, donner en ſpectacle ces richeſſes étran-

An. R. 541. Av. J.C. 211.

géres, les étaler avec pompe à la vûe de tout le monde, & de ceux même à qui on les a enlevées, & faire des calamités d'autrui l'ornement de ſa patrie, c'eſt inſulter en quelque ſorte au malheur des vaincus, c'eſt vouloir perpétuer leur honte & leur douleur, & c'eſt en même tems exciter contre les vainqueurs une ſecrette indignation, qui ſe renouvelle tous les jours à la vûe de ces dépouilles.

Si les Romains n'euſſent amaſſé dans leurs conquêtes que de l'or & de l'argent, on ne pourroit pas blâmer en cela leur politique. Pour parvenir à l'Empire univerſel, il faloit néceſſairement ôter ces richeſſes aux peuples vaincus, & ſe les approprier. Mais pour ces merveilles de l'art, il leur auroit été beaucoup plus glorieux de les laiſſer où elles étoient avec l'envie qu'elles attirent, & de mettre la gloire de leur patrie, non dans l'abondance & la beauté des tableaux & des ſtatues, mais dans la gravité des mœurs & la nobleſſe des ſentimens.

Liv. XXXIV. 3.

Caton, avant Polybe, penſoit comme lui, & ſe plaignoit avec amertume du dangereux goût qui s'introduiſoit à Rome, & qui commençoit même

même à y prévaloir. „ Je [a] n'entends déja que trop de perſonnes, diſoit-„ il, qui louent avec des tranſports „ d'admiration ces ouvrages qui ſont „ l'ornement de Corinthe & d'Athé-„ nes, & qui ſe rient de l'antique „ ſimplicité des ſtatues de nos dieux. „ Croiez-moi : quand on a introduit „ ici les ſtatues de Syracuſe, on y a „ fait entrer des ennemis, qui tôt ou „ tard cauſeront la ruine de la ville. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

L'expérience fit voir combien ces réflexions étoient ſenſées. La Gréce, vaincue par les Romains, les vainquit à ſon tour, en communiquant ſon goût pour la délicateſſe des ouvrages de l'art à ce peuple, qui juſques-là avoit été groſſier & ruſtique ſur cet article.

Græcia capta ferum victorem cepit, *Horat.*
& artes *Epiſt. 1.*
Intulit agreſti Latio. *lib. 2.*

Du tems de Cicéron cette paſſion alloit juſqu'à la folie ; c'eſt trop peu

dire,

[a] Jam nimis multos audio Corinthi & Athenarum ornamenta laudantes mirantesque, & antefixa fictilia deorum Romanorum ridentes. Infeſta, mihi credite, * ſigna ab Syracuſis illata ſunt huic urbi.

* *Le françois ne peut pas rendre le double ſens du mot latin* ſigna, *qui ſignifie également des ſtatues, des tableaux, & des drapeaux militaires.*

An. R. 541. Av. J.C. 211. dire, juſqu'à une eſpéce de fureur & de phrénéſie. Les Gouverneurs de provinces ne laiſſoient ni dans les maiſons des particuliers, ni dans les temples même des dieux, aucun ouvrage de peinture ou de ſculpture qui fut un peu eſtimé, & y exerçoient un brigandage, qui rendoit aux nations étrangéres le nom du Peuple Romain odieux & exécrable, comme on le voit dans une des harangues de Cicéron contre Verrès intitulée *de ſignis*. Ce fut une des principales cauſes de la ruine de l'Empire. *Le luxe*, dont cette paſſion pour les tableaux & les ſtatues feſoit partie, *le luxe, plus puiſſant & plus funeſte que toutes les armées ennemies, ſubjugua Rome, & vengea l'Univers vaincu.*

Juvenal.

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciſcitur orbem.

Liv. XXVI. 21. Depuis que Marcellus avoit quitté la Sicile, la flote des Carthaginois avoit débarqué dans cette province huit mille hommes d'Infanterie, & trois mille Cavaliers Numides. Ces troupes firent ſoulever quelques villes en faveur des Carthaginois, & ravagé-

gérent les terres de quelques Alliés des Romains. D'ailleurs l'armée Romaine, irritée de ce qu'on ne lui avoit pas permis de retourner à Rome avec ſon Général, ni d'hiverner dans les villes de Sicile, ne ſervoit qu'avec beaucoup de répugnance & de lenteur; & il ne manquoit aux ſoldats qu'un Chef pour exciter une ſédition dans la province. Le Préteur M. Cornélius ſurmonta toutes ces difficultés. Il appaiſa l'eſprit des ſoldats tantôt en les traitant avec douceur, tantôt en leur parlant avec fermeté; & il fit rentrer dans le devoir les villes qui s'étoient révoltées. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

LES DEUX CONSULS étoient dans l'Apulie avec leurs armées. Mais, comme on n'avoit plus tant à craindre de la part d'Annibal & des Carthaginois, ils eurent ordre de tirer au ſort l'Apulie & la Macédoine. Sulpicius eut pour partage la Macédoine, où il alla prendre la place de Lévinus: Fulvius fut appellé à Rome pour préſider à l'élection des nouveaux Magiſtrats pour l'année ſuivante. Lorſqu'il s'agit de nommer des Conſuls, la Centurie des Jeunes appellée Véturie, à qui il étoit échu par ſort de donner la

Manlius Torquatus refuſe le Conſulat.

An. R. 541. Av. J.C. 211. la premiére ſon ſuffrage, choiſit T. Manlius Torquatus, & T. Otacilius. Déja une foule de gens perſuadés que la pluralité des ſuffrages, comme il ne manquoit jamais d'arriver, ratifieroit ce choix, s'aſſembloit autour de Manlius qui étoit préſent, pour le féliciter ſur ſa promotion. Manlius alors s'approchant du tribunal du Conſul, le pria de vouloir bien l'entendre. Tout le monde étoit dans l'attente de ce qu'il alloit demander, lorſqu'il s'excuſa d'accepter le commandement ſur la foibleſſe de ſes yeux. Il ajouta, „ Que [a] ce ſeroit une témérité inexcu-„ ſable à un Général, auſſi bien qu'à „ un pilote, lorſqu'il ne pouvoit ſe „ conduire que par les yeux d'autrui, „ de prétendre que les autres ſe re-„ poſaſſent ſur lui du ſoin de leurs „ vies & de leurs intérêts les plus „ chers. Qu'ainſi il prioit le Conſul de „ renvoier aux voix la Centurie de „ Jeunes gens qui venoit de donner „ ſon ſuffrage, & de les exhorter à „ faire attention, avant que de nom-„ mer

a Impudentem & gubernatorem & imperatorem eſſe, qui, cùm alienis oculis ei omnia agenda ſint, poſtulet ſibi aliorum capita ac fortunas committi. *Liv.*

„ mer les Conſuls, à la qualité de la guerre que l'on avoit à ſoutenir en Italie, & aux conjonctures où ſe trouvoit actuellement la Républi- que. Qu'à peine avoit-on pu enco- re ſe bien remettre de l'allarme & de l'épouvante qu'avoit cauſé dans Rome l'approche d'Annibal, lorſ- que quelques mois auparavant ce redoutable ennemi avoit fait avan- cer ſes troupes juſqu'aux portes de la ville. „ La Centurie répondit qu'elle ne changeoit point de ſenti- ment, & qu'elle perſiſtoit dans le choix qu'elle venoit de faire. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Alors Torquatus le prenant ſur un ton plus ferme : *Si je ſuis Conſul*, dit-il, *je ne pourrai ſupporter la licence de vos mœurs, ni vous la ſévérité de mon commandement. Retournez donc aux ſuffrages, & ſouvenez-vous que nous avons la guerre en Italie contre les Carthaginois, & qu'Annibal eſt à leur tête.* Le ton d'autorité que Manlius avoit pris, & l'admiration de ſa généroſité qui ſe déclara par un applaudiſſe- ment univerſel, firent comprendre à la Centurie qu'il faloit penſer à un autre choix. Mais, avant que d'y pro- céder, elle demanda au Conſul la per- Sageſſe admira- ble des jeunes gens de la Cen- turie Veturia.

An. R. 541. Av. J.C. 211. miſſion de conſulter ſes Anciens, c'eſt-à-dire la Centurie des Vieux qui lui répondoit, & qui s'appelloit auſſi *Veturia*. Ces Vieillards s'étant préſentés, on leur laiſſa le tems de conférer avec les Jeunes dans l'enceinte du * *Parc*, (*in Ovili*,) où chaque Centurie entroit à ſon tour pour donner ſon ſuffrage. Les Anciens leur dirent,, qu'ils ,, pouvoient délibérer entre trois ſu- ,, jets, dont deux avoient déja exercé ,, avec honneur les premiéres charges ,, de la République, ſavoir Q. Fabius ,, & M. Marcellus. Et en cas qu'ils ,, vouluſſent choiſir un nouveau Géné- ,, ral pour combattre contre les Car- ,, thaginois, que M. Valérius Lévinus ,, s'étoit ſignalé par mer & par terre ,, dans la guerre contre Philippe dont ,, on l'avoit chargé. ,, Les Vieillards s'étant retirés, les Jeunes, après avoir conſulté entr'eux, choiſirent M. Marcellus encore tout brillant de la gloire qu'il venoit d'acquerir par la conquête de la Sicile, & M. Valérius. Toutes les Centuries approuvérent cette élection.

Tite-

* *Cet endroit étoit environné de baluſtrades, de claies, comme les Parcs de brebis; & c'eſt ce qui lui en fit donner le nom.*

[a] Tite-Live ne peut s'empêcher, après avoir exposé ce fait, de se récrier contre ceux de son tems qui se moquoient des mœurs des Anciens, & affectoient de tourner leurs admirateurs en ridicules. *Pour moi*, dit-il, *je suis persuadé, que s'il y a jamais eu une République de sages, telle que les Savans l'ont plutôt imaginée qu'ils ne l'ont connue*, (il désigne les livres de Platon sur la République) *elle n'a pu être composée ni de Chefs plus modérés & moins avides des honneurs, ni d'une multitude mieux disciplinée & plus docile. Mais sur tout, que la Centurie des Jeunes ait voulu consulter ses anciens sur le choix qu'elle avoit à faire, c'est ce qui paroit à peine vraisemblable aujourd'hui, que l'autorité des péres mêmes est si peu respectée de leurs enfans.* Ce dernier trait mar- AN. R. 541. AV. J.C. 211.

a Eludant nunc antiqua mirantes. Non equidem, si qua sit sapientium civitas, quam docti fingunt magis quàm norunt, aut principes graviores temperantioresque à cupidine imperii, aut multitudinem melius moratam censeam fieri posse. Centuriam verò juniorum seniores verè consulere voluisse quibus imperium suffragio mandaret, vix ut verisimile sit, parentum quoque hoc seculo vilis levisque apud liberos auctoritas fecit.

An. R. 541. Av. J.C. 211. que combien Rome avoit dégénéré des anciens tems, où le manque de reſpect des enfans pour leurs péres auroit paru une choſe monſtrueuſe.

Après le choix des Conſuls, on nomma les Préteurs. On apprit alors que T. Otacilius, auquel on avoit ſongé pour le Conſulat, étoit mort en Sicile.

On avoit célébré les Jeux Apollinaires l'année d'auparavant, & le Préteur Calpurnius aiant propoſé de les célébrer encore celle-ci, le Sénat ordonna qu'ils le ſeroient à perpétuité : ce qui pourtant ne s'exécuta que quatre ans après.

Liv. XXVII. 23.

Traité conclu par le Préteur Valére entre les Romains & les Etoliens.

En meme tems M. Valerius Lévinus, lequel, comme il a été dit plus haut, avoit été envoié avec une flote & quelques troupes en Gréce & en Macédoine, travailloit, pour diminuer les forces de Philippe, à lui débaucher quelques-uns de ſes Alliés. Les * Etoliens feſoient alors une figure conſidérable dans la Gréce. Nation féroce & brutale, ils ſe rendoient redoutables à tous leurs voiſins par leurs violences, d'autant plus qu'ils ſavoient la guerre, & excelloient ſur tout pour

Liv. XXVI. 24.

* *L'Etolie, appellée aujourd'hui le* Deſpotat, *petit pays de la Turquie d'Europe, eſt ſitué ſur la côte de la mer Ionienne.*

la Cavalerie. Valére commença par fonder dans des entretiens particuliers la diſpoſition des principaux de la nation ; & après les avoir gagnés, il ſe rendit avec une flote bien équipée au lieu où devoit ſe tenir leur Aſſemblée générale, qui avoit été indiquée exprès quelque tems auparavant. „ Là, „ après avoir expoſé en quel heureux „ état ſe trouvoient les affaires des „ Romains, & l'avoir prouvé par la „ priſe de Syracuſe dans la Sicile, & „ par celle de Capoue en Italie ; il exal- „ ta la généroſité & la fidélité des „ Romains envers leurs Alliés. Il „ ajouta que les Etoliens devoient s'at- „ tendre à en être traités d'autant „ mieux, qu'ils ſeroient les premiers „ des peuples d'outre-mer qui auroient „ fait amitié avec eux. Que Philippe „ & les Macédoniens étoient pour „ eux des voiſins dangereux, de qui „ ils avoient tout à craindre. Que „ Rome avoit déja beaucoup rabatu „ de leur fierté, & qu'elle ſauroit bien „ les réduire, non ſeulement à reſti- „ tuer aux Etoliens les places qu'ils „ leur avoient enlevées, mais à crain- „ dre eux-mêmes pour leur propre „ pays. Que pour ce qui regardoit les

AN. R. 541. AV. J.C. 211.

An. R. 541. Av. J.C. 211. „ Acarnaniens, qui s'étoient détachés „ du corps & de la ſociété des Etoliens, elle les y feroit rentrer ſous „ les mêmes conditions & avec la même dépendance à laquelle ils avoient „ été aſtreints dans les tems précédens.

Scopas, qui occupoit alors la premiére dignité chez les Etoliens, & Dorimaque celui de leurs citoiens qui étoit le plus accrédité, appuiérent fort le diſcours & les promeſſes de Valére, & enchérirent beaucoup ſur ce qu'il avoit dit de la grandeur & de la puiſſance Romaine, parce qu'ils n'étoient pas obligés de garder ſur ce ſujet autant de retenue que lui, & qu'on étoit plus diſpoſé à les croire qu'un étranger qui parloit pour les intérêts de ſa patrie. Ce qui les flatoit le plus, étoit l'eſpérance de remettre l'Acarnanie ſous leur domination. Le Traité fut donc conclu entre les Romains & les Etoliens. On y ajouta une clauſe, par laquelle il étoit libre aux Eléens, aux Lacédémoniens, à Attale Roi de Pergame, à Pleurate & Scerdiléde tous deux Rois, le premier dans la Thrace, l'autre dans l'Illyrie, d'accéder au Traité. Les Etoliens s'engageoient à déclа-

déclarer ſur le champ & à faire la guerre à Philippe ; & les Romains à leur fournir un ſecours au moins de vingt galéres à cinq rangs. On abandonnoit aux Etoliens toutes les villes qui ſe trouvoient depuis l'Etolie juſqu'à l'Ile de Corcyre (*Corfou*) avec leurs dépendances. Tout le butin devoit appartenir aux Romains, qui s'obligeoient à faire enſorte que les Etoliens fuſſent remis en poſſeſſion de * l'Acarnanie. Il étoit ſtipulé auſſi que les Etoliens ne pourroient conclure de paix avec Philippe qu'à condition qu'il ne pourroit faire la guerre ni aux Romains, ni à leurs Alliés ; & que les Romains de leur côté entreroient dans le même engagement. Les actes d'hoſtilité commencérent ſur le champ. On prit quelques villes ſur Philippe : après quoi Lévinus ſe retira à Corcyre, bien perſuadé que le Roi avoit aſſez d'affaires & d'ennemis ſur les bras, pour être hors d'état de penſer à l'Italie & à Annibal. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Philippe paſſoit l'hiver à Pella ſa capitale, quand il apprit la nouvelle du Traité des Etoliens. Afin de pouvoir Mouvemens des Etoliens & de Phi-

* *Aujourd'hui* la Carnia. *Elle fait partie du* Deſpotat.

AN. R. 541. AV. J.C. 211. lippe.

voir marcher au plutôt contre eux, il travailla à régler les affaires de la Macédoine, & à la mettre en ſureté contre les inſultes des voiſins. Scopas, de ſon côté, ſe prépare à porter la guerre contre les Acarnaniens, qui, ſe voiant dans l'impuiſſance de tenir tête en même tems à deux peuples auſſi puiſſans qu'étoient les Etoliens & les Romains, prirent néanmoins les armes plutôt par deſeſpoir & par fureur que par raiſon, & réſolurent de vendre bien cher leur vie. Aiant envoié dans l'Epire qui étoit tout proche leurs femmes, leurs enfans, & tous les vieillards au deſſus de ſoixante ans, tous ceux qui reſtoient depuis quinze ans juſqu'à ſoixante s'engagent par ſerment à ne revenir de la guerre que vainqueurs, & à ne point recevoir dans la ville, dans leur maiſon, ou à leur table, quiconque auroit abandonné le champ de bataille après avoir été vaincu. Ils prononcent contr'eux-mêmes les plus terribles imprécations s'ils manquent à leur engagement, & prient ſeulement les Epirotes d'enſevelir dans un même tombeau ceux qui auront été tués dans le combat, avec cette inſcription: CI GISENT LES ACARNANIENS,

Etonnante réſolution de ceux d'Acarnanie.

Liv. XXVI. 25.

QUI

QUI SONT MORTS EN COMBATTANT POUR LEUR PATRIE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INJUSTICE DE CEUX D'ETOLIE. Pleins de courage ils partent dans le moment, & vont au devant de l'ennemi juſqu'aux frontiéres de leur pays. Une telle réſolution effraia les Etoliens. D'ailleurs ils apprirent que Philippe s'étoit déja mis en marche pour venir au ſecours de ſes Alliés. Ils rebrouſſérent chemin, & s'en retournérent chez eux : Philippe en fit autant. AN. R. 541. AV. J.C. 211.

Dès l'entrée du printems, Lévinus aſſiégea par mer & par terre * Anticyre, qui ſe rendit peu de tems après. Il l'abandonna aux Etoliens qui l'avoient ſecondé dans ce ſiége, & retint ſeulement le butin, comme on en étoit convenu dans le Traité. Il y reçut la nouvelle qu'on l'avoit nommé Conſul en ſon abſence, & que P. Sulpicius venoit pour lui ſuccéder. Mais aiant été attaqué d'une maladie plus longue que dangereuſe, il ſe rendit à Rome beaucoup plus tard qu'on ne l'y attendoit. Lévinus aſſiege & prend Anticyre. Il apprend qu'il a été nommé Conſul. *Liv.* XXVI. 26.

§. III.

* *Petite ville, ſur le golfe de Lépante, appellée* Suola. *Elle eſt célébre dans l'antiquité par l'*ellebore *que ſon terrain produiſoit en abondance.*

§. III.

Marcellus entre en charge. Plaintes du Peuple. Grand incendie à Rome. Campaniens, auteurs de cet incendie, punis de mort. Plaintes des Campaniens contre Fulvius. Ils ſuivent à Rome Lévinus, qui revenoit de Sicile. Plaintes des Siciliens contre Marcellus. Suite de cette affaire, laquelle enfin ſe termine heureuſement. Jugement ſévére prononcé par le Sénat contre les Campaniens. Edit au ſujet de la flote, qui excite de grands murmures. Conſeil ſalutaire du Conſul Lévinus. Tout le monde porte à l'envi ſon or & ſon argent au Tréſor. Parti extrême que prend Annibal à l'égard de ſes villes Alliées. Salapie repriſe par les Romains. Défaite d'une flote Romaine par celle de Tarente. La garniſon de la Citadelle de Tarente remporte un avantage ſur celle de la ville. Affaires de la Sicile. Lévinus ſe rend maître d'Agrigente, & chaſſe entiérement les Carthaginois de la Sicile. Affaires d'Eſpagne. Scipion forme un grand deſſein, & y prépare toutes choſes pendant les quartiers d'hiver. L'armée & la flote partent

tent enſemble, & arrivent en même tems devant Carthagéne. Situation de cette ville. Elle eſt aſſiégée par terre & par mer. Carthagéne priſe d'aſſaut & par eſcalade. Butin conſidérable. Maniére de partager le butin uſitée parmi les Romains. Scipion harangue l'armée victorieuſe, & loue le courage & le zéle des troupes. Diſpute fort vive au ſujet de la couronne murale, terminée pacifiquement par Scipion. Généroſité de Scipion envers les otages & les priſonniers. Sage conduite du même à l'égard des Dames qui ſe trouvent parmi les otages. Il rend ſans rançon une jeune Princeſſe d'une rare beauté à Allucius, à qui elle étoit promiſe en mariage. Vive reconnoiſſance de ce Prince. Eloge de Scipion. Il envoie Lélius à Rome, pour y porter la nouvelle de ſa victoire. Il fait faire l'exercice aux troupes de terre & de mer. Scipion retourne à Tarragone. Les Carthaginois diſſimulent leur douleur ſur la priſe de Carthagéne.

M. Claudius Marcellus. IV. An. R. 542.
M. Valerius Levinus. II. Av. J.C. 210.

Marcellus étant entré en charge Marcel-

aux

An. R. 542. Av. J.C. 210. lus entre en charge. *Liv.* XXVI. 26.

aux Ides de Mars, (le 15.) assembla ce jour-là le Sénat seulement pour la forme, aiant déclaré „ qu'en l'absen- „ ce de son Collégue il ne mettroit en „ délibération aucune affaire qui re- „ gardat la République, ou les dépar- „ temens des Généraux. Qu'il savoit „ qu'il y avoit un grand nombre de „ Siciliens aux environs de Rome dans „ les maisons de Campagne de ceux „ qui portoient envie à sa gloire; & „ que bien loin de les empêcher de „ débiter ouvertement à Rome les „ accusations que la calomnie avoit „ inventées contre lui, il leur auroit „ donné sur le champ audience dans „ le Sénat, si ces Etrangers n'eussent „ pas affecté de publier qu'ils n'osoient „ parler contre le Consul en l'absen- „ ce de son Collégue. Qu'aussitôt que „ Lévinus seroit arrivé à Rome, il „ introduiroit les Siciliens dans le Sé- „ nat, & ne permettroit pas qu'on „ traitât d'aucune affaire avant qu'on „ les eût entendus. Que M. Corne- „ lius, (c'étoit le Préteur de Sicile) „ avoit en quelque façon fait battre la „ caisse dans toute sa province pour lui „ susciter des accusateurs, & en envoier „ à Rome le plus grand nombre qu'il „ pour-

„ pourroit. Qu'actuellement, pour ternir ſa réputation, il ne ceſſoit „ d'écrire aux amis qu'il avoit dans la „ ville, que la guerre n'étoit pas ter- „ minée dans la Sicile. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Le Conſul aiant fait admirer ce jour-là ſa retenue & ſa modération, congédia le Sénat. Il paroiſſoit que juſqu'à l'arrivée de l'autre Conſul tout alloit demeurer dans l'inaction. L'oiſiveté, comme il arrive ordinairement, excita les murmures du peuple, Plaintes du Peuple.

„ On ſe plaignoit des maux qu'une „ ſi longue guerre avoit cauſés. Que „ toutes les campagnes par où Anni- „ bal avoit paſſé étoient ravagées & „ déſertes. Que l'Italie étoit épuiſée „ par les levées. Qu'il n'y avoit point „ d'année qu'on ne perdît quelque „ grande bataille; & qu'on venoit „ d'élever au Conſulat deux Généraux „ d'un caractére vif, remuant, & „ qui ne reſpiroit que les combats, „ capables enfin de troubler le repos „ de la République en pleine paix, „ loin qu'ils fuſſent d'humeur à lui „ laiſſer prendre quelque repos dans „ la guerre.

Un incendie qui s'alluma autour de la place publique en pluſieurs endroits Grand incen-

An. R. 542. Av. J. C. 210. die à Rome. *Liv.* XXVI. 27. Campaniens, auteurs de cet incendie, punis de mort.

endroits tout à la fois pendant la nuit, interrompit ces diſcours. L'embraſement dura une nuit & un jour entiers, & conſuma un grand nombre d'édifices. Il paroiſſoit clairement que c'étoit un effet de la malice des hommes, & non du hazard. C'eſt pourquoi le Conſul, par l'autorité du Sénat, déclara en pleine Aſſemblée, que quiconque dénonceroit les coupables, auroit pour récompenſe une ſomme d'argent s'il étoit libre, & la liberté s'il étoit eſclave. Cette promeſſe engagea un eſclave nommé Mannus à dénoncer les Calavius ſes maîtres, & avec eux cinq autres jeunes gens des meilleures maiſons de Capoue, dont les péres avoient eu la tête tranchée par l'ordre de Q. Fulvius. On ſe ſaiſit & d'eux, & de leurs eſclaves. Ils niérent d'abord le fait. Mais quand ils virent qu'au milieu de la place publique on commençoit à appliquer à la queſtion ceux dont ils s'étoient ſervis pour mettre le feu, ils avouérent tout. Ils furent tous punis de mort avec leurs complices; & le dénonciateur reçut pour récompenſe, outre la liberté, une ſomme * d'argent, qui montoit à mille

* Viginti millia æris.

mille francs de notre monnoie à peu près. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Le Consul Lévinus passant par Capoue à son retour de Gréce, fut entouré d'une foule de Campaniens, qui le conjuroient, les larmes aux yeux, de leur permettre d'aller à Rome se jetter aux piés des Sénateurs, pour implorer leur miséricorde s'il étoit possible de les fléchir, & pour les supplier qu'ils ne permissent pas à Flaccus de les exterminer entiérement, & d'abolir jusqu'au nom des Campaniens, comme il paroissoit en avoir le dessein. Flaccus répondit à cette invective, „ qu'il n'avoit aucune haine person- „ nelle contre les Campaniens: mais „ qu'il les haïssoit comme les enne- „ mis déclarés de la République, & „ qu'il ne cesseroit point de les traiter „ comme tels, tant qu'il les verroit „ dans la disposition d'esprit, où ils „ étoient à l'égard de Rome. Qu'il „ n'y avoit point dans l'univers de „ nation plus acharnée contre le nom „ Romain. Que la raison qu'il avoit „ de les tenir renfermés dans leurs „ murailles, c'est que ceux d'entr'eux „ qui pouvoient s'échaper, se répan- „ doient aussitôt dans la campagne com-

Plaintes des Campaniens contre Fulvius. Ils suivent à Rome Lévinus, qui revenoit de Sicile.

An. R. 542. Av. J.C. 210. „ comme des bêtes féroces, tuant & „ déchirant tout ce qui ſe trouvoit ſous „ leur main. Que les uns s'étoient ré- „ fugiés auprès d'Annibal, les autres „ étoient allés à Rome pour la brûler. „ Que le Conſul, en arrivant dans „ cette ville, trouveroit au milieu de „ la place publique des traces récen- „ tes du crime de ces furieux. Que „ pour lui, il ne croioit pas qu'il y eût „ de ſureté à permettre aux Campa- „ niens d'entrer dans Rome. Lévi- nus, aiant obligé les Campaniens de jurer à Flaccus qu'ils reviendroient à Capoue cinq jours après qu'ils auroient reçu réponſe du Sénat, leur commanda de le ſuivre à Rome.

Il entra dans la ville ſuivi de ce cortége, qui ſe trouva groſſi par les Siciliens qui étoient venus à ſa rencontre : amenant avec lui, pour accuſer deux Généraux qui avoient acquis une gloire immortelle par la ruine de deux villes des plus célébres du monde, ceux même qu'ils avoient vaincus par la force des armes.

Les Conſuls mirent d'abord en délibération les arrangemens qu'il convenoit de prendre pour la campagne où l'on alloit entrer. Lévinus fit connoi-

noitre en quelle ſituation ſe trouvoient alors les affaires de la Macédoine & de la Gréce; celles des Etoliens, des Acarnaniens, des Locriens; & ce qu'il avoit fait lui-même dans ces provinces tant par mer que par terre. Le Sénat enſuite régla tout ce qui regardoit les divers départemens ſoit des Conſuls, ſoit des autres Commandans. Et pour ce qui regarde les Conſuls en particulier, il fut ordonné que l'un d'eux reſteroit en Italie pour y faire la guerre contre Annibal, & que l'autre paſſeroit en Sicile. On arréta que la République n'auroit ſur pié cette année que vingt & une Légions Romaines. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Après que le Sénat eut entiérement réglé ce qui regardoit la répartition des Commandans & des troupes, les Conſuls tirérent leurs départemens au ſort. La Sicile échut à Marcellus, avec le commandement de la flote; & Lévinus ſe trouva chargé de commander dans l'Italie, & d'y faire la guerre contre Annibal. Quand les Siciliens, qui étoient dans le veſtibule du Sénat, eurent appris cet arrêt du ſort, ils furent ſi pénétrés de douleur, qu'une ſeconde priſe de Syracuſe ne les auroit Plaintes des Siciliens contre Marcellus. Suite de

An. R. 542. Av. J.C. 210. cette affaire; laquelle enfin se termine heureusement. *Liv.* XXVI. 29-32. *Plut. in Marc.* 311.

roit pas affligés davantage. Ils pouſſérent des cris lamentables, qui attirérent ſur eux les yeux de toute l'Aſſemb'ée, & donnérent lieu à diverſes réflexions. Dans la conſternation où ils étoient, ils adreſſérent leurs plaintes à tous les Sénateurs en général, & à chacun d'eux en particulier, proteſtant " qu'ils abandonneroient leur „ patrie & la Sicile, ſi Marcellus y „ revenoit avec la ſouveraine auto„ rité. Qu'avant qu'ils lui euſſent don„ né aucun ſujet de mécontentement, „ il avoit uſé envers eux d'une rigueur „ exceſſive, & leur avoit montré une „ colére implacable : que ne feroit-il „ point après les plaintes qu'il ſavoit „ qu'ils avoient portées à Rome con„ tre lui ? Qu'il ſeroit plus avantageux „ à cette Ile infortunée d'être englou„ tie par les feux du mont Etna, ou „ ſubmergée dans les gouffres de la „ mer, que d'être livrée à la vengean„ ce de ſon ennemi déclaré.

Ces plaintes améres, ſouvent répétées dans les maiſons des Grands, qui en étoient touchés à proportion, ou de la compaſſion qu'ils avoient pour les Siciliens, ou de la jalouſie qu'ils avoient contre Marcellus, paſſérent

ſérent juſques dans le Sénat. On demanda aux Conſuls qu'ils vouluſſent bien conſulter l'Aſſemblée ſur l'échange de leurs provinces. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Marcellus répondit, " que ſi les „ Siciliens avoient déja eu audience „ dans le Sénat, il auroit peutêtre penſé & agi autrement qu'il n'étoit diſpoſé à le faire. Mais que pour ne „ donner lieu à perſonne de dire que „ la crainte les eût empéchés de parler en toute liberté contre un homme à la puiſſance duquel ils alloient „ être ſoumis, il étoit prêt, ſi ſon „ Collégue n'y trouvoit point d'inconvénient, de changer de province avec lui. Qu'il prioit ſeulement „ le Sénat de ne point donner d'avance gain de cauſe aux Siciliens contre lui en ordonnant cet échange „ par un Arrêt. Comme il n'auroit pas „ été raiſonnable, ajouta-t-il, de donner à Lévinus le choix des départemens ſans les ſoumettre au jugement du ſort, ce ſeroit encore me „ faire un affront plus ſignalé, de lui „ donner l'emploi qui m'eſt échu.

Le Sénat, après avoir fait connoitre ce qu'il deſiroit, mais ſans l'ordonner, ſe retira. Les Conſuls, aiant conféré

An. R. 542. Av. J.C. 210. enſemble, changérent de province; le deſtin, dit Tite-Live, forçant tous les obſtacles pour mettre Marcellus aux mains avec Annibal, afin que, comme il étoit le premier des Romains qui avoit eu la gloire de le vaincre, il fût auſſi le dernier que le Carthaginois pût ſe vanter d'avoir fait tomber dans ſes embuches, & cela dans le tems que les armes Romaines proſpéroient, & reprenoient le deſſus.

Après l'échange des provinces, les Siciliens aiant été introduits dans le Sénat, commencérent leur harangue par l'éloge du Roi Hiéron, feſant honneur à tout le peuple Syracuſain des ſervices & de l'attachement fidéle de ce Prince à la République Romaine. Ils ajoutérent " que les citoiens „ de Syracuſe n'avoient eu aucune „ part à la rupture de l'alliance & des „ Traités, ni à toutes les violences qui „ en avoient été les ſuites. Qu'Hiéro„ nyme d'abord, puis Hippocrate & „ Epicyde, exerçant ſur eux une dure „ tyrannie, les avoient tenus comme „ dans les fers: mais que leurs cœurs „ avoient toujours été pour les Ro„ mains. Qu'ils en avoient donné dans „ tous

„ tous les tems des preuves certaines. An. R. 542.
„ Que ſoixante-dix jeunes gens des Av. J. C. 210.
„ plus conſidérables de la ville avoient
„ formé contre Hippocrate & Epicy-
„ de une conſpiration qui n'avoit man-
„ qué que par la faute de Marcellus.
„ Que les principaux de Syracuſe n'a-
„ voient point ceſſé, en paſſant dans
„ ſon camp, de lui promettre qu'ils
„ lui livreroient la ville quand il vou-
„ droit. Qu'il n'avoit fait aucun cas
„ de ces avances dans l'eſpérance de
„ ſe faire un grand nom en prenant
„ la ville de force. Que n'aiant pu y
„ réuſſir, il avoit mieux aimé traiter
„ de la reddition de la place avec So-
„ ſis & Méric gens de néant, qu'a-
„ vec les premiers de la ville qui lui
„ en avoient tant de fois fait la pro-
„ poſition, ſans jamais être écoutés ;
„ afin, ſans doute, d'avoir un prétex-
„ te plus plauſible de piller & d'égor-
„ ger les plus anciens Alliés du Peuple
„ Romain. Qu'en effet Marcellus les
„ avoit traités avec la derniére inhu-
„ manité : qu'excepté les maiſons dé-
„ nuées de tout, & les temples dé-
„ pouillés de tous leurs ornemens, il
„ n'étoit rien reſté dans Syracuſe.
„ Qu'ils ſupplioient les Sénateurs d'a-

An. R. 542. Av. J. C. 210. „ voir compaſſion de leur miſére, & „ de leur faire rendre tout ce qui pour„ roit encore leur être reſtitué.

Après qu'ils eurent achevé ce diſcours plaintif, Levinus leur ordonna de ſortir de la ſalle, afin qu'on pût prendre les avis des Sénateurs. Mais Marcellus prenant la parole : *Non, non*, dit-il, *qu'ils demeurent, afin que je réponde en leur préſence, puiſque notre récompenſe en feſant la guerre pour vous, Meſſieurs, c'eſt d'avoir pour accuſateurs ceux que nous avons ſoumis à votre empire. Que Capoue & Syracuſe, priſes dans une même année, aient la ſatisfaction d'avoir cité à votre Tribunal leurs vainqueurs.*

Les Députés rentrérent donc dans la ſalle, & Marcellus reprenant ſon diſcours : *Je n'ai pas aſſez oublié la majeſté du Peuple Romain*, dit-il, *ni la grandeur de la place que j'occupe actuellement, pour abaiſſer un Conſul juſqu'à répondre aux accuſations de ces Grecs, ſi c'étoit moi qui paruſſe ici comme coupable. Mais il s'agit bien moins d'examiner ici les traitemens dont j'ai uſé à leur égard, que la peine qu'ils ont méritée par leur révolte. S'ils n'ont point été nos ennemis, il n'y a point de différence*

rence pour moi entre avoir maltraité Syracuſe dans le tems préſent, ou l'avoir fait du tems d'Hiéron. Mais s'ils ſe ſont révoltés contre nous, s'ils ont pourſuivi nos Ambaſſadeurs les armes à la main, s'ils nous ont fermé leurs murailles & leurs portes, s'ils ont défendu contre nous les armées des Carthaginois, peuvent-ils ſe plaindre d'avoir ſouffert des hoſtilités, eux qui en ont exercé de ſi cruelles à notre égard? L'obſcurité même de ceux avec qui l'on m'accuſe d'avoir traité, eſt une preuve que je n'ai rejetté aucun de ceux qui ſe ſont préſentés pour rendre ſervice à notre République. Avant même que j'aſſiégeaſſe Syracuſe, j'ai fait tous mes efforts pour conclure la paix avec les Syracuſains, tantôt en leur envoiant des Ambaſſadeurs, tantôt en me trouvant moi-même à des conférences avec eux. Mais voiant qu'ils pouſſoient l'inſolence juſqu'à outrager nos Ambaſſadeurs, & à m'inſulter moi-même, je me ſuis vû obligé malgré moi d'avoir recours à la force. C'eſt à Annibal & aux Carthaginois vaincus avec eux qu'il leur conviendroit de ſe plaindre de la ſévérité dont on a uſé à leur égard, & non pas dans le Sénat des vainqueurs. Pour moi je proteſte que je n'ai An. R. 542. Av. J.C. 210.

An. R. 542. Av. J.C. 210. *rien fait qui ne ſoit conforme aux loix de la guerre & aux régles de l'équité. Que vous autoriſiez les arrangemens que j'ai cru devoir prendre, c'eſt ce qui importe beaucoup plus à la République qu'à moi. J'ai rempli mon devoir. C'eſt à vous à prendre garde qu'en deſapprouvant & annullant ce que j'ai fait, vous ne rendiez les autres Généraux moins ardens & moins zélés pour le ſervice de la République.*

Marcellus, après avoir ainſi parlé, ſortit du Sénat, & alla au Capitole pour y faire les levées; & les Députés Siciliens ſe retirérent auſſi. Alors Lévinus mit l'affaire en délibération. Les avis furent aſſez lontems partagés. La plupart ſoutenoient avec T. Manlius Torquatus qui avoit ouvert ce ſentiment : *Que les Généraux de la République avoient été chargés de faire la guerre contre les Tyrans également ennemis de Syracuſe & de Rome, & non contre Syracuſe même. Que leur devoir avoit été de la délivrer comme alliée, & non de la prendre comme ennemie; & après l'avoir priſe, de lui rendre ſes loix & ſa liberté, & non de la ravager. Si Hiéron, cet ami & cet allié ſi fidéle, revenoit ſur la terre, oſe-*

oſeroit-on lui montrer, d'un côté Syracuſe à moitié ruinée, & dénuée de tous les ornemens qui la décoroient de ſon tems; & de l'autre, Rome enrichie des dépouilles de ſa malheureuſe patrie ? An. R. 542. Av. J.C. 210.

Malgré ces declamations véhémentes, qui avoient pour principe dans quelques-uns la compaſſion pour les Siciliens, dans d'autres l'envie contre Marcellus, l'Arrêt que le Sénat rendit fut pourtant aſſez modéré, & aſſez favorable au Conſul. On confirma tout ce qu'il avoit fait & réglé pendant la guerre, & depuis ſa victoire, & l'on en ordonna l'exécution. Le Sénat déclara qu'il prendroit ſoin des intérêts des Syracuſains, & ordonna au Conſul Lévinus de leur accorder tous les ſoulagemens qui n'iroient point au détriment de la République.

On envoia ſur le champ deux Sénateurs au Capitole, pour faire revenir Marcellus ; & les Siciliens étant auſſi rentrés dans le Sénat, on lut en préſence des parties intéreſſées l'Arrêt qui venoit d'être rendu. On congédia les Députés de Syracuſe, après leur avoir donné toutes les marques poſſibles d'amitié & de bienveillance. Mais, avant que de ſe retirer, ils ſe jettérent

An. R. 542. Av. J.C. 210. aux piés de Marcellus, le priant & le conjurant de leur pardonner tout ce qu'ils avoient pu dire pour exciter quelque ſentiment de compaſſion ſur leur patrie infortunée, & de vouloir bien recevoir ſous ſa protection la ville de Syracuſe, & en regarder les habitans comme ſes cliens. Le Conſul leur répondit avec beaucoup de bonté & de clémence. *Plut.* Les Syracuſains, après le retour des Députés, rendirent à Marcellus tous les plus grands honneurs dont ils purent s'aviſer, établirent une Fête qui portoit ſon nom, & qui ſubſiſtoit encore du tems de Cicéron; & ordonnérent par une Loi expreſſe, que toutes les fois que Marcellus, ou quelqu'un de ſa famille, viendroit à Syracuſe, les Syracuſains ſe couronneroient de chapeaux de fleurs, & offriroient en action de graces des ſacrifices aux dieux. Marcellus, de ſon côté, ſe fit un honneur de les protéger; & ſes deſcendans, tant que ſubſiſta ſon nom & ſa famille, furent toujours les patrons de Syracuſe.

Marcellea.

Ainſi ſe termina, au contentement & à la gloire des deux parties, une affaire commencée avec une ſi grande

viva-

vivacité, mais qui paroiſſoit néanmoins excitée, moins par le reſſentiment de ceux de Syracuſe, que par la jalouſie de quelques Romains ennemis de Marcellus, comme Plutarque le dit clairement. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Le Senat donna enſuite audience aux Députés de Capoue. Leurs plaintes étoient encore plus lamentables que celles des Siciliens, mais leur cauſe étoit moins favorable. Car ils ne pouvoient nier qu'il n'euſſent mérité d'être punis rigoureuſement; & ils n'avoient pas, comme les autres, un prétexte ſpécieux de rejetter leur révolte ſur des tyrans: mais ils croioient que tant de Sénateurs morts de poiſon, ou décapités, étoient une ſatisfaction ſuffiſante. Ils ajoutoient, "qu'il ne „ reſtoit à Capoue qu'un petit nom„ bre de Nobles, à qui leur conſcien„ ce n'avoit pas fait des reproches „ aſſez vifs pour les porter à s'ôter „ eux-mêmes la vie; & que le vain„ queur, tout irrité qu'il étoit, n'a„ voit pas jugé aſſez criminels pour „ leur donner la mort. Qu'ils deman„ doient la liberté pour eux & pour „ les leurs, avec une partie de leurs „ biens. Qu'ils attendoient cette gra- Jugement ſévére prononcé par le Sénat contre les Campaniens. *Liv.* XXVI. 33. 34.

An. R. 542. Av. J.C. 210.

„ ce des Romains, dont la plupart „ leur étoient unis par des alliances, „ ou même par le ſang, depuis tant „ de mariages qui avoient été contrac- „ tés entre les deux nations.

Après que ces Députés furent ſortis du Sénat, on délibéra pendant quelque tems ſi l'on feroit revenir de Capoue Q. Fulvius, pour traiter en ſa préſence cette affaire qui le regardoit perſonnellement, & dont il devoit être mieux inſtruit que tout autre. On convint enfin qu'il ne convenoit point de lui faire quitter ſon poſte où ſa préſence étoit néceſſaire, d'autant moins qu'il ſe trouvoit dans la Compagnie pluſieurs Sénateurs qui aiant ſervi dans l'armée pendant le ſiége de Capoue, avoient été témoins de tout ce qui s'y étoit paſſé, & en pouvoient inſtruire le Sénat.

L'affaire fut donc miſe en délibération. M. Atilius, le plus accrédité de ceux qui avoient ſervi ſous Flaccus contre les Campaniens, aiant été prié de dire ſon avis, parla en ces termes. *J'ai été admis au Conſeil que les Proconſuls tinrent après la priſe de Capoue. Là, après que l'on eut examiné qui d'entre les Campaniens avoit rendu quelque ſervice*

ſervice à notre République, on ne trouva que deux femmes, ſavoir Veſtia Oppia de la ville d'Atella, mais qui réſidoit en ce tems-là à Capoue, & Faucula Cluvia, autrefois courtiſane. La première n'a pas laiſſé paſſer un ſeul jour, ſans offrir aux dieux des ſacrifices pour le ſalut & la victoire du Peuple Romain: l'autre a ſecrettement fourni des alimens à ceux de nos priſonniers qui en manquoient. Tout le reſte des Campaniens a été animé contre nous d'une haine égale à celle des Carthaginois. Et Q. Fulvius a plutôt fait trancher la tête aux plus illuſtres qu'aux plus coupables de cette nation. Au reſte, je ne voi pas que le Sénat puiſſe rien décider au ſujet des Campaniens qui ſont citoiens Romains, ſans conſulter le Peuple. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Sur la remontrance d'Atilius le Peuple fut conſulté par un de ſes Tribuns, & il s'en raporta entiérement à la déciſion du Sénat.

En conſéquence de ce Décret du Peuple, le Sénat commença par rendre à Oppia & à Cluvia leurs biens & leur liberté, ajoutant que ſi elles vouloient demander au Sénat quelque autre récompenſe, elles n'avoient qu'à ſe rendre à Rome. Combien eſt loua-

An. R. 542. Av. J. C. 210.

ble le zèle d'Oppia, qui offroit tous les jours des ſacrifices pour les Romains! mais quel reproche pour les perſonnes, qui s'intéreſſent ſi peu maintenant pour les affaires publiques!

On fit pour chaque famille des Campaniens différens Décrets, qu'il ſeroit trop long de raporter. On ordonna qu'aucun de ceux qui s'étoient trouvés dans Capoue pendant que les portes en avoient été fermées aux Romains, ne reſteroit dans la ville ou dans le territoire paſſé un certain jour, & on leur aſſigna pour leur établiſſement un lieu au-dela & à quelque diſtance du Tibre. On en plaça d'autres moins coupables à de moindres diſtances de Capoue. On ne voulut pas qu'aucun d'eux poſſédât des terres ou des maiſons qui ne fuſſent éloignées de la mer au moins de quinze milles, (quatre ou cinq lieues.) On fit vendre à Capoue les biens de tous les Sénateurs, & de tous ceux qui avoient poſſédé des magiſtratures à Capoue, à Atella, ou à Calatia villes voiſines de Capoue. On envoia à Rome pour y être vendues toutes les perſonnes libres qui avoient été réduites en

en ſervitude. Enfin on ordonna par rapport aux ſtatues d'airain priſes ſur les Campaniens, que le Collége des Pontifes décideroit ce qui devoit être regardé comme ſacré, ce qui pouvoit paſſer pour profane. Quand on ſe repréſente l'excès de haine, de fureur, & de cruauté où Capoue s'étoit portée contre les Romains, on n'eſt point étonné de la ſévérité de ce châtiment. Les Députés s'en retournérent le déſeſpoir dans le cœur, ne ſe plaignant plus de Flaccus, mais de l'injuſtice des dieux, & de la cruauté de la Fortune. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Nouvelle charge impoſée aux citoiens, qui excite de grands murmures. *Liv.* XXVI. 35. 36.

Apres qu'on eut congédié les Siciliens & les Campaniens, on fit des levées pour recruter les armées: après quoi l'on ſongea auſſi à remonter les flotes de matelots. Mais comme on ne trouvoit pour ce dernier beſoin ni aſſez de ſujets dans la République, ni aſſez d'argent dans le Tréſor public pour acheter des hommes & les ſtipendier, les Conſuls ordonnérent que les particuliers fourniroient ſelon leur rang & leur revenu, comme il s'étoit déja pratiqué, certain nombre de rameurs, dont ils paieroient la ſolde, & qu'ils fourniroient de vivres au mo-

An. R. 542. Av. J.C. 210. moment de l'embarquement pour trente jours. Cette ordonnance excita un murmure ſi univerſel, & un mécontentement ſi déclaré, qu'il ſe ſeroit infailliblement élevé une ſédition, s'il s'étoit trouvé un Chef capable de l'appuier & de la ſoutenir. On ſe plaignoit hautement „ que les Conſuls, après „ avoir ruiné les Siciliens & les Cam„ paniens, ſongeoient à accabler & à „ perdre le Peuple Romain lui-même. „ Qu'épuiſés par les impôts exceſſifs „ qu'ils paioient depuis tant d'années, „ il ne leur reſtoit plus que le ſol de „ leurs champs ſtériles & déſerts. Que „ les ennemis avoient brulé leurs mai„ ſons, & que la République leur „ avoit enlevé les eſclaves qu'ils em„ ployoient à la culture de la terre, „ en les forçant de les donner pour „ ſervir ou comme ſoldats dans les „ armées, ou comme matelots ſur la „ flote. Que la ſolde paiée aux rameurs „ & les tributs annuels leur avoient „ arraché le peu d'argent qui leur étoit „ reſté. Qu'il n'y avoit point d'auto„ rité ni de violence qui pût leur faire „ donner ce qu'ils n'avoient pas. Que „ les Conſuls vendiſſent donc les biens „ des citoiens, qu'ils allaſſent juſqu'à „ réduire.

„ réduire leurs perſonnes en eſclavage; An. R. 542. Av. J.C. 210.
„ qu'il ne leur reſteroit pas même de
„ quoi ſe racheter.

Ce n'étoit point en ſecret, ni par petits pelotons, que l'on tenoit ces diſcours, mais tout ouvertement, & ſous les yeux mêmes des Conſuls, qui ſe trouvoient comme inveſtis par une multitude de citoiens irrités, que ces Magiſtrats ne pouvoient calmer ni par la ſévérité, ni par la douceur. Les Conſuls, ſagement, déclarérent au peuple qu'ils lui donnoient trois jours pour faire réflexion ſur ce qui leur avoit été propoſé; & eux-mêmes emploiérent cet intervalle à chercher quelque expédient qui pût les tirer d'embarras. Le lendemain ils aſſemblérent le Sénat pour délibérer ſur cette affaire. Après bien des diſcours, on fut obligé de convenir „ que le peu-
„ ple avoit quelque raiſon de murmu-
„ rer, & de refuſer les ſecours qu'on
„ lui demandoit: mais on ne laiſſa pas
„ de conclure qu'il faloit, de néceſ-
„ ſité abſolue, impoſer aux particu-
„ liers ce fardeau. Car n'y aiant point
„ d'argent dans le Tréſor public, où
„ prendroient-ils ailleurs des rameurs?
„ & comment pourroient-ils, ſans avoir

„ des

An. R. 542. Av. J. C. 210.

„ des flotes en état d'agir, conſerver „ la Sicile, éloigner Philippe de l'Ita- „ lie, & en défendre les côtes ?

Conſeil ſalutaire de Lévinus.

Dans une ſi fâcheuſe conjoncture, les Sénateurs étant fort embarraſſés, & ne ſachant quel parti prendre ni quel conſeil donner, le Conſul Lévinus leur repréſenta, *Que* [a] *comme les Magiſtrats étoient au deſſus des Sénateurs par leur rang, & les Sénateurs au deſſus des ſimples citoiens ; auſſi leur devoient-ils donner l'exemple quand il étoit queſtion d'aider la patrie, & prendre ſur eux les charges les plus peſantes & les plus pénibles. Voulez-vous trouver dans les inférieurs de la docilité & de la ſoumiſſion à l'égard des impôts & des ſubſides ? contribuez les premiers, vous & les vôtres. La dépenſe ſera moins à charge aux petits, quand ils verront que les grands s'impoſent eux-mêmes au dela de ce qu'ils ſeroient obligés de porter. Si donc nous voulons que le Peuple Ro-*

a Magiſtratus Senatui, & Senatum populo, ſicut honore præſtent, ita ad omnia, quæ dura atque aſpera eſſent, ſubeunda duces debere eſſe. Si quid injungere inferiori velis, id priùs in te ac tuos ſi ipſe juris ſtatueris, faciliùs omnes obedientes habeas. Nec impenſa gravis eſt, cùm ex ea plus quàm pro virili parte ſibi quemque capere principum vident. *Liv.*

Romain ait des flotes bien équipées, & que les particuliers fourniſſent volontiers des rameurs, commençons par en fournir nous-mêmes les premiers tout ce que nous ſommes de Sénateurs. Portons dès demain au Tréſor public tout notre or, tout notre argent, & tout ce que nous avons de cuivre monnoié, ne réſervant que nos anneaux pour nous, nos femmes, & nos enfans, & l'ornement en forme de cœur (bullam) *que portent nos fils dans leur enfance. Ceux de nous qui ont des femmes & des filles, pourront garder une once d'or pour ſervir aux ornemens de chacune d'elles. Ceux qui ont poſſédé des magiſtratures Curules, retiendront les harnois de leurs chevaux, & la quantité d'argent qui eſt néceſſaire pour avoir la ſaliére & la coupe dont on ſe ſert dans les cérémonies religieuſes. Les autres Sénateurs ne conſerveront qu'une livre d'argent, & cinq mille piéces de cuivre monnoié pour chaque famille. Mettons entre les mains des Triumvirs ou Magiſtrats de la banque tout le reſte de notre or, de notre argent, & de notre cuivre monnoié; & cela ſans aucun Arrêt du Sénat, afin que cette contribution volontaire, & un empreſſement ſi louable à ſervir la patrie, pique d'honneur pre-*

An. R. 542. Av. J.C. 210.

miére-

An. R. 542. Av. J.C. 210. *miérement les Chevaliers, & enſuite tous les autres citoiens, & inſpire à tous une émulation égale pour le bien public. Voila le ſeul expédient que nous ayons pu trouver, mon Collégue & moi, après avoir examiné l'affaire avec toute l'attention poſſible. Allez, Meſſieurs; & avec l'aide des dieux, commencez à mettre notre conſeil à exécution. En ſauvant la République, nous ſauvons nos biens particuliers: mais en trahiſſant les intérêts communs, inutilement mettrions-nous les nôtres à couvert.*

Tout le monde porte à l'envi ſon or & ſon argent au Tréſor.

Cette propoſition fut ſi bien reçue, & exécutée avec tant de zèle & d'ardeur, qu'on remercia même les Conſuls d'en avoir donné l'ouverture. Dès que les Sénateurs ſe furent retirés dans leurs maiſons, ils firent porter tout leur or, leur argent, & leur cuivre monnoié dans le Tréſor, avec tant d'émulation, que c'étoit à qui ſe feroit inſcrire le premier ſur les regîtres, & que les Triumvirs ne pouvoient ſuffire à recevoir ce qu'on leur préſentoit, ni les Greffiers à en faire l'enrégiſtrement. Les Chevaliers imitérent l'ardeur des Sénateurs, & le peuple celle des Chevaliers. Ainſi, ſans aucune ordonnance, ſans qu'il fût beſoin

ſoin de l'autorité du Magiſtrat, la Ré- An. R. 542. Av. J.C. 210.
publique eut ſes flotes garnies de rameurs, & de l'argent pour les ſtipendier. Et toutes choſes étant prêtes pour commencer la campagne, les Conſuls ſe rendirent à leurs départemens.

Depuis que la guerre étoit ouverte, les bons & les mauvais ſuccès, les gains & les pertes avoient été tellement balancés, que les Romains & les Carthaginois ſembloient avoir actuellement autant à craindre & à eſpérer, que lorſque les deux peuples avoient commencé à ſe battre. Mais ce qui feſoit le plus de peine à Annibal, c'eſt que la molleſſe & l'inutilité de ſes tentatives pour défendre Capoue, pendant que les Romains l'attaquoient avec une vigueur incroiable, avoit extrêmement nui à ſa réputation dans l'eſprit de la plupart des peuples de l'Italie, & beaucoup refroidi leur attachement à ſon parti. Il ne pouvoit pas mettre dans toutes les villes qu'il avoit priſes des troupes capables de les contenir, ſans diviſer ſon armée en pluſieurs petits corps, ce qui ne convenoit nullement à ſes projets; ni en retirer les garniſons, ſans s'expoſer à être abandonné

Parti extrême que prend Annibal à l'égard de ſes villes Alliées. *Liv.* XXVI. 38.

An. R. 542. Av. J.C. 210. donné de la plupart de ſes Alliés. Comme il étoit également avare & cruel, il ſe détermina à piller & ravager les places qu'il ne pouvoit conſerver, & à les laiſſer dans un état à ne pouvoir être d'aucune utilité à ſes ennemis. Mais ce parti ne lui fut pas moins funeſte par l'événement, qu'il étoit horrible en lui-même. Car il perdit par là l'affection, non ſeulement de ceux qu'il traita ſi indignement, mais encore de tous les autres peuples de l'Italie, qui ſe crurent menacés d'un ſemblable ſort. Le Conſul, de ſon côté, étoit attentif à profiter de toutes les occaſions qui ſe préſentoient de faire rentrer les Italiens dans leur devoir.

Salapie repriſe par les Romains. *Liv.* XXVI. 38.

Salapie (maintenant *Salpe*) étoit une ville d'Apulie, ſoumiſe à Annibal, & où il avoit une bonne garniſon. Daſius & Blaſius étoient les deux principaux citoiens de cette place. Le dernier, entiérement attaché au parti des Romains, avoit tenté pluſieurs fois, mais toujours inutilement, d'y faire entrer Daſius. Il ne ſe rebuta point, & ne ceſſa de le ſolliciter, juſqu'à ce qu'à force de lui faire de nouvelles inſtances, & de lui remontrer combien ce chan-

changement ſeroit avantageux à l'un & à l'autre, auſſi bien qu'à leur patrie, il le fit conſentir à livrer la ville à Marcellus, avec la garniſon Carthaginoiſe, compoſée de cinq cens Numides. Mais ces braves gens vendirent chérement leur vie : c'étoit l'élite de la Cavalerie d'Annibal. Ainſi, quoiqu'ils euſſent été ſurpris, & qu'ils ne puſſent faire uſage de leurs chevaux dans la ville, cependant s'étant ſaiſis de leurs armes au milieu du tumulte, ils firent tous leurs efforts pour ſortir ; & n'en pouvant venir à bout, ils ſe battirent en deſeſpérés, ne voulant quitter les armes qu'avec la vie : de ſorte qu'il n'en tomba pas plus de cinquante vivans au pouvoir des Romains. La perte de ces Cavaliers fut plus ſenſible & fit plus de tort à Annibal, que celle de la ville de Salapie. Depuis ce tems-là il ne fit plus rien de conſidérable avec ſa Cavalerie, qui étoit la partie de ſes forces qui lui avoit donné juſques-là le plus d'avantage ſur ſes ennemis. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Cependant la garniſon Romaine qui défendoit la Citadelle de Tarente ne pouvoit preſque plus réſiſter à la famine par Défaite d'une flote Romaine par

An. R. 542. Av. J. C. 210. famine qui la preſſoit ; & M. Livius Gouverneur de cette place n'avoit de reſſource que dans les proviſions qui lui venoient de Sicile. Pour les faire paſſer en ſureté le long des côtes d'Italie, on tenoit auprès de Rhége une flote de vingt vaiſſeaux. Le Commandant s'appelloit D. Quintius, Officier d'une naiſſance obſcure, mais qui s'étoit avancé par ſon mérite. Etant parti de Rhége, il rencontra environ à quinze milles de cette ville, auprès du Port ſacré, la flote de Tarente, compoſée comme la ſienne de vingt vaiſſeaux, & commandée par Démocrates. Le combat ſe donna bientôt. Jamais deux flotes, même puiſſantes & nombreuſes, ne ſe choquérent avec tant d'ardeur & de furie. On en vint tout d'un coup à l'abordage, & les ſoldats paſſant d'une galére dans l'autre, combattoient de front & de pié ferme, comme ils auroient pu faire ſur terre. Le ſuccès demeura lontems douteux. Mais Quintius, Chef de l'Eſcadre Romaine, aiant été tué, ſa mort jetta la terreur dans les autres galéres, de ſorte qu'aiant pris ouvertement la fuite, les unes furent coulées à fond, & les autres aiant gagné la terre à force

celle de Tarente.

Liv. XXVI. 39.

ce de rames, furent priſes par ceux de Thurium ou de Métapont. Heureuſement les vaiſſeaux de charge qui ſuivoient la flote, & portoient des vivres, échapérent preſque tous à la pourſuite des ennemis. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Un avantage que la garniſon de la Citadelle de Tarente remporta ſur les ennemis, la conſola un peu du malheur de la flote. Livius qui la commandoit, étant attentif à profiter de toutes les occaſions qui ſe préſentoient, n'eut pas plutôt appris que quatre mille hommes, ſortis de la ville pour aller fourager dans la campagne, couroient le pays ſans précaution, qu'il envoia contr'eux un de ſes plus braves Officiers, nommé C. Perſius, avec deux mille ſoldats. Celui-ci les aiant trouvé épars çà & là, en fit un grand carnage, & obligea le peu qui put lui échaper, à rentrer à la hâte dans Tarente, dont les portes n'étoient qu'à moitié ouvertes, tant les habitans craignoient que Perſius ne ſe jettât dans la ville avec les fuiards. La garniſon de la Citadelle de Tarente remporte un avantage ſur celle de la ville. *Liv. ibid.*

Pendant ce même tems le Conſul Lévinus arriva en Sicile, où il étoit attendu avec un égal empreſſement par tous les Alliés de la République, tant Affaires de la Sicile. *Liv.* XXVI. 40.

An. R. 542. Av. J.C. 210. tant anciens que nouveaux. Le premier de ſes ſoins fut de mettre quelque ordre aux affaires de Syracuſe, que la paix récente dont elle jouiſſoit n'avoit pu encore rétablir entiérement dans ſon ancienne tranquillité.

Lévinus ſe rend maître d'Agrigente, & chaſſe entiérement les Carthaginois de la Sicile.

Enſuite il mena ſes Légions contre Agrigente, la ſeule ville importante de la province qui reſtât au pouvoir des ennemis, & dans laquelle les Carthaginois avoient une forte garniſon. Il eut le bonheur de réuſſir parfaitement dans cette entrepriſe. Hannon avoit le principal commandement : mais la plus grande reſſource des Carthaginois étoit Mutines Chef des Numides. Cet Officier parcourant toute la Sicile avec ſes troupes, ravageoit les terres des Alliés des Romains ; & il n'étoit pas poſſible, ni de lui fermer le chemin d'Agrigente quand il vouloit y rentrer, ni de l'empêcher d'en ſortir toutes les fois qu'il avoit envie d'aller piller la campagne. La gloire que Mutines avoit acquiſe par ſes heureux ſuccès, commençant à faire ombrage à celle d'Hannon, excita contre lui la jalouſie & la haine de ce Général, qui ne pouvant plus apprendre ſans chagrin

les

les avanrages qu'il continuoit de remporter ſur les ennemis, lui ôta ſa charge, pour la donner à ſon propre fils. La jalouſie, le plus bas de tous les vices, aveugle ceux qui ont le malheur de s'y livrer. Hannon ſe tenoit aſſuré que Mutines ceſſeroit d'être eſtimé des Numides, dès qu'il n'auroit plus d'autorité ſur eux. Tout le contraire arriva. L'injuſtice faite à ce brave Officier ne fit qu'augmenter pour lui l'affection & l'attachement de ſes Numides; & Mutines, de ſon côté, ne put ſouffrir l'affront qu'il avoit reçu: de ſorte qu'il envoia ſecrettement un courrier à Lévinus, pour traiter avec lui de la reddition d'Agrigente. Lorſqu'ils furent convenus des conditions & de la maniére dont la place devoit être remiſe aux Romains, les Numides s'emparérent de la porte qui donnoit du côté de la mer; & aiant tué ou chaſſé ceux qui la gardoient, ils introduiſirent dans la ville un corps d'ennemis qui s'étoient rendus exprès de ce côté-là. Ils s'avançoient déja vers le milieu de la ville, & juſques dans la place publique, en ordre de bataille, lorſqu'Hannon, entendant le bruit & le tumulte qu'ils cauſoient, An. R. 542. Av. J. C. 210.

An. R. 542. Av. J. C. 210. mais qu'il attribuoit à la mutinerie des Numides qui s'étoient déja ſoulevés plus d'une fois, accourut pour appaiſer la ſédition. Alors, aiant aperçu une multitude ſupérieure en nombre à celle des Numides, & diſcernant de plus près le langage des Romains qui ne lui étoit pas inconnu, il prit le parti de fuir; & étant ſorti de la ville par la porte oppoſée avec Epicyde, ils ſe rendirent l'un & l'autre ſur le bord de la mer: & aiant trouvé, heureuſement pour eux, une petite barque, ils s'embarquérent deſſus pour paſſer en Afrique, abandonnant aux Romains la poſſeſſion de la Sicile, qu'ils leur diſputoient depuis tant d'années. Le reſte de la multitude, Carthaginois & Siciliens mélés enſemble, ſans ſe mettre en devoir de ſe défendre, coururent avec autant de précipitation que d'aveuglement & d'effroi, vers les portes de la ville pour ſe ſauver. Mais les ayant trouvé fermées, ils furent tous tués autour des portes mêmes.

Lévinus ſe voiant abſolument maître d'Agrigente, fit trancher la tête aux principaux de la ville après les avoir fait battre de verges, & vendit

dit tous les autres citoiens avec le butin. Il envoia à Rome tout ce qu'il en retira. Le bruit de la priſe d'Agrigente, & de la vengeance exercée ſur ſes habitans, s'étant répandu dans la Sicile, ſoumit tout le reſte au pouvoir des Romains. En très peu de tems vingt villes leur furent livrées par des intelligences ſecrettes: ils en prirent ſix de force, & plus de quarante ſe rendirent volontairement. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Le Conſul aiant puni ou récompenſé les principaux de ces villes ſelon qu'ils le méritoient, obligea les Siciliens de renoncer enfin à la guerre, & de s'appliquer uniquement à l'Agriculture ; afin que cette Ile fût en état par ſa fécondité, non ſeulement de nourrir ſes propres habitans, mais encore de fournir des blés à la ville de Rome & à l'Italie, comme elle avoit ſouvent fait en pluſieurs occaſions. Alors il emmena avec lui en Italie quatre mille hommes, amas confus de bandis chaſſés de différens pays pour leurs dettes & pour leurs crimes, accoutumés à vivre de rapines & de brigandages, & qui ne pouvoient que troubler la paix encore mal affermie dont la Sicile commen-

An. R. 542. Av. J.C. 210.

çoit à jouir. Ainſi fut terminée entiérement cette année la guerre de Sicile.

Affaires d'Eſpagne. Siége & priſe de Carthagéne.

Pour ce qui regarde l'Eſpagne, P. Scipion va commencer à s'y faire connoitre, & à nous donner par ſa conduite l'idée d'un des plus grands Capitaines qui ait peutêtre jamais été. C'eſt d'après Polybe principalement que nous parlons de la ſorte ; & il étoit en état d'en bien juger, puiſqu'il ne raporte rien de tout ce qui regarde ce grand homme que ſur le témoignage de C. Lélius, qui, depuis la plus tendre jeuneſſe juſqu'à la mort de Scipion, l'avoit accompagné dans toutes ſes entrepriſes, & avoit toujours été le fidéle dépoſitaire de tous ſes ſecrets.

Suite de cette priſe. *Polyb.* X. 579-596. *Liv.* XXVI. 41-51.

Scipion informé, avant que de ſortir de Rome, que ſon pére n'avoit été vaincu que par la trahiſon des Celtibériens, & parce que l'armée Romaine avoit été partagée, ne ſe laiſſa point entraîner à cette terreur univerſelle que les Carthaginois, par leurs victoires en Eſpagne, avoient jettée dans tous les eſprits. Aiant appris enſuite que les Alliés d'en deça de l'Ebre n'avoient pas changé à l'égard des Romains, que les Généraux des

des Carthaginois ne s'accordoient pas entr'eux, & traitoient durement ceux qui leur étoient soumis, il partit plein de confiance, & se promit les plus heureux succès. An. R. 542. Av. J.C. 210.

A peine fut-il arrivé en Espagne, que roulant déja dans son esprit un grand dessein, il mit tout en mouvement, & profitant du loisir des quartiers d'hiver, il se fit instruire avec toute l'exactitude possible de l'état où étoient les affaires des ennemis. Ce sont de pareils soins & de pareilles prévoiances qui préparent & assurent les grands succès. Il apprit que, selon que nous l'avons déja observé, la prospérité avoit été bientôt suivie de la mesintelligence entre les Généraux Carthaginois : qu'ils avoient séparé leurs forces, qu'ils étoient à de très-grandes distances l'un de l'autre, & qu'il n'y avoit aucun d'eux qui ne fût au moins à dix journées de la nouvelle Carthage. Scipion forme un grand dessein, & y prépare toutes choses pendant les quartiers d'hiver. *Polyb.* 580.

Là dessus il jugea d'abord qu'il n'étoit pas à propos de tenter une bataille rangée. Qu'en prenant ce parti il faudroit, ou combattre tous les ennemis rassemblés, & alors ce seroit tout hazarder, tant à cause des pertes précé-

An. R. 542. Av. J. C. 210. dentes, que parce qu'il avoit beaucoup moins de troupes que les ennemis : ou n'attaquer que l'un des trois Généraux, auquel cas il craignoit que, celui-ci mis en fuite, & les autres venant à ſon ſecours, il ne fût envelopé, & ne tombât dans les mêmes malheurs que Cnéus Scipion ſon oncle, & Publius ſon pére. Il ſe tourna donc d'un autre côté.

Sachant que la nouvelle Carthage étoit d'une reſſource infinie pour les ennemis, & qu'elle pouvoit mettre un grand obſtacle aux ſuccès qu'il eſpéroit, il ſe fit inſtruire pendant le quartier d'hiver par des priſonniers de tout ce qui la regardoit. Il apprit que c'étoit preſque la ſeule ville d'Eſpagne qui eût un port propre à recevoir une flote & une armée navale : qu'elle étoit ſituée de maniére que les Carthaginois pouvoient commodément y venir d'Afrique, & faire le trajet de mer qui les en ſéparoit : qu'on y gardoit une grande quantité d'argent, que tous les équipages des armées y étoient, & les otages de toute l'Eſpagne : &, ce qui étoit le plus important, que la garniſon n'étoit que de mille hommes, parce qu'il ne venoit dans l'eſprit

prit à perſonne, que les Carthaginois étant maîtres de preſque toute l'Eſpagne quelqu'un oſât ſonger à mettre le ſiége devant cette place : que la ville étoit d'ailleurs véritablement fort peuplée, mais d'artiſans, de marchands, & d'autres gens de cette eſpéce, tous parfaitement neufs en matiére de guerre, & qui ne ſerviroient qu'à avancer la priſe de la ville, ſi tout d'un coup il venoit l'attaquer. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Il n'ignoroit non plus ni la ſituation de la ville, ni les munitions qu'elle renfermoit, ni la diſpoſition de l'étang dont elle étoit environnée. Quelques pêcheurs l'avoient informé qu'en général cet étang étoit marécageux, guéable en beaucoup d'endroits, & que fort ſouvent la marée ſe retiroit ſur le ſoir. Tout cela lui fit conclure que s'il venoit à bout de ſon deſſein, il incommoderoit autant les ennemis qu'il avanceroit ſes propres affaires : que ſi cela manquoit, il lui ſeroit aiſé, tenant la mer, de ſe retirer ſans perte, pourvû ſeulement qui mit ſon camp en ſureté ; choſe qu'il n'étoit pas difficile, vû l'éloignement où étoient les troupes des ennemis. Ainſi, laiſſant tout autre deſſein, il ne penſa plus

An. R. 542. Av. J. C. 210. pendant le quartier d'hiver qu'à faire les préparatifs de ce ſiége; &, ce qui eſt remarquable à l'âge où il étoit alors, il ne s'ouvrit ſur cette entrepriſe à perſonne qu'à C. Lélius, juſqu'à ce qu'il crût qu'il étoit à propos de la déclarer.

L'armée & la flote partent enſemble, & arrivent devant Carthagéne. *Polyb.* X. 583. *Liv.* XXVI. 42.

Dès que le printems fut arrivé, Scipion mit ſes vaiſſeaux en mer, & ordonna à toutes les troupes auxiliaires des Alliés de ſe rendre à Tarragone. Enſuite il fit conduire de là ſa flote & les vaiſſeaux de charge juſqu'à l'embouchure de l'Ebre, où il donna ordre aux Légions de ſe rendre auſſi en ſortant de leurs quartiers d'hiver. Il partit lui-même ſur le champ de Tarragone avec cinq mille Alliés, pour aller ſe mettre à la tête de ſon armée. Dès qu'il fut arrivé, ayant aſſemblé ſes troupes, „ il commença par remercier „ les anciens ſoldats du zêle & de l'af„ fection qu'ils avoient témoignés à „ ſon pére & à ſon oncle pendant leur „ vie & après leur mort, & de la „ valeur avec laquelle ils avoient con„ ſervé au peuple Romain une pro„ vince dont la perte paroiſſoit certai„ ne. Il ajouta que ces défaites ne „ devoient point les décourager. Que

„ ce

» ce n'étoit point par la valeur des Car- An. R. 542.
» thaginois que les Romains avoient Av. J.C. 210.
» été vaincus, mais par la trahiſon
» des Celtibériens, ſur la foi deſquels
» les Généraux s'étoient trop légére-
» ment ſéparés les uns des autres.
» Que les ennemis ſe trouvoient actuel-
» lement dans les mêmes circonſtan-
» ces. Qu'ils s'étoient partagés en
» différentes contrées. Que les traite-
» mens indignes qu'ils feſoient à leurs
» Alliés, les avoient tous indiſpoſés
» contre Carthage. Qu'une partie
» avoit déja traité avec lui par Dé-
» putés : que le reſte en feroit autant
» dès qu'on verroit les Romains au
» dela de l'Ebre. Que les Généraux
» des ennemis n'étant pas d'accord
» entr'eux, ne voudroient pas ſe join-
» dre pour le venir combattre, & que
» combattant ſéparément ils ne pour-
» roient pas ſoutenir le premier effort
» des Romains. Que toutes ces raiſons
» devoient les animer à paſſer ce fleuve
» avec confiance, & à attendre des
» dieux une protection déclarée.

Après ce diſcours, aiant laiſſé à M. Silanus, qui commandoit avec lui, trois mille hommes d'infanterie, & cinq cens chevaux pour garder le

An. R. 542. Av. J. C. 210. pays en deça du fleuve, il paſſa de l'autre côté avec le reſte de l'armée, ſans rien découvrir à perſonne de ſon deſſein, qui étoit, comme nous l'avons dit, d'emporter d'emblée la nouvelle Carthage.

Il faut ſe ſouvenir, dit Polybe après tout le récit qui vient d'être fait, que Scipion n'a encore que vingt-ſept ans; & que les affaires dont il ſe charge ſont des affaires dont les diſgraces précédentes ne laiſſoient eſpérer aucun ſuccès. Engagé à les rétablir, il laiſſe les routes fraiées & connues de tout le monde, & s'en fait de nouvelles que ni ſes ennemis, ni ceux qui le ſuivent, ne peuvent deviner. Et ces nouvelles routes, il ne les prend que ſur les réflexions les plus ſolides.

Après avoir donné ordre en ſecret à C. Lélius qui devoit commander la flote, & à qui ſeul il avoit fait part de ſon deſſein, de cingler vers la nouvelle Carthage, aujourdhui appellée Carthagéne, il ſe mit à la tête des troupes de terre, & s'avança à grandes journées. Son armée étoit de vingt-cinq mille hommes de pié, & de deux mille cinq cens chevaux. Après ſept jours de marche il parut devant la ville,

ville, & campa du côté qui regarde le ſeptentrion. Il avoit ordonné à Lélius de faire un circuit avec ſa flote, & d'en régler la courſe de façon qu'elle entrât dans le port au même tems que l'armée patroitroit du côté de la terre: ce qui fut exécuté ponctuellement. Scipion fit conduire derriére ſon camp un foſſé & un double retranchement. Du côté de la ville il ne fit aucune fortification, la ſeule ſituation du poſte le mettant à couvert de toute inſulte. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Polybe, avant que d'entrer dans le détail du ſiége, décrit la ſituation de la ville & des environs. Je la copierai d'après lui ſans crainte de me tromper, cet Auteur aiant été ſur les lieux mêmes pour s'en mieux aſſurer. Situation de Carthagéne. *Polyb.* X. 583. *Liv.* XXVI. 42.

Carthage la neuve, dit-il, eſt ſituée vers le milieu de la côte d'Eſpagne dans un golfe tourné du côté du vent * d'Afrique. Ce golfe a environ vingt ſtades de profondeur, (un peu moins d'une lieue) & dix de largeur à ſon entrée. Il forme une eſpéve de port, parce qu'à l'entrée s'éléve une I'e, qui des deux côtés ne laiſſe qu'un paſſage étroit pour y abor-

* Africus, *vent qui ſouffle entre l'occident & le midi.*

An. R. 542. Av. J. C. 210. der. Les flots de la mer viennent ſe briſer contre cette Ile, ce qui donne à tout le golfe une parfaite tranquillité, excepté lorſque les vents d'Afrique ſoufflant par ces deux ouvertures, agitent la mer. Ce port eſt fermé à tous les autres vents par le continent qui l'environne. Du fond du golfe s'éléve une montagne en forme de péninſule, ſur laquelle eſt la ville, qui du côté de l'Orient & du Midi eſt défendue par la mer, & du côté d'Occident par un étang qui s'étend auſſi au Septentrion; enſorte que l'Iſthme, ou l'eſpace entre les deux mers qui joint la ville au continent, n'eſt que de deux ſtades, c'eſt-à-dire d'un peu plus de deux cens huit toiſes. La ville, vers le milieu, eſt baſſe & enfoncée. Au midi on y va de la mer par une plaine. Le reſte eſt environné de collines, deux hautes & rudes, & trois autres beaucoup plus douces, mais caverneuſes & difficiles à approcher. L'enceinte de la ville n'étoit autrefois que de vingt ſtades.

Moins d'une lieue.

Par cette ſituation des lieux, la tête du camp des Romains étoit en ſureté, ſe trouvant défendue d'un côté par l'étang, & de l'autre par la mer. Il n'y avoit

avoit que le milieu, placé vis-à-vis de ce que j'ai appellé l'Iſthme, qui fût expoſé & ſans défenſe. Scipion ne jugea pas à propos de le fortifier, ſoit que par là il eût deſſein d'épouvanter les aſſiégés en marquant plus de confiance, ſoit que diſpoſé à attaquer il voulût que rien ne l'arrêtât en ſortant de ſon camp, ou en s'y retirant. An. R. 542. Av. J.C. 210.

La flote étant arrivée à propos, comme on l'a dit, Scipion aſſembla ſon armée. Dans la harangue qu'il lui fit, il ne ſe ſervit pour l'encourager que des raiſons qui lui avoient perſuadé à lui-même d'entreprendre le ſiége, & que nous avons raportées. *Liv.* XXVI. 43. Carthagéne aſſiégée par terre & par mer. *Polyb.* X. 585.

„ Après avoir montré que l'entrepriſe „ étoit poſſible, & avoir fait voir en „ peu de mots combien, ſi elle réuſſiſ„ ſoit, elle ſeroit préjudiciable aux „ ennemis & avantageuſe aux Ro„ mains, il promit des couronnes d'or „ à ceux qui les premiers ſeroient „ montés ſur la muraille, & les récom„ penſes accoutumées à quiconque ſe „ ſignaleroit dans cette occaſion. En„ fin il ajouta que ce deſſein lui avoit „ été inſpiré par Neptune: que ce dieu „ lui aiant apparu pendant le ſom„ meil, lui avoit promis qu'au tems

„ de

An. R. 542. Av. J.C. 210. „ de l'attaque il le ſecourroit infailli-
„ blement, & d'une maniére ſi éviden-
„ te, que toute l'armée reconnoitroit
„ les effets de ſa préſence. La juſ-
teſſe & la ſolidité des raiſons qu'il apporta, les couronnes qu'il promit, & par deſſus tout cela l'aſſiſtance de Neptune montrée comme certaine, inſpirérent aux ſoldats une ardeur extraordinaire.

Le lendemain aiant garni la flote de traits de toute eſpéce, il donna ordre à Lélius qui la commandoit d'attaquer la ville du côté de la mer. Comme le ſiége dura peu de tems, il ne paroit pas qu'on fit beaucoup d'uſage de la flote ſinon pour ſe ſaiſir, après la priſe de la ville, des vaiſſeaux qui ſe trouvérent dans le port. Du côté de la terre Scipion détacha deux mille de ſes plus forts ſoldats, leur donna des gens pour porter des échelles, & commença l'attaque vers les neuf heures du matin. Magon, qui commandoit dans la ville, aiant partagé ſa garniſon, laiſſa cinq cens hommes dans la Citadelle, & avec les cinq cens autres alla camper ſur la colline qui eſt à l'Orient. Deux mille habitans, à qui il diſtribua les armes qui ſe trouvérent dans la ville,

furent

furent poſtés à la porte qui conduit à cet endroit qui joint la mer au continent, & qui par conſéquent conduiſoit auſſi au camp des Romains : & le reſte des habitans eut ordre de ſe tenir prêt à venir au ſecours en quelque endroit que la muraille fût inſultée. An. R. 540. Av. J. C. 212.

Dès que Scipion eut fait donner par les trompettes le ſignal de l'aſſaut, Magon fit marcher les deux mille hommes qui gardoient la porte, perſuadé que cette ſortie effraieroit les ennemis, & renverſeroit leur deſſein. Ces troupes fondent avec impétuoſité ſur ceux des Romains qui étoient rangés en bataille au bout de l'Iſthme. Il ſe donne là un grand combat. De part & d'autre, c'eſt-à-dire de l'armée & de la ville, chacun anime les ſiens par de grands cris. Mais le ſecours n'étoit pas égal, les Carthaginois ne pouvant ſortir que par une porte, & aiant un chemin de près de deux ſtades à faire ; au lieu que les Romains étoient à portée, & venoient de pluſieurs côtés. Ce qui rendoit le combat ſi inégal, c'eſt que Scipion avoit mis ſes gens en bataille près de ſon camp, afin de laiſſer aux aſſiégés plus d'eſpace à parcourir pour venir au com-

An. R. 542. Av. J.C. 210. combat, voiant bien que ſi ce premier corps, qui étoit l'élite des habitans, étoit une fois défait, tout ſeroit en confuſion dans la ville, & que perſonne n'auroit plus la hardieſſe de ſortir de la porte. Comme de part & d'autre ce n'étoient que des troupes choiſies qui combattoient, la victoire fut quelque tems douteuſe & ſans ſe déclarer. Enfin les Carthaginois, obligés de ſuccomber, pour ainſi dire, ſous le poids des ſoldats Légionaires dont le nombre augmentoit ſans ceſſe, furent repouſſés. Grand nombre perdirent la vie ſur le champ de bataille & en ſe retirant : mais la plus grande partie fut écraſée en entrant dans la porte ; ce qui jetta les habitans dans une ſi grande conſternation, que les murailles furent abandonnées. Peu s'en falut que les Romains n'entraſſent dans la ville avec les fuiards : mais du moins cette déroute leur donna lieu d'appliquer ſans crainte leurs échelles.

Scipion ſe trouva dans la mélée, mais tant qu'il put avec ſureté de ſa perſonne. Trois ſoldats vigoureux marchoient devant lui, & le couvroient de leurs boucliers contre les traits

traits que l'on feſoit voler de deſſus les murs en grande quantité. Tantôt il voltigeoit ſur les côtés, tantôt il montoit ſur des lieux élevés : ainſi, voiant tout ce qui ſe paſſoit, & étant vû de tout le monde, il contribua beaucoup à l'heureux ſuccès de ce combat, chacun s'empreſſant pour mériter les louanges ou éviter les reproches d'un tel ſpectateur & d'un tel juge. Cette attention du Général fit que rien ne fut négligé dans cette action, & que tous les ordres furent donnés & exécutés à propos. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Ceux qui montérent les premiers aux échelles, ne trouvérent pas tant d'obſtacle dans le courage des aſſiégés, que dans la hauteur des murailles. Les ennemis s'aperçurent de l'embarras où elle les jettoit, & leur réſiſtance en devint plus vigoureuſe. En effet, comme ces échelles étoient fort hautes, les ſoldats y montoient en grand nombre à la fois, & les briſoient par la peſanteur du fardeau. Si quelques-unes réſiſtoient, les premiers qui montoient juſqu'au bout étoient éblouis par la profondeur du précipice ; & pour peu qu'ils fuſſent repouſſés, ils ne pouvoient ſe retenir, & tomboient du haut

An. R 542. Av. J.C. 210. haut en bas. Si l'on pouſſoit contr'eux par les crénaux des poutres, ou quelque autre choſe ſemblable, tous enſemble étoient renverſés, & briſés contre terre. Malgré ces difficultés, les Romains ne laiſſérent pas de continuer l'eſcalade avec la même ardeur & le même courage. Les premiers étant culbutés, les ſuivans prenoient leur place, juſqu'à ce qu'enfin les ſoldats ne pouvant plus réſiſter à la fatigue, le Général fit ſonner la retraite.

Les aſſiégés triomphoient en quelque ſorte croiant avoir détourné pour toujours le danger, & ſe flatoient au moins de pouvoir traîner aſſez le ſiége en longueur, pour donner aux Généraux Carthaginois le tems de venir à leur ſecours. Ils ignoroient juſqu'où alloit l'ardeur & la vivacité de Scipion. En attendant que la mer ſe retirât, il diſpoſe cinq cens hommes avec des échelles ſur le bord de l'étang. Il poſte à l'endroit où le combat s'étoit donné des troupes fraîches, les exhorte à bien faire leur devoir, & leur fournit plus d'échelles qu'auparavant pour attaquer la muraille d'un bout à l'autre. On donne le ſignal, on applique les échelles, & les ſoldats y montent dans toute

toute la longueur de la muraille. Il s'excite un grand trouble parmi les Carthaginois. Ils s'étoient imaginé n'avoir plus rien à craindre, & voila qu'un nouvel assaut les rejette dans le même péril. D'un autre côté les traits leur manquoient, & le nombre des morts leur abbatoit le courage. Leur embarras étoit extrême : cependant ils se défendirent du mieux qu'ils purent. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Pendant le plus grand feu de l'escalade, la mer commença à se retirer, & les eaux à s'écouler du bord de l'étang; ensorte que ceux qui ne savoient pas la cause de cet écoulement, ne pouvoient assez l'admirer. Alors Scipion, qui avoit eu soin de tenir tout prêts des guides habiles & expérimentés, commanda aux troupes qu'il avoit postées de ce côté-là d'entrer dans l'étang, & de ne rien appréhender. Un de ses grands talens étoit d'élever le courage de ceux qu'il exhortoit, & de les remplir de confiance. Les soldats obéirent & se jettérent à l'envi dans l'étang. Il étoit environ midi; & comme le vent du Septentrion qui souffloit du même côté, poussoit encore avec violence la marée qui se retiroit déja d'elle-

An. R. 542. Av. J.C. 210. le-même, l'eau ſe trouva ſi baſſe, que les ſoldats n'en avoient au plus que juſqu'à la ceinture, & que dans quelques endroits à peine leur venoit-elle juſqu'aux genoux. Ce fut alors que toute l'armée crut que quelque divinité conduiſoit ce ſiége, & qu'on ſe rappella tout ce que Scipion, dans ſa harangue, avoit promis du ſecours de Neptune; & ce ſouvenir enflamma tellement le courage des ſoldats, qu'ils ne voyoient plus de danger, comptant qu'ils avoient ce dieu à leur tête.

Carthagéne priſe d'aſſaut & par eſcalade. *Polyb.* X. 588. *Liv.* XXVI. 46.

Tout le fort de l'attaque étoit vers la porte ſituée vis-à-vis le camp des Romains. Cependant les cinq cens hommes qui avoient paſſé l'étang arrivérent au pié de la muraille, & de là en gagnérent le haut ſans trouver de réſiſtance. Car les habitans la croiant imprenable de ce côté-là, n'avoient pris aucun ſoin de la fortifier, & n'avoient pas même cru devoir emploier des troupes pour la garder, portant toute leur attention du côté où les Romains paroiſſoient faire les plus grands efforts. Le détachement des cinq cens hommes dont nous venons de parler entra donc dans la ville ſans obſtacle, & dans le moment ils coururent

rurent vers la porte où les deux partis en étoient au mains. Là, le combat occupoit ſi fort, non ſeulement les eſprits, mais encore les yeux & les oreilles des Carthaginois, que perſonne ne s'aperçut de ce qui s'étoit paſſé de l'autre côté, ſinon lorſqu'ils ſentirent les coups dont on les frapoit par derriére, & qu'ils ſe virent entre deux corps d'ennemis. Les Carthaginois ne ſongérent plus qu'à ſe mettre en ſureté par la fuite. Les Romains aiant briſé les barres de fer qui fermoient la porte, ceux qui étoient au dehors entrérent en foule. Les ſoldats qui étoient montés en aſſez grand nombre par deſſus les murailles, ſe répandirent de toutes parts pour égorger les habitans par ordre de Scipion, qui leur défendit en même tems de piller que le ſignal n'en fût donné. Voiant que les ennemis ſe ſauvoient par deux endroits différens, les uns ſur l'éminence tournée vers l'Orient, & gardée par un corps de cinq cens hommes; les autres dans la Citadelle, où Magon s'étoit retiré lui-même avec ceux des ſoldats qui avoient abandonné les murailles, il partagea auſſi ſes troupes en deux corps. Il envoia l'un pour s'emparer

An. R. 542. Av. J. C. 210.

An. R. 541. Av. J.C. 210. parer de la hauteur dont on vient de parler, pendant que lui-même marcha avec mille hommes du côté de la Citadelle. L'éminence fut emportée dès la premiére attaque. Magon ſe mit d'abord en devoir de ſe défendre: mais ſe voiant inveſti de toutes parts, ſans eſpérance de pouvoir réſiſter, il ſe rendit au vainqueur avec la place & les troupes qu'il avoit dedans.

Butin conſidérable. *Liv.* XXVI. 47. Juſqu'à ce moment on avoit fait main baſſe ſur tous ceux des habitans qui étoient en âge de porter les armes. Mais Scipion fit ceſſer le carnage, dès qu'il ſe vit maître de la Citadelle. Alors la ville fut abandonnée au pillage. Le butin fut très-conſidérable. Dix mille hommes libres devinrent priſonniers des Romains. Ils demeurérent maîtres de toutes les machines de guerre, qui étoient en très-grand nombre. On porta au Général beaucoup d'or & d'argent: deux cens ſoixante-ſeize coupes d'or, preſque toutes d'une livre peſant; dix-huit mille trois cens livres d'argent, tant en monnoie qu'en vaiſſelle, qui valent, ſelon notre maniére de peſer l'argent, un peu plus de vingt huit mille cinq cens quatre-vingts-treize marcs. On mit

ces

ces richeſſes entre les mains du Queſteur ou Receveur C. Flaminius, après avoir peſé & compté le tout devant lui. Polybe dit que tout l'argent qui avoit été pris ſur les Carthaginois ſe montoit à plus de ſix cens talens : *Un million huit cens mille livres.* leſquels joints aux quatre cens qu'il avoit apportés de Rome, lui donnoient plus de mille talens pour fournir aux frais de la guerre. *Trois millions.* An. R. 542. Av. J. C. 210. *Polyb.* 593.

La nuit étant venue, ceux qui avoient ordre de reſter dans le camp, y reſtérent. Le Général avec mille ſoldats ſe logea dans la Citadelle. Il donna ordre au reſte par les Tribuns de ſortir des maiſons, & de raſſembler par cohortes ſur la place tout le butin qu'ils avoient fait, & de paſſer la nuit auprès. Les armés à la légére furent amenés du camp, & poſtés ſur la colline qui regarde l'Orient. Ainſi fut réduite en la puiſſance des Romains la nouvelle Carthage. Maniére de partager le butin, uſitée parmi les Romains. *Polyb.* X. 589. 590.

Le lendemain, tout ce qui s'étoit pris tant ſur la garniſon que ſur les citoiens & les artiſans aiant été raſſemblé ſur le marché, les Tribuns le diſtribuérent à leurs Légions ſelon l'uſage établi chez les Romains. Or telle étoit la maniére d'agir de ce peuple dans

An. R. 542. Av. J.C. 210.

dans la prise des villes. On destinoit une partie des troupes au pillage, mais jamais plus de la moitié. Ceux qui devoient exécuter le pillage, étoient choisis sur tous les corps qui composoient l'armée, & chacun apportoit à sa Cohorte ou à sa Légion ce qu'il avoit pris. Le butin étoit vendu à l'encan, & les Tribuns en partageoient le prix en portions égales, qui se donnoient non seulement à ceux qui avoient occupé les postes nécessaires pour assurer le pillage, mais encore à ceux qui avoient gardé les tentes & les bagages, aux malades, & aux autres qui avoient été détachés pour quelque fonction que ce fût. Et de peur qu'il ne se commît quelque infidélité dans cette partie de la guerre, on fesoit jurer aux soldats avant qu'ils se missent en campagne & le premier jour qu'ils s'assembloient, qu'ils ne mettroient rien à part du butin, & qu'ils apporteroient fidélement tout ce qu'ils auroient pris. Au reste, continue Polybe, les Romains, par cette sage coutume, se sont précautionnés contre les mauvais effets de la passion d'acquérir. Car l'espérance d'avoir part au butin ne pouvant être frus-

fruſtrée à l'égard de perſonne, & étant auſſi certaine pour ceux qui reſtoient aux poſtes, que pour ceux qui feſoient le pillage, la diſcipline étoit toujours exactement gardée. Il n'en eſt pas ainſi chez les peuples qui ont pour maxime, que ce que chacun a pris dans le pillage des villes lui appartient. Car alors, la partie des troupes qui eſt fruſtrée du butin, eſt fruſtrée en même tems d'un motif puiſſant pour engager les ſoldats à faire leur devoir & à mépriſer les périls, qui eſt la vûe & l'attrait du gain. On ſait que David ordonna *que celui qui auroit combattu, & celui qui ſeroit demeuré au bagage, auroient la même part au butin, & le partageroient également; & que cette coutume devint une loi ſtable dans Iſraël.* An. R. 543. Av. J.C. 210. I. *Reg.* XXX. 24. 25.

Il reſtoit encore dans la ville des proviſions que les ennemis avoient amaſſées: quarante mille boiſſeaux de blé-froment, & deux cens ſoixante & dix mille boiſſeaux d'orge. On força & l'on prit dans le port cent trente vaiſſeaux, la plupart avec leur charge, compoſée de blés, d'armes, de vivres, de fer, de voiles, de cordages, & autres matiéres néceſſaires pour mettre une flote en état d'agir. Sci-

An. R. 542. Av. J.C. 210. pion prit auſſi dix-huit galéres, qui augmentérent conſidérablement ſa flote : il en avoit déja trente-cinq. Ainſi de tant de biens que la conquête de Carthagéne avoit mis en la poſſeſſion des Romains, la ville elle-même étoit le moins conſidérable.

Scipion harangue l'armée victorieuſe, & loue ſon courage & ſon zéle. *Liv.* XXVI. 48.

Ce jour-là, Scipion aiant confié la garde de la ville à Lélius & aux ſoldats de la flote, ramena lui-même les Légions dans le camp, & leur ordonna de prendre de la nourriture & du repos. Le lendemain, aiant aſſemblé les ſoldats de l'armée de terre & ceux des vaiſſeaux, " il commença par re-
„ mercier les dieux immortels, non
„ ſeulement de ce qu'ils avoient en
„ un ſeul jour réduit ſous ſa puiſſance
„ la ville la plus opulente de toute la
„ province ; mais de ce qu'ils y avoient
„ auparavant raſſemblé toutes les ri-
„ cheſſes de l'Afrique & de l'Eſpagne,
„ pour ôter aux ennemis toutes leurs
„ reſſources, & le mettre, lui & les
„ ſiens, dans l'abondance. Enſuite il
„ loua les ſoldats, dont la valeur avoit
„ ſurmonté tant d'obſtacles, ſans pou-
„ voir être arrêtée, ni par la ſortie im-
„ prévûe des Carthaginois, ni par la
„ hauteur extraordinaire des murail-
„ les,

„ les, ni par le paſſage difficile d'un
„ étang inconnu, ni par une forte
„ Citadelle que défendoit une bonne
„ garniſon. Il avoua qu'il devoit à
„ tous un ſuccès ſi glorieux & ſi ineſ-
„ péré : mais que l'honneur de la Cou-
„ ronne murale étoit dû en particu-
„ lier à celui qui étoit monté le pre-
„ mier ſur la muraille. Que celui qui
„ croioit avoir mérité une récompenſe
„ ſi glorieuſe, n'avoit qu'à ſe préſenter.

An. R. 542. Av. J.C. 210.

Il s'en préſenta deux au lieu d'un : Q. Trébellius Centurion de la quatrième Légion, & Sext. Digitius ſoldat de la flote. La diſpute s'échaufa extrêmement, beaucoup moins encore entre les deux prétendans, qu'entre l'armée de terre & celle de mer, qui prenoient hautement le parti de celui qui étoit de leur corps. Lélius, Commandant de la flote, parloit fortement pour les troupes maritimes ; & M. Sempronius Tuditanus appuioit le parti des Légions. Scipion voiant que cette conteſtation étoit prête à dégénérer en une ſédition ouverte, nomma trois Commiſſaires, qu'il chargea d'examiner mûrement la cauſe, & de décider ſur la dépoſition de témoins dignes de foi, lequel des deux com-

Diſpute fort vive au ſujet de la Couronne murale, terminée pacifiquement par Scipion. *Liv.* XXVI. 48.

An. R. 542. Av. J.C. 210. pétiteur étoit monté le premier ſur la muraille. Ces Commiſſaires furent C. Lélius, & M. Sempronius, tous deux intéreſſés dans la cauſe: auxquels Scipion aſſocia P. Corn. Caudinus, qui étoit neutre. Ils ſe mirent en devoir de prendre connoiſſance de cette affaire. Mais cet expédient, qui ſembloit devoir calmer les eſprits, ne fit que les échaufer davantage. Car Lélius & Sempronius, qui avoient retenu chacun leur parti dans le devoir avec aſſez de peine, ne ſe furent pas plûtôt retirés en changeant la qualité de Chefs en celle de Juges, que les ſoldats ne gardérent plus aucune meſure. Alors Lélius, quittant ſes Collégues, alla trouver Scipion ſur ſon Tribunal, & lui fit connoître l'état des choſes. Il lui dit qu'on étoit prêt, de part & d'autre, à ſe porter aux derniéres extrémités, & à faire d'une diſpute d'honneur une véritable guerre civile.

Scipion aiant loué la ſage attention de Lélius, convoqua l'Aſſemblée, &, pour réunir tout d'un coup les eſprits, déclara que Q. Trébellius & Sex. Digitius étoient montés dans le même tems ſur la muraille; & que pour réçompenſer leur valeur, il leur ac-

cordoit à tous deux la Couronne mu- An. R. 542. Av. J.C. 210.
rale. Enſuite, il donna des louanges, & diſtribua des récompenſes aux autres, à proportion du courage que chacun avoit fait paroitre, & des ſervices qu'il avoit rendus pendant le ſiége. Lélius, Amiral de la flote, fut celui ſur le mérite duquel il s'étendit davantage. Après lui avoir donné les plus grands éloges, & avoué que par ſa prudence & ſa valeur il avoit contribué autant que lui-même à un ſuccès ſi glorieux, il lui fit préſent d'une Couronne d'or, & de trente beufs.

La Couronne murale étoit ordinairement d'or, & façonnée par le haut en crénaux tels qu'il y en a aux murailles des villes. L'ardeur que nous voions ici entre ces deux contendans, montre l'effet merveilleux que produiſoient ſur l'eſprit des ſoldats ces marques d'honneur & de diſtinction. Et il en faut dire autant des autres récompenſes militaires. Voila ce qui rend des troupes invincibles.

Scipion, après avoir ainſi loué & récompenſé la valeur des ſiens, aſſembla les priſonniers, qui étoient, comme nous l'avons déja dit, près de dix mille, & ordonna qu'on en fit deux

Généroſité de Scipion envers les otages &

An. R. 542. Av. J.C. 210. les prisonniers. *Polyb.* X. 591. *Liv.* XXVI. 49.

classes : une des gens distingués & des bourgeois de Carthagéne, de leurs femmes, & de leurs enfans ; l'autre, des artisans. Après avoir exhorté les premiers à s'attacher aux Romains, & à ne jamais perdre le souvenir de la grace qu'il alloit leur accorder, il les renvoia chacun chez eux. Ils se prosternérent devant lui, & se retirérent fondant en larmes, mais en larmes de joie, que tiroit de leurs yeux un événement auquel ils s'attendoient si peu. Pour les artisans, il leur dit qu'ils étoient maintenant esclaves du Peuple Romain : mais que s'ils s'affectionnoient à la République, & lui rendoient, chacun selon sa profession, les services qu'ils devoient, ils pouvoient compter qu'on les mettroit en liberté dès que la guerre contre les Carthaginois seroit heureusement terminée. Ils étoient au nombre de deux mille, qui eurent ordre d'aller donner leurs noms au Questeur ; & on les partagea en bandes de trente, sur chacune desquelles on prépose un Romain pour y veiller.

Parmi le reste des prisonniers, Scipion choisit ceux qui avoient meilleure mine & le plus de vigueur, pour en gros-

groſſir le nombre de ſes rameurs. Il leur fit la même promeſſe qu'aux artiſans, & les aſſura qu'après qu'il auroit vaincu les Carthaginois, il leur donneroit la liberté, s'ils ſervoient les Romains avec zêle & avec affection. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Cette conduite à l'égard des priſonniers lui gagna & à la République l'amitié & la confiance des citoiens de Carthagéne; & par l'eſpérance de la liberté qu'il fit concevoir aux artiſans, il leur inſpira une grande ardeur pour ſon ſervice : ſans parler ici de l'augmentation conſidérable que reçurent ſes forces de mer par un effet de cette même clémence à l'égard des priſonniers.

Il mit enſuite à quartier Magon, & ceux des Carthaginois qui avoient été pris avec lui, deux deſquels étoient du Conſeil des Anciens, & quinze du Sénat. Il les donna en garde à Lélius, lui enjoignant d'en avoir tout le ſoin poſſible. Puis s'étant fait amener tous les otages des Eſpagnols, qui étoient au nombre de plus de trois cens, il commença par flater & careſſer les enfans les uns après les autres, leur promettant, pour les conſo-

An. R. 542. Av. J. C. 210. ler, que dans peu ils reverroient leurs parens. Il exhorta les autres à ne pas ſe laiſſer abbattre à la douleur. Il leur repréſenta ,, qu'ils [a] étoient ſous la ,, puiſſance d'un peuple qui aimoit ,, mieux gagner les hommes par des ,, bienfaits, que de les aſſujettir par ,, la crainte; & s'unir les peuples ,, étrangers ſous le nom honorable ,, d'amis & d'alliés, que de leur im- ,, poſer le joug honteux de la ſervitu- ,, de ,,. Après cela, aiant choiſi entre les dépouilles celles qui convenoient le plus à ſon deſſein, il en fit des préſens à chacun ſelon ſon ſexe & ſon âge. Il donna aux petites filles des jeux d'enfans, & des bracelets, & aux jeunes garçons des couteaux & de petites épées.

Quelle bonté, quelle attention! Aiant demandé à tous les otages leur pays, & aiant ſu combien il y en avoit de chaque nation, il envoia des couriers à leurs parens, & les fit avertir de venir retirer leurs enfans. Comme quelques villes lui avoient déja envoié

a Veniſſe eos in populi Romani poteſtatem, qui beneficio quàm metu obligare homines malit; exteraſque gentes fide ac ſocietate juncta habere, quàm triſti ſubjectas ſervitio. *Liv.*

voié des Députés pour redemander ceux qui leur appartenoient, il les leur remit ſur le champ entre les mains, & ordonna au Queſteur C. Flaminius d'avoir grand ſoin des autres, & de les traiter avec beaucoup de douceur & d'humanité. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Pendant qu'il étoit occupé de ces ſoins, une Dame fort âgée, femme de Mandonius frére d'Indibilis Roi des Ilergétes, ſortit de la foule des otages, & s'étant jettée à ſes piés, elle le conjura, les larmes aux yeux, de recommander à ceux qui gardoient les Dames d'avoir égard à leur ſexe & à leur naiſſance. Scipion, qui n'entendit pas d'abord ſa penſée, l'aſſura qu'il avoit donné ordre qu'on ne les laiſſât manquer de rien. Mais cette Dame reprenant la parole : *Ce ne ſont pas*, lui dit-elle, *ces commodités qui nous touchent. Dans l'état où la fortune nous a réduites, de quoi ne devons-nous pas nous contenter ? J'ai bien d'autres inquiétudes, quand je conſidére d'une part la licence de la guerre, & de l'autre la jeuneſſe & la beauté des Princeſſes que vous voiez ici devant vous. Car pour moi, mon âge me met à l'abri de toute crainte à cet égard.* Elle avoit avec elle les fil-

Sage conduite de Scipion à l'égard des Dames qui ſe trouvérent parmi les otages. *Liv.* XXVI. 49. *Polyb.* X. 592.

An. R. 542. Av. J.C. 210.

les d'Indibilis, & pluſieurs autres de même rang, toutes dans la fleur de l'âge, qui la reſpectoient comme leur mére. Scipion comprenant alors quel étoit le ſujet de ſa crainte : *Ma propre gloire*, dit-il, *& celle du Peuple Romain, ſont intéreſſées à ne pas ſouffrir que la vertu, toujours reſpectable en quelque lieu que ce puiſſe être, ſoit expoſée dans mon camp à un traitement indigne d'elle. Mais vous me fourniſſez encore un nouveau motif d'y veiller avec plus de ſoin, par l'attention vertueuſe que vous faites paroître à ne penſer qu'à la conſervation de votre honneur au milieu de tant d'autres ſujets de crainte.* Après cet entretien, il les confia à des Officiers d'une ſageſſe éprouvée, & leur ordonna d'avoir pour elles tout le reſpect qu'ils pourroient rendre aux méres & aux femmes de leurs ailliés & de leurs hôtes.

Il rend ſans rançon une jeune Princeſſe d'une rare beauté à Allucius à qui elle étoit

Ce fut en cette occaſion que ſes ſoldats lui amenérent une jeune perſonne d'une beauté ſi accomplie, qu'elle attiroit ſur elle les regards de tout le monde. Il voulut ſavoir qui elle étoit & à qui elle appartenoit : & aiant appris entre autres choſes qu'elle étoit ſur le point d'être mariée à Allucius Prince

Prince des Celtibériens, il envoia chez lui pour le faire venir avec les parens de cette jeune priſonniére. Et comme on lui dit qu'Allucius l'aimoit éperduement, ce Seigneur Eſpagnol ne parut pas plutôt en ſa préſence, qu'avant même que de parler au pére & à la mére, il le prit en particulier; & pour calmer les inquiétudes qu'il pouvoit avoir au ſujet de la jeune Eſpagnole, il lui parla en ces termes. *Nous ſommes jeunes vous & moi, ce qui fait que je puis vous parler avec plus de liberté. Ceux des miens qui m'ont amené votre Epouſe future, m'ont en même tems aſſuré que vous l'aimiez avec une extrême tendreſſe: & ſa beauté ne m'a laiſſé aucun lieu d'en douter. Là deſſus, feſant réflexion, que ſi, comme vous, je ſongeois à prendre un engagement, & que je ne fuſſe pas uniquement occupé des affaires de ma patrie, je ſouhaiterois que l'on favoriſât une paſſion ſi honnête & ſi légitime; je me trouve heureux de pouvoir, dans la conjoncture préſente, vous rendre un pareil ſervice. Celle que vous devez épouſer a été parmi nous, comme elle auroit été dans la maiſon de ſon pére & de ſa mére. Je vous l'ai réſervée, pour vous en faire un préſent di-*

An. R. 542. Av. J.C. 210. promiſe en mariage. Vive reconnoiſſance de ce Prince. *Liv.* XXVI. 50. *Liv.* X. 593.

An. R. 542. Av. J. C. 210.

gne de vous & de moi. La ſeule reconnoiſſance que j'exige de vous pour ce don, c'eſt que vous ſoyez ami du Peuple Romain; & que, ſi vous me jugez homme de bien, tel que mon pére & mon oncle ont paru aux peuples de cette même province, vous ſachiez qu'il y en a dans Rome beaucoup qui nous reſſemblent, & qu'il n'eſt point de peuple dans l'univers, que vous deviez plus craindre d'avoir pour ennemi, ni ſouhaiter davantage d'avoir pour ami.

Allucius, pénétré de reconnoiſſance & de joie, baiſoit les mains de Scipion, & prioit les dieux de le récompenſer en ſa place pour un ſi grand bienfait, puiſque lui-même il n'étoit pas en état de le faire autant qu'il l'auroit ſouhaité, & que le méritoit ſon Bienfaiteur. Scipion fit enſuite venir les pére & mére, & les autres parens de la jeune fille. Ils avoient apporté une grande ſomme d'argent pour la racheter. Mais quand ils virent qu'il la leur rendoit ſans rançon, ils le conjurérent avec de grandes inſtances de recevoir d'eux cette ſomme comme un préſent, & témoignérent que par cette complaiſance & cette nouvelle grace il mettroit le comble à leur joie & à leur

leur reconnoiſſance. Scipion ne pouvant réſiſter à des priéres ſi vives & ſi preſſantes, leur dit qu'il acceptoit ce don, & le fit mettre à ſes piés. Alors, s'adreſſant à Allucius : *J'ajoute*, dit-il, *à la dot que vous devez recevoir de votre beau-pére cette ſomme, que je vous prie d'accepter comme un préſent de noces.* An. R. 542. Av. J.C. 210.

Ce jeune Prince, charmé de la libéralité & de la politeſſe de Scipion, alla publier dans ſon pays les louanges d'un ſi généreux vainqueur. Il s'écrioit, dans les tranſports de ſa reconnoiſſance, „ qu'il étoit venu dans l'Eſpagne „ un jeune Héros ſemblable aux dieux, „ qui ſe ſoumettoit tout, moins enco- „ re par la force de ſes armes, que par „ les charmes de ſes vertus, & la gran- „ deur de ſes bienfaits „. C'eſt pourquoi, aiant fait des levées dans le pays qui lui étoit ſoumis, il revint quelques jours après trouver Scipion avec un corps de quatorze cens Cavaliers.

Allucius, pour rendre plus durables les marques de ſa reconnoiſſance, fit graver dans la ſuite l'action, que nous venons de raporter, ſur un bouclier d'argent, dont il fit préſent à Sci-

An. R. 542. Av. J. C. 210. Scipion : préſent, infiniment plus eſtimable & plus glorieux que tous les tréſors & tous les triomphes. Ce bouclier, que Scipion emporta avec lui en retournant à Rome, périt au paſſage du Rhône avec une partie du bagage. Il étoit demeuré dans ce fleuve juſques à l'an 1665, que quelques pêcheurs le trouvérent. Il eſt aujourd'hui dans le cabinet du Roi.

Eloge de Scipion. J'aurai lieu dans la ſuite de m'arrêter ſur ce qui regarde le caractére de Scipion, & je l'ai déja fait ailleurs avec aſſez d'étendue : mais je ne puis m'empécher ici d'obſerver en peu de mots, que dans l'expédition dont nous parlons il fait paroitre toutes les qualités d'un Grand Général. Nous avons vû qu'il forma de lui-même le deſſein le plus hardi qu'il fût poſſible d'imaginer, & tellement éloigné de toute vraiſemblance, que les ennemis ne ſoupçonnoient pas même qu'on pût y ſonger. Il paſſe le quartier d'hiver, non dans l'oiſiveté & l'inaction, non à faire bonne chére ou à jouer, mais à s'informer ſous main de ce qui avoit quelque raport à l'entrepriſe qu'il méditoit, & à préparer ſourdement tout ce qui pouvoit contribuer à la faire réuſ-

réuſſir. Il garde ſur le tout un profond ſecret, & ne communique ſes vûes qu'à une ſeule perſonne à qui il ſe fioit entiérement, & qui lui étoit néceſſaire pour les mettre à exécution. Dès que le printems paroit, l'armée & la flote partent ſans ſavoir à quoi l'on les deſtine. Elles arrivent enſemble préciſément dans le moment & le lieu marqués, & Carthagéne ſe trouve aſſiégée en même tems par terre & par mer. Le Général le plus conſommé dans le métier de la guerre pouvoit-il prendre des meſures plus juſtes? Scipion n'avoit alors que vingt-ſept ans tout au plus, & l'on peut dire que c'étoit ici ſon coup d'eſſai, & les prémices de ſon commandement. Dans le ſiége même, quel courage, quelle intrépidité, mélée pourtant d'une ſage diſcrétion! Quelle préſence d'eſprit, qui prévoit tout, qui ſuffit à tout, & qui donne par tout les ordres néceſſaires! Mais Scipion eſt encore plus grand, & ſe ſurpaſſe lui-même dans ce qui ſuit la priſe de la ville, & dans l'uſage qu'il fait de la victoire, où il montre une grandeur d'ame, une nobleſſe de ſentimens, un talent de gagner les cœurs, &, ce qui eſt au deſſus

An. R. 542. Av. J.C. 210.

de

An. R. 542. Av. J. C. 210. de tout, une vertu, une ſageſſe, une retenue, d'autant plus admirables, comme le remarque un Hiſtorien, que Scipion alors étoit jeune, ſans engagement, & victorieux, *& juvenis, & cœlebs, & victor.* *Val. Max.* IV. 3.

Scipion envoie Lelius à Rome, pour y porter la nouvelle de ſa victoire.

Après que Scipion eut réglé toutes choſes de concert avec Lélius, il lui donna une galére à cinq rangs, & y aiant embarqué Magon & les Sénateurs Carthaginois qui avoient été pris avec lui, il l'envoia à Rome pour y porter la nouvelle de ſa victoire. Il étoit perſuadé que comme on n'y eſpéroit rien du côté de l'Eſpagne, on n'y auroit pas plutôt appris les avantages qu'il avoit remportés, que l'on reprendroit courage, & que l'on penſeroit plus ſérieuſement que jamais à pouſſer cette guerre. Pour lui il reſta quelque tems dans la nouvelle Carthage pour y exercer ſon armée navale, & montrer aux Tribuns de quelle maniére ils devoient exercer celle de terre. *Polyb.* X. 594. *Liv.* XXVI. 51.

Scipion fait faire l'exercice aux troupes de terre & de mer.

Le premier jour, les Légions défilérent devant lui ſous les armes, l'eſpace de quatre mille pas. Le ſecond, il leur ordonna de nettoier & de fourbir leurs armes devant leurs tentes. Le troiſiéme, les troupes préſentérent

aux

aux yeux l'image d'une véritable bataille, les ſoldats ſe battant avec des épées de bois, qui avoient un bouton au bout, & lançant les uns contre les autres des javelots garnis auſſi d'un bouton à la pointe. Le quatriéme fut deſtiné au repos & au divertiſſement. Le cinquiéme, on recommença l'exercice comme au premier jour. Tant que les troupes reſtérent à Carthage, elles obſervérent cette alternative de travail & de repos. An. R. 542. Av. J.C. 210. *Prapilatis.*

Il n'oublia pas ſa Cavalerie, & il lui feſoit faire devant lui toutes les évolutions qui lui conviennent ſelon les différens beſoins, & les différentes conjonctures où elle peut ſe trouver. Sur tout il l'exerçoit à avancer à l'ennemi, & à faire retraite, de maniére que lors même qu'on étoit obligé de preſſer la marche, on ne quittât pas ſes rangs, & que le même intervalle ſe trouvât toujours entre les eſcadrons: rien n'étant plus dangereux que de mettre aux mains une Cavalerie qui a perdu ſes rangs.

Les ſoldats de la flote, de leur côté, s'avançant en pleine mer pendant qu'elle étoit calme, éprouvoient la viteſſe de leurs vaiſſeaux par la repréſentation d'une bataille navale. Ces

An. R. 542. Av. J.C. 210. Ces exercices, continués hors de la ville par mer & par terre, diſpoſoient les corps & les eſprits tout à la fois à des combats réels & véritables. C'étoit en tenant ainſi toujours les troupes en haleine, que les Romains les rendoient infatigables, & les accoutumoient à garder en tous lieux & en tout tems la diſcipline militaire dans toute ſon exactitude.

Pendant ce même tems, la ville retentiſſoit du bruit que feſoient des ouvriers de toute eſpéce, en travaillant dans les atteliers publics à fabriquer des armes de toute ſorte, & généralement tout ce qui eſt néceſſaire pour la guerre. Le Général ſe trouvoit par tout, aſſiſtant aux exercices & de la flote, & des Légions, & paſſant chaque jour un tems conſidérable à examiner les ouvrages de toute eſpéce, auxquels un nombre infini d'Ouvriers travailloient à l'envi les uns des autres dans les magazins & dans les arſenaux.

Dans tout ce que nous avons raporté juſqu'ici du ſiége & de la priſe de Carthagéne, & des événemens qui ont ſuivi, manque-t-il, par raport à Scipion, quelque trait, quelque couleur

leur au portrait d'un Général accompli. Polybe, en traçant d'une main habile ce portrait, qui n'eſt point flaté, mais tiré d'après nature, a eu deſſein ſans doute d'inſtruire toute la poſtérité, & de propoſer aux Généraux & aux Officiers d'armées un modéle propre à former de grands hommes pour la guerre. Car c'eſt là une des principales fins de l'hiſtoire. An. R. 542. Av. J.C. 210.

Lorſque Scipion crut ſes troupes ſuffiſamment exercées, & la ville à couvert de toute inſulte par les fortifications qu'il y avoit faites, & la garniſon qu'il y laiſſa, il partit pour ſe rendre à Tarragone. Aiant rencontré en chemin les Ambaſſadeurs de pluſieurs nations, il en expédia quelques-uns ſur le champ; il remit à donner audiance aux autres quand il ſeroit arrivé à Tarragone, où il avoit ordonné à tous les Alliés, tant anciens que nouveaux, de ſe rendre. Scipion retourne à Tarragone. *Polyb.* X. 594. *Liv.* XXVI. 51.

La priſe de Carthagéne cauſa une terrible conſternation parmi les Carthaginois. D'abord leurs Généraux ſupprimérent cette nouvelle. Mais, dans la ſuite, ne pouvant plus la cacher ni la diſſimuler, ils affectoient de diminuer autant qu'ils pouvoient le Les Carthaginois diſſimulent leur douleur ſur la priſe de Carthagéne. *Liv. ibid.*

An. R. 542. Av. J.C. 210. le mérite de cette victoire. Ils disoient, „ que c'étoit là une seule [a] ville „ surprise par un coup fouré. Que ce- „ pendant un si petit objet avoit suffi „ pour enfler le cœur d'un jeune Géné- „ ral, qui, par une joie insolente, „ donnoit à ce foible avantage l'air „ d'une conquête importante & d'une „ grande victoire. Mais qu'au moment „ qu'il apprendroit que les trois Gé- „ néraux Carthaginois approchoient „ avec leurs trois armées, les calami- „ tés de sa maison se présenteroient „ à sa mémoire, & rabbattroient beau- „ coup de sa fierté & de son orgueil. Voila ce qu'ils publioient en parlant au peuple & aux soldats. Mais dans le fond ils sentoient parfaitement combien la perte de Carthagéne leur étoit préjudiciable, & combien elle donnoit d'avantage à leurs ennemis pour l'avenir.

D I-

a Nec opinato adventu ac prope furto unius diei.... interceptam. Cujus rei tam parvæ præmio elatum insolentem, immodico gaudio speciem magnæ victoriæ imposuisse.

DIGRESSION

Sur les Repas des Romains.

CETTE MATIERE, dont j'ai promis de parler, demanderoit beaucoup d'étendue, ſi l'on ſongeoit à la traiter un peu à fond. Je me contenterai, ſelon ma coutume, d'en donner une légére idée.

Les Romains ne feſoient, à proprement parler, qu'un repas : c'étoit le ſouper. Ils prenoient bien quelque peu de nourriture vers le milieu du jour, pour ſe ſoutenir, & ſe mettre en état d'attendre le repas du ſoir. *Pranſus non avidè*, dit Horace, *quantum interpellet inani Ventre diem durare.* Mais ce léger diner ne peut s'appeller un repas, non plus que le déjeuné & le gouté, qui n'étoient que pour les enfans. *Lib. 1. ſat. 6.*

L'heure du ſouper étoit la neuviéme ou la diziéme heure du jour, c'eſt-à-dire trois heures, ou même deux heures avant le coucher du ſoleil. Juſques-là on s'étoit appliqué tout entier aux affaires ſérieuſes : mais pour lors on avoit l'eſprit libre de tout ſoin, & l'on ſe trouvoit en état de recevoir chez ſoi ſes amis. Prévenir ce tems pour

pour ſe mettre à table & pour ſouper, c'eſt ce qu'Horace appelle *diem frangere . . . partem ſolido demere die;* abréger le jour, en couper & en retrancher une partie. Ils diſoient auſſi, pour ſignifier la même choſe, *epulari de die.* C'étoit un air de débauche, qu'évitoient les gens ſages, de ſe mettre ainſi de bonne heure à table.

A Rome, le bain précédoit toujours le ſouper: ce qui, d'un côté, étoit néceſſaire pour entretenir la propreté, les Romains n'uſant point de linge ſur eux; &, de l'autre, pouvoit ſervir à éguiſer l'appétit. Les riches & les gens accommodés, avoient des bains domeſtiques. Pline le Jeune, dans la deſcription qu'il fait de ſes maiſons de campagne, nous marque quel ſoin l'on prenoit alors d'y conſtruire des bains où l'on trouvât toutes les commodités néceſſaires pour y prendre à ſon aiſe ce ſoulagement. Pour les gens du peuple, il y avoit des bains publics, dont quelques-uns étoient même des édifices ſomptueux, & dans leſquels la magnificence des Empereurs avoit ſemblé prendre plaiſir à ſe ſignaler.

Au ſortir du bain, avant que de ſe mettre à table, on prenoit un habit plus

plus ou moins léger ſelon la ſaiſon, & le maître de la maiſon ſe piquoit ſouvent d'en fournir de magnifiques à ſes hôtes.

Le lieu où l'on prenoit les repas s'appelloit *Triclinium*, parce que la table étoit environnée de trois lits. Les tables ont été de différentes figures, ſelon la différence des tems : quarrées, rondes, en demi-cercle. Je ne parlerai que des premiéres, qui ont été d'un plus fréquent uſage. L'un des quatre côtés demeuroit vacant & libre pour ſervir les mêts.

Dans les premiers tems, les Romains mangeoient aſſis ſur de ſimples bancs, à la maniére des peuples de Créte & de Sparte. Dans la ſuite la coutume d'être couchés en mangeant s'établit parmi eux : on croit qu'elle leur vint de l'Aſie & de la Gréce. Les Dames conſervérent lontems l'ancien uſage d'être aſſiſes à table, plus conforme à la modeſtie & à la pudeur du ſexe. Valére Maxime raporte, qu'aux repas religieux que l'on donnoit aux dieux, les déeſſes étoient aſſiſes, pendant que les dieux étoient couchés ſur des lits. *Val. Max.* II. I.

On rangeoit un lit autour de chacun

cun des trois côtés de la table. Chaque lit tenoit pour l'ordinaire trois perſonnes, quelquefois quatre & cinq, mais rarement. Les lits étoient couverts de tapis, & garnis de couſſins pour les convives. Dans les commencemens, & la matiére & les couvertures des lits, tout étoit fort ſimple : mais le luxe y introduiſit dans la ſuite une magnificence extraordinaire. Ce [a] luxe vint d'Aſie. Ce fut dans le triomphe de Cn. Manlius qu'on vit pour la premiére fois à Rome des lits d'airain, des tapis & des couvertures d'étofes les plus fines & les plus précieuſes, des bufets travaillés avec un extrême ſoin & une grande dépenſe. Et ce n'étoient encore là que les premiers commencemens & comme les ſemences de ce prétendu bon goût, que quelque tems après des [b] hommes d'un génie inventif & d'une merveilleuſe ſagacité pour tous les rafinemens du luxe, & en même tems d'une prodi-

a Luxuriæ peregrinæ origo ab exercitu Aſiatico invecta in urbem eſt. Ii primum lectos æreos, veſtem ſtragulam pretioſam & abacos Romam advexerunt... Vix tamen illa, quæ tum conſpiciebantur, ſemina erant futuræ luxuriæ. *Livius* XXXIX. 6.

b Prodigi & ſagacis ad luxuriæ inſtrumenta ingenii. *Plin.* IX. 11.

prodigalité ſans bornes, portérent à des excès qu'on a peine à croire.

Nous avons déja dit que les convives commençoient par prendre les bains, après quoi ils ſe revétoient d'habits deſtinés pour la table. Avant que de monter ſur les lits, ils quittoient leurs ſouliers pour plus grande propreté. Dans les parties de plaiſir ils uſoient des eſſences & des parfums les plus exquis, & portoient des couronnes de fleurs ſur la tête. Ils montoient en cet état ſur leurs lits.

Le repas commençoit toujours par des libations & des priéres que l'on feſoit aux dieux, en verſant un peu de vin ſur la table en leur honneur: coutume de l'antiquité la plus reculée, comme on le voit dans Homére & dans Virgile. Celui-ci parle ainſi de Didon, laquelle adreſſe ſes priéres à Jupiter, & lui fait enſuite des libations.

Jupiter, hoſpitibus nam te dare jura loquuntur, &c. *Æneid. I.*

Dixit, & in menſa laticum libavit honorem.

Cette cérémonie étoit généralement établie: *Menſam adiſti*, eſt-il dit dans une des déclamations attribuées à Quintilien, *ad quam cùm venire cœpi-*

Quintil. Declam. CCCI. *mus, deos invocamus.* Les Anciens finiſſoient toujours les repas par où ils les avoient commencés, c'eſt-à-dire par les priéres & les libations, comme on le voit en pluſieurs endroits des Morales de Plutarque. Je ne puis m'empêcher d'inſérer ici la traduction d'un paſſage Grec d'Héliodore, qui eſt fort précis. *Il eſt tems*, y eſt-il dit, *de renvoier les convives : mais auparavant ſouvenons-nous de Dieu. On porta enſuite la coupe des libations à tous les aſſiſtans ; & le repas finit de la ſorte.* Cet acte de religion, par où commençoient & finiſſoient les repas, étoit comme une proteſtation publique que feſoient les Payens qu'ils reconnoiſſoient tenir de la libéralité de Dieu toutes les nourritures dont ils feſoient uſage. Et c'eſt pour cela que les Auteurs anciens parlent toujours de la table comme d'une choſe ſacrée. Tacite appelle les cérémonies emploiées aux repas, *ſacra menſæ.*

Heliodor. Æthiop. lib V. ſub finem.

Annal. XV. 52.

C'eſt une choſe bien triſte, & qui marque un grand oubli de Dieu, de voir que la coutume de conſacrer en quelque ſorte le commencement & la fin des repas par la priére & par l'action de graces, obſervée de tout

tout tems par les Payens, ſoit maintenant parmi nous abolie entiérement à la table de preſque tous les Grands Seigneurs & de tous les Riches, & n'ait plus de lieu que parmi les Bourgeois: encore commence-t-elle à y être négligée, tant le mauvais exemple des Grands a de force, & devient contagieux!

Après qu'on avoit ſatisfait aux devoirs de Religion, on créoit un Roi du feſtin, qui preſcrivoit les Loix qu'on devoit y garder, & le nombre des coups qu'il faloit boire. C'étoit le ſort ordinairement qui décidoit de cette Royauté.

Quem * Venus arbitrum
Dicet bibendi?
Nec regna vini ſortiere talis.

Horat. Ode 7. lib. 2. Ode 4. lib. 1.

Quelquefois, par exemple, on obligeoit de boire autant de coups qu'il y avoit de lettres dans le nom de la perſonne dont on bûvoit la ſanté. Cicéron [a] obſerve que Verrès, qui avoit foulé aux piés toutes les Loix du Peuple Romain, obéiſſoit ponctuellement aux Loix de la table. Au reſte cette

* *Ce mot ſignifie ici le coup de dé le plus heureux, comme ſeroit parmi nous raſle de ſix.*

a Iſte Prætor ſeverus ac diligens, qui Populi Romani legibus nunquam paruiſ-

cérémonie de joie & de gaieté s'obſervoit dans les repas les plus ſages. Caton [a] le Cenſeur diſoit que cette Roiauté de table, & cette eſpéce de Légiſlation établie par une coutume ancienne, lui feſoit grand plaiſir.

Il eſt tems de faire ſervir les mêts. Dans les repas d'appareil, des [b] eſclaves leſtement vétus, & ceints de ſerviettes blanches, apportoient en cérémonie les plats. Ils [c] étoient ſuivis par un Ecuier tranchant, qui d'une main légére & ſavante dépeçoit les viandes avec art, & ſouvent en cadence. Il y avoit d'autres eſclaves prépoſés au buffet, pour préſenter les coupes, verſer du vin, changer les aſſiettes. Le buffet étoit l'endroit de la ſalle à manger où le Maître du logis étaloit avec le plus de pompe ſa magnificence, en y expoſant, en grand nombre, des vaſes & des coupes d'or & d'argent, ciſelées par

ſet, iis diligenter legibus parebat, quæ in poculis ponebantur.

a Me verò & Magiſteria delectant à majoribus inſtituta, & is ſermo qui more majorum à ſummo adhibetur in poculis. *Cic. de Senect n. 46.*

b Agmen ſervorum nitentium, & miniſtrorum ornatiſſimorum turba linteis ſuccincta. *Senec.*

c Alius pretioſas aves ſcindit, & per pectus & clunes certis ductibus circumferens eruditam manum, in fruſta excutit. *Senec.*

par la main des plus habiles ouvriers, & ſouvent enrichies de pierreries.

Leurs repas étoient à pluſieurs ſervices, comme parmi nous. Une ſingularité, qui mérite de n'être pas oubliée, c'eſt qu'au premier ſervice on donnoit toujours des œufs frais: *ab ovo uſque ad mala*, dit Horace, pour ſignifier, depuis le commencement du repas juſqu'à la fin. Il paroit auſſi qu'ils feſoient ſervir le fruit ſur une autre table que celle qu'on avoit emploiée pour le fond du repas. De là l'expreſſion de Virgile, *menſæ grata ſecundæ dona*, pour marquer le deſſert, fruits crus, ou cuits, ou confits, patiſſeries légéres, & autres choſes ſemblables, qu'ils appelloient d'un nom commun *dulciaria*, ou *bellaria*.

Dans les beaux tems de la République, les repas, quoique ſimples, étoient préparés avec ſoin, mais ſans délicateſſe recherchée. La gaieté & la liberté qui y régnoient, jointes à l'agrément & à la ſolidité de la converſation, en feſoient le principal aſſaiſonnement. Caton le Cenſeur, tout auſtére qu'il étoit ailleurs, ſe déridoit & quittoit ſon ſérieux à table. Il n'étoit point ennemi de la joie. Il bûvoit vo-

lontiers & ſouvent, mais toujours modérément, & il dit lui-même qu'il aimoit les petits coups: *Me delectant pocula, ſicut in ſympoſio Xenophontis, minuta & rorantia.* Quand il étoit à ſa campagne, il prioit tous les jours à ſouper quelques-uns de ſes amis du voiſinage, & il paſſoit joieuſement le tems avec eux, en ſe montrant homme de très-bonne & très-agréable compagnie, non ſeulement à ceux de ſon âge, mais encore aux jeunes gens, comme aiant une grande expérience du monde, & aiant vû par lui-même & entendu des autres une infinité de choſes curieuſes, que l'on écoutoit avec plaiſir. Il étoit perſuadé que la Table étoit un des moiens les plus propres à faire naître & à entretenir l'amitié. A la ſienne les propos les plus ordinaires étoient les éloges des bons & braves citoiens, & jamais on ne diſoit un mot des méchans ou de ceux qui étoient ſans mérite. Caton ne ſouffroit pas qu'on en parlât à ſa table ni en bien ni en mal, & il étoit attentif & adroit à en détourner l'occaſion. C'étoit [a] la douceur de

Cic. de Senect. nu. 46.
Plut. in Cat. 351.

a. Ego propter ſermonis delectationem tempeſtivis quoq; conviviis delector, nec cum æqualibus ſolùm, (qui pauci admodum

l'entretien qui lui rendoit agréables les repas qui duroient lontems, & il ſavoit bon gré, diſoit-il, à la vieilleſſe, qui, en diminuant en lui le beſoin du boire & du manger, lui avoit en récompenſe augmenté le goût & le plaiſir de la converſation. Il fait une remarque fort ſenſée ſur la différence du nom que les Grecs & les Romains donnent au repas. Les premiers l'appellent *συμπόσιον*, *compotatio*, ce qui ſignifie proprement *une aſſemblée de perſonnes qui boivent* & mangent *enſemble*; [a] par où ils paroiſſent donner dans les repas la préférence à ce qui en fait le moindre mérite. Chez les Romains, le repas eſt appellé *convivium*, une aſſemblée de perſonnes qui *vivent enſemble*, c'eſt-à-dire qui converſent entr'eux, qui s'entretiennent, qui tiennent des diſcours également ſpirituels & agréables: car c'eſt là proprement *vivre*. Auſſi [b] Caton diſoit-il, que ce qui lui plaiſoit

reſtant) ſed cum veſtra etiam ætate atque vobiſcum: habeoque ſenectuti magnam gratiam, quæ mihi ſermonis aviditatem auxit, potionis & cibi ſuſtulit. *Cic. de Senect.* 46.

a Ut quod in eo genere minimum eſt, id maxime probare videantur.

b Neque ipſorum conviviorum delectationem voluptatibus magis, quàm cœtu ami-

le plus dans les repas n'étoit point la bonne chére, mais la compagnie & la converſation de ſes amis. Y a-t-il parmi nous beaucoup de tables, où les repas ſe paſſent de la ſorte? Il ne paroit pas que l'on ſe pique d'y faire grande dépenſe d'eſprit.

Le luxe d'Aſie, quand on l'eut vaincue, paſſa bientôt à Rome, & infecta les tables comme tout le reſte. [a] Les boufons, les farceurs, les joueuſes d'inſtrumens, les danſeuſes en firent l'accompagnement ordinaire. Les repas furent préparés avec plus de ſoin & de dépenſe. Alors, dit Tite-Live, un Cuiſinier, dont les Anciens feſoient peu de cas & peu d'uſage, devint un homme de conſéquence; & ce qui n'avoit été juſques-là qu'un bas & vil miniſtére, fut regardé comme un emploi & un art important. Le mal alla toujours en croiſſant, & fut porté à des excès qui paroiſſent à peine croiables. Les repas de Luculle ſont connus

corum & ſermonibus metiebar.

[a] Tum pſaltriæ, ſambuciſtriæque, & convivalia ludionum oblectamenta addita epulis: epulæ quoque ipſæ & cura & ſumptu majore apparari cœptæ. Tum coquus, viliſſimum antiquis mancipium & æſtimatione & uſu, in pretio eſſe; & quod miniſterium fuerat, ars haberi cœpta. *Liv.* XXXIX. 6.

nus de tout le monde. On [a] en vint à cette perverſité de goût de n'eſtimer les mêts que l'on ſervoit dans un feſtin que par leur rareté, & par le prix énorme qu'ils coutoient, non par leur bonté & leur qualité réelle. Quelquefois il ne faut qu'un homme pour gâter ainſi toute une nation, comme on l'a dit du fameux Apicius, qui [b] s'étant donné pour Maître dans la ſcience des bons morceaux, vint à bout de corrompre tout ſon ſiécle.

Sénéque nous peint avec des couleurs bien vives dans le portrait qu'il fait de cet Apicius, l'image d'un homme ſenſuel & voluptueux, qui reçoit avidement & ſavoure comme à longs traits le plaiſir par tous ſes ſens. [c] Voiez, dit-il, un Apicius appuié ſur un couſſin rempli de roſes, contemplant la magnificence de ſa table, ſa-

a Appoſitas dapes non ſapore, ſed ſumptu æſtimabant. *Pacat. in panegyr. Theod.*

O miſerabiles quorum palatum niſi ad pretioſos cibos non excitatur! pretioſos autem non eximius ſapor, aut aliqua faùciũ dulcedo, ſed raritas & difficultas parandi facit. *Senec. de conſolat. ad Helv.* IX.

b Apicius, ſcientiam popinæ profeſſus, diſciplina ſua ſeculum infecit. *Senec. ib.* X.

c Vide hos eoſdem (Nomentanum & Apicium) è ſuggeſtu roſæ ſpectantes popinam ſuam, aures vocum ſono, ſpectaculis oculos,

tisfeſant ſon ouie par les concerts les plus harmonieux, ſa vûe par les ſpectacles les plus charmans, ſon odorat par les parfums les plus exquis, & ſon palais par les viandes les plus délicates.

On fit, à diverſes repriſes, pluſieurs ſages réglemens, pour arréter la dépenſe exceſſive des repas & des feſtins. Le premier parut l'an de Rome 571. ſous le Conſulat de Q. Fabius & de M. Claudius, & fut appellé *Lex Orchia*. Mais le luxe, plus fort que les Loix, rompit toutes les barriéres qu'on s'efforça de lui oppoſer en différens tems, & demeura preſque toujours victorieux & triomphant. Tacite nous apprend que le luxe de la table, qui depuis plus de cent ans étoit exceſſif, s'amortit beaucoup ſous Veſpaſien; & entre pluſieurs autres raiſons de ce changement, il en apporte une qui fait beaucoup d'honneur à cet Empereur. Comme [a] Veſpaſien, dit cet Auteur, gardoit dans ſa table & dans toute ſa maniére de vivre, l'ancienne

ſaporibus palatũ ſuum delectantes. Mollibus lenibuſq; fomentis totum laceſſitur corpus; &, ne nares interim ceſſent, odoribus variis inficitur locus ipſe, in quo luxuriæ parentatur. *De vitâ beat.* XI.

[a] Præcipuus aſtricti moris auctor Veſpaſianus fuit, antiquo ipſe

cienne ſimplicité des Romains, pluſieurs, pour plaire au Prince, ſe piquérent de l'imiter. Ainſi ſon exemple, plus puiſſant que toutes les loix & tous les ſupplices, vint à bout en peu de tems de réformer les déſordres publics. Il en ſera ainſi dans tous les Etats. Quand celui qui eſt le maître & le diſtributeur des récompenſes ſe déclare pour la vertu, pour lors l'honneur, l'eſpérance, la protection, & ſur tout l'exemple du Prince, ont une force infinie ſur l'eſprit des ſujets, & ſont capables d'abolir, ou du moins de faire diſparoitre les vices les plus enracinés.

Je reviens à quelques circonſtances du repas, dont j'ai différé de parler juſqu'ici. La table, dans les premiers tems, étoit nue, & à meſure qu'on levoit un ſervice, on avoit ſoin de l'eſſuier, & de la tenir dans une grande propreté. On la couvrit dans la ſuite d'une nappe, qui s'appelloit *mantile*. Mais ce qui paroit étonnant, c'eſt que lontems même après le ſiécle d'Auguſte, ce n'étoit point la mode que l'on fournît des ſerviettes aux conviés, *mappas*:

cultu victuque. Obſequium inde in principem, & æmulandi ardor, validior quàm pœna ex legibus & metus. *Tacit. Annal.* III. 55.

mappas: ils en apportoient de chez eux. Catulle ſe plaint d'un certain Aſinius qui lui avoit emporté la ſienne, & le menace de le diffamer par ſes vers, s'il ne la lui renvoie promtement.

Marrucine Aſini, manu ſiniſtrâ
Non bellè uteris in joco atque vino.
Tollis lintea negligentiorum ...
Quare aut Hendecaſyllabos trecentos
Expecta, aut mihi linteum remitte.

Martial dit à peu près la même choſe d'un Hermogéne.

Attulerat mappam nemo, dum furta timentur.
Mantile è menſâ ſuſtulit Hermogenes.

Je ne m'arréte point à une coutume, aſſez commune chez les Anciens, mais fort baſſe & indigne, de ſe faire vomir exprès pour réveiller leur appetit, & pour ſe mettre en état de manger ſur de nouveaux frais, comme ſi l'on n'avoit point encore commencé à le faire. Ils prenoient pour cela d'un vin léger & fade, qui ne manquoit pas de produire l'effet qu'ils vouloient. Quelle honte! „ Ils [a] vomiſſent pour manger, dit Sénéque, & ils mangent „ pour

a Vomunt ut edant, edunt ut vomant, & epulas, quas toto orbe conquirunt, nec concoquere dignantur. *Senec. de Conſol. ad Helv.* IX.

„ pour vomir ; & ils ne ſe donnent „ pas le tems de digérer des viandes „ qu'ils font venir à grands frais du „ bout du monde.

Je ne parle point non plus de la variété & de l'excellence des vins que les Romains emploioient dans leurs repas. Horace en fait l'éloge en plus d'un endroit. Il étoit aſſez voluptueux & d'aſſez bon goût, pour mériter d'en être cru ſur ſa parole.

Leur coutume de garder des vins pendant un très-long tems eſt connue de tout le monde. Pline en cite un exemple qui étonne. On avoit conſervé juſqu'au ſiécle où il vivoit des vins recueillis ſous le Conſulat de L. Opimius, & qui avoient par conſéquent duré près de deux cens ans. *Plin.* XIV. 4.

Je finirai cette digreſſion par une difficulté qui laiſſe toujours du doute & de l'embarras dans l'eſprit. L'habitude où nous ſommes de manger aſſis, fait que nous avons peine à comprendre que la poſture des Romains, qui mangeoient couchés ſur des lits, pût être auſſi commode. Il faut pourtant bien que cela ait été ainſi, puiſque les Romains, après avoir lontems ſuivi la coutume de manger aſſis, la

quittérent enfin, pour adopter l'autre, qu'ils ont toujours obſervée depuis : enſorte que c'étoit chez eux une marque de douleur & de deuil, que de manger aſſis. Plutarque raporte que Caton ne mangea qu'aſſis depuis l'ouverture de la guerre entre Céſar & Pompée. On ne ſait pas l'époque préciſe de ce changement : mais il y a beaucoup d'apparence qu'il fut la ſuite & l'effet du commerce des Romains avec les Aſiatiques. On ſait que ces peuples, vaincus par les armes Romaines, communiquérent à leurs vainqueurs le goût du luxe & des délices, & l'attention à rechercher les aiſes & les commodités de la vie. Voyons donc comment dans cette ſituation, qui nous paroit fort génante, ils mangeoient, bûvoient, & s'entretenoient avec les convives.

J'ai déja dit qu'il y avoit ordinairement trois perſonnes ſur un lit. Ce lit étoit un peu plus bas que la table. Ils avoient la partie du corps ſupérieure un peu élevée & ſoutenue par des couſſins, & la partie inférieure étendue en long ſur le lit derriére le dos de celui qui ſuivoit. S'appuiant ſur le coude gauche, ils ſe ſervoient de la main droite

droite qu'ils avoient libre pour boire & pour manger. Il arrivoit ainſi que celui qui étoit le ſecond avoit la tête vis-à-vis de la poitrine du premier; & que s'il vouloit lui parler, principalement lorſque la choſe devoit être ſecrette, il étoit obligé de ſe pancher ſur ſon ſein, en comprenant ſous ce nom depuis le bas du viſage juſqu'à la ceinture. Ce qui eſt dit ici peut ſervir à faire entendre quelle étoit la ſituation de St. Jean dans la * Céne par raport à JESUS-CHRIST, & comment la femme Péchereſſe pouvoit répandre ſes parfums ſur les piés du Sauveur. Il y a beaucoup d'apparence que dans la converſation, lorſqu'elle étoit longue, ce qui arrivoit ordinairement, celui qui parloit, pour ſe faire entendre des convives, ſe tenoit preſque à ſon ſéant, aiant le dos ſoutenu par des couſſins. C'eſt au Lecteur à juger ſi cette poſture étoit fort commode.

* *Le tableau de la Céne par Pouſſin, dont il y a pluſieurs copies, & dont les eſtampes ſont fort multipliées, repréſente fort bien la diſpoſition des lits & des conviés, & la ſituation particuliére de St. Jean.*

Fin du Tome cinquiéme.

TABLE

DU CINQUIEME VOLUME

DE L'HISTOIRE ROMAINE.

LIVRE QUATORZIEME.

§. I. *Fabius Maximus eſt nommé Prodictateur, & Minucius ſon Général de la Cavalerie. Idée générale de la Dictature. Annibal ravage le pays, & aſſiége inutilement Spolette. Au retour du Conſul, Fabius eſt nommé de nouveau Dictateur. Il commence par tourner les eſprits du côté de la religion. Départ du Dictateur. Autorité de la Dictature. Servilius eſt chargé de garder les côtes avec une flote. Fabius forme le deſſein de ne point hazarder de combat, & le ſuit conſtamment, malgré les efforts d'Annibal, & les railleries des ſiens. Caractére de Minucius. Annibal trompé*

trompé par l'erreur de ſon guide. Fidélité admirable des Alliés du Peuple Romain. Diſcours ſéditieux de Minucius contre le Dictateur. Combat téméraire & défaite de Mancinus. Eſcarmouches entre les deux partis. Annibal ſe tire d'un pas très-dangereux par un ſtratagême tout neuf. Fabius eſt obligé d'aller à Rome. Heureuſes expéditions de Cn. Scipion en Eſpagne. P. Scipion va y joindre ſon frére. Otages Eſpagnols livrés aux Romains par la ruſe d'Abélox. Les ſages délais de Fabius le décrient. Deux autres raiſons le rendent ſuſpect. Léger avantage de Minucius ſur Annibal. Le Peuple égale l'autorité de Minucius à celle du Dictateur. Fierté inſolente de Minucius. Combat entre Annibal & Minucius. Celui-ci eſt battu. Fabius le ſauve. Minucius reconnoit ſa faute, & rentre ſous l'obéiſſance du Dictateur. Rares qualités de Fabius. Sageſſe de ſa conduite à l'égard d'Annibal. Digreſſion ſur le changement des monnoies à Rome. p. 1.

§. II. *Le Conſul Servilius, après une courte expédition dans l'Afrique, revient en Italie pour prendre le commande-*

ment des troupes de terre. Les deux Conſuls ſuivent le plan de Fabius. Les Députés de Naples offrent un préſent aux Romains. Eſpion & eſclaves punis. Ambaſſades envoiées en différens lieux. On ſe prépare à l'élection des Conſuls. Naiſſance & caractére de Varron. Diſcours d'un Tribun en ſa faveur. Il eſt nommé Conſul. On lui donne pour Collégue Paul Emile. Nomination des Préteurs. Nombre des troupes. Il arrive à Rome des Ambaſſadeurs du Roi Hiéron avec des préſens. Diſcours préſomptueux du Conſul Varron. Diſcours ſenſé de Paul Emile. Le Sénat l'exhorte à donner un combat déciſif. Beau diſcours de Fabius à Paul Emile. Réponſe de celui-ci. Harangue de Paul Emile aux troupes. Ruſe d'Annibal découverte. Extrême embarras où la diſette le réduit. Allarme de Rome ſur le combat qui eſt près de ſe livrer. Diviſion & diſpute entre les deux Conſuls. Varron ſe détermine à donner le combat, contre l'avis de ſon Collégue. Harangue d'Annibal à ſes troupes. Fameuſe bataille de Cannes. Défaite des Romains. Mort de Paul Emile.

Réflexion

eſt exécuté ſur le champ. Magius reproche aux Campaniens leur lâcheté. Il eſt porté par la tempête en Egypte. Fabius Pictor raporte à Rome la réponſe de l'Oracle de Delphes. pag. 147

§. II. *Magon porte à Carthage la nouvelle de la victoire de Cannes. Himilcon, de la faction d'Annibal, inſulte Hannon. Celui-ci lui répond. Le Sénat ordonne des ſecours pour Annibal. Le Dictateur, après avoir pourvû à tout, part de Rome. Annibal fait de vaines tentatives ſur Naples & ſur Nole. Marcellus gagne par ſes maniéres prévenantes L. Bantius de Nole. Annibal eſt battu par Marcellus devant les murailles de cette ville. Citoiens de Nole punis de leur trahiſon. Annibal attaque Caſilin. Quartier d'hiver à Capoue funeſte à l'armée d'Annibal. Réflexion ſur le ſéjour d'Annibal à Capoue. Caſilin, forcé par l'extrémité de la diſette, ſe rend à Annibal. Fidélité de Pétélie pour les Romains. Etat des affaires en Sicile & en Sardaigne. Dictateur créé pour nommer de nouveaux Sénateurs à la place des morts. On crée de nouveaux Conſuls & de nouveaux Préteurs. L. Poſtumius, déſigné Conſul, périt dans la Gaule avec*

toute ſon armée. Cette nouvelle cauſe un deuil extrême à Rome. Le Sénat régle la diſpoſition des troupes qui doivent ſervir cette année. Affaires d'Eſpagne peu favorables pour les Carthaginois. Aſdrubal reçoit ordre de paſſer en Italie. Himilcon arrive en Eſpagne pour prendre ſa place. Les deux Scipions, pour empêcher le départ d'Aſdrubal, lui donnent bataille. Il eſt défait avec ſon armée. pag. 172

§. III. *Double tribut impoſé à Rome ſur le Peuple. Diſtribution des armées. Marcellus eſt créé Conſul. Vice dans ſon élection. Q. Fabius Maximus lui eſt ſubſtitué. Suite des arrangemens par raport aux armées. Les Carthaginois envoient des troupes en Sardaigne. Les Conſuls & les autres Généraux ſe rendent chacun à leur département. Philippe envoie des Ambaſſadeurs à Annibal. Ruſe de Xénophane Chef de l'Ambaſſade. Alliance faite entre Philippe & Annibal. Xénophane avec les autres Ambaſſadeurs eſt pris par les Romains, & envoié à Rome. Etat de la Sardaigne. Entrepriſe des Campaniens contre Cumes, rendue inutile par Sempronius. Le même Sempronius défend*

Réflexion ſur le refus que fait Annibal d'aller attaquer Rome. Les Carthaginois dépouillent les morts ſur le champ de bataille. Annibal ſe rend maître des deux camps. Généroſité d'une Dame de Canouſe à l'égard des Romains. Le jeune Scipion étouffe une dangereuſe conſpiration. Quatre mille Romains ſe retirent à Venouſe. Le Conſul Varron ſe rend à Canouſe. pag. 66.

§. III. *Déſolation que cauſe à Rome le bruit confus de la perte de l'armée. Le Sénat s'aſſemble. Sage conſeil que donne Fabius pour mettre de l'ordre dans la ville. Le Sénat reçoit des lettres de Varron, qui lui apprennent l'état préſent des affaires. Nouvelles ſur la Sicile. M. Marcellus eſt chargé du commandement des troupes à la place de Varron. Crime de deux Veſtales. Q. Fabius Pictor eſt envoié à Delphes. Victimes humaines immolées aux dieux. Marcellus prend le commandement des troupes. M. Junius eſt créé Dictateur. Eſclaves enrôlés. Annibal permet aux priſonniers d'envoier quelques Députés à Rome pour traiter de leur rançon. Ordre à Carthalon Officier Carthaginois de ſortir des terres*

de la République. Discours d'un des Députés en faveur des prisonniers. Discours de Manlius Torquatus contre ces mêmes prisonniers. Le Sénat refuse de les racheter. Réflexion sur ce refus. Basse supercherie de l'un des Députés. Plusieurs Alliés quittent le parti des Romains. Varron retourne à Rome, & y est très-bien reçu. Réflexion sur cette conduite du Peuple Romain. p. 117

LIVRE QUINZIEME.

§. I. *ANnibal, après la bataille de Cannes, passe en Campanie. Il tourne vers Capoue, ville perdue de délices. Pacuvius Calavius assujettit le Sénat de cette ville au Peuple, & par là à lui-même. Causes du luxe & du déréglement des Campaniens. Ils envoient des Ambassadeurs à Varron, qui leur découvre trop la perte faite à Cannes. Les mêmes Ambassadeurs sont envoiés vers Annibal. Conditions de l'alliance des Campaniens avec Annibal. Il est reçu dans Capoue. Pérolla offre à son pére de tuer Annibal. Calavius le détourne d'un dessein si affreux. Promesses magnifiques d'Annibal aux Campaniens. Il demande qu'on lui livre Décius Magius : ce qui est*

gé de la guerre en Sicile. Epicyde & Hippocrate ſont créés Préteurs à Syracuſe. Ils animent le peuple contre les Romains. Sage diſcours d'un Syracuſain dans l'Aſſemblée. On conclut à la paix avec les Romains. Les deux Chefs de cabale troublent tout à Syracuſe, & s'en rendent maîtres. Marcellus prend la ville de Léonce : puis il s'approche de Syracuſe. Il l'aſſiége par terre & par mer. Terrible effet des machines d'Archiméde. Sambuques de Marcellus. Il change le ſiége en blocus. Réflexion ſur Archiméde, & ſur ſes machines. Différentes expéditions de Marcellus dans la Sicile pendant le blocus. Pinarius, Commandant de la garniſon d'Enna, diſſipe les mauvais deſſeins des habitans par une exécution ſanglante. Les ſoldats relegués en Sicile députent vers Marcellus, pour être rétablis dans le ſervice. Marcellus écrit au Sénat en leur faveur. Réponſe ſévère du Sénat. Marcellus délibére s'il quittera ou s'il continuera le ſiége de Syracuſe. Il ménage dans la ville une intelligence qui eſt découverte. Priſe d'une partie de la ville. Larmes de Marcellus. Divers événemens

nemens ſuivis de la priſe de tous les différens quartiers de Syracuſe. La ville eſt livrée au pillage. Mort d'Archiméde. La Sicile entiére devenue province des Romains. Marcellus régle les affaires de Sicile avec beaucoup d'équité & de deſintéreſſement. Derniére action de Marcellus dans la Sicile : victoire remportée ſur Hannon. pag. 328.

§. III. *Premiére campagne de Caton. Philippe ſe déclare contre les Romains. Il eſt battu auprès d'Apollonie par le Préteur M. Valérius. Heureux ſuccès des Scipions en Eſpagne. Département des provinces. Départ des Conſuls. Daſius Altinius d'Arpi, traître aux Carthaginois, comme il l'avoit été aux Romains. Horrible cruauté d'Annibal. Fabius reprend la ville d'Arpi. Cent douze Campaniens ſe rendent aux Romains. Priſe d'Aterne. Grand incendie à Rome. Les deux Scipions font alliance avec Syphax Roi de Numidie. Un Officier Romain forme une Infanterie à Syphax. Traité des Carthaginois avec Gala, autre Roi de Numidie. Syphax eſt défait deux fois coup ſur coup par Maſiniſſa fils de Gala.*

Les

fend auſſi Cumes contre Annibal. Attention & prudence de ce Conſul. Les Ambaſſadeurs de Philippe & d'Annibal ſont menés & arrivent à Rome. Meſures que prennent les Romains contre Philippe. Ce Prince envoie de nouveaux Ambaſſadeurs à Annibal. Diſcorde à Nole entre le Sénat & le peuple. La Sardaigne ſe révolte. Elle eſt entiérement ſoumiſe par Manlius, après une célébre victoire. Marcellus ravage les terres des Alliés d'Annibal, qui implorent ſon ſecours. L'Armée d'Annibal eſt battue devant Nole par Marcellus. Combat ſingulier entre Jubellius & Claudius. Etat des affaires d'Eſpagne. Les particuliers fourniſſent de l'argent à la République. Les Carthaginois, battus deux fois coup ſur coup en Eſpagne par les Scipions. pag. 215

LIVRE SEIZIEME.

§. I. *Hiéron, fidéle Allié des Romains. Sa mort. Eloge de ce Prince. Hiéronyme ſuccéde à Hiéron. Deſſein qu'avoit eu Hiéron de rétablir la liberté à Syracuſe. Sages précautions qu'il prit en mourant. Andranodore*

dore écarte tous les autres Tuteurs. Caractére d'Hiéronyme. Conſpiration contre ce jeune Prince. Il ſe déclare pour les Carthaginois. Il traite indécemment les Ambaſſadeurs de Rome. Fabius empêche qu'Otacilius mari de ſa niéce ne ſoit nommé Conſul. Fabius & Marcellus ſont nommés Conſuls, & entrent en charge. Diſtribution des troupes. Création des Cenſeurs. Matelots fournis par les particuliers. Annibal retourne en Campanie. Les Généraux Romains ſe rendent tous à leurs départemens. Combat entre Hannon & Gracchus près de Bénévent. Les Romains remportent la victoire. Gracchus accorde la liberté aux eſclaves qui portoient les armes ſous ſes ordres, pour récompenſer leur courage. Légére punition des lâches. Joie des victorieux en retournant à Bénévent. Repas que leur donnent les habitans. Nouvel avantage de Marcellus ſur Annibal. Sévérité des Cenſeurs à Rome. Preuves admirables de l'amour du bien public dans pluſieurs particuliers. Caſilin repris par Fabius. Diverſes petites expéditions. pag. 275

§. II. *Marcellus, l'un des Conſuls, eſt chargé*

Les Celtibériens commencent à ſervir chez les Romains. Pomponius, auſſi ignorant Général, qu'infidéle Financier, eſt battu par Hannon. Nouveautés dans la religion réprimées par l'autorité des Magiſtrats. P. Scipion Edile avant l'âge. Fraude des Publicains ou Traitans, & entr'autres de Poſtumius, punie ſévérement. Création d'un Souverain Pontife. Levées faites d'une nouvelle maniére. Les otages de Tarente, qui s'étoient ſauvés de Rome, y ſont ramenés, & punis de mort. Tarente eſt livrée par trahiſon à Annibal. Il attaque inutilement la Citadelle, & la laiſſe bloquée. pag. 393

LIVRE DIX-SEPTIEME.

§. I. *FEries Latines. Tems où les Conſuls entroient en charge. Origine des Jeux Apollinaires. Les Conſuls forcent le camp d'Hannon près de Capoue, où il portoit des vivres. Ceux de Métapont & de Thurium ſe rendent à Annibal. Les Conſuls ſe préparent à aſſiéger Capoue. Flavius, Préteur des Lu-*

Lucaniens, trahit Gracchus ſon ami & ſon hôte. Les Conſuls reçoivent un échec devant Capoue. Combat ſingulier de Criſpinus Romain avec Badius Campanien. Combat des Conſuls & d'Annibal avec un avantage égal. M. Centenius Penula défait par Annibal. Capoue aſſiégée dans les formes. Le ſiége eſt vivement pouſſé par les deux Proconſuls. Annibal vient au ſecours de Capoue : après un rude combat il ſe retire. Il marche contre Rome pour faire diverſion. Le Proconſul Fulvius reçoit ordre de venir avec ſes troupes pour défendre Rome. Grande allarme parmi le peuple. Annibal campe près du Téveron. On ſe prépare à une bataille. Un furieux orage empêche à deux repriſes qu'elle ne ſe donne. Annibal, mortifie par deux événemens ſinguliers, ſe retire dans le fond du Brutium. Fulvius retourne à Capoue. Capoue réduite au deſeſpoir. La garniſon écrit à Annibal, & lui fait de vifs reproches. Délibération du Sénat de Capoue. Diſcours éloquent de Vibius Virius. Pluſieurs Sénateurs ſe donnent la mort. Enfin Capoue ſe rend. Punition terrible

rible des Sénateurs & des habitans. Mort de Taurea Jubellius. Sageſſe de la conduite du Peuple Romain, qui ſe détermine à ne point raſer Capoue. pag. 437

§. II. *Affaires d'Eſpagne. Les deux Scipions ſéparent leurs armées. Cn. Scipion marche contre Aſdrubal. Abandonné par les Celtibériens, il eſt défait. P. Scipion, qui avoit marché contre deux autres Généraux, eſt vaincu & tué dans le combat. Les trois Généraux Carthaginois réunis, vont attaquer Cnéus, & le défont. Il meurt. Noble deſintéreſſement de Cnéus. Réflexion ſur la conduite des deux Scipions. L. Marcius ſimple Chevalier eſt choiſi pour commander l'armée. Il remporte deux victoires ſur les Carthaginois. Maniére dont la lettre de Marcius eſt reçue dans le Sénat. Cn. Fulvius eſt accuſé devant le Peuple, & condanné. P. Scipion, âgé ſeulement de 24. ans, eſt nommé pour commander en Eſpagne en qualité de Proconſul. Il paſſe en Eſpagne. Retour de Marcellus à Rome. Il remporte le petit triomphe. Il y fait paroitre beaucoup de ſtatues & de tableaux.*

bleaux. Réflexion ſur cette nouvelle pompe. Manlius Torquatus refuſe le Conſulat. Sageſſe admirable de la Centurie des jeunes appellée Veturia. Traité conclu entre les Romains & les Etoliens. Mouvemens des Etoliens & de Philippe Roi de Macédoine. Etonnante réſolution de ceux d'Acarnanie. Lévinus aſſiége & prend Anticyre. Il apprend qu'il a été nommé Conſul. pag. 494.

§. III. *Marcellus entre en charge. Plaintes du Peuple. Grand incendie à Rome. Campaniens, auteurs de cet incendie, punis de mort. Plaintes des Campaniens contre Fulvius. Ils ſuivent à Rome Lévinus, qui revenoit de Sicile. Plaintes des Siciliens contre Marcellus. Suite de cette affaire, laquelle enfin ſe termine heureuſement. Jugement ſévére prononcé par le Sénat contre les Campaniens. Edit au ſujet de la flote, qui excite de grands murmures. Conſeil ſalutaire du Conſul Lévinus. Tout le monde porte à l'enviſon or & ſon argent au Tréſor. Parti extrême que prend Annibal à l'égard de ſes villes Alliées. Salapie repriſe par les Romains. Défaite*

faite d'une flote Romaine par celle de Tarente. La garniſon de la Citadelle de Tarente remporte un avantage ſur celle de la ville. Affaires de la Sicile. Lévinus ſe rend maître d'Agrigente, & chaſſe entiérement les Carthaginois de la Sicile. Affaires d'Eſpagne. Scipion forme un grand deſſein, & y prépare toutes choſes pendant les quartiers d'hiver. L'armée & la flote partent enſemble, & arrivent en même tems devant Carthagéne. Situation de cette ville. Elle eſt aſſiégée par terre & par mer. Carthagéne priſe d'aſſaut & par eſcalade. Butin conſidérable. Maniére de partager le butin uſitée parmi les Romains. Scipion harangue l'armée victorieuſe, & loue le courage & le zéle des troupes. Diſpute fort vive au ſujet de la couronne murale, terminée pacifiquement par Scipion. Généroſité de Scipion envers les otages & les priſonniers. Sage conduite du même à l'égard des Dames qui ſe trouvent parmi les otages. Il rend ſans rançon une jeune Princeſſe d'une rare beauté à Allucius, à qui elle étoit promiſe en mariage. Vive reconnoiſſance de ce Prince. Elo-

ge

ge de Scipion. Il envoie Lélius à Rome, pour y porter la nouvelle de ſa victoire. Il fait faire l'exercice aux troupes de terre & de mer. Scipion retourne à Tarragone. Les Carthaginois diſſimulent leur douleur ſur la priſe de Carthagéne. pag. 568

Digreſſion ſur les Repas des Romains. 645

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, le cinquiéme Tome de *l'Hiſtoire Romaine, par Monſieur Rollin*; & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 16 Juin 1740.

SECOUSSE.

Aoi 14471900